Princeton University Library
32101 055987232

Library of

Princeton University.

61 Rbc
15

LES CHEVAUX
DU SAHARA

POISSY. — TYP. ET STÉR. DE AUG. BOURET.

LES CHEVAUX
DU SAHARA

ET

LES MŒURS DU DÉSERT

PAR

LE GÉNÉRAL E. DAUMAS

SIXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

AVEC DES COMMENTAIRES

PAR

L'EMIR ABD-EL-KADER

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DU MINISTRE DE LA GUERRE

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1864

Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. XI

PREMIÈRE PARTIE.

LES CHEVAUX DU SAHARA

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. 3

Source des informations. — Garanties d'exactitude. — Difficultés des renseignements.

Observations de l'émir Abd-el-Kader 5

Nombreux traités hippiques écrits par des savants arabes.

DE L'ORIGINE DES CHEVAUX ARABES. 7

Lettre curieuse de l'émir Abd-el-Kader. — Quatre grandes époques. — Dieu a créé le cheval avec le vent. — Le cheval, dit le Koran, est le bien par excellence. — Les chevaux changent de couleur selon le sol où ils vivent. Qualités morales du cheval.

LE CHEVAL BARBE 28

Appelez-le cheval arabe, barbe, turc ou persan, c'est toujours le cheval d'Orient. — Lettre d'Abd-el-Kader sur ce sujet. — Lettre de M. Ferdinand de Lesseps rendant compte de courses de chevaux à Alexandrie. — Poids porté par les chevaux en Afrique.

6-20-62-195
9621
285
(RBCAP)

LES CHEVAUX DU SAHARA 36
Amour traditionnel du cheval, imposé par la religion, les mœurs. — Proverbes, dictons. — Chant populaire.
Observations de l'émir Abd-el-Kader 48
Les chevaux du Sahara supérieurs à ceux du Tell.
DES RACES. 52
Pureté incontestable de la race barbe du Sahara. — Courses fournies par des chevaux arabes. — La perfection du cheval; le cheval noble.
Observations de l'émir Abd-el-Kader. 65
Les chevaux divisés en deux espèces : les arabes et les étrangers.
DE L'ÉTALON ET DE LA JUMENT 70
Monte, gestation, parturition et sevrage. — Soins et nourriture de la jument et du poulain.
Observations de l'émir Abd-el-Kader. 93
Le poulain suit l'étalon. — Sévérité sur la pureté de race.
ÉDUCATION DU POULAIN 97
Précocité de l'éducation. — Éducation après le sevrage. — Exercices : le renversement, la caracole, la fantasia, etc. — Noms donnés aux chevaux.
Observations de l'émir Abd-el-Kader. 128
NOURRITURE. 133
Le lait de chamelle et de brebis. — Dattes. — Régime approprié aux saisons. — Éviter le vert et la paille de froment.
Observations de l'émir Abd-el-Kader. 140
Le repos et la graisse ennemis du cheval.
PANSAGE, HYGIÈNE, PROPORTIONS 143
Choix des aliments et de l'eau. — Procédé pour déterminer d'avance la taille et les qualités du poulain.
Observations de l'émir Abd-el-Kader. 149
Manière d'apprécier la taille et les qualités futures d'un cheval.
DES ROBES. 152
Qualités des diverses robes. — Balzanes. — Épis. — Couleur de prédilection.
Observations de l'émir Abd-el-Kader. 159
CHOIX ET ACHAT DES CHEVAUX. 162
Causes d'exclusion. — Modes de vente. — Le maquignon arabe.
Observations de l'émir Abd-el-Kader 172
Tables généalogiques. — Citations poétiques et anecdotiques.

FERRURE. 175

Les maréchaux ferrants, leurs priviléges, leurs outils. — Ferrure à froid. — Inconvénients de la ferrure européenne.

HARNACHEMENT. 183

La selle arabe, l'arçon, etc. — Supériorité du harnachement arabe.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DU CAVALIER ARABE. 191

Frugalité, sobriété. — Respect pour le cheval; étude de son caractère.

Observations de l'émir Abd-el-Kader. 197

Courses de chevaux chez les Arabes.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE CHEZ LES ARABES. 205

Un mot sur l'art vétérinaire arabe. — Savants vétérinaires. — Profession gratuite. — Maladies des extrémités des membres, des parties molles, des parties osseuses. — Boiteries des articulations. — Maladies des yeux, de l'abdomen. — La courbature. — Le farcin. — La petite vérole. — Maladies inconnues en Europe. — Le tétanos.

Observations de l'émir Abd-el-Kader. 235

Spécialité des vétérinaires. — L'écueil du cheval.

DE LA CASTRATION DES CHEVAUX. 237

Mode employé. — Superstition.

Observations de l'émir Abd-el-Kader. 239

PARTI A TIRER DU CHEVAL INDIGÈNE. 240

Carrière ouverte à la question chevaline par l'occupation du pays arabe. — Note sur le cheval barbe ou oriental. — Emploi du cheval arabe. — Acquisition d'étalons modèles. — Ressources existantes. — Création d'établissements pour l'amélioration de la race. — Mesures à prendre. — Coopération des tribus. — Répartition dans chacune des trois provinces : Alger, Oran, Constantine. — Détails sur les richesses chevalines des différentes tribus. — Création d'une race de trait. — Citation d'un chapitre de la Bible et d'un chapitre du Koran.

OPINION D'ABD-EL-KADER SUR LE CHEVAL ARABE 261

Le nombre de jours pendant lesquels peut courir un cheval arabe. — La distance parcourue en un jour. — Exemples de sobriété et d'endurcissement. — Motifs de l'éducation précoce. — Pourquoi les juments sont plus chères. — Registres généalogiques. — Tribus propriétaires de chevaux renommés. — Identité de la race barbe et de la race arabe. — Préceptes pour l'entretien et la nourriture des chevaux. — Chevaux de trait et de labour.

LE CHEVAL DE GUERRE. 272
Sa conformation, ses qualités.

DEUXIÈME PARTIE.

MŒURS DU DÉSERT

MŒURS DU DÉSERT. 275
Des divers emplois du cheval. — Différences de l'habitant du Tell et de l'habitant du Sahara.

Observations de l'émir Abd-el-Kader. 280
La nature des chevaux du Sahara est la conséquence de la vie de leurs maîtres.

LE SAHARA, PAR ABD-EL-KADER. 282
Poésie par l'émir.

LES RAZZIAS. 287
Description des trois sortes de razzias : — *Téhha*. — Épisodes. — Chant populaire. — *Khrotefa*. — Enlèvement des troupeaux loin des tentes. — Combat. — *Terbigue*. — Enlèvement de troupeaux au milieu du douar. — Détails circonstanciés.

LA KHRIANA (LE VOL) 298
Le vol est permis chez une tribu ennemie. — Vols de chevaux, de chameaux, de moutons. — Superstitions, invocations. — Détails burlesques.

GUERRE ENTRE LES TRIBUS DU DÉSERT 305
Motifs de guerre. — Proclamation. — Appel des alliés. — Départ. — Chants de guerre et d'amour. — Intrigues amoureuses. — Vols. — Éclaireurs. — Préliminaires de paix. — La diplomatie au Sahara. — Traité. — Présents. — Hospitalité réciproque. — Hostilités. — La veille du combat. — Provocations. — Cris de guerre. — Alternatives de la lutte. — Défaite. — Victoire. — Anecdotes. — Suite du combat. — Les blessés.

Observations de l'émir Abd-el-Kader. 326
Exclamation d'un guerrier arabe.

COUTUMES DE GUERRE 327
Partage du butin. — La part de prise. — Le chef. — Le cheval prêté. — Les femmes qui ont assisté au combat. — Le harnais et le cheval, apologue. — Les marabouts.

Observations de l'émir Abd-el-Kader. 332
Le cheval de noble race. — Le goum vainqueur ou vaincu.

CHASSE DE L'AUTRUCHE 333

La chasse à cheval. — Harnais spécial. — Détails de l'excursion. — Emploi du produit de la chasse. — Chasse à l'affût. — Mœurs des autruches. — La ponte. — La couvée. — Une troisième manière de chasser l'autruche.

CHASSE DE LA GAZELLE 349

Chasse à cheval. — Harnais et vêtements. — Mœurs de la gazelle.

LE LÉVRIER (SLOUGUI). 354

Estime qu'on lui accorde. — Soins particuliers. — Détails caractéristiques.

CHASSE AU FAUCON (THAIR EL HORR). 360

Manière de le prendre et de l'élever. — Comment on chasse avec le faucon.

Observations de l'émir Abd-el-Kader. 362

L'oiseau de race, quatre espèces. — Éducation. — Chasse.

LA CHASSE, PAR ABD-EL-KADER. 374

Avantages de la chasse. — La gazelle, le *lerouy* ou bouc de montagne, l'hyène, la panthère, le lion. — Rencontre d'un lion. — Chasse à cheval, à l'affût, au piége. — Capture des petits.

LE CHAMEAU. 394

Des soins que demandent les chameaux. — Nourriture. — Médecine usuelle. — Castration. — Maladies. — De l'utilité et du parti qu'on tire du chameau.

LE MOUTON (KEBCH). 409

Son utilité dans le Sahara.

GÉNÉRALITÉS DU DÉSERT 414

L'éleveur de poules. — Habitant des *kuesours*. — Le maître de la tente. — Sobriété. — Les coureurs. — Inventaire de la fortune d'un chef arabe. — Ses occupations. — Armurier. — Législation. — Occupation des femmes. — Hospitalité. — Moines mendiants. — Sorciers. — Sortiléges. — Magie. — École de nécromanciens. — Religion.

LA NOBLESSE CHEZ LES ARABES. 431

Le buisson épineux et le dattier de l'émir Abd-el-Kader. — La tête et la queue. — Les chérifs descendants du prophète. — Les marabouts et les *djouad*. — Une grande tente au désert. — Les nobles arabes et les seigneurs du moyen âge. — Ni duels, ni jeu, ni prêts à usure. — La richesse et le pouvoir. — La taille et le cœur. — La vendetta. — Exemples. — Le prix

du sang. — Le talion. — La naissance, l'éducation, le mariage. —La polygamie. — Détails de la vie intérieure. — Jeux.— Mort et funérailles.

DE LA RÉSIGNATION CHEZ LES ARABES. 460

Tout vient de Dieu.

LE CHAMBI A PARIS. 469

Chambas, tribu du désert ennemie des *Touareug*. — Poésie religieuse. — Invocation. — Chants d'amour. — Chants chevaleresques. — Les femmes dans le désert. — Les enfants du désert chez les Parisiens. — Les chrétiens aux yeux du Chambi. — Le douro père de tout le monde.

LETTRES ADRESSÉES A L'AUTEUR PAR MM.

Le maréchal Exelmans. 487
Le général de division Oudinot, duc de Reggio 488
Le général de division de Lamoricière. 490
Le général de division Marey-Monge, comte de Péluze. 490
Le général de division comte de Goyon. 502
Le général de division Yusuf. 503
Le général P. Descarrières, directeur de la cavalerie au ministère. 505
Le comte d'Aure, écuyer commandant à l'École de cavalerie . . 506
Houel, inspecteur général des haras. 510
G. de Place, lieutenant-colonel d'état-major. 513
Le baron de Curnieu 516
Pétiniaud, inspecteur général des haras. 524

AVANT-PROPOS

DE LA CINQUIÈME ÉDITION.

Cette cinquième édition est nécessitée par l'extrême bienveillance avec laquelle *les Chevaux du Sahara* ont été accueillis tant en France qu'à l'étranger.

Je la publie aujourd'hui avec d'autant plus de confiance, que des observations et des faits nouveaux sont venus sanctionner ce que j'ai dit, non-seulement sur les mœurs arabes, mais encore sur le fonds, la sobriété et la vigueur du cheval barbe.

En Crimée (1),il a été mis en demeure de faire ses

(1) Nous avions en Crimée une foule d'officiers de tous grades et quatre magnifiques régiments de chasseurs d'Afrique montés sur des chevaux barbes.

preuves et il a démontré que si, comme le dit le chant populaire, il *pouvait* la soif et la faim, ce que l'on concédait assez, il *pouvait* aussi les intempéries et l'expatriation, ce que l'on niait très-fort.

Le cheval barbe est le cheval de guerre par excellence.

PREMIÈRE PARTIE

LES CHEVAUX DU SAHARA

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Je ne viens nullement dire : *Ceci est bon, ceci est mauvais;* je dis tout simplement : *Bon ou mauvais, voici ce que font les Arabes.*

Les cavaliers numides étaient déjà renommés du temps des Romains. Les cavaliers arabes ne le cèdent en rien à leurs devanciers. Le cheval est resté, de nos jours, le premier instrument de guerre pour ces belliqueuses populations. Une étude sur les chevaux algériens, qui présentent encore les caractères des races barbes et arabes, n'intéresse pas seulement l'art hippique, mais aussi notre puissance en Algérie.

Le premier mérite d'une étude de ce genre, c'est l'exactitude des informations. A ce titre, je dois faire connaître les sources où j'ai puisé.

Pendant les seize années que j'ai passées en Afrique, j'ai rempli des missions ou exercé des fonctions qui m'ont mis en rapports constants avec les Arabes, avec ce peuple si peu connu naguère, et que nous devions étudier pour apprendre à le dominer.

De 1837 à 1839, j'ai été consul de France à Mascara auprès de l'émir Abd-el-Kader, puis chargé des affaires arabes dans la province d'Oran, que commandait alors M. le général

de la Moricière, et enfin directeur central des affaires arabes de l'Algérie sous le gouvernement de M. le maréchal duc d'Isly.

Ces diverses positions me mirent en relations avec les chefs indigènes et les grandes familles du pays.

J'avais appris leur langue, et c'est sur leurs renseignements que j'ai pu publier tour à tour le *Sahara algérien*, le *Grand Désert* et la *Grande Kabylie*, ouvrages qui ont rendu peut-être quelques services à la cause française, en éclairant d'importantes questions de guerre, de commerce et de domination.

L'étude des chevaux arabes, qui avait été l'objet de mes attentives recherches, m'a semblé former le complément de mes travaux antérieurs.

Aussi bien, cette question, pleine d'incertitudes et d'assertions contradictoires, était, comme aujourd'hui du reste, palpitante d'intérêt. En cas de guerre européenne, devions-nous toujours recourir à l'étranger, ou bien l'Algérie pouvait-elle venir à notre secours pour remonter notre cavalerie légère? Telle est la question nationale que je me suis posée et dont j'ai réuni toutes les bases par des interrogations aussi patientes que minutieuses, pendant mon long séjour en Algérie.

Suivant les uns, les Arabes sont les premiers cavaliers du monde; au dire des autres, ils ne sont que des bourreaux de chevaux. Ceux-ci leur font honneur de toutes les bonnes méthodes admises chez nous ou ailleurs; ceux-là les représentent comme n'entendant rien ni à l'équitation, ni à l'hygiène, ni à la reproduction.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Quelle est la valeur réelle des chevaux arabes? Quelle est la nature des services à en attendre?

J'ai voulu le savoir, non par ouï-dire, mais par le témoignage de mes yeux; non par les livres, mais par les hommes.

Ce qu'on va lire est donc un résumé tant de mes observations personnelles que de mes entretiens avec des Arabes de toutes les conditions, depuis le noble de la tente jusqu'au simple cavalier, qui, comme il le dit lui-même dans son pittoresque langage, n'a d'autre profession que celle de *vivre de ses éperons*.

C'est annoncer que je me suis informé auprès de ceux qui possèdent beaucoup, comme auprès de ceux qui possèdent peu ; auprès de ceux qui élèvent des chevaux, comme auprès de ceux qui ne savent que les monter ; enfin, auprès de tous. Les notions que je vais consigner dans cet écrit n'émanent donc pas de la tête d'un seul homme ; on les trouverait répandues parmi tous les cavaliers d'une grande tribu. Je n'ai d'autre mérite que celui d'avoir recueilli, réuni et mis en ordre des documents épars et difficiles à obtenir.

Il faut, en effet, beaucoup de patience, d'adresse même, à un chrétien, pour arracher aux musulmans des renseignements peut-être insignifiants, mais qu'un fanatisme ombrageux leur fait paraître très-importants ou dangereux pour leur religion.

Maintenant, je fais mes réserves. Je ne viens nullement dire : Ceci est bon, ceci est mauvais ; je dis tout simplement : Bon ou mauvais, voici ce que font les Arabes.

Gal E. DAUMAS.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Des savants musulmans ont écrit sur les chevaux un grand nombre de livres dans lesquels ils discourent d'une manière détaillée sur leurs qualités, leurs couleurs, sur tout ce qui est réputé bon ou fâcheux, sur leurs maladies et sur la manière de les traiter.

Un d'eux, Abou-Obeïda, contemporain du fils d'Haroun-

al-Raschid, a composé à lui seul cinquante volumes sur les chevaux.

Cet Abou-Obeïda eut une petite mésaventure qui prouve que ce n'est pas l'auteur des plus gros et des plus nombreux livres qui donne les meilleurs enseignements, et que la méthode de consulter les hommes n'est pas la plus mauvaise méthode.

« Combien de livres as-tu écrits sur les chevaux? demandait un jour le vizir de Mamoun, fils de Haroun-al-Raschid, à un célèbre poëte arabe. — Un seul. » Puis, se tournant vers Abou-Obeïda, il lui adressa la même question. « Cinquante, dit celui-ci. — Lève-toi alors, lui dit le vizir, approche-toi de ce cheval, et donne-moi les noms de toutes les parties de son corps, en ayant soin de me montrer la position de chacune. — Je ne suis pas vétérinaire, lui dit Abou-Obeïda. — Et toi? » dit le vizir au poëte.

« Sur cela (c'est le poëte lui même qui raconte le fait), je me levai, et saisissant le cheval par le toupet, je commençai à nommer un membre après l'autre, en plaçant ma main sur chacun d'eux pour en indiquer la position, et je citai en même temps toutes les poésies qui s'y rapportaient, tous les dictons et les proverbes des Arabes.

« Lorsque j'eus terminé, le vizir me dit : « Prends le « cheval. »

« Je le pris, et toutes les fois que je voulais vexer Abou-Obeïda, je montais ce cheval pour aller le voir. »

DE L'ORIGINE DES CHEVAUX ARABES

Dieu a dit : «Bon pour la poursuite comme pour la fuite, tu voleras sans ailes; sur ton dos reposeront les richesses, et le bien arrivera par ton intermédiaire.»

Les peuples et leurs gouvernements ont de tout temps considéré le cheval comme l'un des éléments les plus puissants de leur force et de leur prospérité. De nos jours, il n'est pas de question d'économie rurale et d'art militaire qui soit plus controversée que celle de l'amélioration du cheval de guerre. Les grands pouvoirs de l'État, les sociétés savantes, les agriculteurs, l'armée, tout le monde s'en est occupé en France, et cependant nous sommes encore loin d'être d'accord. Pour mon compte, je n'ai jamais cessé d'étudier ce précieux animal, par goût autant que par patriotisme et par état; j'ai consulté les auteurs les plus estimés, les hommes les plus instruits, et je dois avouer que c'est surtout dans les opinions des Arabes que j'ai cru trouver les appréciations les plus pratiques et les plus justes. Pour bien m'éclairer, je me suis souvent aussi adressé à l'émir Abd-el-Kader, ce chef illustre qui, par sa haute position dans la société musulmane, sa science et ses habitudes de cavalier, pouvait le mieux lever les

doutes qui me préoccupaient encore. Voici la dernière lettre qu'il m'a écrite en réponse aux questions que je lui avais posées sur l'origine des chevaux arabes; elle me paraît offrir des considérations remarquables, même au point de vue de la zoologie appliquée; elle est, en tout cas, assez curieuse pour qu'il me soit permis d'espérer qu'elle sera bien accueillie par ceux qui, de près ou de loin, portent un certain intérêt aux questions chevalines.

LETTRE DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

« *Louange au Dieu unique!*

« *A celui qui reste toujours le même au milieu des révolutions de ce monde;*

« A notre ami le général Daumas.

« Que le salut soit sur vous, avec la miséricorde et la bénédiction de Dieu, de la part de l'écrivain de cette lettre, de la part de sa mère, de ses enfants, de leur mère, de toutes les personnes de sa famille et de tous ses compagnons.

« Et ensuite : J'ai lu vos questions, je vous adresse mes réponses.

« Vous me demandez des renseignements sur l'origine des chevaux arabes; mais vous êtes donc comme la fente d'une terre desséchée par le soleil, et qu'une pluie, fût-elle abondante, ne peut jamais parvenir à rassasier.

« Cependant, pour étancher, s'il est possible, votre soif [de connaître], je vais, cette fois, remonter à la tête de la source. L'eau y est toujours plus abondante et plus pure.

« *Sachez donc que, chez nous, il est admis que Dieu a créé le cheval avec le vent, comme il a créé Adam avec le limon.*

« Ceci ne peut être discuté. Plusieurs prophètes (sur eux soit le salut!) ont proclamé ce qui suit :

« Lorsque Dieu voulut créer le cheval, il dit au vent du sud :

«—*Je veux faire sortir de toi une créature, condense-toi,*»

« Et le vent se condensa.

« Puis vint l'ange Gabriel ; il prit une poignée de cette matière et la présenta à Dieu, qui en forma un cheval bai brun ou alezan brûlé (*koummite* — rouge mêlé de noir), en s'écriant :

« —*Je t'ai appelé cheval* (frass) [1], *je t'ai créé arabe, et je t'ai donné la couleur koummite; j'ai attaché le bonheur aux crins qui tombent entre tes yeux; tu seras le seigneur* (sid) *de tous les autres animaux. Les hommes te suivront partout où tu iras : bon pour la poursuite comme pour la fuite, tu voleras sans ailes; sur ton dos reposeront les richesses, et le bien arrivera par ton intermédiaire.*

« Puis il le marqua du signe de la gloire et du bonheur, *ghora* [pelote en tête, étoile au milieu du front].

« Voulez-vous savoir maintenant si Dieu a créé le cheval avant l'homme, ou s'il a créé l'homme avant le cheval? Écoutez :

« Dieu a créé le cheval avant l'homme, et la preuve, c'est que, l'homme étant la créature supérieure, Dieu devait lui donner tout ce dont il avait besoin avant de le créer lui-même.

« *La sagesse de Dieu indique qu'il a fait tout ce qui est sur la terre pour Adam et sa postérité.*

« En voici encore un témoignage :

« Lorsque Dieu eut créé Adam, il l'appela par son nom et lui dit :

« — Choisis entre le cheval et *borak* [2].

[1] *Frass*, cheval. Le pluriel est *khéil*. Ce mot viendrait, disent les savants, du substantif *ikhetïal*, qui signifie *fierté*. On aurait ainsi nommé les chevaux arabes à cause de la fierté de leur démarche.

[2] *Borak* est l'animal qui servit de monture à Mohammed lors de son

« Adam répondit : « Le plus beau des deux est le cheval. »

« Et Dieu lui répliqua :

« — *C'est bien, tu as choisi ta gloire et la gloire éternelle de tes enfants; tant qu'ils existeront, ma bénédiction sera sur eux, car je n'ai rien créé qui me soit plus cher que l'homme et le cheval.*

« Dieu a également créé le cheval avant la jument; mes preuves sont que le mâle est plus noble que la femelle, et qu'il est, en outre, plus vigoureux et plus résistant. Quoique tous deux soient d'une même espèce, l'un est plus *passionné* que l'autre, et c'est l'habitude de la puissance divine de créer le plus fort le premier. Ce que le cheval désire le plus, c'est le combat et la course; aussi est-il préférable pour la *guerre*, parce qu'il est plus rapide que la jument, plus dur à la fatigue, et qu'il partage tous les sentiments de haine ou de tendresse de son cavalier. Il n'en est pas ainsi de la jument. Qu'un cheval et une jument soient atteints d'une blessure semblable, et telle qu'elle doive entraîner la mort, le cheval résistera jusqu'à ce qu'il ait pu conduire son maître loin du champ de bataille; la jument, au contraire, tombera tout de suite et sur place, sans pouvoir attendre. Il n'y a pas de doute à élever là-dessus, c'est un fait constaté par les Arabes; j'ai vu le cas se présenter souvent dans nos combats, *et je l'ai moi-même éprouvé.*

« Ceci admis, passons à autre chose. Dieu a-t-il créé les chevaux arabes avant les chevaux étrangers (*berradine*), ou bien a-t-il créé les chevaux étrangers avant les chevaux arabes?

« Comme conséquence de mon premier raisonnement, tout porte à croire qu'il a créé les chevaux arabes les premiers, parce qu'ils sont incontestablement les plus nobles.

voyage à travers les cieux. Il ressemblait à un mulet, et n'était ni mâle ni femelle.

D'ailleurs, le *berdoune* n'est qu'une espèce d'un genre, et le Dieu tout-puissant n'a nulle part créé l'espèce avant le genre.

« Maintenant, d'où proviennent les chevaux arabes d'aujourd'hui?

« Beaucoup d'historiens racontent qu'après Adam, le cheval, comme tous les animaux, la gazelle, l'autruche, le buffle et l'âne, ont vécu à l'état sauvage. Suivant eux encore, le premier qui, après Adam, monta le cheval, fut *Ismaïl*, le père des Arabes. Il était fils de notre seigneur Abraham, le chéri de Dieu. Dieu lui apprit à appeler les chevaux, et, lorsqu'il l'eut fait, tous accoururent à lui. Il s'empara alors des plus beaux, des plus fiers, et les dompta.

« Mais, plus tard, grand nombre de ces chevaux dressés et employés par Ismaïl perdirent avec le temps de leur pureté. Une seule race fut accueillie dans toute sa noblesse par Salomon, fils de David, et c'est celle appelée *Zad-el-Rakeb* (le cadeau, la provision du cavalier), à laquelle tous les chevaux arabes actuels doivent leur origine. Voici comment :

« On prétend que des Arabes de la tribu des Azed vinrent à Jérusalem la noble, complimenter Salomon sur son mariage avec la reine de *Saba*. Leur mission accomplie, ils lui tinrent ce langage :

« — O prophète de Dieu! notre pays est éloigné, nos provisions sont épuisées, vous êtes un grand roi, accordez-nous-en de suffisantes pour retourner chez nous.

« Salomon fit alors venir de ses écuries un magnifique étalon issu de la race d'Ismaïl, et les congédia en leur disant :

« — Voilà les provisions que je vous donne pour votre voyage; quand la faim se fera sentir parmi vous, faites du bois, allumez du feu, placez votre meilleur cavalier sur ce cheval et armez-le d'une bonne lance; vous aurez

à peine réuni votre bois et allumé le feu, que vous le verrez reparaître avec le produit d'une chasse abondante. Allez, et que Dieu vous couvre de sa protection.

« Les Azed se mirent en route ; à la première halte, ils firent ce que leur avait prescrit Salomon, et ni zèbre, ni gazelle, ni autruche, ne purent leur échapper. Éclairés alors sur la valeur de l'animal dont le fils de David leur avait fait présent, ces Arabes, rentrés chez eux, le consacrèrent à la reproduction, soignèrent les accouplements, et obtinrent ainsi cette race à laquelle ils donnèrent par reconnaissance le nom de *Zad-el-Rakeb* (le viatique du cavalier).

« Cette race est celle dont la haute renommée se répandit plus tard dans le monde entier[1].

« En effet, elle se propagea en Orient et en Occident à la suite des Arabes qui pénétrèrent plus tard jusqu'aux extrémités de l'Occident et de l'Orient. Longtemps avant l'islamisme, *Hamir-Aben-Melouk* et ses descendants régnèrent sur l'Occident pendant cent ans; c'est lui qui fonda *Medaina* et *Saklia*.

« *Chedad-Eben-Aâd* s'empara des pays jusqu'à l'extrémité du Moghreb, et y bâtit des villes et des ports.

« *Afrikes*, qui donna son nom à l'Afrique, conquit jusqu'à Tandja (Tanger), tandis que son fils Chamar s'empara de l'Orient jusqu'à la Chine, entra dans la ville de *Sad* et la détruisit. C'est pour cela, et depuis cette époque, que ce lieu fut appelé *Chamar-Kenda*, parce que *kenda* veut dire, en persan, *il a détruit;* d'où les Arabes, par corruption, ont fait *Samarkand*.

« Depuis l'islamisme, les nouvelles invasions des musulmans étendirent encore la réputation des chevaux arabes en Italie, en Espagne et même jusqu'en France, où, sans aucun doute, ils ont laissé de leur sang. Mais ce qui a sur-

[1] Elle se distingue par la largeur du conduit respiratoire, qui lui permet d'exécuter des courses fabuleuses.

tout peuplé l'Afrique de chevaux arabes, c'est d'abord l'invasion de *Sidi-Okba*, et, plus tard, les invasions successives des cinquième et sixième siècles de l'hégire. Avec *Sidi-Okba*, les Arabes n'avaient fait que camper en Afrique, tandis que dans les cinquième et sixième siècles, ils y sont venus comme colons, pour s'y installer avec leurs femmes et leurs enfants, avec leurs chevaux et leurs juments. Ce sont ces dernières invasions qui ont établi sur le sol de l'Algérie les tribus arabes, notamment les *Mehall*, les *Djendel*, les *Oulad-Mahdi*, les *Douaouda*, etc., etc., qui se sont répandues partout, et constituèrent la véritable noblesse du pays. Ce sont même ces invasions qui ont transplanté le cheval arabe jusque dans le Soudan, et peuvent nous faire dire, avec raison, que la race arabe est une, en Algérie comme en Orient.

« Ainsi donc, l'histoire des chevaux arabes peut se diviser en quatre grandes époques :

« 1° D'Adam à Ismaïl ;

« 2° D'Ismaïl à Salomon ;

« 3° de Salomon à Mohammed ;

« 4° De Mohammed jusqu'à nous.

« On conçoit cependant que la race de l'époque principale, celle de Salomon, ayant été forcément divisée en plusieurs branches, il a dû s'établir, par le climat, le plus ou moins de soins et la nourriture, des différences, ainsi qu'il s'en est établi dans l'espèce humaine. La couleur de la robe a varié aussi sous l'empire des mêmes circonstances ; l'expérience a prouvé aujourd'hui aux Arabes que, dans les localités où le terrain est pierreux, les chevaux sont en général gris, et que, dans celles où le terrain est blanc (*ard Béda*), la plupart sont blancs ; j'ai souvent constaté moi-même la justesse de ces observations.

« Je n'ai plus, à présent, qu'une question à vider avec vous.

« Vous me demandez à quels signes, chez les Arabes, on reconnaît un cheval noble, un buveur d'air.

« Voici ma réponse :

« Le cheval d'origine pure se distingue, chez nous, par la finesse des lèvres et du cartilage inférieur du nez, par la dilatation des narines, par la maigreur des chairs qui entourent les veines de la tête, par l'attache élégante de l'encolure, par la douceur des crins, des poils et de la peau, par l'ampleur de la poitrine, la grosseur des articulations et la sécheresse des extrémités. Suivant les traditions de nos ancêtres, on doit cependant le reconnaître par les indices moraux, bien plus encore que par ces signes extérieurs. Par les signes extérieurs, vous pouvez préjuger la race; par les indices moraux seulement, vous aurez la confirmation du soin extrême apporté dans les accouplements, de l'intérêt qu'on aura pris à proscrire impitoyablement les mésalliances.

« *Les chevaux de race n'ont point de malice.* Le cheval est le plus beau des animaux; mais son moral, d'après nous, sous peine de dégénérescence, doit répondre à son physique. Les Arabes en sont tellement convaincus, que, si un cheval ou une jument ont donné une preuve incontestable de vitesse extraordinaire, de sobriété remarquable, d'intelligence rare ou d'attachement précieux à la main qui les nourrit, ils feront tous les sacrifices imaginables pour en tirer race, persuadés que les qualités qui les ont distingués se représenteront chez leurs produits.

« *Nous admettons donc qu'un cheval est véritablement noble quand, en sus d'une belle conformation, il réunit le courage à la fierté, et qu'il resplendit d'orgueil au milieu de la poudre et des hasards.*

« *Ce cheval chérira son maître et ne voudra, le plus souvent, se laisser monter que par lui.*

« *Il n'urinera ni ne fera d'ordures tant qu'il le portera.*

« *Il ne mangera point les restes d'un autre cheval.*

« *Il éprouvera du plaisir à troubler, avec ses pieds, l'eau limpide qu'il pourra rencontrer.*

« *Par l'ouïe, par la vue et par l'odorat, aussi bien que par son adresse et son intelligence, il saura préserver son maître des mille accidents qui sont possibles à la chasse ou à la guerre.*

« *Et, enfin, partageant les sensations de peine ou de plaisir de son cavalier, il l'aidera au combat en combattant lui-même, et fera, partout et sans cesse, cause commune avec lui* (ikatel-ma-Rakebhou).

« Voilà les indices qui témoignent de la pureté d'une race.

« Nous possédons, sur les qualités des chevaux, des histoires nombreuses : de toutes, il ressort que le cheval est la plus noble des créatures après l'homme, la plus patiente, la plus utile. Il se nourrit de peu, et, si on le considère sous le rapport de la force, nous le trouvons encore au-dessus de tous les autres animaux. Le bœuf le plus robuste peut porter un quintal; mais, si vous placez ce poids sur son dos, il ne marchera plus qu'avec effort et ne pourra courir. Le cheval, lui, porte un homme fait, un cavalier vigoureux, avec un drapeau, des armes et des munitions, des provisions pour tous les deux, et il court un jour entier, et plus, sans boire ni manger. C'est avec son secours que l'Arabe peut sauver ce qu'il possède, s'élancer sur l'ennemi, suivre ses traces, le fuir, défendre sa famille ou sa liberté. Supposez-le riche de tous les biens qui font le bonheur de la vie, rien ne pourra le protéger que son cheval.

« Comprenez-vous maintenant l'amour immense des Arabes pour le cheval! Il n'est qu'égal aux services que celui-ci leur rend. Ils lui doivent leurs joies, leurs victoires; aussi l'ont-ils toujours préféré à l'or et aux pierres précieuses. — Tant que dura le paganisme, ils l'aimèrent par

intérêt et seulement parce qu'il leur procurait gloire et richesses; mais, lorsque le prophète en eut parlé avec les plus grands éloges, cet amour instinctif s'est transformé en devoir religieux. L'une des premières paroles qu'il prononça au sujet des chevaux, est celle que la tradition lui prête lorsque plusieurs tribus de l'Yémen vinrent accepter ses dogmes et lui offrir, en signe de soumission[1], cinq juments magnifiques appartenant aux cinq différentes races que possédait alors l'Arabie.

« On rapporte que Mohammed sortit de sa tente pour recevoir les nobles animaux qui lui étaient envoyés, et que, tout en les caressant de la main, il s'exprima ainsi :

« — *Soyez bénies, ô les filles du vent!* »

« Plus tard, l'envoyé de Dieu (Rassoul Allah) a ajouté :

« — *Celui qui entretient et dresse un cheval pour la cause de Dieu est compté au nombre de ceux qui font l'aumône le jour et la nuit, en secret ou en public. Il en sera récompensé : tous ses péchés lui seront remis et jamais la crainte ne viendra déshonorer son cœur.*

« Maintenant, je prie Dieu qu'il vous accorde un bonheur qui ne passe jamais. Conservez-moi votre amitié. Les sages, parmi les Arabes, ont dit :

« Les richesses peuvent se perdre;
« Les honneurs sont une ombre qui se dissipe;
« Mais les vrais amis sont un trésor qui reste. »

« Celui qui a écrit ces lignes avec une main que la mort doit dessécher un jour, c'est votre ami, le pauvre devant Dieu :

« SID-EL-HADJ, ABD-EL-KADER, BEN-MAHYEDDIN.

« Damas, fin de Deul-Kada 1274 (fin d'août 1857).

[1] Ne serait-ce pas là l'origine des chevaux de soumission (*gada*), que, dans les pays musulmans, le vaincu doit offrir au vainqueur?

« *P. S.* Pour l'intelligence de notre correspondance, permettez-moi de vous donner un avis.

« Le nom de *frass* ne s'applique pas seulement à la femelle du cheval, comme c'est l'habitude en Algérie; il désigne aussi bien le mâle que la femelle. Si l'on veut spécifier une jument, il faut donc dire une *frass femelle;* si l'on veut parler d'un cheval, on dit un *frass mâle.* C'est là l'usage chez les vrais Arabes (*Arabes-es-sahh*). Régulièrement, jument se dit *hadjra,* et cheval, *hossan.* »

En lisant ce curieux document, on aura sans doute remarqué l'ensemble singulier de faits légendaires, de notions d'histoire naturelle, ici vraies, là fabuleuses, à la façon de Pline et d'Aristote, le tout dominé par des idées religieuses.

C'est de l'histoire comme l'écrivent les Orientaux, et avec eux les Arabes de l'Ouest ; car les uns et les autres, mis jusqu'ici hors la loi du progrès par la séquestration volontaire ou forcée en dehors du mouvement intellectuel qui s'accomplit en Europe, les uns et les autres en sont encore, pour les sciences et les lettres, où les ont laissés leurs pères de Bagdad ou de Grenade.

Or, il est remarquable que plus un Arabe est savant, plus les pages qu'il écrit sont empreintes de cette étrangeté qui, pour un lecteur habitué à la clarté de notre manière européenne, a besoin d'être dégagée de son inconnu poétique, et commentée pour être ramenée à l'exactitude d'un document ayant valeur historique ou scientifique dans le sens que nous donnons à ces mots.

Ainsi, à première vue, la lettre qu'on vient de lire n'est qu'un fragment détaché d'un conte oriental; il s'y cache cependant des vérités incontestables, et, sous la tradition, altérée ou symbolisée, des enseignements que nous aurions peut-être tort de dédaigner.

C'est ici surtout que la lettre tue et que l'esprit vivifie; cherchons donc l'esprit sous la lettre.

Dieu a créé le cheval avec le vent, symbole de la vitesse, qui, pour un Arabe, est la qualité première de son coursier. Les poëtes grecs vivaient sur cette idée : c'était le vent qui fécondait les cavales de la Thessalie, les plus vites de l'antiquité; et peut-être que ces cavales avaient été importées en Grèce, de Syrie ou d'Arabie, avec la fabuleuse généalogie que leur donnent à la fois les poëtes des deux pays. A ce compte, et l'histoire vraie est ici d'accord avec la légende, les chevaux arabes auraient été, « ce qu'ils sont encore sur leur sol natal, » les chevaux les plus vites, donc les meilleurs du monde.

Les Arabes, qui n'entendent point et ne font pas la guerre comme nous, par masses compactes et serrées, impassibles même au besoin, mais par charges désordonnées, et pour qui la fuite en débandade n'est point un déshonneur, les Arabes doivent, avant tout, aimer le buveur d'air et le préconiser. « Le buveur d'air, disent-ils, est au combat le premier sur l'ennemi ; après la victoire, le premier au pillage, et, en cas de défaite, le premier loin du danger. »

Un poëte a dit :

« Il y a des choses qu'un roi intelligent ne doit jamais négliger : la première, c'est un cheval qui, par sa vitesse, sache le dérober à l'ennemi quand il n'a pu vaincre. »

Le cheval favori du prophète se nommait *Ouskoub* (le Torrent), du mot *sakab* (l'eau qui coule avec vitesse).

L'intervention de l'ange Gabriel dans la création du cheval, recommande cet animal aux soins des vrais croyants, car l'ange Gabriel est l'incessant intermédiaire de Dieu et des prophètes, et particulièrement de Mohammed. Or, c'est par le cheval, et avec le cheval seulement, que les peuples musulmans pouvaient accomplir cette immense émigration,

cette guerre de propagande, à l'est jusqu'en Chine, à l'ouest jusqu'à l'Océan, qu'il était dans l'esprit de Mohammed de leur imposer. Il fallait donc que le cheval fût pour eux un animal sacré, un instrument de guerre providentiel, créé par Dieu dans un but tout spécial, d'une essence plus noble que celle dont il avait formé les autres animaux.

Ne point faire naître le cheval selon la loi commune envelopper, au contraire, sa création d'un symbolisme qui échappe à l'histoire naturelle pour s'égarer dans les mystères de la légende, le mettre ainsi sous la sauvegarde d'un respect religieux, c'était bien comprendre, et le résultat l'a prouvé, l'esprit du peuple sur lequel Mohammed voulait et devait agir.

Le Koran, en parlant des chevaux, les appelle *El-Khéir* (le bien par excellence), et, de ce simple mot, les commentateurs de la Sourate, *sad*, en sont arrivés à conclure : « qu'un Arabe doit aimer les chevaux comme une partie de son propre cœur, et leur sacrifier, pour les entretenir, jusqu'à la nourriture de ses propres enfants. »

On ferait un volume des phrases détachées du livre sacré ou des *hadites* du prophète (de ses conversations conservées par la tradition) et de leurs commentaires, qui, sous forme de préceptes et de maximes, imposent comme un devoir religieux l'amour du cheval aux musulmans.

Je n'en citerai que quelques-unes :

« Les bénédictions, les bons succès et un riche butin seront attachés au toupet des chevaux jusqu'au jour de la résurrection.

« Celui qui entretient un cheval pour la guerre sainte dans la voie du Dieu très-haut, augmente le nombre de ses bonnes œuvres. La faim et la soif de ce cheval, l'eau qu'il boit et la nourriture qu'il mange, chacun de ses poils et le moindre pas qu'il fait, jusqu'à son urine et son crottin, tout pèsera dans la balance au jour du jugement dernier. »

« Le cheval fait trois prières par jour.

Le matin, il dit : « O mon Dieu! rends-moi cher à mon maître. »

« A midi : « Fais du bien à mon maître pour qu'il m'en « fasse. »

« Le soir : « Fais qu'il gagne le paradis sur mon dos. »

C'était sans doute sous l'impression de ces dernières paroles que *El-Doumayry* écrivait dans son histoire des animaux, *Hayat-el-hayouan :* « Le cheval est l'animal qui, par son intelligence, se rapproche le plus de l'homme. » A ce propos, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que les Arabes, quand ils ont avancé cette proposition, connaissaient cependant très-bien les animaux qui, chez nous, passent pour les plus intelligents, tels que l'éléphant, le chien, etc., etc.

D'où cela vient-il donc? Ne serait-ce point que les Arabes, par leur vie intime avec le cheval, ont su développer chez lui des facultés dont nous ne nous doutons même pas, nous qui n'accordons à cet animal qu'un instinct de mémoire? Chez eux, en effet, le cheval est un ami de la famille; chez nous, au contraire, ce n'est qu'un meuble de luxe ou un instrument de travail, que nous changeons par caprice ou par intérêt, témoin notre proverbe : « On ne se marie pas avec son cheval. » L'Arabe, lui, se marie avec son cheval.

Quoi qu'il en soit, les maximes citées plus haut tendent toutes vers ce but : identifier l'homme avec le cheval. N'allez pas croire, cependant, que c'est là tout : il fallait encore que le cheval fût le compagnon du croyant seul, à l'exclusion de tout infidèle; et l'on comprend, sans qu'il soit besoin de la développer, la portée politique de cette exclusion. Dieu a dit :

« Le cheval sera chéri par tous mes esclaves; il fera le désespoir de tous ceux qui ne suivent pas mes lois, et je ne

placerai sur son dos que des hommes qui me connaîtront, que des hommes qui m'adoreront. »

Il va sans dire que les chefs musulmans sont tous partis de là pour prohiber, au nom de Dieu, la vente des chevaux arabes aux chrétiens, sous peine de péché et de damnation. Ces ordres, d'origine divine, ont été, je le sais, enfreints dans quelques pays. L'Arabe aime l'argent, c'est vrai ; mais n'en restez pas moins convaincus qu'on n'a, la plupart du temps, cru nous vendre que des animaux inférieurs, et que les chevaux ou juments dont les nobles et précieuses qualités auront été constatées, soit pour la vitesse, soit pour la reproduction, ne seront jamais, et n'importe à quel prix, livrés à des étrangers. Le possesseur, consentirait à s'en défaire, qu'au nom de l'intérêt général la tribu entière s'y opposerait. Voilà la vérité, et voilà ce qui explique peut-être le discrédit dans lequel les chevaux arabes paraissent être tombés en Europe. On n'y voit, à peu près, que les chevaux dont les Arabes ne veulent pas.

Mais c'est assez sur ce sujet; abordons un autre ordre d'idées.

L'émir Abd-el-Kader prétend que le cheval a été créé *koummite*, rouge mêlé de noir, c'est-à-dire bai brun, ou alezan brûlé. Dégagée de ses nuages, cette assertion aura du moins l'avantage de prouver que ces robes ont, de tout temps, été considérées par les Arabes comme indiquant des qualités supérieures. C'est une idée fixe chez un peuple aussi observateur; on y revient souvent.

Le prophète a dit :

« Si, après avoir rassemblé tous les chevaux des Arabes, je les faisais courir ensemble, c'est l'*euchegueur meglouk* (l'alezan fermé-brûlé) qui les devancerait tous. »

Moussa, le célèbre conquérant de l'Afrique et de l'Espagne, aurait dit encore :

« De tous les chevaux de toutes mes armées, celui qui

a le mieux supporté les fatigues et les misères de guerre, c'est le bai franc (*hameur somm*). »

Et le prophète aurait ajouté :

« Si tu as un alezan foncé (brûlé), amène-le pour le combat, et, si tu n'as qu'un chétif alezan, amène-le tout de même. »

De tout ceci il ressort évidemment que les traditions légendaires et l'expérience s'entendent parfaitement pour accorder une grande supériorité aux robes franches et foncées; on ne paraît nulle part tenir en grand honneur les robes claires et lavées. La robe du cheval serait donc un indice de ses qualités.

La longue expérience de Mohammed le prophète et celle du conquérant Moussa avaient dû les mettre à même de se prononcer en toute connaissance de cause, et leur opinion, confirmée par celle de tous les Arabes, les meilleurs cavaliers du monde et les hommes les plus intéressés à bien étudier les chevaux, qui sont, en définitive, leur honneur et leur vie, vaut bien la peine qu'on la prenne en quelque considération.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le cheval koummite (rouge mêlé de noir, alezan ou bai) est, entre tous, préféré par les Arabes. S'il m'était permis de m'appuyer sur mon expérience personnelle, je ne craindrais pas d'avancer que, s'il y a là préjugé, je le partage avec eux. Ce qui peut, d'ailleurs, sembler un préjugé à cet égard, en est-il bien un en réalité?

On m'accordera certainement que tous les individus d'une même espèce sont, à l'état sauvage, de couleur identique et doués de qualités instinctives générales, inhérentes à leur race. Ces couleurs et ces qualités ne subissent d'altération et de mélange que sous l'empire de l'esclavage et de ses effets; de telle sorte que ceux de ces individus qui, par un retour mieux constaté qu'expliqué, reprennent la

couleur de leurs premiers pères, se distinguent également par des qualités natives mieux accusées (la race canine en fournit la preuve). D'où il suit qu'un certain nombre d'individus domestiques étant donné, de robes semblables et de qualités dominantes, on pourrait en conclure que cette robe et ces qualités étaient celles de leur race à l'état sauvage.

Or, pour les chevaux arabes qui nous occupent, s'il est vrai que ceux d'entre eux de poil rouge mêlé de noir sont doués d'une vitesse supérieure, n'en pourrions-nous pas inférer que c'étaient là la couleur uniforme et les qualités natives de leurs pères? Je soumets humblement ces observations à la science.

Abd-el-Kader nous apprend encore qu'il est constaté par les Arabes que les chevaux changent de couleur selon le sol où ils vivent. N'est-il pas possible, en effet, que, sous l'influence d'une aération plus ou moins active, d'eaux plus ou moins vives, d'une nourriture plus ou moins riche, selon qu'elle est produite par un sol plus ou moins fécond en certains principes, le pelage du cheval se modifie? Tout le monde sait qu'une robe étant donnée, la couleur de cette robe change de ton, de nuance, en raison du lieu où vit l'animal, de l'état de sa santé, de l'eau dont on l'abreuve, de la qualité de ses aliments, et surtout des soins qu'on lui donne. Il y a peut-être dans tout cela une leçon d'histoire naturelle qu'il ne faut pas dédaigner; car, si le milieu dans lequel vit un cheval agit sur son poil, il doit inévitablement agir aussi et à la longue sur ses formes et sur ses qualités.

Ceci posé, la dernière proposition de la lettre de l'émir Abd-el-Kader, sur laquelle il y a lieu de s'arrêter, est celle qui classe l'histoire des chevaux arabes en quatre époques : 1° d'Adam à Ismaïl, 2° d'Ismaïl à Salomon, 3° de Salomon à Mohammed, 4° de Mohammed à nos jours.

Cette histoire est celle du peuple arabe tout entier, tant ce peuple s'est identifié avec le cheval, son compagnon nécessaire, indispensable. D'Adam à Abraham, les Arabes n'existent pas encore; c'est la période des peuples pasteurs. Point de guerres, sanglantes du moins, point de pillages. Le cheval n'y apparaît qu'au jour de la création; il n'a point de rôle à jouer, si ce n'est comme tête de bétail dans les troupeaux, comme pacifiquement employé au service domestique; mais, dans la seconde période, avec Ismaïl, son rôle change : Ismaïl, c'est le bâtard, le déshérité; il a été abandonné dans le désert; sa vie sera celle de la lutte; il sera en guerre ouverte avec l'humanité tout entière, parce qu'en somme il lui faudra bien vivre sur ce sol où il a été relégué, sans compter que cette nécessité de combattre pour vivre donne, en même temps, satisfaction au ressentiment qu'il garde à ses frères, les héritiers, à son détriment, du champ paternel.

On lit dans la Bible :

« Lorsque Agar (*Hadjira* en arabe) fut envoyée dans le désert, un ange lui apparut et lui dit :

« — *Je multiplierai ta postérité, et elle sera innombrable; tu enfanteras un fils que tu appelleras Ismaïl; il sera un homme farouche; il lèvera la main sur tous et tous lèveront la main sur lui, et il dressera sa tente à l'encontre de ses frères.* »

Ismaïl est la personnification du peuple arabe; il appelle à lui les chevaux, il choisit les meilleurs, il les dresse à la course, à la chasse, au combat.

C'est par eux qu'il vivra du butin des riches caravanes qui se hasarderont sur son territoire, et qu'il fera des invasions, du pays *de la soif et de la faim*, au pays de l'abondance. Le cheval l'a fait roi du désert; en retour, il en a fait son compagnon, son ami; entre eux, il y a solidarité d'intérêts.

Cependant, les Arabes, pressés à l'est par les grandes armées des rois d'Assyrie, au nord par le peuple de Dieu, les uns absorbés et décimés dans ces grandes luttes, les autres internés dans leur presqu'île aride et divisés par des scissions intestines, les Arabes dégénèrent, et, avec eux, leurs chevaux s'abâtardissent. C'est à Jérusalem la noble, la légende dit dans les écuries de Salomon, que se sont conservés les seuls types de la race.

Des voyageurs, peut-être des conducteurs de caravanes, comme il en arrivait alors en si grand nombre à Jérusalem, reçoivent en présent quelques chevaux, dont ils ignorent même la valeur et les qualités; mais, sous l'influence de la paix, le commerce a retrouvé les chemins oubliés de l'Asie centrale aux ports de la Syrie, et les Arabes, intéressés à faire cause commune, se reconstituent par des alliances de tribu à tribu. Les chevaux suivent encore cette phase de leur fortune.

Plus tard, nouvelle dégénérescence par suite d'immigration en Arabie d'étrangers, juifs et chrétiens, et de dissidences entre les Arabes eux-mêmes. Quelques tribus nobles et puissantes, celle des *Korayche*, par exemple, la plus puissante et la plus noble entre toutes, avaient conservé, marchant de pair avec leur dignité originelle, l'amour traditionnel du cheval. Mais, pour que l'œuvre de Mohammed pût s'accomplir, cet amour de quelques-uns, il fallait l'étendre à tous, le populariser, en même temps qu'il fallait condenser en une unité nationale les éléments disparates dont se composaient alors les peuples de l'Arabie. Nous avons vu avec quelle insistance le prophète revient, dans le Koran, dans ses conversations et dans ses enseignements, sur cette nécessité, et comment enfin il a fait, des soins à donner au cheval, une obligation de la vie musulmane, un culte pour le croyant. Aussi, de son hégire à nous, les chevaux arabes n'ont pu que s'améliorer. N'a-t-il pas dit :

« Celui qui nourrit et soigne un cheval pour le triomphe de la religion fait un prêt magnifique à Dieu[1]. »

Il ne me reste plus qu'un mot à dire sur le portrait du cheval de race que fait Abd-el-Kader. L'émir comprend, à la fois, et comme inséparables les unes des autres, les qualités physiques et les qualités morales. Suivant lui, les qualités physiques ne constitueront point un cheval parfait. Il faut que, par son intelligence, par son affection pour celui qui le nourrit, le soigne et le monte, *il ne fasse qu'un avec lui*. Demander ces qualités au cheval de race, c'est tout simplement le placer, dans l'ordre intellectuel, immédiatement

[1] Dans un rapport fait à notre belle Société zoologique d'acclimatation, sur la lettre de l'émir Abd-el-Kader, que je lui avais communiquée, le savant Richard (du Cantal) s'exprime encore ainsi : « Mahomet, aussi profond politique que guerrier habile, comprit que le cheval devait jouer un rôle trop important dans les guerres qu'il soutenait, pour ne pas employer un moyen nouveau de faire multiplier et perfectionner ce précieux animal; il eut l'idée de faire intervenir la religion dans l'art difficile de l'élever et de le gouverner. Le sentiment religieux, quelle que soit d'ailleurs son origine, n'est-il pas l'un des mobiles les plus puissants et les plus énergiques du cœur humain? Quels grands événements ne se sont pas accomplis dans la vie des nations comme dans celle des individus, sous l'influence des idées religieuses? Elles peuvent donner aux existences les plus modestes, aux âmes les plus timides, la bravoure la plus héroïque, l'abnégation la plus absolue. Quelles preuves les chrétiens, les martyrs surtout, n'ont-ils pas données de ce que j'avance ici, au commencement du christianisme, comme à toutes les époques de cette religion divine?

« Mahomet, en promettant le paradis à ceux qui traitaient les chevaux comme il le désirait, dans l'intérêt de sa puissance, de sa force et de sa gloire, trouva le meilleur moyen de faire multiplier et perfectionner les types de remonte de sa cavalerie. Chez un peuple croyant comme le peuple arabe, il n'était pas possible d'employer un plus puissant encouragement. Si nous avions une histoire bien faite et exacte de l'origine du cheval arabe perfectionné, j'ai la persuasion que cette amélioration daterait surtout du prophète, et l'opinion d'Abd-el-Kader me paraît formelle sur ce point. *Avec leurs idées religieuses, non-seulement les Arabes ont fait le premier et le meilleur cheval de guerre du monde*, mais ils ont conservé le monopole de sa production. *Toutes les autres nations vont dans les pays mahométans acheter les étalons aptes à perfectionner leurs races.* »

après l'homme, comme, d'après la légende, il a été immédiatement placé après lui dans la création.

Nous sommes loin de ces appréciations, je le sais; mais n'en sommes-nous pas trop loin?

LE CHEVAL BARBE

Il vit entre le ciel et le sable.

Appelez-le maintenant Arabe, Barbe, Turc, Persan, etc., peu importe; toutes ces dénominations ne sont que des prénoms; le nom de famille est *Cheval d'Orient.*

L'autre famille en deçà de la Méditerranée, c'est la race d'Europe.

Nous avons entendu dire souvent que le cheval de nos possessions africaines, dont nous avons essayé de faire apprécier les rares qualités, était bien inférieur au cheval arabe. Malgré une conviction fondée sur une longue expérience et de sérieuses études, nous nous sommes fait un devoir d'accueillir et de discuter une opinion qui se produisait avec autorité. Nous avons voulu prendre pour arbitre dans cette question un homme que son intelligence, ses habitudes, sa vie tout entière, rendent souverainement compétent en matière chevaline : l'émir Abd-el-Kader. Nous avons adressé à cet homme de cheval par excellence, une lettre où nous exprimions franchement les objections que chacune de nos assertions rencontrait. C'est la réponse à cette lettre que nous publions aujourd'hui. On verra par ce curieux document que l'émir ne se borne pas à confirmer ce que nous avons avancé; qu'il développe, par des réflexions ou par des faits, toutes nos opinions. Suivant lui, le cheval berbère, loin d'être une dégénérescence du cheval arabe, lui serait au contraire supérieur. Les Berbères auraient autrefois occupé

la Palestine, c'est là qu'ils auraient élevé ce cheval, qui est devenu le modèle des chevaux de guerre. Amenés en Afrique par les vicissitudes de leur vie aventureuse, ils y auraient soigneusement conservé l'hôte de leurs tentes, l'instrument de leurs chasses, le compagnon de leurs combats. Leurs chevaux auraient gardé des qualités si éminentes qu'un souverain d'Asie, engagé dans une guerre périlleuse, aurait fait venir des coursiers berbères. Le lecteur appréciera la valeur de cette dissertation historique, qui, quelle que soit la manière dont on la juge, n'en a pas moins un incontestable intérêt.

Ce qui est certain, c'est que le cheval barbe doit au ciel sous lequel il se développe, à l'éducation qu'il reçoit, à la nourriture qu'on lui donne, aux fatigues qui lui sont familières, une vigueur qui lui permet d'égaler, sinon de surpasser, les chevaux les plus vantés de la Perse et de la Syrie. Appuyé sur la lettre que nous publions, nous nous croyons donc fondé à répéter aujourd'hui que tous les chevaux de l'Afrique et de l'Asie peuvent être confondus sous une dénomination commune. Nous opposons au cheval européen un seul cheval, le cheval d'Orient, que, grâce à la conquête de l'Algérie, nous croyons appelé à rendre chaque jour à notre pays des services plus efficaces et mieux appréciés.

Voici la lettre de l'émir Abd-el-Kader ; elle m'est parvenue de Brousse :

« Louange au Dieu unique ! son règne seul est éternel !

« Que le salut le plus complet et la bienveillance divine la plus parfaite soient étendues sur la personne de M. le général Daumas, de celui qui cherche avec ardeur la solution des difficultés les plus obscures ! Puisse Dieu le conduire et le protéger !

« Et ensuite, vous nous avez demandé notre opinion sur les chevaux barbes, leurs qualités et leur origine. Pour vous plaire, je me suis encore occupé de ces questions, et je ne

puis rien faire de mieux aujourd'hui que de vous envoyer des citations empruntées aux poésies du fameux Aâmrou-el-Kaïs, qui vivait peu de temps avant la venue du prophète. Elles ont trait à la supériorité des chevaux berbères, et je crois vous fournir là des preuves contre ceux qui soutiennent que ces admirables animaux n'ont que des qualité inférieures.

« Le poëte dit, en s'adressant au César empereur de Constantinople, dans une longue pièce de vers :

« Et je t'en réponds, si je viens à être rétabli roi, nous « ferons une course où tu verras le cavalier se pencher sur « la selle pour augmenter la vitesse de son cheval ;

« Une course à travers un espace foulé de tous côtés, « où l'on ne voit d'autres éminences pour diriger les voya- « geurs, que la bosse d'un vieux chameau nabathéen chargé « d'années et poussant de plaintifs mugissements.

« Nous serons, te dis-je, portés sur un cheval habitué aux « courses nocturnes, un cheval de race berbère ;

« Aux flancs sveltes comme un loup de Gada ; un cheval « qui presse sa course rapide, dont on voit les flancs ruisseler « de sueur.

« Lorsque, lâchant la bride, on l'excite encore en le frap- « pant avec les rênes de chaque côté, il précipite sa course « rapide, portant sa tête sur ses flancs et rongeant son « mors.

« Et lorsque je dis : Reposons-nous, — le cavalier s'ar- « rête, comme par enchantement, et se met à chanter, res- « tant en selle, sur ce cheval vigoureux, dont les muscles « des cuisses sont allongés et les tendons secs et bien sé- « parés. »

« Aâmrou-el-Kaïs est un des anciens rois arabes, qui s'efforça, pour combattre ses ennemis, de se procurer des chevaux berbères ; il doutait du succès, s'il lui fallait se fier aux qualités des chevaux arabes.

« Il n'est pas possible, suivant moi, de donner une preuve plus invincible de la supériorité des chevaux barbes ; après un semblable témoignage, il ne reste à celui qui le contesterait aucune allégation de quelque valeur à présenter.

« Les Berbères sont, d'après El-Massoudi, originaires des *Béni-Ghassan* et autres; certains auteurs avouent qu'ils viennent des *Béni-Lekhm* et des *Djouzam*. Leur première patrie fut la Palestine, d'où ils auraient été chassés par un roi de Perse. Ils émigrèrent vers l'Égypte, mais le souverain du pays leur en interdit le séjour ; ils franchirent alors le Nil et se répandirent dans les contrées qui sont à l'ouest et au delà du fleuve.

« Malek-ben-el-Merahel a dit que les Berbères forment une population très-nombreuse composée de *Hymiar*, de *Modher*, de *Coptes*, de *Amalkas* et de *Kanéan*, qui s'étaient réunis dans la province de *Scham* (Syrie) et avaient pris la dénomination de Berbères. Leur émigration dans le Maghreb, d'après cet historien, ainsi que d'après El-Massoudi, El-Souheïli et El-Zabari, est due à ce qu'Ifrikech les emmena avec lui à la conquête de la péninsule africaine.

« Ibn-el-Kelbi avance que les opinions se sont partagées sur le vétitable nom du chef sous les ordres duquel les Barbères émigrèrent de la Syrie vers le Maghrel. Selon cet auteur, les uns veulent que ce soit le prophète David, d'autres Youscha-ben-Enoun, d'autres Ifrikech, d'autres certains rois des Zobor.

« El-Massoudi ajoute qu'ils n'émigrèrent qu'après la mort de Goliath, qu'ils s'établirent dans la province de Barka-d'Y-frikia et dans le Maghreb, après avoir vaincu les *Frendj* (Francs); que de là ils envahirent la Sicile, la Sardaigne, les îles Baléares et l'Espagne ; puis qu'il fut convenu entre eux et les Frendj que ceux-ci occuperaient les villes, et que, quant à eux, ils s'établiraient dans les déserts qui s'étendent depuis Alexandrie jusqu'à l'Océan, Tanger et le pays de Sousse.

« Ibn-Abd-el-Berr dit que l'établissement des Berbères s'étendait depuis l'extrémité de l'Égypte, c'est-à-dire depuis les pays qui sont situés derrière Barka jusqu'à la mer Verte, et depuis la mer de l'Andalousie jusqu'à la fin des déserts qui touchent au Soudan. A cette limite, on trouve encore une peuplade, située entre les Habeuch (Abyssins) et les Zendy (Zanguebar) qui est connue sous le nom de Berbères. L'auteur du *Kamous* en fait mention, mais c'est une population très-peu considérable, dont l'histoire insignifiante et obscure ne contient aucun fait important.

« Le point essentiel ici, c'est la citation du poëte Aâmrou-el-Kaïs au sujet des chevaux berbères. Quant aux Berbères eux-mêmes, tout prouve qu'ils sont connus de temps immémorial, et qu'ils vinrent de l'Orient se fixer dans le Maghreb, où nous les retrouvons aujourd'hui.

« Et le salut sur vous, au commencement comme à la fin de cette lettre, de la part de votre ami Abd-el-Kader-Ben-Mahhyeddin. Que Dieu le couvre de sa protection !

« Brousse, le 1er de safer 1269. » — 1854.

Depuis que ceci est écrit, j'ai reçu une preuve confirmative de mon opinion sur l'excellence des chevaux barbes et sur leur parfaite égalité avec les autres chevaux d'origine orientale. La voici :

« Paris, le... 185...

« MON CHER GÉNÉRAL,

« Je vous transmets la copie du compte rendu des courses qui ont eu lieu à Alexandrie d'Égypte, le 25 juillet 1856. Je vous autorise tout à fait à l'insérer dans votre ouvrage comme un argument utile à l'appui de votre thèse sur l'excellence des chevaux barbes. Je vous ai raconté comment ces courses avaient eu lieu à la suite d'une conversation

que j'avais eue avec Mehemet-Ali, et dans laquelle le vice-roi d'Égypte m'avait plaisanté sur l'arrivée d'un cheval que mon frère Jules m'avait envoyé de Tunis.

« Agréez, etc.

« FERD. DE LESSEPS. »

DISTANCE PARCOURUE : 4 KILOMÈTRES 1/2 EN LIGNE DROITE

PREMIÈRE COURSE.

Cheval nejdi, gris pommelé, 4 ans 1/2, appartenant à Suby-Bey, monté par lui-même.

Cheval nejdi, né au Caire, bai, 9 ans, appartenant à M. Jules Pastré, monté par lui-même.

Cheval anézé, de Syrie, gris de fer, 3 ans 1/2, appartenant à M. Méreinier, monté par M. J. Dufey.

Cheval nejdi, né au Caire, appartenant à S. E. Moharrem-Bey, gendre de Mehemet-Ali, et monté par Terata-Tutemy-i-Bachi du Pacha.

Le cheval monté par M. Jules Pastré est arrivé le premier.

DEUXIÈME COURSE.

Cheval barbe, de Tunis, bai, 4 ans, appartenant à M. Ferd. de Lesseps, monté par lui-même.

Cheval nejdi, blanc, 6 ans 1/2, appartenant à M. Étienne Rolland, monté par M. J. Dufey.

Cheval nejdi, bai, 5 ans, appartenant à Subi-Bey, monté par lui-même.

Cheval nejdi, né au Caire, 7 ans, appartenant à S. E. Moharrem-Bey, monté par Cerkès-Osman-Sakallé.

Le cheval barbe monté par M. de Lesseps est arrivé le premier.

TROISIÈME COURSE.

Cheval nejdi, né au Caire, gris, 6 ans, appartenant à Hussein-Effendi, monté par lui-même.

Cheval nejdi, gris pommelé, 5 ans 1/2, appartenant au Dr Gaetani-Bey, monté par M. Ferd. de Lesseps.

Cheval nejdi, né au Caire, gris de fer, 6 ans, appartenant à M. W. Peel et monté par lui-même.

Cheval de Samos, bai, 9 ans, appartenant à Ibrahim-Effendi-Bimbachi, monté par lui-même.

Le cheval égyptien monté par Hussein-Effendi est arrivé le premier.

QUATRIÈME COURSE.

Cheval nejdi, né au Caire, bai, 8 ans, appartenant à M. Henricy, monté par M. Escalou.

Cheval égyptien, d'Atfé, bai, 8 ans, appartenant à M. Samuel Miur Junior, monté par M. Sanders.

Cheval nejdi, né au Caire, bai, 8 ans, appartenant à Turki-Bachi, monté par lui-même.

Cheval nejdi, gris, âgé de 4 ans, appartenant à M. Roquerbe, monté par M. Bartolomeo.

Le cheval nejdi monté par M. Bartolomeo est arrivé le premier.

RÉCAPITULATION DES CHEVAUX VAINQUEURS.

1re *Course.* — Cheval du Caire, appartenant à M. Pastré, monté par lui-même.

2e *Course.* — Cheval barbe, appartenant à M. Ferd. de Lesseps, monté par lui-même.

3e *Course.* — Cheval du Caire, appartenant à Hussein-Effendi, monté par lui-même.

4e *Course.* — Cheval nejdi, appartenant à M. Roquerbe, monté par M. Bartolomeo.

Suivant les conventions faites, les quatre chevaux vainqueurs ayant ensemble parcouru la même carrière, ont dû seuls fournir la cinquième course. Ils sont arrivés dans l'ordre suivant :

1° Cheval barbe, de Tunis, appartenant à M. Ferd. de Lesseps, monté par lui-même;

2° Cheval du Caire, appartenant à M. Jules Pastré, monté par lui-même;

3° Cheval nejdi, à M. Roquerbe, monté par M. Bartolomeo;

4° Cheval nejdi, à Hussein-Effendi, monté par lui-même.

Certifié l'exactitude du compte rendu ci-dessus :

Signé : FERD. DE LESSEPS.

Pour en finir avec le cheval barbe et donner, en sus des autres qualités qu'il possède, une idée exacte de sa force

et de son énergie, je ne puis mieux faire que de consigner ici quel a été le poids porté dans la plupart de nos expéditions par le cheval d'un chasseur d'Afrique.

POIDS PORTÉ PAR LE CHEVAL D'UN CHASSEUR D'AFRIQUE PARTANT EN EXPÉDITION.

	KILOGR.	HECTOGR.	DÉCAGR.
Cavalier armé et en tenue. . . .	82	»	»
Harnarchement avec le pistolet. .	24	»	»
Pain pour 2 jours.	1	5	»
Biscuit pour 3 jours.	1	6	5
Café pour 5 jours.	»	6	»
Sucre pour 5 jours.	»	6	»
Lard pour 5 jours..	1	»	»
Riz pour 5 jours.	»	3	»
Sel.	»	»	8
Fourrage roulé pour 5 jours.. . .	25	»	»
Orge pour 5 jours..	20	»	»
Trois paquets de cartouches. . . .	1	3	»
Quatre fers.	1	6	»
TOTAL. . .	159	6	3

159 kilogrammes, soit 19 de plus que le cheval d'un carabinier et 26 de plus qu'un cheval de cuirassier en France.

Il va sans dire que ce poids diminue à mesure qu'on s'éloigne de la garnison.

(Remis le 21 février 1847, par le colonel Duringer, au moment du départ d'une colonne.)

Maintenant, le cheval qui, dans un pays souvent difficile et accidenté, marche, court, monte, descend, supporte des privations inouïes, et fait vigoureusement campagne avec un pareil poids sur le dos, est-il ou non un cheval de guerre?

LES CHEVAUX DU SAHARA

Le montement des chevaux,
Le lâchement des lévriers
Et le cliquetis des boucles d'oreille
Vous ôtent les vers d'une tête.
(*Chant des Angades.*)

Chez un peuple pasteur et nomade, qui rayonne sur de vastes pâturages, et dont la population n'est pas en rapport avec l'étendue de son territoire, le cheval est une nécessité de la vie. Avec son cheval, l'Arabe commerce et voyage, il surveille ses nombreux troupeaux, il brille au combat, aux noces, aux fêtes de ses marabouts; il fait l'amour, il fait la guerre; l'espace n'est plus rien pour lui.

Aussi les Arabes du *Sahara* se livrent-ils encore avec passion à l'élève des chevaux; ils savent ce que vaut le sang, ils soignent leurs croisements, ils améliorent leurs espèces. L'état d'anarchie dans lequel ils ont vécu dans ces derniers temps a bien pu modifier quelques-unes de leurs habitudes; mais il n'a rien changé à cette condition de leur existence: l'élève, le perfectionnement et l'éducation des chevaux.

L'amour du cheval est passé dans le sang arabe. Ce noble animal est le compagnon d'armes et l'ami du chef de la tente, c'est un des serviteurs de la famille; on étudie ses mœurs, ses besoins; on le chante dans des chansons, on l'exalte dans les causeries. Chaque jour, dans ces réunions en dehors du douar, où le privilége de la parole est au plus âgé seul et qui se distinguent par la décence des auditeurs assis en cercle sur le sable ou sur le gazon, les jeunes gens ajoutent à leurs connaissances pratiques les conseils et les traditions des anciens. La religion, la guerre, la chasse, l'amour et les chevaux, sujets inépuisables d'observations, font de ces causeries en plein air de véritables écoles où se forment les guerriers, et où ils développent leur intelligence en recueillant une foule de faits, de préceptes, de proverbes et de sentences, dont ils ne trouveront que trop l'application dans le cours de la vie pleine de périls qu'ils ont à mener. C'est là qu'ils acquièrent cette expérience hippique que l'on est étonné de trouver chez le dernier cavalier d'une tribu du désert. Il ne sait ni lire ni écrire, et pourtant chaque phrase de sa conversation s'appuiera sur l'autorité des savants commentateurs du Koran ou du Prophète lui-même. Notre seigneur *Mohamed* a dit... *Sidi-Ahmed-ben-Youssef* a ajouté... *Si-ben-Dyab* a raconté... Et croyez-le sur parole, ce savant ignorant; car tous ces textes, toutes ces anecdotes, qu'on ne trouve le plus souvent que dans les livres, il les tient, lui, des *tholbas* ou de ses chefs, qui s'entendent ainsi, sans le savoir, pour développer ou maintenir chez le peuple l'amour du cheval, les préceptes utiles, les saines doctrines ou les meilleures règles hygiéniques. Le tout est bien quelquefois entaché de préjugés grossiers, de superstitions ridicules : c'est une ombre au tableau. Soyons indulgents; il n'y a pas si longtemps qu'en France on proclamait à peu près les mêmes absurdités comme vérités incontestables.

Je causais un jour avec un marabout de la tribu des Oulad-

Sidi-Chikh des chevaux de son pays ; et, comme j'affectais de révoquer en doute les opinions qu'il avait émises : — Vous ne pouvez comprendre cela, vous autres chrétiens, me dit-il en se levant brusquement, les chevaux sont nos richesses, nos joies, notre vie, notre religion. Le prophète n'a-t-il pas dit :

« *Les biens de ce monde, jusqu'au jour du jugement dernier, seront pendus aux crins qui sont entre les yeux de vos chevaux.* »

— J'ai lu le Koran, lui répondis-je, et je n'y ai point trouvé ces paroles.

— Vous ne les trouverez pas dans le Koran, qui est la voix de Dieu, mais bien dans les conversations de notre seigneur Mohamed. (*Hadite sidna Mohamed.*)

— Et vous y croyez ? repris-je.

— Avant de vous quitter, je veux vous faire voir ce qui peut arriver à ceux qui croient.

Et mon interlocuteur me raconta gravement l'histoire suivante :

Un homme pauvre, confiant dans les paroles du prophète que je viens de vous citer, trouva un jour une jument morte ; il lui coupa la tête et l'enterra sous le seuil de sa porte, en disant : Je deviendrai riche s'il plaît à Dieu (*Anchallah*). Cependant les jours se suivaient et les richesses n'arrivaient pas ; mais le croyant ne douta point. Le sultan de son pays, étant sorti pour visiter un lieu saint, vint à passer par hasard devant la modeste demeure du pauvre Arabe ; elle était située à l'extrémité d'une petite plaine bordée de grands arbres et fécondée par un joli ruisseau. Le lieu lui plut, il fit faire halte à sa brillante escorte, et mit pied à terre pour se reposer à l'ombre. Au moment où il allait donner le signal du départ, son cheval, qu'un esclave était chargé de surveiller, impatient de dévorer l'espace, se mit à hennir d'abord, à piaffer ensuite, et fit si bien enfin qu'il s'échappa. Tous les

efforts des *saïs*[1] pour le rattraper furent longtemps inutiles, et l'on commençait à en désespérer, quand on le vit tout à coup s'arrêter de lui-même sur le seuil d'une vieille masure qu'il flairait en la fouillant du pied. Un Arabe, jusque-là spectateur impassible, s'en approcha alors sans l'effrayer, comme s'il en eût été connu, le caressa de la voix et de la main, le saisit par la crinière, car sa bride était en mille pièces, et, sans difficulté aucune, le ramena docile au sultan étonné.

— Comment donc as-tu fait, lui demanda Sa Grandeur, pour dompter ainsi l'un des plus fougueux animaux de l'Arabie? — Vous ne serez plus surpris, seigneur, répondit le croyant, quand vous saurez qu'ayant appris que tous les biens de ce monde jusqu'au jour du jugement seront pendus aux crins qui sont entre les yeux de nos chevaux, j'avais enterré sous le seuil de ma maison la tête d'une jument que j'avais trouvée morte. Le reste s'est fait par la bénédiction de Dieu.

Le sultan fit à l'instant creuser dans l'endroit désigné, et, quand il eut ainsi vérifié les assertions de l'Arabe, il s'empressa de récompenser celui qui n'avait pas craint d'ajouter une foi entière aux paroles du prophète. Le pauvre reçut en présent un beau cheval, des vêtements superbes et des richesses qui le mirent à l'abri du besoin jusqu'à la fin de ses jours.

— Vous savez maintenant, ajouta le marabout, ce qui peut arriver à ceux qui croient; et, sans attendre ma réponse, il me salua des yeux, à la manière des Arabes, et sortit.

Cette légende est populaire dans le Sahara, et les paroles du prophète, sur lesquelles elle est fondée, y sont un article de foi. Que le prophète les ait dites ou non, elles n'atteignent pas moins sûrement le but que s'est proposé leur auteur. Le peuple arabe aime les honneurs, le pouvoir, les riches-

[1] Palefreniers.

ses; lui dire que tout cela tient aux crins de son cheval, c'était le lui rendre cher, le lier à lui par l'attrait de l'intérêt personnel. Le génie du prophète allait plus loin encore, sans aucun doute; il avait compris que la mission de conquête qu'il a léguée à son peuple ne pouvait s'accomplir que par de hardis cavaliers, et qu'il fallait développer chez eux l'amour pour les chevaux en même temps que la foi dans l'islamisme.

Ces prescriptions, qui toutes tendent vers un même but, revêtent toutes les formes : le marabout et le thaleb les ont réunies en sentences et légendes, le noble (*djieud*) en traditions, et enfin l'homme du peuple en dictons et proverbes. Plus tard, proverbes, traditions et légendes ont pris un caractère religieux qui les a pour jamais accrédités dans la grande famille des musulmans.

Quand Dieu a voulu créer la jument, proclament les *âoulâmas*, il a dit au vent : : « Je ferai naître de toi un être qui portera mes adorateurs, qui sera chéri par tous mes esclaves, et qui *fera le désespoir de tous ceux qui ne suivent pas mes lois;* » et il créa la jument en s'écriant :

« Je t'ai créée sans pareille, les biens de ce monde seront placés entre tes yeux, *tu ruineras mes ennemis*, partout je te rendrai heureuse et préférée sur tous les autres animaux, car la tendresse sera partout dans le cœur de ton maître. Bonne pour la charge comme pour la retraite, tu voleras sans ailes, et je ne placerai sur ton dos que des *hommes qui me connaîtront*, m'adresseront des prières, des actions de grâces, *des hommes enfin qui m'adoreront.* »

La pensée intime du prophète se dévoile ici tout entière; il veut que son peuple seul, à l'exclusion des infidèles, se réserve les chevaux arabes, ces puissants instruments de guerre qui, dans les mains des chrétiens, pourraient être si funestes à la religion musulmane.

Cette pensée, que le bas peuple de la tente n'a pas vue peut-être sous le voile symbolique dont elle est revêtue, n'a

point échappé aux chefs arabes. L'émir Abd-el-Kader, au plus fort de sa puissance, punissait impitoyablement de mort tout croyant convaincu d'avoir vendu un cheval aux chrétiens; dans le Maroc, on frappe l'exportation des chevaux de droits tels, que la permission d'en sortir de l'empire devient illusoire; à Tunis, on ne cède qu'à regret à des nécessités impérieuses de politique; il en est de même à Tripoli, en Égypte, à Constantinople, dans tous les États musulmans enfin [1].

Parlez-vous de chevaux avec un djieud, ce noble de la tente, qui tire encore vanité de ce que ses ancêtres ont combattu les nôtres en Palestine, il vous dira :

Rekoub el ferass,
Teloug el merass,
Ou tekuerkib el akhras,
Yeguelaâ edoude men errass.

Le *montement* des chevaux,
Le *lâchement* des lévriers,
Et le cliquetis des boucles d'oreille
Vous ôtent les vers d'une tête.

En causez-vous avec l'un de ces cavaliers (*mekhazeni*), dont la figure bronzée, la barbe *poivre et sel*, et les exostoses [2] prononcées de ses tibias annoncent qu'il a vu bien des aventures, il s'écriera :

El Kheil lel bela
El ybel lel Khela
Ou el begueur
Lel fekeur.

[1] J'ai la certitude que, dans certains pays musulmans, sur la liste des présents obligés, en regard d'un nom chrétien, le donateur avait mis : *Kidar ala Khrater el Roumi. — Une rosse pour le chrétien.*

[2] *Les exostoses prononcées de ses tibias.* L'œil de l'étrier arabe occasionne toujours des exostoses sur le devant des jambes. Par elles, l'on peut, à première vue, distinguer le riche du pauvre, le cavalier du fantassin.

Les chevaux pour la dispute,
Les chameaux pour le désert,
Et les bœufs pour la pauvreté.

Ou bien il vous rappellera que, lorsque le prophète faisait des expéditions pour engager les Arabes à soigner leurs chevaux, il donnait toujours deux parts de prise à celui qui l'avait accompagné bien monté.

Le voluptueux thaleb, homme de Dieu pour le monde, qui vit dans la paresse contemplative, sans autres soins que ceux de sa toilette, sans autre travail que celui d'écrire des talismans et de faire des amulettes pour tous et pour toutes, vous dira les yeux baissés :

Djennet el ard âla dohor el Kreïl,
Ala Montalat-el-Ketoube.

Le paradis de la terre se trouve sur le dos des chevaux,
Dans le fouillement des livres,
Ou bien entre les deux seins d'une femme,

Ajoutera-t-il, s'il n'y a point là d'oreilles trop sévères :

Ou beine Guerabeus Enneça!

Que si vous interrogez l'un de ces vieux patriarches arabes (*chikh*), renommés par leur sagesse, leur expérience et leur hospitalité, il vous répondra :

— Sidi-Aomar, le compagnon du prophète, a dit :

« Aimez les chevaux, soignez-les, ils méritent votre tendresse; traitez-les comme vos enfants, et nourrissez-les comme des amis de la famille, vêtissez-les avec soin ! Pour l'amour de Dieu, ne vous négligez pas, car vous vous en repentiriez *dans cette maison et dans l'autre.*

Avez-vous enfin le bonheur de rencontrer sur votre route l'un de ces trouvères errants (*medahh, fessehh*) qui passent leur vie à voyager de tribu en tribu, pour amuser les nom-

breux loisirs de nos guerriers-pasteurs, aidé d'un joueur de flûte (*kuesob*), et s'accompagnant d'un tambourin (*bendaïr*), d'une voix sourde mais non sans harmonie il vous chantera :

Mon cheval est le seigneur des chevaux!
Il est bleu comme le pigeon sous l'ombre,
Et ses crins noirs sont ondoyants;
Il peut la soif, il peut la faim, il devance le coup d'œil,
Et, véritable buveur d'air,
Il noircit le cœur de nos ennemis
Aux jours où les fusils se touchent.
Mebrouk [1] est l'orgueil du pays.

Mon oncle a des juments de race, dont les aïeux lointains
Se comptent dans nos tribus depuis les temps anciens;
Modestes et timides comme les filles du Guebla [2],
On dirait des gazelles
Qui paissent dans les vallées sous les yeux de leurs mères.
Les voir, c'est oublier les auteurs de ses jours!

Couvertes de Djellale [3] qui font pâlir nos fleurs,
Elles marchent en sultanes parées pour leurs plaisirs,
Un nègre du Kora les soigne [4],
Leur donne l'orge pure, les abreuve de laitage
Et les conduit au bain.
Dieu les préserve du mauvais œil [5]!

[1] *Mebrouk* veut dire l'heureux.

[2] *Guebla*, sud, Sahara, désert.

[3] *Djellale*, couvertes en laine plus ou moins ornées de dessins, suivant la fortune des chefs de tente, très-larges, très-chaudes, et enveloppant le poitrail et la croupe du cheval.

[4] *Un nègre du Kora les soigne.* Les esclaves du Kora sont très-recherchés par les musulmans; ils apprennent très-difficilement l'arabe, sont très-attachés à leurs devoirs et très-fidèles à leurs maîtres.

[5] *Dieu les préserve du mauvais œil!* Voici ce que les Arabes entendent par le mauvais œil (*aïn*) : quelqu'un vient vous dire : Oh! quel beau cheval, quelle belle jument vous avez là! Craignez tout de lui, car il n'a parlé que par envie; s'il l'eût fait avec bienveillance, il n'aurait pas manqué d'ajouter : Que Dieu vous protége ou vous accorde sa bénédiction! Ce mauvais œil cependant n'appartient pas à tout le monde.

Pour ses juments chéries,
Mon oncle m'a demandé Mebrouk en mariage,
Et je lui ai dit non :
Mebrouk, c'est mon appui, je veux le conserver
Fier, plein de santé, adroit et léger dans sa course.
Le temps tourne sur lui-même et revient;
Sans dispute aujourd'hui, demain peut-être verrons-nous
S'avancer à grands pas l'heure de l'*entêtement*.
Pour une outre pleine de sang, me répondit mon oncle,
Tu m'as jauni la figure[1] devant tous mes enfants.
La terre est vaste; adieu.

Mebrouk, pourquoi hennir ainsi pendant le jour, pendant la nuit?
Tu dénonces mes embuscades et préviens mes ennemis,
Tu penses trop aux filles de nos chevaux,
Je te marierai, ô mon fils!
Mais où trouver mes amis,
Dont les juments sont si nobles et les chamelles des trésors?
Leurs nouvelles sont enterrées;
Où sont leurs vastes tentes qui plaisaient tant à l'œil?
On y trouvait le tapis et la natte;
On y donnait l'hospitalité de Dieu,
Et le pauvre y rassasiait son ventre.
Elles sont parties!
Les éclaireurs ont vu les mamelons,
Les braves ont marché les premiers,
Les bergers ont fait suivre les troupeaux,
Et les chasseurs, sur les traces de leurs lévriers si fins,
Ont couru la gazelle.

Avez-vous entendu parler de la tribu de mes frères?
Non; eh bien, venez avec moi compter ses nombreux chevaux;
Il est des couleurs qui vous plairont.
Voyez ces chevaux blancs comme la neige qui tombe en sa saison;
Ces chevaux noirs comme l'esclave ravi dans le Soudan;

[1] *Tu m'as jauni la figure.* Le rouge, les couleurs éclatantes, sont chez les Arabes le partage du bonheur; les couleurs sombres, le jaune principalement, sont des indices de malheur.

Ces chevaux verts [1] comme le roseau qui croît aux bord des fleuves;
Ces chevaux rouges comme le sang, premier jet d'une blessure,
Et ces chevaux [2] bleus comme le pigeon quand il vole sous les cieux.
Où sont ces fusils si droits, plus prompts que le clignement de l'œil?
Cette poudre de Tunis, et ces balles, fabriquées dans des moules [3],
Qui traversaient les os, déchiraient le foie,
Et faisaient mourir la bouche ouverte?

Quand je cesse de chanter, mon cœur m'y porte encore;
Car il brûle pour mes frères d'un feu qui dévore mon intérieur.
Nulle part je n'ai vu de pareils guerriers.
O mon Dieu! rendez aveugles ceux qui pourraient leur porter envie!
N'ont-ils pas de vastes tentes bien pourvues de tapis,
De nattes, de coussins, de selles et d'armes riches?
Le voyageur et l'orphelin n'y sont-ils pas toujours reçus
Par ces mots de nos pères : « Soyez les bienvenus! »
Leurs femmes, fraîches comme le coquelicot,
Ne sont-elles pas portées sur des chameaux,
Ces vaisseaux de la terre [4],
Qui marchent du pas noble de l'autruche?
Ne sont-elles pas couvertes de voiles
Qui, traînant loin derrière elles, désespèrent même nos marabouts?
Ne sont-elles pas parées d'ornements, de bijoux enrichis de corail,
Et le tatouage bleu de leurs membres ne fait-il pas plaisir à voir?
Tout en elles ravit l'esprit de ceux qui croient en Dieu;
Vous diriez les fleurs des fèves que l'Éternel a créées.

[1] *Ces chevaux verts.* — Les Arabes considèrent comme vert le cheval que nous appelons *louvet*, surtout quand il se rapproche de l'olive un peu mûre.

[2] *Et ces chevaux bleus.* — Les Arabes appellent *bleu* le cheval gris étourneau foncé.

[3] *Et ces balles fabriquées dans des moules.* — C'est, en général, un luxe pour les Arabes, et surtout pour ceux du désert, que d'avoir des balles fabriquées dans des moules. La plupart du temps ils font des baguettes de plomb et les coupent ensuite par morceaux.

[4] *Ces vaisseaux de la terre.* — Le chameau est un animal tellement utile aux Arabes du désert, qu'ils l'appellent avec raison le vaisseau de la terre. En effet, il est sobre, ne demande pas de grains pour sa nourriture, supporte admirablement la soif pendant plusieurs jours, enlève et transporte des poids très lourds dans les déplacements nécessités par la vie nomade.

Vous vous êtes enfoncés dans le Sud,
Et les jours me paraissent bien longs!
Voici près d'un an que, cloué dans ce *Tell* ennuyeux[1],
Je n'ai plus vu de vous que les traces de vos campements.
O mon pigeon chéri,
Qui portez un pantalon qui vous tombe jusqu'aux pieds,
Qui portez un burnous qui sied si bien à vos épaules,
Dont les ailes sont bigarrées et qui savez le pays;
O vous qui roucoulez!
Partez, volez sous les nuages, ils vous serviront de couverture;
Allez trouver mes amis, donnez-leur cette lettre,
Dites-leur qu'elle vient d'un cœur sincère.
Revenez vite, et apprenez-moi s'ils sont heureux ou malheureux,
Ceux qui me font soupirer.

Vous verrez Cherifa[2] : c'est une fille fière;
Elle est fière, elle est noble, je l'ai vu par écrit,
Ses longs cheveux tombent avec grâce
Sur ses épaules larges et blanches:
Vous diriez les plumes noires de l'autruche,
Qui habite les pays déserts et chante auprès de sa couvée.

Ses sourcils sont des arcs venus du pays des nègres;
Et ses cils, vous jureriez la barbe d'un épi de blé
Mûri par l'œil de la lumière[3], vers la fin de l'été.

Ses yeux sont des yeux de gazelle,
Quand elle s'inquiète pour ses petits,
Ou bien c'est encore un éclair devançant le tonnerre
Au milieu de la nuit.

[1] *Cloué dans ce Tell ennuyeux.* — Les Arabes du désert aiment tellement leur vie indépendante et nomade, qu'ils regardent comme le moment le plus ennuyeux de leur existence celui où ils sont forcés de venir dans le Tell pour y faire leurs provisions de grains.

[2] *Vous verrez Cherifa.* — Cherifa, féminin de *cherif*, qui veut dire descendant du prophète.

[3] Dans leurs poésies, les Arabes appellent souvent le soleil *aâin ennour, œil de la lumière.*

Sa bouche est admirable,
Sa salive sucre et miel,
Et ses dents bien rangées ressemblent aux grêlons
Que l'hiver en furie sème dans nos contrées.

Son col, c'est l'étendard que plantent nos guerriers
Pour braver l'ennemi et rallier les fuyards,
Et son corps sans défaut vient insulter au marbre
Qu'on emploie pour bâtir les colonnes de nos mosquées.

Blanche comme la lune que vient entourer la nuit,
Elle brille comme l'étoile qu'aucun nuage ne flétrit.
Dites-lui qu'elle a blessé son ami
De deux coups de poignard, l'un aux yeux, l'autre au cœur.
L'amour n'est pas un fardeau léger.

Je demande au Tout-Puissant qu'il nous donne de l'eau;
Nous sommes au printemps,
Et la pluie a trop tardé pour les peuples à troupeaux.
J'ai faim, je suis à jeun comme une lune de Ramadan.

Ils sont à Askoura, Dieu soit loué!
Qu'on m'amène mon cheval!
Et vous, pliez les tentes!
Je vais trouver mon oncle;
Il saura pardonner à l'enfant de son frère;
Nous nous réconcilierons,
Et, par la tête du prophète,
Je donnerai une fête où paraîtront les jeunes gens,
Les étriers qui brillent et les selles richement brodées;
On y frappera la poudre [1] au son de la flûte et du tambour:
Je marierai Mebrouk,
Et ses fils seront nommés les fils des juments bien soignées.
O tribus du Sahara!
Vous prétendez posséder des chameaux [2],

[1] *On y frappera la poudre.* — Chez les Arabes, il n'y a pas de fêtes sans coups de fusil.

[2] *Vous prétendez posséder des chameaux.* — Quand une tribu du désert est tranquille, elle envoie ses chameaux paître quelquefois à dix ou douze

Mais les chameaux, vous le savez,
Ne recherchent que ceux qui peuvent les défendre;
Et ceux qui peuvent les défendre sont mes frères,
Parce qu'ils savent dans les combats briser les os des rebelles.

On le voit, chez le peuple arabe, tout concourt à développer l'amour des chevaux; la religion en fait un devoir, comme la vie agitée, les luttes incessantes et les distances à franchir dans un pays où les moyens de communications rapides manquent absolument, en font une nécessité; l'Arabe ne peut mener que la vie à deux, *son cheval et lui.*

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Les bons chevaux se trouvent de préférence dans le Sahara, où le nombre des mauvais chevaux est très-petit. En effet, les populations qui l'habitent et celles qui leur sont voisines ne destinent leurs chevaux qu'à faire la guerre ou à lutter de vitesse; aussi ne les appliquent-elles ni à la culture ni à aucun exercice autre que le combat. C'est pour ce motif qu'à peu d'exceptions près leurs chevaux sont excellents.

Aucun individu du Sahara ne possède dix chameaux que lorsqu'il a un cheval pour les défendre contre ceux qui feraient des tentatives.

Dans le Tell, la plupart des Arabes appliquent les chevaux à la culture; ils s'en servent également pour monter et pour leurs divers besoins. Ils n'ont point de préférence pour les mâles, parce que pour eux le cheval n'est qu'un

lieues en avant d'elle, et l'on conçoit que, si un coup de main a été tenté sur eux, il faille d'excellents chevaux et de vigoureux cavaliers pour les reprendre.

animal qu'on utilise à tout ce dont il est capable, et pas seulement à la guerre.

Le sol et la nourriture n'améliorent pas le cheval mauvais ou seulement médiocre; mais, si le cheval de race pure est élevé dans la montagne et dans les terrains pierreux, il est doué d'une force et d'une patience plus grandes que le cheval élevé dans les plaines.

C'est pour cela que le cheval d'origine pure qui est élevé dans le Sahara est préférable au même cheval élevé dans le Tell. Le premier, en effet, diffèrent en cela du cheval du Tell, est soumis à la fatigue, à des courses considérables, à la soif, à la faim, ce qui le rend toujours prêt à donner ce qu'on lui demande.

Le Koran appelle les chevaux « le bien par excellence. »

Le domestique du prophète disait : « Avec les femmes, ce que le prophète aimait le mieux, c'était les chevaux. »

« Aïssa-ben-Meryem (Jésus, fils de Marie), que le salut soit sur lui ! alla trouver un jour Éblis le noir démon, et lui dit : « Éblis, j'ai une question à t'adresser; me diras-tu « la vérité? — Esprit de Dieu, répond Éblis, interroge-moi « comme bon te semble. — Je te demande, reprit Jésus, « par le vivant qui ne ment jamais, qu'est-ce qui peut ré- « duire ton corps à l'état de liquide et couper ton dos en « deux? — C'est, répondit le diable, le hennissement d'un « cheval dans une ville ou une forteresse. Jamais je n'ai pu « entrer dans une maison renfermant un cheval pour la « cause du Dieu très-haut. »

Étant très-passionné pour les chevaux, un des compagnons du prophète lui demanda s'il y en avait au paradis. « Si Dieu te fait entrer au paradis, répondit le prophète, tu auras un cheval de rubis, muni de deux ailes avec lesquelles il volera à ton gré. »

Un poëte a dit :

« Quels sont ceux qui me pleureront après ma mort?

Mon épée, ma lance de Boudaïna et mon alezan à la taille élancée, traînant ses rênes à la fontaine, la mort lui ayant enlevé son cavalier. »

De tout temps, chez les Arabes, le cheval a été l'objet de la plus grande sollicitude, et cette sollicitude, le prophète n'a négligé aucune occasion de l'entretenir, de la développer ou de l'augmenter par le sentiment religieux. On trouve dans le recueil de ses conversations les préceptes suivants :

« Le bonheur dans ce monde, un riche butin et les récompenses éternelles sont attachés au toupet des chevaux. »

« Les mauvais esprits n'entrent pas dans la tente où se trouve un cheval de race. »

« Les anges n'assistent qu'aux trois plaisirs suivants de l'homme :

« Les exercices guerriers,

« Les joies de l'époux avec l'épouse,

« Et la course des chevaux. »

« Quand quelqu'un ne peut pas remplir tous ses devoirs religieux, qu'il entretienne un cheval pour la cause de Dieu, et tous ses péchés lui seront pardonnés. »

« Celui qui nourrit un cheval pour le triomphe de la religion fait un prêt magnifique à Dieu. »

« Le cheval élevé sincèrement dans la voie de Dieu, pour la guerre sainte, préservera son maître du feu au jour de la résurrection. »

« Quiconque fait des sacrifices pour préparer un cheval à la guerre sainte sera traité dans l'autre monde comme un martyr. »

« Celui qui dresse un cheval dans la voie de Dieu est

compté au nombre de ceux qui font l'aumône le jour et la nuit, en secret ou en public. Il en sera récompensé; jamais la crainte ne viendra déshonorer son cœur. »

« L'argent qu'on dépense pour les chevaux passe, aux yeux de Dieu, pour une aumône qu'on fait de sa propre main. »

« Celui qui soigne et garde un cheval pour le service de Dieu sera récompensé comme l'homme qui jeûne pendant le jour et passe la nuit debout à prier. »

« Les chevaux demandent à Dieu de les faire aimer par leurs maîtres. »

« Dieu vient en aide à ceux qui s'occupent des chevaux, et il allége les dépenses qu'on fait pour eux. »

« Chaque grain d'orge qu'on donne au cheval est inscrit par Dieu dans le registre des bonnes œuvres. »

« Les martyrs de la guerre sainte trouveront dans le paradis des chevaux de rubis munis d'ailes; ils voleront au gré de leurs cavaliers[1]. »

[1] Après avoir lu tous ces préceptes, tous ces adages religieux, qui, par la tradition, si puissante chez les peuples musulmans, sont connus du pauvre comme du riche, et de l'ignorant comme du lettré, on comprendra combien il est difficile de décider les Arabes à vendre leurs chevaux de race à des chrétiens

DES RACES

Dieu a dit : « L'homme sera la plus noble des créatures, comme le cheval le plus noble des animaux. »

Les tribus qui habitent le Sahara ont toujours pu, mieux que celles du Tell, se soustraire aux caprices oppressifs et spoliateurs des divers conquérants de l'Afrique ; c'est donc évidemment chez elles que la race barbe a dû conserver toutes les qualités d'élégance, de vitesse et de sobriété qu'on s'accorde universellement à lui reconnaître. Aussi nous occuperons-nous seulement des chevaux de cette contrée; et, afin d'éviter de redire ce que chacun peut avoir lu dans les livres, nous laisserons parler les nombreux Arabes que nous avons interrogés.

Voici le portrait qu'ils donnent du cheval de race, *chareb er-rehh*, le buveur d'air :

Le cheval de race est bien proportionné, il a les oreilles minces et mobiles, les os lourds, les joues dépourvues de chair, les naseaux larges comme la gueule du lion, les yeux beaux, noirs et à fleur de tête [1], l'encolure longue, le poi-

[1] Les oreilles minces et mobiles, ainsi que les yeux saillants et vifs, an-

trail avancé, le garrot saillant, les reins ramassés, les hanches fortes, les côtes de devant longues et celles de derrière courtes, le ventre évidé, la croupe arrondie, les testicules serrés et bien sortis, les rayons supérieurs longs comme ceux de l'autruche et garnis de muscles comme ceux du chameau, les saphènes peu apparentes, la corne noire, d'une seule couleur, les crins fins et fournis, la chair dure, et la queue très-grosse à sa naissance, déliée à son extrémité.

Vu de devant, il ressemble au pic d'une montagne élevée.

Vu de derrière, il paraît se pencher en avant comme pour se prosterner.

Vu de côté, il se montre fort et bien d'aplomb.

Il doit avoir, en résumé :

Quatre choses larges : le front, le poitrail, la croupe et les membres ;

Quatre choses longues : l'encolure, les rayons supérieurs, le ventre et les hanches ;

Quatre choses courtes : les reins, les paturons, les oreilles et la queue.

Toutes ces qualités dans un bon cheval, — disent les Arabes, prouvent d'abord qu'il y a de la race et aussi qu'il est à coup sûr un bon coureur, car sa conformation tient tout ensemble de celle du lévrier, de celle du pigeon et de celle du *mahari* (chameau coureur)[1].

noncent toujours, d'après les Arabes, que le cœur fonctionne bien et que l'animal est énergique.

[1] Voir notre livre, *le Grand Désert*, qui contient, pages 185 et suivantes, de longs détails sur les *mahara* (singulier : *mahari*). Nous nous contentons de transcrire ici ce que nous avons dit de la conformation générale du *mahari*, « Le mahari est beaucoup plus svelte dans ses formes que le chameau vulgaire (*Djemel*); il a les oreilles élégantes de la gazelle, la souple encolure de l'autruche, le ventre évidé du slougui (lévrier); sa tête

La jument doit prendre:
Du sanglier,
Le courage et la largeur de la tête;
De la gazelle,
La grâce, l'œil et la bouche,
De l'antilope,
La gaieté et l'intelligence;
De l'autruche,
L'encolure et la vitesse;
De la vipère,
Le peu de longueur de la queue.

Un cheval de race (*hôor*[1]) se connaît à d'autres signes encore. Ainsi, on ne pourrait le décider à manger l'orge dans une autre musette que la sienne; il aime les arbres, la verdure, l'ombrage, l'eau courante, jusqu'à hennir de joie à l'aspect de ces objets; rarement il boit avant d'avoir troublé l'eau, et, si des obstacles de terrain s'opposent à ce qu'il le fasse avec les pieds, quelquefois il s'agenouille pour le faire avec la bouche; et à chaque instant il crispe les lèvres, ses yeux sont toujours en mouvement, il abaisse et relève alternativement les oreilles, et tourne son encolure à droite ou à gauche comme s'il voulait parler ou demander quelque chose. Si à tous ces caractères un cheval joint la sobriété, celui

est sèche et gracieusement attachée à son cou; ses yeux sont noirs, beaux et saillants; ses lèvres, longues et fermes, cachent bien ses dents; sa bosse est petite, mais la partie de sa poitrine qui doit porter à terre lorsqu'il s'accroupit est forte et protubérante; le tronçon de sa queue est court; ses membres, très-secs dans leur partie inférieure, sont bien fournis de muscles à partir du jarret et du genou jusqu'au tronc, et la face plantaire de ses pieds n'est pas large et n'est point empâtée; enfin, ses crins sont rares sur l'encolure, et ses poils, toujours fauves, sont fins comme ceux de la gerboise. »

Dans le désert, le mahari est au chameau porteur ce que, chez nous, le cheval de course est au cheval de trait.

[1] *Hôor* fait au pluriel *Harare*. Probablement ce mot, rapporté des croisades par nos ancêtres, est l'étymologie de haras.

qui le possède peut se considérer comme ayant deux ailes.

Un tel cheval ne consentira jamais à saillir sa mère, sa sœur ou sa fille.

Un grand seigneur avait un cheval magnifique, issu d'une jument fameuse dans le désert; il voulait lui faire couvrir sa mère, et ne put y réussir : l'étalon s'en approchait par moments, mais s'éloignait tout à coup avec horreur. Pour triompher de cette répugnance, on imagina un jour de lui bander les yeux et de lui présenter la jument enveloppée elle-même de longs *haïcks* qui la rendaient tout à fait méconnaissable; il la saillit alors, mais aussitôt après le fils reconnut sa mère, s'enfuit de toute sa vitesse et alla, de désespoir, se jeter dans un précipice.

Ce conte, populaire chez les Arabes, nous semble prouver que pour eux les unions incestueuses amènent nécessairement la dégénérescence des races.

On a remarqué que le cheval vite à la course avait la tête bien attachée à l'apophyse transversale de l'atloïde toujours très-protubérante.

« *Il a des cornes,* » disent les Arabes.

Les races estimées dans la partie occidentale du Sahara algérien sont au nombre de trois : celle *Hâymour*, celle de *Bou-Ghareb* (le père du garrot), et celle de *Merizigue*. Leurs rejetons sont répandus chez un grand nombre de tribus; nous citerons les *Hamyâne*, les *Oulad-sidi-Chikh*, les *Leghrouâte-Kuesal*, les *Oulad-Yagoub*, les *Makena*, les *Aâmoure*, les *Oulad-sidi-Nasseur* et même les *Harares* [1].

Chacun, selon ses goûts ou selon le service qu'il fait, vient offrir sa jument aux descendants de l'un de ces trois types.

[1] Toutes ces tribus : les *Hamyâne*, les *Oulad-sidi-Chikh*, les *Leghrouâte-Kuesal*, les *Oulad-Yagoub*, les *Makena*, les *Aâmoure*, les *Oulad-sidi-Nasseur* et les *Harares*, sont énumérées avec de longs détails sur leurs mœurs, leur histoire et leur situation géographique, etc., dans notre livre du *Sahara Algérien*, « *Partie occidentale, route d'Alger à Insalah.* » (Voir cet ouvrage depuis la page 209 jusqu'à la page 260.)

Hâymour produit ordinairement des chevaux bais, *Bou-Ghareb* des chevaux blancs, et *Merizigue* des chevaux gris.

Les *Hâymour* sont les plus recherchés; ils sont d'une belle conformation, bien étoffés et pourtant très-légers. Ils passent pour les plus vites coureurs du Sahara; ils demeurent sans tares jusqu'à un âge très-avancé; ils portent bonheur et ne sont possédés que par les familles les plus riches et les plus nobles.

Vient ensuite la race de *Bou-Ghareb:* elle donne des produits d'une plus grande taille. Les *Bou-Ghareb* courent très-longtemps sans se fatiguer, mais sont moins vites que les *Hâymour;* comme eux, ils se conservent sains jusqu'à une très-grande vieillesse.

Enfin les *Merizigue,* qui ont moins de taille et de fond que les précédents, sont solides, bien membrés, très-sobres; ils sont surtout recherchés des simples cavaliers qui ont de longues courses à fournir et de grandes fatigues à supporter.

La race *Hâymour* est supérieure à toutes les autres; aussi l'imagination arabe n'a pas manqué de lui trouver une origine merveilleuse.

Voici la légende de cette race :

Un chef possédait une jument magnifique, elle fut blessée dans une chasse à l'autruche, on craignait qu'elle ne restât boiteuse; son maître, ne la voyant pas guérir et ennuyé de la traîner avec lui dans tous ses déplacements, ne pouvait cependant se résoudre à la tuer : il l'abandonna dans les pâturages. Au retour d'un long voyage, il se souvint de sa jument et s'enquit de ce qu'elle était devenue : elle était en très-bon état et sur le point de mettre bas.

Il se la fait amener, en prend le plus grand soin et bientôt se voit le maître d'un poulain qui n'avait pas son pareil dans tout le désert. Aucune tribu n'avait passé depuis longtemps dans le lieu où la bête avait été laissée; les Arabes voulurent croire qu'elle avait été saillie par un âne sauvage, *Hamar el*

ouâhhch, et ils donnèrent au poulain le non de *Hâymour*, qui est celui des produits de ce dernier animal.

Dans la partie centrale du Sahara algérien, les *Arbâa* [1] prisent fort la descendance de *Rakeby*.

Elle a de la taille et du fond, elle est répandue chez les *Aghrazelyas*, *Oulad-Chayb*, *Oulad-Mokhtar*, même *Oulad-Krelif* [2]. La plupart des produits sont gris ou bai-bruns, ils supportent aisément la faim et la soif, et peuvent, sans souffrir, faire plusieurs jours de suite des traites de vingt-cinq à trente lieues. Les plus beaux sont aujourd'hui dans la famille des *Seuffrân*.

Rakeby aurait été jadis amené du Maroc par les ancêtres de Sidi-Hamed-Ould-*Tedjiny*, le fameux marabout d'*Aain-Mady* [3].

Les *Oulad-Nayl* [4] font usage des rejetons d'un étalon fameux, nommé *El Biod* (le blanc), que possédaient autrefois les *Oulad-si-Mahmed*, une de leurs fractions; cette race est renommée par sa sobriété et sa vitesse.

Un bon cheval, dans le désert, doit faire, pendant cinq à six jours de suite, des traites de vingt-cinq à trente lieues. Deux jours de repos, une bonne nourriture, et il pourra recommencer.

« Avec un cheval qui, arrivé à la couchée, se secoue et urine, gratte la terre du pied et hennit à l'approche de l'orge,

[1] *Arbâa*. — La tribu nomade des *Arbâa* campe aux environs d'*El-Ar'ouat'*, divisée en trois grandes fractions : *el Mamera*, *el Hedjadj* et *Ouled Salah'*. (*Sahara Algérien*, page 45 et suivantes.)

[2] *Aghrazelyas*, etc.... — Ces tribus campent dans le quadrilatère compris entre *Sidi-Khaled*, *Tougourt*, les *Beni-mzab* et *Leghrouate*. (Consulter le *Sahara Algérien*, page 49 et suivantes.)

[3] *Aain-Mady*. — Je me suis étendu au sujet de cette ville et de son marabout *Tedjini*, l'ennemi d'Abd-el-Kader, dans mon livre du *Sahara*. (Voir de la page 32 à la page 43.)

[4] *Oulad-Nayl*, immense tribu qui occupe tout le *Djebel-Sah'ri* et la plus grande partie du bassin de l'*Oued-Djedi*. (*Sahara Algérien*, de la page 158 à celle 162.)

puis, la tête entrée dans la musette, commence par mordre avec furie trois ou quatre fois de suite le grain qu'on lui présente, on ne doit jamais s'arrêter en route.

Les voyages, dans le Sahara, ne sont pas toujours d'aussi longue haleine, mais il n'est pas rare, d'un autre côté, de voir des chevaux faire cinquante ou soixante lieues dans les vingt-quatre heures.

Une tribu, avertie que ses ennemis méditent une razzia contre elle, enverra pour les observer des éclaireurs (*chouâfin*[1]) montés sur des juments filles de juif (*benate el ihoude*), tant elles seront adroites et rusées. Ces cavaliers n'emporteront qu'une ration d'orge, le souper du cheval ; ils voyageront aux diverses allures, mais de manière à ménager habilement leurs montures, et iront s'embusquer à une trentaine de lieues de leur point de départ pour *tuer la terre* (découvrir). Si leurs observations sont de nature à leur faire concevoir des craintes immédiates pour les leurs, ils reviendront au plus vite, afin de prévenir la tribu qu'elle ait à fuir sans aucun retard; dans le cas contraire, ils s'en retourneront plus sagement et arriveront encore dans leurs tentes avant la prière du soir, après avoir fait quelquefois ainsi cinquante ou soixante lieues en vingt-quatre heures. S'il y a combat le lendemain, le cheval pourra y prendre part. Quand le cheval d'un chouaf vient à mourir dans une reconnaissance tentée pour le salut commun, il est remplacé aux frais de la tribu entière.

On cite, au sujet de distances considérables parcourues par des chevaux du désert, des faits qui paraîtraient fabuleux, si les héros n'existaient encore, si des témoins n'étaient là pour confirmer leurs dires. En voici un, entre mille, qui m'a été raconté par un homme de la tribu des *Arbâa*.

Je le laisse parler :

« J'étais venu dans le Tell avec mon père et les gens de

[1] Singulier *chouaf* (*voyeur*), du verbe *chaf*, il a vu.

ma tribu pour y acheter des grains. C'était sous le pacha *Aly*. Les *Arbâa* avaient eu de terribles démêlés avec les Turcs, et comme leur intérêt du moment les portait à feindre une soumission complète pour obtenir l'oubli du passé, ils convinrent qu'ils gagneraient à prix d'argent l'entourage du pacha et lui enverraient à lui-même, non un cheval médiocre, comme d'habitude, mais une bête de la plus grande distinction. C'était un malheur, mais Dieu l'avait voulu, il fallait se résigner. Le choix tomba sur une jument *gris-pierre-de-la-rivière,* connue dans tout le Sahara ; elle appartenait à mon père. On le prévint qu'il eût à se tenir prêt à partir le lendemain pour la conduire à Alger.

« Après la prière du soir, mon père, qui s'était bien gardé de faire la moindre observation, vint me trouver, et me dit : — Ben-Zyan, *y a-t-il de toi aujourd'hui?* Laisseras-tu ton père dans l'étroit, ou bien lui rougiras-tu la figure?

« Il n'y a en moi que votre volonté, monseigneur, lui répondis-je; parlez, et si vos ordres ne sont point exécutés, c'est que je serai vaincu par la mort.

« Écoute, ces enfants du péché veulent me prendre ma jument pour arranger leurs affaires avec le sultan, tu sais, ma jument grise qui a toujours porté bonheur à ma tente, à mes enfants, à mes chamelles ; ma jument grise, celle qui est née le même jour que ton frère le plus jeune ! parle !... souffriras-tu que l'on fasse cette honte à ma barbe blanche? La joie et le bonheur de ta famille sont entre tes mains ; *Mordjana* (c'était le nom de la jument) a mangé l'orge ; si tu es mon fils de la vérité, soupe, prends tes armes, et puis, à la tombée de la nuit, fuis au loin dans le désert avec le bien que nous aimons tous.

« Sans répondre un seul mot, je baisai la main de mon père, je pris le repas du soir, je quittai *Berouaguia*, heureux de prouver ma tendresse filiale, et riant par avance du désappointement qui attendait nos cheikhs à leur réveil. Je

marchai longtemps, craignant d'être poursuivi, mais Mordjana donnait dans la main, et je m'étudiais plutôt à la calmer qu'à l'exciter.

« Vers les deux tiers de la nuit, le sommeil me gagnant, je m'arrêtai, mis pied à terre, saisis les rênes et les roulai autour de mon poignet. Je plaçai mon fusil sous ma tête et m'endormis enfin, mollement couché sur l'un de ces palmiers-nains si communs dans notre pays. Au bout d'une heure, je me réveillai; toutes les feuilles du palmier-nain avaient été mangées par Mordjana ; nous partîmes. La pointe du jour nous trouva à *Souagui;* ma jument avait sué et séché trois fois, je lui donnai du talon, elle but à *Sidi-bou-Zid*, dans l'*Ouad-Ettouyl*, et, le soir, je priai la prière du soir à *Leghrouat* [1], après lui avoir présenté un peu de paille pour lui faire attendre patiemment l'énorme musette d'orge qui l'attendait.

« Ce ne sont pas là des courses pour vos chevaux, me dit Si-ben-Zyan en terminant; pour vos chevaux à vous autres chrétiens, qui allez d'Alger à Blidah, treize lieues, *loin comme de mon nez à mon oreille*, et croyez pourtant avoir fait beaucoup de chemin. »

Cet homme avait fait, lui, quatre-vingts lieues en vingt-quatre heures; sa jument n'avait mangé que les feuilles du palmier-nain sur lequel il s'était couché; elle n'avait bu qu'une fois, à moitié chemin, et il me jura par la tête du prophète qu'il aurait pu aller coucher le lendemain à *Gardaya* (quarante-cinq lieues plus loin), si sa vie avait été en péril.

Si-ben-Zyan appartient à une famille de marabouts des *Oulad-Salahh*, fraction de la grande tribu des *Arbâa*. Il vient

[1] *Berouaguia*, à six lieues sud de Médéah; *Souagui*, à trente et une lieues de *Berouaguia; Sidi-Bouzid*, vingt-cinq lieues plus loin, et enfin *Leghrouat*, à vingt-quatre lieues au delà, c'est-à-dire à cent sept lieues sud d'Alger. (Voir sur *Leghrouat* le *Sahara Algérien* à la page 27.)

souvent à Alger, racontera cette histoire à qui voudra l'entendre, et l'appuiera, au besoin, de témoignages authentiques.

Un autre Arabe, nommé *Mohamed-ben-Mokhtar*, était venu acheter des grains dans le Tell, après la moisson; ses tentes étaient déjà placées sur *Ouad-Seghrouan*, et il s'occupait de son commerce avec les Arabes du Tell [1], quand le bey *Bou-Mezrag* (le père de la lance) vint fondre sur lui, à la tête d'une nombreuse cavalerie, pour châtier l'un de ces délits imaginaires que savaient inventer les Turcs comme prétextes à leur rapacité. Aucun bruit n'avait transpiré; la razzia fut complète, et les cavaliers du Makhzen se livrèrent à toutes les atrocités ordinaires en pareil cas. *Mohamed-ben-Mokhtar* monte alors rapidement sur sa jument bai-brûlé, magnifique bête enviée et connue de tous les Sahariens, et, comprenant la gravité de la position, il se décide à sacrifier toute sa fortune au salut de ses trois enfants; il met l'un d'eux, âgé de quatre ans, sur le devant de sa selle; un autre, âgé de six ou sept ans, derrière lui, embrassant le troussequin, et il allait emporter le dernier dans le capuchon de son burnous, quand il en fut empêché par sa femme, qui lui dit: « Non, non, je ne te le donnerai pas: Ils n'oseront jamais tuer un enfant à la mamelle. Pars, je le garde avec moi, Dieu nous protégera! » Mohamed-ben-Mokhtar s'élance alors, fait le coup de fusil et sort de la mêlée; mais, vivement pressé, il marche le jour et la nuit suivante, et entre le lendemain soir dans Laghrouat, où il est en sûreté.

[1] J'ai donné de longs détails sur le commerce des Sahariens avec les Arabes du Tell, dans mes livres du *Sahara* et du *Grand Désert*. « Le Tell, ai-je dit, est le grenier du Sahara, le maître du Tell en tient les habitants par la famine. — Ils le savent si bien, qu'ils s'en expriment franchement par cette phrase devenue proverbiale . Nous ne pouvons être ni musulmans, ni juifs, ni chrétiens : nous sommes forcément les amis de notre ventre. »

Peu de temps après, il sut que la femme avait été sauvée par des amis qu'il avait dans le Tell,

Mohamed-ben-Mokhtar et sa femme vivent encore, et les deux enfants qu'il a emportés sur sa selle sont aujourd'hui cités parmi les plus beaux cavaliers de la tribu.

Est-il une scène plus dramatique, plus digne du pinceau, que cette famille sauvée par un cheval au milieu du pillage et de l'ardente mêlée?

Et pourquoi chercherais-je à prouver ces faits? Tous les anciens officiers de la division d'Oran peuvent raconter qu'en 1837, un général, attachant la plus grande importance à obtenir des renseignements de Tlemcen, donna son propre cheval à un Arabe pour aller les lui chercher. Celui-ci parti du Château-Neuf [1] à quatre heures du matin, y rentrait le lendemain à la même heure, après avoir fait soixante-dix lieues sur un terrain bien autrement accidenté que le désert.

L'un des meilleurs et des plus dangereux cavaliers de cette tribu des Arbâa est encore *El-Arby-ben-Ouaregla*. « *Sa balle ne tombe jamais à terre.* » Il appartient à la fraction des *Hadjadj*, où il est connu autant par la réputation personnelle qu'il s'est faite que par une aventure de son enfance:

Il était encore à la mamelle; son père, *Mohamed-ben-Dokha*, surpris également par les ennemis, le coula dans sa large habaya [2] et l'y maintint avec sa ceinture; puis, tandis que sa famille et ses troupeaux s'enfuyaient, monté sur une jument qui « *arrachait la larme de l'œil,* » il fit le coup de fusil toute la journée à l'arrière-garde, sauva ses richesses et tua sept hommes.

Voici comment les Arabes du Sahara résument la perfection d'un cheval: Il doit porter un homme fait, ses armes, ses vêtements de rechange, des vivres pour tous deux, un

[1] Fort bâti par les Espagnols, résidence du général commandant la province.

[2] Espèce de chemise de laine que portent souvent les Arabes.

drapeau, même au jour du vent, traîner au besoin un cadavre et courir toute la journée sans penser ni à boire ni à manger.

Dans l'opinion des Arabes, le cheval vit vingt à vingt-cinq ans, et la jument de vingt-cinq à trente. Quant à l'usage qu'on peut en faire, un proverbe exprime leur idée à cet égard.

Sebâa el Khrouya, sept ans pour mon frère;
Sebâa lya, sept ans pour moi;
Sebâa li adouya, sept ans pour mon ennemi.

C'est donc de sept à quatorze ans, que le cheval est le plus apte à supporter les fatigues de la guerre.

J'ai eu plusieurs fois la curiosité de demander aux Arabes s'ils savaient d'où leur venaient ces chevaux dont ils étaient si fiers. A cette question, ils désignaient du doigt l'Orient, et répondaient : « Ils viennent de la patrie du premier homme, où ils ont été créés un jour ou deux avant lui. »

Et ils ajoutaient à l'appui de cette croyance:

Dieu a dit:

« J'ai créé pour l'homme tout ce qui est sur la terre. Je donne tout à Adam et à ses descendants. L'homme sera la plus noble des créatures, comme le cheval le plus noble des animaux.

« Or, quand un chef doit venir commander, on lui prépare la tente pour l'abriter, les tapis sur lesquels il doit s'asseoir, les aliments qui doivent satisfaire ses goûts, et surtout les cavaliers qui doivent le suivre pour exécuter ses ordres. Donc le cheval a dû être créé avant la venue d'Adam. »

LE CHEVAL NOBLE.

Où sont ces chevaux nobles
Dont la mère n'épousa jamais qu'un cheval noble !
L'étrier, c'est leur vie; l'inaction, c'est leur mort.
O Père des cavaliers! l'ignorant en découvre partout;

Mais ils sont aussi rares que les vrais amis,
Et, quand ils meurent, on voit la selle verser des larmes.

Dans l'hippodrome de la valeur,
Que Dieu bénisse le cheval noble!
Sa poitrine est d'acier et ses flancs sont de fer :
Il n'aime que la rapine, la gloire et les combats;
Il nourrit son maître et sa famille,
Et, quand il court, il humilie la foudre.
Il passe, regardez : le voilà disparu;
Femmes, ne lui ménagez pas le lait de nos chamelles.

Qu'est devenu le temps où je montais un nageur,
A l'œil noir, aux naseaux larges,
Aux membres secs, au cœur fidèle?
C'était un épervier de carnage,
Et la vie ne valait alors rien pour moi
Dès que la bride n'était plus dans ma main.
J'étais jeune, je cherchais le péril,
Je me riais des corbeaux du malheur;
Le loin me paraissait toujours près,
Et ma tente regorgeait de butin.

En été, quand le sommeil a donné sa nourriture à mon corps,
Quand l'œil de la lumière a dissipé les ombres de la nuit,
Et quand la chaleur mord tout, jusqu'à la pierre,
Le chant de la tourterelle me remplit de désirs.
Au milieu des rameaux du palmier que le moindre vent agite,
Sur la feuille qui se plaint et soupire,
La passion la dévore.
Par ma tête! elle réveille en moi les ardeurs des jours passés.

On m'a dit : « Ah! tu veux encore celles qui mettent du noir à leurs paupières? »
Et j'ai répondu : « Non, devant mes yeux
Rien n'égale à présent mon cheval de race.
Avec lui, je suis fier; je chasse et j'augmente mes richesses;
Avec lui, je lutte, et je protége le pauvre et l'orphelin;
Avec lui, je punis les injures et j'épouvante mes rivaux;
Il hennit comme le lion rugit dans la montagne;
C'est un aigle qui plane dans les airs. »

Mais retirez-vous, souvenirs de ce monde!
Le plus puissant n'en a jamais emporté qu'un linceul.
Je suis connu par le buveur d'air, la nuit et les combats;
Je suis connu par le sabre, le choc, la plume et le papier;
Je suis plus aigu que la lance, et je supporte la faim comme le loup.
C'est égal, aujourd'hui je désire la solitude:
La solitude, c'est le bonheur, le temps m'en a instruit.
Jamais on ne me verra plus rechercher ni le cheval, ni les femmes, ni la cour d'un émir.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Les chevaux, bien qu'ils soient d'une même famille, sont de deux espèces différentes : la première est la race arabe, l'autre la race des *Beradin.* — C'est ainsi que les bœufs, bien que d'une seule famille, sont d'espèces diverses : la première, celle des bœufs, qui est la plus connue ; la seconde, celle des buffles, toutes deux aussi différentes par leur agilité et leur pesanteur que les chevaux arabes le sont des chevaux *beradin.* — C'est encore ainsi que la famille des chameaux est une et compte cependant plusieurs espèces : la race arabe et la race *bakhati* [1].

Si le poulain a pour père un cheval arabe et pour mère une jument arabe, il est incontestablement noble, *Hoor.*

S'il a pour père un cheval arabe et pour mère une jument beradi, on l'appelle : *Hadjin.*

S'il a pour mère une jument arabe et pour père un cheval *beradi* on le nomme *Meghrif*, et il est inférieur au *Hadjin.*

[1] Race du Khorazan qui a deux bosses et qui est plus grande que l'autre.

On voit par là qu'au père appartient toujours le rôle le plus important.

Suivant nous, s'il est impossible de faire d'une race où le sang est mêlé une race pure, il est, au contraire, reconnu que l'on peut toujours faire remonter à la noblesse primitive une race pure qui aurait été appauvrie, soit par la privation de nourriture, soit par des travaux excessifs et non appropriés à la nature du cheval, soit par le manque de soins, dont, en un mot, la dégénérescence n'a pas pour cause un mélange de sang.

Quand il n'y a pas de notoriété publique, c'est par l'épreuve, par la vitesse unie au fond, que les Arabes jugent les chevaux, qu'ils en reconnaissent la noblesse, la pureté de sang ; mais les formes révèlent aussi leurs qualités.

Un cheval de race est celui qui a :

Trois choses longues. — Trois choses courtes. — Trois choses larges. — Trois choses pures.

Les trois choses longues sont : les oreilles, l'encolure et les membres antérieurs;

Les trois choses courtes sont : l'os de la queue, les membres postérieurs et le dos;

Les trois choses larges sont : le front, le poitrail et la croupe.

Les trois choses pures sont : la peau, les yeux et le sabot.

Il doit avoir le garrot élevé, les flancs évidés, dépourvus de chair.

« *Est-ce que tu exécutes la course de grande vitesse avec des chevaux hauts de garrot et minces de flancs ?* »

La queue doit être très-fournie à sa racine afin qu'elle remplisse l'espace entre les cuisses.

« *La queue ressemble au voile de la fiancée.* »

L'œil du cheval doit s'incliner paraissant regarder le nez, comme l'œil de l'homme qui louche.

« *Semblable à une belle coquette qui louche à travers son voile, son regard tourné vers le coin de l'œil perce à travers*

la crinière, qui, comme un voile, lui couvre le front. »

Les oreilles, — elles ressemblent à celles de l'antilope effrayée au milieu de son troupeau.

Les narines : — larges.

« *Chacune de ses narines ressemble à l'antre du lion, le vent en sort quand il est haletant.* »

Les boulets : — petits.

« *Les boulets de leurs jambes de derrière sont petits et les muscles des deux côtés de la muraille sont proéminents (les parties interne et externe du paturon).* »

Le toupet : — fourni.

« *Au temps de la peur, monte une cavale légère dont le front est couvert par une crinière épaisse.* »

Les cavités dans l'intérieur des narines entièrement noires; si elles sont partie noires et partie blanches, le cheval est de médiocre valeur.

Le sabot : — arrondi.

« *Le sabot ressemble à la coupe de l'esclave.* »

Les fourchettes : — dures et sèches.

« *Les fourchettes cachées sous les sabots se découvrent quand il lève les pieds et ressemblent, par leur dureté, à des noyaux de dattes, s'échappant, sans se briser, sous le coup d'un pilon.* »

Les fanons : — épais.

« *Ils ont des fanons qui ressemblent aux plumes noires cachées sous l'aile de l'aigle ; comme elles, ils deviennent noirs dans la chaleur du combat.* »

Le sabot : — dur.

« *Ils marchent sur des sabots durs comme les pierres d'une eau stagnante, couverte de mousse.* »

« *Quand mon cheval court vers un but, il fait entendre un bruit semblable à celui des ailes qui s'agitent, et son hennissement ressemble à la voix mélancolique du rossignol.* »

« *Son col est long et gracieux comme celui de l'autruche*

mâle ; son oreille est fendue en deux et son œil noir plein de feu. »

« *Par son élégance, il ressemble à une image peinte dans un palais, il est majestueux comme le palais lui-même.* »

Si, en allongeant l'encolure et la tête pour boire dans un ruisseau qui coule à fleur de terre, un cheval reste bien d'aplomb sur ses quatre membres sans replier l'un de ses pieds de devant, soyez assuré qu'il est parfaitement conformé, que toutes les parties de son corps sont en harmonie, et qu'il est de race.

Parmi les chevaux des tribus du Sahara, ceux des Ahmian, des Arbâa, des Oulad-Naïl et de leurs annexes, sont les plus patients contre la faim et la soif, les plus résistants à la fatigue et les plus vites à la course, les plus propres à soutenir le galop de plusieurs jours sans discontinuer, *très-différents en cela des chevaux du Tell.*

Il y a eu, dans les anciens temps, plusieurs étalons dont la renommée est parvenue jusqu'à nous, entre autres : *el Koura* de la tribu des Beni-Timim et *Aouadj* (concave) chez les Beni-Helal.

On raconte, au sujet de ce dernier, l'anecdote suivante :

Son maître, à qui l'on demandait : Que peux-tu citer d'étonnant de ton cheval ? fit ce récit :

« Monté sur Aouadj, j'errais un jour dans le désert, lorsque je fus pris d'une soif violente ; pour mon bonheur je rencontrai une bande de *ketâa* qui se dirigeait vers une source : Je les suivis, et quoique retenant mon cheval autant que possible, j'arrivai à l'eau en même temps que les ketâa, et, sans m'être arrêté une seule fois en route, c'est l'exemple le plus extraordinaire de vitesse, car le vol du

ketâa, ordinairement déjà très-rapide, l'est encore beaucoup plus quand, poussé par la soif, il va à la recherche de l'eau. »

Le maître d'Aouadj ajouta : « Si je n'avais pas modéré son élan en tirant la bride de toutes mes forces, j'aurais devancé le *ketâa*. »

Voici l'origine du nom de cet étalon : il était encore tout jeune, lorsque son maître fut attaqué par des ennemis et forcé de s'enfuir. Le poulain étant encore trop faible pour suivre seul, on le chargea dans un sac sur une bête de somme. C'est de là que lui venait la courbure de son dos et son nom : *Aouadj*.

Un autre étalon célèbre... ici l'émir raconte l'origine de la race des Haymour, *Voy*. pag. 54 (p. 33 de la première édition et 63 de la seconde) et ajoute : « Quiconque a vu des chevaux de cette race ne doute pas un instant de la vérité de ce récit, car leurs rapports avec le zèbre frappent les yeux. »

DE L'ÉTALON ET DE LA JUMENT

DE LA MONTE, DE LA GESTATION, DE LA PARTURITION ET DU SEVRAGE

Le bijou d'or ne peut être fait qu'avec de l'or.

Les Arabes prétendent que l'âge le plus favorable à la reproduction est, pour les juments, de quatre à douze ans, et, pour les chevaux, de six à quatorze.

En fait, les gens riches appliquent seuls ce principe; les autres, mus par la nécessité ou par une cupidité mal entendue, ne s'en écartent que trop souvent.

Exigeants pour la jumen, qui doit être de bonne origine, vite à la course, d'une haute taille, d'une bonne santé, de formes gracieuses, avoir le ventre et le bassin larges, les Arabes se montrent, en outre, très-difficiles sur le choix de l'étalon. Il n'est pas rare de les entendre dire[1] : *Choi-*

[1] *Choisissez l'étalon*, etc. — Pensant que ce principe des Arabes trouverait de nombreux contradicteurs, j'ai voulu connaître à ce sujet l'opinion d'un homme qui passait pour l'un des plus habiles cavaliers de son peuple, et je me suis adressé à l'émir Abd-el-Kader lui-même. Voici ce qu'il m'a répondu :

« La noblesse du père est la plus importante. Les Arabes préfèrent de

sissez l'étalon et choisissez-le encore ; car les produits ressemblent toujours plus à leur père qu'à leur mère. Souvenez-vous que la jument n'est qu'un sac : vous en retirerez de l'or si vous y avez mis de l'or, et vous n'en retirerez que du cuivre si vous n'y avez mis que du cuivre. Ils ne voient pourtant aucun inconvénient à ce que le cheval soit plus petit de taille que la jument, pourvu qu'il soit de race pure et parfaitement constitué[1]. Ils font surtout passer les qualités de fond, de vitesse et de sobriété avant cette beauté de convention qui ne manque jamais de nous séduire. Ainsi, un étalon gras, luisant, arrondi, et qui ne doit ces formes brillantes qu'à un excès de nourriture, à la paresse ou à l'inaction, excite au plus haut point leur méfiance. Ils diront de lui : *Ne nous pressons pas, voyons-le à l'œuvre ; il n'y a peut-être là qu'une peau de lion sur le dos d'une vache.*

Mais, en revanche, ils tiennent toujours pour un véritable père le cheval des longs parcours, dont la chair est ferme, la côte nue, les membres secs et la respiration puissante, quand il est doué d'un bon caractère, et s'il a donné la preuve d'une grande résistance à la fatigue, à la misère et aux intempéries.

Quant à la jument, le procès est pendant depuis des siècles; aujourd'hui, comme autrefois, on se plaît à nous représenter un Arabe à côté de sa jument; l'or de l'acheteur

beaucoup le produit d'un cheval de sang et d'une jument commune, au produit d'une jument de sang et d'un cheval commun. Ils considèrent la mère comme donnant moins aux produits: c'est, disent-ils, un vase qui reçoit un dépôt et qui le rend sans en changer la nature. Toutefois, si la race se rencontre avec la race, sans nul doute c'est de l'or. »

[1] Les Arabes du *Nedjed* aiment mieux faire saillir leurs juments par un vilain cheval de noble origine que par un beau cheval de race moins pure. Ils prétendent que la famille produite par le premier ira toujours en s'améliorant, tandis que les générations provenant du second ne pourront que s'avilir de plus en plus. (*Voyage dans la haute Asie*, par M. Pétiniaud, inspecteur général des haras; ouvrage inédit.)

brille à ses pieds; mais, pendant que cet or on le compte pour le lui donner, l'enfant d'Ismaïl jette un coup d'œil mélancolique sur le noble animal dont il ne peut se séparer, s'élance sur son dos et s'enfonce dans le désert : *l'œil ne sait bientôt plus où il a passé.* Voilà le tableau obligé; voici maintenant la vérité d'après l'émir Abd-el-Kader :

« Les Arabes préfèrent les juments aux chevaux, cela est vrai; mais seulement pour les trois motifs suivants :

« Le premier, c'est qu'ils considèrent le bénéfice qu'on peut attendre d'une jument comme l'un des plus considérables, puisque l'on a vu des Arabes retirer jusqu'à 15 ou 20,000 douros (75 ou 100,000 fr.) des produits d'une seule jument. On les entend souvent s'écrier :

« — *La tête de la Richesse, c'est une jument qui produit une jument.* »

« Et cette pensée est encore corroborée chez eux par notre seigneur Mohammed, l'envoyé de Dieu; il a dit :

« *Préférez les juments; leur ventre est un trésor et leur*
« *dos un siége d'honneur.*

« *Le plus grand des biens est une femme intelligente ou*
« *une jument féconde.* »

Ces paroles sont expliquées ainsi par les commentateurs : *Leur ventre est un trésor*, parce que la jument, avec ses produits, augmente la fortune de son maître; *et leur dos est un siége d'honneur*, parce que l'équitation de la jument est plus agréable et plus facile; on va même jusqu'à prétendre que, par la douceur de ses allures, elle pourrait à la longue amollir le cavalier.

Le second motif, c'est que la jument ne hennit pas à la guerre, qu'elle est plus insensible que l'étalon à la faim, à la soif, à la chaleur, et qu'elle rend dès lors plus de services à un peuple dont la fortune consiste principalement en troupeaux de chameaux et de moutons. Tout le monde sait que les chameaux et les moutons ne prospèrent véri-

tablement que dans le Sahara, où les terres sont tellement arides, que beaucoup d'Arabes, ne pouvant boire de l'eau que tous les huit ou dix jours, s'abreuvent habituellement de lait; c'est là une conséquence de la longue distance qui, souvent, à cause des pâturages, sépare les campements des lieux où il y a des puits.

La jument est comme le serpent : sa force s'augmente au moment de la chaleur et dans les pays brûlants. Le serpent qui vit dans un pays froid ou dans l'eau a peu de courage et de venin, de telle sorte que sa blessure est rarement mortelle; tandis que le serpent qui vit dans un pays chaud est plus vif, et voit s'accroître la violence de son poison. Au contraire du cheval, qui supporte moins bien les ardeurs du soleil, la jument, et cela tient sans doute à sa constitution, sent redoubler son énergie au plus fort de la chaleur.

Le troisième motif enfin, c'est le peu de soins que nécessite la jument. Elle se nourrit de rien, son maître la conduit ou l'envoie manger des plantes avec les moutons et les chameaux; il n'a pas besoin d'instituer un gardien qui soit toujours présent.

L'étalon, lui, ne saurait se passer d'être mieux nourri, et son maître ne peut l'envoyer au pâturage que surveillé par un *saïs* (palefrenier); car, s'il voit une jument, il la suit.

Telles sont les véritables causes de la préférence que les Arabes ont pour leurs juments. Cette préférence ne vient donc pas de ce que le poulain emprunte plus de qualités à sa mère qu'à son père; elle ne vient pas non plus de ce qu'il vaut mieux, en tout lieu et en toute occasion, monter une jument plutôt qu'un cheval; mais elle s'appuie, d'un côté, sur des intérêts matériels, et, de l'autre, sur les nécessités imposées par le genre de vie que mènent les Arabes. Il faut donc proclamer que l'étalon est plus noble que la

jument et que le père donne au produit plus que la mère, ce que les Arabes expriment en disant : *El mohor itebaâ el Faâl. Le poulain suit l'étalon.* Je conviens cependant que le meilleur produit est celui qui provient d'un père et d'une mère tous deux de race pure. *Dans ce cas, c'est l'or qui s'allie avec de l'or.*

J'ajouterai que l'étalon est plus fort, plus courageux, plus rapide à la course, et qu'il n'a pas les inconvénients graves de la jument, qui s'arrête quelquefois brusquement sous son cavalier, dans le combat même, alors que celui-ci aurait besoin qu'elle courût. Cela arrive lorsqu'elle est en chaleur et qu'elle voit l'étalon.

Le poulain provient de l'étalon et de la jument, c'est évident.

Mais l'expérience des siècles a démontré que les parties essentielles de son corps, comme les os, les tendons, les nerfs et les veines, procèdent toujours du père. Il n'y a pas de doute à élever là-dessus, car le dernier Arabe sait aujourd'hui que toutes les maladies qui sont inhérentes aux os, aux tendons, aux nerfs et aux veines, et qui se trouvent dans l'étalon au moment de la monte, se perpétuent dans son produit, quelque temps qui s'écoule. Je citerai notamment les exostoses, les formes, la jarde, les varices et le *aâder*, maladie inconnue ou contestée en Europe.

La mère peut donner au produit la couleur de sa robe, sa ressemblance et quelque chose de sa structure. Il faut bien que le poulain tienne par certains côtés de celle qui l'a si longtemps porté dans ses flancs; mais c'est incontestablement l'étalon qni lui donne la force des os, la vigueur des nerfs, la solidité des tendons, la vitesse, les qualités principales enfin. Il lui communique, en outre, ses qualités morales, et, s'il est vraiment noble, il le préserve de tout vice. Les vieux Arabes ont dit :

El aôud hôor ma aand houche héila,

Le cheval noble n'a pas de malice.

Quoi qu'il en soit, l'usage oblige tout Saharien à prêter son cheval quand on vient le lui demander : c'est dire que tous les chevaux bien conformés sont inévitablement affectés à la monte. Il en résulte que, si les reproducteurs sont de qualités diverses, ce désavantage est racheté par la conservation de leur vigueur. En effet, le service de la monte se trouvant réparti entre un grand nombre, un étalon n'a jamais plus de cinq ou six juments à servir dans une saison; il ne connaît pas l'épuisement. Les hommes de grande tente consentent rarement à plus de deux saillies pour les chevaux qu'ils affectionnent, l'une avec une jument qui vient de mettre bas, et l'autre avec une *bokra*, jument qui voit le mâle pour la première fois. C'est le moyen, croient-ils, d'entretenir la santé de leurs chevaux et de ne pas les ruiner avant l'âge; grâce à ce ménagement, les crins se consolident, le poil devient luisant, l'animal est plus gai.

Le propriétaire d'une belle jument craint d'autant moins de s'adresser au maître d'un cheval en grande réputation, que ce dernier, nous l'avons dit plus haut, peut difficilement se soustraire à cette demande.

Les gens du peuple disent à leur chef : « Monseigneur, pour l'amour de Dieu, prêtez-nous votre cheval, cela ne peut qu'augmenter votre *goum* [1]; nous sommes *des maîtres du bras, des plumes de vos ailes,* et demain, mon frère, mon fils ou moi, nous saurons mourir pour vous. »

Mais le noble résiste à ces protestations de dévouement; il refuse encore. Le solliciteur ne se décourage pas : — ce n'est plus une faveur qu'il demande, c'est presque une

[1] Troupe de cavaliers d'une tribu ou fraction de tribu armés en guerre.

aumône; — il lui présente sa selle renversée : la misère est grande pour le cavalier, il n'a plus même les ressources qui font l'homme de guerre.

Ce n'est pas assez, le chef reste inflexible. De la réclamation du compagnon d'armes, l'Arabe descend alors jusqu'à l'humble supplication de la femme, de l'esclave; il entre dans la tente, il prend le petit moulin à bras (*raha*) avec lequel on y broie les grains, et puis il se met à moudre un peu de farine, indiquant ainsi l'obéissance sans bornes à tous les désirs du protecteur, la servitude féminine à toutes ses volontés.

Comment repousser une femme, une pauvre esclave qui se fait vôtre? Le grand seigneur cède enfin, et, en échange de cette abnégation absolue, il prête son cheval.

D'égal à égal, cet acte de complaisance se paye, suivant les tribus, d'une grande musette remplie d'orge, d'une brebis, d'une peau de bouc pleine de lait. Il serait honteux d'offrir ou d'accepter de l'argent; on se ferait appeler *marchand d'amour du cheval.*

L'usage de prêter son cheval n'est pas toutefois sans limite ni condition. Le propriétaire d'un bel étalon peut refuser de s'y soumettre quand on lui présente une jument de race inférieure, ou, s'il a déjà permis le nombre de saillies qu'il lui avait réservées dans son esprit, il adoucira néanmoins son refus par des paroles honnêtes :

« Tu es mon ami; je ne demanderais pas mieux, je te donnerais mes enfants; mais fais attention que mon cheval, *c'est mon cou :* si tu viens à me le ruiner, qui sauvera mes chameaux et ma famille au jour du danger? »

J'ai entendu, un jour que j'étais de passage dans une tribu, la conversation suivante entre deux Arabes à peu près d'égale condition. Je la rapporte ici, parce qu'elle peint assez bien les répugnances qu'on éprouve à se prêter aux mésalliances :

« Pourquoi me refuses-tu ton étalon, tandis que tu le prêtes à d'autres cavaliers de la tribu?

— Parce que ta jument est mal conformée et qu'elle manque de race.

— Je le veux bien; mais enfin quel dommage cela causera-t-il à ton cheval?

— Quel dommage? Le voici : ta jument donnera le jour à un mauvais poulain, et mon cheval sera perdu de réputation. On dira partout que sa progéniture n'a ni sang ni qualités.

— Ce sont là des prétextes : *Ne savons-nous pas tous que le fils est la copie exacte de son père?*

— C'est vrai; cependant il emprunte aussi beaucoup à sa mère; nos ancêtres ont dit :

« *Ne sème le grain que dans une bonne terre et ne mets jamais le miel dans des outres en peau de chien.* »

« Ils ont ajouté :

« *Quand le beau se rencontre avec le laid, il en provient un paon* (taous).

« *Quand le laid se joint au laid, ils produisent un escargot* (ou escarbot).

« *Mais, quand le beau s'unit avec le beau, il en sort de l'or pur.*

« Ami, tu le vois, je ne peux pas t'accorder ce que tu me demandes; pars avec le bien, et que Dieu te couvre de sa protection. »

D'un autre côté, dans le Sahara, jamais un chef arabe ne consentira à donner sa jument à un âne pour en obtenir des mulets. Je ferai comprendre combien ce dégoût est invincible, en racontant l'historiette suivante :

Abou-Zeïd, de la tribu des *Hilal*, se dévouait à l'élève des chevaux de race. Dieu lui ayant accordé un fils, il le nomma Ben-Djaber et lui fit apprendre à lire et à écrire. Quand ce jeune homme eut atteint l'âge de puberté, le

Tout-Puissant le rendit amoureux de la belle *Aycha* (la Vie), fille d'El-Koryssi. La famille convenait à la famille, il l'épousa. Dès que les fêtes du mariage furent terminées, son père le fit appeler et lui dit :

« O mon fils! écoute mes recommandations et suis mes conseils.

« *Aime les chevaux, les armes et la chasse.*

« *Par les chevaux, tu pourras te procurer les richesses, le bien-être et tu t'élèveras en dignité.*

« *Par les armes, tu écarteras le mal et tu te garantiras de la méchanceté des hommes.*

« *Par la chasse, tu apprendras la guerre, tu fortifieras ta santé, et tu banniras les chagrins.* »

Ben-Djaber s'inclina respectueusement et promit d'obéir. Plus tard, ayant reconnu qu'il avait pris une véritable passion pour les chevaux, son père résolut de le mettre à l'épreuve. Il le manda de nouveau, et lui tint ce langage :

« O mon fils ! prends *Naâma* (l'Autruche), ta jument de race, et va la faire saillir par l'âne d'un tel. C'est un *Massery* (Égyptien), il en sortira un bon mulet ou une belle mule, et tu sais que les négociants nomment ces animaux les *gagne-richesses*.

— C'est bien, monseigneur, répliqua Ben-Djaber, j'exécuterai vos ordres. »

Puis il se retira tout étonné, pensant que son père, ou commençait à radoter, ou tout simplement voulait le mettre à l'épreuve. Comment, murmurait-il, pourrai-je donner à un âne la perle des juments? Cela est impossible. S'exaltant ensuite par degré et se confirmant dans sa résistance, il conduisit *Naâma* dans une tribu voisine et la fit saillir par un étalon célèbre dans le pays. On le nommait *Ghezal* (la Gazelle).

Quelques jours après, Abou-Zeïd lui ayant demandé s'il avait donné *Naâma* au *Massery*, son fils lui répondit :

« *O mon père! vous êtes le couteau et moi la chair, et pourtant je suis incapable de me soumettre à vos volontés.*

« *Ce serait jeter dans l'avilissement tout ce qu'il y a de plus pur au monde.*

« *Les filles des princes peuvent-elles épouser des esclaves?*

« *L'esclave n'est pas l'égal de l'homme libre.*

« *Pour exalter un homme de basse condition, jamais je n'interromprai la lignée d'une noble race.*

« — Tu m'as désobéi, reprit le père; tu ne sais donc pas que la soumission envers les auteurs de nos jours est l'une des grandes marches qui mènent au ciel?

« — C'est vrai, ajouta Ben-Djaber; mais écoutez-moi et rendez-moi justice :

« *J'ai fait saillir l'autruche des chevaux par la gazelle des chevaux, animal d'une beauté incomparable, précieux comme le diamant que renferme une boîte de rubis.*

« *J'ai effectué la conjonction du soleil avec la lune.*

« *Quel être admirable va se former dans son sein*[1] *!*

« *Il va se former une perle, comme les perles se forment dans les coquillages.*

« *Ce sera un trésor protégé par un talisman.*

« *Si j'avais marié* Naâma *avec un âne, il en serait sorti un animal commun et stérile; c'eût été une honte pour nous tous et la dégradation d'un être aussi noble que généreux.* »

Ces paroles causèrent le plus vif plaisir à Bou-Zeïd.

« Que Dieu te bénisse, mon cher enfant, lui dit-il; je n'avais voulu que t'éprouver. Je vois avec orgueil que tu es bien l'anneau d'une chaîne faite avec de l'or le plus pur. »

Mais je reviens aux difficultés que l'on éprouve pour obtenir un étalon dont les qualités sont connues.

[1] C'est un Arabe qui parle.

Quand un Arabe a vu sa demande refusée, il ne prendra pas pour cela le premier cheval venu. Il est des vices, tares ou maladies héréditaires, qui sont une cause constante d'exclusion : il ne donnera pas, par exemple, à sa jument un cheval rétif ou méchant. Il se gardera bien aussi de la présenter à un étalon poussif (*menôoudje*) ou qui aurait une jarde, une forme, une courbe, un éparvin avoisinant la saphène, ou à celui dont la vue serait mauvaise, ces défauts reparaissant chez les produits. Il ne voudra pas non plus d'un cheval qui a du ladre autour des yeux, des naseaux ou des organes de la génération; d'un cheval belle-face, avec quatre balzanes chaussées, quelle que soit du reste la couleur de sa robe; d'un cheval pie (*begaâ*) ou d'un cheval isabelle à queue et crins blancs, qu'il appelle *sefeur-el-ihoudi* (le jaune du juif).

Un étalon trop vieux serait également repoussé. Si l'Arabe se méfie de ses connaissances au sujet de l'âge, après avoir scrupuleusement examiné l'état des membres de l'animal, il ne manque jamais de pincer la peau du front et de la tirer fortement à lui. Reprend-elle sa forme première sans garder trace de ses doigts, il accepte le sujet; dans le cas contraire, il le repousse comme trop vieux ou trop mou.

On donne l'étalon à la jument dans les premiers jours du printemps, afin que le poulain ait au moins deux saisons devant lui pour prendre la force qui lui permettra de supporter les rigueurs de l'hiver.

On reconnaît que la jument veut l'étalon quand elle urine aussitôt qu'elle l'entend hennir, qu'elle répand une liqueur blanchâtre, et qu'ensuite elle baisse et contourne la tête pour écouter s'il vient. Avant de la présenter, il convient de diminuer sa nourriture, et, la nuit qui précède la saillie, on ne lui donne rien à manger; de la sorte, elle conçoit mieux et plus vite.

Si la chaleur de la jument a besoin d'être décidée, il faut

l'envoyer au pâturage avec un petit cheval ardent qui, à force de jouer avec elle, de la mordre, de l'agacer, excite son ardeur et la mette en état.

On fait saillir de préférence un vendredi ; ce jour est le dimanche des musulmans : il porte bonheur.

Soit par un sentiment de pudeur, soit pour ne pas distraire l'étalon, la saillie a toujours lieu loin des tentes. La jument est placée sur un plan incliné. Le cheval est en licol (*reseunn*), tenu par la longe, un homme écarte la queue de la jument, tandis qu'un autre conduit le membre du producteur.

Les Arabes préfèrent la monte dirigée à la monte en liberté, à cause des accidents qui peuvent naître de cette dernière. Il n'est pas rare, en effet, que le cheval mette son membre entre les cuisses de la jument et se blesse; ou bien il l'introduirait dans le rectum et causerait la mort de la bête. Le cheval, d'ailleurs, s'épuise davantage dans la monte en liberté.

La saillie se fait le matin, pour éviter la chaleur ; on s'abstient totalement quand l'air est chargé de ces grosses mouches que les Arabes nomment *debabe*. Elles inquiètent l'animal, le piquent jusqu'au sang, et, croit-on, déposent dans l'épiderme des œufs qui paraissent d'abord n'avoir causé aucune perturbation, mais amènent la mort dès les premiers froids ou quand la neige commence à tomber.

Au moment de présenter l'étalon, promenez-le autour de la jument, permettez-lui de la sentir; puis, quand il est en état, éloignez-le, et laissez-le monter seulement après que vous l'aurez vu répandre une eau blanchâtre ; sans cela, vous l'exposez à éjaculer en touchant la jument. L'opération faite, il faut, s'il est possible, laver l'étalon et lui donner ensuite une bonne musette d'orge. La jument sera promenée doucement après qu'on lui aura frappé trois ou quatre coups du plat de la main au-dessous des flancs.

Quelques-uns, croyant aider à la conception, s'empressent aussi de lui faire une application de *henna*[1] sur les reins ou sur la tunique abdominale.

L'étalon qui ne produit pas est celui dont le membre est courbe, trop court pour lui permettre d'atteindre l'ouverture de la matrice de la jument, ou celui dont le sperme est liquide, peu blanc et sans consistance. Les Arabes, pour s'en assurer, échauffent l'étalon avec une jument jusqu'à ce qu'ils aient été mis à même d'en constater la qualité.

On reconnaît que la jument a conçu quand, après la saillie, elle se retourne pour regarder ses flancs ; on n'a plus à en douter si, au bout de sept jours, présentée à l'étalon, elle serre la queue et le repousse par de vigoureuses ruades, ou si elle ne répand plus cette liqueur blanchâtre qu'à l'approche ou aux hennissements du mâle elle laissait écouler.

Les Arabes croient que l'excès d'embonpoint s'oppose à la conception; aussi, tantôt par l'exercice, tantôt par une réduction progressive et bien entendue des aliments, font-ils maigrir leurs juments avant de les présenter à l'étalon.

Quand une jument ne veut pas concevoir, on lui fait faire une course rapide, et on la présente ensuite à l'étalon, haletante et tout en nage, les deux jambes de devant dans un ruisseau. Si elle était présumée stérile, il faudrait alors lui donner un âne de haute taille (*massery*); elle jetterait un mulet et deviendrait bonne pour la reproduction.

[1] Le *henna* est le *lawsonia inermis* des naturalistes. C'est un joli arbrisseau qui a une très-grande ressemblance avec le troène, et qui s'élève à la hauteur de trois ou quatre mètres. Ses feuilles sont l'objet d'un grand commerce. On les cueille en juillet et on les fait sécher au soleil, puis on les réduit en poudre très-fine. Les indigènes, et surtout les femmes, s'en servent pour teindre leurs ongles, l'extrémité des doigts, la paume des mains, les orteils, les cheveux; elles sont employées pour teindre la crinière, le dos, les jambes des chevaux, surtout lorsqu'ils sont d'une couleur blanche. (*Le Grand Desert*, page 394.)

Chez quelques tribus du désert, renommees pour leur expérience en matière chevaline, il n'est pas rare de voir employer la méthode suivante :

On place deux étalons assez loin l'un de l'autre, à deux kilomètres, par exemple, de manière cependant à ce qu'ils puissent parfaitement s'apercevoir, ce qui excite leur jalousie et augmente leurs désirs. Cela fait, et la jument mise en transpiration, comme il a été dit plus haut, on la présente au premier.

Dès qu'elle a été saillie, on vient la mettre en relation avec le second ; on la ramène ensuite au petit galop en criant de toute la force de ses poumons : *Un poulain, un poulain, s'il plaît à Dieu* (*an-cha-Allah*).

En agissant ainsi, on se conforme d'abord à la parole du prophète, qui recommande, quand on forme un vœu, de n'employer que des mots de bon augure, et puis, ce qui est un point capital, on empêche, dit-on, la jument d'uriner et de rejeter la semence qu'elle a reçue.

Les Arabes ont encore d'autres méthodes pour chasser la stérilité : Un homme se frotte le bras et la main avec du beurre, du savon ou de l'huile; il pénètre dans le vagin de la jument, arrive jusqu'au col de la matrice, l'entr'ouvre avec précaution au moyen d'une datte qu'il tient entre ses doigts allongés, et finit par y introduire la main entière; puis, aussitôt son bras retiré, il présente l'étalon : la jument conçoit, car elle n'était que nouée (*maâgouda*). Cette opération demande de grands ménagements, et celui qui la pratique doit se couper soigneusement les ongles. Ne serait-il pas curieux que les Arabes fissent faire une découverte précieuse à notre Faculté et à la science?

Trois autres procédés employés en certains pays ont une grande analogie entre eux sans être complétement identiques. Le premier consiste à pénétrer dans le vagin, comme nous l'avons dit, à entr'ouvrir le col de la matrice

et à y déposer une balle de plomb. La jument concevra, mais cette balle se retrouvera chez le poulain.

Suivant d'autres, il faut prendre les feuilles d'une herbe appelée *lema*, les presser entre les doigts pour en exprimer le suc, étendre ce suc sur une parcelle de laine brute, puis réunir le tout au moyen d'un morceau de datte et le déposer dans la matrice. Cette plante se trouve dans le Serresou.

Enfin, quelques-uns emploient du goudron, de la laine brute et une matière blanchâtre ressemblant à du lait caillé que l'on trouve ordinairement dans l'estomac du jeune chevreau, du petit de la gazelle ou de l'agneau.

Ces méthodes que l'on retrouve partout chez les Arabes, dans le Tell comme dans le Sahara, sont d'une application trop constante et trop générale pour que des succès n'aient point concouru à leur propagation.

La superstition a fait penser que la jument ne concevait que les jours de la semaine où sa mère a mis bas. Ce préjugé, sans être universel, est assez accrédité cependant pour que grand nombre de familles prennent note de ce jour afin de le choisir plus tard pour donner l'étalon.

Quand la jument a conçu, on l'éloigne du mâle avec le plus grand soin; un nouvel étalon pourrait, en la tourmentant, gâter son fruit, et même causer l'avortement. On se garde aussi de la surmener ou de la charger de fardeaux trop lourds pendant les deux premiers mois qui suivent la conception. Ces deux mois écoulés, on peut encore se servir de la jument pour la guerre ou pour la chasse; mais alors il faut augmenter sa nourriture. Dans les deux derniers mois, on la ménage; les gens aisés ne la montent plus.

Enfin, quand elle approche du terme, on redouble de soins, on la couvre la nuit, on choisit ses aliments, et jamais devant elle on ne donne l'orge à d'autres animaux

sans qu'elle en mange elle-même. Ce serait une cause d'avortement aussi infaillible que la soif dont on la laisserait souffrir pendant la gestation.

La jument qui avorte devient l'objet des plus attentives précautions : on la couvre bien nuit et jour, on lui fait des fumigations avec du *chiehh* [1]; enfin, on lui donne une potion composée de fine fleur de froment et de cumin (*kuemoune*) délayés dans de l'huile tiède.

Les Arabes croient avoir remarqué que la jument pleine d'un poulain maigrit considérablement de la croupe.

Elle est bien près de mettre bas quand ses mamelles se gonflent et répandent du lait.

Tayeret el messamir :

Elle a fait sauter les clous.

On diminue alors graduellement sa nourriture afin de la faire un peu maigrir, ce qui facilitera la parturition, et l'on se garde bien de l'envoyer de trop bonne heure au pâturage. Elle ne partira pas avant que les premiers rayons du soleil aient séché l'herbe, car l'expérience a démontré que la rosée peut causer de grandes perturbations, et quelquefois même amener l'avortement. Pendant les derniers jours de la gestation, on tient la mère chaudement et on la surveille afin de prévenir les accidents.

La jument met bas : la femme arabe aide à recevoir le poulain et prend sur-le-champ toutes les mesures imaginables pour que l'air ne puisse frapper ni le produit ni la mère. Si, à son entrée dans le monde, le poulain, au lieu de s'agiter, paraît, au contraire, faible et endormi, tout le

[1] *Chiehh*, petit arbuste (*arthemisia judaïca*) qui s'élève à peine à cinquante centimètres, et qui couvre presque seul d'immenses étendues, sur les limites du Tell et du Sahara. On le désigne ordinairement sous le nom de petite absinthe, d'absinthe du Pont. (*Grand Désert*, page 385.)

monde se réjouit : c'est un indice qu'il aura de grandes qualités. Dieu l'a envoyé *sakeur*, ivre, c'est un bon signet On lui souffle dans la bouche pour en chasser l'écume, on lui fait avaler un ou deux œufs frais qui le soutiendron. jusqu'à ce qu'il puisse ou sache teter, et, le lendemain, on lui donne une potion composée de gomme (*œulk senouber*), de *tertar* et de poivre rouge, le tout pilé et dissous dans du beurre chaud; on provoque ainsi de salutaires purgations. Pendant les huit premiers jours, on frictionne en outre l'encolure, les oreilles, le poitrail et les membres du poulain, s'étudiant à corriger par un massage aussi doux qu'habile les défauts de conformation qu'on a pu remarquer. Dans certaines tribus, pour assurer au jeune animal des pieds solides, on va jusqu'à lui frotter la sole, la couronne et la muraille du sabot avec du sel que l'on fait dissoudre dans une préparation de *bou-nafaâ* [1].

Mais revenons à la jument. Dès qu'elle a jeté son poulain, on la couvre avec soin, les riches la font entrer dans la tente; on lui fait boire du lait dans lequel on fait fondre du beurre rance nommé *dehane;* on lui donne une petite quantité d'orge grillée, encore chaude, ce qui la remet de ses fatigues et la réchauffe; puis on lui place sur le dos une espèce de coussin (*mezoueud*) rempli de laine, et on lui resserre le ventre en l'enveloppant dans quatre ou cinq tours d'une pièce d'étoffe assez large pour ne pas la blesser. Comme complément de ces précautions, la jument ne boira que deux jours après la parturition, et encore ne lui donnera-t-on qu'avec progression de l'eau dégourdie au feu. On veut, par la sécheresse et par la compression, faire

[1] *Bou-nafaâ*, le père de l'utilité, plante ombellifère du genre *ihapsia*. Les Arabes font un grand usage du bou-nafaâ; ils l'emploient comme purgatif, pour donner de l'embonpoint, comme remède contre la stérilité, et surtout pour guérir certaines tares ou certaines maladies des chevaux.

rentrer dans leur état naturel les organes qui ont été fortement distendus pendant la gestation. On comprend, au surplus, que la jument, ayant mis bas dans une saison où les herbes sont abondantes et aqueuses, n'éprouve pas un grand besoin de boire. Le coussin et la ceinture lui sont laissés pendant sept jours et sept nuits. Ces jours sont nommés *ayam el lebtka*, les jours d'attente. Pendant leur durée, il faut observer et bien se garder de déranger ou d'effrayer la jument.

Après la parturition, qui a lieu dans les premiers jours du printemps, on prend les plus grandes précautions pour sortir l'arrière-faix (*sela*) sans le rompre, ce qui pourrait causer la mort; on veille aussi à ce que la jument ne le mange pas; ce serait la source de graves accidents.

Beaucoup d'Arabes, à l'aide d'une aiguille à passer, percent le *sela* d'une multitude de trous, la première fois surtout qu'une jument met bas. Après cette opération, pensent-ils, elle ne produira plus que des femelles. Ce préjugé prouve du moins la préférence des gens du Sahara pour les juments. D'autres croient, en cachant le *sela*, arriver au même but que ceux qui le percent. Ils le portent au loin, dans un marais, dans un trou, où il ne puisse être ni découvert ni dévoré par les chiens ou les chacals.

Le poulain a vu le jour : soudain l'un des assistants le prend dans ses bras et le promène pendant quelque temps au milieu des clameurs et du bruit dont on s'ingénie à l'entourer. On voit dans cette méthode un bon enseignement pour l'avenir : l'animal, habitué au tintamarre dès sa naissance, ne s'effrayera plus de rien.

Cette leçon donnée, le maître de la tente place la mamelle droite de la mère dans la bouche du poulain et s'écrie :

« Au nom de Dieu!

« Grand Dieu, fais que le nouveau-né (*mezyoud*) nous soit heureux et qu'il nous apporte l'abondance et la santé!

« Bi essem allah
« Allah houmma
« Adjaal Khèr mezyoud
« Ou ali-na mesaoud
« Ou resk-hou moudjoud.

Les amis qui sont présents disent tous à la fois :

« *Amine*, ainsi-soit-il! que Dieu te bénisse! c'est un enfant de plus qu'il t'a envoyé [1]. »

Pour apprendre au poulain à teter, on lui met d'abord dans la bouche une figue ou une datte trempée dans du lait un peu salé; dès qu'il y a pris goût et qu'il suce, on le porte sous la jument. Après quelques essais, il ne tarde pas à prendre la mamelle de sa mère pour la figue ou la datte qu'il vient de quitter, et tout est dit. On le préserve avec soin du froid de la nuit.

Mais il faut aussi l'habituer à boire du lait de brebis ou de chamelle. Voici comment on procède : on prend une peau de bouc qui en a contenu pendant plusieurs années, on la remplit d'air, et, la pressant ensuite légèrement, on lui en insuffle à plusieurs reprises dans les naseaux. Comme complément de cette première opération, on écrase des dattes dans du lait, ce qui lui donne un goût sucré, puis on met ce mélange sous la bouche du poulain en le forçant à y tremper les lèvres. Il commence par sentir, par lécher, et il ne tarde pas à boire, que sa mère l'allaite ou non.

[1] Chez les Arabes de la haute Asie, mais principalement dans le *Nedjed*, quand il naît une pouliche, on ne peut se faire une idée de la joie qui anime la famille : *Dieu nous a envoyé une bénédiction; notre seigneur Mohammed est entré chez nous.* Ni femmes ni enfants ne se permettraient de soustraire une goutte du lait que peuvent donner chamelles, chèvres et brebis; tout est réservé à l'heureuse pouliche, objet de l'amour et des plus tendres soins de la part des habitants de la tente (*Voyage dans la haute Asie*, par M. Pétiniaud.)

On attache une grande importance à ce que le poulain s'accoutume à boire du lait : d'abord parce qu'on peut ainsi le laisser dans la tente et se servir de la mère; ensuite parce que, plus tard, à défaut d'eau, il prendra du lait pour boisson, ou pour nourriture à défaut d'orge.

Si la jument prend en aversion son petit, on doit la séparer de son poulain et nourrir celui-ci au lait de chamelle. Ce lait est préférable au lait de vache ou de chèvre, qui amène la mollesse et la pesanteur.

Quelques jours ou quelques mois après la naissance du poulain, il est des Arabes qui lui fendent une oreille ou toutes les deux. On a fait beaucoup de contes à ce sujet. Les uns ont prétendu qu'on pratiquait cette opération seulement aux animaux nés pendant la nuit, parce qu'ils devaient avoir la vue meilleure que ceux venus au monde pendant le jour; les autres aux poulains nés le vendredi, jour de la réunion des musulmans à la mosquée, parce que c'est un signe heureux.

Voici la vérité :

Le maître d'une tente a un enfant en bas âge, il l'aime tendrement; en fendant l'oreille à son poulain, il déclare qu'il le réserve à son fils un tel. S'il vient à mourir, nul n'en peut contester la possession à l'enfant désigné.

D'autres fendent l'oreille au poulain qui a des coliques; cette saignée le sauve.

Peu de temps après la naissance du poulain, on lui met au cou des amulettes, des talismans enrichis par les gens aisés, de petits coquillages appelés *oudaâ*. Ils sont supportés par des colliers en laine ou en poil de chameau (*goulada*), que les femmes se plaisent à fabriquer elles-mêmes, s'attachant toujours à marier les couleurs avec goût. Aux chevaux bais ou noirs, on donne une *goulada* blanche; à ceux de couleur claire, des *gouladas* rouges. Ces colliers sont d'abord un ornement, puis

une utilité; ils servent à tenir le cheval quand la nécessité s'en fait sentir, remplaçant ainsi notre licou d'une manière plus agréable pour l'œil et moins gênante pour l'animal. Quant aux talismans (*heurouze-aâdjab*), ce sont tout simplement des sachets en cuir du Maroc (*filali*) plus ou moins ornés, et qui renferment des paroles tirées des livres saints, au moyen desquelles on espère préserver l'animal des blessures, des maladies ou du mauvais œil (*aâin*).

Parfois, en temps de guerre, on tue le poulain immédiatement après sa naissance, afin de pouvoir se servir de la mère; jamais on ne tue une pouliche[1], on la sèvre, on la laisse dans la tente pour la préserver du soleil, et souvent les femmes parviennent à la sauver en lui donnant du lait de brebis ou de chamelle.

Si la pouliche est née en route, dans une course quelconque entreprise pour le commerce ou pour la guerre, dans le but de lui épargner les fatigues de la marche, les soins vont jusqu'à la placer sur un chameau, où on lui fera une espèce de nid aussi doux que possible. Elle ne tètera plus sa mère qu'aux haltes ou pendant la nuit.

J'ai vu, dans l'expédition de Taguedempt (1841), un cavalier du Makhzen, qui n'avait pas de moyen de transport, porter devant lui, sur sa selle, pendant les quatre premiers

[1] *Jamais on ne tue une pouliche.* — Ici l'on sera peut-être tenté de me dire : « Mais, vous le voyez, vous êtes en contradiction avec vous-même; car, si les Arabes ne tuent jamais une pouliche, c'est qu'évidemment ils attachent plus de prix à leurs juments qu'à leurs chevaux. » Je répète : Dans le désert, on préfère les juments aux chevaux, *non parce qu'on leur attribue une plus grande part dans l'acte de la reproduction*, mais tout simplement parce qu'elles sont plus sobres, qu'elles supportent mieux la chaleur et la soif, qu'elles peuvent uriner sans s'arrêter dans les courses où la vie est en jeu, qu'elles ne dénoncent pas leurs cavaliers par des hennissements dans les entreprises aventureuses, et, enfin, parce que leurs produits augmentent les richesses de leurs maîtres.

jours après la naissance, une pouliche que sa jument avait donnée au bivac. Ce terme passé, elle suivit très-bien sa mère et fit toute la campagne.

Quand on ne tue pas les poulains, on les vend d'habitude dans le Tell, au moment de l'achat des grains, tandis que les pouliches sont conservées comme devant être une source de richesses par la reproduction.

Les possesseurs de juments de distinction tuent quelquefois aussi le poulain, aussitôt après sa naissance, dans le seul but de ne pas fatiguer la mère. Quand ils prennent ce parti, ils n'oublient pas de la faire traire par les femmes, jusqu'à ce que son lait soit passé. Ils donnent alors l'étalon à la jument sept jours après qu'elle a mis bas, plus une seconde fois, vingt jours après, si elle n'a pas conçu.

Seuls, les gens pauvres, qui comptent sur les bénéfices de la reproduction, font saillir la jument qui vient de mettre bas; les gens aisés n'en ont garde: c'est, disent-ils, vouloir ne posséder que des chevaux faibles et mal conformés. Ils lui laissent ordinairement un an et même deux ans de repos.

Si, cependant, une jument était saillie par surprise et si l'on s'en apercevait au dépérissement du poulain, il faudrait aussitôt le sevrer et lui continuer du lait de brebis ou de chamelle, jusqu'à ce qu'il eût repris assez de force pour pouvoir s'en passer.

Il arrive aussi qu'une pouliche de dix-huit mois à deux ans, lâchée dans les pâturages, a été saillie, malgré la volonté du maître. Si elle a conçu et mis bas, les Arabes la laisseront deux ou trois ans sans lui redonner le mâle. Ils appellent *guetita* (petite chatte) le poulain qu'elle a jeté, et ils ont cru remarquer que, si les produits de cette espèce étaient toujours de faible taille, ils étaient en revanche d'une vitesse remarquable.

Quand la jument allaite, et qu'on a été contraint de s'en

servir pour une course rapide, il faut l'empêcher de donner à teter aussitôt après son retour à la tente. Son lait échauffé produirait chez le poulain une maladie que l'on nomme *serba*, dont les symptômes sont l'inflammation de l'anus et les vers qui en sortent. Les Arabes guérissent ce mal en faisant prendre au poulain, dans sa musette, en guise d'orge, du blé bouilli séché au soleil et imprégné de beurre. Hors le cas de la *serba*, on donne au poulain qui tette de l'orge moulu.

Plus on attache de prix à la jument, plus on avance l'époque du sevrage. Il a lieu généralement du sixième au septième mois.

Pour sevrer le poulain, on l'éloigne de sa mère, pendant un jour entier d'abord, puis pendant deux, et ainsi de suite en augmentant progressivement. Afin que la transition lui paraisse moins brusque, on lui donne du lait de chamelle sucré avec du miel de datte, et, pour l'empêcher d'aller trouver sa mère, on l'attache avec des cordes de laine par les jambes de devant ou celles de derrière, mais, dans l'un comme dans l'autre cas, toujours au-dessus des genoux ou des jarrets. De là ces marques blanchâtres souvent remarquées. Si, à cet âge, on entravait l'animal par les paturons, il surviendrait de graves accidents; le poulain ne restant jamais tranquille, et ne sachant pas se rendre compte de sa position, les formes que les Arabes appellent *louzze* (amandes), ne tarderaient pas à se déclarer.

On redouble de surveillance à l'égard du poulain qu'on est en train de sevrer : s'il venait à se lâcher et à teter sa mère, il tomberait malade pour avoir sucé un lait aigre et corrompu; il contracterait la *serba*, cette maladie dont nous avons déjà parlé.

Pendant le jour, lorsque la jument est en marche ou au pâturage, on met au poulain une espèce de licol (*kuemama*) dont la muserolle est garnie de petites défenses de porc-

épic, la mère se refuse alors d'elle-même à laisser teter son petit.

Le poulain une fois sevré, il faut, pour éviter l'accumulation du lait, traire la jument et diminuer un peu sa nourriture.

Après le sevrage, l'on continue au poulain l'orge moulu en plus grande quantité, mais cependant avec progression, de manière à ne jamais le dégoûter. On se sert d'une mesure en bois nommée *feutra*. Cette mesure représente trois jointées, elle est répandue chez toutes les tribus du désert, parce que son origine a une tradition religieuse. A l'*aïd-esseghrir*, c'est-à-dire à la petite fête qui a lieu après le ramadan, le Prophète a commandé à tout Musulman aisé de donner aux pauvres un *feutra* de nourriture, blé, orge, dattes, riz, etc., suivant les productions du pays où il se trouve.

Dès que le poulain est sevré, les femmes s'en emparent en disant :

— *Il nous appartient, c'est un orphelin, nous allons lui rendre la vie aussi douce que possible.*

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER

Le poulain suit l'étalon ; — la jument est un coffre fermé avec un cadenas ; le dépôt que tu y mets, tu le retireras tel quel.

Le meilleur produit est celui qui vient d'un père et d'une mère tous deux de bonne race.

Le produit d'un cheval de sang arabe et d'une jument étrangère est moins considéré.

Mais bien au-dessous de ce dernier est le produit d'un père commun et d'une jument de race.

Celui, enfin, dont le père et la mère sont tous deux de race étrangère, n'a aucune bonne qualité.

L'Arabe laisse sa jument deux ou trois ans improductive plutôt que de la faire saillir par un cheval commun. Pour trouver un bon étalon, il ne recule pas devant un voyage lointain.

Il y a des Arabes qui ferment la vulve au moyen d'une espèce de cadenas, afin d'empêcher l'accouplement de la jument par surprise avec un cheval commun. Dans le cas où cet accident surviendrait, l'Arabe lave de suite le vagin avec certaines drogues, en introduisant la main dans le ventre pour détruire la liqueur du mâle.

L'Arabe prête l'étalon gratuitement et ne le loue jamais; bien que la loi le permette, l'usage leur défend ce commerce tout à fait contraire à la générosité qui le distingue et pour laquelle il est justement renommé.

Bien que l'Arabe donne l'étalon gratuitement, cependant il ne le prête pas au premier venu. Souvent le solliciteur est obligé d'employer l'intercession des gens inspirant du respect, ou de ses femmes.

L'étalon employé au service de la selle ne doit saillir que cinq ou huit fois au plus.

C'est au printemps que la saillie doit se faire, autrement le poulain serait faible.

Les Arabes disent que le cheval entier a plus de vigueur et court plus vite que la jument.

Les grands seigneurs aiment les chevaux servant à la reproduction comme étant plus vigoureux et meilleurs coureurs que les autres.

En général, les étalons sont rares chez les Sahariens; on n'en trouve guère que chez les grands chefs et les gens riches, qui ont les moyens de s'en occuper et de les faire

garder. Il serait dangereux de les lâcher dans les pâturages. La jument, au contraire, n'exige que peu de soins, aussi est-elle la monture ordinaire du Saharien.

Nous sommes d'avis qu'il faut monter la jument pendant la gestation, en lui épargnant toutefois les fatigues excessives. Si la jument était trop ménagée, si elle restait toujours attachée devant la tente avec une nourriture abondante, il en résulterait cet inconvénient, qu'elle prendrait de la graisse; par suite, l'enveloppe du fœtus, se trouvant de toute part comprimée, ne pourrait se distendre progressivement et gênerait la croissance.

Dans les trois derniers mois de la gestation les gens riches exigent peu de la mère; on ne la monte plus, elle reste au pâturage; celle du pauvre travaille jusqu'au dernier mois.

A la jument qui vient de jeter son poulain on donne une bonne musette d'orge grillée, on lui met une large ceinture pour soutenir et réduire le ventre.

Ce n'est que le lendemain de la parturition qu'on peut lui faire boire de l'eau dégourdie au feu.

On fait avaler un, deux ou trois œufs au poulain nouveau-né, puis, tandis qu'il est encore à terre, on lui frotte la sole et la muraille du sabot avec du sel qu'on a fait dissoudre dans une préparation de bounafaâ; cela doit assurer une corne ferme et résistante. Après cela le poulain se relève, tâtonne et cherche sa mère; douze heures ensuite il sort avec elle et la suit au pâturage. Dès que le poulain est né, le maître de la tente s'empresse de lui placer les oreilles, le toupet en le rassemblant, la crinière et l'encolure en les massant avec soin de bas en haut.

S'il fait froid, on l'enferme lui et la mère sous la tente.

Sept jours après la parturition, on fait avaler à la jument une livre ou une livre et demie de beurre rance non salé, c'est une purgation qui lui nettoie le ventre.

Plus la jument est noble et plus tôt on sèvre le poulain, qui, dans tous les cas, ne tette jamais plus de six mois. Dans certaines contrées, les Arabes croient avoir remarqué qu'un long allaitement amène presque toujours un mauvais naturel et une bouche dure.

Partout, quand on le peut, et suivant la saison, on donne au poulain du lait de chamelle, de vache ou de brebis. Cela rend le poil plus doux et plus luisant.

Permettre à l'étalon de sentir les juments en chaleur, même à une grande distance, est dangereux. Les Arabes en sont tellement convaincus, qu'ils s'étudient dans leurs campements à ne pas même les laisser sous le vent.

Il n'est pas rare de trouver des tribus où l'on croit faire cesser la stérilité d'une jument en lui donnant l'étalon de gré ou de force vingt-cinq fois dans une saison.

Le meilleur bien de l'homme est une pouliche féconde.
Dieu leur a dit de multiplier et ils ont multiplié.

ÉDUCATION DU POULAIN

Le cavalier fait le cheval,
Comme le mari fait la femme.

Quoique sevré, le poulain suit encore sa mère au pâturage ; il y trouve cet exercice si nécessaire à sa santé et au développement de ses facultés. Le soir, il revient coucher auprès de la tente de son maître : là il est pour toute la famille l'objet des plus grands soins ; les femmes et les enfants jouent avec lui, lui donnent du kouscoussou, du pain, de la farine, du lait et des dattes. Ce contact de tous les jours prépare cette docilité qu'on admire chez tous les chevaux arabes.

Souvent on voit des poulains à qui il sort des crochets dès l'âge d'un an ; ils maigrissent considérablement, mangent peu ; on leur arrache ces crochets, et la santé leur revient.

Si le poulain, lorsqu'il a de quinze à dix-huit mois, n'annonce pas une grande liberté d'épaules, on n'hésite point à lui mettre le feu à l'articulation scapulo-humérale. On le pose habituellement en forme de croix, dont les quatre points extrêmes sont réunis par un cercle. — On a soin, avant de commencer cette opération, d'indiquer le dessin avec du

goudron, si le cheval est de couleur claire; avec du plâtre, si le cheval est de couleur foncée.

Les genoux du poulain sont-ils mal conformés, annoncent-ils des dispositions aux tumeurs osseuses ou à l'empâtement, on y met le feu sur trois lignes parallèles.

Enfin, lorsqu'on craint de voir le poulain devenir droit, soit du devant, soit du derrière, on lui met le feu aux boulets, mais seulement sur la partie antérieure, ce qui prouve que les Arabes connaissent les tendons et les ménagent.

Le feu se met ordinairement avec une faucille. Pour cette opération, on évite autant que possible les grandes chaleurs de l'été. L'époque la plus favorable est la fin de l'automne ou le commencement du printemps; il y a moins de mouches, et le temps est plus frais.

Il faut commencer l'éducation du poulain à dix-huit mois, d'abord parce que c'est le seul moyen de l'habituer à la docilité, ensuite parce qu'on arrête ainsi le développement de sa rate, ce qui est, disent les Arabes, une chose fort importante pour son avenir. Si on le monte plus tard, il paraîtra plus fort à l'œil, mais, en réalité, il sera moins propre à la fatigue et à la course.

Koul aoûd mederouk, mebrouk.
« Tout cheval endurci porte bonheur[1]. »

[1] Pendant ma longue carrière, dans mes tribus, chez mes amis ou parmi mes serviteurs, j'ai vu élever plus de deux mille poulains, et j'affirme que tous ceux dont l'éducation n'a point été commencée de bonne heure et d'après les principes énoncés ci-dessus n'ont jamais fait que des chevaux indociles, désagréables et impropres à la guerre.

J'affirme encore que, lorsque j'ai fait des courses longues et rapides à la tête de douze ou quinze cents cavaliers, les chevaux en chair, maigres même, mais habitués de bonne heure à la fatigue, n'ont jamais quitté mes drapeaux, tandis que les chevaux gras ou montés trop tard sont toujours restés en arrière.

Ma conviction à cet égard est tellement basée sur une longue expérience, que, dernièrement me trouvant au Caire (*Masseur*) dans la néces-

Et Dieu sait si le cheval arabe est endurci! Il marche pour ainsi dire toujours : il marche avec son maître, il marche pour chercher sa nourriture, il parcourt de grandes distances pour trouver sa boisson ; ce genre de vie le rend sobre, infatigable, et c'est ainsi qu'il devient apte à donner en tout temps ce que l'on veut en exiger.

A dix-huit ou vingt mois donc, on commence à faire monter le poulain par un enfant qui le mène boire, va à l'herbe, le conduit au pâturage, et, pour ne pas lui offenser les barres, il le dirige avec une longe ou un mors de mulet assez doux. Cet exercice convient à tous deux : l'enfant se fait cavalier, le poulain s'habitue à porter un poids

sité d'acheter quelques chevaux, je refusai impitoyablement tous ceux qui me furent présentés et qui n'avaient été montés que tard.

« *Comment ton cheval a-t-il été élevé?* » fut toujours ma première question.

« *Seigneur*, me répondit un habitant de la ville, *cet alezan a été élevé chez moi comme l'un de mes enfants, toujours bien nourri, bien soigné et bien ménagé, car je n'ai commencé à le monter qu'après ses quatre ans accomplis. Voyez comme il est gras et sain dans ses membres.*

« *Eh bien, mon ami, garde-le : il fait ton orgueil et celui de ta famille, ce serait une honte à ma barbe blanche que de t'en priver.*

« *Et toi*, demandai-je ensuite à un Arabe que je reconnus pour un enfant du désert, tant il était bruni par le soleil, *comment ton cheval a-t-il été élevé?*

« *Seigneur*, me répondit-il, *de bonne heure j'ai façonné son dos à la selle et sa bouche à la bride ; avec lui j'ai souvent frappé au loin, très-loin; il a passé bien des jours sans boire et bien des nuits sans manger; il a la côte nue, c'est vrai ; mais, si vous rencontrez les coupeurs de route, il ne vous laissera pas dans l'embarras. Je le jure par le jour du jugement dernier, quand Dieu sera Kadi et les anges témoins.*

« *Attachez le gris pommelé devant ma tente*, dis-je à mes serviteurs, *et contentez cet homme.* »

(Sid-Hamed-ben-Mohamed-el-Mokrani, kalifa de la Medjana, chef de l'une des familles les plus illustres de toute l'Algérie. — Il est actuellement de passage à Paris, revenant de la Mecque.)

(15 février 1853.)

qui est en rapport avec sa force, il apprend à marcher, à ne s'effrayer de rien, et c'est ainsi, disent les Arabes, que nous parvenons a n'avoir jamais de chevaux rétifs.

C'est à ce même âge qu'on commence à entraver le poulain. Les entraves sont alors très-rapprochées, parce que, sans cette précaution, le jeune animal pourrait fausser ses aplombs et se faire mal au poitrail ou aux épaules, soit en se couchant, soit en se relevant; elles doivent être tenues un peu lâche pour ne pas occasionner de formes (*louzze*).

Ce mode d'entraver est sans contredit le meilleur : avec lui, on n'entend plus parler de ces chevaux lâchés qui portent le trouble dans les bivacs, font le désespoir des cavaliers et deviennent la source de mille accidents. Le cheval étant forcé de se baisser et de se pencher en avant pour manger, on serait tenté de croire qu'il ne peut manquer à la longue de fausser ses aplombs; cette crainte est imaginaire. La poitrine se développe, les membres se fortifient; tous les chevaux barbes sont bien plantés et possèdent une ligne admirable du dos et du rein. Les Arabes blâment rudement notre manière d'attacher les chevaux avec des longes; ils prétendent qu'en sus des vices ou des accidents qu'elles peuvent occasionner, elles ont encore le grave inconvénient d'empêcher le cheval de se reposer. Il est de fait qu'avec les entraves, le cheval allonge la tête et l'encolure, et se place, quand il veut dormir, absolument dans la position du lévrier qui s'étend au soleil.

Avec elles encore, un grand nombre de vices d'écurie disparaissent complétement; l'animal ne peut plus ni tirer au renard, ni se délicoter, ni sauter dans la mangeoire, ni se coucher dessous, ni tiquer sur la mangeoire, ni gratter la terre du pied, ni s'enchevêtrer, ni contracter le tic de l'ours : ce sont là des avantages incontestables.

Le poulain étant entravé devant la tente, on place à côté

de lui, pour l'habituer à rester tranquille, un petit nègre, avec une baguette. Ce jeune esclave a mission de le corriger doucement, soit quand il donne des coups de pied à ceux qui passent derrière lui, soit quand il veut mordre ses voisins. On le surveille ainsi jusqu'à ce qu'il soit amené à la douceur la plus complète.

Quand on envoie le poulain au pâturage, les entraves lient un pied de devant à un pied de derrière du même côté (*bicède latéral*), et on a soin de tenir la corde très-courte. On a observé que, lorsque le poulain se baisse pour brouter, la mesure dont nous parlons force sa colonne vertébrale à se maintenir droite et à devenir plutôt convexe que concave. Si, au contraire, la corde qui va d'un pied à un autre est trop longue, rien ne maintenant plus la colonne vertébrale, elle prend facilement de mauvaises directions.

A l'âge de vingt-quatre à vingt-sept mois, on commence à brider et à seller le poulain, mais ce n'est pas sans de grandes précautions. Ainsi on ne le sellera que lorsqu'il sera déjà habitué à la bride. Pendant plusieurs jours, on lui met un mors entouré de laine brute, tant pour ne pas offenser ses barres que pour l'engager à le conserver dans sa bouche par ce goût salé qui lui plaît. Il est bien près d'y être fait quand on le voit mâcher. Cet exercice préparatoire se fait matin et soir. Le jeune animal arrive ainsi bien ménagé à n'être monté qu'au commencement de l'automne, où il aura moins à souffrir des mouches et de la chaleur.

Dans quelques tentes de distinction, avant de faire monter le poulain par un homme fait, on le promène doucement pendant une quinzaine de jours, chargé d'un bât surmonté de paniers (*chouaryâte*) que l'on remplit da sable. Il passe ainsi progressivement du premier poids de l'enfant qu'il a porté à celui de l'homme qui va bientôt le monter.

Le poulain est arrivé à *trente mois*. Sa colonne vertébrale a acquis de la force ; les entraves, la selle et la bride lui sont

familières; un cavalier le monte alors. L'animal est encore bien jeune, mais il ne sera mené qu'au pas et on lui choisira un mors très-léger. Il faut seulement l'habituer à la docilité : aussi le cavalier, sans éperons, tenant à la main une petite baguette dont il se garde d'abuser, ira au marché, visitera ses amis, ses troupeaux, ses pâturages, et vaquera à ses affaires, sans exiger autre chose que douceur et obéissance. Il l'obtiendra le plus souvent en ne lui parlant jamais qu'à voix basse, sans emportement, et en évitant toute occasion de résistance qui pourrait amener une lutte, dont il ne sortirait vainqueur qu'aux dépens de son cheval.

On voit des gens du peuple monter leurs poulains avant trente mois. Quand on leur fait des reproches, ils répondent: « Vous avez raison, nous le savons bien ; mais que voulez-vous ? Nous sommes pauvres et placés entre la nécessité de le faire ou d'aller à pied, nous préférons le premier parti malgré ses chances défavorables. Dans notre vie pleine de périls, le moment présent est tout. »

En voyant les Arabes abuser de leurs poulains, les monter à deux ans pour en exiger des travaux considérables, des courses forcées, les mettre même au bât sans avoir égard ni à leur âge, ni à leurs forces, beaucoup de personnes ont conclu que ce peuple n'avait aucune connaissance des vrais principes hippiques ; elles lui ont même refusé tout amour du cheval. C'est qu'elles n'ont point voulu réfléchir que, tantôt pour sauver leurs familles, tantôt pour conserver leurs biens, et souvent pour obéir aux lois de la guerre sainte (*djéhad*), ces mêmes Arabes ont dû, que l'on me passe l'expression, faire flèche de tout bois : ils étaient forcés de se servir de leurs chevaux en raison des besoins qu'ils éprouvaient, des circonstances qui les dominaient; mais ils savaient parfaitement qu'il eût été préférable de ne point agir ainsi.

C'est encore vers l'âge de trente mois que l'on apprend

aux poulains à ne jamais fuir les cavaliers une fois qu'ils ont mis pied à terre, et même à ne pas bouger de la place où on leur a passé les rênes par-dessus la tête, pour les laisser traîner à terre. On apporte à cette éducation le plus grand soin, parce qu'elle est très-importante dans la vie de l'Arabe. On répète donc à cette occasion le manége employé déjà pour habituer le poulain aux entraves : on met à côté de lui un serviteur, qui, posant les pieds sur les rênes chaque fois que l'animal veut fuir, lui fait ainsi éprouver une secousse désagréable aux barres. Après plusieurs jours de cet exercice, il arrive à rester comme un terme à l'endroit où il a été laissé, il y attend son maître des journées entières. Ce principe est tellement répandu dans le Sahara, que le premier soin d'un homme qui a tué un cavalier, s'il veut avoir le cheval de celui-ci, est de lui passer immédiatement les rênes par-dessus la tête. Par ce moyen, il ne bouge plus et laisse au vainqueur le temps de dépouiller sa victime ; sans cette précaution, l'animal rejoindrait son goum.

Voici ce que nous avons tous vu :

Un Arabe arrive au marché, il met pied à terre au milieu de quinze ou vingt chevaux ou juments; vous croyez qu'il va faire tenir son cheval par quelqu'un; non, il passe les rênes, les laisse tomber à terre, met une pierre dessus et s'en va tranquillement vaquer à ses affaires.

Deux heures après, il revient, retrouve son cheval qui n'a pas bougé de la place où probablement il s'est cru attaché, se met en selle et retourne dans son pays.

De *trente mois à trois ans*, on continue l'application des principes précédents pour confirmer le jeune animal dans cette docilité si nécessaire à la guerre. On s'attache, en outre, à le rendre très-sage au montoir, en usant toujours des plus grands ménagements. L'Arabe, dans sa vie aventureuse et pleine de périls, a besoin avant tout d'un cheval qui se laisse monter facilement. Les leçons dureront autant de jours

qu'il sera nécessaire, mais elles seront courtes, pour ne pas ennuyer le poulain. Dans les commencements, le cavalier se fera aider par deux hommes, dont l'un tiendra les rênes et l'autre l'étrier, et il finira, avec de la patience, par obtenir une immobilité absolue. Les chevaux souffrants ou mal conformés, disent les Arabes, résistent seuls à ces leçons.

De *trois à quatre ans*, on exige davantage du cheval, mais on le nourrit bien ; on commence à le monter avec des éperons, il s'affermit dans les leçons précédentes, il y joint le courage et apprend à ne s'effrayer de rien. Les cris des animaux qui vivent avec lui dans le douar, ceux des bêtes féroces qui rôdent pendant la nuit et les coups de fusil qu'il entend constamment l'ont bientôt aguerri.

Si, malgré tous les ménagements dont nous venons de parler, on vient à rencontrer un cheval qui se cabre par paresse ou par malice, rue, mord, ne veut pas quitter la tente ou les autres chevaux, s'effraye des moindres objets extérieurs au point de ne vouloir passer, on emploie alors la puissance des éperons, on les aiguise, on recourbe leur pointe en forme de crochet légèrement arrondi, et on fait au cheval, sur le ventre et les flancs, de longues raies sanglantes qui finissent par lui inspirer une terreur telle, qu'il n'est pas rare de le voir pisser sous le cavalier, devenir doux comme un mouton, et, semblable au chien, suivre son maître à la piste. Les chevaux qui ont reçu ce châtiment retombent rarement dans leurs premiers écarts. Pour augmenter la puissance des éperons, on va jusqu'à mettre du sel ou de la poudre sur les blessures encore saignantes qui leur ont été faites. Les Arabes sont tellement convaincus de l'efficacité de ce châtiment, qu'ils ne croient un cheval réellement dressé pour la guerre que lorsqu'il a passé par ces rudes épreuves. Chez eux, en un mot, la leçon des éperons est au cheval ce qu'est au chien de chasse, chez nous, la leçon du collier de force.

En même temps que le cavalier se sert des éperons pour

châtier le cheval décidément rétif, il le frappe, un peu en arrière de la têtière de la bride, avec un bâton fort et court qu'il tient toujours à la main quand il veut corriger des animaux de cette espèce.

Dans certaines localités, pour empêcher le cheval de se cabrer, on lui met un anneau de fer à l'oreille. Quand il veut s'enlever, on donne un coup de baton sur cet anneau : la douleur que le coup occasionne a bientôt dégoûté l'animal de cette défense.

Les Arabes disent que les éperons ajoutent un quart à l'équitation du cavalier et un tiers à la vigueur du cheval. Ils cherchent à le prouver par cette fable :

« Quand les animaux furent créés, ils parlaient. Le cheval et le chameau s'étaient juré de ne se faire jamais aucun mal et de vivre au contraire toujours en bonne intelligence. Un jour, un Arabe, mis aux abois par une circonstance de guerre, vit avec désespoir s'enfuir le chameau sur lequel il comptait sauver sa fortune. Le temps pressait : — Qu'on m'amène mon cheval, — s'écrie-t-il ; et il s'élance sur lui ; il l'excite, le pousse, le talonne. Vains efforts ! le cheval ne bouge, se rappelant la promesse faite à son ami. L'Arabe alors chausse ses éperons qui étaient dans sa *djebira* [1]. Le cheval, sentant ses flancs déchirés, bondit, s'élance, et, en un éclair, atteint le fuyard. — Ah ! traître ! lui dit le chameau, *tu as violé notre serment*, tu avais juré de ne me faire jamais de mal, et tu viens de me remettre au pouvoir de mon tyran. — N'en accuse pas mon cœur, reprend le cheval, je ne voulais pas courir, mais ce sont les *épines de la misère* qui m'ont amené jusqu'à toi. »

Il n'est pas facile de bien se servir des éperons arabes ; les cavaliers qui possèdent ce talent sont cités, même parmi eux.

[1] *Djebira*, espèce de giberne ou de sabretache qui s'accroche au pommeau de la selle, et dans laquelle les Arabes mettent leur poudre, leurs papiers, etc... Il y a des *djebira* d'un travail de broderie merveilleux. — On donne également à la *diebira* le nom de *grab*.

Les uns ne savent que pousser le cheval en lui chatouillant constamment les flancs, mais sans le blesser (*tenbache*). D'autres ne connaissent que le *tekerbéaa*, c'est-à-dire le talent de faire résonner bruyamment leurs éperons de fer sur leurs étriers de fer pour exciter l'animal. Les plus forts seuls savent faire ces raies sanglantes dont nous avons parlé (*djebide*). Quand on dit d'un cavalier : Il raye sa monture depuis le nombril jusqu'à la colonne vertébrale, on exprime le suprême degré de l'art :

Yedjebeud el aoud men ecerra hatta el sensoule.

Pendant mon séjour à Mascara, combien de fois n'ai-je pas entendu les Arabes me dire pour vanter les talents en équitation de leur émir ; « *Abd-el-Kader, mais il croise ses éperons sur les reins de son cheval !* »

Ces éperons sont dangereux pour les cavaliers inexpérimentés, il leur arrive souvent de piquer le cheval à la rotule, et de l'estropier si le coup est profond (*tefena*); lorsque le cheval s'abat, l'éperon peut aussi lui entrer dans le corps. Par ces motifs, les Arabes tiennent ordinairement assez lâches les courroies de leurs *chabirs* (éperons), afin de réparer par le peu de fixité de ceux-ci les mauvaises chances de leur maladresse; ils y trouvent encore la facilité de s'en débarrasser à la guerre, lorsque, leur cheval tué, ils sont obligés de s'enfuir à pied pour sauver leur tête. Cette dernière raison fait également préférer pour les combats sérieux des savates non chaussées (*belgha*) aux bottes (*temague*).

Ils regardent nos éperons comme tout à fait insuffisants : « Quel effet, dans un cas où il s'agit de la vie, en obtiendrez-vous, avec un cheval déjà très-fatigué? *Ce n'est bon qu'à chatouiller les chevaux et à les rendre rétifs. Avec nos chabirs, nous suçons le cheval; tant que la vie est chez lui, nous allons l'y chercher; ils ne sont impuissants que devant la mort.* »

L'Arabe fait lui-même l'éducation de son cheval. Dans le Sahara, les professeurs d'équitation sont la pratique, les traditions et l'exemple. Le nom de cavalier ne s'acquiert qu'après de grandes preuves d'habileté. Pour être réputé tel, il ne suffit pas de savoir conduire un cheval sur des surfaces unies; il faut, le fusil à la main, pouvoir tirer parti d'un cheval aux allures vives dans un pays accidenté, boisé, difficile enfin. « Un tel, disent-ils, *c'est un cavalier du fusil;* mais un tel n'est qu'un *cavalier du talon.* » Le seul parfait est donc celui qui réunit le fusil et le talon. Ils vont même jusqu'à établir une différence entre celui qui monte bien un cheval sur un terrain sec et celui qui le mène hardiment sur un terrain glissant. Il y a pour eux le *cavalier d'été* et le *cavalier d'hiver.*

Quelles leçons ne comporte pas cet apprentissage! Nous ne les pourrions dire toutes; mais il est une étude qu'ils négligent : ils ne s'inquiètent guère sur quel pied galope leur monture. Le cheval arabe a toujours des moyens et de belles épaules qui, grâce à l'habitude contractée par le poulain de brouter dans les montagnes, les bois et les lieux accidentés, se sont développées plus sûrement que par la plate-longe et le manége. Et puis, le cheval est toujours juste, parce que le cavalier se lie si bien à tous ses mouvements, qu'il ne les contrarie jamais. J'ajouterai que l'Arabe est parfaitement assis, et que, s'il porte les étriers très-courts, il rachète cet inconvénient par des éperons très-longs qui, au moindre mouvement de la jambe, vont attaquer le cheval aux flancs, le forcent à glisser ses extrémités postérieures sous le centre de gravité, mettent dans la main et lui placent la tête aussi bien qu'on pourrait le faire avec nos meilleurs principes d'équitation[1].

[1] « Aujourd'hui nous sommes sortis à cheval avec notre hôte Youssouf-ben-Bender, et nous nous sommes dirigés vers le désert. Il était accompagné de ses fils et petits-fils, tous montés sur de fort beaux chevaux; ses domestiques cheminaient sur des dromadaires. Pendant cette excursion, nous avons rencontré un Arabe qui m'a beaucoup étonné : sans selle, sans bride, avec un petit licou dont la muserolle était une espèce de chaînette en fer, et tenant à la main une baguette à bout recourbé dont il se ser-

Tous les chevaux arabes ont une bonne bouche.

Le proverbe dit :

El Fereus men el Fareus,
Ou zoudja men er-radjel.

Le cavalier fait le cheval,
Comme le mari fait la femme.

Mais ce n'est point assez d'avoir assoupi le cheval, de l'avoir dompté; quand, à force de bons traitements, d'un commerce de tous les jours, de châtiments habilement infligés, il est devenu docile, quand surtout son pas est bien formé, son éducation n'est pas encore complète; il convient de la perfectionner, et on le dresse aux exercices suivants :

El feuzzâa, départ au galop de pied ferme.— On se sert, pour l'obtenir, à peu près des mêmes principes que nous, avec la seule différence que le *tekerbeâa*, dont nous avons déjà parlé, venant à l'appui des aides, il faut qu'un cheval soit tout à fait sans moyens pour ne pas exécuter ce qu'on lui demande.

El kyama, la franchise. — On lance le cheval sur un

vait pour diriger son cheval, il le lançait à fond de train, arrêtait sur place, repartait comme une flèche, tournait court ventre à terre, et exécutait à cette allure des changements de pied, en l'air, sur la ligne droite. C'était à n'en pas croire ses yeux, et je doute que nos écuyers ou nos sportsmen les plus célèbres puissent jamais faire mieux. Ce qui m'a surtout frappé, c'est la simplicité des moyens employés par cet enfant d'Ismaïl pour obtenir ce qu'il a exigé de son coursier. En Europe, nous n'étudions le jeu et les fonctions des muscles que pour les contrarier; en Arabie, on les étudie aussi, mais pour tirer parti de la nature sans la violenter. Et puis, ce n'est pas un seul Arabe qui monte bien; tous, sans exception, sont bons cavaliers, tous aiment le cheval avec passion, tous s'entendent à le dresser. Au bivac, l'habitant du *Nedjed* ne dort que la tête appuyée sur l'épaule de son cheval, et chaque cheval se couche au commandement de son maître. Ce dernier trouve ainsi un oreiller moins dur que la terre; de cette manière, il s'oppose encore à ce qu'on puisse lui voler son cheval pendant son sommeil. » (*Voyage dans la haute Asie*, par M. Pétiniaud, inspecteur général des haras.)

mur, sur un arbre, sur un homme, et on l'arrête court. Progressivement, on arrive à le faire s'arrêter brusquement, après une course rapide, sur le bord d'une rivière, d'un ravin, d'un précipice : précieuse faculté fréquemment mise à profit dans la guerre.

Si le jeune cheval n'est pas franc, hésite et surtout s'obstine à ne point se séparer des autres chevaux, défaut qui est d'une conséquence mortelle pour un Arabe, on le corrige par cette manœuvre : on fait monter à cheval quelques amis, on les place sur deux rangs, se faisant face à trois ou quatre pas de distance; puis on fait passer le cheval entre ces deux haies. S'il s'arrête, les cavaliers lui donnent des coups de baguette, pendant que son maître l'attaque vigoureusement de l'éperon. Le plus entêté ne résiste pas à quinze jours de ces leçons.

El lotema, le renversement. — Cet exercice consiste à tourner brusquement à droite ou à gauche, mais le plus ordinairement à gauche, aussitôt que le cavalier a tiré son coup de fusil. Dans le principe, le coup à peine parti, on porte assez vivement la main en arrière et à gauche, en donnant à droite et en même temps un coup de l'autre main sur l'encolure; le cheval comprend, et bientôt il obéit à la seule inclinaison du corps du cavalier. Cette instruction est suivie avec le plus grand soin; elle est d'une haute importance pour l'Arabe, toujours exposé aux combats individuels.

El djery, la course. — On fait courir le cheval d'abord seul sur une surface plane, en l'excitant avec une baguette et les éperons; on ne lui fait parcourir que de courtes distances dans les commencements, puis on le fait courir tête avec un vieux cheval qui a de la réputation; le poulain s'anime et cherche à soutenir la lutte. Ces exercices répétés servent aussi à donner au cavalier une connaissance exacte des moyens de son élève, de ce que plus tard il pourra

entreprendre avec lui. Ils ne sont pas sans danger, mais *les anges ont deux missions spéciales dans ce monde: présider à la course des chevaux et à l'union de l'homme et de la femme*. Ce sont eux qui préservent cavaliers et montures de tout accident et qui veillent à ce que la conception soit heureuse.

Tenequize, le saut. — Et enfin il faut apprendre au poulain à sauter. On apporte dans un pareil travail beaucoup de patience et de progression. On ne donne cette leçon que deux ou trois fois chaque jour; on n'aborde, en commençant, que les petites difficultés, seul moyen de ne pas dégoûter l'animal, et on ne le met en face des grandes que lorsqu'il est docile et bien conformé. Le saut est, sans aucun doute, pour les Arabes, un complément obligé de l'instruction du poulain; mais ils sont loin d'y attacher la même importance que les Européens. Leur pays est en général difficile, raviné, parsemé de grosses pierres, de buissons épineux, et ils prétendent que, s'ils voulaient sauter tous les obstacles qu'ils rencontrent à la guerre ou à la chasse, ils sauteraient sans cesse, ce qui fatiguerait horriblement leurs chevaux et ne pourrait manquer de les ruiner à la longue. En conséquence, ils tournent les aspérités, descendent à pic, remontent les talus les plus roides, et cette habitude rend leurs chevaux tellement adroits, que, dans une course un peu longue, ils arrivent, en fin de compte, plus vite que s'ils s'étaient obstinés à franchir tout ce qui se serait présenté devant eux.

El nechacha, l'excitation. — On amène le cheval à monter sur celui de son adversaire pour mordre l'un ou l'autre; on forme des temps d'arrêt, on pousse des jambes, en faisant entendre le bruit répété de *cheït*, et l'on réussit d'autant plus vite que l'animal est de nature plus irritable. Les Arabes prétendent que des chevaux ainsi dressés ont souvent, dans le combat singulier, désarçonné l'ennemi. Grâce

à cette instruction, parfois, dans les razzias, les chevaux accélèrent la marche des chameaux qui ont été pris.

J'ai vu un cavalier du Makhzen faire ainsi hâter le pas aux animaux restés en arrière. Son cheval leur courait sus et les mordait avec une sorte de plaisir.

Les cavaliers renommés ne bornent pas là l'éducation de leurs chevaux. Outre ces manœuvres nécessaires pour le combat, ils leur apprennent encore, pour briller dans les fêtes et les fantasias :

El entrabe, la caracole. — Le cheval marche, pour ainsi dire, sur les pieds de derrière ; à peine a-t-il posé les pieds à terre, qu'il s'élève de nouveau. Une main, d'accord avec les jambes, a bientôt plié à cet exercice le cheval qui a des moyens.

El gueteâa, le coupement, la ballotade. — Le cheval s'enlève des quatre pieds ; en même temps, le cavalier jette son fusil en l'air et le reprend adroitement. Pour obtenir cette action, on forme des temps d'arrêt, on active avec les jambes, on rend quand le cheval s'enlève, pour soutenir quand il va poser à terre. Rien de plus pittoresque que cet exercice : les chevaux quittent la terre, les fusils volent en l'air, les amples plis des longs burnous flottent et se déroulent au vent, rejetés en arrière par les bras vigoureux de l'enfant du désert. C'est proprement le charme et le triomphe de la fantasia.

Enfin, *el berraka*, l'agenouillement. — Le cavalier, restant monté, fait mettre son cheval à genoux. C'est le *nec plus ultrà* de l'homme et de l'animal. Tous les chevaux ne sont pas propres à cet exercice; on y prépare le poulain en le chatouillant à la couronne, en le pinçant aux ars, en le forçant de plier le genou. Plus tard, le cavalier retrouvera l'application de ces dispositions préliminaires; il n'aura qu'à débarrasser ses pieds des étriers, étendre les jambes en avant, tourner la pointe des pieds en dehors, toucher

avec ses longs éperons les avants bras du cheval, et, quand, aux noces et aux fêtes, le coup de fusil parti, son cheval s'agenouillera, il entendra les jeunes filles l'applaudir en perçant l'air de leurs cris de joie.

Puis, quand les chevaux sont préparés par tous ces exercices, viennent les jeux suivants :

Laâb el hazame, le jeu de la ceinture. — Quand le cheval est tout à fait dressé, dans les fêtes de famille, dans les solennités religieuses, le cavalier, lancé au grand galop, ramasse une ceinture étendue à terre : les plus habiles la prennent à trois endroits différents.

Laâb ennicham, le tir à la cible. — Le but est ordinairement une pierre ou une omoplate de mouton. On part de loin, pour bien asseoir son cheval; arrivé à cinquante ou soixante pas, on lâche le coup de fusil. Le Saharien se rappellera ces leçons, quand, à la chasse, lancé au galop, il tuera une gazelle ou une autruche.

Ce n'est pas à un habitant du Tell qu'il faudra demander ces prodiges d'adresse, d'habileté, de science équestre. Vous ne lui verrez jamais non plus les vêtements légers, la belle et fine laine de l'enfant du désert, que, du reste, vous reconnaîtrez toujours à son cheval svelte et élancé, à son adresse à manier le fusil, et à cette gracieuse inclinaison en avant au moyen de laquelle il rend plus rapides les allures de son coursier.

Combien y en a-t-il dans le Tell qui courraient une traite sans laisser tomber des pièces de monnaie placées entre la plante des pieds et les étriers [1] !

— *Et vous autres, les chrétiens, vous allez au trot; nous aussi, mais en temps ordinaire, et pour laisser souffler nos*

[1] Voici encore une différence notable dans les principes d'équitation : chez nous, l'étrier ne doit porter que le poids de la jambe; chez les Arabes, au contraire, tout le poids du corps, aux allures vives, porte sur les étriers.

chevaux. A la guerre, nous ne voulons que le pas et le galop. Si nous ne sommes point pressés, le pas nous suffit, c'est le galop de toujours; si nous sommes en danger, le galop sauve nos têtes.

Un chef arabe ne conserverait pas un cheval dont le pas ne serait point formé.

Ces exercices ne sont pas suivis par tous les Arabes; chacun en prend ce qui convient à sa position, à sa fortune, à ses goûts. Mais tous se conforment aux principes que nous avons exposés pour l'éducation du poulain. Ils consistent à réduire d'abord le jeune animal à la dernière expression de misère, pour le bien ménager ensuite de trois à quatre ans. Après ces épreuves, on sait au juste ce qu'il vaut. Ces principes sont, du reste, résumés dans un proverbe très-répandu qui prouve quel intérêt on attache à commencer de bonne heure cette éducation. Le voici :

Heurezou djedaa
La yensedaa
Erkebou Teny
Hatta inhany
Heurezou Rebaa Telata
Erkebou Rebaa arbaa
Ila ma yenfaa
Yenbâa

Fais-le manger poulain d'un an,
Il ne se fera pas d'entorses;
Monte-le de deux à trois ans,
Jusqu'à ce qu'il soit soumis,
Nourris-le bien de trois à quatre.
Remonte-le ensuite;
Et, s'il ne convient pas,
Vends-le sans balancer.

Maintenant, n'allez pas croire que ce sont seulement les Arabes de nos possessions d'Afrique qui s'acharnent,—pas-

sez-moi l'expression, car elle est juste, — à commencer de bonne heure l'éducation du poulain, vous seriez dans la plus grande des erreurs. Tous les Arabes, à quelque contrée qu'ils appartiennent, professent les mêmes principes. En voulez-vous la preuve? Lisez ce qu'en dit, non pas un homme inexpérimenté, mais un inspecteur général des haras distingué, M. Pétiniaud, qui a été chargé par le gouvernement de parcourir la haute Asie pour y acheter des chevaux de pur sang oriental. Je lui laisse la parole :

« Après trois ans de courses chez les tribus qui campent depuis Diarbekir et Alep jusqu'aux confins du Nedjed, je rentrai à Bagdad en janvier dernier. Parmi les papiers qui m'y attendaient, je trouvai un numéro du *Journal des Haras*, contenant un article sur les chevaux du Sahara. La lecture de ce morceau trop court, mais qui dénotait une si profonde connaissance de l'Arabe et de son cheval, m'inspira le désir de posséder l'ouvrage entier. A mon arrivée en France, vous avez eu l'obligeance de me l'envoyer : je vous en remercie.

« Personne ne pouvait lire avec un plus grand intérêt que moi un ouvrage que vous auriez certainement pu intituler : *Du cheval arabe d'Asie et d'Afrique;* car tel est l'esprit de tradition de ce peuple exceptionnel, qu'à chaque ligne je reconnaissais dans les mœurs des Arabes du Moghreb, les mœurs de leurs ancêtres les Koreyh et les Nedjed, et cela après une séparation de bien des siècles.

« En 1851, je descendais le Tigre, de Mossoul à Bagdad, et j'avais entre les mains un volume d'Hérodote. Toutes ces descriptions des hommes et des choses étaient encore pleines d'actualité. Ainsi il dépeignait, il y a deux mille trois cents ans, les mœurs des Arabes d'aujourd'hui, avec la même fidélité que vous, mon général, vous avez su dé-

peindre, en Afrique, les Arabes d'Asie. Le temps et l'espace sont impuissants devant l'immobilité de telles mœurs : guerres intestines, chasses, *fantasias*, amour du du cheval, etc., j'ai tout vu en Asie tel que vous l'avez décrit pour l'Afrique.

« Votre ouvrage, qui a le grand mérite de contenir toute la vérité et en même temps rien que la vérité, est appelé, suivant moi, à exercer une grande influence sur l'éducation du cheval en France. Cette lecture, pleine de charme, développera le goût du cheval chez ceux qui ne s'en sont pas encore occupés, et nos éleveurs y puiseront d'utiles enseignements parmi les nombreux faits que vous citez. Ils apprendront à ne plus réserver leur admiration pour un cheval qui n'a d'autre mérite que celui d'être gras, et ils comprendront enfin les avantages qu'on doit retirer de l'exercice salutaire auquel on soumet le poulain pendant son premier âge. *Le cheval est dans le travail;* il faut donc l'y habituer de bonne heure.

« J'ai remarqué que tous les Arabes fatiguaient sans pitié leurs chevaux de deux à trois ans, pour les ménager ensuite de trois à quatre ans. Ils disent qu'un travail soutenu dans le jeune âge fortifie la poitrine, les muscles et les articulations du poulain, tout en lui assurant une docilité qui l'accompagnera jusqu'à sa mort ; ils disent encore que ces rudes épreuves une fois subies, il faut développer sa constitution par le repos, les soins et une nourriture abondante, parce que, après cette nouvelle période, il ne pourra plus que se montrer tel qu'il sera pendant le reste de sa vie, c'est-à-dire bon ou mauvais. Bon, ils le garderont ; mauvais, ils s'en sépareront sans balancer; car, à leurs yeux, un mauvais cheval ne vaut pas l'orge qu'on lui donne. »

J'espère qu'on me pardonnera cette digression en faveur

des réflexions qu'elle doit suggérer. En effet, n est-il pas admirable de voir un peuple disséminé sur de vastes espaces, du golfe Persique à l'Océan, sans voies de communication, sans imprimeries, sans télégraphes, sans aucun des mille moyens de la civilisation moderne, mais parlant la même langue, obéissant à la même loi et conservant par la simple tradition, aussi bien que nous pourrions le faire par des livres, les usages, les mœurs et jusqu'aux préceptes de leurs pères? En voyant et en interrogeant les Arabes de l'Algérie, j'ai vu et entendu les Arabes de la souche primitive. Cette unité, dans de pareilles conditions, n'est-elle pas de nature à inspirer l'étonnement?

L'éducation du cheval terminée, il peut encore arriver que des vices se déclarent chez certains sujets. Mais les Arabes ne s'en alarment nullement, parce que, suivant eux, ils ne peuvent plus provenir que d'un excès de repos qui les rend paresseux par habitude, ou capricieux par surabondance vitale. Ils les corrigent par le travail, les fatigues de la guerre ou de la chasse. La commode disposition de leurs selles leur permet de tenir malgré les défenses opiniâtres de l'animal; ils ne s'en étonnent donc ni ne s'en effrayent, et finissent toujours par le dompter complétement. On ne voit personne se défaire de son cheval parce qu'il se cabre, saute ou veut la jument; on se réjouit, au contraire, de ces preuves de vigueur : un temps viendra de les mettre à profit.

Les Arabes disent :

—*Le cavalier qui n'a pas su dresser son cheval enfourche chaque jour la mort.*

L'homme à qui ils attribuent l'honneur d'avoir su le premier dompter les chevaux est Ismaïl, l'aïeul commun des Arabes; ils s'appuient sur ces paroles de Dieu :

— *Nous lui avons soumis les chevaux pour qu'il les montât.*

Et sur ce serment célèbre d'Ismaïl lui-même :

— *Les chevaux, la nuit et l'espace m'en sont témoins, comme le sabre, la plume et le papier.*

Toujours, on le voit, toujours la tradition religieuse.

Quant aux vices de méchanceté, mordre, ruer, donner des coups de pied, ils sont à peu près inconnus. C'est à les prévenir qu'ils ont tendu tous leurs efforts; ils font vivre le cheval auprès de la tente, l'admettent en quelque sorte comme partie intégrante de la famille. Au milieu des femmes, des enfants, des esclaves, qui le choient et le caressent, il ne peut que prendre des habitudes de douceur et de soumission.

Au reste, ces soins pour le cheval, ce n'est pas seulement l'intérêt personnel bien entendu du maître qui les commande, c'est aussi la religion. Le prophète a dit : *Le croyant qui a dressé son cheval de manière à briller dans la guerre sainte* (djehad), *la sueur, les poils, le crottin et l'urine de ce même cheval entreront pour lui dans la balance du bien, au jour du jugement dernier.*

Cependant, malgré tous ces liens qui unissent l'homme au cheval, malgré cette solidarité que leur font l'habitude, l'intérêt, la religion, le musulman ne donnera jamais à son cheval un nom d'homme. Les noms d'homme ont été portés par des saints : ce serait un énorme péché, un sacrilége de les appliquer à un animal, fût-il de tous les animaux le plus noble. On ne donne, au reste, des noms qu'aux chevaux illustres, et encore dans les grandes tentes seulement.

On les appelle :

Rakib, l'Éclaireur.
Mansour, le Victorieux.

Sabeur, le Patient.
Salem, le Sauveur.
Kamil, le Parfait.
Sâad, le Bonheur.
Maârouf, le Connu.
Aatik, le Noble.
Sabok, le Rapide.
Nadjy, le Persévérant.
Moubarek, le Béni.
Guetrâne, le Goudron.
Messaoud, l'Heureux.
Safy, le Pur.
Ghezala, la Gazelle.
Naâma, l'Autruche.
Mordjana, le Corail.
El Aroussa, la Fiancée.
Djerada, la Sauterelle.
Ouarda, la Rose.
Guemera, la Lune.
Hamana, la Colombe.
Yakouta, le Rubis.
El Guetaya, la Coupeuse.
Aâtifa, la Docile.
Leïla, la Nuit.

On donne à peu près les mêmes noms aux esclaves.

Il est un usage constant chez les Arabes, qu'ont pu observer tous ceux qui ont fait la guerre en Afrique; c'est celui de couper les crins du toupet, de l'encolure et de la queue. Voici les règles de cet usage, peut-être trouvé bizarre :

Lorsque le poulain a un an (*djedâa*), on lui coupe tous les crins, moins un bouquet qu'on lui laisse au toupet, au garrot et au tronçon de la queue.

A deux ans (*teny*), on recommence la même opération et on coupe le tout.

A trois ans (*rebâa telata*), troisième printemps, nouvelle tonte.

De trois à cinq ans, on laisse tout pousser pour couper de nouveau le tout à cinq ans faits (*khremassi*). Cette dernière opération s'appelle *el halafya*.

Après cinq ans, on ne touche plus aux crins; ce serait même un péché, parce qu'on ne pourrait avoir d'autre but que de tromper ses frères sur l'âge de son cheval.

On ne manque jamais, après chaque tonte, de frotter les parties mises à nu avec du crottin de mouton mêlé de lait, ou avec du bleu de Prusse (*nila*) délayé dans du beurre chaud. Ce procédé adoucit la peau et épaissit la crinière.

Cette bizarrerie apparente a plusieurs raisons d'être: d'abord elle indique, à première vue, l'âge des chevaux jusqu'à huit ans, puisqu'il faut au moins trois ans pour que, les crins ayant pris toute leur longueur, le cheval puisse être appelé *djarr* (le traîneur avec sa queue). Ensuite, point important dans les pays chauds, elle accoutume à endurer patiemment les piqûres de mouches; et enfin, l'on croit obtenir ainsi des crins plus fournis, plus longs et plus soyeux.

Si les Arabes expliquent et justifient cette méthode de couper les crins du cheval jusqu'à l'âge de cinq ans, il n'en est pas de même de notre manière de raccourcir le tronçon de la queue. C'est, à leurs yeux, une barbarie sans nom; c'est aussi le texte d'inépuisables plaisanteries. Ils nous raillent, à ce sujet, jusque dans les conjonctures les plus graves.

Je raconterai à l'appui un fait dont je garantis la réalité.

En 1841, la colonne conduite par M. le maréchal Bugeaud se rendait à Taguedempt pour y détruire le fort élevé à grands frais par l'émir Abd-el-Kader.

Nous campâmes sur l'*Ouad-Khrelouk*, l'un des affluents de la Mina.

La nuit, nous fûmes réveillés par un coup de fusil parti de l'intérieur du camp. Chacun de sortir de sa tente, de se porter au lieu de l'événement et de s'enquérir. Un Arabe était par terre, la cuisse cassée ; il tenait à la main un petit couteau très-affilé, et, comme tous les voleurs de profession, il n'avait d'autre vêtement qu'une ceinture de cuir garnie d'un pistolet.

La sentinelle, qui avait fait feu, raconta qu'ayant remarqué un buisson marcher, s'arrêter et puis marcher encore, elle avait, soupçonnant quelque ruse, tiré dessus à dix pas, au moment où il s'approchait des chevaux de son capitaine.

Au récit du vieux soldat d'Afrique, ses camarades, furieux, voulaient achever l'Arabe; mais des officiers se trouvaient là qui calmèrent cette première excitation bien naturelle, et rendirent compte à l'autorité. L'Arabe ne tarda pas à être transporté à l'ambulance et pansé.

Le lendemain, l'armée devait continuer sa route. Notre homme avait une blessure grave; il était inutile de s'en embarrasser. Le mettre à mort n'avançait peut-être sa destinée que de quelques jours, et ne faisait pas grand bien à nos affaires. On pouvait tirer de l'aventure un meilleur parti. Le gouverneur général décida qu'on le laisserait sur l'emplacement du camp, et qu'on lui donnerait une lettre pour la grande tribu des Flittas, sur le territoire de laquelle nous nous trouvions. Dans cette lettre on faisait comprendre à cette population si hostile que son acharnement contre nous lui serait de jour en jour plus funeste, que la lutte n'était pas possible, que la France était puissante en guerriers et en richesse, qu'Ab-el-Kader, en continuant la guerre, ne pouvait qu'attirer sur elle des malheurs incalculables, et qu'enfin ce qu'elle avait de mieux à faire, c'était de

séparer sa cause de celle de cet homme, si elle ne voulait voir dès à présent ses belles moissons ravagées et incendiées. »

A la pointe du jour, la colonne expéditionnaire se mit en marche, et l'arrière-garde n'était pas à mille mètres de notre bivac, qu'elle vit des cavaliers arabes y arriver, mettre pied à terre et emporter le blessé que nous y avions laissé. Le jour suivant, nous reçûmes la réponse des *Flittas ;* elle était adressée « *au général Bugeaud, kaïd du port d'Alger*[1], » et à peu près ainsi conçue :

« Vous nous dites que vous êtes une nation forte et puissante et que nous ne pouvons lutter contre vous. Les puissants et les forts sont justes. Vous voulez cependant vous emparer d'un pays qui ne vous appartient pas. Et puis, si vous êtes si riches, que voulez-vous faire chez un peuple qui n'a que de la poudre à vous donner? Au surplus, quand il le veut, le maître du monde abat les forts et fait triompher les faibles. Vous nous menacez encore d'incendier nos moissons ou de les faire manger par vos chevaux et vos bêtes de somme ; que de fois déjà n'avons-nous pas éprouvé de pareils malheurs! Nous avons eu de mauvaises années, nous avons vu les sauterelles, la disette, et Dieu pourtant ne nous a point abandonnés; car nous sommes croyants, Arabes, et la misère ne peut tuer les Arabes. — *El arbi krou el keib, — el ouad ma iddih, — ou cheurr ma ikoutelou. — L'Arabe son frère est le chien, — la rivière ne peut l'emporter, — et la misère ne peut le tuer.* — Nous ne nous soumettrons donc jamais à vous ; vous êtes des ennemis de notre religion, cela

[1] Il y a de cela neuf ans à peine, les Arabes reconnaissaient à la France la suprématie du port d'Alger. Et l'on s'étonne qu'il n'y ait pas encore en Algérie une population de deux millions d'Européens ! Quelle réponse faire à ceux qui accusent « l'inintelligente domination du sabre » que cette suscription dérisoire : Au général Bugeaud (au représentant de la France), kaïd du port d'Alger.

est impossible. Cependant, si le Tout-Puissant, pour nous punir de nos péchés et des péchés de nos pères, venait à nous infliger un jour *cette horrible maladie*, nous serions encore fort embarrassés, nous sommes forcés de l'avouer : chez nous la marque de soumission, c'est la présentation d'un cheval aux vainqueurs (*gada*), nous savons que vous n'aimez que les chevaux à courte queue, et nos juments n'en font pas. »

Plus tard, les Flittas furent néanmoins obligés de nous donner des chevaux que leurs juments faisaient, mais leur résistance fut opiniâtre. Depuis, ils ont toujours les premiers jeté les cris de guerre et de révolte ; ce sont eux qui nous ont tué le brave général Mustapha-ben-Ismaïl [1] ; ce sont eux qui ont reçu Bou-Maza, ce sont eux enfin qui sont les derniers rentrés dans l'ordre.

[1] Le général Mustapha-ben-Ismaïl. — C'est à la haine de Mustapha-ben-Ismaïl contre Abd-el-Kader que la France doit l'attachement qui ne s'est jamais démenti de ce chef illustre de la puissante tribu des Douairs.

Il avait été pendant plus de trente ans l'agha des Turcs. Aussi, quand le fils de Mahi-Eddin fut, à l'âge de vingt-cinq ans, proclamé par les tribus de la province d'Oran, le vieux guerrier refusa de se soumettre, disant que « *jamais, avec sa barbe blanche, il n'irait baiser la main d'un enfant.* »

Les suites de cette inimitié le forcèrent de se réfugier dans le mechouar de Tlemcen ; là, pendant deux ans, il se maintint contre les hadars (citadins) dévoués à la cause de celui qui prenait le titre de commandeur des croyants. Mais, à bout de ressources, il demanda et obtint le secours du maréchal Clauzel, dont la colonne le dégagea en 1836.

A partir de cette époque, à la tête des goums des Douairs et des Zmélas, dont il avait suivi toutes les vicissitudes, il prit part, malgré son grand âge, à tous les combats livrés dans la province d'Oran.

La France récompensa cet énergique dévouement par le grade de maréchal de camp et la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Mustapha-ben-Ismaïl a été tué chez les Flittas, le 19 mai 1843, à l'âge de quatre-vingts ans, faisant le coup de fusil dans une affaire d'arrière-garde. Il protégeait avec quelques cavaliers de son goum l'immense butin pris sur les Hachem-Gharabas, au moment de l'enlèvement de la Zmala.

Après cet épisode caractérisque de nos guerres d'Afrique, je ne puis mieux terminer le chapitre de l'éducation du poulain qu'en donnant encore quelques renseignements tout à fait neufs sur la manière dont on traite le cheval en pays arabe. Ils seront parfaitement à leur place ici, et j'espère qu'on n'y apprendra pas sans intérêt le rôle que la femme joue dans la vie de ce noble animal.

J'ai bien souvent entendu demander d'où pouvaient provenir la douceur, l'adresse et l'intelligence que tout le monde s'accorde à reconnaître chez les chevaux arabes. Ces qualités sont-elles inhérentes aux races orientales? sont-elles le fruit de l'éducation?

Un climat heureux est favorable au développement comme à l'amélioration des races chevalines, l'expérience le prouve; une race noble et riche est aussi plus apte qu'une autre à donner ce qu'on lui demande; mais encore faut-il lui demander quelque chose. La terre la plus féconde ne produira que des ronces et des épines si elle n'est point, ou même si elle est mal cultivée.

Partant de là, les Arabes s'appliquent avec le plus grand soin, avec la plus grande ténacité, à perfectionner chez leurs chevaux les dons de la nature; une éducation suivie, un contact de tous les jours avec l'homme, avec les animaux, avec les objets extérieurs, voilà leur grand secret, voilà ce qui rend le cheval arabe tel que nous le connaissons, voilà ce qui en fait un objet digne de toute notre admiration.

Cette admiration, je le sais, n'a point été d'abord générale; ne les connaissant qu'imparfaitement, on accusait les Arabes de n'être que des ignorants ou des bourreaux en fait de chevaux. Ils les montaient mal, ne leur donnaient pas ces soins de la main si prisés en Europe; ils en abusaient dès leur jeune âge et leur mettaient sans cesse les flancs et la bouche en sang, etc., etc. Mais la vérité s'est fait jour, et, quand, en définitive, on a pu constater que

tous leurs chevaux étaient intelligents, fidèles à la main comme aux jambes, dociles au montoir et surtout inaccessibles à toute espèce de crainte, on s'est vu forcé de reconnaître que c'étaient là des qualités qui ne pouvaient être que le fruit d'une éducation perfectionnée et parfaitement raisonnée.

Nos chevaux à nous sont seulement des animaux plus ou moins soumis à l'homme; ils le souffrent : c'est un conquérant qui dispose d'eux ; mais ils n'ont ni confiance ni amitié pour ceux qui les emploient. Esclaves de l'homme en général, ils ne s'attachent à aucun homme en particulier, parce qu'aucun de nous ne s'attache à son cheval, ne le soigne, ne l'estime que comme un produit de l'agriculture que l'on vend aussitôt qu'on le peut, que comme un objet de commerce dont on trafique, ou comme un meuble que l'on change par caprice. En opposition, nos chiens ne nous aiment peut-être tant que parce que nous ne les vendons pas.

Les Arabes veulent dans le cheval un ami dévoué ; chez eux, si j'ose m'exprimer ainsi, il mène une vie de famille, où, comme dans toutes les familles, la femme joue un grand rôle : celui de préparer, par sa douceur, par sa vigilance et par des soins incessants, la solidarité qui doit s'établir entre l'homme et l'animal.

En course, en campagne, loin du logis, c'est le cavalier qui s'occupe du cheval ; mais, en station, sous la tente et en repos, c'est la femme qui dirige, surveille et nourrit le noble compagnon d'armes qui vient souvent augmenter la réputation de son mari, tout en subvenant aux besoins de ses enfants.

Le matin, c'est elle qui lui donne à manger, qui le soigne, et, si le temps le permet, lui lave la crinière et la queue. L'emplacement qu'il occupe est-il accidenté, couvert de pierres, inégal, elle l'établit dans un endroit plus

convenable pour son repos et pour ses aplombs. Elle le caresse, lui passe légèrement la main sur l'encolure et les joues, lui donne du pain, du kouskoussou, des dattes, et quelquefois même de la viande préparée et séchée au soleil

« Mange, ô mon fils, lui dit-elle d'une voix douce et sympathique. Un jour, tu nous sauveras des mains de l'ennemi et tu rempliras notre tente de butin. »

C'est encore le matin que la femme arabe va, dans les pâturages, faire pour l'animal qu'elle chérit une ample provision d'herbes connues dans le désert pour leurs propriétés toniques et nutritives; à son retour, aperçoit-elle des enfants, qui, n'ayant point encore l'âge de raison, s'amusent à taquiner ou maltraiter les chevaux entravés devant la tente, du plus loin qu'elle peut se faire entendre, elle leur crie :

« Enfants, ne battez pas les chevaux. Malheureux! ce sont eux qui vous nourrissent; vous voulez donc que Dieu maudisse notre tente? Si vous recommencez, je le dirai à votre père. »

De ce côté, la femme arabe est tellement intraitable, qu'elle ne ménagerait pas même son mari, si, par impossible, il n'avait pas soin de son cheval. Le cheval, c'est son honneur, c'est sa fortune; elle en est fière, elle en est jalouse, elle se croit responsable de tout ce qui le touche. Le cas échéant, dès qu'elle aurait reconnu l'inutilité de ses observations, de ses recommandations, elle ne balancerait pas à aller jusqu'à se plaindre au chef de la tribu.

« O mon seigneur! vous savez que notre cheval, c'est là toute notre richesse : eh bien, mon mari lui fait faire des courses inutiles, il le maltraite, le surmène et en abuse. Si encore il en avait soin chez nous; mais non, sa couverture est trouée, sa nourriture n'est pas assurée, et il ne veille même pas à sa boisson. Grondez-le, je vous prie; au nom de Dieu, remettez-le dans le chemin de nos pères;

par-dessus tout, n'allez pas lui dire que c'est moi qui vous ai prévenu. »

Le chef arabe, qui est intéressé dans sa vie aventureuse à n'être suivi que par des cavaliers bien montés, ne manque jamais de faire son profit du renseignement. Il fait appeler un peu plus tard le coupable, le gourmande, le prévient que, s'il ne change de conduite, il lui prendra son cheval, le mettra à pied comme un vil fantassin; puis il le congédie en disant :

— *Tu m'as compris, va-t'en, et souviens-toi que dans ce monde l'honneur commence à l'étrier pour finir à la selle.*

Cette leçon produit toujours un salutaire effet, non-seulement sur le délinquant, mais encore sur tous ceux qui seraient tentés d'imiter son exemple; et c'est ainsi que, tantôt par l'amour-propre, tantôt par la crainte du châtiment, les Arabes s'appliquent à inculquer, de gré ou de force, l'amour du cheval à tous les caractères comme à toutes les natures.

Dans l'après-midi, un peu plus tôt, un peu plus tard, suivant la saison, la femme s'occupe de faire boire les chevaux si la source n'est pas trop éloignée, et, dans le cas contraire, va chercher elle-même de l'eau dans des peaux de bouc pour les abreuver. Quand l'eau manque absolument, elle leur donne du lait de brebis ou de chamelle. C'est alors que la tente d'un chef arabe offre un spectacle vraiment curieux : souvent on y voit entre les jambes de la femme ou des chevaux, en présence d'une nuée d'enfants vêtus d'une manière pittoresque, à côté des faucons qui battent des ailes et des lévriers qui s'agitent, une gazelle, une antilope (*lerouy*) ou une autruche, aller, venir et sauter pour mendier une parcelle de cette eau si rare au désert, et que l'on va cependant donner en abondance au favori de la famille.

Le soir arrive : quel est ce point noir à l'horizon? ce

sont les jeunes gens du *douar*[1] qui regagnent péniblement la tribu, montés sur des chevaux efflanqués, déferrés, exténués; ils ont couru la chasse toute la journée, sans boire ni manger. Des chameaux, portant gazelles, lièvres, outardes, etc., les suivent de loin; mais ce butin, tout appétissant qu'il est, ne les préservera pas de l'orage qui les attend.

« Jeunes gens, leur dira la mère d'un ton courroucé, c'est infâme de ruiner ainsi nos chevaux pour un gibier vide de profit; vous feriez bien mieux de les conserver pour le jour où la salive sèche dans la bouche, pour le jour où les biens ne suffisent plus à racheter les têtes. »

Pendant les grandes chaleurs, les femmes font entrer les chevaux sous la tente, afin de les abriter contre les ardeurs du soleil. On les lave, on les nettoie; puis, le soir, on garnit d'orge les musettes pour les pendre au cou de ces animaux chéris. Chacun, et c'est là un point capital, recevra une ration en rapport avec son âge, son tempérament ou le travail qu'il a fourni. Ces attentions, cette douceur de tous les jours rendent, ainsi que nous l'avons déjà dit, mais comme nous ne saurions trop le répéter, les chevaux caressants et dociles. Ils hennissent de plaisir à l'approche de celle qui les soigne, et, dès qu'ils la voient, ils tournent gracieusement la tête de son côté. Ils vont à elle, elle s'en empare à chaque instant du jour, quand cela lui plaît; et, si l'on en témoigne quelque surprise, la femme arabe vous répond avec simplicité :

« Comment voulez-vous que nos juments ne reconnaissent pas la main qui les flatte et nous nourrit?

« A combien de jeux ne se sont-elles pas livrées en ma présence?

« Et lorsque, se dressant derrière moi, elles me posaient avec délicatesse leurs jambes sur les épaules;

[1] *Douar*, tentes placées en cercle, subdivision de la tribu.

« Et lorsqu'elles emportaient un jeune agneau qu'elles saisissaient par la toison ;

« Et lorsqu'elles s'introduisaient sous la tente pour nous voler du kouskoussou ;

« Voilà des souvenirs qui nous sont chers.

« Et puis, n'est-ce pas moi qui, leur donnant à propos ou du lait ou de l'orge, suis parvenue à resserrer leur ventre, développer leur poitrine, effiler leur tête, élargir leur front et endurcir leurs membres?

« Voyez-les passer à côté d'un troupeau de gazelles, et vous ne pourrez faire aucune différence entre elles et ces animaux. Même grâce, même vigueur dans les bonds, même vitesse à la course.

« Comme les gazelles, n'ont-elles pas des yeux à fleur de tête, de larges orbites, des oreilles fines et hardies, des jambes sèches, une croupe arrondie et des sabots durs et ramassés[1]?

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Les renseignements sur l'éducation du poulain sont vrais : c'est bien là ce que nous faisons.

La trop grande fatigue et les courses excessives ne conviennent pas au poulain, parce qu'elles l'empêchent de se développer en force et en grandeur. Le *djeda* (poulain de moins de trois ans) est comme l'arbrisseau ; tout ce qui lui fait obstacle l'empêche de croître.

Mais ce qui convient au *djeda*, c'est l'exercice, une fatigue prudemment graduée : il faut l'habituer à la selle, à la bride ; on doit ne le faire monter que par un enfant ou par un homme sage, dont le poids soit en rapport avec l'âge et les forces de l'animal.

[1] Ce rôle de la femme dans la vie du cheval n'est bien connu que de ceux qui, au lieu de s'en tenir à la surface, ont voulu percer à jour les mœurs arabes. Il pourra donc être contesté, mais il n'en sera pas moins l'expression de la vérité.

Un exercice assez habituel est celui-ci : on fait monter le poulain par un enfant qui, une baguette à la main, le lance au galop. Quand le poulain est fatigué, il s'arrête, broute et se couche au point d'arrivée. Le lendemain matin, on lui donne l'orge et on le fait revenir au lieu du départ; puis on recommence la course. Il doit cette fois en fournir une plus longue. On continue ainsi jusqu'à ce qu'on obtienne de lui une course d'une distance double de celle qui a été parcourue le premier jour.

Les Arabes recherchent dans le jeune cheval un pas très-franc, et ils lui demandent trois espèces de galop :

1° Le galop raccourci; on s'en sert à la promenade.

2° Le galop fort et décidé; on s'en sert à la guerre ou pour la poursuite des animaux sauvages.

3° Le galop à fond de train; on s'en sert pour les courses ou pour sauver sa tête. On ne doit pas abuser de ce dernier.

En résumé, l'éducation du poulain doit être entreprise de très-bonne heure. Cette coutume est excellente; ne pas s'y conformer, c'est faire une chose *honteuse*, c'est rendre son cheval impropre au service de guerre. L'animal qui n'est pas dressé dès son jeune âge est indocile, difficile et maladroit; au moindre travail, il sue, il n'est bon à rien [1].

[1] « Voilà un enseignement utile, qui prouve combien sont dans le vrai les gens qui exercent les chevaux de bonne heure, et qui fait le procès de ces hommes de routine ne sachant qu'engraisser les chevaux, et n'admettant les premiers exercices que de cinq à six ans. C'est sans nul doute à un pareil système que l'on doit tous ces animaux qui, sous l'apparence de la force, sont sans âme, sans allure et sans énergie. Élevés comme des bêtes de boucherie, ils en prennent tous les caractères. Une semblable éducation leur donne de la graisse, de la viande, mais amoindrit les os, les tendons, refoule les organes respiratoires, et leur enlève ainsi toutes les facultés que l'on doit plus tard rechercher en eux. N'est-ce pas aussi à ce déplorable système d'éducation que l'on doit la lenteur de la mise en service, et ces maladies inflammatoires qui frappent nos chevaux lorsque nous commençons à les soumettre au travail? » (Observations de M. le comte d'Aure, ex-écuyer en chef de l'École de cavalerie, aujourd'hui inspecteur général des haras.)

Il faut donc, en épargnant au poulain, comme je l'ai dit, tout ce qui peut nuire à sa croissance et au développement de ses forces, tendre à obtenir par le travail un cheval souple et dur à la fatigue.

Le premier cheval que posséda le prophète s'appelait *Ouskoub*, à cause de sa vitesse, car *Sakab* se dit de l'eau qui s'échappe.

Un autre cheval du prophète s'appelait *Mortadjez*, à cause de la beauté de son hennissement qui ressemblait à une poésie sur le mètre harmonieux du *Aadjaz*. Il était blanc, on le nommait aussi le gracieux, le noble.

Un troisième s'appelait le *Traînant*, comme s'il avait traîné sa queue par terre.

Un quatrième s'appelait *El Hezzez*, le fixé, l'adhérent, comme s'il était déjà fixé, adhérent à l'objet qu'on voulait atteindre. D'autres croient que ce nom était une allusion à la vigoureuse attache de ses membres.

Un cinquième se nommait la *Colline*, soit à cause de sa taille, soit à cause de sa vigueur et de la dureté de ses membres.

Le sixième cheval du prophète s'appelait le *Rose*, à cause de la couleur de sa robe intermédiaire entre l'alezan et le bai-brun.

Le septième, enfin, s'appelait la *Nage;* ce nom lui venait de ses beaux mouvements d'épaules et de ce qu'il courait en levant les jambes de devant, comme s'il nageait.

Le premier, Ouskoub, était son cheval de prédilection.

Il y avait également la *Mer*, le *Loup*, etc., etc.

J'ai voulu, en rappelant ces indications, montrer aux Arabes la règle à suivre dans la dénomination de leurs chevaux, qui doivent toujours être nommés d'après les chevaux du prophète.

Djarada, javelot. — *Dalim*, autruche mâle. — *Rakib*, vigilant (surnom de l'âne sauvage), sont aussi des noms qui conviennent aux chevaux.

Il y a trois sortes de chevaux :

Les uns chargent de crimes, et appartiennent à Satan.

Les autres préservent du feu éternel, et appartiennent à l'homme ;

D'autres enfin attirent des récompenses et appartiennent à Dieu.

Charge de crimes et appartient à Satan le cheval que l'on dresse par orgueil, par ostentation, dont on se sert pour soutenir des paris ou jouer des jeux de hasard, ou faire du mal aux musulmans.

Préserve du feu et appartient à l'homme le cheval élevé pour servir à la reproduction, pour garantir son maître de la pauvreté, pour être utilisé dans les affaires personnelles, sans qu'on s'écarte du sentier de Dieu. Celui-là, on peut le refuser, qu'il s'agisse de courses ou de la saillie.

Enfin attire les récompenses et appartient à Dieu le cheval destiné exclusivement à l'accomplissement des bonnes œuvres dans l'intérêt de la religion.

L'herbe que ce cheval mange dans une prairie ou un jardin, son urine et son crottin et l'eau qu'il boit en traversant avec son maître une rivière, sans même que celui-ci ait eu l'intention de le faire boire, sont inscrits par Dieu dans le registre des bonnes œuvres.

Faites des remontrances à vos chevaux, et ils éviteront les fautes qui les leur ont occasionnées, car ils comprennent la colère de l'homme.

Un homme d'un famille noble de l'Oued-Chelif (rivière de l'Algérie), partant pour la Mecque, se mit en route accompagné de quelques amis qui lui firent la conduite. Il montait une jument de sang que la famille possède encore. Tout à coup elle broncha; pour la punir il lui donna un coup de fouet de rênes, ce qui la mit dans un état d'agitation tel, que, pendant quelques instants, elle ne faisait que se cabrer et sauter à droite et à gauche.

Au retour de la Mecque il se servit de la même monture, et les amis qui l'avaient accompagné lors de son départ allèrent aussi à sa rencontre pour lui dire la bienvenue; à peine furent-ils arrivés à l'endroit où la jument avait été frappée, qu'elle se mit à se cabrer et à sauter, faisant absolument les mêmes mouvements que le jour où elle avait reçu le coup de fouet. Tout le monde fut étonné de cette preuve de mémoire extraordinaire d'un animal qui pendant un an avait gardé le souvenir d'une punition qu'il avait encourue, et du lieu où il l'avait subie.

Nos nobles coursiers passent leur temps à rivaliser de vitesse, les femmes essuient de leurs voiles la sueur qui ruisselle de leur visage; ils balancent leurs têtes comme s'ils voulaient se dégager des entraves qui les captivent et ils sont attentifs au moindre cri. Sur leurs dos sont montés des lions féroces.

NOURRITURE

Donne de l'orge et abuse.

—

La nourriture du matin s'en va au fumier, mais celle du soir passe à la croupe.

Dans le Sahara, si l'on donne souvent aux chevaux du lait de chamelle ou de brebis, il ne faut pas croire que ce soit là leur unique boisson. Il remplace d'ailleurs plus souvent l'orge, qui est rare, que l'eau, encore assez facile à trouver. Les Arabes sont convaincus que le lait maintient la santé et consolide la fibre, sans augmenter la graisse. Inutile de dire aussi que les gens riches, possédant beaucoup de chamelles, sont moins avares de lait que les gens pauvres, dont c'est la ressource à peine suffisante pour les besoins de leurs familles. Ces derniers l'étendent d'eau quand ils le peuvent.

Au printemps, on emploie le lait de brebis; dans les autres saisons, on y joint le lait de chamelle.

A *Souf*, *Tougourt*, *Ouargla*, *Metlili*, *Gueléâa* et dans le *Touat* [1], où il y a plus de chameaux que de chevaux, où les grains sont plus rares que dans la première zone du désert, les dattes tiennent souvent lieu d'orge. Quand elles sont sèches on les présente dans une musette; le cheval en les mangeant rejette de lui-même les noyaux avec une grande

[1] Voir, pour toutes ces localités, mon livre *le Sahara algérien*.

adresse. Dans certains pays, on sépare les noyaux, on les écrase dans un mortier, puis on les fait manger mélangés avec les dattes, qui ont été aussi légèrement broyées.

On donne également les dattes au cheval lorsqu'elles ne sont pas tout à fait mûres (*belahh*), il les mange alors avec les noyaux; tendres encore, ceux-ci ne peuvent lui faire de mal.

Quand on veut mélanger les dattes avec la boisson, voici comment on procède : Après la récolte, on prend trois ou quatre livres de dattes fraîches, on les manipule dans un grand vase rempli d'eau, jusqu'à ce que la chair de la datte soit devenue une espèce de pâte liquide, on ôte les pellicules, les noyaux, et le tout, bien remué, est présenté au cheval.

Le régime de la datte engraisse les chevaux, mais n'affermit pas leur fibre.

Dans la première zone du *Sahara*, voici, par saison, le régime obligé des chevaux :

Au printemps, en général, on les déferre et on les envoie dans les pâturages qui, à cette époque, sont abondants en herbes succulentes et odoriférantes, connues sous le nom générique de *el aâcheub*. Ils sont entravés. On a l'attention de fuir les contrées où pousse le *ledena*, plante veloutée dont la feuille ressemble à une *oreille de rat*. Elle est près de terre, ordinairement recouverte et cachée par le sable ; elle occasionne au cheval qui la mange des coliques le plus souvent terminées par la mort.

Les gens de distinction qui ont beaucoup de domestiques et les cavaliers expérimentés ne donnent jamais de vert à leurs chevaux de guerre.

Riche ou pauvre, aucun ne fait manger d'orge; on la remplace par le lait de brebis, très-abondant en cette saison. Il maintient les chevaux dans un état parfait.

On fait boire une seule fois par jour, à deux heures de l'après-midi.

En été, on vient dans le Tell faire sa provision de grains; on y est entouré d'étrangers malveillants, quelquefois d'ennemis; on n'a garde d'envoyer les chevaux aux pâturages, ils risqueraient d'y être volés; ensuite on n'est pas fâché de les avoir toujours sous la main pour l'une des mille circonstances qui peuvent survenir. On achète de la paille d'orge et de l'orge à ses hôtes. C'est l'époque de l'année où les animaux sont dans l'abondance.

J'ai dit de la paille d'orge, parce que les Arabes ne consentiraient pas à nourrir leurs chevaux de paille nouvelle de froment; elle cause la jaunisse, pensent-ils, quand on l'emploie avant l'hiver.

Outre la crainte d'un voisinage suspect ou d'éventualités fâcheuses, un autre motif empêche les Sahariens d'envoyer, en cette saison, leurs chevaux au pâturage. Les chevaux entiers s'y trouveraient mêlés aux juments, dont la vue leur rappellerait les amours du printemps. Se barbouillant, à toute occasion, les naseaux de leur urine, ils contracteraient une maladie grave que l'on nomme *el kuerrefa*. L'animal maigrit, son poil devient terne, il hennit sans cesse, aspire l'air, et ne veut plus manger. Pour le guérir, on l'éloigne des juments et on lui frotte l'orifice des naseaux avec du goudron imprégné de jus d'oignon. Les Sahariens sont tellement imbus de cette opinion, qu'un cavalier dans le désert aimerait mieux laisser son cheval saillir dix fois que de lui permettre de sentir l'urine des juments.

Si une raison quelconque empêche d'aller acheter des grains dans le Tell, les plaines ne présentant plus que des herbes desséchées par le soleil, on se rapproche des montagnes du Sahara où l'on a plus de chances de trouver de l'eau, des mares ou même des marais. Si cette ressource fait défaut, on s'en va camper à proximité des Kuesours [1], on s'y

[1] *Kuesours*, singulier *Ksar*, hameau, village ou ville du désert.

fournit de paille à prix d'argent ou à titre d'échange. Dans les deux cas, les juments seules sont envoyées au pâturage; les chevaux restent entravés devant la tente, par crainte du *kuerrefa*.

On fait boire deux fois par jour, le matin de bonne heure et le soir après le coucher du soleil, l'expérience ayant démontré qu'à ces heures l'eau est plus saine et plus fraîche. En cette saison, l'orge est indispensable.

Quelle que soit la chaleur, les Arabes ne donnent jamais à leurs chevaux ce mélange de son et de farine d'orge étendue d'eau que nous appelons barbotage et dont nous abusons si souvent. Ils lui reprochent de pousser au relâchement des tissus et d'affaiblir, tout en favorisant l'engraissement, qu'ils redoutent par-dessus tout. Quand leurs chevaux sont échauffés, ils diminuent le travail, donnent, s'ils le peuvent, le *kuecil*, ou vert d'orge, et, s'ils ne le peuvent pas, ils emploient les bains pour les rafraîchir. Quant à l'orge, ils la veulent pesante, sans mauvaise odeur, et dégagée de la terre qui s'y mêle dans les silos, ainsi que de ces grains flétris, noirs et ridés, qui ont été frappés par le vent du sud.

En automne, on remet les chevaux dans les pâturages; ils y trouvent le *chiehh*, précieuse ressource dans le Sahara, où, pour vanter un homme capable et modeste en même temps, on dit :

Flane ky ecchiehh
Inedjem ou ma icheâa.

Un tel est comme le chiehh;
Il peut, et pourtant on n'en parle pas.

Voilà pour le jour. La nuit, on donne à poignée le *seurr*, espèce d'arbuste épineux. On le coupe près de terre, on le bat ensuite avec une baguette pour le débarrasser des épines sèches qui pourraient offenser l'œsophage ou les

membranes de l'estomac. Il contient beaucoup de principes nutritifs.

On prépare encore une autre plante assez semblable à la ronce sauvage et nommée *el âdem*.

On ne fait plus boire qu'une fois par jour, vers les deux heures de l'après-midi. Ce moment semble le plus favorable dans une saison où, la température devenant de plus en plus froide, l'eau a déjà perdu de sa fraîcheur.

Les gens aisés donnent l'orge; les pauvres ne le peuvent pas toujours.

En hiver, les chevaux continuent à aller aux pâturages, qui déjà seront abondants en proportion des pluies survenues. Ils y trouveront le *chiehh*, le *âdem*, le *derine* [1], etc., qui suffiront largement à leur nourriture.

La nuit, on leur prodiguera le *bouse*, que les Arabes nomment le *frère de l'orge*, tant ils apprécient ses propriétés nutritives. Le *bouse* n'est autre chose que l'*alfa* [2], qui, au moment où il forme son épi, a été tiré par sa partie supérieure, a cédé et s'est dégagé de son enveloppe. Quand il est réuni en petites gerbes, on le coupe par morceaux, et il joue le rôle de la paille hachée.

On utilise encore l'*alfa* d'une autre manière : avec une pioche on met à jour ses racines, on les débarrasse de leur

[1] *Derine.* — C'est le *stippa barbatta* de Desfontaines; cette plante croît abondamment dans le Sahara. Les habitants de cette contrée peu productive vont courir au loin pour ramasser les graines de cette graminée; ils en rapportent souvent de bonnes charges. Ces graines, appelées *el loul*, servent aux mêmes usages que le blé; on en fait de la farine. (*Le Grand Désert*, page 386.)

[2] *Alfa.* — Cette plante est très-répandue en Algérie; elle est d'une grande ressource pour la nourriture des chevaux. Dans nos expéditions, les chevaux n'ont eu souvent que cette plante pour se nourrir.

C'est le ligé sparte (*lygeum spartum*). Les chaumes de cette graminée ne s'élèvent qu'à environ dix ou douze centimètres de hauteur. Cette plante est la *stepa tenacissima*, servant à faire en Orient les ouvrages dits *sparterie*. Dans quelques contrées de l'Algérie, les indigènes en font des nattes. (*Le Grand Désert*, page 377.)

enveloppe rougeâtre; l'animal les mange avec avidité. Cet aliment prend alors le nom de *gueddeine* ou *zemouna*, suivant les localités. Il est nourrissant, mais ne dispense pas de l'orge.

Le foin est inconnu dans le désert. Les Arabes pourraient, s'ils le voulaient, en faire de grandes provisions pour l'hiver; mais ils le repoussent comme ne devant qu'empâter les chevaux, rendre la fibre molle, et occasionner, à la longue, des maladies inflammatoires.

On ne fait boire qu'une fois par jour, comme en automne.

C'est une locution proverbiale, chez les Arabes, que de dire : *La nourriture du matin s'en va au fumier, mais celle du soir passe à la croupe.*

Ils prétendent donc que, si le cheval a bu à satiété la veille et bien mangé pendant la nuit, on peut, sans le moindre inconvénient, ne rien lui donner le lendemain, quand surtout on se remet en marche de grand matin. Aussi, dans nos camps, peuplés quelquefois de quinze à dix-huit cents cavaliers arabes en expédition avec nous, que se passait-il sous nos yeux? Le voici; tous les vieux officiers de l'armée d'Afrique peuvent l'attester :

Contrairement à nos habitudes, jusqu'au départ, le calme le plus parfait continuait à régner dans le bivac arabe. Aucun moment n'était perdu pour le repos du cheval; on ne lui donnait ni à boire ni à manger; seulement, un peu avant de prendre la route, on le nettoyait avec une musette; on remplaçait sur son dos la couverture de nuit par la selle, on bridait, on pliait les tentes, on faisait la prière du matin et l'on partait à l'heure indiquée.

Plusieurs fois il m'est arrivé de témoigner mon étonnement d'un pareil système; mais on m'a toujours répondu :

« Pourquoi fais-tu pour ton cheval ce que tu ne fais pas pour toi-même? Lorsque tu sors de table à dix ou onze

heures du soir, peux-tu t'y remettre le lendemain à la pointe du jour? »

Avec ce régime, les chevaux restent sveltes et élancés, ils sont toujours prêts à marcher, à courir, à faire enfin le rude service qu'on en exige dans le Sahara. Ils gagnent d'une manière étonnante quand, au lieu de quelques jointées d'orge et de la pâture dans des plaines desséchées par un soleil brûlant, ils trouvent la nourriture du Tell. Que serait-ce donc si on les mettait au régime des chevaux européens? Au lieu d'être en chair, ils deviendraient gras, ils nous plairaient davantage, mais perdraient aux yeux des Arabes, fort peu appréciateurs de cette sorte de beauté, le plus souvent acquise aux dépens des qualités du cheval de guerre.

Toutefois, si l'Arabe est trop véritablement cavalier pour ne pas tenir avant tout à ces qualités, il est aussi trop amoureux de la pompe, de l'éclat, de la fantasia, s'il m'est permis d'employer un mot déjà populaire en France, pour ne pas se donner, quand il le peut, le luxe d'un cheval de montre et de parade. Aussi n'est-il pas rare de voir des Arabes de distinction laisser leurs juments chéries trois ou quatre mois attachées devant la tente, sans les monter. Elles prennent alors de l'embonpoint, et ne sont plus employées que dans les fêtes, les noces, dans toutes les circonstances où les chefs veulent représenter d'une manière brillante. Pour les chasses, les *razzias* et les courses pénibles et lointaines, ils ont des chevaux de moins de valeur apparente, mais dont ils sont sûrs, et qu'ils ne craignent pas de fatiguer. Les juments dont nous venons de parler sont équipées avec un grand luxe, les *stara* (couvertures) et les brides sont brodées en or fin, les étriers sont argentés ou dorés, et les feutres (*beda*) sont aussi beaux que du drap ; les plus estimés viennent de Ouareglâa.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Un matin, en sortant, un des compagnons du prophète le trouva essuyant avec son manteau la tête de son cheval. « Pourquoi avec ton manteau? — Que sais-tu, dit le prophète, peut-être l'ange Gabriel m'en a-t-il voulu à cause de lui cette nuit. — Laisse-moi au moins lui donner sa nourriture. — Ah! répondit le prophète, tu voudrais prendre pour toi toutes les récompenses, car l'ange Gabriel m'a informé que chaque grain d'orge que mange le cheval m'est compté pour une bonne œuvre. »

Le Saharien abreuve son cheval de lait de chamelle, qui a la propriété particulière de donner de la vitesse, à ce point que l'homme même, d'après ce que racontent des gens de très-bonne foi, qui s'en portent garants, en en buvant exclusivement, pendant une durée de temps suffisante, acquiert une telle rapidité qu'il peut lutter de vitesse avec les chevaux. Et effectivement, le lait de chamelle fortifie la cervelle et les tendons et fait tomber la graisse qui ramollit les muscles.

Dans certaines parties du Sahara, les nobles et les cavaliers renommés ne donnent jamais le vert à leurs chevaux de guerre. Le lait, l'orge et les plantes connues sous le nom de *chiehh*, *derine*, *bouse* et *seuliane*, voilà leur seule nourriture. Elle ne développe pas le ventre et n'engraisse pas comme le vert, qui distend le tube intestinal, tant par la quantité énorme que le cheval doit en manger pour être rassasié, que par l'eau qu'il contient.

En été, on ne fait boire qu'à trois heures de l'après-midi.

En hiver, on fait boire plus tôt, de midi à une heure. C'est le moment de la journée, où, en plein air, l'eau a perdu de sa fraîcheur.

Ces principes sont exprimés dans le proverbe suivant, connu du dernier cavalier du désert :

Fe sekhana oukherou cherab-houm
Ou guedemou aâmaret-houm
Fe cheta guedemou Cherab-houm
Ou stakherou aâmaret-houm.

« Dans les temps chauds [1], reculez l'heure de l'abreuvoir,
Et avancez l'heure de la musette ;
Dans les temps froids, avancez l'heure de l'abreuvoir,
Et reculez l'heure de la musette. »

Chez les tribus du désert, à partir du mois d'août et pendant quarante jours, on ne fait boire que tous les deux jours. On suit la même méthode pendant les vingt derniers jours de décembre et les vingt premiers jours de janvier.

Pendant les temps froids, les riches donnent de l'orge tant que le cheval peut en manger ; ils diminuent sensiblement la ration pendant les temps chauds.

Le lait et le bouse peuvent remplacer l'orge.

Il est rare qu'on donne à manger le matin.

Le cheval marche avec la nourriture de la veille, et non avec celle du jour.

En voyant deux chevaux, l'un du Tell et l'autre du Sahara, l'homme qui n'a rien approfondi préférera toujours le premier, qu'il trouvera beau, gros, luisant et gras, et il méprisera le second dont il calomniera, l'insensé qu'il est,

[1] Les Arabes entendent par *temps chauds*, depuis avril jusqu'à septembre inclusivement, et par *temps froids*, depuis octobre jusqu'à mars inclusivement.

toutes les qualités qui font sa force ; c'est-à-dire les extrémités fines et sèches, le ventre resserré et les côtes nues. Et cependant ce cheval du désert, qui connaît à peine l'orge, le vert et la paille, mais seulement le *chiehh*, le *bouse* et le *seuliane*, qui n'a jamais été abreuvé que de lait, qui, de bonne heure, a couru la chasse et la razzia, aura la vitesse de la gazelle et la résignation du chien, tandis que l'autre ne sera jamais qu'un bœuf à côté de lui.

Les plus grands ennemis du cheval sont le repos et la graisse.

PANSAGE, HYGIÈNE, PROPORTIONS

Le noble peut, sans rougir, travailler de ses mains pour son cheval, pour son père et pour son hôte.

On ne connaît pas le pansage dans le *Sahara*. On essuie seulement les chevaux avec des chiffons de laine et on les couvre de très-bons *djellale* (couvertures), qui enveloppent la croupe et le poitrail. A vrai dire, on sent peu la nécessité de ce travail, les chevaux étant constamment placés dans des lieux sains, sur des terrains élevés et à l'abri des courants d'air. Les Arabes qui nous ont vus panser nos chevaux le matin et le soir avec un soin minutieux prétendent que ce frottement continuel de l'épiderme, avec l'étrille surtout, nuit à leur santé, les rend délicats, très-impressionnables, et, par suite, incapables de supporter les fatigues de la guerre, ou tout au moins plus sujets aux maladies.

Lorsqu'il fait chaud et qu'on en a la facilité, on les lave matin et soir. Souvent, en hiver, on les attache dans les tentes, qui sont très-vastes, pour les préserver du soleil et de la pluie.

Le principe est de les tenir propres. On conduisit un jour un cheval au prophète ; il l'examina, se leva, et, sans mot dire, il lui essuya la face, les yeux, et les naseaux avec les

manches de sa chemise. — Quoi ! avec vos vêtements ! lui dirent les assistants. — Certainement, répondit-il, et c'est l'ange Gabriel qui m'a plus d'une fois réprimandé et ordonné d'en agir ainsi.

En hiver, on met la couverture jour et nuit. En été, on la met à dix heures du matin pour l'ôter de trois à huit, instant où on la replace pour toute la nuit, afin de préserver le cheval du froid ou de la rosée, d'autant plus dangereux, disent les Arabes, que la peau a été échauffée toute la journée par un soleil ardent. Le proverbe suivant exprime combien ils redoutent le froid des nuits d'été.

Beurd es seif
Ou la derba becif.

Le froid de l'été,
Ou bien un coup de sabre.

Si les Arabes n'attachent pas, comme nous, de l'importance au pansage, ils sont en revanche très-attentifs et très-scrupuleux dans le choix des aliments, et surtout de l'eau dont ils abreuvent leurs chevaux. Bien des fois, dans les premiers temps de la conquête, en expédition, j'ai vu, après de longues journées de marche par des chaleurs intolérables, par un vent du sud qui nous étouffait et nous soufflait le sable et la poussière au visage ; quand cavaliers et fantassins, tous haletants, inertes, épuisés, nous nous laissions aller, affaissés, à un repos fatigant encore et souvent troublé par les alertes que nous causait l'ennemi rôdant et tournoyant aux environs, j'ai vu, dis-je, des indigènes se rendre à une lieue du bivouac pour faire boire leurs chevaux à une source pure qui leur était connue. Ils aimaient mieux ainsi risquer leur vie que d'avoir la douleur d'abreuver leurs chevaux dans les ruisseaux souvent peu abondants du camp, ruisseaux dont le piétinement des hommes et des

bêtes de somme avait bientôt fait autant d'infects cloaques.

Je ne crois pas avoir besoin de m'étendre davantage sur l'hygiène du cheval chez les Arabes. Je ne pourrais, d'ailleurs, ajouter que des redites. Il me semble préférable de renvoyer le lecteur à tous les détails parsemés dans les pages précédentes, et surtout aux principes formulés dans le chapitre de l'ÉDUCATION DU POULAIN.

Si je me suis bien fait comprendre, j'ai exposé comment tout propriétaire d'un cheval, chez les Arabes, est un maître attentif, vigilant, j'allais dire dévoué, qui suit et dirige les progrès, corrige les écarts, perfectionne les qualités de son élève depuis le premier jour. Cette éducation embrasse tout; aussi bien que ce que j'appellerais volontiers les facultés morales, elle augmente, modifie, améliore les facultés physiques. Tout est pesé, prévu, la boisson, les aliments, les exercices, la tenue au repos, tout est gradué et proportionné aux âges, aux lieux, aux saisons, tout est l'objet de soins incessants et soutenus.

Encore une fois, la question n'est pas de savoir si les soins sont bien entendus, s'ils ont tort ou si nous nous trompons ; mais, après avoir avancé que dans la vie de l'Arabe l'occupation dominante, à peu près unique, est l'éducation et l'entretien de son cheval, j'ai constaté que l'Arabe n'obéit pas au hasard, que sa passion n'est pas aveugle et irréfléchie, comme le croient ceux qui l'observent de loin et d'un rapide coup d'œil. Il est guidé, comme pourra s'en convaincre tout homme qui l'étudiera avec opiniâtreté, qui l'examinera au microscope, si je puis ainsi parler, qui analysera ses faits et gestes de chaque jour, il est guidé par un parti pris traditionnel et motivé. En un mot, cette éducation et cet entretien du cheval sont subordonnés à des règles constantes et certaines qui toutes ont pour but de donner au cheval la vigueur, le fond, la santé.

Qu'est-ce autre chose que de l'hygiène?

Les Arabes, dit *Ben-el-Ouardy*, ont toujours préféré les beaux chevaux à leurs propres enfants, et ils aiment tant à en faire parade dans leurs jours de fête ou de poudre, qu'ils se priveraient de toute nourriture plutôt que de les voir souffrir de la soif ou de la faim. Dans les circonstances pénibles et difficiles, dans les années de disette surtout, ils vont jusqu'à leur donner le pas sur leurs propres personnes et sur leurs familles. Les traits qu'on raconte à ce sujet le prouvent, ainsi que les chants composés par leurs poëtes.

Voici des vers adressés par le savant *Ben-Sassa* à la grande tribu des Beni-Aâmer. Nous les reproduisons dans toute leur originalité :

Beni-Aâmer[1], pourquoi vois-je vos chevaux
Flétris, changés par la misère?
Cet état ne peut leur convenir.
Quoique la mort ait une heure que nul ne peut retarder,
Les chevaux sont votre sauvegarde,
Donnez-leur les biens que vous préférez;
D'orge pure remplissez leurs musettes
Et de fer garnissez leurs sabots.

Aimez les chevaux, soignez-les:
En eux seuls gît l'honneur et la beauté.

En les soignant, vous vous soignez vous-mêmes.
L'Arabe qui n'a pas un bon cheval ne peut viser à la réputation.
Pour moi, sur cette terre, je ne connais pas d'autre bonheur,
Et, si j'avais force soulthanis d'or[2],
Je ne m'en réjouirais que pour les partager avec lui.
J'en soutiendrais aussi ma famille,
Et s'ils venaient à me manquer,
Je saurais abaisser mon orgueil
Jusqu'à demander fièrement l'aumône pour mon ami.

[1] *Beni-Aâmer.* — Tribu très-importante située au nord-ouest d'Oran.

[2] *Soulthanis d'or.* — Pièces d'or frappées en pays musulman et qui valent de dix à douze francs.

Tous les trésors de Karoune[1], sans cheval,
Ne sauraient me rendre heureux.

Le vent du nord vient-il à souffler,
Et le ciel s'ouvre-t-il sur la terre,
Garantissez vos chevaux de la pluie froide,
Réchauffez-les, ils méritent ces égards.
Pour les jeux, pour la guerre,
Parez-les de vos selles les plus riches,
De brides brodées d'or, de vêtements superbes
Et le prophète vous aimera.

Chagrinez-vous aussi pour les juments de vos serviteurs pauvres.
Quand, malgré tous leurs labeurs,
Ils n'ont pu suffire à leurs besoins,
Donnez-leur une hospitalité généreuse,
Partagez avec elles la nourriture de tous les jours.
Associez-les à vos familles;
Bien des péchés vous seront remis.

Les sabres sont tirés,
Les guerriers se sont rangés,
Le cheval va devenir plus précieux que l'épouse.
Le feu des combats s'est allumé,
Je le dirige au milieu des hasards,
Il me protége de sa tête, de sa croupe,
Et fait fuir mes ennemis.

Que Dieu préserve ce cheval à crinière
Dont les yeux sont flamboyants!

Aimez les chevaux, soignez-les,
En eux seuls gît l'honneur et la beauté.

On le voit, dans le Sahara, le cheval est la plus belle créature après l'homme; la plus noble occupation est de l'élever, le plus délicieux amusement de le monter, et la meilleure action domestique de le soigner.

[1] *Karoune.* — Prince indien qui vivait avant la naissance du prophète, et dont les richesses étaient proverbiales.

Les Arabes croient pouvoir déterminer à l'avance, par certains procédés, quelles seront la taille et les qualités du poulain quand il sera devenu cheval. Ces procédés varient avec les localités. Voici les plus généralement reçus :

Pour la taille, on prend une corde, on la passe derrière les oreilles, sur la nuque, et on réunit les deux bouts sur la lèvre supérieure au-dessous des naseaux. Cette mesure ainsi établie, on l'applique à la distance qui sépare le pied du garrot; il est admis que le poulain grandira de toute la partie de la dernière mesure qui dépasse le garrot.

Quand on veut s'assurer par les proportions de la valeur d'un cheval, on mesure avec la main depuis l'extrémité du tronçon de la queue jusqu'au milieu du garrot, et l'on compte le nombre de palmes, puis l'on recommence à compter depuis le milieu du garrot jusqu'à l'extrémité de la lèvre supérieure, en passant entre les oreilles.

Si dans les deux cas le nombre de palmes est égal, le cheval sera bon, mais d'une vitesse ordinaire.

Si l'on compte plus de palmes en arrière qu'en avant, l'animal est sans moyens.

Mais si le nombre des palmes qui se trouvent du garrot à l'extrémité de la lèvre supérieure est plus considérable que celui que l'on a compté en mesurant de la queue au garrot, oh! alors, l'animal, soyez-en sûr, aura de grandes qualités. Plus le nombre diffère à l'avantage de la partie antérieure, plus le cheval a de prix. On peut, disent les Arabes, avec un tel cheval *frapper au loin;* exprimant ainsi la vitesse et le fond qu'une telle conformation lui assure[1]

[1] « Ce procédé si simple est d'une vérité incontestable : en effet, si la mesure est plus courte de la queue au garrot, ce sera une preuve que le rein est court, le dos droit et le garrot renversé. Si la mesure est plus longue en avant, ce sera une preuve que le garrot sera renversé, que l'épaule sera oblique et que l'encolure sera longue. J'ai fait ces essais à

En s'exerçant un peu, on arrive facilement à se former le coup d'œil de manière à n'avoir plus besoin de mesurer. Un cheval passe, on compare rapidement, à partir du garrot, la partie antérieure à la partie postérieure, et, sauf les détails, il est jugé.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

En passant devant un cheval, le prophète se mit à lui frotter la figure avec la manche de son vêtement en disant : « Dieu a été en colère contre moi à cause des chevaux. »

« *Le bonheur est attaché au toupet des chevaux.* » Et c'est à cause d'eux que leurs propriétaires peuvent compter sur le secours de Dieu; aussi devez-vous essuyer leurs toupets avec vos mains.

Un sage a dit :

« *Le noble travaille de ses mains, sans rougir, en trois circonstances : pour son cheval, pour son père et pour son hôte.* »

Une manière d'apprécier le cheval est de le mesurer en partant de la racine de la crinière près du garrot et de descendre jusqu'au bout de la lèvre supérieure entre les naseaux; on le mesure ensuite depuis la racine de la crinière jusqu'à l'extrémité de l'os de la queue; si la partie antérieure que l'on a mesurée est plus longue que la partie postérieure on peut être sûr qu'il a d'excellentes qualités.

l'école de cavalerie sur plus de cent chevaux dont je connaissais les moyens, et jamais la mesure n'est venue donner un démenti à l'opinion que j'avais de chaque cheval. » (Appréciation de M. le comte d'Aure, ex-écuyer en chef de l'école de cavalerie, aujourd'hui inspecteur général des haras et des écuries de l'Empereur.)

Pour savoir si un jeune cheval grandira encore ou non, les Arabes mesurent d'abord depuis le genou jusqu'au point le plus élevé, situé dans le prolongement du membre sur le garrot, puis du genou en descendant jusqu'à la naissance du poil de la couronne (jusqu'à la muraille du sabot), si ces deux mesures sont entre elles comme deux tiers sont à un tiers, le cheval ne grandira plus; si cette proportion n'existe pas, le cheval grandira encore, car il faut absolument que la hauteur, depuis le genou jusqu'au garrot, représente, chez le cheval fait, le double de la partie de la jambe depuis le genou jusqu'au sabot.

Dans le désert, on ne connaît pas l'étrille, mais on nettoie les chevaux avec la musette qui est en crin, et on les lave souvent quand le temps le permet.

On les abreuve ordinairement avec du lait; s'il vient à manquer, on ne craint pas de franchir d'assez longues distances pour leur trouver de l'eau claire et pure.

On veut que l'orge soit pesante, très-propre, sans mauvaise odeur, et complétement dégagée de la terre qui s'y mêle forcément dans les silos, ainsi que de ces grains flétris et noirs qui ont été frappés par les vents du sud.

On couvre les chevaux avec de bons *djelal*, qui garantissent parfaitement les reins, le ventre et le poitrail. Ils sont confectionnés dans les tribus. Ceux qui sont fabriqués avec soin sont imperméables.

Il est des robes que l'on doit préserver avec une égale persévérance du froid et de la chaleur. L'expérience a démontré que cela était nécessaire pour tous les chevaux de couleur claire, à commencer par le blanc, que la finesse de sa peau rend très-impressionnable.

Fe chemse idoub ki dehane
Ou fe cheta idoub ki el melhh.

« Au soleil il fond comme du beurre,
A la pluie, il fond comme du sel. »

Les robes foncées ne demandent point autant de précautions.

Quand il fait très-froid ou très-chaud, on fait entrer les chevaux dans la tente.

Dans le Sahara les nuits sont toujours fraîches ; été comme hiver, il faut couvrir.

Rien n'est négligé pour éviter les arrêts de transpiration. Après une longue course, on ne desselle que quand le cheval est sec, on ne donne à manger que lorsqu'il a repris la régularité de sa respiration, et le plus souvent on fait boire avec la bride.

Enfin, on s'étudie à ne choisir que de bons campements. On veut un terrain sec, débarrassé des pierres qui peuvent l'encombrer, sur lequel on puisse placer le cheval de manière que l'avant-main soit un peu plus élevé que l'arrière-main, et faisant face, autant que possible, au maître de la tente, qui le surveille nuit et jour comme un de ses enfants.

Placer un cheval le devant plus bas que le derrière, c'est vouloir la ruine de ses épaules.

Le *djelal* doit toujours être bien entretenu. Un cavalier est bien près d'être méprisé par les Arabes quand ils peuvent dire de lui :

Aoudou iecherob ma ghebal
Ou el kuetâa fel djelal.

« Son cheval boit de l'eau trouble,
Et sa couverture est trouée. »

DES ROBES

Choisis toujours des robes franches et foncées, et défie-toi des robes claires et lavées.

Couleurs. — Les robes les plus estimées sont :

Le blanc (*el biod, el cheheub*). — « Prenez le blanc comme un drapeau de soie, sans ladre, avec le tour des yeux noir. »

Le noir (*el kahal, el deheum*). — « Il le faut noir comme une nuit sans lune et sans étoiles. »

Le bai (*el ameur.*) — Il le faut presque noir (*semm*) ou doré (*koummite*).

El hameur semm
Igoul el bela ogood temm.

« Le rouge foncé
Dit à la dispute : Reste là. »

L'alezan (*el cheggeur*). — « Désirez-le brûlé. *Quand il fuit sous le soleil*, c'est le vent. Le prophète affectionnait les alezans. »

Le gris foncé pommelé, qu'ils *nomment gris de pigeon sauvage* (*zereug el goumery*). — « S'il ressemble à la pierre de la rivière. »

Jemmela el merahh
Ida kan khraly
Ou iemenâa men eterad
Men in itkholtou el mekhal.

« Il remplira le douar
Quand il sera vide,
Et nous sauvera du combat
Le jour où les fusils se touchent. »

Les gris sont, en général estimés quand la tête est moins foncée que la robe.

Le louvet (*el khedeur*), le vert. — On le veut foncé, la queue et les crins noirs.

Le blanc, c'est la couleur des princes, mais il ne supporte pas la chaleur.

Le noir porte bonheur, mais il craint les pays rocheux.

L'alezan est le plus léger. *Si l'on vous assure avoir vu un cheval voler dans les airs, demandez de quelle couleur il était; si l'on vous répond : alezan, croyez-le.*

Le bai, c'est le plus dur et le plus sobre. *Si l'on vous dit qu'un cheval a sauté dans le fond d'un précipice sans se faire de mal, demandez de quelle couleur il était; si l'on vous répond : bai, croyez-le.*

Ben Dyab, chef renommé du désert, qui vivait en l'an 905 de l'hégire, se trouvant un jour poursuivi par *Saad-el-Zanaty, cheikh des Oulad Yagoub*, se retourna vers son fils et lui demanda : « Quels sont les chevaux en tête de l'ennemi ? — Les chevaux blancs, répondit son fils. — C'est bien, dirigeons-nous du côté du soleil, ils y fondront comme du beurre. » Quelque temps après, *Ben Dyab*, se retournant encore vers son fils, lui demanda : « Quels sont les chevaux en tête de l'ennemi ? — Les chevaux noirs, lui cria son fils. — C'est bien, gagnons les pays pierreux et nous n'aurons

rien à en craindre; ils ressemblent à la négresse du Soudan, qui ne peut marcher pieds nus sur les cailloux. » Il changea de route, et bientôt les chevaux noirs furent distancés.

Une troisième fois, *Ben Dyab* demanda : « Et maintenant, quels sont les chevaux en tête de l'ennemi ? — Les alezans brûlés (*meghlouq*, *fermé*), et les bai bruns. — En ce cas, s'écria *Ben Dyab*, à la nage, mes enfants, à la nage, et du talon à nos chevaux, car ceux-ci pourraient bien nous atteindre, si, pendant tout l'été, nous n'avions pas donné l'orge aux nôtres.[1] »

Les robes méprisées sont :

Le Pie (*el begâa*) : — « Fuyez-le comme la peste, c'est le frère de la vache. »

Ycib taam ky mecha
Ou ycib el bela ghrèr ki necha.

[1] « Quelle charmante histoire ! Tout cela vrai : la pratique et l'observation ne font que le prouver.

« Ainsi, la race de pur sang, en Angleterre, si renommée par sa vitesse, tire son origine de trois chevaux arabes, dont deux étaient alezans, *Darnlay*, *Arabian* et *Godolphin*, le dernier était bai.

« *Éclypse*, le plus vite des chevaux connus, était alezan; *Rubens*, *Plénipotentiary*, *Tigris* et mille autres coureurs célèbres, étaient alezans; les autres étaient bais. Ce n'est que par exception très-rare que l'on voit sur les hippodromes un cheval gris, et je ne sache pas qu'un cheval de cette robe ait gagné une course.

« Je m'arrête, car, si l'on voulait prendre au livre du général Daumas tout ce qui est bon, tout ce qui est vrai et instructif, il faudrait copier le livre tout entier. Je n'ai dû prendre que ce qui ne doit pas être ignoré de l'officier de cavalerie, que ce qui pouvait donner de la force aux préceptes que je cherche à introduire à l'école. Tout ce qui traite de l'élève du cheval, de l'hygiène, de l'accouplement, est aussi très-précieux à consulter. L'ouvrage du général Daumas fera époque, et doit être dans la bibliothèque non-seulement de l'homme de cheval, mais encore dans celle de toute personne qui aime les œuvres poétiques, attachantes et instructives. » (Observations de M. le comte d'Aure, ex-écuyer en chef de l'école de cavalerie, aujourd'hui inspecteur général des haras et des écuries de l'Empereur.)

« Le kouskoussou arrive quand il est parti,
Et il trouve la dispute aussitôt qu'il arrive. »

L'isabelle à queue et crins blancs. — Un chef ne voudrait pas monter un pareil cheval, il y a même des tribus qui ne consentiraient pas à lui laisser passer la nuit chez elles. On l'appelle le jaune du juif (*sefeur el ihoudy*). Cette couleur porte malheur.

Zereug hadidi
Ou sefeur el ihoudy
Ila moulah youlli
Kuetâa ly iddi.

« Le gris de fer
Et le jaune du juif
Si son maître revient (du combat)
Coupe-moi la main. »

Le Rouan (*el hamary*), on l'appelle *megheredeur eleum*, une mare de sang, son maître sera pris et ne prendra jamais.

Estimez le cheval sans balzanes avec une pelote en tête. (*ghora*) ou une simple liste (*syâla*).

Il faut qu'elle descende jusqu'aux lèvres, son maître ne manquera jamais de lait. C'est un heureux indice. C'est l'image de l'aurore. — Si la pelote est tronquée et bordée irrégulièrement, elle déplaît à tous, et si le cheval y ajoute une balzane antérieure hors montoir, aucun homme sensé ne doit monter ce cheval, aucun connaisseur ne veut même le tenir. Ce cheval tue comme un poison subtil.

Si le cheval a des balzanes, désirez trois balzanes, un pied droit exempt, celui de devant ou de derrière indifféremment.

Un bon signe est le pied droit de devant et le pied gau-

che de derrière blancs tous deux (*bipède diagonal droit*). On appelle cela :

Ide el kateb
Ou ridjel errakeb.

« La main de l'écrivain
Et le pied du cavalier. »

Le maître de ce cheval ne peut manquer d'être heureux, car il monte sur du blanc et descend sur du blanc. (On sait que les Arabes montent à droite et descendent pour la plupart à gauche.)

Deux balzanes postérieures sont un indice de bonheur :

Mhadjel ettoualy
Ma yebkache moulah khraly.

« Le balzané des derniers,
Son maître ne sera jamais ruiné. »

Il n'en est pas de même du balzané des premiers, son maître aura toujours la figure jaune.

N'achetez jamais un cheval belle face avec quatre balzanes (*el ghrechâa*), car il porte son linceul avec lui.

Les idées des Arabes sur les balzanes sont résumées dans le petit conte suivant :

« Un Arabe avait une jument de race; d'avance on se disputait son poulain ; aussi, quand elle fut sur le point de mettre bas, convoqua-t-il tous ses amis. Le nouveau-né présenta d'abord la tête, elle portait une pelote, l'Arabe se réjouit, son cheval devancerait un jour l'aurore, il en avait la marque sur le front. Parut ensuite le pied gauche de devant, et le maître enthousiasmé demanda cent douros de son poulain. Le pied droit antérieur se montra ensuite, il avait une balzane, et le prix fut réduit à cinquante douros. Vint après le pied gauche de derrière ; il avait une balzane, et l'Arabe, au comble de la joie, jura qu'il ne donnerait pas

son poulain pour tout au monde. Mais voici que le quatrième pied se présente aussi avec une balzane ; dans sa fureur l'habitant du Sahara fit jeter le poulain sur les ordures, il ne put se résoudre à garder un pareil animal. »

Épis. — Le cheval a quarante épis; de ces quarante, il y en a vingt-huit qui, en général, sont considérés comme n'étant ni de bon ni de mauvais augure, et douze auxquels on attribue une influence. On s'accorde à en regarder six comme augmentant les richesses, portant bonheur, et six autres comme causant la ruine, amenant l'adversité.

Épis qui sont d'un bon augure :

L'épi qui est entre les deux oreilles (*nekhlet el âadas*, l'épi de la têtière) : — le cheval est vite à la course.

L'épi qui règne sur les faces latérales de l'encolure *Sebâa Enneby* (le doigt du prophète) : — son maître meurt bon musulman, dans son lit.

L'épi du sultan (*nekhlet essoultane*), il règne le long de l'encolure, en suivant la trachée-artère : — amour, richesses, prospérité. — Le cheval qui le porte fait trois vœux par jour :

« Dieu fasse que mon maître me considère comme ce qu'il possède de plus précieux au monde ;

« Que Dieu lui fasse un sort heureux, pour que le mien s'en ressente ;

« Que Dieu lui accorde la faveur de mourir martyr sur mon dos. »

L'épi du poitrail (*zeradya*) remplit la tente de butin.

L'épi du passage des sangles (*nekhlet el hazame*) augmente les troupeaux.

L'épi qui est au flanc (*nekhlet ecchebour*, l'épi des éperons); s'il se dirige du côté du dos, il préserve le cavalier de tout accident à la guerre; s'il se dirige du côté du ventre et en bas, il est un signe de richesses pour son maître.

Épis qui portent malheur :

Netahyat, — épi qui se trouve au-dessus des sourcils, — son maître mourra frappé à la tête.

Nekhlet el nâache, — l'épi du cercueil. Il se trouve auprès du garrot et va en descendant vers l'épaule. Le cavalier ne peut que périr sur le dos d'un pareil cheval.

Neddabyat, — les pleureurs. Épi qui se trouve sur les joues. Dettes, pleurs, ruine.

Nekhlet el khriana, — l'épi du vol. Il se trouve placé au boulet; matin et soir, il dit : « O mon Dieu! fais que je sois volé, ou que mon maître meure! »

L'épi que l'on trouve à côté de la queue : — il annonce le trouble, la misère et la famine.

L'épi qui règne à la partie interne des cuisses : — femmes, enfants, troupeaux, tout doit disparaître.

J'ai donné la classification généralement adoptée; elle n'est pas absolue, elle varie suivant les localités; chaque tribu augmente ou diminue le nombre de ses épis heureux ou malheureux.

Comme on le voit, je n'ai parlé que des robes principales, sans vouloir entrer dans la dégradation des teintes, ce qui m'aurait conduit beaucoup trop loin. La part étant faite des préjugés et des superstitions, il restera établi que les Arabes aiment les robes franches, foncées, et regardent les robes claires et lavées, ainsi que les taches blanches à la tête, sur le corps et aux extrémités, quand elles sont longues et larges, comme des dégénérescences de races et des indices de faiblesse.

Chaque Arabe a sa robe de prédilection. Les uns veulent des chevaux noirs, les autres des chevaux gris, ceux-ci des bais, ceux-là des alezans, etc. Leurs affections ou leurs antipathies sont en général motivées par des souvenirs de famille : leurs ancêtres ont eu un grand succès avec telle robe, éprouvé de grands revers avec telle autre. On voit donc

des Arabes refuser un bon cheval, donnant pour toute raison : « *Ce n'est pas mon poil.* »

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Le cheval le plus estimé est le *noir* avec une étoile au front et des balzanes.

Vient ensuite l'alezan aux crins noirs (*bai sanguin*).

Puis l'alezan aux crins rouges (*alezan cerise*).

Les chevaux d'autres robes sont mis sur la même ligne, à l'exception du cheval pie, dont les Arabes ne veulent point.

Le prophète a dit : « *Si tu veux aller à la guerre, achète un cheval avec une pelote au front et des balzanes à toutes les jambes, la droite de devant exceptée.* »

Le cheval balzané, à la jambe droite unie, ressemble à un homme qui se balance gracieusement en marchant, la manche de son manteau flottant à l'air.

Le prophète a dit : « *Si après avoir rassemblé au même endroit tous les chevaux des Arabes, je les faisais courir ensemble, c'est l'alezan qui les devancerait tous.* »

D'après ces traditions, le cheval noir a la supériorité pour la beauté des formes et les qualités, l'alezan pour la vitesse.

Les Arabes ont ce proverbe : « *Si tu as un alezan, amène le; si tu n'as qu'un chétif alezan, amène-le encore.* »

Dans une vaste arène destinée aux courses, promène tes regards sur la réunion des nobles coursiers.

Tu verras celui qui, arrivant le premier au but, a dissipé les chagrins de son maître.

Puis le second qui l'a suivi de près, tous deux ont atteint le but sans ralentir leur course.

Chaque cheval de race noble captive les yeux et enchaîne les regards du spectateur enthousiaste.

Un de couleur rose : sa peau ressemble à la teinte rouge que le soleil couchant laisse à l'horizon ; un autre de couleur blanche, comme une étoile filante lancée contre les mauvais génies.

Un troisième, alezan aux crins noirs, incomparable de beauté, d'une taille élevée. On reconnaît en lui les traces de ses oncles paternels et maternels célèbres dans les annales des courses.

On voit aussi un bai cerise dont la peau ressemble à l'or.

Puis un alezan qui plaît par sa crinière resplendissante.

Ou un autre noir comme la nuit, orné seulement d'une pelote blanche au front qui brille comme la première lueur de l'aurore. Oh ! qu'il est béni le cheval à pelote et à balzanes !

Le prophète détestait le cheval qui a des balzanes à toutes les jambes.

Le cheval avec une pelote allongée qui ne descend pas jusqu'au bout de la lèvre supérieure, accompagnée d'une balzane à la jambe droite de devant, porte les signes du plus mauvais augure; aussi quiconque l'aperçoit prie Dieu d'écarter de lui le malheur qu'il annonce ; il est comme le poison de l'heure (celui qui emporte sa victime sur l'heure).

Le plus excellent des chevaux est l'alezan;
Le plus rapide le bai;
Le plus énergique le noir;
Le plus béni celui qui a le front blanc.

Épis. — Les Arabes distinguent quarante palmiers ou

épis dans le cheval. Il en est vingt-huit qui sont sans importance à leurs yeux, et ne sont dès lors ni de bon ni de mauvais augure. Ce n'est qu'à douze de ces épis qu'ils attribuent une influence admise par tradition et confirmée à leurs yeux par l'observation.

« *Les chevaux sont des aigles montés par des cavaliers; longs comme des lances, ils arrivent en fendant l'air comme le faucon qui fond sur sa proie.* »

CHOIX ET ACHAT DES CHEVAUX

Par la tête du prophète, tu ne demanderais jamais combien il a coûté, si tu l'avais vu marcher à l'ennemi.

—

Ruiné, fils de ruiné,
Celui qui achète pour guérir.

Dans le Sahara, les chevaux renommés par leur sang et leur vitesse se vendent bien et se vendent cher.

Il est des causes qui font totalement exclure un cheval du service de guerre. Les voici :

(*El maateuk.*) Le poitrail étroit et enfoncé accompagnant des épaules maigres et perpendiculaires. On ne peut se faire une idée de l'importance que les Arabes attachent au développement des muscles du poitrail (*zebayat*).

Le garrot gras et peu protubérant. Jamais vous ne pouvez fixer convenablement la selle sur un pareil cheval, ni vous en servir hardiment pour courir en descendant;

La jarde (*bou-chiba*), le père du blanchiment, de la barbe sous-entendu.

La courbe, quand elle est prononcée;

Les vessigons chevillés (*beïdat*).

L'éparvin, surtout quand il avoisine la saphène (*djereud*).

La forme nommée *louzze* (l'amande) sur les côtés et *fekroune* (la tortue) sur le devant;

L'exostose (*adom*) quand elle est près des tendons;

Le paturon allongé et fléchi ;

Le paturon court et droit (*terrekuib el ghrezal*, le redressement de la gazelle);

Les molettes soufflées et remontant le long des tendons (*menafeuss*);

Le dos long et concave (*maaoudje*, ensellé);

Le cheval qui ne voit pas la nuit (*mebouheur*) ou quand il y a de la neige. On le reconnaît à la manière dont il lève les pieds dès que l'obscurité commence. On peut encore s'en assurer en lui présentant, pendant le jour, une surface noire ; s'il marche dessus sans inquiétude, le cas est constant. La vie de l'Arabe se passant à faire des marches de nuit pour surprendre l'ennemi ou le fuir, que ferait-il d'un pareil animal ?

Nehabe. — Les épaules chevillées.

Maintenant voici les défauts ou tares qui, pour être redoutés généralement, n'empêchent pas un cheval d'entrer en circulation :

Les naseaux étroits, il vous laissera dans la peine ;

Les oreilles longues, molles et pendantes ;

L'encolure roide et courte ;

Faites peu de cas d'un cheval qui ne se couche point ;

Estimez peu les chevaux qui fouettent avec leur queue en courant ;

Les chevaux qui se grattent l'encolure avec leurs pieds, ceux qui se reposent sur la pince, ceux qui atteignent leurs pieds de devant avec leurs pieds de derrière, ceux qui « battent le briquet » (se touchent, se coupent), méprisez-les.

Pour reconnaître si un cheval se coupe, passez les deux poignets réunis entre les avant-bras et placez-les au-dessous du poitrail; s'ils sont touchés par la partie interne des avant-bras, soyez sûrs que l'animal a la poitrine trop étroite et ne peut manquer de se couper.

Méfiez-vous du cheval qui mouille sa musette en mangeant

l'orge, qui a l'air de goûter l'eau du bout des lèvres, dont l'anus est béant et venteux, signes de mollesse, ou dont les crottins ne sont pas égaux.

Un ambleur ne peut convenir à un chef, c'est le cheval de ceux qui « frappent les éperons » (montent) pour porter des messages.

Garez-vous du cheval qui « nie les éperons » (rue à la botte), mord, « se sauve des étriers » (difficile au montoir), ou fuit son cavalier qui a mis pied à terre. Ce sont de graves défauts pour la guerre.

Laissez pour le bât le cheval sourd; vous le connaîtrez à ses oreilles pendantes, sans expression et rejetées en arrière, et encore à ce qu'il ne répond à aucun appel de langue.

Par la vue, par l'odorat, par l'ouïe, le cheval peut sinon sauver son maître d'un grand péril, du moins l'en avertir.

Il dit :

Heureuz ni men el gouddam
N'heureuz lek men loura.

« Préserve-moi de ce qui est en avant.
Je te préserverai de ce qui sera en arrière. »

« Le lion et le cheval se disputaient pour savoir celui qui avait la meilleure vue. Le lion vit, pendant une nuit obscure, un poil blanc dans du lait, le cheval un poil noir dans du goudron; les témoins se prononcèrent en faveur de ce dernier. »

La meilleure vertu chez le cheval est « la résignation ; » un cheval parfait, à cette qualité, joint la force. Un cheval est fort quand on peut compter à partir de ses jambes de derrière douze à quatorze semelles dans son premier élan. S'il a franchi davantage, il est de force supérieure; celui qui ne franchit qu'une distance de huit à dix pieds est un cheval lourd.

Un cheval très-ardent ne peut pas avoir de résignation contre la fatigue; ainsi sera celui dont les jambes sont hautes, le col trop long et les cuisses trop fortes pour être en harmonie avec les autres parties du corps, ou bien celui dont les talons manquent de force; ce cheval, après une longue course, sera fatigué des jambes; il ne sait pas s'arrêter à la volonté du cavalier; il fait encore quelques pas comme malgré lui.

Le cheval qui n'a ni résignation ni ardeur se reconnaît facilement; la forme de son corps n'est point réglée, son poitrail est étroit; il manque d'haleine. La force et l'haleine sont les deux premières qualités du cheval; le manque de l'une d'elles influe sur sa résignation et peut diminuer son ardeur.

« Recherche dans le cheval le fond et la vitesse. Celui qui n'a que de la vitesse et pas de fond doit avoir une tache dans son origine; et celui qui n'a que du fond et pas de vitesse doit avoir quelque défaut apparent ou caché.

« Repousse le cheval haut monté, à poitrine étroite, à côte plate, à membres grêles, et qui trottine sans cesse en portant au vent. Quand on lui rend la main, il dit: « Retiens-moi; » et, quand on le retient, il dit : « Lâche-moi. »

Mais trouves-tu dans le cours de ta vie un cheval de noble origine, qui ait les yeux grands, vifs et éloignés, et les narines noires, larges et rapprochées; dont l'encolure, les épaules, les hanches et les cuisses sont longues, en même temps que le front, le rein, le flanc et les membres sont larges; avec le dos, les canons, les paturons et le tronçon de la queue courts; le tout accompagné d'une peau douce, de crins fins et souples, de puissants organes respiratoires et de bons pieds à talons loin du sol; hâte-toi de l'acheter, si tu peux décider son maître à le vendre, et remercie Dieu matin et soir, car il t'aura envoyé une bénédiction. »

Ne vous chargez jamais d'une cheval couronné, malade ou blessé, vînt-on vous dire que ce n'est qu'un accident passager. Souvenez-vous du proverbe de vos pères :

Khaoui bel khaoni
Elli icheri ou idaoui.

Ruiné, fils de ruiné,
Celui qui achète pour guérir.

Il n'est pas rare de voir des Arabes acheter des juments de moitié. Voici les conditions les plus ordinaires de ces sortes de marchés :

Un Arabe vend une jument à un autre cent douros, par exemple ; il n'en reçoit que cinquante douros et entre lui-même dans le marché pour les cinquante autres. L'acheteur monte la jument, s'en sert pour son usage, la guerre, la chasse, les voyages, et la fait couvrir. S'il fait une razzia, trois quarts du butin lui appartiennent : l'autre quart est donné à son associé.

Si la jument est tuée dans une action de guerre, une expédition faite de l'assentiment des deux associés, la perte est également supportée ; mais si la mort arrive dans une fantasia, une noce, une fête, l'acheteur la supporte seul ; il rembourse cinquante douros au vendeur.

Si l'animal est tué devant la tente, à l'improviste ou sous le cavalier, quand celui-ci défend sa femme, ses enfants et ses troupeaux, il y a cas de force majeure, il n'y a plus lieu à remboursement.

Si la jument met bas un poulain, celui-ci est élevé jusqu'à l'âge d'un an ; il est alors vendu, et l'argent qui en provient est partagé également.

Si la jument a produit une pouliche, à l'âge d'un an

celle-ci est estimée, le vendeur a droit de choisir la mère ou la fille, en recevant ou rendant le surplus de l'estimation[1].

Ces sortes de marchés ne se font pas pour les chevaux. L'Arabe qui veut vendre un cheval ne consent jamais à en fixer le prix le premier; celui qui se présente dit :

— Vends, tu gagneras.

Le vendeur répond :

— Achète, tu gagneras.

— Parle le premier.

— Non; parle, toi.

— Est-il acheté ou élevé?

— Élevé dans ma tente, comme l'un de mes enfants

— Qu'est-ce qu'on t'en a offert?

— On m'en a offert cent douros.

— Vends-le-moi pour ce prix, tu gagneras. Dis-moi donc ce que tu en veux?

« Couït est la porte du Nedjed : c'est ici que commence la grande affaire des juments, affaire la plus importante du pays, et pour laquelle on appelle des témoins et des écrivains qui doivent rédiger les marchés ou dresser les actes de naissance. Le mode de possession est très-divers; je ne parlerai que du plus usité : *à l'un l'attache, à l'autre le ventre.* La jument ne pouvant rester chez deux propriétaires à la fois, est attachée chez l'un d'eux; c'est l'expression consacrée. A ce dernier appartiennent de droit tous les poulains qui naissent; mais, s'il survient une pouliche, le maître du ventre est libre de choisir la mère ou la fille. Le propriétaire dépositaire, secondé par deux témoins, le somme même d'avoir à se prononcer dans un délai de trois jours. Prend-il la mère, il accorde trente et un jours de lait à la pouliche; se décide-t-il au contraire pour la pouliche, le nouveau propriétaire de la mère ne peut non plus lui refuser les trente et un jours de lait, reconnus indispensables au jeune animal. Lorsque la jument est redevenue la propriété d'un seul, l'ancien associé emploie tous les moyens imaginables pour acheter de nouveau la moitié de la mère. La pouliche est malade, il connaît un étalon du sang le plus pur, mais il ne l'indiquera que lorsque l'acte d'association aura été renouvelé, etc. » (*Voyage dans la haute Asie*, par M. Pétiniaud, inspecteur général des haras.)

— Vois ce qui est écrit chez Dieu.

— Allons, chassons ce premier acheteur, et prends dix douros en sus.

— J'accepte. Emmène ton cheval, et fasse Dieu que tu sois heureux sur lui autant de fois qu'il a de poils sur le dos

Quand on veut éviter l'action des cas rédhibitoires, on ajoute en présence de témoins :

— Et la séparation entre nous dès à présent ; tu ne me connais pas, et je ne t'ai jamais vu.

— *Ou el ferak men errahba, ma taarfeni, ma cheuftekche.*

On ne peut monter un cheval pour l'essayer que quand on est tombé d'accord sur le prix. Toutefois, avant de conclure complétement le marché, on essaye l'animal contre un cheval qui a de la réputation dans le pays. Cette épreuve a une sorte de singularité : les coureurs doivent monter pieds nus et ne pas talonner leurs chevaux pendant la course.

Les chevaux dont la réputation est bien établie dans la contrée ne se vendent jamais sur le marché.

C'est une injure grave à faire à un Arabe que de lui demander : « Veux-tu vendre ton cheval? » avant qu'il ait fait connaître ses intentions. « On me croit donc bien dans la misère, se dit-il, qu'on ose me faire une pareille proposition ! »

Quelques tribus s'adonnent spécialement au commerce des chevaux ; on cite surtout les *Beni-Addas*, les plus renommés des maquignons arabes. On dit à leur sujet :

Aand en nass feraïss
Aand houm aaraiss,
Aand ennass inaâfsou
Aand houm yergousou.

« Chez les autres, ce sont (les chevaux) des charognes,
Chez eux ce sont de jeunes fiancées ;

Chez les autres, ils dorment,
Chez eux, ils dansent. »

Au reste, l'Arabe n'est pas maquignon à la manière des Européens : il ne se sert pas de gingembre, il n'emploie pas de ruses pour cacher les tares de son cheval ; il le présente tout simplement. Mais il remplace la fraude qu'il dédaigne par un luxe de paroles qui peut séduire. Son intarissable éloquence s'épanche en métaphores et en hyperboles.

Ainsi, en vous montrant son cheval, il dira :

« Découvre son dos et rassasie ton œil ! »

Il ajoutera :

« Ne dis pas que c'est mon cheval ; dis que c'est mon fils.

« Il devance l'amorce, le coup d'œil.

« Il est pur comme de l'or.

« Il a la vue si bonne, qu'il voit un cheveu pendant la nuit.

« Au jour de la poudre, il se réjouit du sifflement des balles.

« Il atteint la gazelle.

« Il dit à l'aigle : « Descends, ou je monte vers toi ! »

« Quand il entend les cris des jeunes filles, il se met à hennir de joie.

« Quand il court, il arrache la larme de l'œil.

« Quand il paraît devant les jeunes filles, il mendie avec sa main.

« C'est un cheval des jours noirs, quand la fumée de la poudre vient à obscurcir le soleil.

« C'est un cheval de race, la tête des chevaux !

« Personne n'a jamais possédé son pareil. Je compte sur lui comme sur mon cœur.

« Il n'a pas de frère dans ce monde ; c'est une hirondelle.

« Il écoute ses flancs et observe toujours les talons de son maître.

« Il comprend aussi bien qu'un fils d'Adam ; il ne lui manque que la parole.

« Il a le pas si doux, que, sur lui, tu porterais une tasse de café sans la renverser.

« Une musette le rassasie, un sac le couvre.

« Il est si léger, qu'il danserait sur le sein de ta maîtresse sans le froisser.

Moul zin essah ibeaa
Moul sebok ihalef.

« Le maître du beau véritable vend,
Le maître du vite fait des serments. »

Ben Yousseuf, ayant un jour donné vingt chamelles suivies de leurs petits pour une jument du désert, répondit à son père, qui lui en faisait de vifs reproches :

« Et pourquoi vous fâcher, monseigneur ? Cette jument ne m'a-t-elle pas apporté :

« De la gerboise, la prestesse du demi-tour et la douceur du poil ?

« Du lièvre, le mouvement de l'encolure ?

« De l'autruche, la vitesse et la vue ?

« Du lévrier, le défaut de ventre ainsi que la sécheresse des membres ?

« Et du taureau le courage et la largeur de la tête ?

« Elle ne peut que jaunir la figure de nos ennemis. Quand je les poursuivrai, elle pillera sans cesse la croupe de leurs chevaux, et, si j'en suis poursuivi, l'œil ne saura bientôt plus où j'aurai passé ! »

On le voit, et je l'avais déjà indiqué en retraçant le portrait que les Arabes font du cheval de race, ils tiennent beaucoup à ce qu'il ait quelques rapports, par les formes, avec

certains animaux. Il doit réunir en lui toutes les qualités que l'on remarque séparément chez la gazelle, le lévrier, le taureau, l'autruche, le chameau, le lièvre et le renard.

Ainsi il convient qu'il ait la longueur et la sécheresse des jambes de la gazelle, la finesse et la force de ses hanches, la convexité de ses côtes, les jambes de devant courtes comme elle, le noir de ses yeux, l'étroit de ses aisselles.

Il doit rappeler la longueur des lèvres et de la langue du chien, l'abondance de sa salive, la longueur du bas de ses pattes de devant.

Ils vont jusqu'à regarder cette assimilation du cheval au lévrier comme un moyen de guider les acheteurs inexpérimentés ; c'est du moins ce que me semble prouver une dernière anecdote très-répandue chez eux.

« Meslem-ben-Abou-Omar, ayant appris qu'un de ses parents voyageait du côté de l'Égypte, voulut profiter de cette circonstance pour se procurer l'un des chevaux renommés de ce pays. Son parent ne se connaissait pas en chevaux, mais il était grand chasseur, et avait dès lors beaucoup de chiens, tous très-beaux. — Meslem, en lui envoyant son serviteur chargé de ses ordres, faisait dire à son parent que les formes du cheval qu'il désirait devaient répondre à celles du meilleur de ses lévriers. On amena un animal dont les Arabes ne purent jamais trouver le pareil. »

Merou-ben-el-Keyss répondit un jour à des amis qui l'accusaient de ne rien entendre ni en chevaux ni en femmes :

« Oui, j'ai monté des chevaux
Sobres, forts et légers à la course,
Dont les cuisses étaient solides,
Les tendons secs et la croupe arrondie,
Formant comme un ruisseau vers la queue :
Leurs sabots étaient durs, ils pouvaient marcher sans fers.
Par Dieu ! je me croyais sur une autruche.

Pour trouver l'herbe haute
Qui croît dans les solitudes dangereuses à parcourir,
Dans les solitudes défendues par la pointe des lances
Et par le parcours des torrents,
J'ai bien souvent couru
Quand les oiseaux étaient encore endormis dans leurs nids

Pour chasser le zèbre à la peau blanche
Dont les jambes sont rayées comme une étoffe des Indes,
Ou pour atteindre l'antilope qui vit dans les pays sauvages,
J'ai monté des chevaux aux chairs rendues fermes par les courses.
C'est Dieu qui les créa pour le bonheur des croyants!

Combien de fois n'ai-je point appuyé mon cœur
Sur celui d'une jeune femme à la gorge naissante,
Aux jambes ornées de bracelets d'or.

Dans nos invasions de cavalerie,
Quand l'œil devait rencontrer l'œil,
Combien de fois n'ai-je pas dit aussi :
Cours, cours, ô mon cheval chéri!
Et poursuis l'ennemi en déroute.

Le prix du cheval est dans sa race.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Un poëte, à un roi qui lui demandait son cheval, appelé Sakab, répondit : « *Sakab ne se vend pas, il ne s'échange pas non plus; je le rachèterais au prix de la vie : ma famille mourrait de faim qu'il n'en souffrirait pas.* »

Un Arabe disait :

« *Mes compatriotes me blâment d'avoir des dettes, et ce-*

pendant je les ai contractées pour un cheval de noble race et de formes arrondies, qui leur fait honneur, qui sert de talisman à mon goum, et auquel j'ai donné pour domestique un esclave. »

Un Arabe envoya un jour son fils acheter un cheval au marché ; avant de partir, il demanda à son père quelles qualités le cheval devait avoir. Le père répondit : « *Ses oreilles doivent être sans cesse en mouvement, se tournant tantôt en avant tantôt en arrière, comme s'il écoutait quelque chose ; ses yeux doivent être mobiles et hagards, comme s'il s'occupait de quelque objet ; ses membres doivent être bien emmanchés et bien proportionnés.*

— *Un cheval pareil*, répondit le fils, *ne sera jamais vendu par son maître.* »

Beaucoup d'Arabes ont des tables généalogiques dans lesquelles ils font constater et confirmer par des témoignages faisant foi en justice la naissance et la filiation du poulain, de façon que lorsqu'un propriétaire veut vendre un cheval, il n'a qu'à produire sa table généalogique pour prouver à l'acheteur qu'il ne le trompe pas.

J'ai vu chez les Amaza, tribu qui s'étend depuis Bagdad jusqu'à la Syrie, des chevaux tellement hors de prix, qu'il devient presque impossible de les acheter et surtout de les payer comptant. Ces chevaux sont ordinairement vendus à de hauts personnages ou à de grands négociants qui soldent en trente ou cinquante échéances d'un an chacune le prix presque fabuleux d'un cheval pareil, ou bien ils s'engagent à payer une rente perpétuelle au vendeur et à ses descendants.

« *Je les surprends le matin, quand l'oiseau est encore dans son nid et quand l'eau de la rosée se fraye un chemin vers les ruisseaux.*

« *Je les surprends avec mon coursier au poil lisse, qui,*

par sa rapidité, atteint les bêtes fauves et chasse sans cesse les gazelles dans toutes les saisons et loin de notre demeure.

« *Il a les flancs de la gazelle, les jambes de l'autruche femelle, le dos droit de l'âne sauvage en vedette sur un mamelon.*

« *Sa croupe, ressemblant à un tas de sable que l'humidité a rendu compact, correspond à un garrot s'élevant au dessus du dos, comme le bât du chameau qui retient la litière.*

« *Les éminences derrière ses oreilles sont arrondies comme des sphères, les courroies et la litière semblent attachées à l'extrémité d'un tronc de palmier dépourvu de ses feuilles.*

« *Attaché à côté d'autres chevaux, il mord et se démène dans sa jalousie, comme s'il était poussé par un démon.* »

FERRURE

L'ouvrier en fer (maréchal ferrant) et l'ouvrier en bottes ne doivent pas payer d'impôts.

Contrairement à l'opinion admise, les Arabes du Sahara ferrent généralement leurs chevaux, soit des deux pieds de devant, soit des quatre pieds, suivant la nature du terrain qu'ils habitent. Ceux qui les ferrent des quatre pieds sont les habitants des pays pierreux, c'est le plus grand nombre. On cite principalement les Arbâa, Mekhadema, Aghrazelia, Saâid-Mekhalif-Oulad-Yagoub, Oulad-Nayl, Oulad-Sidi-Chikh, Hamyane, etc., etc.

Il est d'usage universellement reçu de déferrer les chevaux au printemps, quand on les met au vert dans les pâturages. Les Arabes prétendent qu'on doit alors se garder de contrarier le renouvellement du sang qui s'opère en cette saison.

Il existe dans chaque tribu du désert un douar séparé, nommé le douar des maîtres (*douar el maâllemin*); ce douar est celui des maréchaux-ferrants. Une profession entièrement et spécialement consacrée à ce complément indispensable de l'Arabe, le cheval, devait être l'objet d'une estime toute particulière ; aussi des priviléges nombreux et inap-

préciables leur sont-ils accordés ; mais je ne sais si dans la concession de ces priviléges on doit voir seulement un hommage rendu à un art tout équestre, ou si, dans le cas que l'on fait du seul art qui subsiste au désert, il n'y a pas le souvenir des encouragements donnés aux habiles et savants artistes de l'Arabie, de l'Égypte, de l'Afrique et de l'Espagne, par les Arabes d'autrefois, les brillants vainqueurs des Goths, les contemporains d'Araoun-el-Raschid.

Les Arabes du Sahara disent que les premiers maréchaux leur sont venus des villes du littoral, ainsi que de *Fass*, de *Tunis*, de *Mascara*, de *Tlemsan* et de *Constantine*, et puis que leur profession et leur savoir se sont perpétués dans les familles, de génération en génération.

Le maréchal doit être quelque peu armurier et taillandier, seulement pour raccommoder les mors, éperons, couteaux, fusils, sabres et pistolets. Il fabrique les fers à cheval, les aiguilles à passer, les faucilles, les petites haches, les pioches.

Ils jouissent des immunités suivantes :

Le maréchal ne paye pas de contributions ; quand la tribu vient dans le Tell pour y acheter des grains, on se cotise pour lui. — Il partage au reste cette immunité avec l'ouvrier en chaussures ; *Sanaâ el hadide ou sanaâ etemmague ma ibezeurche :* l'ouvrier en fer et l'ouvrier en bottes ne payent pas d'impôts.

Il ne doit à personne le kouskoussou ni l'abri, c'est-à-dire qu'il est exempt de l'hospitalité (*diffa*) qui, dans certains cas, pèse sur tous.

Le travail soutenu qu'exige sa profession, les éventualités inévitables auxquelles le soumettent jour et nuit les besoins urgents de ses frères, les veilles qu'il supporte, lui donnent droit à un bénéfice que l'on appelle *aâdet el maâllem*, (la coutume du maître). Au retour des achats de grains dans le Tell, chaque tente lui fait abandon d'une *feutra* de blé et

d'orge et d'une *feutra* de beurre. Au printemps il reçoit encore une toison de brebis.

Si l'on tue un chameau pour la boucherie, il prélève la partie comprise entre le garrot et la queue, moins la bosse, ordinairement chargée de graisse, qui est très-recherchée.

Dans les razzias et les expéditions, qu'il ait ou non assisté à l'entreprise, il a droit à une part du butin. C'est habituellement une brebis, un chameau, plus ou moins, suivant l'importance des prises. On appelle cette coutume la brebis du cavalier.

Enfin, le plus important privilége des maréchaux, le signe irrécusable de la protection dont ils jouissaient autrefois, de l'estime dont ils jouissent encore aujourd'hui, c'est le don de la vie dans les combats. Si le maréchal est à cheval, les armes à la main, il s'expose à être tué comme tous les cavaliers du *goum*; mais, s'il met pied à terre et, s'agenouillant, imite avec les deux coins de son bornous, qu'il élève et baisse alternativement, le mouvement de son soufflet de forge, il sera épargné.

Des cavaliers ont plus d'une fois sauvé leur vie au moyen de ce stratagème.

Le maréchal ne peut jouir de cette faveur qu'autant qu'il vit inoffensif, absorbé par les devoirs de sa profession ; mais, s'il se fait connaître par ses prouesses guerrières, il renonce aux priviléges de son métier et rentre dans la classe commune.

Ce privilége est compensé par un inconvénient très-grand. Quand il s'est enrichi, on lui cherche une mauvaise querelle et on lui enlève, d'une manière ou d'une autre, une partie de sa fortune pour l'empêcher de quitter le pays.

Un maréchal dont la tribu a été rasée va trouver les vainqueurs, et, sur la seule preuve de sa profession, se fait rendre sa tente, ses outils, ses fers, ses ustensiles.

Son attirail se compose d'un soufflet (*menafeukh*); c'est simplement une peau de bouc, avec trois orifices, dont deux supérieurs sur la même ligne, et le troisième à la partie opposée ; par ce dernier sort un canon de fusil ou de pistolet qui doit conduire le vent sur le feu. La femme est chargée de manœuvrer ce soufflet; elle se met à genoux devant le charbon placé dans un trou, et prend dans chaque main un de ces orifices supérieurs qu'elle bouche en ramassant les parois de la peau qui les forment; puis, baissant et étendant alternativement ses mains, elle obtient un mouvement de va et vient qui établit un courant suffisant, sinon expéditif. Les Arabes du Sahara préfèrent, à tout autre plus perfectionné, ce soufflet d'un volume peu embarrassant et plus facile à transporter dans leurs courses nomades.

Au soufflet il joint une enclume (*zebra*), un marteau (*meterka*), des limes (*mebared*), des tenailles (*leggate*), et un étau (*ziar*). Ces instruments, pour la plupart, leur viennent du littoral ; il en est cependant qu'ils font eux-mêmes.

Ils se procuraient autrefois le fer dans les grands marchés du désert central, à *Tougourt*, chez les *Beni-Mezabe*, à *Timimoun*, suivant le plus ou moins de rapprochement de ces points par rapport à leur localité. Ils commencent à nous l'acheter.

Ils font eux-mêmes le charbon avec l'*arar*, le *remt*, le *senoubeur* et le *djedary*. Ce dernier est le plus estimé.

Les fers sont préparés à l'avance ; le débit en est certain, les Arabes faisant toujours leur provision de l'année, qui consiste en quatre paires de fers pour les pieds de devant et quatre paires pour les pieds de derrière.

Les clous sont aussi forgés par les maréchaux.

Lorsqu'un cavalier va chez le maréchal, il apporte ou n'apporte point ses fers. Dans le premier cas, le maréchal est payé par ses priviléges ; le cheval ferré, son maître le monte

et dit tout simplement : « Que Dieu fasse miséricorde à tes pères, — *Allah ierham oualdik,* » et s'en va ; le maréchal retourne à son ouvrage.

Si le cavalier n'apporte point les fers, il donne deux boudjous au maréchal qui a ferré les quatre pieds, et le remercîment est la plus simple des formules de la politesse arabe : « *Alah yaatik saha*, Dieu te donne la force, » dit-il ; et il part.

On ferre à froid dans le Sahara. Il y a dans le pied du cheval, disent les Arabes, des parties vides, telles que la fourchette, les talons, etc., qu'il est toujours dangereux d'échauffer, fût-ce seulement par l'approche du fer rouge. Cet éloignement pour le fer chaud, motivé par l'action funeste de la chaleur sur les parties délicates du pied, est tellement prononcé chez eux, que, dans les bivacs, quand ils nous voient ferrer nos chevaux, ils disent : « *Voilà les chrétiens qui mettent de l'huile sur du feu.* » En un mot, ils ne peuvent concevoir comment, dans les marches surtout, où le mouvement amène le sang dans les pieds du cheval, on peut augmenter par l'approche du feu cette chaleur naturelle.

La ferrure est très-légère, d'un fer doux et liant. Les fers sont à éponges réunies. On ne met pour ceux de devant que trois clous de chaque côté, les pinces sont libres, jamais on n'y pose de clous ; suivant les Arabes des clous en pince gêneraient l'élasticité du pied et feraient éprouver au cheval, au moment où il poserait sur le sol, absolument la même sensation qu'à l'homme une chaussure trop courte. De là une foule d'accidents.

On ne pare pas les pieds, on ne les raccourcit pas non plus. La corne du cheval pousse librement ; le terrain, fort pierreux, et le travail incessant suffisent à l'user naturellement à mesure qu'elle pousse et dépasse le fer. On ne sent la nécessité de parer les pieds que quand les chevaux ont été longtemps attachés devant la tente, sans travailler, ou quand

on est resté dans le Tell. Les Arabes se servent alors tout simplement des couteaux affilés qui ne les quittent pas. Cette méthode a encore cet avantage qu'un cheval déferré peut continuer sa route, parce que la sole est dure et résistante. « Chez vous, disent-ils, avec votre habitude de parer le pied, si le cheval se déferre, il faut s'arrêter ou le voir en sang, boiter, souffrir, etc. »

Les fers sont à éponges réunies, parce que le cheval ne pouvant souffrir que de la partie vive et non de la partie dure, c'est la fourchette qu'il faut préserver de tout accident. Les éponges doivent suivre la courbure de la fourchette.

Ils donnent aux têtes de clous la forme d'une tête de sauterelle, seule forme, prétendent-ils, qui permette aux clous de s'user jusqu'à la fin sans se casser. Ils approuvent notre méthode de faire entrer les clous dans les étampures et de les river extérieurement, ce qui empêche les chevaux de se couper ; mais leur pauvreté en fer les force à se contenter, eux, de rabattre les clous sur la corne, afin de pouvoir les faire servir une deuxième fois en refaisant la tête.

Quand un cheval forge, on lui raccourcit les talons, on donne des fers légers aux pieds de devant, les fers de derrière sont plus lourds.

Ils se gardent bien de laisser à leurs chevaux un pied ferré et l'autre dégarni. Si, dans une course, un cheval se déferre d'un des pieds de devant, et si le cavalier n'a pas de fers avec lui, il met au pied dégarni l'un des fers de derrière et dégarnit l'autre.

Si le cheval n'est déferré que du devant, on lui déferre l'autre pied plutôt que de le laisser dans cette position.

Quand un cheval, après une longue course, telle que savent en faire les cavaliers du désert, a besoin d'être ferré, il n'est pas rare de lui voir placer un morceau de feutre entre le fer et le pied.

Cette urgence, causée soit par la nature du terrain, soit par la longueur des courses, de ferrer les chevaux du Sahara, a fait sentir la nécessité d'accoutumer le poulain à se laisser ferrer facilement.

On lui donne du kouskoussou, de la galette, des dattes, il laisse lever son pied, on frappe dessus, puis on lui caresse l'encolure et les joues en lui parlant toujours à voix basse, bientôt il lève de lui-même les pieds quand on les lui touche. Le peu de difficulté qu'on rencontre plus tard, grâce à cette éducation, a probablement inspiré cette hyperbole arabe : « L'instinct du cheval de race est si merveilleux, qu'à peine déferré il l'indique lui-même en montrant son pied. »

Cette exagération prouve au moins combien les chevaux sont faciles à ferrer ; elle explique aussi comment, dans le désert, tout cavalier doit en route pouvoir et savoir ferrer son cheval. Ce point est d'une haute importance ; être très-habile en équitation, instruire parfaitement un cheval, tout cela ne suffit pas pour être réputé cavalier : il faut, en outre, savoir le ferrer au besoin. Aussi, quand on part pour une expédition lointaine, chaque cavalier emporte dans sa *djebira* des fers, des clous, un marteau, une tenaille, quelques lanières pour réparer son harnachement et une aiguille à passer. Son cheval vient-il à se déferrer, il met pied à terre, défait sa corde de chameau, la passe d'un côté au *kerbouss* de la selle, de l'autre au pâturon, et noue les deux bouts à la longueur voulue pour que le cheval présente le pied. Le cheval ne bouge pas et le cavalier le ferre seul ; si c'est un fer de derrière qui manque, il soutient le pied sur son genou et ferre encore sans aide.

Pour ne pas se tromper, il passe son alêne dans les étampures afin de s'assurer à l'avance de la véritable place où se trouvera le clou.

Quand, par hasard, le cheval est difficile, on se fait aider, pour les pieds de derrière, par un camarade, qui pincera le

nez ou les oreilles de l'animal. Pour les pieds de devant, on lui met simplement la croupe vis-à-vis d'un gros buisson épineux, ou bien encore on lui fait un torche-nez avec une musette remplie de terre.

Les Sahariens trouvent notre ferrure beaucoup trop lourde, et prétendent que dans les courses longues et rapides elle doit fatiguer horriblement les articulations du cheval ou devenir la cause d'une foule de tares du boulet. « Regardez nos chevaux, disent-ils, comme ils font sauter la terre ou le sable derrière eux, comme ils sont légers! comme ils lèvent leurs pieds avec aisance! comme ils étendent ou contractent leurs muscles! Ils seraient lourds et gênés comme les vôtres, si nous ne leur donnions des fers légers qui ne leur chargent pas les pieds, dont la matière, quand ils s'amincissent, vient se fondre avec la corne et forme un seul corps avec elle. »

Et quand je leur disais que nous n'avions pas remarqué dans notre ferrure les inconvénients signalés par eux, ils me répondaient : « Comment pouvez-vous le savoir? Franchissez comme nous, dans une journée, la distance qui vous demande cinq ou six jours de marche, et puis vous verrez. Belles marches que vous faites, vous autres chrétiens, avec vos chevaux! »

HARNACHEMENT

Le *koheul* embellit la faiseuse d'enfants;
Une tribu embellit un défilé,
Et la selle embellit les chevaux.

J'ai avancé que la selle arabe donnait au cavalier une solidité telle, qu'il ne se chagrinait nullement de certains vices du cheval, dont nous avons l'habitude de nous inquiéter. J'en dirai donc un mot, quoiqu'elle soit aujourd'hui bien connue de tous.

La selle arabe consiste en un arçon de bois, surmonté, en avant, d'un long *kerbouss* ou pommeau et d'un large trousse-quin par derrière, assez haut pour défendre les reins. Le tout est recouvert et réuni, sans clous ni chevilles, par une simple peau de chameau qui lui donne une grande solidité. Les bandes reposent sur le dos du cheval; elles sont plates et larges, les libertés du garrot et du rein bien entendues, et le siége vaste et commode. Ce dernier est très-dur; il faut une grande habitude pour le supporter; les chefs le recouvrent d'un coussin de laine, mais les simples cavaliers tiennent à honneur de monter sur le bois nu, prétendant que l'usage des coussins est un excès de mollesse qui, tout en diminuant leurs points de contact, ne peut que les inviter au sommeil pendant les longues courses, et par

conséquent les exposer à blesser leurs chevaux. Ceci est d'autant plus méritoire, que, le plus souvent, en été surtout, ils montent sans culotte.

L'arçon est caché par une *stara*, couverture en maroquin rouge, sans aucun ornement pour les gens pauvres ou peu aisés, et par une *ghrebaria*, couverture en drap ou en velours écarlate, brodée en fil d'or ou d'argent et ornée de franges, pour les chefs et les riches.

Le poitrail (*deïr*) est très-large et se place comme celui de notre selle à la française ; ses extrémités sont pourvues de deux fortes boucles en fer ou en argent ciselé; et se joignent à l'arçon par de petits contre-sanglons placés avec intelligence pour maintenir la selle bien d'aplomb.

Les Arabes ne veulent pas de croupière ; elle s'oppose, disent-ils, aux mouvements de progression par la gêne qu'elle impose au cheval ; ils en mettent seulement aux mulets et aux ânes qui portent le bât ; encore ne passe-t-elle pas sous la queue.

Les *étriers* sont larges et lourds, leurs faces latérales vont en diminuant de manière à se joindre à la branche supérieure qui supporte l'anneau des étrivières. On les porte très-courts, et on y chausse tout le pied, qui se trouve ainsi garanti des balles et des chutes. Ces étriers sont extrêmement douloureux pour ceux qui n'en ont pas l'habitude, parce que, quand on s'élève sur eux, l'œil vient à porter contre l'os de la jambe. A la longue, la peau se durcit, et il se forme une exostose (*mâazia*) qui ôte toute sensibilité. C'est à ces exostoses qu'on distingue le cavalier du fantassin, à ce point que, dans la province d'Oran, un bey, voulant infliger un châtiment exemplaire à une tribu qui s'était révoltée, fit mettre à mort tous ceux qui lui tombèrent dans les mains, signalés par des *maâzias*. Il savait ne frapper ainsi que des cavaliers. Chez les riches, les étriers sont dorés

ou argentés; les chefs turcs les portaient autrefois en or ou en argent massif.

Ces étriers sont soutenus par des étrivières placées en arrière de la sangle, et qui ne sont autre chose que des lanières tressées soit en maroquin, soit en poil de chameau; doublées sept ou huit fois, elles sont d'une grande solidité. Les nobles font confectionner leurs étrivières avec des cordonnets de soie; mais, si solides qu'elles puissent être, comme elles pourraient ne pas suffire avec une équitation où l'on ne connaît que l'appui sur les étriers, aux allures vives, on y joint des *maoune* ou soutiens d'étriers.

En guise de la couverture à cheval, les Arabes se servent de feutres qui sont fixés à la selle afin de seller promptement : ils sont au nombre de sept, teints en bleu, jaune et rouge. Le bleu doit couvrir tous les autres. On leur en adjoint un huitième, mais blanc et mobile, qu'on puisse laver ou faire sécher au soleil, si le cheval a transpiré. Quand ces feutres sont bien coupés, les différentes nuances qui s'étagent en se dépassant légèrement forment un ornement d'assez bon goût, tout en préservant le cheval des blessures. On tient à ce qu'ils couvrent un peu les reins.

La sangle se place en avant des étriers, elle est plus étroite que la nôtre. Les Arabes ont pour principe de peu sangler leurs chevaux, ils le peuvent sans inconvénient avec leurs selles qui sont toujours d'aplomb.

La bride est à montants très-larges, à œillères, quelquefois, mais très-rarement, avec une sous-gorge. La sous-gorge est lâche, liée à la têtière. L'Arabe du Sahara ne l'aime point, parce que si, dans le combat, son cheval venait à être saisi par la bride, ce qui arrive quelquefois, il n'aurait pas la ressource habituelle de passer les rênes par-dessus sa tête et d'échapper ainsi à l'ennemi, lui laissant une bride pour toute capture. Les œillères, elles, ont cet avantage qu'elles empêchent le cheval d'être distrait par les objets extérieurs,

et peut-être sont-elles une des raisons pour lesquelles le cheval n'a peur de rien.

Les montants et la têtière de la bride sont brodés en soie pour la classe ordinaire, et, pour les riches, en or ou en argent.

Le mors tient à la bride et ne se nettoie jamais. Les branches sont larges, courtes sur la ligne et façonnés à la Condé. Les canons sont plats et la gourmette est un anneau circulaire fixé à la partie supérieure de l'embouchure. Le mors arabe n'a pas de liberté de langue, et son bras de levier est beaucoup plus court que dans le mors français; il est donc bien moins dur qu'on ne l'a cru jusqu'ici. L'avantage qu'il offre pour la guerre, d'être exempt de ces gourmettes et de ces crochets que l'on est souvent fort embarrassé de remplacer, ne saurait aussi être trop apprécié.

Les rênes sont longues; on y fait deux nœuds, l'un à l'endroit d'où l'on peut maintenir son cheval au pas sans gêner la liberté de ses mouvements, et l'autre à la place où l'on a reconnu que le cheval, après avoir raccourci les muscles de son encolure au galop, vient à donner dans la main. On les tient à pleine main, au besoin on s'en sert comme de fouet pour exciter son cheval.

Les Arabes repoussent le filet, qui ne sert, disent-ils, qu'à embrouiller les aides du cheval; combattant rarement avec le sabre, ils n'en ont jamais senti la nécessité.

Les Arabes du Sahara se servent d'un fouet pour corriger le cheval quand ils le dressent, ou pour l'exciter à la chasse ou à la guerre. Ils le nomment *souâte*. Ce fouet se compose de cinq ou six lanières tressées, supportées par un anneau fixé à une branche de fer de six à sept pouces de longueur, laquelle est terminée encore par un autre anneau. A ce dernier s'attache le petit cordon de cuir que l'on se passe au poignet. Autour du morceau de fer, mais moins long que lui d'un pouce, est un cylindre creux, en fer également,

dont le diamètre lui permet un jeu facile. On se sert du *souâte* à tour de bras; il a une telle puissance, qu'au bout d'un certain temps il suffit de l'agiter seulement pour que le cheval s'élance de toute sa vitesse, le bruit produit par le contact du cylindre soit avec les anneaux, soit avec la branche qui les unit, lui ayant rappelé un bruit à peu près semblable à celui du *tekerbeâa*, dont nous avons parlé en son lieu.

Dans le désert on porte au kerbouss de la selle un bâton long d'une coudée et terminé par une assez grosse tête garnie de clous, et que l'on passe au poignet au moyen d'un morceau de cuir.

Quelques-uns le remplacent par un bâton plus long terminé par un crochet, afin de pouvoir relever le butin à terre, sans descendre de cheval. Ils appellent ce dernier *el aâraya*, la dépouilleuse.

Les *Arbâ* et les *Harrars* ne sauraient monter à cheval sans avoir un de ces bâtons.

Les éperons sont à une seule branche, lourds, solides et longs. Ils sont maintenus par une simple courroie croisée et se chaussent très-larges. Nous en avons donné les motifs. On ne peut les garder étant à pied.

Chaque Arabe porte comme complément de harnachement, pendu au *kerbouss* de la selle, une espèce de sabretache nommée *djebira* ou *guerab*. Cette *djebira* contient plusieurs compartiments, ce qui permet d'emporter du pain, du biscuit, un miroir, du savon, des cartouches, des savates, des pierres à feu, une écritoire et du papier, suivant les professions. Il y a des *djebira* excessivement riches. Je suis convaincu que c'est de l'Orient que nous sont venues les sabretaches de nos hussards.

Les hommes du peuple en expédition portent aussi, suspendues au troussequin de leur selle, des espèces de besaces

qu'ils appellent *semmâte*. Elles sont plus courtes que les nôtres, afin de ne pas fatiguer les flancs du cheval.

Les Arabes, excepté les grands seigneurs, n'ont point de fontes à leur selle. Ils portent leurs pistolets à la ceinture (*mhazema*) ou dans un étui en forme de cœur (*kuebourâte*), qui repose sur le côté gauche, bien maintenus par une courroie d'épaule et une de corps. L'Arabe préfère ce dernier mode de porter les pistolets, parce qu'il y trouve l'avantage de les avoir encore sur lui quand il lui arrive d'être séparé de son cheval tué.

Ceux qui ne mettent pas de sous-gorge à leur bride ornent ordinairement leurs chevaux de dents de lion, de sanglier, ou de talismans qu'ils leur pendent au cou au moyen de cordons de soie ou de laine.

Dans nos idées, il est généralement reçu que plus un cheval de race est nu, mieux il fait ressortir la beauté ou l'élégance de ses formes. Les Arabes ne sont pas de notre avis ; ils disent, eux :

El koheul[1] *izyen el oulya*
Ou ennedjâa izyen tenya
Ou serdj izyen el melya.

« Le koheul embellit la faiseuse d'enfant,
Une tribu embellit un défilé,
Et la selle embellit les chevaux. »

Pendant mon séjour en Afrique, j'ai vu tant de chevaux, qu'on n'avait pu vendre munis d'une selle anglaise, être enlevés avec fureur revêtus du harnachement arabe, que je suis bien près d'adopter le préjugé indigène. Bien des fois

[1] Koheul, sulfure d'antimoine qui sert à teindre les paupières.

Quand une femme s'est ornée les yeux de koheul, parée de henna et qu'elle a mâché la branche de souak qui parfume l'haleine, fait les dents blanches et les lèvres pourpres, elle est plus agréable aux yeux de Dieu, car elle est plus aimée de son mari.

également, j'ai pu m'en convaincre, un Arabe venant d'acheter un cheval à un Européen, et l'ayant couvert de sa selle, a laissé des regrets au vendeur, s'apercevant trop tard d'une beauté jusqu'alors méconnue.

Il est vrai de dire que tout le luxe des Arabes est dans le harnachement. Car, si le prophète a sévèrement défendu l'or dans les habits, il l'a, par contre, autorisé, prescrit même pour les armes et les chevaux. Il a dit : « Celui qui ne craint pas de dépenser pour l'entretien des chevaux de guerre sainte (*djehad*) sera considéré, après sa mort, à l'égal de celui *dont la main aura toujours été ouverte* (qui aura fait beaucoup d'aumônes). Aussi n'est-il pas rare de voir, même par ce temps de perturbations et de misère, un chef arabe se donner une selle de deux à trois mille francs.

Si le harnachement arabe n'est pas irréprochable dans tous ses détails, il a cependant une supériorité incontestable sur notre selle de cavalerie légère, la selle dite à la hongroise.

En effet, le siége de la selle arabe n'est-il pas mieux entendu que le loup de la nôtre? Ce dernier est incommode, fatigant, il éloigne le cavalier du cheval et l'empêche d'avoir une bonne assiette. L'autre, au contraire, rapproche le cavalier du cheval, ce dont tout le monde doit comprendre l'importance. Il lui permet de bien s'asseoir ; par sa structure il lui fait gagner de nombreux points de contact, car il lui donne la facilité d'embrasser d'en haut, c'est-à-dire avec la partie supérieure des cuisses.

La sangle n'est-elle pas mieux placée sur les côtes sternales ou vraies que sur les fausses côtes, ou asternales, qui jouent un si grand rôle dans l'acte de la respiration? Le jeu des poumons n'en est-il pas plus libre?

Les étriers courts et placés en arrière de la sangle n'ont-ils pas l'avantage dont manquent les nôtres, celui de forcer le cavalier, quelle que soit sa conformation, à tenir les jam-

bes près de son cheval? Ne donnent-ils pas aussi une plus grande solidité, en permettant de s'élever sur eux tant pour se servir des armes que pour faciliter les allures vives du cheval.

Leur poitrail se place facilement et sans perte de temps, il ne gêne pas les épaules et ne cause pas de blessures au garrot, comme le nôtre, dont l'éternelle tension sur la partie inférieure du pommeau est si funeste à nos chevaux.

Tout ce qui est inutile et fatigue le cheval sans raison est exclu de leur harnachement ; aussi les Arabes ne comprennent-ils pas du tout notre schabraque. Ils demandent si le cheval n'a déjà pas assez à porter à la guerre sans qu'on l'en surcharge encore.

Je ne sais si ces observations sont judicieuses, mais je sais que les Arabes acquièrent très-promptement la tenue et la confiance à cheval, tandis qu'il nous faut plusieurs années pour obtenir un médiocre cavalier. Nos hommes sont cependant vigoureux et bien constitués. D'où peut donc venir un tel état d'infériorité? Suivant moi, de notre harnachement, qui veut des bassins larges, des reins souples, des conformations privilégiées, en un mot, quand le leur convient à tous les bassins, à tous les reins, à tous les ventres, à toutes les cuisses imaginables, sert aux vieillards comme aux jeunes gens, et obtient de tous ce que nous ne saurions, nous, exiger que d'un petit nombre.

Sans contredit, nous avons de grandes améliorations à introduire dans notre harnachement. Un peuple ne peut se condamner à ne pas monter à cheval par la seule raison que la selle dont il fait usage n'est appropriée qu'aux exceptions.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DU CAVALIER ARABE

Les plus grands ennemis du cheval sont l
repos et la graisse.

Quand tu montes à cheval, prononce toujours ces paroles : *Bi es-sem Allah; au nom de Dieu.* Le tombeau du cavalier est toujours ouvert.

Le cavalier de la vérité doit peu manger et surtout peu boire. S'il ne sait supporter la soif, il ne fera jamais un homme de guerre; ce n'est plus qu'une grenouille de marais.

Achète un bon cheval : si tu poursuis, tu atteins; si tu es poursuivi, l'œil ne sait bientôt plus où tu as passé.

Préfère le cheval de montagne au cheval de plaine, et celui-ci au cheval de marais, qui n'est bon qu'à porter le bât.

Monte toujours pour le combat *un traîneur avec sa queue* (cheval de huit ans au moins). Le jour où les cavaliers seront tellement pressés, que les étriers se heurteront, il te sortira de la mêlée et te ramènera dans ta tente, fût-il traversé d'une balle.

Quand tu viens d'acheter un cheval, étudie-le avec soin, donne-lui l'orge progressivement, jusqu'à ce que tu sois arrivé à la quantité qu'exige son appétit. Un bon cavalier doit connaître la mesure d'orge qui convient à son cheval, aussi bien que la mesure de poudre qui convient à son fusil.

Ne permettez ni aux chiens ni aux ânes de se coucher sur la paille ou sur l'orge que vous devez donner à vos chevaux.

Le prophète a dit :

Chaque grain d'orge donné à vos chevaux vous vaudra une indulgence dans l'autre monde.

Donnez de l'orge à vos chevaux, privez-vous pour leur en donner encore, car Sidi-Hamed-ben-Youssouf a ajouté :

Si je n'avais pas vu la jument faire les chevaux, je dirais que c'est l'orge.

Il a dit encore :

Khrer men chabir
Ghrer chaïr.

Au-dessus des éperons
Il n'est que l'orge.

Ne fais boire qu'une fois par jour, à une ou deux heures de l'après-midi, et ne donne l'orge que le soir, au coucher du soleil : c'est une bonne habitude de guerre, et, en outre, c'est le moyen de rendre la chair du cheval ferme et dure.

Pour préparer un cheval trop gras aux fatigues de la guerre, fais-le maigrir par l'exercice, jamais par la privation de nourriture.

Tant que ton cheval, en travaillant, sue de tout le corps, dis qu'il n'est point en haleine. Mais compte sur lui dès qu'il ne suera plus que des oreilles et du poitrail.

Ne laisse pas ton cheval à côté d'autres chevaux qui mangent l'orge sans qu'il la mange aussi; il serait atteint du *meghrela* (il tomberait malade).

Ne fais jamais boire après avoir donné l'orge, ce serait tuer ton cheval : *medroube be chaïr* (frappé par l'orge).

Ne fais jamais boire un cheval après une course rapide, tu risques de le voir frappé par l'eau : *medroube bi el ma* (arrêt de transpiration).

Après une course rapide, fais boire avec la bride, fais manger avec la sangle, et tu t'en trouveras toujours bien.

Soyez propres et faites vos ablutions avant de monter sur votre cheval. Le prophète vous aimera.

Celui qui commet une incongruité sur le dos de son cheval n'est pas digne de le posséder. Au surplus, il en sera puni, son cheval se blessera.

Ne dors jamais sur ton cheval : le sommeil du cavalier blesse ou fatigue sa monture.

Quand on fait courir son cheval, il faut le ménager pour le trouver au besoin. On doit en user comme d'une peau de bouc. L'ouvrez-vous progressivement et en resserrant son embouchure, vous conservez facilement de l'eau; mais, si vous l'ouvrez brusquement, l'eau s'échappe d'un seul coup, il ne vous reste plus rien pour la soif.

Un cavalier ne doit jamais faire courir son cheval en montant ou en descendant, à moins qu'il n'y soit forcé. Il doit, au contraire, ralentir le pas.

Qu'aimes-tu mieux, demandait-on au cheval, de la montée ou de la descente? Il répondit : « Que Dieu maudisse leur point de rencontre! »

Quand vous avez une longue course à faire, ménagez votre cheval par des interruptions au pas qui lui permet-

tent de reprendre haleine. Répétez ce manége jusqu'à ce qu'il ait sué et séché trois fois ; laissez-le uriner, ressanglez ; faites ensuite ce que vous voudrez : il ne vous laissera jamais dans l'embarras. Le cheval ainsi ménagé s'appelle *el aoud cheheub*.

Lorsque, en marche, vous avez un vent très-fort en tête, arrangez-vous, s'il est possible, pour l'éviter à votre cheval ; vous lui épargnerez des maladies.

Au bivac, votre cheval est-il placé de manière à ne pouvoir se soustraire au vent qui lui arrive avec violence dans les naseaux, ne craignez pas de lui laisser la musette pendue au nez ; vous le préserverez ainsi des plus graves accidents.

Si vous avez mis votre cheval au galop et que d'autres cavaliers vous suivent, calmez-le, ne l'excitez pas ; il s'animera assez de lui-même.

Si vous poursuivez un ennemi et qu'il commette la faute de pousser son cheval, contenez le vôtre, vous êtes sûr d'atteindre le fuyard.

Ne frappez jamais le cheval noble, ce serait l'avilir, et puis sa fierté se révolterait et le pousserait à la résistance. Il suffit de paroles ou de gestes pour le corriger ou l'animer.

Quand, après avoir marché longtemps dans les montagnes et par des sentiers étroits, le cavalier vient à déboucher dans la plaine, il est bon qu'il fasse un peu courir son cheval.

Au départ, le cavalier ne doit pas craindre de jouer avec son cheval pendant quelques minutes ; de la sorte, il lui déliera les jambes et il s'assurera du repos pour toute la journée. De même, après une course pénible et fatigante, au moment d'arriver à sa tente, qu'il fasse un peu la fan-

tasia. Les femmes du douar applaudiront, disant : *Voilà un tel, fils d'un tel ;* il saura, en outre, ce que vaut son cheval.

Le cavalier qui ne donne pas un bon pas à son cheval n'est point un cavalier, il excite la pitié.

Celui qui, le pouvant, ne s'arrête pas pour laisser urine son cheval, commet un péché. Ses compagnons doivent s'arrêter aussi : c'est une action méritoire.

Quand, à la guerre ou à la chasse, vous avez mis votre cheval en nage et que vous rencontrez un ruisseau, ne craignez pas de laisser votre cheval avaler sept à huit gorgées avec son mors ; cela ne lui fera aucun mal et lui permettra de continuer sa course.

Quand tu mets pied à terre, pense à ton cheval avant de penser à toi : c'est lui qui t'a porté et doit te porter encore.

Après une longue course, ou bien dessellez immédiatement votre cheval et jetez-lui de l'eau froide sur le dos en ayant soin de le faire promener en main, ou bien laissez-le sellé jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec et qu'il ait mangé l'orge : point de terme moyen entre ces deux partis.

Quand, après un long voyage en hiver, par la pluie et par le froid, vous regagnez enfin votre tente, couvrez bien votre cheval, donnez-lui de l'orge grillée, du lait chaud, et ne le faites pas boire ce jour-là.

Ne donnez jamais à boire ni à manger à votre cheval immédiatement après une course prolongée, vous lui occasionneriez des inflammations ou des tares aux extrémités.

Ne faites pas courir vos chevaux, à moins de force ma-

jeure, dans les grandes chaleurs de l'été. Souvenez-vous de ce dicton de vos pères :

El aoud igoul
Ma tedjerriniche fe seïf
Bach nesclekek men ec-ceïf.

Le cheval dit :

Ne me fais pas courir en été,
Si tu veux que je te sauve un jour du sabre.

Si, dans un cas de vie ou de mort, vous sentez votre cheval près de manquer d'haleine (*chebaa*), ôtez-lui la bride, ne fût-ce qu'un instant, et donnez-lui sur la croupe un coup d'éperon assez fort pour amener du sang : il urinera et pourra encore vous sauver.

Quand, après une course rapide, vous pouvez donner du répit à votre cheval, le moment de recommencer vous sera signalé par l'épuisement du mucus qui sort de ses naseaux.

Voulez-vous savoir, après une journée de courses et de fatigues excessives, quel fond vous pouvez faire sur votre cheval? Mettez pied à terre et tirez-le fortement à vous par la queue; s'il résiste sans être ébranlé, fixé au sol, vous pouvez compter sur lui.

C'est encore un très-bon indice quand, à l'arrivée, le cheval urine avec une telle force, qu'il va creuser la terre et y soulever un gros bouillon d'écume.

Dans les expéditions, quand, après de grandes fatigues, vous n'avez qu'un instant pour vous reposer, prenez pour oreiller quelques brides de vos frères, vous ne serez jamais abandonné, oublié, quoi qu'il puisse arriver.

Un cavalier doit étudier les habitudes de son cheval,

connaître à fond son caractère. Il saura alors si, ayant mis pied à terre, il peut avoir toute confiance en lui, s'il est tranquille au milieu des juments, ou s'il doit le surveiller et l'entraver. Aucun de ces détails n'est indifférent en présence de l'ennemi.

Le bon moment pour exiger beaucoup des chevaux, c'est le printemps, avant les grandes chaleurs, et l'automne, avant les grands froids.

Le cheval est dans le travail[1].

Oui, donnez du talon à vos chevaux.
Apprenez et apprenez-leur ce qui vous servira.
Dans ce monde, il faut qu'un jour ou l'autre
L'homme se rencontre avec son demandeur[2].

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Les Arabes ont conservé la coutume des courses, coutume qu'ils pratiquaient déjà du temps de l'idolâtrie, avant Mohammed.

[1] « Je le répète, tous ces préceptes sont pleins de raison, de justesse et de vérité; rien n'est à dédaigner, pas même ceux qui ont une sorte de trivialité, comme le suivant : « Voulez-vous savoir, après une journée de « courses et de fatigues, quel fond vous pouvez faire sur votre cheval ? Met- « tez pied à terre, tirez-le fortement par la queue; s'il résiste sans être « ébranlé, vous pouvez compter sur lui. » L'herbager normand, qui de tous les Français exige le plus de ses chevaux, puisque, dans une journée, il fait souvent vingt-cinq lieues avec son bidet d'allure, connaît bien ce procédé dont il use pour savoir s'il peut, après une longue course, compter encore sur sa monture.

« Tous ces principes du cavalier arabe, nos cavaliers devraient les savoir par cœur, ne jamais les oublier et les mettre constamment en pratique; *ce devrait être le catéchisme de l'homme de cheval* » (Observations de M. le comte d'Aure, ex-écuyer en chef de l'école de cavalerie, aujourd'hui inspecteur général des haras et des écuries de l'Empereur.)

[2] Le demandeur de sa vie.

La loi nouvelle n'a pas modifié cet usage, elle en a consacré la légitimité, et en y imprimant le sceau religieux, elle y a attaché un prix nouveau.

De l'entraînement. — Pour les courses, les Arabes soumettent le cheval à un régime préalable, à l'entraînement (*Tadmir*). Grâce à ce traitement, le cheval atteint un extrême degré de vitesse.

Voici en quoi consiste le Tadmir :

On commence par augmenter la ration du cheval, de façon qu'il engraisse d'une manière sensible; puis, ce résultat obtenu, et pour le faire maigrir, on la diminue pendant quarante jours graduellement et jusqu'au minimum de nourriture nécessaire.

Pendant ces quarante jours on l'astreint à un exercice progressif.

En même temps et dès le premier jour de la réduction de nourriture, on couvre le cheval de sept *djellal* (couverture), et on en enlève une au bout de chaque période de six jours. La transpiration fait tomber toute la graisse, le débarrasse d'un poids inutile, donne du ton à tous ses muscles, et ne laisse subsister que les chairs les plus fermes. Traité de la sorte, le cheval atteint, *en proportion de sa race*, le plus haut degré de vitesse.

C'est ainsi préparé que le cheval est amené sur le terrain des courses (*Djalba*).

Sur le Djalba sont conduits des chevaux venant de toutes les contrées ; la foule y vient aussi en grand nombre. Jamais, si ce n'est à l'époque de la réunion des pèlerins, on ne voit un aussi grand concours d'hommes; tous les nobles et les chefs du pays y assistent.

« *Nous avons assisté aux courses, et bien qu'il fût encore de bonne heure, la foule était déjà aussi grande qu'à l'époque du pèlerinage.* »

Jamais on ne fait courir des chevaux préparés pour l'en-

traînement avec ceux qui ne le sont pas. On les range par catégories; à chacune d'elles on assigne un but différent. Les chevaux entraînés ont à parcourir une carrière beaucoup plus longue.

L'hippodrome dans ce cas s'appelle *El Midmar*, et le savant Bokhari dit à ce sujet :

« *Le prophète a fait courir ensemble les chevaux entraînés* (El Moudmara); *il leur a fixé une distance de sept milles à parcourir, tandis qu'il faisait pour les chevaux ordinaires une distance d'un mille seulement.* » (Le mille équivaut à un kilomètre.)

On fait courir les chevaux par groupes de dix; mais avant de les laisser partir, et pour empêcher les départs précipités, voici les précautions prises :

On tend une corde qui touche les poitrines des chevaux et dont les deux bouts sont tenus par deux hommes de chaque côté de la ligne des chevaux.

Cette corde s'appelle *El Mikbad* et *El Mikouas*—et, à cette occasion, le prophète a dit : « *Le cheval court d'après sa race, mais placé devant le mikouas, il court d'après la chance de son maître*, » ou, en d'autres mots : dans les circonstances ordinaires, la vitesse des chevaux est relative aux qualités de race plus ou moins bonnes dont ils sont doués; mais, dans les courses, le succès dépend beaucoup de l'habileté de leurs maîtres, et très-souvent un cheval du sang le plus pur est devancé par un animal moins noble.

A chacun des dix chevaux qui ont couru, on assigne un nom particulier, d'après son rang de vitesse.

Ainsi, celui qui arrive le premier au but s'appelle *Modjalli* (ôtant), parce qu'il ôte les soucis du cœur de son maître.

Le deuxième se nomme *El Mousalli*, du mot *salouan*, pointes des fesses, parce qu'il suit le premier de si près que le bout de son nez touche la croupe de celui-ci.

« *Il faut que je sois le mousalli* (*que je sois le second*) *si je consens à ce que tu gagnes le premier prix.* »

Le troisième a pour surnom *El Msalli* (le consolant), parce qu'il console son maître, qui est content qu'il n'y ait qu'un cheval entre le sien et le premier.

Le quatrième, *El Tali*, ou le suivant.

Le cinquième *El Mourtah*, cinquième doigt de la main.

Le sixième *El Aâtif*.

Le septième *El Hadi* (le chanceux), parce qu'il a sa part de succès avec les premiers.

Le huitième *El Mouammil* (qui donne des espérances), parce qu'il faisait espérer à son maître de faire partie des gagnants.

Le neuvième *El Lathim* ou le souffleté, parce qu'il est humilié ou repoussé de tous les côtés.

Le dixième *Es Sokeït* (le taciturne), parce que son maître essuie la dernière humiliation sans prononcer une parole. La honte lui ferme la bouche.

De ces dix chevaux sept gagnent un prix et les derniers n'obtiennent rien.

A l'extrémité du midmar (l'hippodrome), se trouve une grande tente où on laisse entrer, pour les abriter, les sept chevaux gagnants, mais on en repousse les trois autres ignominieusement.

« AU NOM DE DIEU LE CLÉMENT ET LE MISÉRICORDIEUX.

« Nous avons assisté aux courses de chevaux; quoiqu'il fût de grand matin, déjà la foule était compacte comme à l'époque du pèlerinage.

« De tous côtés on amène les chevaux, mais personne ne connaît mieux que nous l'art de les élever et de les dresser.

« Nous sommes arrivés à la pointe du jour, avec des chevaux aux sabots creux comme des coupes; les étoiles leur avaient annoncé le bonheur.

« On les range d'après la pureté de leur race : LE NOBLE SE TROUVE A CÔTÉ DU NOBLE.

« Dans leur nombre, il s'en trouve un noir, aux membres robustes et orné d'une marque blanche au front; quand il sent la bride dans la bouche, il s'enlève, franchissant les lignes tracées pour indiquer le but.

« L'étoile qui brille sur son front égale l'éclat de Mirzam (*étoile de la constellation d'Orion*).

« Puis un bai-brun aux crins noirs, doué par la nature de qualités admirables, au poil lisse, portant aussi l'étoile au front et une marque blanche sur la lèvre supérieure.

« Ensuite un noir-zain sans pelote, mais partageant leurs excellentes qualités.

« Ils ont été amenés pour faire l'admiration des spectateurs impatients de les voir paraître dans la lice.

« Des cavaliers les montent, robustes comme des barres de fer et petits de taille; leur voix ressemble au rugissement du lion.

« Assis sur leurs coursiers, ils semblent des étourneaux planant sur le plateau d'une montagne.

« Ils se mettent enfin en ligne sur leurs chevaux au milieu de l'assemblée des spectateurs; un homme, musulman comme eux, siége en qualité de juge. Ils l'ont choisi d'un commun accord pour leur arbitre, et certes ses décisions ne seront pas entachées de partialité.

« Les chevaux lancés dans l'arène se dispersent aussitôt comme des perles qui tombent d'un collier, ou comme une bande de perdrix grises (KETAA), aperçue par un faucon qui fond sur elles, les attaquant avec fureur.

« Le noir, à la marque blanche au front, arrive le premier.

« Le bai, à la sombre crinière, est le second, et le noir-zein est sans reproche, il arrive le troisième.

« Le TALI est le quatrième, il vient à la suite; mais que l'habitant du TAHAMA est loin de l'habitant de NEDJD!

« Le cinquième EL MOURTAH n'encourra pas de blâme, il a couru tant qu'il a pu.

« L'AATIF est le sixième; il arrive tout inquiet encore, et sa crainte a failli l'arrêter en chemin.

« Le septième est le HADI, le distributeur des prix lui donne aussi le sien.

« Le MOUHAMMIL, qui donnait tant d'espérances à son maître, est arrivé enfin le huitième. Il s'est trouvé déçu; le malheureux a rencontré en chemin l'oiseau de mauvais augure.

« Il a laissé passer devant lui sept chevaux et est arrivé le huitième, mais le huitième cheval n'est pas des gagnants.

« Le neuvième arrive enfin, c'est le LATHIM (*le soufflété*); il reçoit des coups de tout le monde.

« Sur ses traces vient en trottinant le SOKEÏT (*le silencieux*), le trouble sur la figure et l'humiliation sur le front.

« Le cavalier qui le monte, aussi à la queue des autres, est l'objet des reproches de tous, mais plus encore son palefrenier.

« On aurait beau demander quel est son maître, on n'aurait point de réponse de ceux que la honte a rendus muets.

« Celui qui ne conduit pas aux courses les chevaux les plus nobles par la naissance doit déjà s'en repentir.

« En y assistant, nous avons éprouvé la plus grande joie, sans parler de la gloire et du gain que nous y avons recueillis.

« En échange des sept roseaux plantés au but de la course et enlevés par les sept premiers arrivants, nous avons reçu des cadeaux magnifiques, tels qu'il convient de les offrir.

« Des toiles rayées de l'Yemen, teintes de couleurs variées, et des haïks en soie et en laine.

« Nous avons emporté toutes ces étoffes étalées sur nos chevaux, leurs bords étaient rouges comme du sang.

« Outre cela on nous a donné des pièces d'argent par milliers; mais cet argent, jamais nous ne le gardons, nous le distribuons entre les domestiques qui soignent nos chevaux, bien que nous les soignions plus qu'eux de nos propres mains.

« Ce sont des chevaux qui n'ont pour boisson que l'eau la plus pure, et pour nourriture les aliments les plus choisis. »

La loi musulmane distingue trois manières d'engager les prix dans les courses de chevaux. La première est permise d'une manière absolue, la seconde est permise conditionnellement, la troisième est absolument défendue.

1re. Un homme étranger aux intérêts de la course offre un prix en disant : Celui qui sera vainqueur à la course gagnera

le prix. » Les rois, les chefs, les grands personnages que leur rang ou leur fortune met dans une position élevée offrent quelquefois des prix de cette façon, ce qui est permis sans condition.

2e Un individu intéressé à la course, dit : « J'offre un prix qui sera donné au premier arrivant. » Cette manière est permise, à la condition que si le donateur arrive le premier, ce prix sera donné à l'assemblée.

La troisième manière est celle où chacun des individus engagés dans la course offre un prix au profit de celui par lequel il est devancé. Ce genre de course constitue un véritable pari et est, par conséquent, absolument défendu.

A plus forte raison, les paris de personnes étrangères à la course sont-ils formellement prohibés.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE CHEZ LES ARABES

Chez nous, celui qui possède l'art de guérir les chevaux doit à tous ses coreligionnaires la complète et continuelle jouissance du don qu'il a reçu.

Je n'ai pas cru devoir terminer la partie la plus réellement spéciale de ce livre sans donner un aperçu des connaissances des Arabes en médecine vétérinaire. Tel est le but que je me suis proposé dans les quelques pages qui vont suivre. — C'est répéter que je ne fais qu'exposer sans nullement prétendre enseigner.

De même que j'avais demandé sur l'œuvre entière l'avis des autorités compétentes, j'ai voulu appeler sur la question spéciale de la médecine vétérinaire l'appréciation d'un homme d'un savoir éprouvé, M. Riquet, vétérinaire principal, secrétaire de la commission d'hygiène hippique.

En publiant l'avis de ce praticien distingué, je n'ai, cette fois encore, pour but, que d'offrir, en quelque sorte, une garantie de la conscience qui a présidé à mes études.

« Paris, le 17 février 1851.

« Mon général, j'ai lu avec intérêt les documents que vous m'avez fait l'honneur de me confier et qui sont relatifs aux principales maladies dont les chevaux barbes sont le plus ordinairement atteints.

« Je vous dirai que j'ai été frappé de l'esprit d'observation dont les Arabes font preuve pour ce qui concerne les tares des membres, et de la simplicité des moyens curatifs auxquels ils ont recours pour les guérir. Mais il n'en est pas de même pour les maladies internes : leur ignorance de l'anatomie et des différentes fonctions vitales leur fait croire à une foule de causes imaginaires et faire usage de moyens de traitement que repousse la science.

« Cependant, comme rien n'a encore paru sur cette matière, et que dans la liste des maladies que contiennent vos notes il y en a plusieurs qui ne se trouvent pas dans notre cadre nosologique vétérinaire, je suis persuadé que la publicité des documents que vous avez recueillis chez les tribus nomades de l'Algérie offrira de l'intérêt aux personnes qui s'occupent de science hippique.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, mon général, votre bien dévoué serviteur.

Le vétérinaire principal, secrétaire de la commission d'hygiène hippique,

« RIQUET. »

Avant d'indiquer les différents remèdes qu'on applique dans le désert aux maladies des chevaux, disons quelques mots sur l'art des vétérinaires chez les Arabes. Ce qui est chez nous une science complète, s'enseignant dans les écoles et engendrant une profession spéciale, est, parmi eux, une tradition multiple dont on ne peut réunir les parties qu'en consultant un grand nombre d'hommes placés dans les conditions les plus variées. Autrefois il existait sur cette importante matière des traités soigneusement conservés par les Tolbas ; maintenant les livres ont à peu près disparu, mais leur esprit subsiste encore. Ce qui se lisait se raconte, et ceux

qu'une pareille aptitude pousse vers l'hippiatrique trouvent auprès des lettrés des documents précieux.

Ces documents sont un bien dont ils doivent compte, en quelque sorte, à leur nation tout entière. Tel est l'amour religieux qui entoure le cheval chez les Arabes, qu'on n'aurait pas de paroles assez amères pour flétrir l'homme qui ferait tourner à son profit ses connaissances de vétérinaire. Celui qui possède l'art de guérir les chevaux doit à tous ses coreligionnaires la complète et continuelle jouissance du don qu'il a reçu. Investi d'une fonction sacrée, il sera toujours à la disposition de qui requerra sa science. Si la pensée lui venait de mettre un prix aux soins qu'il donne, on l'apellerait un quémandeur ou un usurier. Son premier devoir est le désintéressement le plus absolu.

Une obligation non moins rigoureuse pour qui sait traiter les maladies du cheval, c'est de ne pas cacher sa science. On ne saurait trop le dire, l'art du vétérinaire est un bien qui n'appartient à personne; c'est un véritable trésor national réparti entre plusieurs à titre de dépôt. Quand on songe au rôle que joue le cheval dans la vie des Arabes, il n'y a rien là qui puisse être une source d'étonnement. Pour les disciples de Mahomet, le cheval est un instrument de guerre, et la guerre elle-même est un instrument de propagande religieuse. Celui-là porterait donc une véritable atteinte au culte de sa patrie, qui voudrait ou enfouir ou exploiter des connaissances étroitement liées aux intérêts de la foi.

La seule récompense qu'on puisse offrir à un vétérinaire (*tebib el kheïl*), c'est une généreuse hospitalité. Il trouve sous la tente où il a été appelé une nourriture abondante pour lui et son cheval. Lorsqu'il s'en va, on doit lui dire : *Que Dieu se souvienne de tes pères*. Il répondra : *Restez avec le bien*.

Loin d'être une source de lucre, cette noble industrie devient souvent onéreuse pour celui qui est tenu de la pratiquer, car le vétérinaire ne se transporte pas toujours sous

la tente de ses coreligionnaires ; souvent c'est chez lui qu'on va le consulter. Il faut, dans ce cas, qu'il exerce l'hospitalité. Cet homme, renommé par son habileté à soulager la race chevaline, est ruiné par les frais continuels que cette habileté lui impose.

Malgré l'absence de toute école vétérinaire, il n'est pas rare cependant qu'on envoie dans le désert, chez un homme renommé par sa science, des jeunes gens destinés à répandre dans les tribus ce qu'ils ont appris sur les maladies des chevaux. Celui qui forme ainsi des disciples ne recevra aucune rétribution en argent, mais il pourra recevoir des cadeaux en blé, en moutons ou en vêtements ; ses écoliers ne seront pas à ses frais, et contracteront envers lui une dette de reconnaissance dont ils ne se croiront jamais libérés.

Il y a un seul cas où le vétérinaire peut recevoir un véritable témoignage de munificence, le voici : quand un Arabe, élevé en dignité ou en fortune, voit un cheval pour lequel il a une particulière affection atteint d'une maladie grave, il appelle à une consultation sous sa tente quatre ou cinq des vétérinaires les plus renommés. Après qu'on est convenu du traitement à adopter, les hommes que l'on a appelés confient à l'un d'entre eux le soin d'exécuter leur prescription. Celui qui a été choisi reste sous la tente du personnage important jusqu'à la guérison ou jusqu'à la mort du cheval malade. Quand il part, on lui donne un chameau, un cheval ou des vêtements.

Il y a, si je ne me trompe, dans les détails exacts que je viens de donner, un enseignement plus haut que la matière même dont je m'occupe. Dans ces relations simples, dignes, prescrites d'avance jusqu'en leurs moindres détails entre le vétérinaire et ses coreligionnaires, on peut saisir tout un côté de la vie arabe. On retrouve là le peuple qui rapporte à une pensée religieuse tous les actes de sa calme et périlleuse vie. Cela dit, revenons à notre sujet.

MALADIES DES EXTRÉMITÉS DES MEMBRES

Bleimes (*Rahsa.*) — Parer le pied, arriver à la bleime, la mettre à nu, ne pas craindre de la faire saigner, et purulente, suppurée ou non, y introduire de la résine, de la graisse rance et du goudron que l'on fera fondre par l'application d'un fer rouge. Ensuite ferrer en recouvrant toute la sole et la fourchette avec un cuir placé sous le fer. Le lendemain le cheval peut marcher.

Atteintes (*Jelhag el djerida*) (proprement il atteint la liste). — Pour les atteintes en talon, on applique sur la partie contuse une espèce de pommade faite avec du *henna*[1] et du *žadje* pilés, et réunis par du beurre rance.

[1] *Henna.* — Les Arabes appellent henna le *lawsonia inermis*. Le henna est un joli arbrisseau qui a une grande ressemblance avec le troëne, et qui s'élève à la hauteur de trois à quatre mètres; ses feuilles sont d'un beau vert luisant.

On cueille les feuilles dans le mois de juillet; on les fait sécher au soleil, puis on les réduit en poudre très-fine. Les indigènes, et surtout les femmes, s'en servent pour teindre leurs ongles, l'extrémité des doigts,

On regarde comme très-dangereuses les atteintes sur les tendons, surtout lorsqu'elles ont amené un engorgement. Le moyen curatif est l'application d'un emplâtre de fine fleur de froment délayée dans des blancs d'œufs. Cet emplâtre, étendu sur une bande de toile de trois ou quatre pouces de largeur, doit être maintenu en haut et en bas par un ruban plat, jusqu'à ce qu'il soit de lui-même devenu adhérent. Cet effet ne tarde pas à se produire, si bien que, le temps venu de l'ôter, on ne doit le faire qu'avec précaution et au moyen de l'eau tiède.

Crevasses (*seurr*). — Éloigner avec soin la boue, l'urine, la malpropreté enfin.

Faire des applications de son bouilli dans l'eau à laquelle on aura ajouté un peu de vinaigre.

Ou bien mettre sur la crevasse une espèce de pâte faite soit avec du *henna* et du *zadje* pilé, soit avec du beurre frais et du *toutya* [1] réduit en poudre.

Avant de renouveler les applications, il faut toujours nettoyer les parties malades avec du savon et de l'eau tiède.

Fourbure. — On appelle le cheval fourbu *medroube be chaïr* — (frappé par l'orge). — Quand on a commis l'imprudence de faire boire un cheval qui a mangé beaucoup d'orge, il devient *medroube be chaïr*, — frappé par l'orge.

la paume des mains, les orteils, les cheveux; elles sont employées pour teindre la crinière, le dos, les jambes des chevaux, surtout lorsqu'ils sont d'une couleur blanche.

Dans la médecine arabe, on emploie le henna contre les contusions, les blessures, les gonflements, les abcès, etc., pour endurcir les parties, les cicatrices récentes; on l'applique encore sur les muqueuses, dans la bouche, contre le mal de dents, etc., pour diminuer la trop grande transpiration d'une partie du corps.

[1] *Toutya*. — Sous ce nom, les indigènes désignent le sulfate de cuivre (vitriol bleu, couperose bleue) et le sulfate de zinc (couperose blanche).

Il faut se hâter de le saigner aux avant bras et aux saphènes. Ensuite, chaque matin, pendant plusieurs jours, on lui fait prendre un bain d'eau fraîche. On l'y tiendra depuis la pointe du jour jusqu'à ce que le soleil commence à devenir chaud.

Pour compléter ce traitement, on diminue la nourriture du cheval et on le purge en mêlant à sa boisson du jus d'oignon.

Coups de pied. — Pour les coups de pied avec ou sans plaie, voici les moyens curatifs que l'on emploie :

Prendre de la racine de *bou nafâa* [1], débarrassée de son écorce, la couper par morceaux et la faire bouillir dans l'huile jusqu'à ce que cette dernière se soit imprégnée de ses principes au point de devenir rougeâtre. Tremper dans l'huile ainsi préparée un chiffon renfermant du gros sel, et bassiner la partie lésée. Elle se gonflera d'abord pour revenir ensuite à son état naturel.

Faute de *bou nafâa*, appliquer sur la plaie un cataplasme composé de graisse, de résine et de goudron qu'on aura fait bouillir ensemble.

[1] *Bou nafâa.* — Le père de l'utilité, la chose utile par excellence. Ce nom est encore synonyme de *drias*. Ces deux mots sont indistinctement employés pour désigner deux ou trois espèces de plantes ombellifères du genre *thapsia*.

Les Arabes font un grand usage du *bou nafâa*. On l'emploie contre les engorgements, les maladies chroniques de la poitrine, de l'abdomen, etc., etc. (Voir *le Grand Désert*, p. 387.)

MALADIES DES PARTIES MOLLES DES MEMBRES

Capelet (*kherradja*). — Quand le capelet est récent et peu prononcé, on rase les poils qui le recouvrent, on fait de légères scarifications sur la peau, puis on y met le feu au moyen d'un petit sachet rempli de sel et trempé dans l'huile bouillante imprégnée du *bou nafâa* dégagé de son écorce.

Ainsi que je l'ai dit en indiquant la méthode curative employée pour les coups de pied, on reconnaît que le *bou nafâa* a cédé tous ses principes à l'huile, lorsqu'elle est devenue rouge.

On doit se garder de respirer la vapeur du *bou nafâa*, qui peut faire mal aux yeux.

Quand les capelets sont anciens, très-prononcés, et que le tissu cellulaire sous-cutané est passé à l'état d'induration, il faut raser les poils qui les recouvrent, y faire une incision longitudinale, disséquer la peau des deux côtés, enlever le tissu induré qui recouvre la pointe du *calcaneum*, et rejoindre les bords de la plaie ; on termine en appliquant de la graisse rance, de la résine et du goudron qu'on fait fondre par l'application d'un fer chaud. La suppuration s'établit,

cesse bientôt, et au bout de quinze à vingt jours le cheval est guéri. Il faut éviter le contact de l'eau.

Vessigons (*beïda*). — Les Arabes attribuent aux vessigons et aux molettes deux causes principales :

Si le cheval est jeune, il a été surmené ou arrêté trop violemment; s'il est vieux, on l'aura fait souvent boire après une course rapide, tout en sueur, et l'estomac plein.

Suivant eux encore, le vessigon a trois yeux, l'un à la face externe du jarret, l'autre à la face interne, et enfin le troisième également à la face interne au-dessous et en dehors du tibia. C'est le plus redouté.

Quand le vessigon est simple, on y applique le feu avec un fer dont la tête représente une circonférence d'une pièce de vingt-cinq centimes, et, bien qu'il ne soit pas apparent à la face interne, comme il ne tarderait pas, disent les Arabes, à s'y dénoncer, on applique par mesure de précaution une autre pointe de feu à l'endroit correspondant, que l'on nomme *aâyn* (l'œil).

Si le vessigon est chevillé, l'Arabe s'y prend d'une autre manière : il ne met qu'une pointe de feu à la partie externe, puis il en applique une au centre de la tumeur interne, qu'il finit par enceindre d'autres pointes très-rapprochées les unes des autres et dont le nombre est en raison de la dimension de la tumeur.

Après cette opération, on met du goudron liquide sur les pointes de feu, puis on applique de nouveau le feu sur les mêmes pointes, mais plus légèrement, et afin seulement de faire pénétrer le goudron. Il faut toujours terminer par une application de goudron et éviter le contact de l'eau.

En hiver et au printemps, le miel remplace le goudron.

Il est un autre moyen curatif très-fréquemment employé contre les vessigons, et que, presque toujours, j'ai vu réussir.

Raser la place des vessigons tant à la partie interne qu'à la partie externe ; faire, au moyen de scarifications, sortir le

liquide roussâtre qu'ils renferment, et puis ensuite lotionner la plaie avec ce que les Arabes nomment *ras saboun* (la tête du savon), qui n'est autre chose, je crois, qu'une dissolution de potasse. — Ou bien encore, après les scarifications, on applique le feu avec un petit sachet de sel trempé dans l'huile bouillante.

Il se produit une grande inflammation, puis la suppuration vient, et la guérison arrive bientôt sans laisser de traces.

J'ai vu, lorsque j'étais consul à Mascara, le vétérinaire de l'émir Abd-el-Kader obtenir, par cette méthode, une cure radicale sur le cheval d'un spahis qui m'avait accompagné. L'animal avait pourtant les jarrets dans un état tel qu'on en avait désespéré [1].

[1] Opération des vessigons. — Le cheval est entravé des quatre pieds, abattu et couché sur la litière et toutes les précautions sont prises afin qu'il ne fasse aucun mouvement qui puisse gêner l'opération.

On rase alors avec soin l'évidement du jarret, on dépouille entièrement de poils, non-seulement toute la partie malade, mais encore toute la peau placée à quelques millimètres du pourtour.

Ceci fait, une légère incision cruciale est pratiquée sur le vessigon, et les bords de cette plaie artificielle sont relevés afin de faciliter la sortie de la matière qui s'en échappe ; cette matière est jaunâtre, mêlée d'un peu de sang.

Lorsque la tumeur a disparu, l'incision est frottée avec de la graisse de mouton que l'on saupoudre de deux ou trois pincées de résine de sapin pulvérisée ; ensuite on cautérise la plaie, au moyen d'une barre ronde de fer, chauffée à blanc; de cette façon, la résine, en fondant, se mélange avec la graisse et se répand avec elle sur les ouvertures pratiquées.

Il est nécessaire que la barre de fer dont on se sert pour la cautérisation soit ronde, afin qu'elle ne déchire pas les tissus avec lesquels elle se trouve en contact.

Le cheval est alors remis sur ses pieds et entravé de manière qu'il ne puisse pas se gratter les parties lésées, qui sont recouvertes d'un morceau de rate de mouton maintenu par un linge; cet appareil est laissé sur la plaie jusqu'à ce que les vers s'y mettent, ce qui a lieu ordinairement au bout de quatre ou cinq jours ; ce délai expiré, on laisse les vers dévorer toute la matière caillée dans le fond de la plaie.

Les vers doivent être laissés jusqu'à ce que l'on soit assuré qu'il ne

Molettes (*menafeuss*). — Quand les molettes sont petites et qu'elles n'augmentent pas de volume, on s'en inquiète peu; on dit même d'elles : *Yedemenou el aayoub*, « elles préservent des défauts. »

Mais quand elles sont volumineuses, chevillées, ou qu'elles remontent le long des tendons, les Arabes emploient contre elles des moyens énergiques.

Voici le plus usité :

Raser le poil qui recouvre les molettes, faire ensuite une ouverture longitudinale en prenant bien garde de laisser pénétrer l'instrument trop avant; puis, quand le liquide roussâtre que contenait la tumeur s'est entièrement écoulé, mettre sur l'ouverture de la plaie de la résine (*œulk senouber*), de la graisse rance et du goudron que l'on fera fondre ensemble par l'application d'une faucille rougie au feu. Vient l'inflammation d'abord, puis la suppuration, et l'animal est guéri au bout de quinze ou vingt jours. Si la suppuration durait trop longtemps, il suffirait pour l'arrêter de mettre du goudron liquide sur la plaie.

reste plus rien de la matière synoviale qui existait dans la tumeur, et que les tissus organiques qui en ont été altérés soient rendus à leur état naturel; cinq ou six jours suffisent ordinairement pour cela; après quoi, on frictionne la plaie avec du goudron, et le cheval est guéri.

Pendant le cours du traitement on ne change rien dans la nourriture de l'animal, à moins que des circonstances particulières ne l'exigent; on a seulement soin de le garantir, autant que possible, des mouches et de tous les accidents qui pourraient le faire se tourmenter.

Il est préférable à tout égard de faire l'opération des vessigons dans la saison froide, afin qu'il n'en résulte pas une gangrène qui pourrait devenir incurable.

Si les vessigons sont chevillés, on pratique l'opération des deux côtés du jarret malade.

Les Arabes pensent qu'il vaudrait mieux que le cheval pût être maintenu debout pendant l'opération; de cette façon la matière sortirait plus facilement et ne risquerait pas de fluer en dedans, ce qui peut avoir lieu lorsque le cheval est couché.

(*Note communiquée par le général Yusuf.*)

On recommande d'empêcher soigneusement l'animal de se mettre les pieds dans l'eau pendant tout le temps que dure le traitement.

S'agit-il d'atténuer les dangers des molettes soufflées qui remontent le long des tendons, on y met le feu sur deux lignes verticales parallèles et réunies par des lignes perpendiculaires. Le dessin tracé représente une échelle.

Le feu se met avec la pointe d'une faucille, avec application successive et en dernier ressort de miel ou de goudron, suivant les saisons. Le miel est, dit-on, préférable en hiver et au printemps, parce qu'il préserve les blessures de toute humidité.

MALADIES DES PARTIES OSSEUSES DES MEMBRES

Éparvin (*el djeurde*). — L'éparvin, quel que soit son emplacement, est toujours très-dangereux, mais il devient, aux yeux des Arabes, une cause invincible d'exclusion de tout service, quand il est placé sous la saphène ou que même il l'avoisine.

Ils y appliquent le feu de manière à l'enceindre par des pointes assez rapprochées. Le cautère est passé trois fois, et chaque fois les traces de feu sont recouvertes d'une couche de goudron. Au centre de la circonférence et sur l'éparvin même on a soin d'appliquer également une pointe de feu, plus profonde que les autres.

Les Arabes ont renoncé à guérir l'éparvin sec. Ils repoussent, pour la guerre, l'animal qui en est affecté.

Suros (*aadom chiche*). — Le suros n'est dangereux que suivant la place qu'il occupe; le cas le plus grave est celui où il avoisine les tendons.

Les Arabes croient que les suros partent du genou pour descendre progressivement et successivement vers les extré-

mités. Il faut, disent-ils, les arrêter dès leur début, parce que cette maladie de l'os finirait par atteindre le boulet et mettre l'animal hors de service.

Ils essayent de le faire en prenant un pain rond, sortant du four, le coupant en deux et l'appliquant sur la partie malade.

Si ce moyen n'a pas réussi, ils bassinent le suros avec un petit sachet plein de sel qu'ils trempent dans l'huile bouillante imprégnée de *bou nafâa*.

Le poil repoussera, et le cheval ne sera pas déprécié.

Ils préfèrent ce mode à celui du feu appliqué par le fer.

Formes (*louzze, amandes*). — Les formes, suivant les Arabes, proviennent de l'accumulation et du séjour du sang dans la partie du pied où elles se manifestent. Des entraves trop serrées peuvent les occasionner.

Dès qu'elles paraissent, il faut se hâter de saigner l'animal aux veines du pâturon. Cette simple opération suffit souvent pour en arrêter le développement ou même les faire disparaître.

On nomme *fekroune* (*la tortue*) la forme placée en avant de la couronne. Elle est regardée comme la moins dangereuse. On y met le feu de manière à l'enceindre par des pointes assez rapprochées.

On nomme *louzze, amande*, la forme qui se montre sur l'os de la couronne, elle est très-dangereuse à cause des tendons qui sont dans son voisinage. Pour la guérir on y fait trois applications de feu alterné de goudron, en ayant, en outre, l'attention de placer une autre pointe de feu très-profonde à la partie interne de la fourchette. On regarde cette dernière opération comme indispensable.

Quoi qu'il en soit, les formes sont très-redoutées et font exclure un cheval du service de guerre.

BOITERIES DES ARTICULATIONS

Boiterie. — Toutes les boiteries dont la cause est apparente, disent les Arabes, peuvent se guérir plus ou moins facilement. Il n'en est pas ainsi de celles qui partent des articulations scapulo-humérale et coxo-fémorale.

Boiterie de l'épaule (*djebda, tiraillement*). — Pour reconnaître la boiterie de l'épaule, il faut se mettre devant le poitrail du cheval, prendre dans la main le pied du membre qu'on croit malade et le tirer fortement à soi. Si l'animal, pour éviter la douleur, cède, se porte ou même s'élance en avant, soyez assuré que le mal est dans l'articulation scapulo-humérale. Si, au contraire, il recule, cherchez le mal ailleurs.

La boiterie provenant de l'articulation scapulo-humérale se nomme *djebda* (*tiraillement*).

Voici le traitement employé dans ce cas :

Depuis le tiers de l'encolure jusqu'à l'articulation, pincer la peau, la traverser avec une aiguille à passer et de dix li-

gnes en dix lignes y faire un nœud bien serré avec de la soie. Il en résulte une irritation favorable à la guérison.

Boiterie de la cuisse. — On reconnaîtra toujours que le siége de la boiterie est dans l'articulation coxo-fémorale, lorsque, ayant forcé le cheval de gravir une montée très-rapide, on le voit souffrir horriblement et manifester ses douleurs par de violents efforts.

Alors de deux choses l'une : ou il n'y a que tiraillement du ligament rond (*medila*), et il suffira de mettre le feu sur l'articulation coxo-fémorale; ou la tête du fémur est sortie de sa cavité, et alors, avant de mettre le feu, on devra s'appliquer à l'y faire rentrer.

Pour obtenir ce résultat, les Arabes placent le cheval sur un terrain incliné, ils le maintiennent attaché à un piquet par une entrave placée au paturon du membre affecté, puis le forcent à grands coups de fouet à s'élancer en avant. Les efforts que fait l'animal, se trouvant à chaque instant contenus, suffisent à rétablir l'articulation. Ils arrivent encore à leur but en contraignant l'animal à ne prendre son point d'appui que sur le membre malade, pendant une journée entière.

Dans ce dernier cas, le moyen qu'ils emploient est celui-ci:

Prendre une corde de laine et serrer fortement au-dessus du jarret le membre opposé au membre malade, sur lequel l'animal est inévitablement forcé de se reposer par la vive douleur que lui occasionne la ligature.

MALADIES DES YEUX

Inflammation de la conjonctive, ophthalmie simple. — Bassiner l'œil avec de l'huile après lui avoir soufflé entre la paupière et la cornée opaque.

Taie (*el beyad*). — Quelle que soit son étendue ou sa situation sur la vitre de l'œil, si la taie est récente, prendre le jus de tabac qui se trouve dans un tuyau de pipe (*semeughr*), en imbiber un peu de coton, relever la paupière supérieure, l'y placer et l'abaisser ensuite; le coton restera là jusqu'à ce que le cheval s'en soit débarrassé tout seul. Le lendemain asperger l'œil avec de l'eau salée, répéter cette opération pendant trois jours consécutifs.

Ou bien :

Piler du corail mâle jusqu'à ce qu'il soit réduit en poudre impalpable, et puis, au moyen d'un tuyau de paille, souffler cette poudre dans l'œil.

Ou bien :

Mâcher des feuilles de palmier nain ou de cédrat et en cracher le jus dans l'œil.

Ou enfin :

Abattre l'animal et lui introduire dans l'œil des excréments humains. Répéter pendant trois jours de suite. Ce moyen m'a réussi dans l'expédition de Taguedempt.

Dans le désert, on abat le cheval et on lui introduit dans l'œil le sang d'une tortue de terre que l'on vient de saigner.

Paralysie du nerf optique (*el koholy*). — Les Arabes connaissent la paralysie du nerf optique, à laquelle ils donnent le nom de *koholy*, mais ils renoncent à la traiter.

MALADIES DE L'ABDOMEN

Œstres dans l'estomac (*el merdjoune, el methiour*). — On appelle *el merdjoune* le cheval qui a dans l'estomac des vers (œstres) assez gros, courts, blancs, à tête noire et couverts de poils sur le corps. Ces vers lui percent les membranes de l'estomac, et, au bout d'un certain temps, qui varie de six mois à un an, il succombe inévitablement.

Les Arabes croient que cette maladie provient de ce que les chevaux ont mangé de l'herbe qui a poussé sur le corps d'un serpent mort au printemps et dont la putréfaction commençait à enfanter les mouches que l'on nomme *debabe*.

On reconnaît le *merdjoune* aux signes suivants : quand il rend ses crottins, ils ont la couleur ordinaire ; au bout de quelques minutes ils deviennent rouges. Il pisse rarement, mais avec abondance ; son urine est huileuse, et reste par terre pendant assez longtemps réunie en écume. Il perd l'appétit.

Cette maladie est au nombre des principaux cas rédhibitoires. Au bout d'un an, l'on peut encore choisir des experts, ouvrir l'animal et faire constater le fait.

Pour guérir le *merdjoune*, on lui fait avaler des infusions de *zateur*. Les Arabes disent avoir été amenés à l'emploi de ce remède par le hérisson, qui chasse la vipère (*lefâa*), la prend par le milieu du corps avec ses dents, la tue à coups de défenses sur la tête sans en recevoir aucune atteinte, et puis l'emporte toujours à côté du *zateur*, qu'il se met à manger avec avidité comme pour se préserver de tout accident.

Coliques (*el oudjâa*). — Si les coliques ne doivent pas être attribuées à une autre cause qu'à une indigestion produite par une grande abondance d'eau avalée après un repas exagéré, on s'en inquiète peu. Il suffit, disent les Arabes, de provoquer la transpiration chez l'animal, ce qu'on obtient facilement en le faisant un peu courir, surtout en montant. L'exercice terminé, on a soin de le bien couvrir, et, s'il vient à fienter ou uriner, on peut être assuré qu'il est guéri.

Mais quand les coliques sont produites par la mauvaise qualité des aliments, surtout par la terre ou la poussière qui sont souvent mêlées à l'orge, on les regarde comme beaucoup plus dangereuses.

Pour les guérir, on a recours alors à des fumigations, faites le plus souvent avec du poivre rouge et du fenouil de race que l'on fait brûler sur des charbons ardents.

Dans les tentes de distinction, on trouve toujours, pour le même objet, des rats que l'on appelle *faret-el-khreïl* (le rat des chevaux) et qui, après avoir été saignés, vidés et fortement salés, ont été lentement desséchés au soleil. Quand on veut s'en servir, on en coupe un petit morceau, qu'on met sur des charbons ardents, et on en fait respirer l'odeur au cheval. Cette odeur est nauséabonde, l'animal la fuit ; mais, pour sa prompte guérison, il faut le contraindre à l'accepter.

Gastro-hépatite, jaunisse (*bou sefir*, le père du jaune). —

Les Arabes prétendent que la jaunisse ne vient qu'en été ou en automne, lorsque les chevaux mangent trop tôt de la paille de blé, qui, suivant eux, ne doit pas être donnée avant l'hiver.

Le cheval qui a la jaunisse maigrit, son poil se pique, sa peau jaunit; il perd l'appétit et manque de force.

On reconnaît qu'un cheval a la jaunisse lorsque, dans la conque de ses oreilles, on trouve de petites taches jaunes, que le blanc de ses yeux devient jaune, qu'en relevant les lèvres on lui trouve la membrane buccale jaune, parsemée de petits boutons, et que, sous la queue, la peau se trouve aussi jaunâtre. Outre ces signes, la jument présente en sus, dans l'intérieur de la vulve, des taches jaunes.

Pour guérir l'animal, on lui fend la peau entre les deux naseaux, de manière à mettre à nu un nerf peu profond et assez épais, que l'on nomme le nerf de la jaunisse : quand on l'a trouvé, on s'en empare avec une aiguille munie de quelques crins, on le tire a soi, on le dissèque, et puis on le coupe en haut et en bas, de manière à en jeter la longueur d'un demi-pouce. Le sang coule; on met sur la plaie du sel et du goudron.

Pour compléter le traitement, on fait des scarifications à la partie interne des oreilles, aux lèvres, ainsi qu'à la partie inférieure de la queue. Ces scarifications sont pansées avec du sel et du goudron. La guérison arrive assez promptement.

PLEURO-PNEUMONIE

Él mefellougue (*le fendu, courbature*). — Quand un cheval surchargé de graisse vient à faire une course trop rapide et trop longue, il se fend, disent les Arabes. Il ne mange plus, ne boit plus; ses flancs sont retroussés et son poil est piqué. Quelquefois il pisse le sang.

Voici les moyens employés pour le guérir :

1° Lui faire avaler deux ou trois onces de *henna* mêlé d'huile tiède, et ce jour-là le priver de boire; le lendemain on le fait boire avec sa bride;

2° Prendre la partie de la racine du palmier nain que l'on nomme *el kuernafa*, la piler dans un mortier, la laisser tremper dans l'eau jusqu'à ce que celle-ci en devienne rouge, et puis la faire boire au cheval; il en meurt ou il guérit.

Dans plusieurs contrées, on fait boire au cheval du sang de hyène mêlé d'eau tiède. Ce remède est tellement regardé comme souverain, que, dans chaque tente de distinction, on conserve toujours des morceaux de haïk imprégné de

sang de hyène. Pour s'en servir, on les fait tremper dans l'eau tiède, et l'on fait boire cette eau quand elle est colorée.

Quel que soit le traitement employé, l'animal est, jusqu'à sa guérison, tenu très-chaudement.

MALADIES SPÉCIALES

Farcin (*el djedri, petite vérole*). — Les Arabes appellent le farcin : *el djedri*, la petite vérole. Ils le subdivisent, suivant le danger qu'il présente, en quatre catégories, à chacune desquelles ils assignent un nom différent.

Ces quatre catégories sont :

1° *Bou sebahh* (le père du chapelet). Ce sont des boutons qui suivent le trajet d'une veine soit à l'encolure, soit sur le corps, ou bien aux extrémités antérieures ou postérieures. On les regarde comme faciles à guérir.

2° *Bou salem* (le père du sauvé). C'est le farcin qui vient sur différentes parties du corps ou des extrémités, mais à de très-grandes distances. Boutons rares et éloignés.

3° *El kholt* (le mélangé). Il vient aux extrémités antérieures ou postérieures, ne suit pas le trajet des veines et se trouve entremêlé. Il passe pour dangereux, et même après guérison laisse toujours des traces.

4° Enfin, *el ferg* (le disséminé). Il vient sur tout le corps, aux lèvres, sur l'encolure, sur les extrémités. Ses boutons,

qui sont petits, paraissent et puis s'effacent; l'animal boite d'une jambe, cette jambe se guérit, quelques jours après il boite de l'autre; il fait toujours face au soleil, renonce à la nourriture, maigrit considérablement et finit par rendre des matières sanguinolentes par les naseaux, c'est un symptôme précurseur de la mort. L'un des signes infaillibles de cette terrible maladie, c'est une corde sans boutons qui s'étend depuis l'oreille jusqu'au poitrail, en suivant l'encolure; le mal arrivé à cette période prend le nom de *bou chekhare* (le père du ronflement).

Pour guérir le farcin, *bou sebahh*, il suffit de faire, avec une faucille rougie, une raie en travers au-dessus du bouton le plus élevé, tous ceux qui sont au-dessous crèveront d'eux-mêmes ou sécheront. Les Arabes prétendent que, le farcin gagnant toujours de bas en haut, c'est la seule manière de l'arrêter.

Si les boutons ne crevaient pas d'eux-mêmes ou ne séchaient pas assez vite, on en aurait bientôt fini en les enduisant de miel et en les perçant avec une baguette de laurier-rose rougie au feu.

Pour le *bou salem*, on met le feu au-dessus et de chaque côté des naseaux à une petite glande qui s'y trouve et que l'on nomme *oulsis*. Cette glande, disent les Arabes, est le père du farcin. On va jusqu'à l'enlever, en se bornant, pour tout pansement, à mettre du sel sur les blessures qu'occasionne cette opération. On complète, au besoin, ce traitement en mettant le feu aux boutons avec le miel et le laurier-rose.

Le *kholt*. On le traite en faisant d'abord, avec la faucille, une raie transversale au-dessus du bouton le plus avancé, pour l'empêcher de gagner, puis on met le feu à tous les boutons avec le miel et le laurier-rose. Si cette opération a été faite au membre avant qu'il fût enflé, le cheval guérit; dans le cas contraire, il guérit encore, mais ne revient ja-

mais à son état naturel. Le farcin est alors passé à l'état de *rebou*.

Quant au *ferg*, qui amène toujours le *bou chekhar*, les Arabes ont essayé, pour le guérir, tous les moyens imaginables, et ils n'ont pas réussi. Ils sont tellement convaincus qu'il est sans remède, qu'ils forcent le propriétaire du cheval qui en est atteint de le tuer. S'il ne le fait pas, il est contraint, par la loi, de payer le prix des animaux qui viendraient à périr par suite de son imprudence.

Quand on met le feu, il faut ensuite faire une application de goudron, renouveler et terminer toujours par une application de goudron. On préfère mettre le feu avec le laurier rose, parce que « *son fiel* » est déjà par lui-même un excellent moyen de guérison.

L'exercice est fortement recommandé pour le cheval opéré du farcin.

Les Arabes croient que le farcin est contagieux et qu'il a une grande analogie avec la petite vérole.

MALADIES INCONNUES EN EUROPE

El aadeur (*la douleur*). — Quand on desselle trop vite un cheval qu'une longue course a mis en transpiration, il peut contracter une maladie très-grave qu'on nomme *el aadeur*, la douleur.

On la reconnaît aux signes suivants :

Il sort de petits boutons sur le dos, les côtes, les flancs, le ventre et les extrémités; deux ou trois jours après leur apparition, ils crèvent et sont immédiatement remplacés par d'autres. La matière qui en sort est fétide ; elle ressemble à du pus. Ces sorties de boutons, alternées de guérison, peuvent durer un an; elles entraînent presque toujours la mort de l'animal.

Le cheval *maadour* marche la tête levée, les jambes de derrière écartées, les yeux hagards ; il ne peut plier l'encolure.

Les Arabes déclarent ne pouvoir guérir cette maladie; seulement, ils ont remarqué que si les premiers boutons partent du dos pour se rendre dans les extrémités, l'animal s'en tire quelquefois, tandis que s'ils partent des extrémités

pour se diriger sur les flancs et sur les côtes, il meurt indubitablement.

Quand un cheval qui a été acheté meurt et est soupçonné *maadour*, l'acquéreur demande une expertise ; on ouvre l'animal, et si dans l'artère qui est au-dessous de la colonne vertébrale on trouve du pus, le vendeur est condamné à restituer le prix qui lui en avait été donné.

Bou dinar (*le père du dinar*[1]). Les Arabes ont donné le nom de *bou dinar* à une maladie qui se révèle par des taches ressemblant à des pièces de monnaie, qui apparaissent sur la peau depuis l'encolure jusqu'aux flancs.

Ces taches sont boursouflées quand le vent du nord souffle; elles disparaissent par le vent du sud. On a remarqué que, lors de leur présence, les lèvres de la vulve chez la jument devenaient toujours béantes.

Cette maladie survient quand, pour en avoir un mulet, on a donné à la jument un âne qui n'était pas sain.

Si la jument a conçu, et si son fruit meurt, elle est sauvée. Dans le cas contraire, le givre de l'hiver la fait inévitablement périr.

Si, pensant que la jument n'a pas conçu avec l'âne, on lui a donné un cheval, le cheval prend le *bou dinar*, et, s'il n'en meurt pas, son membre reste à jamais flasque et pendant.

Les Arabes croient que cette maladie est occasionnée par ces grosses mouches (*debabe*) qui, après s'être repues des serpents que l'on trouve en si grande quantité au printemps, se sont imprégnées de leur venin et l'ont déposé sur le membre de l'animal.

Dans la seule tribu des Beni-Selyman, il est mort, en 1846, plus de quarante à cinquante juments affectées du

[1] *Dinar*, pièce de monnaie musulmane.

bou dinar, et les chefs étaient tellement convaincus que cette maladie provenait de la cause énoncée plus haut, qu'ils firent publier dans tous les marchés qu'on eût à enterrer les serpents profondément, et cela sous peine d'une forte amende.

La mort de l'animal affecté du *bou dinar* est constatée par des experts. C'est un cas rédhibitoire ; le vendeur est tenu d'en restituer le prix à l'acheteur.

Quand les *dinars* ont disparu, on ne peut constater cette maladie qu'à l'inspection de la vulve de la jument, en l'entr'ouvrant, on y remarque de petites inflammations très-rouges, semblables à celles que produirait la piqûre d'une puce.

AFFECTION NERVEUSE

El meghrla (*tétanos*). — Quand un cheval a la caroncule lacrymale gonflée, qu'elle s'étend sur l'œil, et que l'ongle de cette caroncule prend la dimension d'un pois chiche, on reconnaît que l'animal est atteint de tétanos. On se confirme dans cette opinion, s'il se couche, se relève alternativement et n'aperçoit plus les objets extérieurs.

Pour le guérir on fait l'opération suivante :

Abattre l'animal, passer dans une forte aiguille deux ou trois crins de l'encolure, piquer avec cette aiguille ce qu'ils appellent l'ongle, réunir les deux extrémités des crins, les rouler autour du petit doigt de la main gauche, glisser l'indicateur de la même main sous la caroncule lacrymale, et enfin couper horizontalement la *petite fève* qui en est exubérante. Sans attendre un seul instant, mettre dans l'œil opéré du sel mélangé avec du beurre rance, et le cheval ne tarde pas à guérir.

Dans la première expédition de la Kabylie, en 1844, j'ai vu opérer et guérir ainsi le cheval de l'un de mes *Mekhazeni*. Il fut traité par le caïd des Ysseurs, qui riait beaucoup

de notre incrédulité et surtout du danger que nous prêtions à une pareille opération.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Pour ce qui est de connaître les maladies du cheval et la manière de les traiter, il y a des vétérinaires, tant dans le Sahara que dans le Tell, en fort grande réputation; il est bien rare qu'une tribu, même petite, n'en possède pas un ou deux : de ces vétérinaires, les uns traitent toutes les maladies, la plupart n'en savent guérir que quelques-unes. Le manque d'écoles vétérinaires empêche les Arabes d'étudier cette science d'une manière plus complète, et je ne connais d'école de ce genre ni dans le Sahara, ni dans le R'arb (empire du Maroc).

Tout ce que peut faire aujourd'hui celui qui veut étudier cette science, c'est de s'attacher à un vétérinaire instruit et d'assister à ses traitements.

Il arrive le plus souvent que l'élève étudie d'abord l'art vétérinaire avec étendue, mais que, réussissant inégalement dans les traitements qu'il entreprend, sa renommée ne s'établit que pour certaines affections, et dès lors il néglige les autres.

L'homme le plus intelligent peut se tromper,
Le sabre le plus tranchant peut trahir,
Et le cheval le plus noble peut broncher.

Chaque chose a son écueil :

Quel est l'écueil de la sagesse? la colère.
L'écueil de l'esprit? l'orgueil.

L'écueil du savoir? l'oubli.

L'écueil du discours? le mensonge.

L'écueil de la bienfaisance? la vanité.

L'écueil de la générosité? la fréquentation des avares.

L'écueil de la force? l'oppression.

L'écueil de la religion? la négligence des pratiques.

L'écueil d'un noble cœur? l'attrait des voies nouvelles.

Et l'écueil du cheval ainsi que la cause principale de ses maladies? *le repos et la graisse.*

DE LA CASTRATION DES CHEVAUX

Le cheval par excellence, le compagnon du guerrier, l'hôte de la grande tente, est celui qui possède toute la plénitude et toute l'énergie de ses facultés.

On s'imagine volontiers que la castration des chevaux est uniquement connue en Europe, c'est une erreur ; cette opération se pratique dans le désert. Toutefois elle n'est en usage que chez les pauvres ; le cheval du riche en est exempt. Pourquoi ? C'est ce qui est facile à comprendre.

Le cheval entier rencontre dans le désert des sources continuelles d'excitation. L'air qui l'entoure lui apporte des hennissements de juments et des senteurs d'herbes odoriférantes. Cris et parfums agissent sur ses sens et le rendent difficile à contenir. Les gens riches peuvent seuls suffire à la surveillance qu'il exige. Qui ne peut faire garder son cheval est obligé de le castrer.

Voici comment se pratique la castration. On abat le cheval et on lui fait une très-forte ligature au-dessus des testicules, puis avec une faucille très-mince du dos, que l'on a chauffée à blanc, on pratique une incision assez forte pour que la peau se fende complétement et laisse apparaître les testicules. Une fois les testicules au dehors, on les lie avec un cordonnet de soie à la partie interne, on reprend ensuite la faucille et on les coupe en avant de cette seconde ligature. Aussitôt cette opération terminée, on fait rougir et non plus

blanchir au feu un instrument en fer, rond comme le canon d'un pistolet. On cautérise avec cet instrument les parties que le fer vient de frapper, en ayant soin, toutefois, de ne pas détruire les ligatures. Après la cautérisation, on prend un tampon fait avec du sel que l'on plonge dans l'huile chaude où l'on a mis dissoudre du beurre, et l'on tamponne la blessure.

Pendant les trois premiers jours qui suivent sa castration, le cheval doit boire très-peu. Pendant huit ou dix jours il doit porter une ceinture en cotonnade ou, à défaut de cotonnade, en laine. Cette ceinture, qui s'attache à ses reins, est destinée à préserver de tout contact avec l'air les parties où l'opération a été pratiquée. La nourriture doit rester la même, mais la fatigue doit être nulle. Pendant dix ou douze jours le cheval gardera un repos absolu. On ne le montera ensuite tout le premier mois qu'avec de grands ménagements.

Comme il faut qu'une superstition s'attache toujours à toutes les coutumes du désert, on a soin de pratiquer un trou dans le sable immédiatement après la castration, et d'y enterrer les testicules coupés.

Si quelque animal venait à manger, ou si quelque ennemi venait à voir ces débris sanglants, ce serait là un accident funeste, une cause certaine de malheur.

On castre les chevaux depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de huit ans. Les accidents sont très-rares. Les chevaux dont on n'a pas su garantir la blessure de l'air sont les seuls qui meurent.

Dans certaines tribus, au lieu d'opérer la castration par un instrument tranchant, on masse les testicules de manière à les annihiler complétement; mais cette opération ne peut être faite que chez les poulains de six mois à un an.

La castration est tellement en usage dans le désert, qu'on l'applique même aux chameaux. Le chameau castré supporte la fatigue avec plus d'énergie que le chameau entier, parce

qu'il ne s'épuise pas en continuels efforts avec les chamelles.

Il ne faudrait pas toutefois conclure de ces détails que le cheval entier ne reste pas le plus estimé par les Arabes. La castration est une nécessité de l'indigence dans le Sahara; mais là, comme dans toutes les autres parties de l'Afrique, le cheval par excellence, le compagnon du guerrier, l'hôte de la grande tente, est celui qui possède toute la plénitude et toute l'énergie de ses facultés.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Chez les Arabes, la castration des animaux est peu usitée, surtout par les grands, parce qu'elle nuit au cheval, à sa beauté, à son agilité, au brillant de sa robe ; quelques-uns prétendent, en outre, que la castration diminue la force en amollissant les chairs.

L'animal castré a d'ordinaire la vie plus longue, parce qu'il ne fait pas la monte; c'est pour cette raison également que les mulets vivent longtemps, et, pour la raison contraire, que les oiseaux vivent peu.

Un cheval castré perd de sa vitesse et de sa vigueur, car il est réduit au degré de la jument, et il est reconnu que dans toutes les espèces d'animaux, la femelle est plus faible que le mâle. La femme est-elle aussi forte que l'homme?

Les lois musulmanes défendent la castration des chevaux, parce qu'elle les affaiblit et réduit la nature mâle à la nature femelle, qui est un amoindrissement. On peut donc dire que si la castration est utile, ce n'est pas pour les chevaux que l'on monte en temps de guerre ou qui sont destinés à faire de grandes courses.

« *Gloire a celui qui a créé l'homme et qui a créé à son profit tous les êtres, qui l'a doué de la raison, qui lui enseigne les avantages qu'il peut tirer de toutes choses.* »

PARTI A TIRER DU CHEVAL INDIGÈNE

Dans le pays par excellence de la vie équestre, il faut que le cheval devienne notre instrument, qu'il passe du service arabe au service français, et que ce ne soit pas seulement notre colonie, mais notre patrie elle-même qui profite de cette précieuse conquête.

Nous avons étudié jusqu'à présent le cheval entre les mains des indigènes, nous avons montré ce compagnon du guerrier arabe tel qu'il est dans cette primitive et militante société où il occupe, de par la religion et de par les mœurs, une place si importante ; mais notre œuvre ne serait pas complète si nous passions sous silence la carrière que notre domination ouvre en Afrique à la race chevaline. Maintenant tout ce qui appartient à une terre où notre drapeau a flotté doit être envisagé sous un rapport nouveau, celui de notre intérêt national. Dans le pays par excellence de la vie équestre, il faut que le cheval devienne notre instrument, qu'il passe du service arabe au service français, et que ce ne soit pas seulement notre colonie, mais notre patrie elle-même qui profite de cette précieuse conquête.

Le cheval originaire de nos possesions africaines appartient à la race barbe [1]. Le cheval barbe était celui que montaient ces intrépides cavaliers qui furent pour les Romains

[1] Si l'on veut nous permettre de produire notre opinion personnelle, nous avancerons qu'on est disposé à établir une ligne de démarcation trop tranchée entre le cheval barbe et le cheval arabe. Il est un nom plus gé-

de si rudes adversaires ; s'il n'a pas les contours arrondis, l'harmonieuse beauté, l'élégance plastique du cheval arabe, on peut dire que ses lignes arrêtées et vigoureuses révèlent d'incontestables qualités. Il y a entre le barbe et l'arabe la différence qui sépare un verre taillé dans le cristal par la main humaine, d'un verre coulé dans un moule. L'un a des formes abruptes, tandis que les formes de l'autre offrent un fini, un poli, une perfection qui ne laisse rien à désirer à l'œil. Mais tous deux sont de merveilleux chevaux de guerre. Le cheval barbe mérite encore mieux peut-être que le cheval arabe qu'on lui applique ces fières et concises paroles d'un chant arabe que nous avons déjà cité : *Il peut la faim, il peut la soif.* Les expéditions d'Annibal en Italie, où la cavalerie numide fit si bien contre la cavalerie romaine, prouvent qu'il n'a pas besoin du ciel sous lequel il est né pour développer toute sa vigueur. Les conquêtes faites par les disciples de Mahomet ont régénéré, bien loin de l'affaiblir, le sang qui coule dans ses veines. La race chevaline, telle qu'elle existe aujourd'hui en Afrique, offre un heureux mélange de tous les dons qui sont l'apanage du cheval dans les pays de vastes espaces et d'ardent soleil.

Toutefois les destinées de cette noble et utile race ont failli être un instant compromises par la guerre, qui, après

néral qui nous semble devoir être appliqué à tous deux, c'est celui de race orientale; c'est une même grande famille qui se confond dans l'origine, qui se modifie, en s'étendant et se déplaçant, sous l'influence des variations de climat, peu sensibles d'ailleurs.

Force, agilité, vigueur, dans la conformation comme dans l'action, c'est l'apanage du cheval, du moment où il se trouve en deçà de l'Euphrate, et au delà de la Méditerranée et du Caucase, où il reste sur la terre de l'islamisme; c'est toujours le cheval nerveux, sobre, invincible à la privation et aux fatigues, vivant entre ciel et sable. Appelez-le maintenant persan, numide, barbe, arabe de Syrie, nedji, peu importe, toutes ces dénominations ne sont que des prénoms, si l'on peut parler ainsi, le nom de famille est un : cheval d'Orient. L'autre famille en deçà de la Méditerranée, c'est la race d'Europe.

la prise d'Alger, a sévi sans interruption et avec tant de violence sur tous les points de l'Afrique. Les chevaux devenaient rares en Algérie, et leur sang avait quelque chose d'appauvri. Puis les Arabes croyaient commettre une offense envers la loi musulmane en amenant sur les marchés chrétiens l'animal dont le prophète lui-même a recommandé l'amour et le respect. Aujourd'hui, les maux de la guerre se réparent, et le préjugé religieux s'affaiblit. Les indigènes prennent l'habitude de sacrifier leur fanatisme de sectaires à leur instinct de trafiquants ; on voit nombre d'entre eux échanger contre notre argent quelques-uns de leurs coursiers d'élite. Le cheval européen a disparu de notre armée d'Afrique, dont il ne pouvait seconder ni les charges impétueuses, ni les marches incessantes ; il a été remplacé par le cheval du pays. Qu'un officier arrive du continent en Algérie, pour prendre part à quelque expédition, et son premier soin sera de se procurer des chevaux indigènes. Il se gardera bien de s'aventurer dans le désert, et encore moins dans la montagne, avec les chevaux qui seraient les plus applaudis sur les turfs de Chantilly, du Champ-de-Mars et de Satory.

Il ne s'agit donc plus à présent de discuter, mais de régler et de développer l'emploi du cheval de nos possessions africaines. Il y a une vérité qui malheureusement n'est pas connue encore, et dont la démonstration est bien évidente cependant : c'est qu'aucun établissement situé en France ne peut réunir les conditions de croisement, de production et d'élevage que présenteraient des établissements algériens. L'administration des haras va chercher à grands frais jusqu'au fond de la Syrie des étalons dont un acquéreur intelligent trouverait souvent le modèle parmi les types si variés de l'Algérie [1]. Puis ce n'est pas le plus grand inconvénient

[1] Cette assertion soulèvera bien des contradictions, elle choque les idées reçues, mais c'est par des faits seulement que je répondrai.

Ainsi au haras-dépôt d'étalons de Mostaganem, *M. de Nabat*, ancien

qu'elle ait à subir. Le ciel de Pompadour et du Limousin n'est pas certainement celui que réclament, aux années délicates de leur croissance, les produits d'une brûlante con

directeur des haras, a trouvé un cheval qu'il qualifie ainsi : « d'une très-grande beauté, irréprochable, » et qu'il estime valoir 40,000 fr. Cet étalon nommé *El Azedji*, vient des Azedj, fraction de la grande tribu des Beni-Amer, province d'Oran.

Dans ce même dépôt est le *Pacha;* ses notes sont celles-ci : cheval d'une force et d'une taille énormes, vraie monture des anciens chevaliers, bon producteur, race à trouver dans le pays.

Il est né dans la riche plaine de la Mina.

DÉPOT DE COLÉAH.

Le *Pacha*, né dans les environs de Teniet-el-Had. Il a été donné au dépôt par le maréchal Bugeaud. Voici comment il est signalé : très-beau, très-bon, a le plus de race et de cachet, étalon très-rare, d'une valeur incomparable.

Le *Saharien*, né chez les Oulad-Naïl, a beaucoup de sang et de race, d'une grande valeur.

Boghar, né dans les environs de Boghar : très-beau, étalon remarquable, beaucoup de distinction, d'une valeur inappréciable, donne de très-beaux produits.

DÉPOT DE L'ALELIK.

Dans ce dépôt, on cite, entre autres, l'*Émir*, né dans la plaine de Bone, vigoureux étalon, ses produits sont magnifiques.

Quant aux juments, je déclare, et je pourrais citer de nombreux témoignages à l'appui, que, dans nos razzias sur les tribus du Sud, nous avons pris souvent des juments, maigres, décharnées, blessées, ruinées en apparence par la guerre, lesquelles, après quelques mois de soin dans des mains françaises, excitaient l'admiration des plus habiles connaisseurs. On trouvait chez elles distinction, taille, garrot, épaules horizontales, lignes admirables du dos et du rein, largeur des hanches, sécheresse des membres.

Quelques-unes de ces juments ont été placées dans le 5e régiment de chasseurs, alors caserné à Hussein-Dey, près d'Alger, et de savants amateurs, venus de France, m'ont affirmé que, parmi ces juments, il en était qui, en Angleterre, seraient estimées quinze et vingt mille francs.

Ces nobles animaux ne viendront pas nous trouver sur le littoral; il faut aller les chercher dans l'intérieur des terres, souvent au loin.

trée. Enfin le croisement rencontre en France d'innombrables difficultés, parce que l'élevage chez nous est rare, hésitant, considéré par les uns comme une spéculation hasardeuse et par les autres comme un jeu ruineux. En Afrique, au contraire, l'industrie chevaline est facile, car tout Arabe est éleveur; le penchant naturel, la foi religieuse, la tradition nationale, l'intérêt privé poussent les maîtres de grandes et petites tentes à la production comme à l'élevage.

C'est donc en Afrique qu'il faudrait créer les établissements destinés à améliorer notre race chevaline. Pour cela la direction des haras et dépôts d'étalons, comme celle des remontes, doit rester placée sous une même administration, celle du ministère de la guerre. Quand, par la nécessité de notre conquête, l'armée possède déjà dans notre colonie tant et de si vastes attributions, tout ce qui regarde le cheval doit être, sans conteste, de son ressort. Il ne faut pas oublier cet axiome, que celui qui récolte est intéressé à bien semer. Cherchons à réunir dans les mêmes mains la consommation et la production, et puisqu'en Algérie c'est l'armée qui consomme, confions-lui le soin de produire.

Au reste, les germes existent déjà. Trois dépôts d'étalons, dont l'organisation est toute militaire, ont été créés dès 1844. Ils sont placés : à *Coléah*, dans la province d'Alger, à *Mostaganem*, dans la province d'Oran, et à l'*Alélik* près Bone, province de Constantine.

Le dépôt de *Coléah* [1], était précédemment placé à Boufarick ; il possède vingt-cinq étalons, dont deux surtout sont remarquables.

Le Kabyle, — le Pacha.

J'ai déjà parlé de ce dernier.

Une dizaine d'autres réunissent toutes les qualités nécessaires pour donner des produits énergiques et de valeur.

[1] Le dépôt de Coléah est une des nombreuses améliorations que l'Algérie doit à l'illustre maréchal Bugeaud.

Le dépôt de Coléah

en 1846	a donné	645	saillies.	en 1851	a donné	1,038	saillies.
— 1847	—	1,064		— 1852	—	1,200	
— 1848	—	798		— 1853	—	3,279	
— 1849	—	898		— 1854	—	3,724	
— 1850	—	953		— 1855	—	3,784	

Pendant la monte, ce dépôt fournit des stations à Blidah, Médéah, Aumale et Milianah.

Le plus important des trois dépôts est celui de *Mostaganem*[1]; c'est même un haras dans de petites proportions : il renferme vingt-six étalons, seize juments poulinières, trente-quatre poulains ou pouliches et six baudets étalons.

Ces étalons sont en général de bons reproducteurs. Il en est d'excellents :

Biscuit, — le Barde, — Jupiter, — l'Haamena, — Auguste, — Bordji, — Djin, — Massoul, — Salem.

Dix des élèves du dépôt donnent de grandes espérances.

Parmi les juments poulinières, on cite particulièrement :

Diane, — l'Arba, — la Oulassa, — Daïa, — Volonté.

Elles sont originaires de la province d'Oran ou du Maroc.

L'utilité de cet établissement est chaque jour mieux appréciée par les Arabes; aussi le nombre des saillies n'a-t-il cessé de s'accroître d'année en année.

En 1844	le nombre a été de		12	En 1850	le nombre a été de		2,507
— 1845	—	—	360	— 1851	—	—	1,505
— 1846	—	—	450	— 1852	—	—	250
— 1847	—	—	602	— 1853	—	—	2,350
— 1848	—	—	960	— 1854	—	—	3,731
— 1849	—	—	1,800	— 1855	—	—	5,657

A l'époque de la monte, les stations se répartissent entre Oran, le Sig, Mascara, Tiaret et Orléansville.

[1] C'est M. le général de Lamoricière qui, pendant son commandement de la province d'Oran, a fondé le dépôt de Mostaganem.

Le dépôt de l'*Alélick*[1] possède vingt-trois étalons.

Les plus beaux sont :

Saptaaba, — *Kamissa*, — *Lutin*.

Là aussi les indigènes apprécient l'importance de cet établissement pour l'amélioration et la conservation de la race; ils amènent chaque année en plus grand nombre leurs juments au dépôt.

Le chiffre des saillies opérées depuis la création du dépôt jusqu'en 1851 est de 3,125. Il fournit trois stations, à Constantine, à Sétif et à Batna. On compte :

En 1851	666 saillies.	En 1854	4,366 saillies.
— 1852	1,450	— 1855	4,445
— 1853	3,292		

Ces établissements, comme on le voit, ont déjà produit d'excellents résultats; mais ces résultats seraient plus appréciables encore si les dépôts d'étalons avaient été plus nombreux, les stations multipliées plus rapprochées des tribus qui élèvent, et si le chiffre des étalons avait été plus considérable.

Je crois qu'au lieu de soixante-quatorze étalons que nous possédons aujourd'hui il en faudrait, pour satisfaire à toutes les exigences, au moins de cent quarante à cent cinquante. Qu'on ne s'effraye pas de ce chiffre : si l'on veut, on amènera facilement les Arabes à contribuer pour une part à l'acquisition de ces reproducteurs. Ils comprendront bien vite que cette dépense ne serait pas infructueuse pour eux, puisque, en définitive, elle tendrait à augmenter leurs richesses comme les nôtres. Des tribus n'ont-elles point déjà, sous notre impulsion, coopéré, par des impositions volontaires, à des constructions de mosquées, de ponts, de caravansérails et de moulins?

[1] L'initiative de la création de ce dépôt appartient à M. le général Randon, alors commandant la subdivision de Bone.

Ce serait là de l'argent placé à gros intérêts : armée, colons et indigènes, tous puiseraient à cette source élargie[1].

Loin de moi la pensée de blâmer; je sais, au contraire,

[1] Depuis la publication des *Chevaux du Sahara*, grâce à l'habileté et à la persévérance de M. le général Randon, gouverneur général de l'Algérie, les Arabes sont entrés dans cette voie. Ils ont parfaitement compris qu'il était de leur intérêt de seconder nos idées pour la régénération de leurs races chevalines, et, faisant aussitôt la part des sacrifices qui leur incombe dans cette utile et noble entreprise, ils nous ont, de leur plein gré, offert dans les trois provinces plus de trois cents étalons, sur lesquels deux cent vingt-trois améliorateurs ou producteurs distingués ont été reçus et approuvés.

Ces deux cent vingt-trois étalons, joints à ceux qui appartiennent à l'État, signalent, dès aujourd'hui, un progrès incontestable; mais que ce progrès ne nous endorme pas, car dans certaines provinces, celle d'Oran par exemple, le nombre des juments est tel, que cent étalons suffiraient à peine à tous les besoins.

Il faut donc s'ingénier pour augmenter encore considérablement le nombre des géniteurs.

On apprendra aussi avec plaisir que, par un bon mode d'inscription, ainsi que par l'établissement judicieux de primes accordées aux poulains suités, nous pouvons désormais constater sûrement et régulièrement les progrès qui ne manqueront pas de se manifester.

Naguère encore, nous ne comptions que peu d'étalons; aujourd'hui nous en accusons deux mille deux cent sept, dont trois cent trente-quatre réellement supérieurs et hors ligne. Ces étalons appartiennent à l'État, aux tribus ou aux particuliers. L'État en compte cent-onze, les tribus, comme nous l'avons dit ci-dessus, deux cent vingt-trois, et les particuliers, dix-huit cent soixante-trois.

Ces deux mille deux cent sept étalons doivent pourvoir à la fécondation de soixante-deux mille juments adultes reconnues bonnes pour la reproduction et qui sont réparties ainsi :

Province d'Alger.	14,423
— d'Oran.	14,835
— de Constantine.	32,272
	61,530

Soit un étalon pour vingt-sept ou vingt-huit juments.

Telles sont nos richesses hippiques; encore est-il juste d'ajouter que nos renseignements ne seront complets que lorsque nous connaîtrons mieux les ressources des tribus éloignées de notre action directe.

qu'eu égard aux temps, à la pénurie des moyens, aux difficultés de tous genres, difficultés qu'il serait trop long d'énumérer, le gouvernement a fait beaucoup déjà, a fait, jusqu'ici, tout ce qu'il a pu faire. Je ne critique donc pas, je dis seulement que le moment est venu de développer la constitution de nos dépôts d'étalons, d'étendre au loin leur action, tant pour améliorer encore la race chevaline de nos possessions algériennes qu'en vue de la consolidation de notre puissance.

La direction des remontes, des haras et des dépôts d'étalons une fois réunie, voici quels seraient les établissements qu'on pourrait utilement fonder [1] :

PROVINCE D'ALGER.

On établirait dans les environs d'*Alger*, soit à l'est, soit à l'ouest de la Mitidja, un haras central qui réunirait les plus beaux produits de toutes nos possessions. C'est là qu'une administration intelligente chercherait à former quelques sujets capables de rivaliser avec ses rares et dispendieux étalons qui, jusqu'à présent, ont seuls représenté la race arabe dans nos haras. C'est là encore que l'on placerait les plus beaux types de reproduction qu'il serait possible de se procurer dans les tribus du Teull et du Sahara, où la race s'est conservée avec plus de pureté. De cet établissement seraient tirés plus tard, non-seulement les reproducteurs les plus propres à améliorer la race indigène, mais encore des étalons aptes à régénérer nos espèces méridionales et qui, à cet effet, seraient placés dans les dépôts d'étalons de Pau, Tarbes, Arles, etc., etc. Les étrangers pourraient y constater l'amélioration apportée à la race chevaline par les efforts de notre gouvernement.

[1] Cette importante et capitale amélioration a été réalisée, le 7 janvier 1853, par une décision de M. le maréchal de Saint-Arnaud, ministre de la guerre.

Un dépôt de remonte et un dépôt d'étalons seraient placés en même temps à *Médéah* ou à *Milianah*[1].

Dans la première de ces localités, on pourrait tirer avantage des traditions et des habitudes qui rattachaient à cette capitale du beylik de Tittery des populations arabes nombreuses et riches. Les tribus groupées dans un rayon de vingt kilomètres autour de Médéah sont signalées comme possédant environ mille chevaux[2], parmi lesquels il faut citer l'excellente race des chevaux de montagnes, élevés chez les Righa. Au delà de cette première sphère, on rencontre dans la direction du sud et de l'est des tribus qui, bien que se livrant à la culture, font chaque année un mouvement de migration vers le petit désert, et qui ont beaucoup de chevaux. Tels sont les Ouled-Alan, les Adaoura, les Sahari, les Zenakhera, les Mouïadat, qui réunissent plus de mille chevaux. Enfin, les Douaïrs et les Abid, composant sous les Turcs le *makhzen* (cavalerie irrégulière qui était chargée spécialement d'appuyer la perception de l'impôt et les expéditions du bey), ont encore plus de cinq cents chevaux, parmi lesquels de très-bons choix peuvent être faits. Les prairies situées sur le plateau de Berouaguia ou dans la vallée de l'Oued-el-Hakoum offrent d'excellents pâturages pour l'entretien des juments et l'élève des poulains.

A *Milianah* les ressources ne seraient pas moins précieuses. De tous temps les chevaux élevés dans la vallée du Chélif ont été renommés, et particulièrement ceux de Djendel; la chaîne de l'Ouarsenis fournit des chevaux de montagnes. Les tribus

[1] Celle de ces deux localités qui ne serait pas désignée recevrait une succursale de remonte et une station d'étalons.

[2] Nous employons ici le mot cheval dans le sens absolu pour indiquer l'espèce tout entière. Lorsque nous disons d'une tribu qu'elle possède mille chevaux, nous formons un seul chiffre des chevaux, poulains, juments et chevaux inférieurs; mais nous n'entendons nullement dire qu'elle peut mettre un millier de cavaliers sur pied. — Cette observation s'applique à tout le reste du chapitre.

composant l'aghalik des Djendel possèdent plus de 1,500 chevaux ; celles de l'aghalik des Beni-Zougzoug, qui comprend une grande partie de l'Ouarsenis, en ont un millier environ. De ce côté, la vallée du Chélif, sous Milianah, dont les fourrages sont si fort appréciés, semble tout naturellement appeler les progrès.

Teniet el Had, Boghar, Aumale, c'est-à-dire les points les plus rapprochés du désert, partant les plus voisins des grands éleveurs, recevraient des succursales et des stations d'étalons. On sait que *Teniet el Had,* situé sur la limite du petit désert, est pour ainsi dire la porte par laquelle les tribus du sud de la subdivision de Milianah pénètrent dans le Teull. Les Ouled-Aïad, les Ouled-Bessam et les Beni-Maïdah, les plus à portée de cette succursale, possèdent de 8 à 900 chevaux.

Boghar se trouve en relation avec des populations plus importantes : les Ouled-Chaïb, les Rahman, les Bou-Aïch, les Abadlia ont à eux seuls plus de 2,000 chevaux. En outre, chaque année, les tribus nomades (*nedjooeu*) viennent aux environs de Boghar pour faire leurs approvisionnements de grains. Ce sont les Arbâa, les Aghazelia, les Ouled-Saad-ben-Salem, les Mekhalif, qui comptent plus de 1,000 chevaux.

Aumale ne serait pas moins bien situé pour tirer parti des richesses qu'offre l'est de la province d'Alger. Le plateau du Hamza et les hautes terres qui s'étendent autour d'Aumale sont on ne peut plus favorables à l'élève. Là on trouve les Aribs, qui possèdent 1,800 chevaux ; les Beni-Seliman, plus de 2,000 ; les Beni-Djaad, 500. Ces derniers appartiennent à la race des montagnes. Les tribus de la vallée de Sidi-Hadjères au sud d'Aumale, la grande confédération des Ouled-Naïl, qui ont plus de 2,000 chevaux, et les populations de l'Ouad-Sahel, seraient en relation avec cette succursale.

Il serait sans doute opportum d'établir dans la province

d'Alger un second dépôt de remonte, ou tout au moins une station d'étalons à *Orléansville*, pour ne pas perdre les avantages de la position de cette localité dans la vallée du Chélif et les ressources des tribus environnantes. Ainsi on cite les Ouled-Kosseïr, comme possédant 800 chevaux, les Ouled-Farès, 400; les Heumis, 300; les Medjadja, 25[illegible]; les Beni-Rached, 200; les Sbéah, plus de 1,000; les Sendjès, 800. Dans aucune contrée de la province d'Alger la proportion n'est aussi élevée entre le chiffre de la population et celui des chevaux. On évalue le nombre des chevaux à 5,000 pour une population qui atteint à peine 50,000 âmes. Cette particularité ne saurait être attribuée qu'aux facilités qu'offre le pays, traversé par le Chélif, pour l'élève des chevaux.

On appliquerait aux deux autres provinces les mêmes règles qu'à la province d'Alger : sur la ligne médiane du Teull, les dépôts d'étalons et de remonte ; sur la limite du désert, les succursales de remonte et les stations d'étalons. Les stations sont désormais installées dans les centres ci-dessus indiqués (1856).

PROVINCE D'ORAN.

Ainsi, dans la province d'Oran, on pourrait mettre les dépôts de remonte et d'étalons à *Mascara* ou à *Sidi-bel-Abbès*[1], Les chevaux de la plaine d'Eghris, dans le pays des Hachem, sont renommés. Quoique ruinés par la guerre, les Beni-Chougran comptent encore cinq cents chevaux, et les Hachem plus de deux mille.

Sidi-bel-Abbès utiliserait les ressources que présente l'agglomération des tribus connues sous le nom de Beni-Amer. On trouve là, malgré les malheurs que la guerre et l'émigration ont fait éprouver, plus de huit cents chevaux, et les tribus sahariennes qui dépendent de Sidi-bel-Abbès, telles

[1] Celle de ces deux localités qui ne serait pas désignée recevrait une succursale de remonte et une station d'étalons.

que les Beni-Matar et les Ouled-Balogh, ont encore plus de six cents cavaliers.

Les succursales et les stations seraient établies à *Sebdou*, à *Tiaret*, à *Saïda* et à *Tlemsan*.

Par *Sebdou* on serait en rapport avec le Maroc ; les Angad, les Hamian-Gheraba (de l'ouest) fourniraient une race de chevaux très-recherchée par les indigènes. Ces tribus sont certainement les moins épuisées de la province d'Oran.

Tiaret recevrait les produits des grandes tribus des Ouled-Sidi-Cheikh, des Hamian-Cheraga (de l'est), qui ont quinze cents chevaux; des Harar, plus de deux mille ; du Djebel-Amour, huit cents; des Ouled-Saïd et des Ouled-Yacoub-Zerara. Les qualités de cette race du sud sont très-appréciées, et lorsque les nomades viennent vers le Teull pour s'approvisionner, on ne manquerait pas de faire des opérations importantes.

A *Saïda*, on pourrait puiser de grandes ressources, d'abord dans l'aghalik de Sdama, où vivent plus de mille chevaux, ensuite chez les Djaffra, et enfin dans la Yakoubia, où les Hassasna et les Ouled-Brahin élèvent un grand nombre de ces animaux, douze cents environ.

Tlemsan, l'ancienne capitale du royaume des Beni-Zian, a conservé parmi les indigènes un grand prestige. C'est un centre vers lequel affluent de nombreuses populations. Cette station desservirait les beaux villages de la banlieue, les Beni-Ournid et les Ghessel, chez lesquels on trouve des chevaux fort estimés, la fertile vallée de Tafna, les Angad qui pivotent autour de *Lalla-Maghnia*, et enfin les Souhalia, Trara et Oulhassa, qui rayonnent autour de Nadroma et de Djemâa-Ghazaouat. Son rôle serait, comme on le voit, très-important, puisque le cercle de Tlemsan possède environ deux mille chevaux, celui de Djemâa-Ghazaouat, plus de cinq cents, d'une vigoureuse espèce, et celui de Lalla-Maghnia, trois cents. J'ajouterai que ces deux derniers cer-

cles ont des relations importantes avec les tribus limitrophes de notre frontière, notamment avec les Beni-Senassen, les Mezaouir et les Oulad-Hamed-ben-Brahim, qui élèvent un grand nombre de chevaux plus fortement constitués que ceux de l'Algérie. Les stations sont installées à Oran, Sidi-bel-Abbès, Mascara et Tlemcen (1856).

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Les dépôts seraient à *Sétif* ou dans le voisinage de *Constantine* même[1]. Si l'on se décidait pour ce dernier point, on utiliserait l'immense concours d'indigènes qui fréquentent chaque jour le marché du chef-lieu de la province. On évalue à plus de six cent mille le nombre d'Arabes qui viennent par année au marché de cette ville, et à dix mille le nombre de chevaux amenés par eux. D'un autre côté, les tribus militaires (*makhzen*) établies à l'ouest et au sud de Constantine comptaient plus de quinze cents cavaliers sous la domination turque.

C'étaient les Déïra-Seraouïa et les Zemoul; ceux-ci habitent la belle plaine au sud du Djebel-Guerioun, sur la route de Constantine à Batna. Cette tribu possède encore aujourd'hui plus de dix-huit cents chevaux. Les Deïra-Seraouïa, campés sur les plateaux qui séparent Constantine de Sétif, fournissaient mille cavaliers. Leur territoire, qui est compris maintenant en grande partie dans les propriétés domaniales, compte un nombre de huit mille chevaux[2]. C'est dans le pays des Zemoul à Fezguia, au pied du Djebel-Guerioun, que les beys de Constantine avaient établi leur haras particulier auprès d'une belle fontaine. On voit encore

[1] Celle de ces deux localités qui ne serait pas désignée recevrait une succursale de remonte et une station d'étalons.

[2] L'on ne sera plus tenté de regarder ces chiffres comme exagérés, quand on saura que, moi-même, j'ai déjà beaucoup réduit ceux donnés par nos agents indigènes, lesquels, on le comprendra facilement, étaient cependant intéressés, pour mille motifs de guerre, d'impôts ou d'administration, à se faire plus pauvres que riches.

debout les murailles des bâtiments qui servaient d'écuries.

Les principales autres tribus du cercle de Constantine possèdent également un grand nombre de chevaux : ce sont les Seguia, huit cent cinquante; les Barnia, six cents; les Amer-Cheraga, six cents; les Telaghma, cinq cent cinquante; enfin, les Ouled-Abdelnour, qui, pour une population environ de vingt mille âmes, nourrissent plus de six mille six cents chevaux sur un territoire d'une étendue approximative de trois cent vingt mille hectares. La partie montagneuse qui avoisine la Kabylie n'est pas non plus dépourvue de chevaux; le Ferdjioua en compte plus de quinze cents; les Zouagha, quatre cents; les tribus de l'Oued-Kebir, trois cents; les Zerdaza, neuf cents. Comme on le voit, la population chevaline offre de très-larges ressources dans le cercle de Constantine.

Sétif réunit des conditions plus importantes encore. Si Constantine prend une grande valeur, surtout de sa position politique, ici la nature assure des avantages bien plus considérables. Il faut d'abord mettre en première ligne la fertilité incomparable du plateau immense sur lequel Sétif est situé, puis la renommée de la race chevaline de ces contrées[1] et la richesse relative aux tribus qui se livrent à l'élève des chevaux.

Les deux kaïdats du Righa, au sud de Sétif, ont plus de cinq mille chevaux; la race passe pour la plus estimée de toute la province[2]. Les Amer-Garabas ont trois mille che-

Les rapports officiels signalent dans la subdivision de Sétif l'existence de plus de mille juments, *admirablement belles*, et pour lesquelles les étalons de choix manquent presque entièrement.

[2] Les Righas portaient autrefois le titre de Mezraguia (armés de lances, lanciers), parce qu'ils étaient employés par les gouvernements qui nous ont précédés pour maintenir les populations environnantes dans l'obéissance. Ces tribus militaires, appelées à lutter presque chaque année contre des rebelles, ont toujours montré plus de sollicitude et plus d'habileté pour l'élève des chevaux.

vaux ; les Eulma, seize cents ; les Ouled-Nabet, douze cent cinquante ; les Gherazla, quatre cents ; les Smacha, six cents ; les Aïad, sept cents. Dans la Medjana, les Hachem seuls ont plus de mille chevaux d'une race citée comme grande et très-pure. Dans la Hodna occidentale, on trouve encore plus de trois mille chevaux d'une origine remarquable. Les succursales et les stations pourraient être placées à *Bordj-bou-Arrridj*, au milieu de la Medjana, à *Batna* et à *Biskara*.

Batna est devenu un point de la plus haute importance sous le rapport politique et commercial, c'est un centre où affluent journellement les populations indigènes de cette grande subdivision. Le kaïdat de Batna proprement dit, situé à proximité de la ville, possède quinze cents chevaux ; le Belezma, à l'est, en compte trois mille cinq cents, et les deux kaïdats de l'Aurès, quatre mille cinq cents. Ces deux kaïdats comprennent les Achach, les Amamra, les Ouled-Fadhel et les Ouled-Moumen ; la Hodna orientale en a mille.

La population sédentaire de Biskara n'élève pas de chevaux, mais les tribus nomades qui habitent une grande partie de l'année dans le Ziban ont un nombre considérable de chevaux et de juments et pourraient nous en amener du désert[1]. Les nomades Cheraga (de l'est) Ahl-ben-Ali, Ghoumra, Chorfa, ont environ huit cents chevaux ; ceux de l'ouest, Rahman-Selmia-Bouzid, en ont plus de douze cents ; les Sahari et les Ouled-Saoula, six cents.

Par les nomades, nous aurions les chevaux des tribus beaucoup plus méridionales, telles que les Ouled-Moulat, les Saïd, les Mekhadma et les Chamba.

Afin de ne rien perdre des ressources si admirables qu'offre le pays arabe, il faudrait créer une succursale et une station, soit au Bordj d'*Aïd-Bedda*, chez les Haractas, soit à *Tebessa* même. Cet établissement serait en relation avec les Haractas

[1] Le commandant de la subdivision de Batna a déjà demandé à plusieurs reprises l'établissement d'une station d'étalons à Biskara.

qui possèdent plus de trois mille chevaux, avec les Ouled-Yahia-ben-Taleb, qui en ont douze cents ; les Sellaoua, quatorze cents; le Nememcha, quatorze cents, et le commandement des Hannenchas, qui en comprend près de trois mille. Les stations sont installées à Constantine, Batna et Sétif (1856).

Maintenant, me dira-t-on, c'est bien; vous avez exposé votre système. Passant en revue le pays arabe, vous avez à grands traits esquissé les ressources chevalines de l'Algérie; mais que vont devenir les dépôts précédemment institués à *Koléah*, à *Mostaganem* et à l'*Allelik?* Je réponds : Ils seront conservés.

Celui de Koléah [1] se fondra dans le haras central dont je demande la création, et ce haras central pourvoira aux besoins de la Mitidja, c'est-à-dire des Khachenas, des Beni-Moussa, des Beni-Khelil et des Hadjoutes, qui réunissent plus de deux mille chevaux dans un pays admirable. Une station en sera détachée à Dellys, pour féconder la plaine des Yssers et la belle vallée de l'Oued-Sabaou, que les indigènes appellent l'Ouad-Deheub (la rivière de l'or), tant les terres qu'elles arrosent deviennent riches et prospères. C'est là que se rendront les grandes tribus des Yssers et des Ameraoua, ainsi que les Beni-Thour, les Beni-Slyem, les Flissa, les Beni-Khelfoun, les Mâateka, les Beni-Ouaguenoun, les Beni-Raten et les Beni-Djennad, etc., etc., montagnards qui possèdent peu de chevaux, il est vrai, mais dont la qualité rachète la quantité. Cette contrée compte à peu près de quinze à dix-huit cents chevaux.

Le dépôt de Mostaganem, grâce aux facilités que les nombreuses tribus de ce cercle rencontrent pour l'élève, continuera pendant longtemps encore à tenir le premier rang parmi nos établissements hippiques. Les belles plaines du Sig, de l'Habra, de l'Illeul et de l'embouchure du Chélif se-

[1] Le dépôt de Koléah, établi en 1844 à Boufarik, a été transféré en 1851 à Blidah, ville plus centrale que Koléah pour les tribus arabes de la division d'Alger.

ront de son ressort, c'est-à-dire qu'il alimentera les Medjahars, qui réunissent de neuf cents à mille chevaux ; les Sahari, les Mekhalias et les Mehal, qui en ont près de six cents. Ces dernières tribus ont toujours joué un rôle politique, et se rattachent par la tradition à la seconde invasion arabe. Mostaganem donnera encore la vie aux Akerma, qui comptent six cents chevaux ; aux Flittas, qui en ont quinze cents ; aux Keraich et Hallouya, dix-huit cents ; aux Beni-Meslem, Beni-Tigrin et Beni-Ouraghr, deux mille cinq cents ; aux Chekhala, Beni-Zeroual, Bordjia, Oulad-el-Abbas et Oulad-Sidi-el-Aribi, au moins quinze cents. Cette dernière tribu est composée des serviteurs de la famille de Sidi-el-Aribi, marabout illustre de la vallée du Chélif, qui a longtemps porté ombrage à la puissance naissante d'Abd-el-Kader. Les Ouled-Sidi-el-Aribi passent pour s'être adonnés de tout temps, et avec succès, à l'élève des chevaux. Leurs produits ont une grande réputation dans l'est de la province d'Oran.

Mostaganem devra en outre fournir des stations d'étalons au *Sig* et à *Oran*, et elles y seront fréquentées par les Garabas, les douairs et les Zemalas, qui, dans les plaines du Tlelat, de Melata et des Andalouses, nourrissent environ deux mille cinq cents chevaux. Le résultat nous donne un ensemble de près de seize mille cinq cents chevaux soumis à l'action de Mostaganem.

Quant au dépôt de l'Allelik, il continuera à étendre ses bienfaits sur les tribus des cercles de *Bone*, de l'*Edough*, de la *Calle* et de *Guelma*. Les deux premières circonscriptions comptent cinq mille chevaux élevés principalement par les Karezas, les Oulad-Bou-Aziz, les Beni-Salahh, les Merdass et les Senadja. Ces derniers sont une fraction de la grande tribu Hémiarite, qui émigra en Afrique longtemps avant l'islamisme. Les cercles de la Calle et de Guelma fourniraient encore un bien plus grand nombre de chevaux ; les Chiabna

et les Beni-Aamer en avouent huit cents; les Oulad-Diab-Souarekh et Berabtia, neuf cents; les Achach, six cents; les Oulad-Daan, sept cents; les Beni-Oudjana et les Beni-Ketit, huit cents; les Nebaïl, cinq mille.

Ces détails feront connaître tout le parti qu'on peut tirer de la subdivision de Bone, subdivision soumise depuis plus de dix années à l'action à peu près régulière de l'autorité française, et où les indigènes ont accueilli déjà sans difficultés les mesures que nous avons prises pour l'accroissement et l'amélioration de la production chevaline.

Je viens de tracer le rôle qui me paraît encore assigné aux trois dépôts d'étalons de Koléah, de Mostaganem et de l'Allelik; j'ajouterai, comme dernière indication, qu'il me paraît indispensable de compléter dès aujourd'hui leur organisation en les dotant de quelques étalons capables de constituer la race de trait réclamée, avec tant de raison, par la colonisation européenne.

Les cultivateurs algériens font venir de France ou de l'étranger, et à grands frais, des reproducteurs qui n'ont certainement pas le sang que nous trouverions dans le pays arabe. En cherchant, non pas dans les montagnes, mais dans les vallées, et ils y existent, les étalons propres à ce service, je suis convaincu que nous parviendrions, avec les juments de nos colons, à doter l'Algérie d'une espèce qui ne le céderait en rien à nos chevaux percherons, dont la réputation est si bien établie.

Je n'entrerai pas dans les détails d'exécution que mon système nécessiterait. Ces détails, exclusivement militaires, pourraient sortir de notre sujet; seulement nous exprimons le vœu qu'on remette à un même officier dans chaque province le commandement des deux dépôts d'étalons et de remonte, et que cet officier soit spécialement chargé de l'achat des types de reproduction destinés à entretenir le dépôt d'étalons; il devrait en outre exercer une surveillance con-

stante sur les achats qui, dans sa circonscription, seraient faits pour la remonte de notre cavalerie.

Notre armée a déjà fourni toutes les variétés d'aptitudes et de dévouements que nécessitaient les besoins si compliqués de notre conquête.

Elle saurait produire encore l'espèce d'officiers nécessaires pour doter d'une forte et utile vie l'organisation que nous avons tracée.

Voilà les améliorations que je réclame de l'avenir; c'est une œuvre de longue haleine qui, pour être menée à bonne fin, exige et du temps et de l'argent. J'ai, comme administrateur et comme militaire, pénétré trop avant dans la pratique des affaires, pour ne pas savoir que l'exécution de ce vaste plan de régénération de la race chevaline ne saurait s'improviser. Tous les efforts du gouvernement doivent seulement, à mon avis, être dirigés vers le but que j'ai indiqué, afin de surmonter les difficultés que mon projet peut et doit rencontrer.

Après avoir constaté les immenses ressources chevalines que nous possédons en Algérie, je ne puis mieux terminer ce chapitre qu'en citant les versets consacrés, dans la Bible et dans le Koran, à célébrer les qualités du cheval. Ils viennent encore à l'appui de l'amour antique et obligé que, dans tout le cours de cet ouvrage, je prête aux peuples de l'Orient pour ce noble animal.

LA BIBLE (Job, ch. xxxix.)

As-tu donné la force au cheval? as-tu revêtu son cou d'une crinière?

Fais-tu bondir le cheval comme une sauterelle? Son fier hennissement inspire la terreur.

De son pied, il creuse la terre; il s'anime en sa force et va à la rencontre de l'homme armé.

Il se rit de la frayeur; il ne s'épouvante de rien et ne se détourne pas devant l'épée.

Ni lorsque les flèches du carquois font du bruit, ni pour le fer de la lance.

Il s'anime, et il ne peut se contenir lorsque la trompette sonne.

Quand on sonne la charge, il dit : « Allons ! » Il sent de loin la guerre, le commandement des chefs et les cris du triomphe.

LE KORAN (ch. LL.)

Par les coursiers rapides dont le souffle bruyant s'étend au loin quand ils courent,

Par les coursiers qui font jaillir des étincelles sous leurs pieds,

Par les coursiers rapides qui courent le matin,

Par ceux qui soulèvent derrière eux une poussière épaisse,

Par ceux qui pénètrent au centre des bataillons,

Certes l'homme est ingrat envers son seigneur.

OPINION D'ABD-EL-KADER

SUR LE CHEVAL ARABE

Les chevaux sont des oiseaux qui n'ont pas d'ailes.

Ayant connu l'émir Abd-el-Kader pendant que j'étais consul de France à Mascara (de 1837 à 1839), et l'ayant encore revu à Toulon, en 1847, lorsque j'y fus envoyé en mission au moment où il touchait le sol de la France, j'ai pu, dans mes nombreux entretiens avec lui, apprécier ses connaissances profondes sur tout ce qui touche à l'histoire aussi bien qu'aux questions chevalines de son pays. Je n'ai donc point hésité à lui demander son opinion sur une matière *purement scientifique*, et qui, cependant, pouvait avoir un grand intérêt, non-seulement pour l'avenir de notre colonie, mais encore pour celui de la métropole.

Voici la lettre qu'il m'a écrite à la date du 8 novembre 1851 (le 23 de moharrem, premier mois de 1268).

GLOIRE A DIEU L'UNIQUE. — SON RÈGNE SEUL EST ÉTERNEL.

Le salut sur celui qui égale en bonnes qualités tous les hommes de son temps, qui ne recherche que le bien, dont le cœur est pur et la parole accomplie, le sage, l'intelligent,

le seigneur général Daumas, de la part de votre ami Sid-el-Hadj Abd-el-Kader, fils de Mahhi-Eddin [2].

Voici la réponse à vos questions :

1° *Vous me demandez combien de jours le cheval arabe peut marcher sans se reposer et sans trop en souffrir.*

Sachez qu'un cheval sain de tous ses membres qui mange d'orge ce que son estomac réclame, peut tout ce que son cavalier veut de lui. C'est à ce sujet que les Arabes disent :

Allef ou annef.

Donne de l'orge et abuse.

Mais, sans abuser du cheval, on peut lui faire faire tous les jours seize parasanges [2]. C'est la distance de Mascaraà Koudiat-Aghelizan sur l'Oued-Mina, elle a été mesurée en *drâa* (coudées). Un cheval faisant ce chemin tous les jours et qui mange d'orge ce qu'il en veut, peut continuer, sans fatigue, trois ou même quatre mois sans se reposer un seul jour.

2° *Vous me demandez quelle distance le cheval peut parcourir en un jour.*

Je ne puis vous le dire d'une manière précise, mais cette distance doit approcher de cinquante parasanges, comme de Tlemcen à Mascara. Nous avons vu un très-grand nombre de chevaux faire en un jour le chemin de Tlemcen à Mascara [3]. Cependant le cheval qui aurait fait le trajet devrait être ménagé le lendemain et ne pourrait franchir le second jour qu'une distance beaucoup moindre. La plupart de nos chevaux allaient d'Oran à Mascara en un jour, et pouvaient faire deux ou

[1] C'est, personne ne l'ignore, l'habitude des Arabes de commencer leurs lettres par des compliments hyperboliques. En reproduisant ceux-ci, je n'ai donc pas d'autre but que de donner à mes lecteurs une idée du style oriental.

[2] Mesure itinéraire chez les anciens Perses correspondant à environ cinq mille mètres.

[3] Voir la carte de la province d'Oran.

trois jours de suite le même voyage. Nous sommes partis de *Saïda* vers huit heures du matin (*au Dohha*), pour tomber sur les Arbâa, qui campaient à Aaïn-Toukria (chez les Oulad-Aïad près Taza), et nous les avons atteints au point du jour (*Fedjer*). Vous connaissez le pays et vous savez ce que nous avons eu de chemin à faire.

3° *Vous demandez des exemples de la sobriété du cheval arabe, et des preuves de sa force pour supporter la faim et la soif.*

Sachez que quand nous étions établis à l'embouchure de la Melouïa, nous faisions des razzias dans le Djebel-Amour, en suivant la route du Sahara, poussant nos chevaux, le jour de l'attaque, dans une course au galop de cinq à six heures, d'une seule haleine, et accomplissant notre excursion, aller et retour, en vingt ou vingt-cinq jours au plus. Pendant cet intervalle de temps, nos chevaux ne mangeaient d'orge que ce qu'ils avaient pu porter avec leurs cavaliers, environ huit repas ordinaires; nos chevaux ne trouvaient point de paille, mais seulement de l'alfa et du chiehh, ou encore, au printemps, de l'herbe. Cependant, en rentrant auprès des nôtres, nous faisions le jeu sur nos chevaux, le jour de notre arrivée, et frappions la poudre avec un certain nombre d'entre eux. Beaucoup, qui n'eussent pas pu fournir ce dernier exercice, étaient néanmoins en état d'expéditionner. Nos chevaux restaient sans boire un jour ou deux; une fois ils n'ont pas trouvé d'eau pendant trois jours. Les chevaux du Sahara font beaucoup plus que cela. Ils restent environ trois mois sans manger un grain d'orge; ils ne connaissent la paille que les jours où ils viennent acheter des grains dans le Tell, et ne mangent le plus souvent que de l'alfa et du chiehh, quelquefois du guetof. Le chiehh vaut mieux que l'alfa et le guetof que le chiehh.

Les Arabes disent :

L'âlfa fait marcher,
Le chiehh fait combattre,
Et le guetof vaut mieux que l'orge.

Certaines années se passent sans que les chevaux du Sahara aient mangé un grain d'orge de l'année entière, quand les tribus n'ont point été reçues dans le Tell. Quelquefois ils donnent alors des dattes à leurs chevaux ; cette nourriture les engraisse ; leurs chevaux peuvent alors expéditionner et combattre.

4° *Vous demandez pourquoi, quand les Français ne montent les chevaux qu'après quatre ans, les Arabes les montent de très-bonne heure.*

Sachez que les Arabes disent que le cheval, comme l'homme, ne s'instruit vite que dans le premier âge. Voici leur proverbe à cet égard :

Les leçons de l'enfance se gravent sur la pierre ;
Les leçons de l'âge mûr disparaissent comme les nids des oiseaux.

Ils disent encore :

La jeune branche se redresse sans grand travail ;
Mais le gros bois ne se redresse jamais.

Dans la première année les Arabes instruisent déjà le cheval à se laisser conduire avec le reseun, espèce de caveçon ; ils l'appellent alors *djeda*, commencent à l'attacher et à le brider. Dès qu'il est devenu *teni*, c'est-à-dire qu'il entre dans sa seconde année, ils le montent un mille, puis deux, puis un parasange, et dès qu'il a dix-huit mois, ils ne craignent pas de le fatiguer.

Quand il est devenu *rebâa telata*, c'est-à-dire quand il entre dans sa troisième année, ils l'attachent, cessent de le

monter, le couvrent d'un bon djelale (couverture) et l'engraissent. Ils disent à cet égard :

Dans la première année (djeda), *attache-le pour qu'il ne lui arrive pas d'accident.*

Dans la deuxième année (teni), *monte-le jusqu'à ce que son dos en fléchisse.*

Dans la troisième année (rebâa telata), *attache-le de nouveau; puis, s'il ne convient pas, vends-le.*

Si un cheval n'est pas monté avant la troisième année, il est certain qu'il ne sera bon tout au plus que pour courir, ce qu'il n'a pas besoin d'apprendre, c'est sa faculté originelle. Les Arabes expriment ainsi cette pensée :

El djouad idjri be aâselouh.

Le djouad court suivant sa race (le cheval noble n'a pas besoin d'apprendre à courir).

5° *Vous me demandez pourquoi, si l'étalon donne aux produits plus de qualités que la mère, les juments sont pourtant d'un prix plus élevé que les chevaux.*

La raison, la voici : celui qui achète une jument espère que, tout en s'en servant, il en tirera des produits nombreux, mais celui qui achète un cheval n'en tire d'autre avantage que de le monter, les Arabes ne *faisant point saillir leurs chevaux pour de l'argent et les prêtant gratuitement pour la monte.*

6° *Vous demandez si les Arabes du Sahara tiennent des registres pour établir la filiation de leurs chevaux.*

Sachez que les gens du Sahara algérien, pas plus que ceux du Tell, ne s'occupent de ces registres. La notoriété leur suffit ; car la généalogie de leurs chevaux de race est connue de tous comme celle de leurs maîtres. J'ai entendu dire

que quelques familles avaient de ces généalogies écrites, mais je ne pourrais les citer. Ces livres sont en usage dans l'Orient, comme je le mentionne dans le petit traité que je vais vous adresser.

7° *Vous me demandez quelles sont les tribus de l'Algérie les plus renommées pour la noblesse de leurs chevaux.*

Sachez que les meilleurs chevaux du Sahara sont les chevaux des Hamyane, sans exception. Ils ne possèdent que d'excellents chevaux, parce qu'ils ne les emploient ni pour le labour, ni pour le bât; ils ne s'en servent que pour expéditionner et se battre. Ce sont ceux qui supportent le mieux la faim, la soif et la fatigue. Après les chevaux des Hamyane viennent ceux des Harar, des Arbâa et les Oulad-Nayl.

Dans le Tell, les meilleurs chevaux pour la noblesse et pour la race, la taille et la beauté des formes, sont ceux des gens du Chelif, principalement ceux des Oulad-Sidi-Ben-Abd-Allah (Sidi-el-Aaribi), près de la Mina, et encore ceux des Oulad-Sidi-Hassan, fraction des Oulad-Sidi-Dahhou, qui habitent la montagne de Mascara. Les plus rapides sur l'hippodrome, beaux aussi de formes, sont ceux de la tribu des Flitas, des Oulad-Cherif et des Oulad-Lekreud. Les meilleurs pour marcher sur les terrains pierreux, sans être ferrés, sont ceux de la tribu des Assassena, dans la Yakoubia. On prête cette parole à Moulaye-Ismaïl, le sultan célèbre du Maroc.

Puisse mon cheval avoir été élevé dans le Mâz,
Et abreuvé dans le Biaz.

Le Mâz est un pays des Assassena, et le Biaz est le ruisseau, connu sous le nom de Foufet, qui roule sur leur territoire.

Les chevaux des Oulad-Khaled sont aussi renommés pour les mêmes qualités; Sidi-Ahmed-ben-Youssel a dit au sujet de cette tribu :

Les longues tresses et les longs djelals se verront chez vous jusqu'au jour de la résurrection. Faisant ainsi l'éloge de leurs femmes et de leurs chevaux.

8° *Vous me dites que l'on vous soutient que les chevaux de l'Algérie ne sont point des chevaux arabes, mais des chevaux berbères* (barbes).

C'est une opinion qui retourne contre ses auteurs. Les Berbères sont Arabes d'origine. Un auteur célèbre a dit :

Les Berbères habitent le Mogheb, ils sont tous fils de Kaïs-Ben-Ghilan. On assure encore qu'ils sortent des deux grandes tribus Hémiarites, les Senahdja et les Kettama, venues dans le pays lors de l'invasion de Ifrikech le Malik.

D'après ces deux opinions, les Berbères sont bien des Arabes. Les historiens établissent d'ailleurs la filiation de la plupart des tribus berbères, et leur descendance des Senahdja et des Kettama. La venue de ces tribus est antérieure à l'islamisme. Depuis l'invasion musulmane, le nombre des Arabes émigrés dans le Mogheb est incalculable. Quand les Obeïdin (les Fatimites) furent maîtres de l'Égypte, d'immenses tribus passèrent en Afrique, entre autres les Riahh. Elles se répandirent de Kaïrouan à Merrakech (Maroc). C'est de ces tribus que descendent en Algérie les Douaouda, les Aïad, les Mâdid, les Oulad-Madi, les Oulad-Iakoub-Zerara, les Djendel, les Attaf, les Hamïs, les Braze, les Sbéha, les Flita, les Medjahar, les Mehal, les Beni-Amer, les Hamian, et bien d'autres. Nul doute que les chevaux arabes ne se soient répandus dans le Mogheb comme les familles arabes. Au temps de Ifrikech-ben-Kaïf, l'empire des arabes était tout-puissant, il s'étendit dans l'ouest jusqu'aux limites du Mogheb, comme au temps de Chamar l'Hémiarite il s'étendit dans l'est jusqu'à la Chine, ainsi que le rapporte Ben-Kouteïba dans son livre intitulé *El Mârif*.

Il est bien vrai que si tous les chevaux d'Algérie sont ara-

bes de race, beaucoup sont déchus de leur noblesse parce qu'on ne les emploie que trop souvent au labourage, au dépiquage, à porter, à traîner des fardeaux, et autres travaux semblables, parce que les juments ont été soumises à l'âne, et que rien de cela ne se faisait chez les Arabes d'autrefois. A ce point, disent-ils, qu'il suffit au cheval de marcher sur une terre labourée pour perdre de son mérite. On raconte à ce sujet l'histoire suivante :

Un homme marchait monté sur un cheval de race. Il est rencontré par son ennemi également monté sur un noble coursier. L'un poursuit l'autre, et celui qui donne la chasse est distancé par celui qui fuit. Désespérant de l'atteindre, il lui crie alors :

— *Je te le demande au nom de Dieu, ton cheval a-t-il jamais labouré?*

— *Il a labouré pendant quatre jours.*

— *Eh bien! le mien n'a jamais labouré. Par la tête du prophète, je suis sûr de t'atteindre.*

Il continue à lui donner la chasse. Sur la fin du jour, le fuyard commence à perdre du terrain, et le poursuivant à en gagner ; il parvient bientôt à combattre celui qu'il avait d'abord désespéré de rejoindre.

Mon père, Dieu l'ait en miséricorde, avait coutume de dire : Point de benédiction pour notre terre depuis que nous avons fait de nos coursiers des bêtes de somme et de labour. Dieu n'a-t-il point fait le cheval pour la course, le bœuf pour le labour et le chameau pour le transport des fardeaux ? Il n'y a rien à gagner à changer les voies de Dieu.

9° *Vous me demandez encore nos préceptes pour la manière d'entretenir et de nourrir nos chevaux.*

Sachez que le maître d'un cheval lui donne d'abord peu d'orge, augmentant successivement sa ration par petites

quantités, puis la diminue un peu dès qu'il en laisse, et la maintenant à cette mesure.

Le meilleur moment pour donner l'orge est le soir. Excepté en route, il n'y a aucun profit à en donner le matin. On dit à cet égard :

L'orge du matin se retrouve dans le fumier.
L'orge du soir dans la croupe.

La meilleure manière de donner l'orge est de la donner au cheval sellé et sanglé, comme la meilleure manière d'abreuver est de faire boire le cheval avec sa bride.

On dit à cet égard :

L'eau avec la bride,
Et l'orge avec la selle.

Les Arabes préfèrent surtout le cheval qui mange peu, pourvu qu'il n'en soit pas affaibli. C'est, disent-ils, *un trésor sans prix.*

Faire boire au lever du soleil, fait maigrir le cheval ;
Faire boire le soir, le fait engraisser ;
Faire boire au milieu du jour, le maintient en son état.

Pendant les grandes chaleurs qui durent quarante jours (*semaïme*), les Arabes ne font boire leurs chevaux que tous les deux jours. On prétend que cet usage est du meilleur effet.

Dans l'été, dans l'automne et dans l'hiver, ils donnent une brassée de paille à leurs chevaux ; mais le fond de la nourriture est l'orge de préférence à toute autre substance.

Les Arabes disent à cet égard :

Si nous n'avions pas vu que les chevaux proviennent des chevaux, nous aurions dit ; c'est l'orge qui les enfante.

Ils disent :

Ghelid ou chetaih,
Ou chaïr idjerrih.

Cherche-le large et achète,
L'orge le fera courir.

Ils disent :

De la viande défendue choisis la plus légère;

C'est-à-dire, choisis un cheval léger : la viande du cheval est interdite aux musulmans.

Ils disent :

On ne devient cavalier qu'après s'être brisé souvent.

Ils disent :

Les chevaux de race n'ont point de malice.

Ils disent :

Cheval à l'attache, honneur du maître.

Ils disent :

Les chevaux sont des oiseaux qui n'ont point d'ailes.

Ils disent :

Rien n'est loin pour les chevaux.

Ils disent :

Celui qui oublie la beauté des chevaux pour celle des femmes ne sera point prospère.

Ils disent :

Les chevaux connaissent leurs cavaliers.

Le saint Ben-el-Abbas, Dieu l'ait pour agréable, a dit ussi :

Aimez les chevaux, soignez-les,
Ne ménagez point vos peines,
Par eux l'honneur et par eux la beauté.
Si les chevaux sont abandonnés des hommes,
Je les fais entrer dans ma famille,
Je partage avec eux le pain de mes enfants;

Mes femmes les vêtissent de leurs voiles,
Et se couvrent de leurs couvertures;
Je les mène chaque jour
Sur le champ des aventures.
Emporté par leur course impétueuse
Je combats les plus vaillants.

J'ai fini la lettre que notre frère et compagnon, l'ami de tous, le commandant Sid-Bou-Senna, doit vous faire parvenir. — Salut.

Cette lettre a été écrite en entier de la main d'Ab-el-Kader; l'original est en ma possession, et il est certifié par M. le chef d'escadron d'artillerie Boissonnet, qui depuis trois ans remplit avec distinction auprès de l'émir une mission aussi délicate que difficile.

C'est également au commandant Boissonnet[1] que je dois la traduction de ce précieux document.

[1] Aujourd'hui colonel d'artillerie.

LE CHEVAL DE GUERRE

Il *peut* la soif, il *peut* la faim, et il fait, dans un jour la marche de cinq jours.

Quelque chose de l'intérêt qui s'est attaché autrefois aux chants scandinaves semble vouloir s'attacher aujourd'hui à la poésie africaine. Je vois avec un sérieux plaisir ce mouvement intellectuel, auquel je n'ai peut-être pas été complétement étranger. Tout ce qui porte l'esprit de l'Europe vers l'Algérie est favorable à ce pays, dont les ressources longtemps contestées, l'utilité méconnue et les richesses ignorées, apparaissent maintenant à tous les yeux. L'imagination est une puissance que les pensées les plus pratiques ne doivent pas négliger; ce qu'elle prend sous sa protection prospère, surtout dans un pays comme le nôtre. Nous croyons donc, en soulevant encore un coin du voile qui recouvre une poésie dont nous avons déjà fait connaître plus d'un fragment, ne pas nous éloigner du but constant de nos travaux.

Le chant arabe dont nous donnons ici une traduction renferme dans leur plus éclatante expression les sentiments qui préoccupent d'habitude l'âme arabe : l'amour du che-

val, celui de la femme et la résignation à la volonté de Dieu. Il est presque inutile de dire que nous n'avons apporté dans notre tâche aucune prétention littéraire; nous avons simplement essayé de conserver sous des mots français la pensée africaine dans toute sa profondeur comme dans sa rare originalité; et, si nous avons maintenu des tours bizarres et des images insolites, nous espérons que le goût du lecteur n'en sera pas trop choqué. Je ne pouvais ni réprimer ni affaiblir les élans de la fougue orientale. Voici, du reste, ce chant; qu'on le juge; il expliquera plus clairement sa portée qu'aucune note, il plaidera mieux sa cause qu'aucune préface :

Mon cheval est noir comme une nuit sans lune et sans étoiles;
Il est né dans les vastes solitudes;
C'est un buveur d'air, fils d'un buveur d'air.
Sa mère était aussi de noble race,
Et nos cavaliers des jours de poudre l'ont surnommé *Sabok*[1].
L'éclair lui-même ne peut l'atteindre :
Que Dieu le sauve du mauvais œil!

Ses oreilles rivalisent avec celles de la gazelle,
Ses yeux sont les yeux de la femme agaçante,
Son front ressemble à celui du taureau,
Ses narines à la caverne du lion.
Son encolure, ses épaules et sa croupe sont longues;
Il est large du siége, des membres et des flancs;
Il a la queue de la vipère, les jarrets de l'autruche,
Et ses talons vigoureux sont éloignés du sol.
Je compte sur lui comme sur mon cœur.
Jamais personne n'a monté son pareil.

Sa chair est plus dure que celle du zèbre;
Il a le galop raccourci du renard,
La course facile et allongée du loup;
Il fait dans un jour la marche de cinq jours,
Et, quand il nage, il mord la sangle avec ses coudes.

[1] *Sabok*, le Rapide, le Devançant.

Vous diriez une flèche lancée par le destin,
Ou bien encore la colombe altérée qui se précipite
Vers l'eau conservée dans le creux d'un rocher.

Oui, *Sabok* est un cheval de guerre!
Il aime la poursuite des animaux sauvages,
Il ne soupire qu'après la gloire et le butin,
Et les cris de nos vierges enflamment son ardeur.
Quand je le lance au milieu des hasards,
Ses hennissements appellent les vautours et font
Trembler mes ennemis;
Sur son dos, la mort ne peut m'atteindre,
Elle craint le bruit de ses sabots.

Aâtika[1] m'a dit : « Viens et sois sans compagnon ! »
Docile alors comme le sabre qu'on tire de son fourreau,
Sabok écoute mes éperons, devine ma pensée;
Il fend l'espace comme un faucon qui regagne son nid,
Et, quand j'arrive auprès de celle dont les yeux sont languissants,
Seul, au milieu des périls, patient et immobile,
Il mâche son mors jusqu'à mon retour.
Par la tête du prophète, ce cheval est la ressource des caravanes,
L'ornement d'une tente et l'honneur de ma tribu.

Je suis Arabe; je sais commander et combattre;
Mon nom protége le faible et l'affligé,
Mes troupeaux sont la réserve du pauvre,
Et l'étranger, chez moi, se nomme le bienvenu.
Le Tout-Puissant m'a comblé de ses biens;
Mais le temps tourne sur lui-même et revient en arrière,
Et, si je dois boire, un jour, aux deux coupes de la vie,
Je montrerai que l'adversité ne peut humilier mon âme.
Ma vertu sera la résignation,
Ma fortune, le mépris des richesses,
Mon bonheur, l'espoir d'une autre vie;
Et la misère vînt-elle à me serrer le cou,
Je n'en glorifierais pas moins Dieu.

[1] *Aâtika*, la Noble.

DEUXIÈME PARTIE

MŒURS DU DÉSERT

MOEURS DU DÉSERT

Dehors les étrangers, dehors !
Laissez les fleurs de nos prairies
Aux abeilles de notre pays.
Dehors les étrangers, dehors !
Chant des Oulad-Yacoub.

En décrivant avec une scrupuleuse exactitude les soins dont les Arabes entouraient leurs chevaux, les qualités qu'ils cherchaient à développer en eux, j'ai nettement indiqué le but qu'ils se proposaient. Ce que veut l'homme du désert, ce qu'il obtient le plus souvent, grâce à sa vigilante sollicitude, c'est un cheval vite et fort, endurci, comme ils disent, le vrai cheval de guerre; ce n'est pour lui ni un jouet, ni, malgré son amour du faste, un objet de luxe coûteux et fragile; c'est un utile instrument, un indispensable compagnon dans cette vie de mouvement, de lutte et d'aventure qu'il aime, parce qu'elle est indépendante, « *bénie de Dieu et loin des sultans.* »

On conçoit que cette seconde partie de mon étude, tout en ayant le cheval pour but, doit cependant différer essentiellement de la première. Maintenant le cheval a atteint tout son développement, tous ses moyens sont en œuvre, il a reçu son complément obligé, le cavalier; à partir de ce moment, ils vivent d'une vie si étroitement unie, que je ne puis négliger l'un en m'occupant de l'autre.

Je suis donc forcément introduit en pleines mœurs arabes.

Dans ces attaques, ces incursions, ces pillages, ces vengeances, ces amours, ces fêtes et ces chasses, le cheval joue son rôle, rôle le plus brillant quelquefois, le plus utile toujours. « *Les chameaux appartiennent à ceux qui savent les défendre*, dit le chant populaire, « *et aussi le cœur des jeunes filles à ceux qui savent manier un cheval.* »

Je n'ai pas hésité à décrire les péripéties de la vie du Sahara, à propos des chevaux. Quand je n'y aurais pas été naturellement amené par cette intimité de l'homme et de l'animal, j'aurais trouvé, je l'avoue, une excuse suffisante dans l'attrait de curiosité qu'inspirent ces mœurs singulières à quiconque en est le témoin, et aussi dans l'intérêt qu'offrira, je le pense, cette observation à ceux qui regardent l'étude d'un peuple comme une condition indispensable de sa conquête.

Les nomades du Sahara ne sont pas sans doute les Arabes mêmes sur lesquels nous prétendons établir une stricte domination. Notre autorité ne s'exerce sur eux qu'à distance, et les gens du *Tell* nous donnent assez d'affaires pour que nous nous contentions de ce pouvoir un peu relâché que le *ventre*[1] nous attribue sur leurs compatriotes du sud. Déjà pourtant notre influence se fait sentir d'une manière plus efficace que celle des Turcs ; non-seulement les tribus du désert nous payent l'impôt, mais encore nous parvenons à empêcher les guerres entre elles, à régler leurs différends.

Et puis, à vrai dire, le Saharien est le prototype de l'Arabe en Afrique, il diffère de lui, seulement en ce qu'il est plus Arabe. L'éloignement de la domination, l'absence d'un véritable gouvernement, lui ont permis de garder avec très-peu d'altération les mœurs et les coutumes de ses pères, guerrières, aventureuses, chevaleresques. L'habitant du

[1] Le *ventre*, c'est-à-dire la nécessité dans laquelle se trouvent les gens du désert de venir acheter des grains dans le Tell.

Tell est le frère du Saharien, frère dégénéré, abâtardi, si l'on en croit le dédain de ce dernier, mais conservant un air de famille.

Adoucissez les traits trop accusés, effacez un peu les couleurs trop vives, et un tableau du Sahara représentera le Tell assez fidèlement. Je ne parle pas des villes, bien entendu.

Ces couleurs éclatantes me dispensaient de m'évertuer à étaler de pittoresques splendeurs; je me suis étudié à être net et précis; j'ai rassemblé dans un cadre rétréci quelques groupes fidèlement esquissés.

De cette absence de gouvernement dont souffrent ou jouissent les tribus du Sahara, il ne faut pas induire chez elles l'absence de toute société; elles n'ont pas seulement l'unité de croyance consacrée par le livre, le *Koran*, elles ont aussi les traditions, les usages, les règles qui constituent une société plus intime. Cette société y existe comme y existe la science équestre, sans lois ni principes écrits, ce qui ne veut pas dire sans lois ni principes respectés. Au contraire, chez un peuple où les fractions et les individualités, pour assurer leurs droits et pour redresser leurs griefs, tirent des moyens violents une sanction qu'elles ne peuvent attendre d'une charte régulière, il s'est formé un code, un ensemble d'usages traditionnels, auxquels il est ordinaire et prudent de se soumettre, sous peine d'être hors la loi parmi les hors la loi.

Ce code, il faut bien le dire, est à peu près la régularisation et la réglementation du brigandage; mais il suffit à prévenir, le coup fait, les querelles entre frères, amis ou associés. Il est, de plus, sanctionné par la religion, qui, chez les Arabes, intervient là comme partout ailleurs, et est ouvertement invoquée comme nous invoquons le dieu des batailles.

Bref, ces mœurs sont plutôt étranges qu'atroces; il serait facile de les expliquer et de les excuser par leur analogie

avec une époque de notre histoire où les excès de la force n'empêchaient pas plus d'une noble et touchante pratique de dévotion, de bravoure et de courtoisie.

La chevalerie, dans la complète acception du mot, avec toutes ses aventures, telle est la vie normale de l'Arabe du désert, j'entends du noble, du maître de la tente. Tout le reste est accident ou n'est que le lot de celui qui loge dans les *ksours*, du citadin de basse classe, du mercenaire, cultivateur de palmiers, marchand, domestique ou berger.

C'est de cette vie d'aventures que je vais donner une esquisse.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Il est certain que les Arabes ont été les cavaliers les plus expérimentés du monde, connaissant le cheval dans ses moindres détails, et sachant l'élever et le dresser mieux qu'aucun autre peuple. Il est certain aussi que les chevaux arabes sont meilleurs coureurs que tous les chevaux des autres nations. Une preuve suffisante à cet égard, c'est qu'ils finissent par atteindre la gazelle, l'autruche, l'âne sauvage, qu'ils chassent quelquefois de très-loin.

Il a chassé l'onagre, le buffle et l'autruche, dans une seule course, sans qu'une goutte de sueur eût mouillé son poil.

La nature des chevaux du Sahara est une conséquence de la vie de leurs maîtres ; il faut bien que les Sahariens habituent leurs chevaux à supporter la faim par la rareté de nourriture, la soif par la rareté de l'eau, qui ne se trouve souvent qu'à un jour ou deux de marche de leur campement. La résistance à la fatigue et la vitesse proviennent des querelles sans nombre de ces Arabes, de leurs excursions de guerre incessante, de leur goût pour la chasse

des animaux les plus rapides, l'autruche, la gazelle, l'onagre, chasse que certains d'entre eux font pendant toute l'année sans interruption.

Le TRÈS-HAUT a dit :

« *Mettez donc sur pied toutes les forces dont vous disposez et tenez prêts des chevaux en grand nombre pour en intimider les ennemis de Dieu et les vôtres, et d'autres encore que vous ne connaissez pas et que Dieu connaît. Tout ce que vous aurez dépensé dans la voie de Dieu vous sera payé, et vous ne serez point « laissés.* »

Et le prophète n'a cessé de répéter :

« *Celui qui possède un cheval arabe et l'honore, Dieu l'honorera.*

« *Celui qui possède un cheval arabe et le méprise, Dieu le méprisera.* »

LE SAHARA

PAR ABD-EL-KADER

Les habitants des maisons sont partout forcés de reconnaître un maître, tandis que nous, toujours prêts au combat comme à la fuite, nous ne reconnaissons d'autre maître que Dieu.

GLOIRE A DIEU SEUL.

O toi qui prends la défense du *hader* [1],
Et qui condamnes l'amour du *bedoui* [2] pour ses horizons sans limites!
Est-ce la légèreté que tu reproches à nos tentes?
N'as-tu d'éloges que pour des maisons de pierre et de boue?
Si tu savais les secrets du désert, tu penserais comme moi;
Mais tu ignores, et l'ignorance est la mère du mal.

Si tu t'étais éveillé au milieu du Sahara,
Si tes pieds avaient foulé ce tapis de sable,

[1] Le *hader*, habitant des villes.
[2] Le *bedoui*, habitant des lieux sauvages du Sahara.

Parsemé de fleurs semblables à des perles,
Tu aurais admiré nos plantes,
L'étrange variété de leurs teintes,
Leur grâce, leur parfum délicieux;
Tu aurais respiré ce souffle embaumé qui double la vie, car il n'a pas passé sur l'impureté des villes.

Si, sortant d'une nuit splendide,
Rafraîchie par une abondante rosée,
Du haut d'un *merkeb* [1],
Tu avais étendu tes regards autour de toi,
Tu aurais vu au loin et de toutes parts des troupes d'animaux sauvages
Broutant les broussailles parfumées.
A cette heure, tout chagrin eût fui devant toi.
Une joie abondante eût rempli ton âme.

Quel charme aussi dans nos chasses : Au lever du soleil,
Par nous, chaque jour apporte l'effroi à l'animal sauvage.
Et le jour du *rahil* [2], quand nos rouges *haouadjej* [3] sont sanglés sur les chameaux,
Tu dirais un champ d'anémones s'animant, sous la pluie, de leurs plus riches couleurs.

Sur nos *haouadjej* reposent des vierges,

[1] *Merkeb.* — Dans le Sahara, on donne ce nom aux monticules dont l'aspect rappelle la forme d'un navire.
[2] *Rahil*, migration, déplacement des nomades.
[3] *Haouadjej*, litières rouges des chameaux.

Leurs *taka*[1] sont fermées par des yeux de houris.
Les guides des montures font entendre leurs chants aigus;
Le timbre de leur voix trouve la porte de l'âme.
Nous, rapides comme l'air, sur nos coursiers généreux,
Les *chelils*[2] flottant sur leur croupe,
Nous poursuivons le *houache*[3],
Nous atteignons le *ghezal*[4], qui se croit loin de nous.
Il n'échappe point à nos chevaux entraînés
Et aux flancs amaigris.
Combien de *délim*[5] et de leurs compagnes ont été nos victimes!
Bien que leur course ne le cède point au vol des autres oiseaux.

Nous revenons à nos familles, à l'heure où s'arrête le convoi,
Sur un campement nouveau, pur de toute souillure.
La terre exhale le musc[6],
Mais, plus pure que lui,
Elle a été blanchie par les pluies
Du soir et du matin.

Nous dressons nos tentes par groupes arrondis;
La terre en est couverte comme le firmament d'étoiles.
Les anciens ont dit, ils ne sont plus, mais nos pères nous l'ont répété,

[1] *Taka*, fenêtres, œils-de-bœuf des litières.
[2] *Chelils*, voiles flottant sur la croupe des chevaux.
[3] Le *houache*, sorte de bison ou bœuf sauvage.
[4] *Ghezal*, gazelle.
[5] *Délim*, mâle de l'autruche.
[6] Là où est passé le *ghezal* reste l'odeur du musc.

Et nous disons comme eux, car le vrai est toujours vrai :

Deux choses sont belles en ce monde,
Les beaux vers et les belles tentes.

Le soir, nos chameaux se rapprochent de nous;
La nuit, la voix du mâle est comme un tonnerre lointain.
Vaisseaux légers de la terre,
Plus sûrs que les vaisseaux,
Car le navire est inconstant;
Nos *maharis*[1] le disputent en vitesse au *maha*[2];

Et nos chevaux, est-il une gloire pareille?
Toujours sellés pour le combat,
A qui réclame notre secours,
Ils sont la promesse de la victoire.
Nos ennemis n'ont point d'asile contre nos coups,
Car nos coursiers, célébrés par le prophète[3], fondent sur eux comme le vautour.

Nos coursiers, ils sont abreuvés du lait le plus pur;
C'est du lait de chamelle, plus précieux que celui de la vache.

Le premier de nos soins, c'est de partager nos prises sur l'ennemi.

L'équité préside au partage; chacun a le prix de sa valeur.

---

[1] *Mahari*, chameau de course.
[2] *Maha*, sorte de biche sauvage blanche.
[3] Allusion à la sourate du Koran.

Nous avons vendu notre droit de cité; nous n'avons point à regretter notre marché.

Nous avons gagné l'honneur; le *hader* ne le connaît pas.

Rois nous sommes; nul ne peut nous être comparé.

Est-ce vivre que de subir l'humiliation?

Nous ne souffrons point l'affront de l'injuste; nous le laissons, lui et sa terre.

Le véritable bonheur est dans la vie nomade.

Si le contact du voisin nous gêne,

Nous nous éloignons de lui; ni lui, ni nous, n'avons à nous plaindre.

Que pourrais-tu donc reprocher au *bedoui?*

Rien que son amour pour la gloire, et sa libéralité qui ne connaît pas de mesure.

Sous la tente, le feu de l'hospitalité luit pour le voyageur;

Il trouve, quel qu'il soit, contre la faim et le froid, un remède assuré.

Les temps ont dit la salubrité du Sahara.

Toute maladie, toute infirmité n'habite que sous le toit des villes.

Au Sahara, celui que le fer n'a point moissonné voit des jours sans limite;

Nos vieillards sont les aînés de tous les hommes.

LES RAZZIAS

> Je les ai surpris avec des chevaux de race pure au front orné d'une étoile, présage du bonheur, aux flancs amaigris par les courses, à la chair ferme et dure, et tombant sur eux comme le nuage chargé d'éclairs qui couvre un défilé.

Le fait le plus fréquent et presque quotidien de la vie arabe, c'est la *razzia*. La gloire est une belle chose sans doute, et à laquelle dans le Sahara on a le cœur sensible, comme partout ailleurs. Mais là, on met la gloire à faire du mal à l'ennemi, à détruire ses ressources, en augmentant les siennes propres. La gloire n'est pas de la fumée, c'est du butin. Le désir de la vengence est aussi un mobile; mais est-il une plus belle vengeance que celle de s'enrichir des dépouilles de l'ennemi ?

Ce triple besoin de gloire, de vengeance et de butin ne pouvait trouver pour se satisfaire un plus expéditif ni plus efficace procédé que la *razzia* (incursion), envahissement par la force, ou la ruse, du lieu occupé par l'ennemi, du dépôt de tout ce qui lui est cher, famille et fortune.

Les razzias dans le désert sont de trois sortes :

Il y a d'abord la *téhha* (proprement le *tombement*, du verbe *tahh*, il est tombé), elle se fait au point du jour (*fedjeur*). Dans une *téhha*, on n'est pas venu pour piller, on s'est rué pour massacrer; on ne s'enrichit pas, on se venge.

Puis la (*khrotefa*), qui a lieu à *el àasseur*, deux ou trois heures de l'après-midi. C'est la rapine.

Et enfin la (*terbigue*), ce n'est pas la guerre, ce n'est pas un coup de bandit ni de brigand, ce n'est guère qu'un tour de voleur tout au plus. La *terbigue* se fait à *nous el leïl*, à minuit.

Quand une razzia est décidée, ceux qui doivent en faire partie se disent entre eux : *Rana akeud*, nous sommes *nœud*; une entreprise est arrangée, l'association est formée, le pacte est conclu, pacte de vie et de mort.

LA TÉHHA.

La téhha est projetée, le chikh donne l'ordre de ferrer les chevaux, de préparer les vivres, de faire la provision d'orge pour cinq ou six jours, plus ou moins. Ces provisions sont mises dans des besaces (*semate*), chacun la sienne.

Avant de se mettre en marche on envoie deux ou quatre cavaliers *chouafin* (voyeurs) pour reconnaître l'emplacement de la tribu qu'on doit attaquer. Ces éclaireurs sont des hommes bien montés, intelligents, connaissant le pays, circonspects. Ils marchent avec précaution et font un grand détour, en cas de surprise ils se présenteront du côté par où les gens à combattre ne voient d'ordinaire paraître que des amis. Arrivés près du but, ils s'embusquent : l'un d'eux se détache à pied et pénètre jusqu'au milieu des douars sans exciter le moindre soupçon. Une fois renseignés sur les forces et les dispositions de l'ennemi, ils retournent sur leurs pas, et vont rejoindre le goum, qui les attend dans un lieu déterminé à l'avance, et qui, ainsi que les *chouafin*, a suivi une direction de nature à n'inspirer aucune crainte à ceux que l'on veut surprendre.

Tous les renseignements sont recueillis, la tribu à en-

vahir est tout près, il faut tomber sur elle à la pointe du jour, car à cette heure on trouve :

El mera bela hazame,
Ou el aouda bela ledjame.

« La femme sans ceinture
Et la jument sans bride. »

Avant de se lancer dans cette mêlée, les chefs adressent à leurs cavaliers une chaleureuse allocution : « Faites attention : qu'aucun de vous ne s'avise de dépouiller des femmes, d'enlever des chevaux, d'entrer dans les tentes, de mettre pied à terre pour faire du butin, avant d'avoir beaucoup tué; rappelez-vous que nous avons à faire à des *enfants du péché*, qui se défendront vigoureusement. Ces gens ont massacré nos frères, pas de grâce... tuez!... tuez!... si vous voulez à la fois et la vengeance et les biens de l'ennemi ; car, je vous le répète, ils ne vous céderont pas ceux-ci à bon marché. »

Puis le goum se divise en trois ou quatre corps, pour jeter l'épouvante dans la tribu par plusieurs côtés à la fois. Dès qu'on est à portée, on commence le feu ; aucun cri, tant que la poudre ne s'est pas fait entendre.

Ces razzias deviennent, pour la plupart du temps, d'épouvantables carnages. Les hommes surpris à l'improviste sont presque tous mis à mort, on se contente de dépouiller les femmes de leurs vêtements.

Si le temps le permet, les vainqueurs emportent les tentes, emmènent les nègres, les chevaux, les troupeaux, etc.: les femmes et les enfants sont abandonnés. Dans le désert on ne se charge jamais de prisonniers.

Au retour, on met les troupeaux sous la garde de quelques cavaliers, et l'on forme une forte réserve, chargée de parer à toutes les éventualités de la retraite.

Rentrés dans le douar, les combattants partagent entre

eux les troupeaux et tout le butin fait sans risque de la vie; ils donnent en sus au chikh trente ou quarante brebis ou trois ou quatre chamelles, suivant le cas, et ils gratifient d'une manière spéciale les cavaliers qui ont été lancés en éclaireurs.

Avant de tenter une entreprise de ce genre, chaque tribu se place sous la protection d'un marabout particulier, à qui elle s'adresse dans les circonstances difficiles. Ce que j'ai dit en tête de ce chapitre fait comprendre que, pour le Saharien, le pillage d'un ennemi est une circonstance qui, malgré ce qu'elle a d'habituel, ne manque pas de solennité. — C'est ainsi que la tribu des Arbâa a pour marabout attitré Sidi-Hamed-ben-Salem-Ould-Tedjiny.

Le succès d'une razzia est l'occasion de grandes réjouissances; dans chaque tente, on prépare une *ouadâa* (fête) en l'honneur des marabouts, et on y invite les pauvres, les *tolbas* (lettrés), les veuves, les maréchaux ferrants et les nègres libres.

La *téhha* se fait habituellement avec cinq ou six cents chevaux; souvent s'y joignent des fantassins transportés à dos de chameau.

Parfois la tribu que l'on veut attaquer a été prévenue à temps, alors elle prend ses mesures; les chevaux sont sellés, les armes prêtes, il y a combat, et non boucherie; — beaucoup de cavaliers sont tués de part et d'autre, mais presque toujours les assaillants ont l'avantage, ils ne sont pas embarrassés de femmes et d'enfants comme leurs ennemis; il est rare qu'ils reviennent sans butin.

Je crois devoir reproduire ici l'un de ces chants populaires qui peignent si bien l'ardeur et les péripéties de ces luttes sanglantes, dont l'amour et la jalousie dans le Sahara ne sont que trop souvent les mobiles:

Mon cheval est plus blanc que la neige,

Plus blanc que le linceul des hommes;
Il bondira comme la gazelle,
Et me portera vers la tente de ton père.

O Yamina [1], fous sont ceux qui nourrissent ton orgueil,
Plus fous encore ceux qui me disent de t'oublier!
Je voudrais être l'épingle de ton *haïk* [2];
Une boucle de tes noirs cheveux,
Le meroueud [3] qui te noircit les yeux,
Ou mieux encore le tapis que tu foules à tes pieds.

J'ai fait boire mon cheval à la tête de la source [4],
Puis j'ai sauté légèrement sur son dos;
Mes *chabir* sont collés à ses flancs [5],
Et j'ai foi dans mes armes comme j'ai foi dans mon cœur;
Ils m'ont trahi pour la lune de mon âme [6],
Les jours les trahiront aussi.

Par Dieu, ô les vautours!
Pourquoi nagez-vous [7] dans les airs?
Je demande à Dieu qu'il nous donne l'un de ces combats sanglants
Où chacun puisse mourir avec sa chair [8] et non de maladie.

[1] *Yamina,* nom de femme très-commun chez les Arabes.

[2] *Épingle de ton haïk.* — Grosse épingle en argent dont se servent les femmes pour attacher leur haïk, longue pièce d'étoffe en laine avec laquelle elles se drapent. Cette épingle, dans le désert, portent le nom de khelala.

[3] *Meroueud.* — Petit morceau de bois poli, avec lequel les femmes se mettent sur les paupières cet antimoine (koheul) qu'elles estiment tant.

[4] *A la tête de la source.* — Cette expression peint le soin avec lequel les Arabes choisissent les eaux dont ils abreuvent leurs chevaux. On conçoit que l'eau est toujours plus pure à la tête d'une source que dans le bas, où elle a déjà pu être troublée.

[5] *A ses flancs.* — Les éperons arabes, à cause de leur longueur, ne peuvent être placés que le long du ventre ou des flancs du cheval.

[6] *La lune de mon âme.* — Les poëtes arabes ont pour habitude de comparer les femmes dont ils parlent à la lune. La lune, disent-ils, éclaire d'une clarté plus douce que le soleil; elle annonce le calme, la fraîcheur, et dispose aux rêveries amoureuses.

[7] *Nagez.* — Expression qui veut, là, représenter celle de planer.

[8] *Mourir avec sa chair.* — Le poëte a voulu dire : mourir dans un com-

Vous passerez les jours et les nuits à vous repaître!
Notre vie et celle de nos chevaux
N'appartiennent-elles pas aux jeunes filles?

Dehors les étrangers, dehors!
Laissez les fleurs de nos prairies
Aux abeilles de notre pays.
Dehors les étrangers, dehors!

O le généreux! la voici donc cette nuit
Où nos goums pourront lancer la poudre
Jusqu'auprès du douar de *Yamina*,
Pendant que les femmes y seront encore sans ceinture [1],
Et les chevaux entravés dans du fer [2],
Avant qu'on ait posé les aâtatouche [3] sur le dos des chameaux,
Et que les cavaliers aient chaussé leurs *temag* [4].
Faites que je reçoive sept balles dans mon bornous,
Sept balles dans mon cheval.
Et que j'en aie placé sept dans le corps de mon rival [5].

bat, plein de force et de santé, et non décharné par la misère ou la vieillesse.

[1] *Sans ceinture.* — Les femmes arabes portent toutes la ceinture. Elles l'ôtent pendant la nuit pour la remettre au point du jour.

[2] *Dans du fer.* — Dans le Sahara, les vols sont si fréquents, que, pendant la nuit, on met à tous les chevaux des entraves en fer.

[3] *Aâtatouche.* — Espèces de siéges plus ou moins ornés suivant la fortune des individus, et que l'on place sur le dos des chameaux, et sur lesquels les femmes arabes s'assoient quand elles doivent voyager.

[4] *Temag.* — Bottes en maroquin rouge appelé *filaly*.

[5] *Sept balles dans le corps de mon rival.* — Il y a beaucoup d'Arabes qui pour le combat chargent leurs fusils avec sept balles ou chevrotines, d'*hamous;* mais, leurs armes étant en général mauvaises et mal tenues, cette habitude devient la source d'une foule d'accidents. — La quantité de gens estropiés par des canons de fusils éclatés dans leurs mains est considérable. — J'ai connu dans la province d'Oran un chef des *Bordjias*, nommé Kaddour Ben-Mokhfy, qui avait la réputation d'avoir tué dans sa vie un grand nombre d'individus. Admirable cavalier, et toujours supérieurement monté, il chargeait son fusil avec sept balles ou chevrotines, et quand, dans une ligne de tirailleurs, il avait, d'un œil d'aigle, aperçu

Le meilleur des amours est celui qui fait grincer les dents.

A la nage, les jeunes gens, à la nage[1] !
Les balles ne tuent pas;
Il n'y a que la destinée qui tue.
A la nage, les jeunes gens, à la nage!

Le cheval de Kaddour est mort, le cheval de Kaddour est mort;
Publiez-le dans vos tribus, elles s'en réjouiront;
Mais, si vous n'êtes pas des juifs[2],
Ajoutez que, sanglant et blessé,
Il a pu sauver son maître et le tirer de la mêlée :
C'est qu'il n'a pas voulu mentir à ses aïeux[3],
Celui qui n'avait pas été dressé pour la fuite,
Celui qui ne savait courir que pour heurter.
Merouan est mort pour Yamina, ses jours étaient comptés!

O mon cœur! pourquoi t'obstiner
A faire remonter les eaux vers les montagnes?
Tu es l'insensé qui poursuit le soleil!
Crois-moi, cesse d'aimer une femme
Qui ne te dira jamais oui.
Le grain semé dans un sebkha[4]
Ne produira jamais d'épis.

un ennemi téméraire qui, en s'avançant, avait commis la faute de se dégarnir de son feu, il se précipitait sur lui d'une vitesse telle, qu'il l'avait ordinairement atteint et jeté par terre, lui ou son cheval, avant que ses camarades eussent pu lui porter secours.

Ce Kaddour-ben-Mokhfy est encore, à l'heure où j'écris, notre agha des Bordjias.

[1] *A la nage.* — Cette expression, dans cette circonstance, veut dire : lancez vos chevaux de toute leur vitesse.

[2] *Des juifs.* — Expression de dédain dont se servent journellement les Arabes pour piquer l'amour-propre de leurs interlocuteurs.

[3] *Mentir à ses aïeux.* — A tort ou à raison, les Arabes sont convaincus que le cheval de race, fût-il blessé à mort, trouvera encore des forces pour ne pas laisser son maître au pouvoir de l'ennemi.

[4] *Sebkha.* — Terrain salé qui peut fournir du sel, mais qui résiste à toute espèce de culture.

LA KHROTEFA (LA RAPINE)

Le but de la razzia appelée *el krotefa* est l'enlèvement d'un troupeau de chameaux qui paît à sept ou huit lieues de la tribu. Cent cinquante à deux cents cavaliers se réunissent en *akeud*, et se mettent en route; la reconnaissance a lieu comme dans la *téhha*, mais les dispositions sont prises en vue d'arriver à l'endroit où doit se faire le coup vers *el aasseur* (trois ou quatre heures de l'après-midi) et non vers le *fedjer* (point du jour).

La razzia faite, trois, quatre ou six ybal (troupeau de cent chamelles) enlevés, on se divise en deux partis, l'un, composé des chevaux les plus faibles, prend les devants avec le butin, l'autre forme une sorte d'arrière-garde chargée au besoin de tenir tête à l'ennemi. On se sépare après s'être donné rendez-vous le lendemain sur un point déterminé. Mais pour mieux dépister les poursuites, le parti qui doit arrêter l'ennemi suit un chemin différent de celui des conducteurs des troupeaux enlevés.

Dans ces coups de main, on épargne généralement les bergers. Il est rare, du reste, qu'ils défendent un bien qui ne leur appartient pas.

Mais bientôt le bruit, les cris de toute sorte ont donné l'alarme, chacun selle son cheval et s'élance ; puis on s'arrête, il faut se rallier, et enfin on se présente en nombre sur le terrain. — Cette fois encore les assaillants ont pour eux toutes les chances favorables; ils sont aux aguets, prêts à recevoir l'ennemi, leurs chevaux ont eu le temps de se reposer; ceux de la tribu dépouillée sont harassés, hors d'haleine; la fusillade s'engage toutefois, mais la nuit vient; aussitôt qu'elle s'épaissit, « *que l'œil commence à se noircir,* » les ravisseurs détalent, et vont rejoindre au galop l'autre parti qu'ils retrouvent au lever du soleil.

Ils ont été poursuivis, mais peu de temps. La conviction que ses chameaux sont hors d'atteinte, la crainte des embuscades, ont bientôt fait rentrer la tribu dans ses tentes.

Quoique le combat qui accompagne ces sortes d'expéditions soit en général peu animé et bien vite interrompu par la nuit, ceux qui y prennent part courent cependant des dangers. Un cavalier peut recevoir une blessure grave qui le mette hors d'état de continuer la route. Il est perdu, si toutefois il n'est pas un personnage de distinction, car alors on ne l'abandonne jamais ; un cavalier vigoureux se charge de lui, l'enlève, le prend en travers de sa selle et le ramène mort ou vif. Quant aux blessures légères, avec la selle arabe, elles n'ont pas de grands inconvénients, et n'empêchent pas de rejoindre le goum.

Au retour dans la tribu, le butin se partage entre ceux qui ont pris part à la krotefa.

EL TERBIGUE.

Pour la terbigue, quinze ou vingt cavaliers seulement, qui se font *akeud*, se proposent d'enlever les troupeaux au milieu même du douar.

Ils envoient reconnaître la tribu, et arrivent près des tentes par une nuit des plus obscures.

On choisit un douar isolé, on s'en approche jusqu'à la distance de deux ou trois cents pas. — Trois hommes descendent de cheval et s'arrêtent ; ils détachent l'un d'eux, qui se dirige du côté opposé et fait du bruit pour attirer les chiens. « C'est une hyène ou un chacal qui passe, » se figurent les gens du douar, ils n'y prennent pas garde. Les deux autres voleurs entrent pendant ce temps dans l'intérieur du douar, délient les entraves de dix, quinze ou vingt chameaux, selon le plus ou moins de sécurité, prennent

leurs savates, les frappent l'une contre l'autre, épouvantent et font fuir les animaux mis en liberté.

Les partisans qui ont fait le coup s'éloignent au plus vite ; on leur amène leurs chevaux, et tous rassemblent les chameaux dispersés.

Puis on se sépare en deux bandes, l'une se charge de conduire la prise, tandis que l'autre, s'attardant un peu, se fait poursuivre dans une direction différente.

Si l'on est parvenu à détacher le *faâle* (l'étalon), le coup est des plus heureux, toutes les femelles cherchent à suivre leur mâle.

Le secret dans ces coups de main est d'habitude bien gardé, il est rare qu'ils échouent. Les accidents ne sont pas fréquents ; lorsque le douar est sur ses gardes, on se retire.

Ceux qui se hasardent dans de telles entreprises ont généralement de bons chevaux, et se dérobent bien vite à une poursuite, d'ailleurs à peu près impossible la nuit, où les traces se perdent facilement, où les embuscades sont à craindre.

Pour une razzia de ce genre on ne craint pas de faire trente ou quarante lieues.

Quelquefois *el terbigue* se complique d'incidents grotesques. Un parti de cavaliers ne veut pas laisser de réserve pour combattre l'ennemi en cas de besoin ; il s'embusque à sept ou huit cents pas du douar; le plus déluré voleur se met à nu, garde son sabre seulement, lie ses souliers autour de sa tête, en guise d'énormes oreilles. Ainsi accoutré, il se lance dans le douar, tenant à la main un mauvais arçon de selle qu'il agite en tous sens, et dont il frappe la terre de temps en temps. A ce bruit sourd, il joint des cris d'alarme et d'effroi : « Voilà le goum ! voilà le goum ! debout ! à nous ! nous sommes vendus. » Les clameurs, les gambades, l'étrange aspect du personnage, le mouvement et le bruit de cette selle qu'il agite, jettent l'épouvante dans le trou-

peau ; chevaux, moutons, chameaux se ruent au dehors et sont recueillis par les cavaliers embusqués.

On s'élance hors des tentes, on prend les fusils, on monte à cheval, mais le voleur est en selle, troupeaux et pillards sont loin, fuyant à toute vitesse et protégés par la nuit.

LA KHRIANA (LE VOL)

O sidi Abd-el-Kader, toi qui es le patron de tous ceux qui sont dans la peine, sauve nous encore cette fois, et, à notre retour, nous ferons en ton honneur une *ouadâa* (fête pour les pauvres).

El terbigue est un vol, mais encore est-ce à peu près la guerre, c'est la razzia. Le nombre des hommes qui exécutent l'entreprise, l'importance du vol exécuté sur une fraction de tribu tout entière, la qualité des partisans qui se sont mis en campagne, et qui, après tout, sont des cavaliers, c'est-à-dire des guerriers, toutes ces circonstances, si elles ne sont pas des excuses à nos yeux, à nous, scrupuleux Européens, sont des motifs extrêmement plausibles, dans le désert. De braves enfants perdus se sont exposés pour nuire à une tribu ennemie. Il ne peut y avoir que joie et triomphe dans celle dont ils font partie.

Nous descendons un degré plus bas, nous arrivons à la pure maraude exécutée par des voleurs de profession.

Ce n'est plus là la guerre, même amoindrie, c'est le vol tout simple. Ce n'est pas un sujet de réjouissances pour toute une tribu, mais c'est encore matière à éloges et à félicitations entre amis, à la condition toutefois que le vol n'aura pas été commis dans la tribu même ou dans une

tribu alliée, ce qui serait une honte, mais bien chez l'ennemi ; on dit :

« Un tel est un brave : il vole l'ennemi. »

Comme on le pense bien, tous les vols ne s'exécutent pas de la même façon, et les expédients sont appropriés au genre de capture qu'on se propose.

VOLS DE CHEVAUX.

Ce genre de vol s'exécute vers la fin du mois musulman, lorsque la lune paraît à peine ; cinq ou six hommes bien d'accord emportent des provisions (*rouina*) dans des sacs appelés *mezoueud* et se mettent en route cherchant aventure.

Avant le départ, ils donnent aux pauvres une aumône (*el mâarouf*) et les prient d'intercéder auprès de Dieu pour le succès de l'entreprise, puis ils jurent par un marabout connu, *Sidi Abd-el-Kader* le plus ordinairement, de lui faire hommage, en cas de réussite, d'une part (*mezerague*) qui sera distribuée aux malheureux.

« *O Sidi Abd-el-Kader;* disent-ils, *si nous revenons joyeux, avec du butin et sans accidents, nous te donnerons, s'il plaît à Dieu, ta lance* (mezerague). »

En sortant du douar, les voleurs marchent en plein jour ; lorsqu'ils approchent de la tribu où ils ont l'intention de voler, ils ne s'avancent plus que la nuit et s'embusquent à deux ou trois lieues des tentes, dans le lit d'une rivière, dans les herbes (*alfa*) ou dans la montagne. Aussitôt la nuit devenue très-sombre, ils sortent de leur embuscade, flairent tous les douars les uns après les autres, et s'arrêtent à celui dont la garde semble moins active, où les chiens paraissent le moins sur l'œil.

Si les voleurs sont au nombre de six, quatre restent à une cinquantaine de pas du douar, immobiles et silencieux ; les

deux autres, les plus hardis et les plus adroits, pénètrent dans l'intérieur.

En se séparant, on se donne un mot d'ordre (*mana*).

Les deux larrons se mettent à la besogne ; s'ils trouvent les chiens sur leurs gardes, ils retournent s'adjoindre un troisième compagnon qu'ils placent un peu loin devant la tente dont les chiens sont si vigilants ; ils entrent dans le douar par un autre côté. Ils se désignent la tente qu'ils veulent voler, puis l'un d'eux, appelé *el gaad*, reste en faction près d'elle, l'autre, *el hammaze*, pousse jusqu'aux chevaux ; *el hammaze*, s'il trouve une jument ou un cheval entravé avec des courroies ou des cordes seulement, les dénoue ou les coupe, saisit l'animal par la *goulada* (corde à talismans, placée sur l'encolure), et l'emmène du côté opposé à celui où sont les chiens, occupés du reste par le *layahh*[1].

Le *gaad* est resté en arrière, prêt à tuer d'un coup de pistolet ou à assommer avec un bâton ou une pierre le premier qui sortirait de la tente, sauf à dérouter les autres en suivant une direction différente de celle qu'a prise son camarade qui emmène le cheval. Puis le *gaad* rejoint le *layahh*, et ils se réunissent bien vite à *el hammaze* et aux trois compagnons qui les attendent.

On renouvelle le vol, si le douar plongé dans le repos ne s'est aperçu de rien, sinon l'on se décide à partir. Un des ravisseurs, plaçant son haïk plié sur le dos du cheval de manière à s'en faire des étriers, s'élance au galop après avoir donné rendez-vous à ses camarades sur un point déterminé, pour le lendemain ou le surlendemain. Les autres, pour échapper à la poursuite qui aurait lieu le matin, se cachent pendant toute la première nuit.

[1] *Layahh.* — Amuseur, celui qui détourne l'attention : c'est le nom donné au troisième compagnon resté devant la tente pour les chiens.

Celui qui monte le cheval ne continue sa route que dans le cas où le vol a pu être commis aux premières heures de la nuit, sinon il passe toute la journée du lendemain caché dans un endroit sec et pierreux, où l'animal ne laisse aucune trace.

Si au lieu d'être de corde les entraves sont de fer, l'opération se complique : les préliminaires sont les mêmes, mais une fois à l'œuvre, *el hammaze* relève avec précaution les entraves jusqu'aux genoux, les maintient à cette place avec sa corde de chameau qu'il attache à l'encolure, et fait sortir l'animal à petit pas. Dès qu'il a rejoint ses camarades et qu'il est assez loin du douar victime du vol, il songe à donner à sa prise la liberté qui lui manque. Il enlève alors les entraves au moyen d'une petite scie (*cherrima*), ou d'un rossignol; au pis-aller il présente le cadenas en dehors des membres du cheval et le brise d'un coup de pistolet, ou bien encore le remplit de poudre et le fait sauter.

Mais la détonation éveille les maîtres du cheval, ils se mettent à sa recherche, presque toujours en vain, la nuit est obscure, les voleurs se divisent; à toute extrémité, on se tire d'embarras en abandonnant la prise pour sauver sa tête.

Parfois le maître de la tente s'étonne des aboiements des chiens, il éveille son monde, il crie : « Il y a un vivant ici. » (*el hayi rah hena*), on sort, on ne trouve rien, on se persuade que c'est un chacal ou une hyène qui occasionne tout ce bruit, et on se rendort. Les voleurs reparaissent ou se dirigent vers un autre douar qui se tient moins sur ses gardes.

Quand on se prépare à une *khriana*, on doit se munir d'un pistolet, qu'on place sous le bornous, d'un couteau, d'une trique ayant une corde à l'un de ses bouts, et d'un poignard (*seboula*).

Si un voleur croit que les chiens le distingueront à cause

de la blancheur de ses vêtements, il les laisse à ses camarades, et pénètre dans le douar, entièrement nu, son couteau dans une main, son bâton dans l'autre. C'est une croyance populaire dans le Sahara que l'homme complétement nu n'est pas visible par une nuit obscure.

Jamais on n'essaye de voler un cheval très-méchant, de race pure, ou qui sert d'étalon. Le hennissement de ces animaux à la vue de l'homme trahirait le pillard.

Pour éviter d'être senti par les chiens, on a la précaution de marcher contre le vent. D'autres circonstances de temps ne doivent pas être négligées : l'absence de lune, par exemple ; il faut se mettre en route le 21 du mois musulman, et la nuit du 22 est l'époque habituellement la plus favorable; la poussière et le vent violent sont d'utiles auxiliaires ; mais la pluie est traîtresse, elle détrempe la terre qui conserve les traces, elle favorise la poursuite.

La froide saison est la bonne saison pour les vols dont nous parlons. On dit communément à ce sujet :

« *En hiver les vols de bestiaux, parce que le chien dort dans la tente. — En été, les vols dans la tente, parce que le chien va dormir au loin.* »

Comme tout autre Arabe, le voleur croit que Dieu ne dédaigne pas de l'avertir. De là des espérances et des craintes superstitieuses.

S'il rencontre en sortant du douar une jument noire, sale, décharnée, en mauvais état enfin : triste présage (*fal chine*), il rentre.

S'entendre, au moment du départ, appeler par des gens ne sachant où vous allez, mauvais signe encore (*el nechâa.*)

Voir deux perdrix, bon augure ; une seule, pronostic fâcheux.

Se trouver au départ, en face d'un homme gai, courageux, bien vêtu, bien monté, succès infaillible.

Une vieille femme, aveugle ou estropiée, couverte de hail-

lons, immanquablement vous empêchera de réussir. Mais partez en toute confiance, si vous avez rencontré une belle femme richement vêtue, à qui vous avez dit : « Ouvre ta ceinture, Fatma, cela nous portera bonheur. » Elle ne vous refusera pas de vous ouvrir la porte des richesses.

« Il est également désirable de voir sur son passage une femme portant du lait et d'en boire une gorgée.

A leur retour, les voleurs partagent; le vœu fait aux marabouts invoqués est scrupuleusement accompli ; le chef de leur douar, la femme qui a dénoué sa ceinture reçoivent chacun un présent. — La part qui revient à *el hammaze* est plus considérable ; c'est lui, on se le rappelle, qui a joué le rôle le plus important et couru les plus grands périls.

VOLS DE CHAMEAUX.

Le vol de chameaux se pratique de la même manière que celui des chevaux.

On choisit des chameaux faits, c'est-à-dire qui ne crient plus, ou des chamelles pleines.

Les entraves enlevées, les voleurs piquent l'animal avec un poignard ou un couteau pour le faire sortir, et montent dessus, une fois arrivés à une grande distance des tentes.

On marche toute la nuit; si à la pointe du jour on ne se croit pas assez loin pour échapper à la poursuite des cavaliers, on s'arrête et on se cache dans un endroit dont le sol ne conserve pas les traces. Les cavaliers renoncent à la poursuite quand ils n'en trouvent pas; sinon ils reprennent souvent ce qui leur a été volé, et à moins que les voleurs n'aient lâché la prise et ne soient embusqués, ils payent leur entreprise de leur vie [1].

[1] Dans certaines tribus du désert, le voleur pris en flagrant délit est de la tête aux pieds couvert et comme habillé d'*alfa* (sparterie). On y met le feu, et on lâche le malheureux, qui, poursuivi par les huées générales, s'en va mourir un peu plus loin.

C'est le moment suprême des invocations et des vœux.

« O Sidi Abd-el-Kader, — dit le voleur qui sent l'ennemi près de lui et tremble d'être découvert, — si tu nous sauves encore cette fois, nous ferons en ton honneur une *ouadâa* pour les pauvres. »

Dans le Sahara, *Sidi Abd-el-Kader-Djelaly* est le patron des voleurs. Cette peu recommandable clientèle s'explique par la charité du saint marabout, qui ne veut laisser dans la peine aucun de ceux qui invoquent son nom.

VOLS DE MOUTONS.

C'est un mince butin que les moutons, et plus gênant que profitable; c'est un bétail qui marche lentement et qu'il faut désespérer d'entraîner à une assez grande distance le lendemain du vol. Aussi on se contente de marauder, chez l'ennemi, quand il est éloigné, les moutons dont on a besoin pour vivre dans les embuscades.

Cependant quelquefois l'occasion est tentante; on voit le troupeau paître au loin des douars, le berger est couché, endormi, ou distrait d'une manière quelconque; il est grand matin, on a le temps de faire du chemin avant qu'au coucher du soleil, l'heure venue de la rentrée des troupeaux, les douars ne s'aperçoivent du vol qui a été commis; on hasarde le coup de main.

On assène un vigoureux coup de bâton sur la tête du gardien négligent, on lui jette du sable dans les yeux, on les lui couvre avec sa *guelmouna* (capuchon du bornous), et on lui lie les mains derrière le dos, puis les voleurs se partagent la conduite du troupeau, divisé par petites portions; chacun suit un chemin séparé, avec lenteur d'abord, plus rapidement ensuite; le lendemain, après n'avoir traversé que des lieux inhabités, l'on se rejoint à l'endroit désigné. On emmène le berger, et on ne le lâche qu'au milieu de la nuit, quand on n'a plus rien à craindre de lui.

GUERRE ENTRE LES TRIBUS DU DÉSERT

A la nage, les jeunes gens, à la nage!
Les balles ne tuent pas;
Il n'y a que la destinée qui tue.
A la nage, les jeunes gens, à la nage!

Une caravane a été pillée, les femmes de la tribu ont été insultées, on lui conteste l'eau et les pâturages; voilà de ces griefs que la razzia, fût-ce la terrible *téhha*, ne suffirait pas à venger. Aussi les chefs se sont réunis et ont décrété la guerre.

Ils ont écrit à tous les chefs des tribus alliées et leur ont demandé leur aide. Les alliés sont fidèles et sûrs; ne sont-ils pas aussi les ennemis de la tribu à punir? N'ont-ils pas les mêmes sympathies, les mêmes intérêts que ceux qui les appellent? Ne font-ils pas partie du *sof*, du rang, de la confédération? Aucune des tribus ne refusera d'envoyer son contingent proportionné à son importance.

Mais les alliés sont loin; ils ne pourront arriver avant huit à dix jours : en attendant, les conseils se renouvellent, et les chefs excitent les esprits par leurs proclamations :

« Vous êtes prévenus, ô esclaves de Dieu! que nous avons à tirer vengeance de telle tribu, qui nous a fait telle insulte. Ferrez vos chevaux, faites des provisions pour quinze jours; n'oubliez pas le blé, l'orge, la viande sèche (*khreléa*) et le beurre. Vous devez non-seulement suffire à vos besoins,

mais encore pouvoir donner généreusement l'hospitalité aux cavaliers de telle, telle et telle tribu qui viennent nous soutenir. Commandez à vos plus jolies femmes de se tenir prêtes à marcher avec nous; qu'elles s'ornent de leurs plus belles parures, qu'elles parent de leur mieux leurs chameaux et leurs *atatiche* (palanquins de parade); portez vous-mêmes vos plus riches vêtements, car c'est pour nous une affaire de *nif* (amour-propre). Tenez vos armes en bon état, munissez-vous de poudre, et soyez réunis tel jour, à tel endroit. Le cavalier qui a une jument et qui ne viendra pas, le fantassin qui possède un fusil et qui restera, seront frappés, le premier d'une amende de vingt brebis, et le second d'une amende de dix brebis. »

Tout homme valide, même à pied, doit faire partie de l'expédition.

On va partir; mais d'abord les chefs confient les troupeaux, les tentes et les bagages de la tribu à la garde de vieillards expérimentés, chargés également de pourvoir à la police et à la surveillance de cette réunion de femmes, d'enfants, de malades et de bergers.

Les ennemis aussi se sont préparés. Instruits par des voyageurs, des amis, des parents même, qu'ils ont dans le parti opposé, ils se hâtent d'écrire de tous les côtés pour réunir leurs alliés (leur *sof*). Ils placent les troupeaux, les tentes, les bagages, dans un endroit qu'ils croient sûr, puis un rendez-vous est assigné aux cavaliers dans le plus bref délai. Dans la crainte d'une surprise, on choisit un terrain convenable pour la défensive et l'on attend les événements.

Les événements sont proches, et la tribu qui a pris les armes pour se venger va bientôt se mettre en marche; elle n'a pas perdu un seul instant. La veille du départ, tous les chefs auxiliaires se réunissent à ceux qui les ont mandés, et, en présence des marabouts, prêtent sur le livre saint de Sidi-Abd-Allah le serment suivant :

« O nos amis! jurons par la vérité du livre saint de Sidi-Abd-Allah que nous sommes frères, que nous ne ferons qu'un seul et même fusil, et que, si nous mourons, nous mourrons tous du même sabre; si vous nous demandez le jour, nous viendrons le jour, et si vous nous appelez la nuit, nous accourrons pendant la nuit. »

Les assistants, après avoir juré, conviennent de partir le lendemain matin.

Le lendemain, à l'heure désignée, un homme de haute naissance, noble (*djied*) entre les plus nobles, monte à cheval, se fait suivre de ses femmes, portées sur des chameaux, et donne le signal. Tout s'ébranle alors, tout se met en mouvement; l'œil est ébloui par ce pêle-mêle étrange et pittoresque, cette foule bigarrée de chevaux, de guerriers, de chameaux portant les riches palanquins où sont enfermées leurs femmes.

Ici ce sont les fantassins qui font bande à part, là les cavaliers qui surveillent la marche des femmes; d'autres, plus ardents, plus insoucieux, sont partis en avant ou s'éparpillent sur les flancs, moins en éclaireurs qu'en chasseurs. Ils forcent, avec leurs lévriers, la gazelle, les lièvres, l'antilope ou l'autruche.

Les chefs sont plus graves; sur eux pèse la responsabilité. C'est à eux que reviendra la plus grosse part du butin si l'expédition réussit; mais, si c'est un revers, à eux les imprécations, la ruine et la honte.

Ils se concertent et méditent.

Puis viennent les chameaux qui portent les provisions.

Tout cela, se conformant aux exigences du terrain, tout cela, désordonné, bruyant et joyeux, songeant à l'aventure, non à la fatigue; à la gloire, non aux périls. Les guerriers célèbrent leurs exploits de tous genres : les joueurs de flûte les accompagnent, les animent ou les interrompent; les

femmes poussent des cris de joie. Ces bruits sont dominés par les enivrants éclats de la poudre.

Mais les fusils se taisent. Un jeune et beau cavalier entonne alors l'un de ces chants d'amour que la passion se plaît à parsemer de couleurs éclatantes, d'images étranges, et qui, dans le désert, ont toujours un charme nouveau pour ces populations chevaleresques.

Mon cœur brûle avec son feu
Pour une femme issue du paradis;
O vous qui ne connaissez pas Meryem [1],
Cette merveille de Dieu l'unique,
Je vais vous montrer son portrait.

Meryem, c'est le bey Osman lui-même
Quand il paraît avec ses étendards,
Les tambours qui mugissent
Et ses goums qui le suivent.

Meryem, c'est une jument de race
Qui vit avec délices
Dans un palais doré;
Elle aime l'ombre des feuilles,
Elle boit une eau limpide
Et veut des noirs pour la soigner.

Meryem, c'est la lune des étoiles
Qui trahit les voleurs [2],
Ou bien c'est encore le palmier
Du pays des Beni-Mezab [3],

[1] *Meryem*, Marie.

[2] *Qui trahit les voleurs.* — Les voleurs Arabes se mettent rarement en campagne quand la lune est dans son plein. On a remarqué qu'il y avait beaucoup plus de vols et d'assassinats, en pays arabe, à la fin du mois lunaire.

[3] Les Beni-Mezab forment, au milieu des populations du désert, une petite nation à part qui se distingue par la sévérité de ses mœurs, son langage particulier, sa probité proverbiale et quelques modifications dans les pratiques religieuses.

Dont les fruits sont si hauts,
Qu'on ne peut y toucher.

Meryem, c'est plutôt la gazelle
Quand elle court dans le désert.
Le chasseur met en joue son petit;
Elle voit brûler l'amorce,
Sait recevoir le coup,
Et mourir pour lui sauver la vie.

Elle m'avait donné rendez-vous
Pour la nuit du lundi.
Mon cœur battait, elle est venue,
Tout enveloppée de soie,
Se jeter dans mes bras.
Meryem n'a pas de sœur[1]
Dans les quatre coins du monde!

Elle vaut Tunis avec Alger,
Tlemsen et Mascara,
Leurs boutiques, leurs marchands
Et leurs étoffes embaumées.

Elle vaut les bâtiments
Qui traversent la bleue[2] avec leurs voiles
Pour aller chercher les richesses
Que Dieu nous a créées[3].

Elle vaut cinq cents juments,
Fortune d'une tribu,
Quand elles courent à la poudre
Sous leurs fiers cavaliers.

[1] *N'a pas de sœur.* — Expression consacrée dans la langue arabe pour dire : *n'a pas sa pareille.*

[2] *La bleue* (zerga), veut dire ici *la mer.*

[3] *Que Dieu nous a créées.* — Ici se révèle dans toute sa force l'orgueil des Arabes. Avec le produit de nos chevaux, de nos chameaux et de nos moutons, disent-ils, nous n'avons pas besoin de travailler, et nous pouvons, cependant, nous procurer tout ce que fabriquent, avec tant de peine, ces misérables chrétiens.

Elle vaut cinq cents chamelles
Suivies de leurs petits,
Plus cent nègres du Soudan
Volés par les Touareug [1]
Pour servir les musulmans.

Elle vaut tous les Arabes nomades,
Heureux, indépendants,
Et ceux à demeures fixes,
Malheureuses victimes
Du caprice des sultans [2].

Sa tête est ornée de soie pure
D'où s'échappent en boucles ondoyantes
Ses noirs cheveux parfumés avec du musc
Ou de l'ambre de Tunis.
Ses dents, vous diriez des perles
Enchâssées dans du corail bien rouge,
Et ses yeux, infiltrés de sang,
Blessent comme les flèches
Des sauvages habitants du Bernou [3].

Sa salive, je l'ai goûtée,
C'est le sucre des raisins secs,
Ou le miel des abeilles
Quand fleurit le printemps.
Son cou, c'est le mât d'un vaisseau
Qui fend les mers profondes
Avec ses voiles blanches
Pour voguer selon les vents.

[1] *Volés par les Touareug.* — Grande tribu, d'origine berbère, qui garde les portes du Sahara et du Soudan, prélevant sur les caravanes un droit de sortie, un droit de voyage et un droit d'entrée. Les Touareug font, en outre, la traite des nègres.

[2] Ce couplet peint admirablement et les charmes que les Arabes du Sahara trouvent à leur vie nomade et le mépris qu'ils professent pour les Arabes du Tell.

[3] Royaume nègre dans le sud duquel certaines peuplades combattent encore avec des flèches empoisonnées.

Sa gorge ressemble à la pêche
Qu'on voit mûrir sur l'arbre,
Ses épaules à l'ivoire poli,
Et ses côtes arrondies
Sont les sabres orgueilleux
Que tirent les Djouad [1]
Aux jours fatigués de poudre.
Que de braves cavaliers
Sont morts pour elle en combattant!

Oh! combien je voudrais posséder
Le meilleur cheval de la terre,
Pour marcher seul et pensif
Auprès de sa chamelle blanche!
Ce cheval ferait bien enrager
Les jeunes gens du Sahara!

Je chasse, je prie, je jeûne,
Et suis les lois du prophète;
Mais, dussé-je aller à la Mecque,
Je n'oublierai jamais Meryem.
Oui, Meryem, avec tes cils noirs,
Tu seras toujours belle,
Agréable comme un cadeau [2].

Au bout de quelques heures, la chaleur se fait sentir; on fait une halte (*meguil*), on dresse les tentes, on prépare le

[1] On donne chez les Arabes le nom de Djouad à la noblesse militaire. Ils tirent leur origine des Méhal, conquérants venus de l'Est à la suite des compagnons du Prophète. L'homme du peuple a beaucoup à souffrir des injustices et des spoliations des Djouad. Ceux-ci cherchent à faire oublier ces mauvais traitements et à maintenir leur influence en accordant généreusement l'hospitalité et leur protection à ceux qui la réclament, c'est dire qu'ils réunissent, au suprême degré, les deux traits saillants du caractère national : l'avidité du gain et un grand amour du faste.

[2] *Agréable comme un cadeau.* — Cet Arabe disant que sa maîtresse sera toujours agréable comme un cadeau fait parfaitement comprendre combien son peuple est encore soumis à l'entraînement et à la corruption des présents.

déjeuner, on débride les chevaux, on les fait paître; c'est le repos.

Le soleil baisse, la chaleur s'adoucit, il est deux ou trois heures de l'après-midi. En marche, en avant, vous autres les hardis cavaliers, faites voir dans une brillante fantasia ce que sont vos chevaux et ce que vous êtes vous-mêmes. Les femmes vous regardent; montrez-leur ce que vous savez faire d'un cheval et d'un fusil.

Allez! plus d'un sera payé de ses prouesses. Voyez-vous ce nègre, il apporte à quelqu'un d'entre vous le prix de son habileté à manier un cheval ou à se servir d'un fusil; c'est le messager auquel une des belles spectatrices a confié son amour; elle l'a chargé de porter au héros de la fantasia ses bracelets de pied (*khrolkhral*) ou son collier de clous de girofle (*mekhranga*).

Mais il ne suffit pas d'être un brave et adroit cavalier; il faut être prudent. — Tu as un ami, demain tu lui donneras ton cheval et tes vêtements, recommande-lui bien, ta sœur[1] le veut, de se montrer au milieu du goum avec ta monture et vêtu comme toi, que tous les cavaliers s'y trompent. Toi, tu passeras inaperçu, modeste fantassin; tu marcheras près de la chamelle qui porte ta nouvelle maîtresse. Sois attentif, épie le moment favorable, et glisse-toi dans l'*atouche*. Va, elle est aussi impatiente que toi, elle te tend la main; profite de ce secours, et que tes mouvements soient plus rapides que le soupçon.

En amour comme en guerre, la fortune est pour les audacieux, mais les périls aussi sont pour eux. Si ces rendez-vous sont fréquents et réussissent presque toujours, on y risque sa vie; des amants ainsi surpris seraient sûrs de périr tous les deux.

[1] *Ta sœur le veut.* — Sœur, dans cette circonstance, veut dire : maîtresse, amante.

Mais qui les trahirait? Tous ceux qui les entourent sont pour eux. L'amant instruit ses amis de sa bonne fortune; tous ont voulu aider à son bonheur, et dix ou douze douros ont été envoyés à l'amante. Ce n'est pas tout encore : son émissaire a reçu deux ou trois douros; de l'argent enfin a été distribué aux esclaves et aux domestiques de sa tente; aussi tous ces serviteurs font-ils bonne garde et sauront-ils prévenir l'amoureux de l'instant où il devra sortir de l'atouche lorsque l'installation du camp, aux approches de la nuit, amènera partout le désordre et la confusion.

Avant le coucher du soleil, les chefs ont fait reconnaître un endroit propice au campement de la nuit. On doit y trouver de l'eau, de l'herbe et les arbustes qui servent à faire le feu. (*Guetof*, *el oueera* et *el chiehh*.) On arrive sur l'emplacement désigné; chacun dresse ou fait dresser sa tente; on débride les chevaux, on les entrave ainsi que les chameaux; les nègres vont à l'herbe et au bois; les femmes préparent les aliments; on soupe. Mille scènes donnent à cet ensemble du camp un aspect plein de charme et d'originalité; puis une obscurité complète l'enveloppe, à moins de clair de lune; les feux sont éteints; aucune clarté ne luit dans ces ténèbres. On ne sait dans le Sahara ce que c'est que l'huile ou la cire[1].

Immédiatement après le souper, chaque tente désigne un homme qui veille autour des bagages et des animaux ; il est chargé de prévenir les vols que ne pourra guère empêcher son active vigilance.

Les voleurs ne sont pas les seuls à attendre la nuit. A cette heure aussi, et protégé par cette obscurité, l'amant prévenu par sa maîtresse s'approche furtivement de la tente où elle repose, en relève les bords, guidé par un esclave dévoué, et prend la place du mari qui, fatigué de la course du

[1] Depuis les relations fréquentes qu'ils ont avec nous, les chefs du désert emploient avec plaisir la bougie qu'ils nous achètent sur le littoral.

jour, dort dans la chambre des hommes (*khralfa mtâa redjal*), car dans les tentes du désert il y a toujours deux compartiments distincts, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. En outre, un homme ne peut sans honte passer toute la nuit avec sa femme. Rien ne gêne dès lors les entrevues amoureuses. Ce n'est pas la présence d'une ou plusieurs des trois autres femmes que la loi permet aux musulmans, qui y mettrait obstacle ; à en croire le proverbe arabe, la juive seule surpasse le Chitann (*Satan*) en malice, mais aussitôt après (Satan) vient la musulmane ; il est sans exemple dans le désert que les femmes se soient dénoncées entre elles.

Parfois pourtant on trouve l'aventure trop périlleuse ; la femme alors sort de la tente lorsque tout le monde est endormi, et se rend dans un lieu qu'elle a désigné à l'avance à son amant, par un des intermédiaires obligés, les nègres et les bergers.

C'est aussi à l'heure où les amants heureux se rencontrent que s'accomplissent les projets de vengeance. Un amant repoussé pénètre dans la tente de celle qui l'a dédaigné, il s'approche d'elle et la tue d'un coup de pistolet. Au bruit de la détonation, on se lève, on court, on pousse des cris, mais le meurtrier a le temps de disparaître, et presque toujours le crime commis sans témoins reste impuni.

Toutes ces aventures sont fréquentes au Sahara, et de gré ou de force une femme arabe a toujours des amants. La jalousie et les précautions des maris surexcitent et poussent à l'excès en le gênant le libertinage des femmes. Quelle que soit leur classe, elles passent leur vie à inventer des ruses pour tromper leurs maris quand elles sont jeunes, à faciliter les amours des autres quand elles sont vieilles[1]. Toutes les intrigues se nouent par l'entremise des pourvoyeuses

[1] Il existe cependant d'honorables exceptions.

(*ddjouza*). Ce sont elles dont la langue dorée et les machinations diaboliques disposent les jeunes femmes à faillir, et qui ménagent les rendez-vous. Elles prennent tous les visages pour s'insinuer, et réussissent surtout en s'attaquant au côté faible, l'amour des présents.

La nuit est passée, le ciel se dore, c'est l'instant du départ; la marche du second jour va commencer. A ce moment les chefs envoient des *choufin*, avec mission de reconnaître l'emplacement de l'ennemi, et de juger aux signes extérieurs, de son état moral, de la quantité des renforts qu'il a reçus. Ces éclaireurs s'avancent avec précaution et ne marchent plus que la nuit lorsqu'ils approchent du camp ennemi. Puis un homme à pied se détache, qui profite de tous les accidents de terrain pour échapper aux regards, et souvent, couvert de haillons, pénètre hardiment, la nuit, au milieu des douars. Il s'assure du nombre de fantassins, de chevaux, de tentes; observe si l'on rit, si l'on s'amuse, ou si la tristesse règne dans le camp, puis vient rendre compte du résultat de ses observations.

Les *chouafin* réunis attendent le jour dans un endroit caché, impatients de voir quelle sera l'attitude de l'ennemi au soleil levant; s'il fait la fantasia, s'il tire des coups de fusil, si l'on entend des cris de joie, les chants, les sons de la flûte, bien certainement il a reçu des renforts, et il ne s'inquiète pas de l'attaque prochaine.

La tribu poursuit sa marche jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'à neuf ou dix lieues de l'ennemi. On ne s'est avancé qu'à petites journées, les bagages, les femmes, les fantassins, sont autant de causes de lenteur ; ce qui retarde surtout, ce sont les ordres des chefs, qui veulent laisser à ceux qu'ils vont attaquer le temps de la réflexion.

C'est prudemment agir, et de puissants motifs les déterminent. Qui sait? peut-être vont-ils recevoir des propositions de paix avec force cadeaux, pour eux, les personnages

prépondérants dans les conseils? Les exemples manquent-ils? N'est-ce point la coutume? A eux les cotonnades, les vêtements de drap (*kate*), les fusils montés en argent, les bracelets de pied (*khrolkhral*), et enfin les douros!... Alors, il faut le dire, quand l'affaire prend cette tournure, elle est bien près de s'arranger à l'amiable.

Les deux partis ennemis ne sont plus séparés que par un espace de dix lieues, et aucune proposition directe ni indirecte n'a été échangée. La tribu se reconnaît-elle incapable de résister ou accepte-t-elle la lutte?

Si elle renonce à combattre, elle réunit les marabouts les plus influents, et les munit de cadeaux et d'argent dont chacun a fourni sa part. Les saints hommes se rendent dans le camp ennemi, au milieu de la nuit, sous la protection d'un chef prévenu à l'avance, et bien vite séduit par de nombreux cadeaux; celui-ci les conduit chez un autre chef, qui se laisse également aller à recevoir les présents qu'on lui offre; tous les deux accompagnent les messagers de paix chez un troisième personnage, et ainsi de suite, jusqu'à ce que soient gagnés tous ceux dont la voix est puissante. Alors seulement les marabouts, sûrs de la bienveillance de ceux qui les écoutent, émettent les propositions qu'ils sont chargés de faire et s'expriment ainsi:

« *Nous ne sommes venus que pour l'amour de Dieu. Vous savez que nous sommes marabouts et que nous ne voulons que le bien. Il faut, en notre considération, vous arranger avec les musulmans qui nous envoient, cela vaudra mieux que d'attirer sur nous tous les malheurs de la guerre, la ruine, la mort,* etc. *Si vous voulez le bien, Dieu vous bénira, vous, vos femmes, vos enfants, vos juments, vos chamelles; si vous voulez le mal, qu'il retombe sur vous. Nous le répétons, faites la paix, et que Dieu maudisse le démon!* »

Après quelques difficutés soulevées pour la forme, les chefs finissent par répondre aux marabouts :

« Eh bien! nous ferons la paix à cause de Dieu et à cause de vous, mais aux conditions suivantes :

« 1° Vous nous rendrez les objets, denrées ou animaux qui nous ont été enlevés lorsque les vôtres ont pillé notre caravane à tel endroit;

« 2° Vous payerez la *dya*[1] (prix du sang) des nôtres tués par vous tel jour;

« 3° Vous nous rendrez aussi tout ce qui nous a été enlevé en troupeaux, tel jour, par les vôtres dans telle khrotefa;

« 4° Vous nous restituerez tous les chameaux et les chevaux que vos voleurs nous ont dérobés et qui sont encore chez vous. »

Les marabouts acceptent ces conditions, s'en rendent garants; alors on apporte le livre saint de Sidi-Abd-Allah, et tous les chefs jurent de faire la paix. Le serment prêté, ceux qui sont venus pour que le sang ne fût pas versé retournent dans leur tribu l'instruire de ce qui a été décidé, et la forcer d'exécuter les conditions dont ils se sont portés garants.

Le lendemain, la tribu qui a accordé la paix continue sa marche, et vient asseoir son camp à une lieue au plus de l'ennemi. A peine est-elle installée que les marabouts et tous les chefs du parti opposé viennent apporter la rançon convenue. Les grands des deux camps rivaux se réunissent et jurent de nouveau sur le livre de Sidi-Abd-Allah :

« Par la vérité de Sidi-Abd-Allah, nous jurons qu'il n'y aura plus entre nous ni razzia, ni vols, ni meurtres, ni ou-

[1] La *dya* dans le Sahara se paye cinquante *hachy* ou chameaux de trois ans, ou bien encore trois cents moutons; un *hachy* ne vaut donc que six moutons.

siga (représailles), que nous sommes frères, et que nos fusils ne tireront plus qu'ensemble. »

Les marabouts des deux partis lisent alors le *fatahh*[1], et terminent en disant : « *Que Dieu vous bénisse, nos enfants, d'avoir ainsi enterré le couteau du mal* (khrodmi cheurr), *et qu'il vous fasse prospérer dans vos familles et vos biens.* »

Ces marabouts sont ensuite visités de part et d'autre par les chefs, qui leur donnent des offrandes nommées *zyara* (visite).

La paix conclue, la tribu qui s'était mise en mouvemen revient sur ses pas, et fait du départ une fantasia des plus bruyantes ; les chevaux caracolent, les coups de fusil retentissent, les femmes poussent des cris ; c'est de la joie, du bonheur, du délire. Une douzaine des chefs de cette tribu restent au milieu de leurs ennemis de la veille, et en reçoivent une hospitalité fastueuse, même de riches présents. Puis à leur départ, ils emmènent, à leur tour, quelques-uns des chefs, leurs hôtes, et rendent à ces nouveaux alliés leur généreux accueil.

Ces trêves durent assez longtemps, c'est-à-dire une ou deux années.

Certes, la paix n'eût pas été conclue, si les marabouts qui sont venus la solliciter ne s'étaient pas présentés au milieu de la nuit ; s'ils venaient en plein jour, les Arabes, témoins de leurs intrigues, s'écrieraient par jalousie[2] :

« *Par le péché de nos femmes, nous nous battrons ; un tel a reçu du drap, un tel de l'argent, un autre des bijoux, celui-ci des cotonnades, celui-là des armes, et nous, dont les frères sont morts, nous, dont les troupeaux ont été enlevés,*

[1] Le fatahh : invocation religieuse.

[2] *S'écrieraient par jalousie.* — Ce passage de mon ouvrage donne encore un côté de la vie arabe. Il prouve en même temps combien, aux chefs, il faut d'habileté, de prudence et de politique pour diriger un peuple dont le dernier berger veut connaître les affaires de son pays.

nous n'avons rien reçu! Oui! nous le jurons par Sidi-Abd-Allah, la poudre parlera. »

Souvent, en effet, la poudre parle, et sans que les envieux aient eu à se plaindre des cadeaux faits aux chefs, sans qu'ils les aient empêchés de débattre et d'accepter des conditions dont ils ne tiraient aucun profit. C'est quand la tribu a résolu de résister, elle se dispose alors à la lutte.

Elle laisse arriver les ennemis à une journée de marche, aucune avance, aucune proposition ; ils continuent leur route le lendemain, et viennent camper à deux lieues au plus de ceux qui s'attendent au combat.

Les éclaireurs des deux partis se rencontrent, ils s'excitent mutuellement et préludent aux hostilités par des injures. Ce sont les *mecherahhin* (provocateurs), ils échangent quelques coups de fusil, et s'écrient.

Les uns : « *O Fatma! filles de Fatma! la nuit est arrivée; pourquoi continuer aujourd'hui? demain s'appellera votre jour.* »

Les autres : « *Chiens, fils de chiens, à demain! si vous êtes des hommes, vous nous rencontrerez.* »

Les éclaireurs se retirent, les chefs de chaque parti organisent au plus vite une garde de cent hommes à cheval et de cent hommes à pied pour la sûreté du camp ; le lendemain on s'observe avec attention : si l'un des deux partis charge ses tentes, l'autre en fait autant, mais si, laissant ses tentes dressées, il s'avance au combat avec sa cavalerie, son infanterie et ses femmes montées sur des chamaux, on suit son exemple.

Les cavaliers des deux tribus se font face ; les femmes sont en arrière, prêtes à exciter les combattants par leurs cris et leurs applaudissements; elles sont protégées par les fantassins qui, en même temps, forment la réserve.

Le combat est engagé par des petites bandes de dix à

quinze cavaliers qui se portent sur les flancs et cherchent à tourner l'ennemi.[1]

Les chefs, à la tête d'une masse assez compacte, se tiennent au centre. Bientôt la scène s'anime et s'échauffe; les jeunes cavaliers, les plus braves et les mieux montés, s'élancent en avant, emportés par l'ardeur et la soif du sang. Ils se découvrent toute la tête, entonnent des chants de guerre, et s'excitent au combat par ces cris :

« *Où sont-ils ceux qui ont des maîtresses? C'est sous leurs yeux que les guerriers combattent aujourd'hui!* »

« *Où sont-ils ceux qui, près des chefs, parlaient toujours de leur vaillance? C'est aujourd'hui que la langue doit être longue, et non dans les causeries.* »

« *Où sont-ils ceux qui courent après la réputation?*

[1] « En quittant la tribu des *Bou-Selymane*, je fus accompagné jusqu'à Mossul par quatre cheiks (*chikh*) et cinq ou six cents cavaliers. J'étais resté longtemps sous leurs tentes, je leur avais acheté plusieurs juments ou poulains, ils me connaissaient, nous étions au mieux. Un jour, la conversation tomba sur leurs guerres interminables avec les Turcs, et je manifestai le désir de connaître leur manière de combattre; avec beaucoup de complaisance et de gaieté, ils consentirent à faire devant moi une répétition de leurs attaques. Voici comment ils agissent :

« Les Arabes voltigent continuellement devant les cavaliers turcs, ceux-ci approchant toujours, et eux leur cédant toujours le terrain, hors de la portée du fusil, pour revenir ensuite, n'ayant ainsi d'autre but que de fatiguer les chevaux de l'ennemi, et de lui faire, si l'occasion favorable s'en présente, beaucoup de mal avec impunité. Mais arrive-t-il des renforts, du canon surtout, ou se trouvent-ils cernés dans une fâcheuse position, c'est alors que commence entre eux et leurs juments la conversation suivante :

« — *Amouna*, tu sais que tu es née sous ma tente, que j'ai bien souvent dormi sur ton épaule, que, pour le lait et les dattes, tu as passé, partout, avant mes propres enfants, et que, quand j'ai trouvé de l'eau, c'est encore toi qui, toujours, as bu la première; eh bien, aujourd'hui, ma vie est dans ton âme et dans tes jambes : me laisseras-tu prendre par ces chiens et consentiras-tu à rester attachée, le reste de tes jours, dans une écurie où tu ne pourras plus respirer l'air libre et pur du désert? Non, ce serait une honte pour ta noble famille; sauve donc celui qui t'a si tendrement soignée, » etc., etc. (*Voyage dans la haute Asie*, par M. Pétiniaud, inspecteur général des haras.)

« *En avant les enfants de la poudre! Voyez devant vous ces fils de juifs! Notre sabre doit s'abreuver de leur sang; leurs biens, nous les donnerons à nos femmes.* »

« *A la nage! les jeunes gens! à la nage! Les balles ne tuent pas.* »

« *Il n'y a que la destinée qui tue.* »

Ces cris enflamment les cavaliers; ils font cabrer leurs chevaux et sauter leurs fusils; tous les visages demandent du sang; on se mêle, et l'on finit par s'attaquer à coups de sabre.

Cependant l'un des deux partis recule et commence à se replier sur les chameaux qui portent les femmes; alors on entend de part et d'autre les femmes pousser, les unes des cris de joie pour animer encore les vainqueurs, les autres des cris de colère et de sanglantes imprécations pour raffermir le courage ébranlé de leurs maris ou de leurs frères:

« *Les voilà donc ces fameux guerriers qui chevauchent avec des étriers blancs et des vêtements spendides dans les fêtes et les noces! les voilà qui fuient et abandonnent jusqu'à leurs femmes! O juifs, fils de juifs! mettez pied à terre, nous monterons vos chevaux, et, à partir d'aujourd'hui, vous ne compterez plus parmi les hommes. Oh! les lâches! que Dieu les maudisse.* »

A ces injures, l'ardeur se réveille chez les vaincus; ils tentent un effort vigoureux; appuyés par le feu des fantassins qui sont en réserve, ils regagnent du terrain et rejettent l'ennemi jusqu'au milieu de ses femmes qui, à leur tour, maudissent ceux qu'elles applaudissaient tout à l'heure.

Le combat se rétablit sur l'emplacement qui sépare les femmes des deux tribus : la lutte dans ses différentes péripéties a été très-archarnée, et bientôt le parti qui a eu le plus de chevaux et d'hommes blessés, qui a perdu le plus de monde et surtout qui a vu tomber ses chefs les plus vaillants, prend la fuite, malgré les exhortations et les prières de quelques hommes énergiques qui, voulant le rallier,

volent de la droite à la gauche, et cherchent à ressaisir la victoire.

Ces braves s'écrient: « *Y a-t-il des hommes ici, ou n'y en a-t-il pas?*

« *Tenez vos âmes! Si vous fuyez, on enlèvera vos femmes, il ne vous restera que la honte.* »

« *Mourez! on ne dira pas : ils ont fui!... Mourez! vous vivrez encore!*

Alors il se passe une scène vraiment belle et touchante; le chef le plus élevé, au désespoir d'être vaincu, se précipite dans la mêlée pour y trouver la mort; mais il est retenu par les jeunes gens qui l'entourent et le supplient de se retirer.

« *Tu es notre père, disent-ils; que deviendrions-nous si nous venions à te perdre? C'est à nous à mourir pour toi; nous ne voulons pas rester comme un troupeau sans berger.* »

Quelques guerriers veulent encore tenir, mais la déroute générale les entraîne; ils sont bientôt auprès de leurs femmes. Alors chacun, voyant que tout est perdu, s'occupe de sauver ce qu'il a de plus cher; on gagne le plus de terrain possible en arrière; de temps à autre on se retourne pour faire face à l'ennemi, s'il poursuit.

Un désespoir téméraire a parfois changé la face des choses. Aïssa-ben-el-Chériff, un enfant de quatorze ans, était monté à cheval avec sa tribu pour repousser une attaque dirigée par Sy-el-Djedid. Les gens de l'Arbâa lâchaient pied et prenaient la fuite, lorsque l'enfant, se jetant en avant d'eux, essaya de les arrêter.

« *Quoi donc! vous êtes des hommes et vous avez peur! Vous avez été élevés dans la poudre et vous ne savez pas la frapper! N'avez-vous donc tant soigné vos juments que pour vous en servir dans la fuite?* — Les autres criaient toujours : « Djedid! Djedid! voilà Djedid! — Djedid! reprend l'enfant, c'est un homme seul qui vous fait fuir! Voyez donc ce guer-

rier terrible qui met en déroute des centaines d'hommes et qu'un enfant arrête dans sa victoire ! » Et Aïssa pique des deux. Il arrive au guerrier redouté ; Djedid ne se tenait pas sur ses gardes ; qu'avait-il à craindre d'un enfant ? mais celui-ci se jette à son cou, l'enlace, et quittant son cheval, se suspend à lui d'une main, tandis que de l'autre il cherche à le frapper de son couteau.

Djedid, stupéfié de tant d'audace, gêné dans ses mouvements, cherche en vain à se débarrasser ; mais il n'a pas assez de tout son sang-froid pour parer les coups que lui porte l'enfant. Enfin il n'a pas d'autre moyen de salut que de se laisser tomber de cheval, afin d'écraser Aïssa dans sa chute ; mais celui-ci a su l'éviter, et s'élançant sur le cheval du chef redouté, il rejoint sa tribu où il montre un trophée qui fait rougir les plus vieux cavaliers de ce moment d'effroi auquel a su résister un enfant.

Le vainqueur, s'il ne faisait un pont d'or au vaincu, pourrait le ruiner complétement ; mais la soif du pillage l'emporte, il se débande et ne songe qu'au butin ; l'un dépouille un fantassin, l'autre un cavalier renversé, celui-ci emmène un cheval, celui-là un nègre. Grâce à ce désordre, les plus braves de la tribu parviennent à sauver leurs femmes, quelquefois leurs tentes.

Après le pillage, les cavaliers de la tribu victorieuse songent à se retirer, les chefs les y engagent.

« Nous avons beaucoup tué, nous avons enlevé des chevaux, capturé des femmes, pris des fusils, nous avons rafraîchi nos cœurs en faisant des orphelins de ces fils de chiens ; le meilleur parti à prendre est d'aller coucher ce soir à tel endroit ; car nos ennemis, soutenus de quelques renforts pourraient bien nous attaquer cette nuit. »

On fait filer en avant tous les bagages, une forte réserve forme l'arrière-garde et les protége. Le premier jour et les suivants, on marche jusqu'à la tombée de la nuit.

Dans ce genre de guerre on a le plus grand respect pour les femmes captives. Les hommes de basse naissance les dépouillent de leurs bijoux, mais les chefs tiennent à honneur de les renvoyer à leurs maris avec leurs chameaux, leurs joyaux, leurs parures; ils s'empressent même de faire habiller, pour les restituer, celles qui ont été dépouillées.

Au désert, on ne fait pas de prisonniers, on ne coupe point les têtes, et on a horreur de mutiler les blessés; après le combat, on laisse ceux-ci s'en tirer comme ils peuvent, on ne s'occupe pas d'eux. Il y a quelques rares exemples de cruauté; ce sont les vengeances d'hommes qui ont reconnu dans le goum ennemi les meurtriers de personnes qui leur étaient chères, d'un frère, d'un ami.

A la rentrée sur son territoire, la tribu est accueillie par une fête inouïe; l'allégresse générale se trahit par les démonstrations les plus vives; les femmes font aligner leurs chameaux sur un seul rang et poussent des cris de joie à des intervalles réguliers; les jeunes gens exécutent devant elles une fantasia effrénée; on se salue, on s'embrasse, on s'interroge, on prépare les aliments et pour les siens et pour les alliés; les chefs réunissent la somme à distribuer à ceux-ci. Un simple cavalier ne reçoit jamais moins de dix douros ou un objet de cette valeur. Cette rétribution s'appelle *zebeun;* elle est obligatoire et donnée en sus du butin que chacun a pu faire; on y ajoute même pour le cavalier qui a perdu un cheval trois chameaux ou cent douros.

Inutile de dire que l'on donne plus de dix douros aux chefs des tribus alliées, chefs dont l'influence a été décisive; ils reçoivent leur part comme les autres, mais en outre ils reçoivent secrètement de l'argent ou des cadeaux d'une certaine valeur (tapis, tentes, armes, chevaux).

On donne aux alliés une hospitalité généreuse, et le lendemain, lorsqu'ils se mettent en marche pour rentrer sur leurs territoires, les chefs montent à cheval et les accompa-

gnent. Après avoir cheminé de concert deux ou trois heures, on se renouvelle mutuellement le serment de ne pousser jamais qu'un seul cri, de ne faire qu'un seul et même fusil, de venir le matin, si l'on est demandé le matin, et de venir la nuit, si l'on est demandé la nuit [1].

Il est naturel de chercher à savoir pourquoi la tribu qui va être attaquée, et ne veut pas faire les sacrifices nécessaires pour obtenir la paix, ne s'est pas elle, tribu nomade, mise à fuir au lieu d'attendre le combat.

Fuir, ce serait vouloir être poursuivi et attaqué dans le désordre d'une retraite, ce serait s'éloigner de son pays, s'exposer à manquer d'eau pour les troupeaux, peut-être même à tomber chez un autre ennemi qui saisirait bien certainement une occasion de pillage et de vengeance.

Le plus sage est de choisir son terrain, de réunir ses alliés et d'attendre l'ennemi, si l'on se croit le plus fort, ou de faire des concessions, si l'on se sent le plus faible.

« *O mon Dieu ! sauve-nous et sauve nos chevaux. Tous les jours nous couchons dans un pays nouveau. Peut-être qu'Elle se rappelle nos veillées avec les flûtes et les tambours.* »

[1] Dans le désert, si les haines sont héréditaires et vivaces, les sympathies, en revanche, sont aussi nombreuses que profondes. Voici des vers qui prouvent jusqu'à quel point de délicatesse et de dévouement l'amitié peut être poussée chez les Arabes.

« Si l'ami ne marche en aveugle comme l'enfant, s'il ne s'expose pas volontairement à la mort, en oubliant que le suicide est un crime, il n'aura point de place dans les tentes de nos tribus.

« J'obéirai à l'appel de mon ami, quand la lumière du matin serait le reflet des épées, quand les ténèbres de la nuit seraient les ombres de la poussière soulevée par le pied des chevaux, j'irai pour mourir ou pour être heureux. Le moindre des sacrifices auxquels j'ai consenti, c'est de mourir. Puis-je vivre loin de l'asile que j'aime ? Puis-je supporter l'absence des voisins auxquels je suis accoutumé ? »

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Comment les peuples étrangers pourraient-ils lutter avec nous qui nous sommes élevés au plus haut point de l'honneur, et même au-dessus de toutes les tribus réunies dans les grandes assemblées? Ne conduisons-nous pas à l'ennemi des chevaux de race pure qui, terribles comme des lions furieux, savent courir, éperdus, dans les chemins périlleux des montagnes?

J'ai préparé, pour le cas où la fortune me serait infidèle, un noble coursier aux formes parfaites, qu'aucun autre n'égale en vitesse.

J'ai aussi un sabre étincelant qui tranche d'un seul coup le corps de mes ennemis.

Et cependant la fortune m'a traité comme si je n'avais jamais goûté le plaisir de monter un buveur d'air;

Comme si je n'avais jamais reposé mon cœur sur le sein virginal d'une femme bien-aimée, aux jambes ornées de bracelets d'or;

Comme si je n'avais jamais ressenti les douleurs de la séparation;

Comme si je n'avais jamais assisté au spectacle émouvant de nos chevaux de race surprenant l'ennemi à la pointe du jour;

Comme si enfin, après une défaite, je n'avais jamais ramené des fuyards au combat en leur criant :

Fatma, filles de Fatma!

La mort est une contribution frappée sur nos têtes; tournez l'encolure de vos chevaux et reprenez la charge.

Le temps roule sur lui-même et revient.

Ah! que je voudrais jeter le monde sur sa figure!

COUTUMES DE GUERRE

Mon cheval vaut mieux que tout :
Mieux que mon père, mieux que mes oncles,
Mieux que les biens de cette terre.
Aucun sultan n'a monté son pareil ;
C'est un marabout : les femmes viennent le visiter

Quand, après une razzia ou une expédition, les Arabes du désert rentrent dans leurs douars [1], ils font le partage du butin. Ce partage se fait par portions égales. Toutefois il s'exerce quelques prélévements pour des cas spéciaux.

Ainsi le cavalier qui en tue un autre à la guerre a droit au cheval du mort, à ses armes, à ses vêtements, à son harnachement, à sa giberne et à sa *djebira*. *En effet, il a risqué sa vie pour avoir une vie, il aura à répondre devant Dieu d'une mort qu'il a donnée à tort ou à raison.*

Le cheval capturé, dont le maître n'a pas été tué est compris dans le butin à partager.

Si un cavalier a été tué par plusieurs individus qui ont fait feu ensemble, sans qu'on puisse établir de la main de qui il est mort, le butin est partagé également, dans d'autres localités le butin revient au chef quand on ne peut désigner le fusil qui a tué.

Un cavalier apprenant, seulement après le combat, qu'il a donné la mort à un ennemi, et le faisant affirmer par témoins, obtient la restitution de tout le butin du mort.

[1] On appelle *douar* (*cercle*) une subdivision de la tribu. Les tentes sont disposées en cercle, et c'est de là que vient ce nom.

Lorsqu'une tribu fait une expédition contre une autre tribu, chacun conserve la prise qu'il a pu faire en haïcks, bornous, armes et vêtements, mais tout ce qui est tentes, troupeaux, chevaux, mulets, chameaux, denrées, céréales, est exactement partagé. Le chef seul a droit, en sus, à trente ou quarante brebis, ou trois ou quatre chamelles, suivant le cas; n'eût-il pas marché de sa personne, qu'il lui serait encore attribué une part que l'on appelle le nœud du *chikh* (*aâkeud echikh*).

Si un individu, ne voulant pas faire l'expédition, a prêté sa jument à un ami, il partage le butin que ce dernier a pu faire. Si l'animal périt et qu'on ait fait une capture, on prélève et rembourse au maître le prix de la jument ; l'animal avait marché dans l'intérêt de la tribu : s'il y a insuccès, le propriétaire supporte la perte, *il a demandé son bonheur*.

Celui qui a offert des vivres à un parti de cavaliers a droit à une part (*mezrag*, *lance*) si le parti réussit : il s'est intéressé à l'expédition.

Une *lance* au maréchal de la tribu, il a contribué par son travail et son adresse au succès de l'entreprise. Le tuer est une action infâme, elle retomberait sur les enfants de la tribu coupable, et l'anathème les suivrait partout.

On doit aussi épargner celui qui après avoir ôté son bornous vient à l'ennemi, la crosse de son fusil en l'air.

On fait aussi grâce de la vie aux bergers.

Une part spéciale est toujours donnée à ceux qu'on a envoyés en éclaireurs avant de tomber sur l'ennemi. C'est la juste récompense de ces *chouafin* (*voyeurs*) qui offrent le sacrifice de leur vie pour le triomphe des leurs. Si un *chouaf* a perdu sa jument, on la lui remplace par cent brebis, ou par une autre jument, ou par cent douros d'Espagne; ce prix n'a rien d'exagéré, on prend pour éclaireurs les cavaliers les mieux montés.

Un parti qui revient avec du butin accorde une lance à la femme de distinction qui est sortie de sa tente pour pousser des cris de joie en son honneur.

Dans une affaire de *nif* (amour-propre), les jolies femmes qu'on a emmenées pour animer les combattants ont droit à une part de prise.

Celui qui a prêté son fusil prend un quart de la part qui revient à l'emprunteur.

Un Arabe trouve un cheval au pâturage, loin des yeux de son maître, sa tribu est attaquée ou part pour une expédition, il l'emmène, il lui met sur le dos une selle d'emprunt. Cette selle n'est pas garnie, il trouve des étriers à droite, une sangle à gauche, une bride et un poitrail ailleurs. Enfin, il est équipé, il part et revient avec du butin. Le propriétaire du cheval n'a aucun droit : si son cheval avait été tué, on le lui aurait remboursé (en cas de succès) ; mais on le lui ramène sain et sauf, il n'a rien à réclamer : *L'animal n'a été que l'instrument de Dieu pour rendre service à un brave cavalier qui s'est exposé dans l'intérêt général.*

Les propriétaires des accessoires de la selle ont droit, eux, à une certaine portion de la part de prise Les nomades du désert ont, par un apologue tout à fait dans le goût arabe, précisé les droits respectifs de chacun.

« L'arçon dit au cavalier : — Aurais-tu la pensée de garder le butin pour toi seul ? Qui t'a fourni un siége ? et qu'aurais tu fait si tu ne m'avais pas trouvé là ?

« — Belle affaire, s'écrie la sangle aussitôt, ce service que tu fais tant valoir est-il donc si grand ? Tu aurais nui plus que tu n'as été utile, si je ne t'avais maintenu sur le dos du cheval.

« — Doucement, doucement, disent alors les étriers, vous avez été tous les deux utiles, j'en conviens ; mais, je vous prie, dites-moi, qui a soutenu le cavalier quand il a fallu s'élancer en avant ? Et sur qui s'est-il appuyé quand il a dû

se servir de son arme pour abattre l'ennemi dont il a pris le butin que vous vous disputez si fort? Qui lui a permis de voir au loin, de se baisser, et de se retourner, soit pour le frapper, soit pour échapper aux coups qui le menaçaient?

« — C'est vous, reprend la bride, personne ne peut fuir la vérité : et néanmoins, ô mes enfants! par le Dieu maître du monde, notre cavalier serait bien peu riche aujourd'hui s'il n'avait eu que vos services. Vous ne preniez guère la route du butin, et vous en seriez bien loin maintenant si je ne vous y avais conduits. Cessez donc ces débats, la palme m'appartient, car seule j'ai pu vous faire atteindre le but.

« — Ah ! c'est un peu fort! ajoute avec ironie le cheval, qui jusque-là avait écouté sans dire mot; je ne sais pourquoi j'avais pensé que la plus grande part était la mienne; je croyais vous avoir vus oubliés dans un coin, et je m'étais imaginé qu'on ne vous avait ramassés que parce que l'on m'avait trouvé. Je rêvais sans doute, c'est vous qui m'avez apporté jusqu'ici. J'avoue que je me suis trompé; ramenez-moi donc au plus vite dans mes pâturages, où, du moins, je n'entendrai plus vos intrigues.

« Pour mettre fin à tous ces débats le cavalier divisa son butin en six lots égaux, en donna un à l'arçon, un à la sangle, un à la bride, garda les trois autres pour lui, et reconduisit le cheval dans ses pâturages en lui disant : *Je ne te donne rien, mais il te reste l'honneur d'avoir été utile à ta tribu.* »

Celui qui prête une selle complète a droit à la moitié d'une part de prise, on appelle ce partage la coutume de la selle (*âadet esserdj*).

Avant de partir pour l'expédition, le goum fait les invocations suivantes :

« O Sidi-Abd-el-Kader-ed-Djelali,
« O Sidi-Chikh-ben-ed-Dine,
« O Sidi-el-Hadj-bou-Hafeus,

si nous réussissons, et si nous revenons sains et saufs, nous vous promettons à chacun un chameau ; protégez-nous ! »

Ces trois chameaux sont toujours désignés pour les marabouts avant tout partage.

Le partage ne se fait pas, on le pense bien, sans nombreuses contestations ; pour les prévenir ou les réprimer, on a institué les *mekadim*.

Tantôt ce sont les chefs qui choisissent cinq ou six individus réputés sages ; tantôt, après une razzia ou une prise, on divise le butin en quatre parties égales; ceux qui ont exécuté l'entreprise se partagent en quatre fractions, et chaque fraction nomme un *mekadem* chargé de procéder à la sous-répartition.

Les *mekadim* recherchent et font restituer tous les objets qu'auraient pu cacher les gens de mauvaise foi, bijoux de femme, argent, corail, etc.

Quand un Arabe est soupçonné d'un détournement de ce genre, et qu'on ne peut trouver chez lui l'objet de la fraude, les *mekadim* le font jurer par Sidi-Ben-Abd-Allah, et ce serment le dégage. Dans le Sahara, Sidi-Ben-Abd-Allah est en grande vénération ; personne n'oserait invoquer son nom dans un faux serment, sous peine de mourir ou de voir dépérir ses troupeaux.

Les *mekadim* sont reconnus honnêtes gens parmi les pillards ; ils sont bien traités et ont une bonne rémunération, qui consiste, le plus souvent, en objets restés en dehors du partage.

Mon cheval vaut mieux que tout,
Mieux que mon père, mieux que mes oncles,
Mieux que les biens de cette terre ;
Aucun sultan n'a monté son pareil ;
C'est un marabout ; les femmes viennent le visiter.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

Je les ai surpris avec des chevaux de race pure, aux poils lisses, aux fronts ornés de pelotes annonçant le bonheur, aux flancs amaigris par les courses, à la chair ferme et dure, et tombant sur eux comme le nuage chargé d'éclairs qui couvre un défilé.

C'est un cheval qui, sans jamais se fatiguer, finit toujours par faire demander grâce à son cavalier. Sa tête est sèche, ses oreilles et ses lèvres sont fines, ses narines bien ouvertes, son encolure légère, sa peau noire et douce, ses poils lisses et ses articulations larges. *Par la tête du Prophète!* il est de noble race, et vous ne demanderiez jamais combien il a coûté si vous l'aviez vu marcher à l'ennemi!

Quand vous verrez les chevaux du goum marcher fièrement, la tête haute, et faisant retentir l'air de leurs hennissements, soyez assurés que la victoire les accompagne; mais quand, au contraire, vous verrez les chevaux du goum marcher tristement, la tête basse, sans hennir et en agitant la queue, croyez que la fortune les a abandonnés.

Cependant le Dieu très-haut est plus savant que personne!

Oh! que je voudrais voir couler mon sang sur mon haïk blanc comme l'ivoire du Soudan! Il n'en serait que plus beau.

CHASSE DE L'AUTRUCHE

Celui qui n'a jamais chassé, ni aimé, ni tressailli au son de la musique, ni recherché le parfum des fleurs, celui-là n'est pas un homme, c'est un âne.

Dans le désert, il y a deux manières principales de chasser l'autruche :

La chasse à cheval,
La chasse à l'affût,

et une troisième enfin, qui n'est qu'une variété de la seconde. Cette dernière consiste à tuer l'animal quand il vient se désaltérer à une source.

La vraie chasse est la chasse à cheval ; elle est, à l'affût, ce qu'est, chez nous, le courre à l'arrêt ; plaisir de gentilhomme, de roi, disions-nous jadis, et non métier de braconnier et de fantassin. On ne se contente pas de tuer, on force[1].

L'éducation générale donnée au cheval ne suffit pas. Il faut pour ce cas particulier une préparation spéciale, comme à notre cheval de course il faut l'entraînement pendant

[1] Les Arabes du Sahara aiment la chasse avec passion, et leur religion les autorise à chasser le gibier dont la chair n'est point défendue. Il est également permis de chasser les animaux dont la chair est prohibée si, comme le chacal, le sanglier, etc., etc., ils sont nuisibles.

les quelques jours qui précèdent immédiatement la lutte.

Voici le mode d'entraînement usité pour les chevaux du Sahara :

Sept à huit jours avant la course, on supprime tout à fait la paille ou l'herbe, on donne l'orge seulement, on ne fait boire qu'une fois par jour, au coucher du soleil, moment où l'eau commence à devenir plus fraîche, et on les lave. On leur fait faire une longue promenade quotidienne entremêlée de pas et de galop, pendant laquelle on s'assure que rien ne manque au harnachement approprié à la chasse de l'autruche, et dont je vais parler. Après ces sept ou huit jours, dit l'Arabe, le ventre du cheval disparaît, tandis que son encolure, son poitrail et sa croupe restent en chair ; alors l'animal est apte à supporter la fatigue. On appelle cette préparation du cheval *techaha*.

On modifie également le harnais en vue de l'alléger. Les étriers doivent être beaucoup moins lourds que d'habitude, l'arçon très-léger, les deux *keurbous* diminués de hauteur et dépouillés du *stara*. On retire le poitrail, sur sept feutres on n'en conserve que deux.

La bride subit également de nombreuses métamorphoses, on supprime comme trop lourds les montants et les œillères, on monte simplement le mors sur une corde de chameau suffisamment solide, sans sous-gorge, maintenue par une espèce de frontal également en corde, les rênes doivent être très-légères, mais fortes.

Les chevaux sont ferrés des quatre pieds.

L'époque la plus favorable pour cette chasse est celle des grandes chaleurs de l'été ; plus la température est élevée, moins l'autruche a de vigueur pour se défendre. Les Arabes précisent ce moment en disant que c'est celui où, l'homme étant debout, son ombre n'a pas plus de la longueur d'une semelle.

C'est une véritable excursion, qui dure sept à huit jours.

Elle exige des mesures préparatoires, lesquelles sont concertées par une dizaine de cavaliers, réunis en *akeud*, comme pour une razzia.

Chaque cavalier est accompagné d'un de ses domestiques, prenant alors le nom de *zemmal*, et monté sur un chameau qui porte quatre peaux de bouc remplies d'eau, de l'orge pour le cheval, de la farine de blé (*deguig*), une autre espèce de farine grillée (*rouina*), des dattes, une marmite (*mordjem*) pour faire cuire les aliments, des lanières, une aiguille à passer, des fers et des clous de rechange.

Le cavalier ne doit avoir qu'une chemise de laine ou de coton, une culotte en laine ; il s'entoure le cou et les oreilles d'une pièce d'étoffe légère appelée dans le désert *haouli*, maintenue par la corde de chameau ; aux pieds, des semelles retenues par des cordons ; il chausse des guêtres légères (*trabag*), et ne se charge ni de fusil, ni de pistolet, ni de poudre ; sa seule arme est un bâton d'olivier sauvage ou de tamarin, long de quatre ou cinq pieds et se terminant par un bout très-pesant.

On ne se met en chasse qu'après avoir appris par des voyageurs, des caravanes ou des agents envoyés à cet effet, la présence d'un grand nombre d'autruches sur un point désigné.

On rencontre ordinairement les autruches dans les endroits où il y a beaucoup d'herbe et où la pluie est tombée depuis peu. D'après les Arabes, aussitôt que l'autruche voit les éclairs briller et l'orage se préparer en un lieu quelconque, elle y court, fût-elle à une très-grande distance ; dix jours de marche ne sont rien pour elle. Dans le désert, on dit d'un homme habile à soigner les troupeaux et à leur trouver les choses nécessaires : « *Il est comme l'autruche, où il voit briller l'éclair, il arrive.*

On se met en route le matin. Après un ou deux jours de marche, quand on est arrivé près de l'endroit où les autru-

ches ont été signalées et qu'on commence à apercevoir leurs traces, on s'arrête et on campe. Le lendemain, deux domestiques intelligents, entièrement nus, et n'ayant qu'un mouchoir en guise de caleçon, sont envoyés en reconnaissance. Ils emportent une peau de bouc (*chibouta*) pendue au côté, et un peu de pain ; ils marchent jusqu'à ce qu'ils rencontrent les autruches, qui se placent toujours, disent les Arabes, sur des lieux élevés. Aussitôt qu'ils les ont aperçues, ils se couchent et observent, puis l'un d'eux demeure et l'autre retourne prévenir le goum. Il a vu quelquefois trente, quarante ou soixante autruches; car il existe, prétend-on, des troupeaux (*djeliba*) de cette force; d'autres fois, surtout au temps de leurs amours, les autruches ne se rencontrent que par trois ou quatre couples.

Les cavaliers, guidés par l'homme qui est venu les instruire, marchent doucement du côté où sont les autruches Plus ils approchent du mamelon où elles ont été signalées, plus ils prennent de précautions pour n'être pas aperçus. Enfin, arrivés au dernier mouvement de terrain qui les puisse cacher, ils mettent pied à terre. Deux éclaireurs vont en rampant s'assurer de nouveau que les autruches sont toujours dans le même endroit; s'ils confirment les premiers renseignements, chacun fait boire à son cheval, mais modérément, l'eau portée à dos de chameau, car il est très-rare de tomber sur un lieu où il y ait des sources. On dépose tout le bagage sur la place même où l'on s'est arrêté, et sans y laisser de surveillant, tant on est sûr de retrouver l'emplacement. Chaque cavalier porte à son côté une *chibouta*. Les domestiques et les chameaux suivent les traces des chevaux ; chaque chameau ne porte plus que le souper en orge du cheval, son propre souper, et de l'eau pour les hommes et les animaux.

La station des autruches étant bien reconnue, on se concerte, les dix cavaliers se divisent et forment un cercle dans

lequel ils cernent la chasse, à une très-grande distance, de manière à ne pas être aperçus, or l'autruche a très-bonne vue. Les domestiques attendent là où les cavaliers se sont séparés; puis, dès qu'ils les voient tous à leurs postes, ils marchent droit devant eux. Les autruches fuient épouvantées; mais elles rencontrent les cavaliers qui ne tâchent d'abord que de les faire rentrer dans le cercle. L'autruche commence ainsi à épuiser ses forces dans une course rapide, car aussitôt qu'elle est surprise « *elle ne ménage pas son air.* » Elle renouvelle plusieurs fois ce manége, cherchant toujours à sortir du cercle et toujours revenant effrayée par les cavaliers. Aux premiers signes de fatigue les chasseurs courent sus; au bout d'un certain temps le troupeau se dissémine, on voit les autruches affaiblies, ouvrir les ailes. C'est l'indice d'une grande lassitude; les cavaliers, certains désormais de leur proie, modèrent leurs chevaux.

Chaque chasseur s'assigne une autruche, se dirige sur elle, finit par l'atteindre, et soit par derrière, soit de côté, lui assène sur la tête un grand coup du bâton dont j'ai parlé. La tête est chauve et très-sensible; les autres parties du corps offriraient plus de résistance. L'autruche rudement frappée tombe, et le cavalier s'empresse de descendre pour la saigner, ayant soin de tenir la gorge éloignée du corps, afin que le sang ne tache pas les ailes.

Le mâle de l'autruche (*delim*), quand on le saigne, surtout devant ses petits, pousse des gémissements lamentables, la femelle (*reumda*) ne jette aucun cri.

Lorsque l'autruche est sur le point d'être atteinte par le cavalier, elle est tellement fatiguée, que si le chasseur ne veut pas la tuer, il lui est facile de la ramener doucement, en la dirigeant avec son bâton; elle peut à peine marcher.

Immédiatement après avoir saigné l'autruche, on l'écorche avec soin, de manière à ne pas gâter les plumes, puis on étend la peau sur un arbre ou sur le cheval. Les chameaux

arrivent, et on saupoudre fortement de sel l'intérieur de la dépouille.

Les domestiques allument des feux, disposent les marmites et font bouillir longtemps, à grand feu, toute la graisse de l'animal. Lorsqu'elle est devenue très-liquide, on la verse dans une sorte d'outre formée avec la peau de la cuisse au pied, solidement attachée à sa partie inférieure ; partout ailleurs la graisse se gâterait.

La graisse d'une autruche en bon état doit remplir ses deux jambes.

Lorsque l'autruche couve, elle est très-maigre, et sa graisse alors serait loin de remplir ses deux jambes ; on ne la chasse à cette époque que pour la valeur de ses plumes.

Le reste de la chair est employé au souper des chasseurs, qui la mangent assaisonnée de poivre et de farine.

Les domestiques ont fait boire les chevaux et leur ont donné l'orge. Tout le monde s'est un peu restauré, et s'empresse, quelle que soit la fatigue de la chasse, de retourner au lieu où l'on a laissé les bagages. On s'y arrête quarante-huit heures pour faire reposer les chevaux. Pendant ce séjour, ils sont l'objet des plus grands soins, puis on retourne dans ses tentes.

Parfois on envoie le produit de la chasse au douar, les domestiques rapportent des provisions, et sur de nouveaux renseignements on réitère l'entreprise.

Dans le désert, le mâle de l'autruche est nommé *Delim* la femelle *Reumda*, le petit d'un an *Ral*, celui qui a passé un an *Ouled gleub*, après deux ans on l'appelle *Ouled bou gleubtin*. Enfin, à la troisième année, on le désigne sous le nom de *Garah*. Après ce temps l'autruche a atteint tout son développement.

EMPLOI DE LA GRAISSE ET DE LA DÉPOUILLE DE L'AUTRUCHE.

La graisse d'autruche est employée pour préparer les aliments, le kouskoussou, par exemple ; on la mange également avec du pain. Les Arabes s'en servent, en outre, comme remède dans un grand nombre de maladies.

Pour la fièvre, on fait avec cette graisse et de la mie de pain une espèce de pâte, on la donne à manger au malade, qui ne doit pas boire de la journée.

Dans les maux de reins, les douleurs rhumatismales, on en frictionne la partie souffrante jusqu'à ce qu'elle en soit pénétrée ; puis le malade se couche dans le sable brûlant, la tête soigneusement couverte ; une transpiration très-active s'établit, la guérison est complète.

Dans les maladies de foie, la graisse, légèrement chauffée et devenue comme de l'huile, puis un peu salée, est prise en potion. Elle produit des évacuations excessives jusqu'à causer une maigreur extraordinaire. « Le malade se débarrasse de tout ce qu'il avait de mauvais dans le corps, recouvre une santé de fer, et (ceci est du merveilleux) acquiert une vue excellente. »

La graisse d'autruche se vend dans les marchés, et on en fait aussi provision dans les tentes de distinction pour donner aux pauvres comme remède. Du reste, elle n'est pas très-chère, car on échange un pot de graisse d'autruche contre trois pots de beurre seulement.

Les plumes se vendent dans les ksours, à Tougourt [1], à Le-

[1] *Tougourt*, ville du Sahara, capitale d'un petit État formé par les trente-cinq villages de l'oasis qu'on nomme l'Oued-Rir, à soixante-seize lieues de Biskra.

Leghrouat, à soixante-dix-neuf lieues sud-ouest de Biskra, ville de sept à huit cents maisons.

Les *Beni-Mzab*, immense confédération saharienne qui forme au milieu

ghrouat et chez les Beni-Mzab, qui, au moment de l'achat des grains, font parvenir les dépouilles d'autruche jusque sur le littoral.

Chez les Ouled-Sidi-Chikh, la dépouille du mâle (*Delim*), se vend de quatre à cinq douros, et celle de la femelle (*Reumda*) de dix à quinze francs. Dans le Sahara, avant nous, on ne faisait usage des belles plumes d'autruche que pour orner le sommet des tentes, ou le dessus des chapeaux de paille.

Les Chamba, avec la face plantaire des autruches, consolident leurs chaussures. Ils en mettent un morceau sous la pointe, un autre sous le talon, et la semelle devient ainsi d'un très-bon usage. Avec les tendons on fait des lanières pour coudre les selles, raccommoder les objets confectionnés en cuir, etc.

La chasse de l'autruche a pour l'Arabe le double attrait du profit et du plaisir. C'est un exercice très-goûté des cavaliers du Sahara ; mais c'est aussi une entreprise fructueuse, le prix des dépouilles et de la graisse compense de beaucoup les frais.

Malgré l'attirail nombreux indispensable pour entreprendre la chasse de l'autruche, le riche n'est pas seul à se la pouvoir permettre. Le pauvre qui se sent capable de se bien tirer d'affaire trouve moyen de se joindre à des chasseurs qui poursuivent l'autruche : il va trouver un Arabe opulent ; celui-ci prête le chameau, le cheval, son harnachement, les deux tiers de l'orge nécessaire à l'expédition, les deux tiers des peaux de bouc, les deux tiers des provisions de bouche. L'emprunteur fournit l'autre tiers des objets nécessaires, puis le produit de la chasse est partagé dans les mêmes proportions.

des populations du désert une nation à part; ils comptent sept villes importantes, dont la principale est Gardaïa.

(Voir le *Sahara algérien* pour ces trois localités.)

Le domestique qui, pendant l'expédition, a monté le chameau prêté au pauvre, en reçoit deux boudjous par mâle tué et un boudjou par femelle; il est en outre nourri sur les provisions apportées par le cavalier.

CHASSE DE L'AUTRUCHE A L'AFFUT.

On chasse l'autruche à l'affût lorsqu'elle a fait ses œufs, c'est-à-dire vers le milieu du mois de novembre. Cinq ou six cavaliers, emmenant avec eux deux chameaux porteurs de vivres pour un mois au moins, se mettent à la recherche des endroits où il est tombé de l'eau récemment, où il existe des mares. On est sûr d'y trouver une herbe abondante qui n'aura pas manqué d'attirer un grand nombre d'autruches.

Pour abréger les courses inutiles, on interroge tous les individus, toutes les caravanes que l'on rencontre dans le Sahara, on connaît déjà d'ailleurs à peu près les stations.

On se munit, cette fois non pas d'un bâton, mais d'un fusil et de provisions abondantes de poudre et de balles.

Arrivés sur les traces de l'autruche, les chasseurs les observent avec soin; si elles se voient seulement de place en place dénudées d'herbes, elles indiquent que l'autruche est venue au pâturage en cet endroit. Mais si les traces se croisent en tout sens, si l'herbe a été foulée aux pieds et non mangée, l'autruche, à coup sûr, fait son nid dans les environs. Les chasseurs recherchent activement le lieu où elle doit déposer ses œufs et s'en approchent avec les plus grandes précautions.

Quand l'autruche creuse son nid, tout le jour on entend des plaintes langoureuses; après avoir pondu, elle ne pousse son cri habituel que vers trois heures de l'après-midi.

La femelle couve depuis le matin jusqu'à midi, pendant ce temps le mâle va au pâturage; à midi il rentre, et la femelle va paître à son tour. Quand elle revient, elle se place à qua-

tre ou cinq pas du nid, faisant face au mâle qui couve toute la nuit. Le mâle veille lui-même sur ses œufs pour les défendre contre ses ennemis. Le chacal entre autres se tient souvent en embuscade dans les environs, prêt à jouer quelques mauvais tours. Des chasseurs ont rencontré maintes fois aux approches des nids d'autruche des cadavres de chacals; le mâle seul pouvait les avoir frappés, la femelle est peureuse et nullement à craindre.

C'est le matin, pendant que la femelle couve, que les chasseurs vont creuser de chaque côté, et à une vingtaine de pas au plus du nid, un trou assez profond pour contenir un homme. On le recouvre avec ces longues herbes si communes dans le désert, de manière que le fusil seul paraisse. Dans ces trous se placent les meilleurs tireurs.

A la vue de ce travail, la femelle effrayée court rejoindre le mâle, mais celui-ci la bat et la force de revenir à son nid. Si l'on faisait ces préparatifs pendant que le mâle couve, il irait rejoindre la femelle, et aucun des deux ne reviendrait.

La femelle revenue à son nid, on se garde bien de l'inquiéter, il est de règle de tuer d'abord le mâle : on attend donc son retour du pâturage ; vers midi il arrive, et le chasseur s'apprête. L'autruche, en couvant, étend les ailes de manière à couvrir tous ses œufs, dans cette position, elle a, repliées sur ses jarrets, les cuisses extrêmement saillantes ; cette circonstance est très-favorable au tireur; il ajuste toujours de manière à casser les jambes de l'animal, qui, de cette façon, ne peut lui échapper, mais qui aurait encore des chances de se sauver s'il était blessé partout ailleurs.

Aussitôt l'autruche abattue, on court à elle et on la saigne, les deux tireurs sortent de leur trou, et leurs compagnons, accourus au coup de fusil, aident à la besogne. On recouvre de sable les taches de sang et l'on cache soigneusement le corps de l'autruche.

Au coucher du soleil, la femelle revient, comme d'habitude, passer la nuit auprès de son nid, l'absence du mâle ne l'inquiète pas, elle le croit au pâturage et se met à couver. La femelle est tuée de la même manière que le mâle par le chasseur qui n'a pas fait feu.

Celui qui a tué le mâle reçoit un douro en sus de sa part; mais si, par un hasard très-peu commun, il a manqué son coup, il paye à ses compagnons le prix de l'animal : « Nous t'avons choisi, lui dit-on, comme le meilleur tireur, nous t'avons mis en bonne position pour nous faire du bien, et tu nous causes un pareil détriment, tu le payeras. »

Le chasseur qui a tué la femelle reçoit seulement un œuf en sus de sa part ; s'il n'a pas réussi, il est privé de ce qui lui revient sur le prix du mâle et des œufs.

Celui qui fera feu sur le mâle est désigné d'avance.

Le nid d'un couple ordinaire contient de vingt-cinq à trente œufs. Mais il arrive souvent que plusieurs couples se réunissent pour pondre en commun; alors ils forment une grande enceinte, et le couple le plus ancien pond au milieu; les autres se placent à l'entour en disposition régulière. Ainsi, s'ils sont quatre, ils occupent les quatre angles d'un carré. La ponte achevée, les œufs sont poussés vers le centre, mais non mêlés, et lorsque le mâle le plus âgé vient couver, tous les autres prennent place à l'endroit où leurs œufs ont été pondus ; de même pour les femelles. Ces compagnies sont composées d'enfants de la même famille ; ce sont les petits du couple le plus vieux, ils ne font pas autant d'œufs. Les jeunes d'un an, par exemple, n'en pondent que quatre ou cinq, et ces œufs sont plus petits. On en trouve parfois jusqu'à cent dans le même nid. Ces réunions de plusieurs couples se remarquent seulement là où l'herbe est très-abondante. Les Arabes ont observé une particularité assez singulière : les œufs de chaque couple, dans les nids dont nous venons de parler, sont disposés en tas toujours

surmontés par un œuf en évidence, c'est le premier pondu, et il a une destination spéciale.

Quand le mâle sent que le moment de l'éclosion est arrivé, il casse avec son bec l'œuf qu'il juge le plus avancé ; il pratique en même temps, avec beaucoup de précaution, une petite ouverture à l'œuf qui surmonte les autres : celui-ci sert au premier repas de tous les nouveaux éclos, et à cet effet, quoique ouvert, il se conserve longtemps sans se gâter ; il le faut ainsi, car le mâle ne casse pas tous les œufs le même jour, mais trois ou quatre seulement, quand il entend remuer le petit. Cet œuf dont se nourrissent les poussins est toujours liquide, soit prévision de la nature, soit qu'instinctivement le père et la mère l'aient mal couvé.

Les petits, après avoir reçu leur première nourriture et aussitôt séchés par le soleil, se mettent à courir ; ils suivent au bout de peu de jours leur père ou leur mère au pâturage ; au nid, ils viennent toujours se placer sous leurs ailes.

Le nid affecte une forme circulaire, il est établi dans une terre sablonneuse ; l'autruche le construit avec les pieds, en rejetant simplement le sable du centre à la circonférence ; on aperçoit de très-loin la poussière que soulève ce travail.

L'incubation dure quatre-vingt-dix nuits.

Les chasseurs mangent les œufs s'ils sont frais et loin du terme auquel ils doivent éclore, puis ils jettent les coquilles ou les emportent pour les donner en présent à des amis, ou les déposer dans des *koubba*[1]. Cependant depuis quelque temps les Arabes savent qu'on achète des œufs sur le littoral, et ils en font commerce.

La chasse à l'affût est très-lucrative ; on peut tuer plu

[1] Petite chapelle carrée surmontée d'un dôme et dans laquelle est ordinairement enterré un marabout. C'est presque toujours un gîte pour les voyageurs isolés.

sieurs autruches et enlever leurs œufs ; à la saison où elle a lieu, il est vrai, l'autruche est très-maigre, mais d'autre part les plumes sont plus belles et tiennent mieux.

Dans le cas de plusieurs couples rassemblés dans le même nid, on ne tue que le mâle et la femelle des plus âgés ; si on faisait autant de trous qu'il y a d'autruches, on serait bien vite découvert, et toute la compagnie s'enfuirait.

L'autruche, disent les Arabes, tue la vipère d'un coup de bec et la mange, elle mange également le serpent, les insectes, les sauterelles, les scorpions, les lézards, des fruits très-gros appelés hadj, abondants au désert et provenant d'une plante rampante, amère comme la térébenthine, avec des feuilles semblables à celles de la pastèque ; enfin elle digère jusqu'à la pierre.

La voracité de cet animal est telle, que dans les endroits où il en existe de privé, il ingurgite tout ce qu'il peut trouver, couteaux, bijoux de femmes, morceaux de fer. L'Arabe qui me donna ces détails raconte qu'une femme eut un jour son collier de corail enlevé et avalé par une autruche, et j'ai entendu un officier de l'armée d'Afrique affirmer qu'un de ces animaux avait arraché et mangé un de ses boutons de tunique. L'autruche est en même temps très-adroite : elle enlèverait une datte de la bouche d'un homme sans le blesser.

Quand l'éclair brille et annonce l'orage, elle ne se sent pas de joie, elle gambade et se dirige rapidement vers l'eau qu'elle aime beaucoup, quoiqu'elle puisse supporter longtemps la soif.

Le temps des amours de l'autruche est le mois d'août. La femelle se fait beaucoup prier ; le mâle, furieux de passion, la poursuit quelquefois pendant quatre ou cinq jours, il ne boit pas, ne mange pas, et pousse sans cesse des gémissements. Enfin, quand la femelle est à bout de résistance, elle se place dans la même position que quand elle couve, et

le mâle monte dessus. Aussitôt l'union consommée, la femelle ne veut plus se séparer du mâle, elle ne le quitte pas jusqu'à l'époque où les petits sont élevés. Les chevaux se battent pour les juments, les chameaux pour les chamelles, jamais les autruches mâles ne se livrent de combats à propos de leurs femelles. Les amours de chaque couple sont respectées de tous.

L'amour paternel est poussé très-loin chez l'autruche ; il n'abandonne jamais ses petits, il ne redoute pas le danger, quel qu'il soit, eût-il affaire au chien, à la hyène, à l'homme même. La femelle, au contraire, s'effraye vite et abandonne tout dans la peur. Aussi, quand on veut parler d'un homme qui défend bien sa tente, on le compare au *delim* ; l'homme faible est assimilé à l'autruche femelle, à la *reumda*.

On rencontre habituellement les autruches voyageant par couple, ou par réunion de quatre ou cinq couples ; mais là où la pluie est tombée on est sûr de trouver deux ou trois cents de ces animaux ; de loin ils semblent des troupeaux de chameaux.

Jamais l'autruche n'approche des lieux habités que pour boire, et elle s'enfuit aussitôt.

Les Arabes chassent les petits de l'autruche ; la méthode est très-simple : une fois sur les traces et à peu de distance des autruches, ils poussent des cris ; les petits épouvantés se réfugient auprès de leur père et de leur mère, qui s'arrêtent, et les chasseurs viennent, en dépit du mâle, les prendre sous leurs yeux.

Le *delim* est alors agité à l'excès, il manifeste la plus vive douleur. Quelquefois on emploie à cette chasse les lévriers. — Les autruches se défendent contre eux. Pendant la lutte les hommes emmènent les petits sans obstacle et on les élève dans la tente.

Ces petites autruches s'apprivoisent aisément, elles jouen,

avec les enfants et dorment sous la tente; dans les déménagements elles suivent les chameaux; il est sans exemple qu'une d'elles, ainsi élevée, ait pris la fuite; elles sont fort gaies, elles folâtrent avec les cavaliers, les chiens, etc. Passe-t-il un lièvre, tous les hommes s'élancent à la poursuite, l'autruche s'émeut, se précipite du côté où se dirige la course, prend part à la chasse. Quand elle rencontre dans le douar un enfant ayant à la main quelque chose à manger, elle le met doucement par terre et cherche à lui enlever ce qu'il porte. Mais l'autruche est très-voleuse, ou plutôt, comme je l'ai dit, elle veut avaler tout ce qu'elle voit; aussi les Arabes se méfient d'elle lorsqu'ils comptent de l'argent, elle aurait bientôt fait disparaître deux ou trois douros.

Il n'est pas rare de voir à quelque distance du douar mettre un enfant fatigué sur le dos d'une autruche, qui se dirige avec son fardeau droit sur la tente, le petit cavalier se tenant aux ailerons. Mais elle ne porterait pas un poids plus lourd, un homme par exemple : elle le jetterait à terre d'un coup d'aile. Dans les marchés, quand on veut l'empêcher de courir de droite et de gauche, on lui passe une corde autour des jarrets, et on la tient avec une autre corde attachée à la première.

Dans le désert, l'autruche n'a d'autre ennemi à craindre que l'homme, elle résiste au chien, au chacal, à la hyène, à l'aigle; l'homme seul en triomphe.

J'ai parlé d'une troisième manière de chasser l'autruche, lorsqu'elle va boire. Les Arabes font simplement un trou près de l'eau, s'y embusquent et tirent sur l'animal qui vient se désaltérer.

La chasse de l'autruche forme dans le Sahara de nombreux et excellents tireurs. Ils s'exercent à ne frapper qu'à la tête, pour que le sang ne tache pas les plumes. Le tireur

renommé porte toujours un petit chapelet de talismans en arrière de la batterie de son fusil, et son nom est cité dans les tribus. Zaatcha comptait parmi ses défenseurs plus d'un célèbre chasseur d'autruche.

L'autruche boit à peu près tous les cinq jours, quand il y a de l'eau, sinon elle supporte très-longtemps la soif.

La chasse de l'autruche passe pour très-avantageuse. Les Arabes disent d'une bonne affaire : « C'est une excellente opération, c'est comme la chasse de l'autruche. »

L'Arabe qui m'a donné ces détails est un Oulid-Sidi-Chikh, nommé Abd-el-Kader-Mohammed-ben-Kaddour; sa profession est celle de chasseur. D'après lui, le pays des autruches se trouve compris dans le rectangle qui irait de *Insalah* à *Figuig*, du sud au nord, de *Figuig* à *Sidi-Okba*, de l'ouest à l'est, et enfin de *Sidi-Okba* à *Ouargla*, du nord au sud.

CHASSE DE LA GAZELLE

Les jours de la chasse ne comptent point parmi les jours de la vie.

La chasse de la gazelle n'est pas comme celle de l'autruche une entreprise lucrative et pénible à la fois; c'est un exercice, un jeu, une partie de plaisir. La gazelle ne vaut guère qu'un franc ou un franc et demi, et ce n'est pas pour une proie d'un aussi faible prix qu'un Arabe préparera, entraînera, fatiguera un cheval, qu'il en risquera la perte, comme il arrive fréquemment à la chasse de l'autruche.

D'ailleurs, à cette chasse, le principal emploi n'appartient ni à l'homme, ni au cheval, pour lesquels ce n'est à proprement parler qu'une promenade, il appartient au lévrier, cet autre compagnon du cavalier noble du désert, dont je ne tarderai pas à m'occuper.

Au reste, si la gazelle est de si peu de valeur, elle n'est pas rare. Partout, mais principalement dans le Sersou, on trouve le *sine* ou gazelle de petite taille; dans le Tell et la montagne *el ademi*, la plus grande espèce; *el rime*, l'espèce intermédiaire pour la taille, se trouve dans le Sahara, on la reconnaît à la blancheur de son ventre et de ses cuisses et à la longueur de ses cornes.

Toutes, elles voyagent par troupeau de quatre, cinq, dix, vingt, trente et cent; on en trouve parfois, assez fréquemment même, jusqu'à deux ou trois cents réunies. De loin, on croirait voir le troupeau d'une tribu en émigration. Le troupeau de gazelles est nommé *djelliba*.

La chasse de la gazelle n'est pas un plaisir exclusivement réservé aux cavaliers. Dans ces émigrations de tribu qui se renouvellent tous les jours au Sahara, une fois le bivouac établi près d'une source, d'une rivière, les chasseurs partent en grand nombre, ayant soin de se mettre contre le vent; la gazelle a l'odorat très-développé, les émanations de l'homme que le vent lui apporterait la feraient immédiatement fuir.

Le chasseur s'avance en se cachant d'arbuste en arbuste, il imite de temps en temps le cri de la gazelle. Celle-ci s'arrête, regarde de tous côtés, cherche sa compagne égarée; le chasseur arrive tout près d'elle, il peut en être aperçu sans qu'elle s'enfuie. A distance convenable, il tire un coup de fusil; rarement il manque, « à moins qu'un sort jeté sur son arme ne lui fasse faire long feu, et ne l'empêche toute la journée de partir. »

Au coup de fusil, tout le troupeau s'enfuit avec rapidité; à une lieue ou une lieue et demie, la frayeur est dissipée; le souvenir de ce qui a causé son alerte est perdu, il s'arrête pour brouter comme auparavant.

Le vrai chasseur est vigoureux, marcheur infatigable, son expérience infaillible lui décèle le lieu où la troupe s'arrêtera; il s'élance de ce côté, s'embusque encore et recommence la chasse : il en peut dans sa journée tuer ainsi trois ou quatre, que ses amis et ses domestiques enlèveront et seront glorieux de rapporter au camp.

Au printemps, quand les petits *djedi* dorment dans l'alfa repus du lait de leur mère, on en prend quelquefois douze ou quinze dans une matinée. C'est leur mère qui les dénonce le plus souvent.

CHASSE A CHEVAL.

Mais ce n'est pas là le plaisir de l'homme de distinction, du chevalier; celui que les grands seigneurs se permettent est la chasse à la courre.

Douze ou quinze cavaliers se mettent en campagne; ils emmènent domestiques, tentes, provisions et sept à huit lévriers, et se dirigent vers le pays où se tiennent ordinairement les gazelles.

Puis on marche à l'aventure. Quand au loin paraît un troupeau de gazelles, on se dirige vers lui en se dissimulant autant que possible, au moyen des arbres et des accidents de terrain. Arrivés à la distance d'un quart de lieue environ, les domestiques qui tenaient les chiens en laisse et leur serraient la gueule pour empêcher leurs cris d'ardeur, mettent pied à terre et les détachent.

A peine lâchés, ils partent comme la flèche, et les Arabes les excitent encore par des cris et d'affreuses invocations : « Mon frère! mon seigneur! mon ami! elles sont là! »

Les cavaliers suivent sans se hâter, au petit galop et de manière à ne pas perdre la trace; derrière viennent les bagages.

Les meilleurs lévriers n'arrivent au milieu du troupeau qu'après une course de deux ou trois lieues.

C'est alors seulement que le spectacle a vraiment des péripéties et de l'intérêt. Le lévrier de race choisit le plus bel animal du troupeau et s'élance : une lutte s'engage, lutte de vélocité et d'adresse; la gazelle se détourne, pointe à gauche et à droite, bondit en avant, en arrière, saute même par-dessus le lévrier, cherche tantôt à faire perdre sa trace, tantôt à le frapper de ses cornes; mais toutes ses évolutions ne la sauveront pas; infatigable, ardent, son ennemi la

presse. Au moment d'être atteinte, elle brame, jette des cris plaintifs ; c'est son chant de mort, c'est le chant de victoire du lévrier qui s'élance, et, d'un coup de dent derrière la tête, lui brise les vertèbres.

La gazelle tombe et gît sans mouvement sous les yeux de son vainqueur, jusqu'à ce qu'arrivent les chasseurs, qui saignent aussitôt l'animal vivant encore.

Toutefois, comme tout bon croyant doit se mettre en règle, que parfois on n'arrive qu'une heure après que la gazelle a été jetée à terre, avant de lâcher les chiens on n'a pas oublié de dire : *Bessem Allah kbeur (au nom de Dieu très-grand)*, car le prophète a dit : « Quand tu as lancé ton chien et que tu as invoqué le nom de Dieu, si ton chien t'a conservé le gibier qu'il a pris, et que tu l'aies encore trouvé vivant, égorge-le pour le purifier[1], et s'il était mort quand tu l'as trouvé, et que ton chien n'en ait pas mangé, mange-le.»

Si l'invocation a été omise par oubli, le gibier peut être mangé. Il ne peut l'être si l'omission a été volontaire.

Les cavaliers bien montés, les maîtres des meilleurs lévriers reprennent la chasse, et c'est le soir seulement que bêtes et gens se reposent.

Tantôt les chasseurs mangent la gazelle à l'endroit où ils ont établi leur camp ; tantôt de retour le lendemain au douar, ils envoient le produit de leur chasse à leurs parents, à leurs amis, et c'est l'occasion de festins et de fêtes de familles dont la chair de la gazelle, très-estimée des Arabes, fait les principaux frais.

On élève des gazelles dans les tentes, elles marchent avec les moutons dans les déplacements ; mais elles finissent toujours par trahir (s'échapper).

L'hiver est la véritable saison pour la chasse de la gazelle

[1] Pour que la purification soit complète, il faut que l'œsophage, la trachée-artère et les deux jugulaires soient coupés.

it de l'antilope : la terre détrempée par les fortes pluies retarde et embarrasse leur course; puis les chevaux et les chiens trouvent de l'eau partout.

En temps de neige, quand un parti arabe tombe sur un troupeau de gazelles, il en fait un véritable carnage. Alors elles ne peuvent courir, sont affamées et faciles à atteindre. Un homme en tue quelquefois dix ou quinze.

Pour la chasse de la gazelle, les Arabes mettent trois bornous, des bottes, des savates par-dessus et emportent la couverture du cheval par-dessus la selle.

La gazelle fait deux portées par an; la première mise-bas a lieu vers la fin de février.

En rut, la femelle se fait désirer et suivre longtemps, quelquefois un jour ou deux avant de céder.

La beauté proverbiale de leurs yeux et la blancheur de leurs dents ont donné lieu a des pratiques assez singulières: les femmes enceintes font venir une gazelle devant elles pour lui lécher les yeux, persuadées que les yeux de l'enfant leur ressembleront. Elles touchent leurs dents avec le doigt et se le passent ensuite dans la bouche.

Les cornes de la gazelle, amincies et montées en argent, servent d'épingles pour mettre le *koheul* aux yeux, et la peau soigneusement tannée est convertie en *mezoueud* (coussins), dans lesquels les femmes renferment leurs objets les plus précieux.

LE LÉVRIER (SLOUGUI)

Comment, toi, une *slouguïa* de race, tu te prostitues à des roturiers! c'est infâme! Que ton crime meure avec toi!

S'il était besoin encore de démontrer combien les habitudes du peuple du Sahara sont aristocratiques, combien ses goûts sont des goûts de grands seigneurs, j'en donnerais une preuve bien simple, certains la trouveront peut-être puérile : c'est l'affection que l'on porte au lévrier.

Dans le Sahara, comme dans le pays arabe, le chien n'est pour l'homme qu'un valet disgracié, importun, rebuté, quelle que soit d'ailleurs l'utilité de son emploi, qu'il garde le douar ou veille sur le troupeau

Le lévrier seul a l'estime, la considération, la tendresse attentive de son maître ; c'est que le riche, ainsi que le pauvre, le regardent comme un compagnon de leurs plaisirs chevaleresques auxquels ils se plaisent tant; pour ce dernier, c'est aussi le pourvoyeur qui le fait vivre.

Aussi on ne lui ménage pas les soins empressés; on surveille le croisement avec les mêmes précautions que celui des chevaux. Un homme du Sahara fait vingt-cinq à trente lieues pour accoupler une belle levrette avec un lévrier re-

nommé. Et un lévrier renommé prend la gazelle à la course. « Lorsqu'il aperçoit une gazelle coupant un brin d'herbe, il l'atteint avant qu'elle ait eu le temps d'avaler ce qu'elle tenait à la bouche. » C'est de l'hyperbole, et ce que j'ai dit dans le chapitre précédent en est une preuve, mais cette hyperbole a sa raison d'être.

Si par un hasard fatal une levrette (*slouguia*) a été couverte par un chien de garde, on la fait avorter en massant les petits dans son ventre, lorsqu'ils sont formés, ou bien on jette ceux-ci aussitôt qu'ils ont vu le jour, mais ce n'est pas seulement son affection maternelle, c'est encore sa vie que menace une mésalliance. Souvent le maître, furieux en apprenant qu'une de ses levrettes s'est souillée au contact d'un chien de berger, la fait impitoyablement mettre à mort. « *Comment*, s'écrie-t-il, *toi, une chienne de race, tu te prostitues à des roturiers! c'est infâme! que ton crime meure avec toi !* » La grandeur a ses tristesses.

La *slouguia* ayant mis bas, on ne perd pas un seul instant de vue ses petits. Les femmes mêmes leur donnent quelquefois de leur lait. Arrivent les visites d'autant plus nombreuses et plus empressées que la chienne a plus de réputation ; on entoure son maître, on lui offre du lait, du kouskoussou ; il n'est sorte de flatteries qu'on ne lui prodigue pour obtenir un petit lévrier : « Je suis ton ami, je t'en prie, donne-moi ce que je te demande, je t'accompagnerai dans tes chasses, » etc.

A toutes ces sollicitations, le maître répond ordinairement qu'il ne fixera son choix sur les petits qu'il veut garder qu'au bout de sept jours. Cette réserve est motivée par une observation des plus singulières que font les Arabes. Dans une portée de *slouguia*, toujours un des nouveau-nés se tient sur le dos des autres. Est-ce vigueur ? est-ce simple hasard! Pour s'en assurer, on l'éloigne de sa place habituelle, et si, pendant sept jours de suite, il y revient, le maître fonde

sur lui de si grandes espérances qu'il ne le changerait pas pour une négresse.

Un préjugé établi fait regarder comme les meilleurs produits d'une portée ceux qui viennent le premier, le troisième ou le cinquième, les numéros impairs.

Les petits sont sevrés au bout de quarante jours; on leur donne encore néanmoins du lait de chèvre ou de chamelle mêlé de dattes ou de kouskoussou. Les troupeaux sont si nombreux dans le Sahara, le lait y est en si grande abondance, qu'il n'est pas étonnant de voir les Arabes riches, après avoir sevré leurs petits lévriers, leur donner des chèvres à teter.

Lorsque les jeunes lévriers ont atteint trois ou quatre mois, on commence à s'occuper de leur éducation. Les enfants chassent de leurs trous des gerboises ou des rats appelés boualal, et lancent sur eux les petits lévriers. Peu après, ceux-ci s'animent à cette espèce de chasse, les poursuivent, aboient aux alentours de leur retraite, jusqu'à ce que les enfants renouvellent cet exercice.

A cinq ou six mois, il s'agit d'une proie plus difficile à atteindre, du lièvre; des gens à pied conduisent le lévrier près du gîte où est blottie la bête qu'il doit atteindre; par une légère exclamation, ils donnent l'alerte au jeune chien, qui se lance sur elle et acquiert bien vite l'habitude d'une course intelligente et rapide.

Après le lièvre on passe aux petits de la gazelle, on s'approche des lieux où ils reposent près de leur mère, on provoque l'attention du lévrier, et lorsqu'il est bien animé, qu'il se cabre d'impatience, on le lâche. Après quelques exercices, le lévrier réussit parfaitement, et commence à s'acharner à la poursuite des gazelles mères.

Ces premières leçons terminées, le lévrier a atteint un an, il est alors à peu près dans toute sa force, son odorat s'est développé, il sent la gazelle à la trace. Toutefois on le mé-

nage, on ne le fait guère chasser qu'à quinze ou dix-huit mois. Mais dès cette époque on le tient en laisse, et on a beaucoup de peine à l'arrêter, car, disent les Arabes, lorsque le lévrier sent le gibier, sa puissance musculaire est telle, que s'il vient à se roidir sur ses pattes, un homme peut à peine lui faire lever une jambe.

Lorsqu'il aperçoit un troupeau de trente ou quarante gazelles, le lévrier tremble de joie, il regarde son maître, qui lui dit : « *Ah! fils de juif, tu ne diras pas cette fois que tu ne les a pas vues.* » Le chasseur détache ensuite sa peau de bouc, et rafraîchit le dos, le ventre et les parties naturelles du *slougui*. Le lévrier impatient tourne vers son maître un œil suppliant : il est libre enfin, il bondit, se dissimule toutefois, se baisse s'il est vu, poursuit sa course oblique, et ce n'est qu'une fois à portée qu'il se lance de toutes ses forces et choisit pour victime le plus beau mâle du troupeau.

Quand le chasseur dépèce la gazelle, il donne au *slougui* la chair qui avoisine les reins; si on lui donnait les intestins, il les repousserait dédaigneusement.

Le lévrier qui, à deux ans, ne sait pas chasser, ne le saura jamais. On dit à ce sujet :

Slougui men bad haouli
Ou radjel men bad soumeïn.

« Le lévrier après deux ans et l'homme après deux jeûnes, s'ils ne valent rien, ne donnent aucun espoir. »

Le lévrier est intelligent et plein d'amour-propre : lorsqu'en le lançant on lui a désigné une belle gazelle et qu'il n'en a tué qu'une petite de médiocre apparence, il est très-sensible aux reproches, il s'éloigne honteux, sans réclamer sa part.

La vanité ne lui fait pas défaut, « il fait beaucoup de fantasia. » Un *slougui* de race ne mange ni ne boit dans un vase sale, il refuse le lait dans lequel on a plongé les mains.

Ne lui a-t-on pas donné cette délicatesse dédaigneuse? Tandis que c'est tout au plus si on laisse le chien vulgaire, utile et vigilant gardien, chercher sa nourriture parmi les charognes et les os gisants; tandis qu'on l'expulse honteusement loin de la tente et de la table, le lévrier, lui, couche dans le compartiment réservé aux hommes, sur des tapis, à côté de son maître ou sur son lit même. Il est vêtu, garanti du froid par des couvertures, comme le cheval, on lui sait bon gré d'être frileux, c'est une preuve de plus qu'il est de race. On prend plaisir à le parer d'ornements, à lui attacher des colliers de coquillages; on le garantit du mauvais œil en lui mettant des talismans. On le nourrit avec soin, avec recherche, avec précaution aussi, le kouskoussou lui est prodigué. En été, pour lui donner de la force, on lui fait une pâtée de lait et de dattes, dont on a ôté les noyaux. Il en est qui ne donnent jamais à manger à leurs lévriers pendant le jour.

Ce n'est pas assez, le lévrier accompagne son maître dans ses visites; comme lui, il reçoit l'hospitalité (*difa*), et de chaque mets il a sa part.

Jamais un *slougui* de race ne chasse qu'avec son maître.

Il sait, par sa propreté, son respect des convenances et la gracieuseté de ses manières, reconnaître la considération dont il est l'objet. Il ne manque pas de creuser un trou pour faire ses excréments et de les recouvrir. Au retour du maître, après une absence un peu prolongée, le *slougui* d'un bond se précipite de la tente sur la selle et le caresse. Les Arabes causent avec lui : « O mon ami, écoute-moi, il faut que tu m'apportes de la viande, je suis las de ne manger que des dattes », et mille flatteries; le *slougui* saute, caracole, a l'air de comprendre et de vouloir répondre.

La mort d'un *slougui* est un deuil pour toute la tente : femmes et enfants le pleurent comme une personne de la famille. C'était quelquefois lui qui suffisait à la nourriture de tous.

Le *slougui* qui nourrit une famille ne se vend jamais, il s'accorde quelquefois aux supplications des femmes, des parents ou des marabouts vénérés.

Le lévrier qui prend facilement le *sine* et *el ademi* vaut une belle chamelle, celui qui atteint le *rinne* est estimé comme un cheval de prix.

On les nomme ordinairement *ghrezal* ou *ghrezala* (gazelle).

Souvent des paris s'établissent en faveur de tel ou tel *slougui*, les enjeux sont ordinairement des moutons, des régals de taam, etc.

Le *slougui* du Sahara est de beaucoup supérieur à celui du Tell ; il est de couleur fauve, haut de taille, il a le museau effilé, le front large, les oreilles courtes, le cou musculeux, les muscles de la croupe très-prononcés, pas de ventre, les membres secs, les tendons bien détachés, le jarret près de terre, la face plantaire peu développée, sèche, les rayons supérieurs très-longs, le palais et la langue noirs, les poils très-doux.

Entre les deux iléons, il doit y avoir place pour quatre doigts, il faut que le bout de la queue passée sous la cuisse atteigne l'os de la hanche.

On met ordinairement cinq raies de feu à chaque avant-bras, pour consolider les articulations.

Les lévriers les plus renommés dans le Sahara sont ceux des *Hamyane*, des *Oulad-Sidi-Chikh*, des *Harrar*, des *Arbâa*, des *Oulad-Nayl*.

CHASSE AU FAUCON (THAIR EL HORR)

Oui, je le jure par la tête du prophète, après un goum qui se met en campagne, rien n'est splendide comme le départ ou le retour d'une chasse au faucon.

L'équipage de chasse d'un noble dans le Sahara est complet quand il a l'oiseau de race, *Thair el horr ;* dans le Sahara les hommes de condition chassent encore au faucon.

Le *Thair el horr* est de couleur jaune foncé, il a le bec court et fort, les cuisses grosses, bien musclées, les ongles très-acérés. Il est très-rare ; voici le mode qu'on emploie pour le prendre :

Quand un *Thair el horr* a été signalé, on met un pigeon domestique dans une espèce de petit filet ; on le lance en l'air devant l'oiseau de proie ; celui-ci se précipite ; mais les serres s'embarrassent dans le filet, il ne peut ni les retirer ni s'envoler, et on s'en empare.

Quand le faucon se voit pris, il ne donne aucun signe de colère ni de frayeur, et il existe au désert un proverbe qu'on répète dans le malheur :

Thair el horr ila haseul ma iqtrebochi ;

« *L'oiseau de race quand il est pris ne se chagrine plus.* »

On lui met des anneaux aux pieds et on l'attache à une petite perche qu'on lui a préparée dans la tente. Pour l'habituer à l'homme, on lui couvre la tête d'un chaperon qui ne laisse sortir que le bec ; on parle devant lui, et, quand on

le décapuchonne, son maître lui donne de la viande fraîche, le tient sur son poing, le caresse et lui parle, autant que possible, devant une nombreuse réunion, pour l'accoutumer au bruit; au bout d'un mois l'oiseau connaît son maître et se trouve tout à fait privé.

On prend alors un jeune lièvre qu'on attache par une patte, on attache aussi le faucon avec une très-longue corde; on le déchaperonne et on lâche le lièvre devant lui.

Aussitôt que l'oiseau l'aperçoit, il s'élève en poussant des cris; le lièvre s'arrête et se tapit, le faucon fond sur lui et le tue d'un coup de patte, le maître accourt, éventre le lièvre, et lui en donne une partie à manger.

On répète ce manége jusqu'à ce que l'oiseau montre qu'il n'a aucune envie de fuir, et attende son maître près du lièvre tué.

Le faucon toujours disposé à emporter sa proie est réputé dressé quand il répond au rappel avant ou après s'être emparé du gibier.

Parvenu à ce point, l'oiseau peut être mené à la chasse ; son maître monte à cheval, l'emporte, chaperonné, sur sa tête ou sur son épaule, et le démasque en l'excitant de la voix aussitôt qu'il aperçoit un lièvre. Le faucon pointe en l'air, puis fond dessus en criant, et le tue d'un seul coup ; on lui remet immédiatement le masque.

Quelquefois le lièvre a été tué très-loin du chasseur, il ne peut être saigné à temps, selon la prescription religieuse; on obvie à l'inconvénient en disant quand on lâche l'oiseau : *Bessem allah, allah ou kebeur* (au nom de Dieu, Dieu est le plus grand).

Si le faucon a mangé une partie du gibier, le reste peut être mangé par le chasseur, parce que cet oiseau de proie a été dressé à retourner auprès de son maître quand il le rappelle, et non à ne pas manger le gibier.

L'oiseau de race peut tuer le lièvre, le lapin, le petit de la

gazelle, le habar, oiseau gros comme la cigogne, le pigeon, la tourterelle.

Les *djouad* (nobles) seuls chassent au faucon. Ce sont des rendez-vous de vingt-cinq ou trente personnages, et des paris sont engagés.

On paye un faucon d'un chameau, de cent boudjous, quelquefois d'un cheval.

Les tribus du Sahara qui chassent encore au faucon sont : dans l'est, les Douaouda, les Selmya, les Oulad-Moulat, les Oulad-ben-Aly, elles sont réputées nobles entre les tribus du désert ; dans l'ouest, les Oulad-Sidi-Chikh, les Harar, les Hamyane et les Angades.

Cette chasse est fréquente aussi dans le Teull, sur la lisière du Sahara.

L'oiseau de race, non plus que l'aigle, ne mange de charogne.

Le faucon est toujours dans la tente, il est l'objet des soins les plus attentifs.

Il est des chefs qui ne se séparent jamais de leur faucon, et le portent partout avec eux.

C'est une marque de distinction, de gentilhommerie, si j'ose dire, que d'avoir sur son bornous les traces des excréments du faucon.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER.

L'Oiseau de race.

Les Arabes connaissent quatre espèces d'oiseaux de race (*Thair el horr*), qu'ils emploient à la chasse.

Ce sont :

El Berana,
El Terakel,

El Nebala,
El Bahara.

Le *Berana* et le *Terakel* sont les plus estimés; le *Terakel* surtout, qui est le plus grand et dont la femelle atteint quelquefois la taille d'un aigle ordinaire.

Le *Terakel* a les ailes noires, le dessous des ailes gris, le ventre noir et blanc, la queue noire, la tête noire dans son jeune âge, tirant sur le gris, puis sur le blanc, à mesure qu'il vieillit. — Son bec est très-dur et très-acéré, les serres solides et vigoureuses.

Le *Berana* est un peu moins fort et de moindre taille que le *Terakel*. Les ailes sont d'un blanc grisâtre, la poitrine est blanche, la queue grise et blanche, le blanc domine; la tête est multicolore, mais le blanc est encore la couleur dominante.

Le *Bahara* est presque entièrement noir, à part quelques teintes blanches à la poitrine : « *C'est un nègre, il ne vaut pas grand'chose.* »

Le *Nebala :* la couleur grise domine, quelques teintes blanches sur les ailes.

Le *Nebala* a les pattes jaunes.

Tous ces oiseaux muent à la fin de l'été.

L'oiseau de race se vend moins qu'il ne se donne. Celui qui en a pris un le porte au maître d'une grande tente, qui lui fait un cadeau.

C'est pendant l'été qu'on cherche à se procurer l'oiseau de race, *Thair el horr*, afin d'avoir le temps de le préparer pour les chasses, lesquelles ont lieu vers la fin de l'automne

Voici le moyen employé pour le prendre :

On revêt un pigeon d'une espèce de chemise faite de poils de cheval et de laine exubérante ; un cavalier porteur de ce pigeon va se promener dans des lieux déserts et le lance en l'air quand il a vu un oiseau de race, puis il va se cacher.

Le faucon fond sur l'oiseau et le saisit, mais les serres et les jambes s'empêtrent dans les crins et la laine, il se débat et s'embarrasse de plus en plus; à bout d'efforts, épuisé, alourdi, il finit par descendre ou plutôt par tomber à terre. Le cavalier sort de sa cachette et s'en empare.

Une fois qu'il est pris, on dresse un perchoir dans la tente même du chef et on y attache l'oiseau avec une élégante lanière de *filali* (cuir travaillé à Tafilelt); il n'est pas besoin de dire que l'entrave est mise avec les plus grandes précautions pour ne pas blesser l'animal ou l'incommoder à l'excès.

C'est le maître de la tente lui-même qui, tous les jours, une seule fois, vers deux heures de l'après-midi, lui donne à manger.

La nourriture habituelle est de la chair de mouton crue, très-proprement et très-soigneusement coupée.

La nourriture est abondante, l'oiseau peut manger à satiété, il doit même engraisser.

Pour ébaucher son éducation, on procède de la manière suivante : on présente le morceau de chair tout entier, en faisant de la voix un appel trois fois répété, et qui peut être figuré par cette diphthongue prolongée : « *Ouye, ouye, ouye.* » L'oiseau se jette sur le morceau, qu'on ne lui abandonne pas, mais qu'il s'efforce d'arracher; on s'éloigne progressivement, toujours en lui présentant la chair et en provoquant cette lutte infructueuse; puis, enfin, avant qu'il soit tout à fait épuisé, on lui donne sur le perchoir la pâture divisée en plusieurs pièces. — On l'a, jusqu'alors, toujours gardé sous la tente. Il est resté encapuchonné pendant le jour et pendant les premières nuits, jusqu'à ce qu'il fût privé avec la femme, les enfants, les animaux, les chiens, ce dernier point est difficile et n'est même jamais atteint complétement.

Quand l'oiseau de race en est là, quand il est habitué à recevoir sa nourriture sur le perchoir, de la manière que

nous avons décrite, le cercle de sa captivité s'élargit, on l'attache à la patte avec une corde de poil de chameau douce et souple. d'une longueur de cinquante ou soixante coudées, qui lui permet de sortir, et c'est hors de la tente qu'on essaye et qu'on répète le manége des appels pour lui donner à manger, toujours avec une prudente gradation.

On le soigne ainsi pendant longtemps sous la tente, dont on ne le fait sortir que pour lui donner sa nourriture.

Quand son maître est sûr de l'avoir ainsi habitué à lui, il l'emmène sur son poing à une assez grande distance, lui mettant, lui ôtant, lui remettant son capuchon à différentes reprises ; ce n'est pas sans difficultés, sans de grands débats, que l'oiseau se fait au spectacle extérieur, néanmoins il s'y accoutume à la longue.

A cette époque on complète l'apprivoisement de l'oiseau de race, c'est-à-dire qu'avec les mêmes appels, les mêmes alternatives, mais loin de la tente et du douar, sans capuchon ni lien, on donne la nourriture ; aussitôt qu'il est repu, on lui remet le lien et le capuchon. Alors aussi son maître l'emmène partout sur son poing.

Mais ce n'est pas tout, l'animal n'est que privé, il faut le dresser à la chasse, et voici de quelle manière.

On prend un lièvre, on le saigne au cou, on découvre bien la saignée en éloignant la peau pour que la chair paraisse. Alors dans la tente, on fait l'appel après avoir ôté le capuchon du *Thair el horr*, qui saute au cou du lièvre ; on le laisse s'acharner un peu pour qu'il y prenne goût, et ce jour-là on lui donne à manger de ce lièvre.

On recommence cette opération sept à huit jours de suite, avec un lièvre vivant, dont le maître tiraille les oreilles pour le faire crier, pendant que lui-même fait les « *ouye, ouye* » d'appel. Le faucon s'élance sur la tête du lièvre et le dispute, puis il lui mange les yeux et parfois la langue. On ouvre le lièvre et on en donne à manger.

Cet exercice est répété plus ou moins souvent, selon le degré de facilité de l'oiseau à s'instruire.

Le temps de la chasse approche, il faut éprouver l'oiseau, savoir s'il a profité de ces leçons si prudemment graduées, de cette éducation si laborieusement soignée, si bien appropriée à sa nature et au genre de plaisir auquel il est destiné.

On sort donc à cheval, on emporte l'oiseau de race encapuchonné, on se rend dans une plaine découverte ou sur un vaste plateau; on s'est muni de cinq ou six lièvres vivants. Arrivé sur le terrain choisi, on prend un lièvre et on lui casse les quatre pattes, puis on le lâche à la portée de l'œil de l'oiseau; plaintif et criant, il court tant bien que mal; on décapuchonne alors et on lâche en disant: « *Bessem allah, allah ou kebeur;* le Terakel, impatient, s'élance droit vers le ciel, et de très-haut se précipite sur le lièvre, qu'il tue ou étourdit d'un coup de ses serres crispées, comme d'un coup de poing.

On s'approche du lièvre, on le saigne, on l'ouvre, et on donne les entrailles, le foie, le cœur à l'oiseau pour qu'il les mange sur place.

Après plusieurs jours de suite pendant lesquels on répète cette épreuve, l'oiseau de race est complétement dressé.

Cette éducation s'est prolongée depuis l'été jusque vers la fin de l'automne. C'est la saison propice, car l'oiseau ne chasse bien que pendant les temps brumeux et même les temps froids. Il ne saurait supporter le soleil, la soif, la chaleur. Il quitterait son maître pour aller chercher l'eau qu'il aperçoit de très-loin et ne reviendrait plus.

A cette époque on se met en route après un léger déjeuner, vers onze heures du matin, l'oiseau de race sur l'épaule ou sur le poing; on s'est approvisionné seulement de lait de chamelle enfermé dans des peaux de bouc, de dattes, *deglet en nour*, de pain et quelquefois de raisins secs.

Mais la chasse ne commence qu'après une assez longue

course, vers les trois heures de l'après-midi ; les cavaliers sont nombreux ; arrivés sur le terrain de chasse, ils se disséminent, battent les broussailles, les touffes d'alfa, pour faire lever un lièvre qu'on s'efforce de rabattre vers celui qui tient le faucon. Aussitôt qu'on aperçoit le gibier, on enlève le capuchon de l'oiseau et on le lâche en lui indiquant le lièvre du doigt et en lui disant : « *Ha hou*, le voici ! »

Pendant que son maître prononce le sacramentel : *Bessem allah, allah ou kebeur* (au nom de Dieu, Dieu est le plus grand), mots destinés à sanctifier la proie qui n'a pas été saignée, à faire que ce soit un mets permis pour le vrai croyant, l'oiseau part, fait une pointe à perte de vue, tout en suivant le lièvre de son œil perçant, puis s'abat sur lui et le frappe, soit à la tête, soit à l'épaule, d'un coup de ses serres fermées assez violent pour l'étourdir ou même le tuer.

Les cavaliers, qui l'ont vu descendre, accourent de tous côtés, l'entourent et le trouvent ordinairement occupé à manger les yeux du lièvre.

Pour qu'il l'abandonne, on tire du bornous une peau de lièvre qu'on jette un peu plus loin et sur laquelle il se précipite.

Ce n'est qu'une fois rentré au douar que l'on donne la curée.

On comprend que si la nourriture était abondante, excessive même au moment où on voulait apprivoiser l'animal, et en quelque sorte s'en faire bien venir, elle est au contraire assez ménagée pendant toute la saison des chasses, afin de ne pas alourdir l'animal, de ne le point priver de ses moyens, de le rendre, en un mot, bon chasseur, c'est-à-dire ardent et alerte.

Il n'est pas rare, avec deux ou trois faucons, de tuer dix ou quinze lièvres.

Avec le *Thair el horr*, on chasse aussi un gros oiseau appelé *habara*[1].

Cette chasse a lieu de la manière suivante : on court à cheval jusqu'à ce qu'on ait rencontré des *habara*, qui se trouvent par couples ou par compagnies de quatre, six, ou davantage encore. On a le faucon sur le poing, on lui ôte le capuchon, on lui montre les *habara*, on l'excite, puis on le lâche en prononçant l'invocation « *Bessem allah*, » il pointe, se précipite sur sa proie, dont il enferme la tête dans ses serres, où il la maintient impitoyablement, malgré les efforts désespérés de la victime, jusqu'à ce que les cavaliers arrivent et la lui arrachent. L'un d'eux la saigne et donne la curée.

« Cette nourriture *grise* l'oiseau de race, » disent les Arabes, soit à cause de sa saveur parfumée, soit parce qu'il est fier de la capture d'un *habara*, qui est un morceau de sultan. Aussi, quand il est remis sur l'épaule, il se balance et se dandine ; « il fait sa *fantasia*. »

Si le *habara* vole alors le faucon monte; tous deux montent ensemble. Le faucon cherche à le dominer; quand il y est parvenu, il descend, lui casse une aile, puis le sternum. Ils tombent en tournoyant, mais toujours le faucon s'arrange de manière à avoir le dessus, et surtout à mettre sa victime sous lui, afin que seule elle ressente le choc de cette effroyable chute.

L'oiseau de race chasse encore le *seroun*, le *hama*, *el agad*.

Il y a des faucons qui ne chassent pas le *habara*. Aucun d'eux n'est dressé pour la chasse de la perdrix; on craindrait, en l'y habituant, de l'amener à préférer chasser la plume que le poil.

Quand un oiseau tarde à rejoindre son maître, alors un cavalier, tenant à la main une peau de lièvre avec ses oreilles et ses pattes, qui a nom *gachouche*, pousse un temps de

[1] Le *habara* me paraît être la pintade.

galop dans la direction, lui jette cette amorce en criant : *Ouye!*

Cette interjection est, si je puis m'exprimer ainsi, le vocatif de l'oiseau de race.

L'oiseau de race, quand il est dressé, ne *trahit* pas souvent son maître, c'est-à-dire qu'il est rare qu'il le quitte; cependant on en perd quelques-uns par suite du goût très-prononcé qu'ils ont pour un oiseau du désert appelé *hamma*, et qu'ils poursuivent avec acharnement; en dépit des appellations, des *Ouye!* et des *gachouche*, ils ne reviennent plus.

Le *Biaz*, c'est le nom du fauconnier, de celui qui est spécialement chargé de soigner et de nourrir l'oiseau de race, a quelquefois pour son élève une tendresse aveugle, funeste : il le choie, il le nourrit avec excès, et, quoi qu'en dise le proverbe, « *l'amour-propre est son seul conseiller, le seul mobile de ses actions*, » il n'a pas faim, et, au lieu de chasser, il reprendra sa liberté.

Il faut d'ailleurs qu'un oiseau soit bien dressé, bien renommé même, pour qu'on le garde plus d'une année ; d'ordinaire, à moins de prouesses signalées, on le lâche après la saison des chasses, quitte à chercher à s'en procurer d'autres à l'époque favorable, et l'on cite comme des exemples exceptionnels les oiseaux que l'on a depuis trois ans.

Au reste, tout le monde les aime, petit ou grand, riche ou pauvre.

Comment en serait-il autrement? Nous aimons tout ce qui est beau, riche, brillant, magnifique, et il faudrait n'être pas Arabe pour ne pas se réjouir, s'exalter, à la vue d'une compagnie de sept ou huit nobles cavaliers revenant d'une chasse au faucon : le chef marche en avant; il a deux faucons, l'un sur l'épaule, l'autre sur le poing, revêtu du *guefass* (gant à la crispin).

Le capuchon et le harnachement (*keumbid*) sont enrichis de soie, de filali, d'or, de petites plumes d'autruche; les en-

traves (*semaïd*) sont brodées et ornées de grelots d'argent (*ledjerass*).

Après un goum partant pour la guerre, rien n'est splendide comme le départ ou le retour d'une chasse au faucon.

Aussi l'on a beau être haletant, harassé, mort de fatigue, mieux encore que par le sommeil on est reposé, guéri, par l'espoir de recommencer le lendemain.

Les tribus où l'on chasse au faucon sont :

Les Zemoule,
Les Ghiras,
Oulad-ben-Embarack,
Oulad-Mokran,
Oulad-Mady,
Oulad-Abdallah,
Oulad-Sidi-Ayssa,
Oulad-Derradj,
Oulad-Mokhtar,
Zenakhra,
El Arbaa,
Oulad-Yagoub,
Oulad-Nayl,
Hamyane,
Oulad-Sidi-Chikh,
Souamâa,
Metaarfa,
Oulad-Nasser, etc., etc.

Tous les gens de l'Alfa, en un mot[1].

[1] Cette note est en parfaite concordance avec des renseignements puisés à d'autres sources Sid-Hamed-ben-Mohamed-el-Mokrany, kalifa de la Medjana, et d'autres chefs de la province de Constantine, actuellement à Paris, donnent exactement les mêmes détails.

LA CHASSE

PAR ABD-EL-KADER

L'homme qui s'adonne à la chasse fait chaque jour des progrès dans le courage. Il apprend le mépris des accidents.

On raconte qu'un chikh arabe était assis au milieu d'un groupe nombeux quand un homme, qui venait de perdre son âne, se présenta à lui, demandant si quelqu'un avait vu l'animal égaré. Le chikh se tourna aussitôt vers ceux qui l'entouraient et leur adressa ces paroles :

« En est-il un parmi vous à qui le plaisir de la chasse soit inconnu? qui n'ait jamais poursuivi le gibier au risque de se tuer ou de se blesser en tombant de cheval ; qui, sans crainte de déchirer ses vêtements ou sa peau, ne se soit jamais jeté, pour atteindre la bête fauve, dans des broussailles hérissées d'épines? En est-il un parmi vous qui n'ait jamais senti le bonheur de retrouver, le désespoir de quitter une femme bien-aimée? »

Un des auditeurs repartit : « Moi je n'ai jamais rien fait ni rien éprouvé de ce que tu dis là. »

Le chikh alors regarda le maître de l'âne :

« Voici, dit-il, la bête que tu cherches, emmène-la ! » Les Arabes disent, en effet :

« *Celui qui n'a jamais chassé, ni aimé, ni tressailli au son de la musique, ni recherché le parfum des fleurs, celui-là n'est pas un homme, c'est un âne.* »

Chez nous, la guerre est avant tout une lutte d'agilité et de ruse; aussi la chasse est le premier des passe-temps. La poursuite des bêtes sauvages enseigne la poursuite des hommes.

Un poëte a fait de cet art l'éloge suivant :

« La chasse dégage l'esprit des soucis dont il est embarrassé; elle ajoute à la vigueur de l'intelligence, elle amène la joie, dissipe les chagrins, et frappe d'inutilité l'art des médecins en entretenant une perpétuelle santé dans le corps.

« Elle forme les bons cavaliers, car elle enseigne à monter vite en selle, à mettre promptement pied à terre, à lancer un cheval à travers précipices et rochers, à franchir pierres et buissons au galop, à courir sans s'arrêter, quand même une partie du harnachement viendrait à se perdre ou à se briser.

« L'homme qui s'adonne à la chasse fait chaque jour des progrès dans le courage; il apprend le mépris des accidents.

« Pour se livrer à son plaisir favori, il s'éloigne des gens pervers. Il déroute le mensonge et la calomnie; il échappe à la corruption du vice; il s'affranchit de ces funestes influences qui donnent à nos barbes des teintes grises, et font peser sur nous, avant le temps, le poids des années.

« Les jours de la chasse ne comptent point parmi les jours de la vie. »

Dans le Sahara, la chasse est l'unique occupation des chefs et des gens riches. Quand arrive la saison des pluies, les habitants de cette contrée se transportent tour à tour au bord des petits lacs formés par les eaux du ciel. Aussitôt que le gibier vient à leur manquer sur un point, ils donnent un nouveau foyer à leur vie errante.

Une légende connue de tous les Arabes prouve avec quelle

force la passion de la chasse peut s'emparer d'une âme africaine.

Un homme de grande tente avait tiré sur une gazelle et l'avait manquée ; dans un moment de colère, il fit serment de n'approcher aucun aliment de sa bouche avant d'avoir mangé le foie de cet animal. A deux reprises encore, il fait feu sur la gazelle et ne l'atteint pas ; pendant tout le jour il n'en continue pas moins sa poursuite. La nuit venue, ses forces l'abandonnent; mais, fidèle à son serment, il ne prend aucune nourriture. Ses serviteurs continuent alors la chasse, et cette chasse dure encore trois jours. Enfin, la gazelle est tuée et on apporte son foie à l'Arabe mourant, qui approche de ses lèvres un morceau de cette chair, puis rend le dernier soupir.

Les Arabes chassent à pied et à cheval. Un cavalier qui veut poursuivre le lièvre doit prendre avec lui un lévrier. Les lévriers s'appellent *slougui;* ils tirent leur nom de *Slouguïa*, lieu où ils sont nés, assure-t-on, de l'accouplement des louves avec les chiens[1].

Le slougui mâle vit vingt ans et la femelle douze. Les slougui capables de prendre une gazelle à la course sont fort rares; la plupart d'entre eux ne chassent ni le lièvre ni la gazelle, lors même que ces animaux viennent à passer auprès d'eux. L'objet habituel de leur poursuite c'est le *bekeur-el-ouhach,* que d'ordinaire ils atteignent au jarret et jettent à terre. On prétend que cet animal, en essayant de se relever, retombe sur la tête et se tue. Quelquefois le slougui saisit le bekeur-el-ouhach au col et le tient jusqu'à l'arrivée du chasseur.

[1] Ce croisement n'est pas impossible; Buffon, après l'avoir nié, le constate sur des documents d'une incontestable authenticité.

Le Jardin des Plantes possède *un* sinon *deux* quadrupèdes carnivores nés de l'accouplement de louves avec des chiens ou de chiennes avec des loups.

Nombre d'Arabes poursuivent le bekeur-el-ouhach à cheval et le frappent par derrière avec une lance. C'est à cheval aussi que d'habitude on court la gazelle, mais on emploie toujours contre elle le fusil. Les gazelles vivent en troupeau; on vise, au milieu de ses compagnes, la bête que l'on veut frapper, et on la tire sans arrêter un instant le cheval que l'on a lancé au galop.

Un proverbe arabe dit : *Plus oublieux que la gazelle.* Ce joli animal, en effet, qui a déjà de la femme le doux et mystérieux regard, semble en avoir aussi la cervelle légère. La gazelle, quand on l'a manquée, court un peu plus loin, et puis s'arrête, insouciante du plomb qui, au bout d'un instant, vient la chercher encore. Quelques Arabes lancent contre elle le faucon, qu'ils dressent à la frapper aux yeux.

C'est surtout chez les Arabes du pays d'Eschoul que ce genre de chasse est en vigueur. J'ai rencontré là une petite tribu appelée la tribu des Es-Lib, qui ne vivait que des produits de la chasse. Les tentes y étaient faites en peaux de gazelles et de bekeur-el-ouhach ; les vêtements n'y étaient pour la plus grande part que des dépouilles de bêtes fauves. Un des membres de cette peuplade chasseresse me dit qu'il sortait d'habitude avec un âne chargé de sel. Toutes les fois qu'il abattait une gazelle, il l'égorgeait, lui fendait le ventre, frottait ses entrailles avec du sel, puis la laissait sécher sur un buisson. Il revenait ensuite sur ses pas et rapportait à sa famille les cadavres qu'il avait ainsi préparés ; car, dans ce pays, il n'existe aucun animal carnassier qui dispute le gibier au chasseur. Les Es-Lib sont tellement habitués à se nourrir de chair, que leurs enfants jetèrent des biscuits que je leur avais donnés. Ils ne s'imaginaient point que ce fût chose bonne à manger.

On pratique souvent la chasse à l'affût contre le mâle et la femelle du bekeur-el-ouhach. Quand la chaleur a desséché

les lacs du désert, on creuse un trou auprès des sources où viennent boire ces animaux, qui trouvent la mort au moment où ils se désaltèrent.

Une des chasses qui exigent le plus d'intrépidité est celle du *lerouy*, animal qui ressemble à la gazelle, mais plus grand qu'elle, sans atteindre toutefois la taille du bekeur-el-ouhach. Le lerouy, qu'on appelle aussi *tis-el-djebel* (bouc de montagne), se tient au milieu des rochers et des précipices, c'est là qu'il faut le poursuivre à pied à travers mille périls. Comme les animaux de cette famille courent très-mal, un chien ordinaire les prend facilement aussitôt qu'ils descendent en plaine. Mais ils ont, à ce qu'on affirme, un privilége singulier. Un lerouy poursuivi par des chasseurs se jette dans un précipice profond de cent coudées et tombe sur la tête sans se faire aucun mal. On constate l'âge de la bête par les bourrelets de ses cornes ; chaque bourrelet indique une année. Le lerouy et la gazelle ont deux dents incisives; ils n'ont pas les dents (*robaï*) situées entre les incisives et les canines.

Si la chasse au lerouy est le triomphe du piéton, la chasse à l'autruche est le triomphe du cavalier. Par ces journées de sirocco, où une sorte de sommeil brûlant semble peser sur toute la nature, où l'on croirait que tout être animé doit être condamné au repos, d'intrépides chasseurs montent à cheval. On sait que l'autruche, de tous les animaux le moins fertile en ruse, ne fait jamais de détour, mais, confiante en sa seule agilité, échappe par une course droite et rapide comme celle d'un trait. Cinq cavaliers se postent à des intervalles d'une lieue sur la ligne qu'elle doit parcourir : chacun fournit son relais. Quand l'un s'arrête, l'autre s'élance au galop sur les traces de l'animal, qui se trouve ainsi ne pas avoir un moment de relâche et lutter toujours avec des chevaux frais. Aussi le chasseur qui part le dernier est nécessairement le vainqueur de l'autruche.

Cette victoire n'est pas sans danger. L'autruche en tombant inspire au cheval, par le mouvement de ses ailes, une terreur qui est souvent fatale au cavalier.

On ne met aux chevaux qui doivent fournir ces ardentes courses qu'une seule housse et une selle d'une extrême légèreté. Quelques cavaliers n'emploient même que des étriers de bois et un mors très-léger, également attaché par une simple ficelle. Le chasseur porte avec lui une petite outre remplie d'eau; il humecte le mors d'heure en heure pour maintenir dans un état de fraîcheur la bouche de son cheval.

Cette course à cinq cavaliers n'est pas, du reste, la seule manière de chasser l'autruche. Quelquefois un Arabe, qui connaît à fond les habitudes de ce gibier, va se poster seul près d'un endroit où l'autruche passe d'ordinaire, près d'un col de montagne, par exemple, et, aussitôt qu'il aperçoit l'animal, se livre au galop à sa poursuite. Il est rare que ce chasseur réussisse; car peu de chevaux peuvent atteindre l'autruche. J'ai possédé toutefois une jument qui excellait dans cette chasse.

Quoique le cheval soit habituellement employé contre l'autruche, dans cette chasse comme dans toutes les autres, il n'est pas cependant pour l'homme un indispensable compagnon. La ruse se charge parfois à elle seule de combattre l'autruche. A l'époque de la ponte, des chasseurs pratiquent des trous auprès des nids, s'y blottissent, et tuent la mère au moment où elle vient visiter ses œufs. Enfin, les Arabes ont recours aussi à des déguisements. Quelques-uns d'entre eux se revêtent d'une peau d'autruche et approchent ainsi de l'animal qu'ils veulent tuer. Des chasseurs, ainsi déguisés, ont été, dit-on, plus d'une fois atteints par leurs compagnons.

Quand une autruche a eu une jambe brisée par un coup de feu, elle ne peut plus, comme les autres bipèdes, sauter sur une seule jambe. Cela tient à ce qu'il n'y a pas de

moelle dans ses os, et que des os sans moelle ne peuvent guérir lorsqu'ils ont été fracturés. Les Arabes affirment que l'autruche est sourde et que l'odorat chez elle remplace l'ouïe.

La *hyène* est un animal fort, dont les mâchoires sont dangereuses, mais lâche et fuyant le grand jour.

Elle habite ordinairement des excavations que l'on trouve dans les ravins ou dans les rochers.

Elle ne marche habituellement que la nuit, recherche les charognes, les cadavres, et commet de tels dégâts dans les cimetières, que les Arabes, pour s'y opposer, ont soin d'enterrer très-profondément leurs morts. Dans certains pays même, on construit deux cases pour un seul cadavre, qui est alors contenu dans la case inférieure.

En général, elle n'attaque pas les troupeaux; cependant, la nuit, autour des tribus, elle enlève quelquefois des chiens de garde.

Les Arabes en font peu de cas; ils s'amusent à la chasser à cheval, et la font prendre par leurs lévriers, sans lui faire les honneurs des coups de fusil.

Quand on a bien reconnu la tanière dans laquelle elle se tient, il n'est pas rare de trouver des Arabes qui la méprisent assez pour y pénétrer hardiment, après en avoir toutefois très-soigneusement bouché l'entrée avec leur bernous, de manière à empêcher le moindre jour d'y entrer. Arrivés là, ils s'en approchent en lui parlant avec énergie, s'en emparent, la bâillonnent, sans qu'elle oppose la moindre résistance, tant elle est devenue craintive, et puis la font sortir à grands coups de bâton.

La peau d'un animal aussi lâche est peu estimée. Dans beaucoup de tentes, on ne la laisserait point entrer, elle ne peut que porter malheur.

Les Arabes du peuple mangent la chair de la hyène, qui,

du reste, n'est pas bonne. Ils se garderaient bien de toucher à la tête et surtout à la cervelle; ils croient que ce contact suffirait à les rendre fous.

Laissons de côté cet ignoble animal, il en est un autre plus à craindre et dont la chasse offre d'émouvantes péripéties, quoique sa réputation soit loin d'être aux yeux des Arabes ce qu'elle est dans l'esprit des Européens : je veux parler de la panthère.

La panthère se trouve sur toute la surface de l'Algérie. Elle n'habite que les pays couverts, boisés, accidentés, difficiles.

Il en est de plusieurs espèces. Les unes ne quittent pas la contrée où leur repaire est établi, les Arabes appellent cette espèce *dolly* (casanière).

D'autres au contraire, ce sont celles que l'on nomme *berrani* (étrangères), s'éloignent fréquemment du pays où elles séjournent et vont rôder dans les pays environnants et même au loin.

La panthère *dolly* est plus grande, plus forte, plus dangereuse que l'autre espèce. Sa robe est mouchetée de taches plus élégamment disposées, serrées les unes contre les autres, d'une nuance très-foncée. Les couleurs sont blanc, noir et jaune. Aux joues, aux quatre membres, sur l'arête du dos, ce ne sont plus des taches, ce sont des raies; celles des joues sont disposées diagonalement, les pointes supérieures partent des paupières inférieures, des narines, de la commissure des lèvres, descendent vers le cou, se fondent en un ton jaune et sont remplacées par le blanc.

La panthère lappe comme le chien.

Elles marchent généralement par couple; dans les pays peuplés on ne les voit jamais le jour; dans ceux que l'homme n'habite pas, quoiqu'elles sortent pendant le jour, elles ne se mettent en chasse que la nuit.

Elles font deux ou trois petits.

Les Arabes sont loin d'avoir pour la panthère l'estime qu'ils accordent au lion.

Le lion, disent-ils, s'il est attaqué, harcelé, blessé, entouré d'ennemis, sent au milieu du bruit et au fort du danger son courage s'accroître; il s'élance franchement sur ses agresseurs et les combat à outrance.

La panthère ne se résigne à la lutte que lorsqu'elle ne trouve aucun moyen de retraite. En un mot, le lion, dès que le combat est engagé, ne s'y soustrait pas, la panthère s'échappe toutes les fois qu'elle le peut.

Une autre différence est celle ci : le lion dévore l'homme, la panthère jamais. Elle le frappe ordinairement à la tête, le déchire de ses griffes, lui fait d'effrayantes morsures; puis, à la chair du fils d'Adam préférant celle des animaux, elle le laisse là et va chercher une autre proie.

Dans un pays où elle peut se nourrir de sangliers, de moutons, de bétail et de gibier de toute espèce, où elle se contente de cadavres d'animaux, elle ne tue pas l'homme parce qu'elle a faim, mais à son corps défendant; elle se débarrasse d'un ennemi.

Pour le lion, l'homme est souvent un gibier, il va à sa chasse; pour la panthère c'est un adversaire qu'elle évite volontiers, qu'elle se garde de provoquer. Passez inoffensif et confiant près du buisson énorme qui la renferme, et si vous ne l'attaquez pas, elle restera tapie comme une perdrix, retenant son souffle; mais si vous tirez dessus et si vous la manquez, d'un bond elle est sur vous, déchire et mord; mais, peu rassurée encore après avoir frappé, elle s'éloigne.

Les Arabes ont remarqué par la quantité d'hommes qui avaient eu affaire à la panthère, et qui n'avaient été que blessés et non tués, qu'elle déchire seulement avec ses dents; sa morsure est comme celle du chien, elle entame les chairs. Le lion, par de violentes secousses, brise les os

de celui qu'il tient entre ses formidables mâchoires.

Quand la panthère a mordu, sans s'inquiéter si elle a tué ou n'a pas tué, elle s'en va prudente et peureuse. Le lion s'acharne, il s'y prend à plusieurs reprises; l'ennemi est hors de combat, ce n'est pas assez, il sentira tout le poids de la colère du lion.

Le lion s'élance dans un douar, il pille hardiment, à son aise, il vient prendre sa part, sans se cacher, il n'a pas de crainte, il exerce son droit : le droit du plus fort. La panthère dissimule sa marche, se glisse, se faufile, rampe comme un voleur ; la honte et la peur l'accompagnent.

Le bond de la panthère en fureur, c'est comme l'éclair; après cet immense effort, elle court moins vite qu'un cheval ordinaire.

Une panthère est entourée, pressée, traquée, éperdue de crainte autant que de fureur, elle s'élance sur un arbre où sont postés des tireurs, elle les atteint; mais, dans un autre moment, si un ou deux hommes seulement sont embusqués à l'affût, si elle n'est pas cernée de toutes parts, si la voie est ouverte à la fuite, elle oublie sa puissance, elle se sauve.

Partout et toujours le lion est un dangereux ennemi dont la rencontre est terrible, ce n'est qu'après l'avoir attaquée que l'on redoute la panthère.

Le cri de la panthère ressemble au hennissement criard, clair, impuissant du mulet, qui n'a rien d'effroyable, comparé aux rugissements du lion grondant comme le tonnerre.

Mais elle est agile et prompte, ses mouvements devancent le coup d'œil. Sa souplesse proverbiale est rappelée dans ce dicton :

Ida djat el aïn fel aïn,
Tekoun chetara fel iddin.

« Si l'œil se rencontre avec l'œil,
La vivacité se montre dans les poignets. »

Si le naturel de la panthère la porte à épargner l'homme ou à l'éviter, et à choisir pour proie les animaux sauvages ou domestiques, moutons, vaches, gazelles et antilopes, qui ne sauraient lui opposer de défense, elle est également amenée à choisir ses moyens d'attaque contre les animaux que leur genre de vie ou leur courage rendrait difficiles ou dangereux à atteindre; contre ceux-là, c'est la surprise qu'elle emploie de préférence.

Ainsi elle n'ira pas attaquer un cheval au milieu d'un douar; ses habitudes de circonspection, de lâcheté, l'empêcheront de chercher à saisir un gibier qui pourrait être opportunément secouru ou vengé promptement. Au pâturage même un cheval isolé la peut éviter par la course ; mais, si elle n'a été ni aperçue ni devinée, si d'un bond elle peut tomber sur le cheval, il est perdu.

Le sanglier non plus n'est point une pâture facile; s'il est de taille, s'il a eu du temps et le champ libre, il se défend avec succès ; il est même parfois complétement vainqueur, et les Arabes ont trouvé des panthères éventrées par des solitaires.

Une lutte fréquente, la seule peut-être que la panthère entreprenne ouvertement, a lieu entre elle et le porc-épic; mais, quoique celui-ci soit gros en Afrique, l'apparence est plus formidable que la réalité. Il a bien, il est vrai, la faculté de hérisser ses dards longs, solides et acérés ; il peut même les lancer à une certaine distance; mais cette armure ne saurait le sauver. La moindre blessure paralyse complétement les contractions musculaires au moyen desquelles il se met en défense; au surplus, il ne le peut faire qu'en prenant un point d'appui, une pierre ou un arbre.

Si fuyarde, si craintive que soit la panthère, elle devient réellement dangereuse quand on lui a pris ses petits par ruse, en son absence, ou même devant elle, par force, ce qui arrive lorsque les chasseurs sont nombreux; alors, quelquefois, elle se fait tuer en défendant ses petits, la panthère *dolly* du moins, c'est-à-dire celle de la grande espèce; la panthère *berrani*, qui est de plus petite taille, s'enfuit en poussant des cris lamentables.

Ces petites panthères, ainsi enlevées à leur mère, sont données aux chefs résidant dans les villes, aux sultans, aux pachas, aux beys. On ne les conserve pas dans la tribu : jeunes, leurs jeux sont déjà dangereux, et tous les soins imaginables ne sauraient les apprivoiser ni garantir le maître de la tente, ses femmes ou ses enfants, d'un moment de colère du perfide et capricieux animal.

Remarquons aussi que, dans certaines zaouias, des marabouts apprivoisent des lions, les promènent dans les tribus. Appelant ainsi la curiosité à l'aide de la charité, ils grossissent le produit des aumônes qu'ils sollicitent pour leur congrégation.

La plus célèbre des zaouias où l'on possède des lions privés est celle de Sidi-Mohamed-ben-Aouda, tribu des Flitas, province d'Oran.

Sauf cette exception tout à fait spéciale, les Arabes, et c'est un trait de mœurs qu'il faut noter, n'élèvent que des animaux inoffensifs. Pas de tente qui n'ait une gazelle, un antilope, un chacal, une autruche, un faucon ; mais dans aucun douar on ne voit de bête féroce, hyène, panthère ou lion.

Dans certaines tribus on se plaît à élever un petit marcassin, prétendant que c'est une distraction pour les chevaux, qui en aiment l'odeur. Le marcassin est fidèle, toujours en mouvement, il trottine en grognant joyeusement au milieu des animaux de la tribu qui déménage : il accompagne les

veaux et les moutons au pâturage ; c'est le père du bonheur qu'on l'appelle, et, chose étrange, la rencontre d'un sanglier, au sortir de la tente, est un heureux pronostic.

Les Arabes, avant Mohammed, mangeaient la viande de porc, et c'est le prophète qui la leur interdit, ainsi que le sang des animaux et la chair de toute bête morte sans être saignée.

La panthère, ainsi que je l'ai dit, sort rarement pendant le jour ; mais, si par hasard des bergers ou des voyageurs viennent à la rencontrer à proximité de lieux habités, ils se mettent à pousser des cris perçants, « *ha houa !* (la voilà !) » Ces cris sont répétés avec une rapidité incroyable ; toute la population s'élance, cavaliers, fantassins, tous armés de ce qui s'est trouvé sous la main, fusil, bâton, sabre, lance, pistolet, et suivis des chiens et des lévriers ; on cerne de toutes parts l'endroit où elle s'est retirée, terrain difficile, couvert de hautes et épaisses broussailles. On l'attaque franchement, et on finit ordinairement par la tuer ; il est très-rare au moins qu'elle échappe pendant le jour.

Cependant, quand, au lieu de cette irruption soudaine d'une population entière contre un ennemi tout à coup apparu, il s'agit d'une vraie chasse, on ne part pas sans quelques préparatifs.

La panthère, il est vrai, fuira si elle trouve un passage ; mais il se peut aussi qu'elle combatte, et, quoique, en fin de compte, elle doive succomber sans qu'il y ait mort d'homme, il est bon de se prémunir contre les blessures qu'elle risque de faire, même insignifiantes.

C'est à la tête qu'elle a l'habitude d'attaquer ; contre les déchirures des griffes et les morsures on est suffisamment défendu par l'épaisse calotte de laine, la chachia, les plis et replis des haïcks, des capuchons de bornous, les nombreuses spirales de la longue et grosse corde de chameau ; mais

l'ennemi peut, d'un bond rapide comme un clin d'œil, se précipiter sur la croupe du cheval, et, d'un coup de patte sur la tête, étourdir, renverser et tuer un homme ; aussi l'on se coiffe d'un armet, modeste armet, qui d'ordinaire est un chaudron.

On tue aussi la panthère à l'affût, comme le lion. — On creuse un trou en terre, on recouvre ce trou avec des branchages, au travers desquels on a pratiqué une ouverture, par où passe le fusil du chasseur aposté; on tue la panthère à quinze pas, lorsqu'elle vient dévorer le corps d'une chèvre ou d'un mouton laissé à cette distance. Mais, dans la crainte que la panthère, si elle n'est que blessée, se précipite sur le *melebda*, c'est le nom du trou qui sert d'affût au chasseur, celui-ci a toujours deux ou trois fusils; il est même armé de pistolets.

On attache encore un fusil à un arbre ; au bout de ce fusil est fixée une proie, qui est en même temps attachée à une ficelle, laquelle, passant autour de l'arbre comme d'une poulie, tient, par l'autre bout, à la gâchette, qu'elle fait jouer lorsque l'appât est tiré avec force. Si la panthère n'est pas tuée, elle est au moins blessée, et les chasseurs se mettent à sa poursuite, guidés par la piste du sang qu'elle laisse échapper.

Enfin, le dernier genre de chasse de la panthère consiste à l'aller surprendre pendant son sommeil; ce n'est qu'un déboire et non un danger si on la trouve éveillée, car elle fuit à l'aspect de l'homme.

Mais, quel que soit le genre de chasse auquel on se livre, les moins timorés subissent l'impression des terreurs superstitieuses, comme en toute entreprise ; elles ne suffisent pas à les arrêter, s'ils sont dans la nécessité de se mettre en route, mais enfin on cherche toujours à éviter les hasards de sinistre augure; on s'enhardit, au contraire, et l'on espère lorsqu'au départ on est salué par quelqu'une de ces

rencontres réputées heureuses, ainsi, par un chacal le matin, ou par un sanglier le soir.

« Que ton matin soit avec un chacal,
Et ton soir avec un sanglier. »

Un lièvre ou un renard sont de mauvais signes au contraire, un seul corbeau de même ou une jument blanche.

Plus mauvais encore et détestable pronostic est la vue d'une vieille femme.

Bonne chance à celui qui aperçoit deux corbeaux ou une jument de couleur; et surtout bonheur, gloire, butin, au goum qui, partant pour une expédition, rencontre une belle jeune fille, noble, qui se découvre la poitrine et montre un de ses seins. C'est l'usage, et, si elle refuse cette bénédiction aux guerriers de sa tribu, on met pied à terre pour l'y forcer, fût-elle la fille du chef, fût-il à la tête du goum ; tant mieux même si sa naissance est aussi haute ; plus la jeune fille est noble, plus le présage est heureux.

Dans l'ouest, la jeune fille ouvre sa ceinture.

Si, le matin, vous entendez de bonnes paroles affectueuses et polies, la journée sera bonne; mauvaise, si, à votre réveil, vous êtes salué par une imprécation ou une insulte.

Ne vous mettez pas en chasse un mardi, un jeudi, ni un vendredi.

Maintenant arrivons à la chasse, qui, vraiment, est digne d'aiguillonner des intelligences, d'embraser des âmes guerrières. Le chasseur arabe s'attaque au lion.

Il a, dans cette audacieuse entreprise, d'autant plus de mérite, que le lion est, en Afrique, un être redoutable, sur lequel existe un nombre de mystérieuses et terribles légendes, dont une superstition épouvantée protége la formidable majesté. Avec cet esprit observateur qui est leur trait distinctif, les Arabes ont fait sur le lion une série de remarques dignes d'être recueillies et conservées

Pendant le jour, le lion cherche rarement à attaquer l'homme ; d'ordinaire même, si quelque voyageur passe auprès de lui, il détourne la tête et fait semblant de ne pas l'apercevoir. Cependant, si quelque imprudent, côtoyant un buisson où il est couché, s'écrie tout à coup : « Il est là ! (*ra hena !*) » le lion s'élance sur celui qui vient de troubler son repos.

Avec la nuit, l'humeur du lion change complétement. Quand le soleil est couché, il est dangereux de se hasarder dans les pays boisés, accidentés, sauvages ; c'est là que le lion tend ses embuscades, qu'on le rencontre sur les sentiers qu'il coupe en les barrant de son corps.

Voici, suivant les Arabes, quelques-uns des drames nocturnes qui se passent alors habituellement. Si l'homme isolé, courrier, voyageur, porteur de lettres, qui vient à rencontrer le lion a le cœur solidement trempé, il marche droit à l'animal en brandissant son sabre ou son fusil, mais en se gardant de tirer ou de frapper. Il se borne à crier : « Oh ! le voleur ! le coupeur de routes ! le fils de celle qui n'a jamais dit non !... Crois-tu m'effrayer ? Tu ne sais donc pas que je suis un tel, fils d'un tel ? Lève-toi et laisse-moi continuer ma route. »

Le lion attend que l'homme se soit approché de lui, puis il s'en va se coucher encore à mille pas plus loin. C'est toute une série d'effrayantes épreuves que le voyageur est obligé de supporter. Toutes les fois qu'il a quitté le sentier, le lion disparaît, mais pour un moment seulement ; bientôt on le voit reparaître, et, dans toutes ses manœuvres, il est accompagné d'un terrible bruit. Il casse dans la forêt d'innombrables branches avec sa queue ; il rugit, il hurle, il grogne, lance des bouffées d'une haleine empestée ; il joue avec l'objet de ses multiples et bizarres attaques, qu'il tient continuellement suspendu entre la crainte et l'espérance, comme le chat avec la souris. Si celui qui est engagé dans cette lutte ne sent pas son courage faiblir, s'il parvient, suivant l'ex-

pression arabe, à bien tenir son âme, le lion le quitte et s'en va chercher fortune ailleurs.

Si le lion, au contraire, s'aperçoit qu'il a affaire à un homme dont la contenance est effrayée, dont la voix est tremblante, qui n'a pas osé articuler une menace, il redouble, pour l'effrayer davantage encore, le manége que nous avons décrit. Il s'approche de sa victime, la pousse avec son épaule hors du sentier, qu'il intercepte à chaque instant, s'en amuse enfin de toute manière, jusqu'à ce qu'il finisse par la dévorer à moitié évanouie.

Rien d'incroyable, du reste, dans le phénomène que tous les Arabes ont constaté. L'ascendant du courage sur les animaux est un fait incontestable.

Suivant les Arabes, quelques-uns de ces voleurs de profession qui marchent la nuit armés jusqu'aux dents, au lieu de redouter le lion, lui crient quand ils le rencontrent :

« Je ne suis pas ton affaire. Je suis un voleur comme toi ; passe ton chemin, ou, si tu veux, allons voler ensemble. »

On ajoute que quelquefois le lion les suit et va tenter un coup sur le douar où ils dirigent leurs pas. On prétend que cette bonne amitié entre les lions et les voleurs se manifeste souvent d'une manière assez frappante. On aurait vu des voleurs, aux heures de leurs repas, traiter les lions comme des chiens, en leur jetant, à une certaine distance, les pieds et les entrailles des animaux dont ils se nourrissaient.

Des femmes arabes auraient aussi employé avec succès l'intrépidité contre le lion. Elles l'auraient poursuivi au moment où il emportait des brebis, et lui auraient fait lâcher sa prise en lui donnant des coups de bâton accompagnés de ces paroles : « Voleur ! fils de voleur !... »

La honte, disent les Arabes, s'emparait alors du lion, qui s'éloignait au plus vite. Ce dernier trait prouve que le lion, chez les Arabes, est une sorte de créature à part, tenant le milieu entre l'homme et l'animal, une créature qui, en rai-

son de sa force, leur paraît douée d'une particulière intelligence. La légende suivante, destinée à expliquer comment le lion laisse échapper le mouton plus facilement que toutes ses autres proies, confirme cette opinion.

En énumérant ce que ses forces lui permettaient de faire, le lion dit un jour :

« *An cha Allah* (s'il plaît à Dieu), j'enlèverai sans me gêner le cheval.

« *An cha Allah*, j'emporterai quand je voudrai la génisse, et son poids ne m'empêchera pas de courir. »

Quand il en vint à la brebis, il la crut tellement au-dessous de lui, qu'il négligea cette religieuse formule : *s'il plaît à Dieu;* et Dieu le condamna, pour le punir, à ne pouvoir jamais que la traîner.

Il y a plusieurs manières de chasser le lion.

Quand un lion paraît dans une tribu, des signes de toute nature révèlent sa présence. D'abord ce sont des rugissements dont la terre même semble trembler, puis ce sont de continuels dégâts, de perpétuels accidents. Une génisse, un poulain, sont enlevés; un homme même disparaît. L'alarme se répand sous toutes les tentes, les femmes tremblent pour leurs biens et pour leurs enfants; de tous les côtés ce sont des plaintes. Les chasseurs décrètent la mort de cet incommode voisin.

On fait une publication dans les marchés pour qu'à tel jour et à telle heure, cavaliers et fantassins, tous les hommes en état de chasser, soient réunis en armes à un endroit désigné.

On a reconnu d'avance le fourré où le lion se retire pendant la journée; on se met en marche, les fantassins sont en tête.

Quand ils arrivent à une cinquantaine de pas du buisson où ils doivent rencontrer l'ennemi, ils s'arrêtent, ils s'at-

tendent, se réunissent et se forment sur trois rangs de profondeur, le deuxième rang prêt à entrer dans les intervalles du premier, si un secours est nécessaire ; le troisième rang, bien serré, bien uni, composé d'excellents tireurs, qui forment une invincible réserve.

Alors commence un étrange spectacle : le premier rang se met à injurier le lion, et même à envoyer quelques balles dans sa retraite pour le décider à sortir :

« Le voilà donc celui qui se croit le plus brave; il n'a pas su se montrer devant les hommes! Ce n'est pas lui, ce n'est pas le lion, ce n'est qu'un lâche voleur; que Dieu le maudisse! »

Le lion, que l'on aperçoit quelquefois pendant qu'on le traite ainsi, regarde tranquillement de tous les côtés, bâille, s'étire et semble insensible à tout ce qui se passe autour de lui.

Cependant quelques balles isolées le frappent ; alors, il vient, magnifique d'audace et de courage, se placer devant le buisson qui le contenait. On se tait. Le lion rugit, roule des yeux flamboyants, se recule, se recouche, se relève, fait craquer avec son corps et sa queue tous les branchages qui l'entourent.

Le premier rang décharge ses armes, le lion s'élance et vient tomber le plus souvent sous le feu du deuxième rang, qui est entré dans les intervalles du premier.

Ce moment est critique, car le lion ne cesse la lutte que lorsqu'une balle l'a frappé à la tête ou au cœur. Il n'est pas rare de le voir continuer à combattre avec dix ou douze balles à travers le corps ; c'est dire que les fantassins ne l'abattent jamais sans avoir des hommes tués ou blessés.

Les cavaliers qui ont accompagné cette infanterie n'ont rien à faire tant que leur ennemi ne quitte pas les pays accidentés ; leur rôle commence, si comme cela a lieu quelquefois dans les péripéties de la lutte, les hommes à pied parviennent à rejeter le lion sur un plateau ou dans la plaine.

Alors s'engage un nouveau genre de combat qui a aussi son intérêt et son originalité; chaque cavalier, suivant son agilité et sa hardiesse, lance son cheval à fond de train, tire sur le lion comme sur une cible à une courte distance, tourne sa monture dès que son coup est parti et va plus loin charger son arme pour recommencer aussitôt.

Le lion, attaqué de tous les côtés, blessé à chaque instant, fait face partout, il se jette en avant, fuit, revient et ne succombe qu'après une lutte glorieuse, mais que sa défaite doit fatalement terminer, car contre des cavaliers et des chevaux arabes tout succès lui est impossible. Il n'a que trois bonds terribles, sa course ensuite manque d'agilité. Un cheval ordinaire le distance sans peine; il faut avoir vu un pareil combat pour s'en faire une idée. Chaque cavalier lance une imprécation, les paroles se croisent, les bornous se relèvent, la poudre tonne; on se presse, on s'évite, le lion rugit, les balles sifflent, c'est vraiment émouvant.

Malgré tout ce tumulte, les accidents sont fort rares. Les chasseurs n'ont guère à redouter qu'une chute qui les jetterait sous la griffe de leur ennemi, ou, mésaventure plus fréquente, une balle amie, mais imprudente.

On connaît maintenant la forme la plus pittoresque, la plus guerrière que puisse prendre la chasse au lion. Cette chasse se fait encore par d'autres procédés qui peut-être même ont quelque chose de plus sûr et de plus promptement efficace.

Les Arabes ont remarqué que le lendemain d'un jour où il a enlevé et mangé des bestiaux, le lion, sous l'empire d'une digestion difficile, reste dans sa retraite, fatigué, endormi, incapable de bouger. Lorsqu'un lieu, troublé d'ordinaire par des rugissements, reste une soirée entière dans le silence, on peut croire que l'hôte redoutable qui l'habite est plongé dans cet état d'engourdissement. Alors un homme courageux, dévoué, arrive en suivant la piste jusqu'au mas-

sif où se tient le monstre, l'ajuste et le tue roide en lui logeant une balle entre les deux yeux.

Kaddour-ben-Mohammed, des Oulad Messelem, fraction des Ounougha, passe pour avoir tué plusieurs lions de cette manière.

On emploie aussi contre le lion différentes espèces d'embuscades. Ainsi les Arabes pratiquent sur la route de son repaire une excavation qu'ils recouvrent d'une mince cloison. L'animal brise par son poids ce léger plancher et se trouve pris dans le piége.

Quelquefois on creuse auprès d'un cadavre, un trou recouvert de forts madriers entre lesquels on ménage seulement une ouverture nécessaire pour laisser passer le canon d'un fusil. C'est dans ce trou, appelé *melebda*, que le chasseur se blottit; au moment où le lion se dirige vers le cadavre, il l'ajuste avec soin et fait feu. Souvent le lion, lorsqu'il n'a pas été atteint, se jette sur le melebda, brise avec ses griffes les madriers et dévore le chasseur derrière son rempart anéanti.

Quelques hommes enfin entreprennent contre le lion une chasse aventureuse et héroïque, rappelant les prouesses chevaleresques. Voici comment, à son dire, s'y prenait Si Mohammed-Esnoussi, homme d'une véracité reconnue, qui habitait le Djebel-Gueroul, auprès de Tiaret.

« Je montais sur un bon cheval, c'est Mohammed lui-même qui parle, et je me rendais à la forêt pendant une nuit où brillait la lune. J'étais bon tireur alors, jamais ma balle ne tombait à terre. Je me mettais à crier plusieurs fois : Ataïah ! Le lion sortait et se dirigeait vers l'endroit d'où partait le cri et je tirais aussitôt sur lui. Souvent un même fourré renfermait plusieurs lions qui se présentaient à la fois. Si une de ces bêtes m'approchait par derrière, je tournais la tête et je visais par-dessus la croupe de mon cheval; puis, dans la crainte d'avoir manqué, je partais au

galop. Si j'étais attaqué par devant, je détournais mon cheval et recommençais la même manœuvre. »

Les gens du pays affirment que le nombre des lions tués par Mohammed-ben-Esnoussi atteignait presque la centaine. Cet intrépide chasseur vivait encore en l'an 1253 (1836 de J. C.). Quand je le vis il avait perdu la vue. Qu'il jouisse de la miséricorde de Dieu !

Une chasse plus dangereuse encore que la chasse dirigée contre le lion lui-même, c'est la chasse que l'on fait à ses petits. Il se rencontre toutefois des gens pour tenter cette périlleuse entreprise.

Tous les jours le lion et la lionne sortent de leur tanière vers trois ou quatre heures de l'après-midi pour aller au loin faire une reconnaissance, dans le but sans doute de procurer des aliments à leur famille. On les voit sur une hauteur examiner les douars, la fumée qui s'en échappe, l'emplacement des troupeaux; ils s'en vont après avoir poussé quelques horribles rugissements qui sont des avertissements précieux pour les populations d'alentour.

C'est pendant cette absence qu'il faut se glisser avec adresse jusqu'aux petits et les enlever en ayant soin de les bâillonner étroitement, car leurs cris ne manqueraient pas d'attirer un père et une mère qui ne pardonneraient point. Après un coup de cette nature tout un pays doit redoubler de vigilance. Pendant sept ou huit jours ce sont des courses éperdues et des rugissements atroces. Le lion est devenu terrible; il ne faudrait pas alors que l'œil vînt à rencontrer l'œil.

La chair du lion, quoiqu'on la mange quelquefois, n'est pas bonne, mais sa peau est un présent précieux; on ne la donne qu'aux sultans, aux chefs illustres ou bien aux marabouts et aux Zaouyas.

Les Arabes croient qu'il est bon de dormir sur une peau de lion; on éloigne ainsi les démons, on conjure le malheur et on se préserve de certaines maladies.

Les griffes du lion montées en argent deviennent des ornements pour les femmes, la peau de son front est un talisman que certains hommes placent sur leur tête pour maintenir dans leur cervelle l'audace et l'énergie.

En résumé, la chasse au lion est en grand honneur dans le pays arabe. Tout combat contre le lion peut avoir pour devise : *Meurs ou tue.* — Celui qui le tue le mange, dit le proverbe, et celui qui ne le tue pas en est mangé. Aussi donne-t-on à un homme qui a tué un lion ce laconique et viril éloge, on dit : *celui-là, c'est lui. Hadak houa.*

Une croyance populaire montre la grandeur du rôle que joue le lion dans la vie et dans l'imagination arabes. Quand le lion rugit, le peuple prétend que l'on peut facilement distinguer les paroles suivantes : « *Ahna ou ben el mera,* moi et le fils de la femme. » Or, comme il répète deux fois *ben el mera* et ne dit *ahna* qu'une seule fois, on en conclut qu'il ne reconnaît au-dessus de lui que le fils de la femme.

LE CHAMEAU[1]

Comment n'aimerions-nous pas le chameau? Il nous porte du pays de l'oppression dans celui de la liberté.

Le prophète a dit :

« Les biens de ce monde, jusqu'au jour du jugement dernier, sont noués au toupet de vos chevaux.

« Les moutons sont une bénédiction.

« Et le Tout-Puissant, en fait d'animaux, n'a rien créé de préférable au chameau. »

Le chameau est le vaisseau du désert; Dieu a dit :

« Vous pouvez charger les marchandises sur les barques et sur les chameaux. »

Mais, comme, dans le désert, il y a peu d'eau et de grandes distances à franchir, le Tout-Puissant leur a donné la possibilité de supporter très-facilement la soif. En hiver, ils ne boivent jamais.

Le prophète a souvent fait les recommandations suivantes :

[1] Je n'ignore pas que cette dénomination n'est pas celle que la science donne à cet animal, qui est le *dromadaire;* si j'ai conservé l'appellation de *chameau*, c'est parce qu'elle est la seule qui soit en usage en Algérie. D'ailleurs, le mot arabe *djemel* s'applique aussi bien au chameau qu'au dromadaire.

« Ne poursuivez jamais de propos grossiers ni le chameau ni le vent : le premier est un bonheur pour les hommes; le second est une émanation de l'âme de Dieu. »

Les chameaux sont les plus extraordinaires de tous les animaux, et cependant on n'en voit pas de plus soumis, à cause de leur fréquentation avec les hommes ; leur habitude de docilité est telle, qu'on en a vu suivre un rat qui, en la rongeant, tirait sur une corde enduite de beurre avec laquelle on les avait attachés. C'est Dieu qui l'a voulu ainsi.

Sans tirer des conclusions immédiates de tous ces apophthegmes, on voit déjà que le chameau est l'animal le plus utile créé par Dieu pour les besoins de l'Arabe.

Montrons d'abord ce qu'est le chameau depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Acceptons aussi ce que les Arabes disent sur cet animal dans leur langage tantôt poétique et tantôt trivial; qu'importe, si ce qu'ils disent peut mettre sur la voie de renseignements utiles ou nouveaux.

On appelle *ybeul* un troupeau de cent chameaux, et il n'est pas rare de voir des Arabes riches posséder deux ou trois *ybeuls*, c'est-à-dire de deux à trois cents chameaux.

Un *ybeul* renferme trente-cinq ou quarante chamelles (*naga*), deux chameaux destinés à la reproduction (*faâl*); quant aux autres, ils sont impitoyablement bistournés ou châtrés.

Les *faâl* ne sont jamais employés comme bêtes de somme; on les choisit autant que possible d'une robe sans mélange, tout noirs, tout bais, tout blancs ou tout gris ; l'œil grand et noir, hauts de taille, bien membrés, la bosse forte, l'encolure longue, le poitrail large, le *kuerkuera*[1] bien saillant, et on en a le plus grand soin.

[1] Le sternum.

Avant qu'on arrive à s'en servir, il faut qu'ils aient prouvé, dans plusieurs voyages, leur force, leur vigueur et surtout leur sobriété. Cette dernière condition est indispensable; on ne fera jamais un étalon d'un chameau qui ne peut pas supporter la faim, ce qu'on reconnaît quand il s'arrête, se fait pousser en route et sue beaucoup; on l'appelle alors *nezaf*.

Il est rare aussi que l'on consacre à la reproduction un chameau avant l'âge de cinq ou six ans; il faut qu'il soit dans toute sa force.

Le *faâl* entre en rut dans le second mois de l'hiver; il fait alors entendre un bruit extraordinaire en sortant le pharynx; on dit : le *faâl ihydje*. Il ne ressemble en rien aux mâles des autres animaux. Il suinte, il écume, il beugle, il lui sort de la bouche comme une vessie de chair, il ne veut plus manger, il perd son ventre, il est souvent en érection, et, comme il urine toujours en arrière, il pisse souvent sur sa queue.

Le *faâl* en rut devient tellement méchant, que son maître ou son berger seuls peuvent l'approcher; et si par hasard, malgré les précautions minutieuses qu'on prend, il vient à se rencontrer avec un autre *faâl*, il fait craquer ses dents et lui livre un combat furieux. Si l'on ne parvient pas à les séparer à coups de bâton, ils se font des blessures épouvantables; il n'est pas rare de voir l'un d'eux mourir avec la colonne cervicale ou vertébrale cassée.

On laisse le *faâl* dans cet état pendant cinq ou six jours, en ayant soin de l'entraver pour éviter les accidents. Puis, quand il est bien préparé, on commence à lui livrer les chamelles; mais, pour le ménager, on ne lui en donne qu'une chaque jour; on la choisit parmi celles qui sont le plus en chaleur; on l'appelle *mysseur*. On la lui amène, on lui ôte ses entraves, il se précipite sur elle, lui met son cou sur le sien, et la force à s'accroupir, comme quand

on charge les chameaux. Le *faâl* s'étend alors de toute sa longueur sur le dos de la chamelle, ses yeux brillent d'un éclat extraordinaire, l'écume lui sort de la bouche, et il reste longtemps dans cette position. L'acte de la copulation terminé, il se relève, la chamelle en fait autant; on lui remet les entraves.

Le *faâl*, disent les Arabes, est véritablement noble. Ils en trouvent la preuve dans ce fait, qu'il repousse énergiquement toute alliance avec sa mère ou sa sœur. Pour tromper un chameau, on lui présenta un jour sa mère couverte avec des étoffes de laine de la tête aux pieds; mais la ruse ne réussit nullement. Après s'en être approché, il la reconnut; alors il se déchira avec ses dents, et, furieux, se précipita sur l'auteur du stratagème et le tua! Ce conte, très-répandu dans le désert, prouve, suivant moi, que, dans l'accouplement, la consanguinité est partout impitoyablement repoussée.

Un *faâl* ne monte pas plus de quarante à cinquante chamelles dans une saison. Si on lui en donnait davantage, on risquerait de le ruiner. Vers le milieu du printemps passe son rut (*ydjefeur*), et alors il se met à manger avec une voracité inconcevable, pour réparer ses pertes et se refaire de sa longue abstinence.

Lorsqu'un troupeau est à paître, les chamelles se dispersent à droite et à gauche, et le *faâl* qui est en rut, déployant une grande jalousie, les surveille toutes de l'œil; si l'une d'elles vient à s'approcher de l'un de ces mâles destinés à porter seulement des fardeaux, que l'on appelle *aâzara* (domestiques), il se précipite sur elle, la mord, la bat et la rappelle à l'ordre. C'est absolument comme un coq avec ses poules. Le *faâl* vigoureux prend un tel ascendant sur les autres chameaux du troupeau, que ceux qui ne sont pas nobles, quoique au milieu des chamelles en chaleur, n'osent pas s'en approcher, et, disent les Arabes,

n'osent même pas les regarder. Si l'un d'eux cherchait à usurper les droits exclusivement réservés au *faâl*, il supporterait immédiatement la colère de ce dernier et recevrait la punition de son audace.

C'est bien autr chose quand deux *faâl* viennent à se rencontrer. Cependant on a remarqué que l'un d'eux reconnaît toujours la puissance de l'autre et lui cède le terrain.

La chamelle qui a été montée conçoit un tel amour pour le *faâl*, qu'elle ne veut plus le quitter. Cet attachement singulier est bien plus fort chez les jeunes chamelles que chez les vieilles.

La chamelle porte douze mois ; elle met bas à peu près vers la fin de l'hiver. Dans cet état, on l'appelle *legha* ou *aâchera*. Les Arabes en ont soin, ils la ménagent beaucoup ; il n'y a que les pauvres qui la chargent comme d'habitude, et encore ont-ils l'attention de ne plus le faire un mois au moins avant le part.

Les avortements sont communs.

Un berger qui, par sa faute, a laissé une chamelle avorter ou un chameau s'estropier, est obligé d'en payer le prix.

La chamelle ne met jamais bas qu'un seul petit. On lui donne souvent le mâle immédiatement après le part, et, si elle retient, le petit qui est déjà né prend le nom de *ould aâchar*. Souvent, cependant, on est obligé d'attendre jusqu'à l'hiver suivant pour lui donner le mâle; cela dépend de son état. Une chamelle qui reçoit le mâle après le part et qui conçoit, est très-estimée ; c'est une source de richesse ; on dit d'elle :

Naga kuessab kher min fareus saadi.

Une chamelle fertile vaut mieux qu'un cavalier heureux (pour le butin).

Aussitôt que la chamelle a mis bas, on la couvre avec soin depuis la bosse jusqu'à la queue. Son petit prend le nom de *haouar;* on le couvre aussi, mais en entier, et avec

la précaution de pratiquer dans la couverture une fent pour faire passer la bosse, ce qui doit la laisser pousser droite et non penchée. La chamelle ne va plus au pâturage; pendant sept ou huit jours, on la fait coucher auprès de la tente, sous laquelle on abrite son petit à cause du froid. On lui apprend à teter ainsi : une homme se graisse le doigt avec du beurre chaud et le lui introduit dans la bouche; le petit se met à sucer; on le porte alors sous la chamelle. Il tette au bout de quelques leçons, et continue après tout seul.

Pour éviter les accidents qui pourraient arriver au petit les premiers jours de sa naissance, il y a des Arabes qui poussent l'attention jusqu'à le mettre dans un sac *gherara* (sac à porter les fardeaux), enveloppé jusqu'à l'encolure, la tête seule dehors, et le placent ainsi près de sa mère.

La chamelle aime beaucoup son petit; cependant, pour le lui présenter à la mamelle, il faut d'autant plus de précautions qu'elle est plus jeune.

Au bout de sept ou huit jours, on peut renvoyer la chamelle et son petit au pâturage; plus tard, le jeune chameau apprend de lui-même à s'accroupir; quand il voit sa mère le faire, il suit son exemple.

Le petit de la chamelle tette sa mère pendant le printemps et l'été; dans l'automne et l'hiver qui suivent, il ne peut plus la teter qu'un peu le matin et le soir. On commence alors à traire la chamelle pour les besoins de la tente. Pour empêcher le petit de teter sa mère pendant le dernier mois, on met à cette dernière un filet aux mamelles, lequel vient se nouer sur ses reins; ce filet s'appelle *chemâl*.

Quand on veut enfin sevrer tout à fait le jeune chameau, on le met dans une autre tente ou dans un autre troupeau : au bout de vingt à vingt-cinq jours, il oublie sa mère, et le lait de celle-ci passe.

Le petit, ainsi sevré, prend le nom de *mekhreloul :* il va paître avec les autres chameaux, on ne le tond pas encore : il a un an.

A deux ans, on l'appelle *ould el boun* : on commence à le tondre.

A trois ans, on l'appelle *djedâa :* on le tond, et les gens pauvres, qui n'ont pas le temps d'attendre, commencent à le charger légèrement.

A quatre ans, on l'appelle *heug :* tout le monde peut le charger, pauvre ou riche.

A cinq ans, on l'appelle *rebâa*, on bien *el goôud :* c'est un chameau fait. La chamelle se nomme *bekra*.

A six ans, on l'appelle définitivement *djemel :* on peut en faire un *faâl*.

Les chamelles sont plus estimées que les chameaux, cela se comprend; celles qui sont stériles prennent le nom de *ferouga*.

DES SOINS QUE DEMANDENT LES CHAMEAUX.

Les Arabes du Sahara prétendent très-bien connaître l'âge du chameau par ses dents. Ils disent qu'il vit longtemps; ils ne peuvent donner des renseignements précis, mais ils le peignent de cette manière : un chameau naît le même jour qu'un enfant; il est vieux quand cet enfant s'est déjà fait connaître par son courage dans les combats; ce qui suppose dix-huit à vingt ans.

Les chameaux demandent beaucoup de soins et une grande expérience dans leur conduite. Quand on le peut, on fait paître les chameaux mâles séparément des femelles.

A dater du 15 avril, on n'envoie plus les chameaux au pâturage qu'après midi, parce qu'on a remarqué que, auparavant, l'herbe est couverte d'une rosée (*neda*) qui deviendrait la source de maladies mortelles.

On fait aussi attention à ce que les chameaux ne mangent pas dans les douars l'herbe qui reste, le matin, de la pitance donnée aux chevaux pendant la nuit; on doit prendre ces précautions pendant un mois et demi ou deux mois, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de rosée.

Pendant l'hiver entier, la fin de l'automne et le premier mois du printemps, on peut laisser manger des arbustes salés aux chameaux : ils s'en trouvent bien; mais, au commencement d'avril et à la fin de mai, on ne doit le leur permettre que pendant cinq ou six jours seulement.

Voici la nomenclature des arbustes et des plantes dont se nourrissent habituellement les chameaux; beaucoup sont connus, d'autres ne le sont pas; mais, pour faciliter les recherches, je donnerai plus tard les noms de ces derniers en arabe :

NOURRITURE DU CHAMEAU.

ARBUSTES.

El djefen (radix vitis).
El guezahh (seminis cepæ).
Ez-zit (oleum olivarum).
El belbal.
El igthân.
El ghâres.
El guethof (androsœmum).
El nasi (cardui species).
Es-saliân (herbæ seu oleris species).
Es-sefar (herbæ spinosæ).
Er-reguir.
El koubar.
En-nagad (anthemis).
Ech-chabrag (planta rubros fructus habens et rubrum lignum quocum sanguis occisorum comparatur).
Teskir (hyoscyamus).
Et-tafegh.
Er-reteum (genista frutex).
Es-sedra (ziziphus lotus).
El gueteum.
Et-tharf (tamarix).
El kelokh.
El arfedj (arboris spinosæ species).
Ed-djedar (nomen herbæ crescentis in arenis).
El karteum.
El meker (herniara)
El yanthite.
Yathithar.
El hadj.
El zateur.
El khorchef (artichauts sauvages).

El fil.
El djelâb.
El ferou.
El djad.
El bethom (terebinthus).
Larth.
Es-sad (cyperus).
El alned.
Lazal.
El merakh (cynanchum viminale).
Er-râbi.
Zeboudje (oliviers sauvages).
El dereuf.
El kuertem.
Ed-doum.
Tiguenteuse.
El nedjil.
El khodar.
Cihhh.
El kuesob.
El oussera.
El adjerem.

PLANTES (*el aâcheub*).

El karneb (brassica).
El bedjiq.
El heulm (herba arnoglossa albicans foliis et lanuginosa).
Er-reguigue.
El derine.
Er-reumt.
El chegaâ.
Ez-zafzâf (ziziphum).
El mrar (absynthum).
Es-seleuse (cardui species).
El hama.
El mechith (polypodium crenatum).
El kheud.
El garthoufa (olus).
El guelgelâne (dolichos cuneifolius).
El guiz.
Lezoul.
Ech-cheliath.
El ghebir (ruellia guttata).
El kuikoute.
El aarich (scabiosa).
Oudene-en-nadja (mot à mot : oreille de brebis).
Es-samhari.
Ticheret.
Ed-demrâne.
Sor.
El bageul (olus, speciatim portulaca).
El adjerem.
El kerat.
En-netil.
El metnân.
El melahh.
Et-tâlem.
El mâk.
Bou-nagar.
Deubâl.
El aâkuif.
El ouchâm (plantæ germen).
El guehouân (anthemis).
Sag-el-gherabe (la patte du corbeau).
El khemoun (cuminum).
El reguime (malva).
El mourar (species arboris seu plantæ amara [*sic*]).
Azbiân.
El bibache.

Ledene.
El ademe (zizamia).
El ksibeur.
El khebir (malva).
Dil-el-fâr (mot à mot : queue de rat).
Ed-delnef.
El khanfeur.
Afli.
El alfa.
Hamimeuch.
Ben-naamân (coquelicot).
El bine.
El harmel (pegamen harmala).
En-neguig.
Ech-cherirah.
Ez-zagza.
El hhar.
El haref.
El kerkaz.
El djemir (ficus sycomorus).
Bou-kharis.
En-nedjem (nomen plantæ) (*sic* dans le dictionnaire).
Es-sigue.
Es-senagh.
Lella.
El âzir.
Drâa.

On doit faire boire les chameaux tous les trois jours en été et en automne. En hiver, il ne boivent jamais, à moins qu'il ne fasse chaud, et, dans ce dernier cas, tous les huit ou dix jours. Dans le commencement du printemps, ils ne boivent pas; à la fin, ils boivent tous les jours : cela dépend de la quantité des pâturages ou de leur qualité plus ou moins aqueuse.

Il ne faut pas non plus, depuis le mois d'avril jusqu'à l'automne, faire boire les chameaux dans des mares (*ghedir*): l'eau croupie qu'elles contiennent est la cause de maladies graves, *el ghedda*, *el téhan*, etc., que leur évitera l'eau limpide.

MÉDECINE USUELLE.

De la castration. — Les gens riches font castrer dans leurs troupeaux les chameaux destinés aux voyages, et cela, pour se débarrasser de l'ennui qu'ils leur causent quand ils sont en rut.

Cette opération se fait ordinairement avec une faucille rougie au feu. On fait sortir le testicule par une raie de feu

sur la peau ; puis on coupe encore le cordon suspenseur par une autre raie de feu. Cette opération, qui réussit généralement, n'est cependant pas sans danger.

On ne doit pratiquer cette opération ni par les temps froids, ni par les grandes chaleurs.

Le chameau châtré prend le nom de *zouzâl*.

Goudronnage du chameau. — Chaque année, après la tonte des chameaux, on les goudronne, grands et petits, deux fois pendant le printemps et une fois en été. Cette opération a pour but de les préserver de la gale ; si on ne la pratiquait pas, disent encore les Arabes, le tiers du troupeau mourrait ; car il se fait alors (au printemps) un travail dans le sang et dans la peau.

Quand un chef de tente veut goudronner ses chameaux, tous ses voisins, sur son invitation, viennent l'aider. On fait coucher les chameaux, on leur serre la lèvre inférieure avec une corde, et on les enduit de la tête aux pieds. Cette opération est terminée dans la même journée.

Le goudron est liquide ; on le mêle avec du *leben*, lait aigre.

On fait du goudron dans presque tous les *kuesours* du désert ; celui qu'on fait avec le *taga* vaut mieux que celui qui provient du *aârare*. Une peau de bouc de goudron, de vingt-cinq litres à peu près, vaut un douro d'Espagne (5 fr. 40 à 5 fr. 60).

De la purgation. — C'est à l'époque de la tonte et du goudronnage qu'on purge ordinairement les chameaux.

On prend une livre de beurre rance (*deheun*), on la fait bouillir dans un pot, on la mélange de trois ou quatre œufs, puis on y ajoute de la laine en suint. On retire la laine, on fait avaler aux chameaux la potion, et l'on obtient ainsi une violente purgation.

Maladies du chameau. — Les maladies principales du chameau sont :

El ghedda, maladie interne;
El bou'chelalle, maladie interne et pissement de sang;
El téhan, maladie interne;
El djereub, la gale,
Et les blessures du garot.

On dit aussi que, s'il vient à manger de l'herbe sur laquelle on a répandu du sang, il meurt inévitablement.

Il est encore généralement reçu que, si une femme avait des relations avec son amant au milieu d'un troupeau de chameaux, pendant la nuit, ces chameaux tomberaient tous malades et périraient en partie. C'est ce qu'on appelle *el nedjeuss*.

El debabe. — Les *debabe* sont des mouches très-grosses qui paraissent à la fin d'avril et dans le mois de mai; quand elles s'attachent aux animaux, elles leur font des piqûres tellement sanglantes, tellement douloureuses, qu'ils en deviennent comme fous et contractent quelquefois des maladies mortelles.

Les chameaux redoutent beaucoup les *debabe;* aussi prend-on toutes les précautions imaginables pour les en préserver. Voici la plus efficace : La tribu réunit tous ses douars, afin d'avoir une grande quantité d'animaux dans un petit espace, ce qui divise les *debabe* à l'infini et les rend moins dangereuses (*tedjenâd*).

Si, par hasard, on est en route dans la saison des *debabe*, on n'a pas d'autre moyen pour s'en débarrasser que de les chasser avec la fumée de petits feux que l'on allume autour des chameaux.

Les *debabe* sont inconnus au delà de Leghrouâte et des *Oulad-Sidi-Chikh*.

Mayâref chi lel Behaire Et-tob Ghèr elli rebah.

Ne connaît la médecine des chameaux que celui qui en a élevé.

DE L'UTILITÉ DU CHAMEAU, DU PARTI QU'ON EN TIRE.

C'est vers la fin d'avril que l'on tond les chameaux.

On s'y prend de la manière suivante : on les fait coucher, puis les négresses et les bergers opèrent avec un couteau bien tranchant, tandis qu'une femme est derrière eux pour ramasser le poil (*el oubeur*), qu'elle met dans des sacs. Cette opération demande assez de temps.

El oubeur sert pour faire des étoffes de tente, des cordes de chameau, des sacs nommés *gherara*, des couvertures pour les chevaux (*djellale*). On mêle presque toujours *el oubeur* avec la laine ordinaire.

La charge ordinaire d'un chameau est de deux *tellis* de blé (250 kil. environ).

Si son conducteur ne le pousse pas, il peut marcher depuis la pointe du jour jusqu'au coucher du soleil, à la condition encore qu'il puisse, allongeant le cou à droite et à gauche du chemin, grappiller l'herbe et les arbustes à sa portée. Le chameau fait de cette manière à peu près dix à douze lieues par jour, et il faut, tous les cinq jours, lui donner un jour de repos.

Dans le désert, on loue les chameaux, non à tant la journée, mais à tant le voyage, pour l'aller et le retour, suivant la distance, par exemple d'El-Biod des *Oulad-Sidi-Chikh* aux *Beni-Mzab* (cinquante lieues environ), deux ou trois douros, et du même point à Timimoun, six ou sept douros.

Le savant Monalef a écrit quelque part que notre seigneur Jacob avait défendu de manger la chair du chameau, parce qu'en ayant goûté, il s'était senti transporté de désirs inconnus pour les femmes.

Ben-Zoubir a dit :

« La viande du chameau augmente la vigueur de l'homme; son urine dégrise les gens ivres; son poil, réduit en cen-

dres, arrête les hémorrhagies, et ses pous (*guerade*), placés sur les vêtements d'un amoureux, lui ôtent son amour. »

Quoi qu'il en soit, les Arabes mangent la chair du chameau; on ne le saigne cependant que quand il a une jambe cassée ou quand il est malade; il est très-rare de voir tuer un chameau bien portant. On sale aussi sa chair; on la fait sécher au soleil et on la conserve comme provision pour les voyages. On appelle cette viande sèche *el khelea*.

On comprend l'amour, la vénération que les Arabes du Sahara ont pour les chameaux.

« Comment, disent-ils, ne les aimerions-nous pas? *Vivants*, ils nous portent, nous, nos femmes, nos enfants, nos bagages et nos provisions, du pays de l'oppression dans celui de la liberté; les poids dont on peut les charger sont énormes, les distances qu'ils parcourent considérables : c'est assez dire qu'ils favorisent les relations commerciales et se rendent utiles à la guerre. Grâce à eux, nous pouvons, tant qu'il nous plaît, changer de campement pour trouver de nouveaux pâturages ou fuir nos ennemis. Nous buvons le lait des chamelles, qui est encore précieux dans la préparation des aliments, pour atténuer les effets pernicieux de la datte.

« *Morts*, leur chair sera partout mangée avec plaisir; on en recherchera partout la bosse (*deroua*) comme un mets délicieux. Leur peau sert à faire des chaussures; mouillée, puis cousue sur l'arçon de la selle, elle lui donne, sans le secours d'un seul clou, d'une seule cheville, une solidité à toute épreuve. Enfin, leur sobriété et leur résistance à la soif et à la chaleur en permettent l'entretien au pauvre comme au riche. Ils sont vraiment le bien de Dieu; il a dit :

El Kheïl el Bela,
El Begeur lel Fekeur,
El Ybeul lel Khela;

Les chevaux pour la dispute,
Les bœufs pour la pauvreté,
Les chameaux pour le désert.

Maintenant *peut-on acclimater le chameau en France?* Telle est la question que j'ai dû me poser comme conclusion de tout ce qui précède. Pour la résoudre, cette question, je viens encore de consulter un Arabe fort intelligent, en ce moment de passage à Paris. Il se nomme Abd-el-Kader-Ben-Khatir et appartient à une tribu considérable de la province d'Oran, à la tribu des *Zemalas*. Voici ce qu'il m'a répondu :

« Je crois très-difficile en France l'acclimatation du chameau.

« Le chameau aime les terres sablonneuses et chaudes. Il fuit les terres humides et marécageuses.

« Le chameau *veut le large;* vos propriétés me paraissent bien morcelées; ce serait le tuer que de l'enfermer.

« La France ne me paraît pas non plus posséder les arbustes salés et les plantes que le chameau mange en Afrique. Mais, en supposant même qu'elle les possédât, le chameau pourrait-il, quand il voyage, s'amuser à glaner partout, à droite et à gauche, le long de la route? Évidemment non : vos lois et la division de vos terres s'y opposeraient d'une manière invincible.

« Vos fourrages remplaceraient-ils avec succès la nourriture variée que le chameau trouve chez nous? Je ne le crois pas.

« Et enfin le chameau craint le froid. *La terre est chaude en Algérie;* le froid n'y dure pas. En Algérie, chaque état de température est de trois mois; en France, le temps ne se fait pas, et les saisons y sont souvent interverties. »

LE MOUTON KEBCH

Elle voit comme le hibou
Et marche comme la tortue.

Dans le Sahara, on n'élève pas de bœufs : pourquoi? Parce que l'eau est rare, les pâturages peu abondants, le terrain pierreux et les déménagements très-fréquents.

Mais, si le désert n'est pas favorable au développement de la race bovine, c'est, en revanche, la véritable patrie du mouton.

Il y trouve les arbustes salés dont nous avons parlé pour le chameau, ainsi qu'une foule d'autres plantes odoriférantes et nutritives connues sous le nom générique de *el aâcheub*.

On l'abreuve dans des mares formées par les eaux pluviales, ou dans des bassins établis à côté de puits que l'on entretient avec un soin tout particulier. Ces puits sont, le plus souvent, entourés d'une petite maçonnerie et mis à l'abri des sables.

Le mouton sait supporter la soif; on le fait boire :

Au printemps, tous les cinq ou six jours;

En été, tous les deux jours;

En automne, tous les trois jours ;

Et en hiver, tous les quatre jours.

L'usage des flaques d'eau disséminées sur le sol lui est interdit pendant les grandes chaleurs de l'été. On a remarqué qu'à cette époque de l'année toute eau croupie et échauffée par le soleil lui devient très-nuisible.

Quand il y a eu sécheresse pendant les deux premiers mois du printemps, et que, le troisième étant pluvieux, l'herbe vient à pousser en abondance, on donne à cette herbe le nom de *khelfa* (remplacement); le mouton, comme pour se dédommager de sa longue abstinence, la mange avec avidité; mais elle lui donne habituellement une maladie que l'on appelle *el ghoche* (la trahison). Elle ne se déclare qu'après les chaleurs de l'été; la tête et la ganache enflent considérablement, l'animal tousse beaucoup ; il meurt le plus souvent.

Suivant les Arabes, un automne pluvieux qui amène de bonne heure l'herbe nouvelle dans le désert, atténue considérablement les influences pernicieuses du *ghoche*.

Les brebis sont très-fécondes. Elles mettent habituellement bas deux fois par an, au commencement de l'automne et au commencement du printemps.

Les grandes tribus possèdent de deux à trois cent mille moutons; ces moutons sont divisés, pour la surveillance, en troupeaux de quatre cents têtes que l'on appelle *ghelem* ou *aâssa* (bâton). Les gens riches ont de quinze à vingt *ghelem*, les plus pauvres un demi-*ghelem*, un quart de *ghelem*.

Dans un *ghelem*, il doit y avoir une trentaine de béliers et un certain nombre de moutons châtrés. Ces derniers, toujours plus gras que les autres, sont destinés au commerce ou aux besoins de l'hospitalité.

Dans le Sahara, il y a une espèce de moutons qui donnent une laine magnifique, très-douce, mais peu longue. C'est

avec cette laine qu'on fabrique les étoffes de luxe. Ils ont la tête presque rouge. Les femelles rendent aussi beaucoup de lait; malheureusement, on n'en soigne pas les appareillements.

Les brebis les plus estimées de cette race sont celles dont on dit :

Techouf, choufel el hama
Ou temchy, mechit el haytama.

Elle voit comme le hibou
Et marche comme la tortue.

La laine leur descend jusqu'aux onglons, et leur couvre la tête de telle sorte, qu'on ne leur voit littéralement que les yeux.

Dans le Sahara et dans les *kuesours*, une toison (*zedja*) ne vaut qu'un *boudjou*. Arrivée dans le Tell et sur le littoral, elle augmente nécessairement de prix[1].

On trouve des moutons qui n'ont pas de cornes; on les nomme *fertass* (chauves).

On en voit, au contraire, qui en ont quatre; on les appelle *el kuerboube*.

D'autres, enfin, ont les cornes recourbées; on les désigne sous le nom de *el kherouby*.

Les Arabes ne prennent aucun soin de leurs moutons; ils n'ont ni hangars pour les mettre à l'abri de l'intempérie des saisons, ni approvisionnements de fourrages pour les préserver de la disette; aussi, dans les mauvaises années, perdent-ils fréquemment la moitié de leurs troupeaux. Quand on les blâme de cette négligence ou qu'on veut leur donner des conseils, ils vous répondent tout simplement :

« A quoi bon tout cela, c'est le bien de Dieu (*kher Eurby*), il en fait ce qu'il veut. Nos brebis nous donnent

[1] Les Européens font aujourd'hui un grand commerce de laine dans le Sahara.

deux agneaux par an : l'année prochaine, nos pertes seront réparées[1]. »

L'Arabe fait tenir aux moutons le langage suivant :

Nehheb el id chedida
Ou souag el baâida
Ou dar djedida.

Je veux une main fermée, c'est-à-dire appartenir à un avare qui ne nous vende pas ou ne nous tue pas pour accueillir les hôtes.

Des marchés éloignés. Quand ils sont près de mon maître, pour un motif ou pour un autre, on nous vend, on nous égorge.

Et chaque jour une maison nouvelle, c'est-à-dire de nouveaux et plus abondants pâturages.

Les moutons, c'est la fortune des enfants du désert. Ils les appellent *el metmir rahala* (les silos ambulants), et disent d'eux :

« *Leur laine* sert à confectionner nos tentes, nos tapis, nos vêtements, nos couvertures pour les chevaux, nos sacs à fardeaux, nos musettes, nos bâts de chameau, les cordes, nos coussins.

« Et ce qui excède nos besoins, nous le vendons dans les *kuesours* ou dans le Tell, quand, après la récolte, nous allons y acheter des grains.

« *Leur chair*, nous la mangeons et nous la faisons manger par les invités de Dieu. Séchée au soleil, elle se conserve et nous sert dans nos voyages (*kheleaa*).

« *Leur lait* est très-utile à nos familles, soit comme boisson, soit comme aliment. Nous en faisons du *leben* ou du *chenine* (lait aigre), et le surplus, nous le donnons à nos chevaux. Nous en tirons encore du beurre, qui entre dans

[1] Cependant, depuis quelque temps, on est parvenu à faire soigner davantage les accouplements, dans certaines tribus. On y tondait les moutons avec des couteaux ou des faucilles, on le fait maintenant avec des cisailles : c'est encore un progrès.

la préparation de nos aliments, ou que nous échangeons dans les *kuesours* contre des dattes.

« *Leur peau*, nous en faisons des coussins (*mezoueud*), des seaux (*delou*) pour puiser l'eau dans les puits. Nous en ornons les *aâtatouches* de nos femmes (espèce de fauteuils que l'on place sur les chameaux), ou nous la préparons pour nos chaussures.

« Nous n'avons pas besoin de labourer, de semer, de récolter, de dépiquer les grains, de nous fatiguer, en un mot, comme de vils esclaves ou comme les misérables habitants du Tell; non, nous sommes indépendants, nous prions, nous commerçons, nous chassons, nous voyageons, et, si le besoin se fait sentir de nous procurer ce qui chez les autres n'est obtenu que par la sueur et le travail, nous vendons des moutons et nous nous procurons immédiatement armes, chevaux, femmes, bijoux, vêtements, tout ce qui peut nous plaire ou embellir notre existence.

« Le maître du mouton n'a pas besoin de travailler, et il ne manque jamais de rien : ainsi Dieu l'a voulu. »

GÉNÉRALITÉS DU DÉSERT

Chez nous, l'âme sait toujours dominer le ventr

Même en écartant tous les développements que m'interdit la spécialité de mon sujet, il est, ce me semble, nécessaire d'étudier dans le cavalier du Sahara une autre face que celle du chasseur et du guerrier. Après avoir noté pièce à pièce son appareil de chasse et de guerre, son armure de chevalier, si je puis ainsi parler, je veux donner un aperçu de l'homme, faire connaître les autres objets dont il s'entoure, les mobiles sous l'influence desquels il agit, mœurs, habitudes et préjugés. Moins spécial que les autres parties de ce livre, ce chapitre sera plus intime que les deux œuvres, dont il forme en quelque sorte le complément : le *Sahara algérien* et le *Grand Désert*.

Dans les études qui m'ont occupé jusqu'à présent, une chose surtout m'a frappé, c'est l'analogie de la vie du désert avec la vie du moyen âge, c'est la ressemblance qui existe entre le cavalier du Sahara et le chevalier de nos légendes, de nos romans et de nos chroniques.

L'observation des caractères accessoires que je veux rapidement esquisser rendra cette analogie peut-être plus réelle encore, cette ressemblance plus frappante.

Par Arabe du Sahara, je ne veux pas désigner l'habitant des Ksours. Celui-là, les nomades le raillent autant que l'habitant du Tell, et lui prodiguent les épithètes moqueu-

ses. Engraissé qu'il est par les habitudes casanières et la vie mercantile, ils l'appellent « le père du ventre, l'épicier, le marchand de poivre, *Sekakri.* »

Cet éleveur de poules (celui qui s'abrite sous la tente ne possède pas de poules), cet éleveur de poules, ce boutiquier, ressemble au bourgeois de tous les pays, de tous les temps; c'est, au fond, le vilain, le manant du moyen âge, c'est le Maure citadin d'Alger : même physionomie placide, apathique et ruseuse.

J'entends parler du maître de la tente, de celui qui ne reste pas quinze ou vingt jours sans changer de place, le vrai nomade, celui qui ne va dans le *Tell ennuyeux* qu'une fois par an pour acheter des grains.

Mon cavalier, mon chasseur, mon guerrier, est cet homme à la constitution sèche et nerveuse, au visage bruni par le soleil, aux membres bien proportionnés, grand plutôt que petit, faisant bon marché toutefois de cet avantage d'une haute taille, « de cette peau de lion sur le dos d'une vache, *djeld sebaa ala dohor el beugra*, » lorsqu'on n'y joint pas l'adresse, l'agilité, la santé, la vigueur et le courage surtout.

S'il estime le courage, il plaint et ne méprise pas, n'outrage jamais ceux à qui manque le foie (*keubda*). — Ce n'est pas leur faute, Dieu ne l'a pas voulu.

Il est d'une extrême sobriété ; mais, se pliant à toutes les circonstances, il ne négligera pas l'occasion de bien et beaucoup manger. Sa nourriture de tous les jours est simple et peu variée, mais il sait, quand il le faut, dignement festoyer ses hôtes. Vienne *el ouada*, la fête patronale d'une tribu, d'un douar, où se trouvent ses amis, il ne leur fera pas l'injure d'y manquer ; et, fût-ce à trente ou quarante lieues, il faut qu'il aille y rassasier son ventre. D'ailleurs, ils savent bien qu'il est tout prêt à leur rendre la pareille, qu'ils n'ont pas affaire à l'un de ces ladres *mercanti* des villes dont tout l'effort d'hospitalité va jusqu'à l'offre de quatre pieds carrés

pour s'asseoir, d'une pipe de tabac et d'une tasse de café sans sucre ou sucré, après maintes paroles préliminaires soigneusement débitées sur le café sans sucre.

Tout chez l'Arabe concourt à la puissance de la manifestation de la vie extérieure : nerveux, endurci, sobre, quoique à l'occasion de vigoureux appétit, il a l'œil perçant et sûr ; à deux ou trois lieues, il se vante de distinguer un homme d'une femme ; à cinq ou six lieues, un troupeau de chameaux d'un troupeau de moutons. Est-ce fanfaronnade ? Non, certes. L'étendue et la netteté de la vue ne lui peuvent-elles venir, comme à nos marins, de l'incessante habitude de regarder au loin dans des espaces immenses et dénudés. Puis, fait aux objets et aux scènes qui, toujours les mêmes, l'entourent dans un certain rayon, il sera difficile qu'il ne les puisse pas reconnaître par tous les temps.

Néanmoins les maladies d'yeux sont fréquentes, la réfraction du soleil, la poussière, la sueur, causent une foule d'accidents, des taies et des ophthalmies, par exemple, et les aveugles et les borgnes sont nombreux dans beaucoup de localités du désert, chez les Beni-Mezab, à El Ghrassoul, à Ouargla et à Gourara[1].

L'homme du désert a, dans son enfance et dans sa jeunesse encore, les dents belles, blanches et bien rangées, mais les dattes comme nourriture habituelle et presque exclusive les lui gâtent à mesure qu'il avance en âge.

Quand une dent est gâtée tout à fait, c'est aux armuriers et aux maréchaux qu'il faut avoir recours, ce sont eux qui sont en possession de martyriser le patient, de lui briser la mâchoire avec une pince, et d'enlever les gencives en même temps que la dent douloureuse.

Le véritable grand seigneur, le chef important, quitte

[1] J'ai, dans un précédent livre, le *Grand Désert*, indiqué l'usage que les Arabes font du koheul : c'est, avec les saignées aux pieds et à la tête, le seul moyen curatif employé pour les maladies d'yeux.

rarement la selle, et ne va presque jamais à pied ; il met des bottes (*temag*) et des savates, mais l'homme du peuple est infatigable marcheur, il parcourt en une journée des distances incroyables ; son pas ordinaire est ce que nous appelons le pas gymnastique, il l'appelle, lui, le trot du chien. Généralement, en pays plat, il ôte ses chaussures, quand il en a, pour aller plus vite et plus commodément, et aussi pour ne pas les user; par suite, tous ont le pied des statues antiques, large, bien posé à plat, l'orteil nettement écarté. Ils ne connaissent pas les cors, et plus d'une fois un chrétien qui s'était introduit dans une caravane s'en est vu expulsé, dénoncé par ce signe infaillible. La plante des pieds acquiert une telle dureté que le sable ou les pierres ne les blessent plus, une épine pénètre quelquefois de plusieurs lignes sans qu'ils s'en aperçoivent.

Néanmoins, dans le désert proprement dit, pendant les grandes chaleurs de l'été, le sable est si brûlant qu'il est impossible de marcher pieds nus, à tel point qu'on est contraint de ferrer les chevaux si on ne veut voir leurs pieds promptement endoloris et en mauvais état. La crainte de la piqûre du *lefâ*, vipère qui donne la mort, contraint également à porter des brodequins montant jusqu'au dessus de la cheville du pied.

Les maladies des pieds les plus communes sont les *cheggag*, gerçures qu'on guérit en oignant la partie malade de graisse, et en la cautérisant avec un fer rouge. Quelquefois ces gerçures sont tellement larges et profondes, qu'on est obligé de les coudre. Les fils sont des nerfs de chameaux desséchés au soleil et divisés en parties aussi fines que la soie, ou bien encore des poils de chameau filés.

Tous les habitants du désert se servent de ces fils appelés *el aâgueub* pour réparer leurs selles, brides, plats de bois ; chacun d'eux porte toujours sa trousse, un couteau et une aiguille à passer.

Cette qualité d'admirables marcheurs est mise à profit par quelques-uns pour qui elle devient une profession ; elle produit les coureurs, porteurs de messages, qui se sanglent étroitement d'une ceinture de course. Ceux qu'on appelle *rekass* se chargent des affaires pressées ; ils font en quatre jours la course que les coureurs ordinaires font en dix ; ils ne s'arrêtent presque jamais ; quand ils éprouvent le besoin de se reposer, ils comptent soixante aspirations et repartent aussitôt, un *rekass* qui a fait soixante lieues et a reçu quatre francs se croit largement récompensé.

Dans le désert, un courrier extraordinaire voyage nuit et jour, il ne dort que deux heures sur vingt-quatre ; lorsqu'il se couche, il attache à son pied un morceau de corde d'une certaine longueur, auquel il met le feu ; lorsque la corde est sur le point d'être consumée, le feu le réveille.

Au reste, on comprend ce salaire modeste du moment où il est payé en valeur monnayée ; le numéraire est rare, et c'est la portion la moins considérable de la fortune arabe ; la circulation très-restreinte, la facilité de pourvoir à la plus grande partie des besoins de la vie, sans acheter ni vendre, en recourant seulement aux échanges, et ce dans des cas très-peu fréquents, sont loin d'abaisser la valeur des espèces monétaires.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de donner le détail approximatif de la fortune d'un Saharien nomade. Cet inventaire me semble, plus que de longues descriptions, de nature à faire saisir sur le fait la vie du désert.

Je le suppose d'une famille influente, et je compose son personnel de la manière suivante :

Lui.	1
Il a quatre femmes.	4
« fils.	4
Deux de ses fils sont mariés, les femmes.	2
A reporter.	11

Report.	11
Ils ont chacun un enfant.	2
Quatre nègres.	4
Quatre négresses.	4
Deux domestiques blancs.	2
Deux domestiques blanches.	2
Total.	25

Il a pu avoir des filles, mais elles sont mariées, elles ne lui causent plus aucun embarras.

TENTES GARNIES.

Pour abriter et desservir ce personnel, il faut :

1. Une tente vaste et en bon état, complète enfin, *khreima;* il entre dans la confection de cette tente seize pièces de laine de quarante coudées de longueur sur deux coudées de largeur. Une pièce de laine de cette sorte s'appelle *felidje*, le *felidje* vaut 7 à 8 douros, en tout environ.	112 *douros.*
2. Deux lits arabes nommés *el guetifa*, ou bien *el ferrache*. Ce sont des tapis à laine sortante, de trente coudées de longueur sur cinq de largeur, teints en garance; ils valent 20 douros l'un; en kermès, 25 douros.	50
3. Un tapis de douze coudées de long sur quatre de large, servant de séparation entre la chambre des hommes et celle des femmes. Ce tapis, teint en kermès, se nomme *tague hambeul*, et vaut.	16
4. Six coussins renfermant des objets d'habillement, et dont on se sert pour dormir; on les nomme *ousaïdes*, *l'ous aïda*, vaut 2 douros.	12
A reporter.	190 *douros.*

Report.	190 *douros*.
5. Six coussins nommés *kuerabiche*, en peau d'antilope tannée, servant à contenir des vêtements, des laines filées, et à s'appuyer dans la tente.	6
6. Six pièces de laine, appelées *hamale el aâtatiche* Elles forment cette espèce de palanquin nommé *aâtouche*, porté à dos de chameau, et dans lequel voyagent les femmes.	12
7. Cinq *haïcks* rouges pour couvrir les aâtatiche. .	50
8. Vingt *ghreraires* complètes, sacs en laine pour le transport des grains.	40
9. Six *hamal* ou charges de blé.	48
10. Douze *hamal* d'orge.	60
11. Dix *ghrerara*, sacs en laine dans lesquels on enferme les bijoux, les habillements, les cotonnades, la poudre, le *filaly*[1], l'argent, etc., 2 douros l'un.	20
12. Quinze *guerbas* ou peaux de bouc pour contenir l'eau de la tente.	25
13. Douze *aokha*, ou peaux de mouton ou de bouc, renfermant la provision de beurre de la tente, 4 douros chaque.	48
14. Quatre *djeloud*, ou peaux de mouton ou de bouc, renfermant le miel Le miel est cher, il vient du *Tell*. 8 douros la peau.	32
15. Huit *hamal* de dattes. Ces hamals sont des sacs doublés en laine. 8 douros le *hamal*. . . .	64
16. Six *tarahh*. On appelle ainsi six peaux du Maroc (*filaly*); en tout trente-six peaux à 1 douro la pièce.	36
17. Provision de poudre.	30
18. Provision de plomb.	5
19. Provision de pierres à feu.	4
20. Dix *mektaa*, ou pièces de cotonnade nommées *kuettane el malty*, à 2 douros la *mektaa*. .	20
A reporter.	690 *douros*.

[1] Filaly, peaux de chèvres teintes le plus souvent en rouge, fabriquées à Tafilalet, dans le Maroc. C'est ce que nous appelons le maroquin.

Report.	690 *douros*.
21. Deux *meradjen*, vases à anses en cuivre étamé, pour boire l'eau ou le lait.	2
22. Deux *tassa*, autres vases en cuivre également pour boire.	2
23. Deux *guessaa*, ou larges vases en bois pour faire ou manger le kouskoussou.	4
24. Six *bakia*, ou vases à boire en bois, 1 réal chaque.	2
25. Un *guedra* ou *tandjera*, marmite en cuivre pour faire cuire la viande.	2
26. Trois *metreud*, plats en bois pour servir à manger aux étrangers.	3
27. Deux *fass*, pioches pour placer la tente, l'installer, etc., et faire le bois.	2
28. Un *kadouma*, petite pioche pour travailler le bois.	1
29. Dix *meudjeza*, espèces de faucilles sans dents pour tondre les moutons.	1
30. Deux *rekiza*, montants de tente.	2
31. Enfin une *âeuchet el zemel*, tente avec tapis, coussins, etc., pour voyager ou recevoir les étrangers.	30
Total. . .	741 *douros*.

VÊTEMENTS.

(*Cinq hommes.*)

32. Onze *bernouss* blancs, dont trois pour le père, deux pour chacun des fils; le *bernouss* vaut 4 douros.	44 *douros*.
33. Cinq *haïcks*, à 4 douros chaque.	20
34. Cinq *habaya*, ou chemises de laine, à 2 douros la chemise.	10
A reporter.	74 *douros*

Report. . . . . 74 *douros*.

35. Cinq *maharema* ou ceintures en *filaly* brodées en soie, 2 douros pièce. 10
36. Cinq paires de *belghra*, ou savates de Maroc. . 2
37. Cinq *chachia* ou *fessy* du Maroc. 2
38. Pour les grands jours, cinq *kate* ou vêtements complets : *oughrlila*, veste; *cedria*, gilet; *seroual*, culotte; *haïk* en soie, corde en soie remplaçant la corde de chameau; bernouss en drap, à 60 douros chaque vêtement. . . . 300

(*Six femmes.*)

39. Six *kueca* ou *haïks* de femmes, teints en kermès, à 10 douros pièce. 60
40. Six paires de *guergue*, ou bottes en filali brodé, à 1 douro la paire. 6
41. Six *hazame*, ou ceintures en laine. 12
42. Six *haouly*, ou haïks blancs que les femmes s'attachent sur la tête. 6
43. Six *benica*, ou coiffes en soie. 6
44. Six *aâsaba*, ou corde en fil avec laquelle les femmes attachent le haouly sur la tête. . . 2
45. Six *khrolkhrale*, ou paires de bracelets de pieds en argent. 20 douros la paire. 120
46. Six *souar*, ou paires de bracelets de poignets, à 7 douros la paire. 42
47. Douze *bezima*, ou boucles en argent dont les femmes se servent pour attacher le haïk. — 6 douros la paire. 36
48. Six *bezimat el gueursi*, ou boucles du gosier qui servent à retenir le haouly sous le menton après qu'il a entouré la tête. 12
49. Douze *ounaiss*, ou boucles d'oreilles en argent montées en corail. Chaque femme en porte deux paires. 24
50. Six *mekhrengua*, ou colliers en corail et en pièces d'argent. 48

A reporter. . . . . 762 *douros*.

Report.	762 *douros*
51. Six *mekhrengua*, ou colliers en clous de girofle, semés de corail.	5
52. Six *sensela*, ou chaînes en argent avec une plaque au milieu nommée *aguereub* (le scorpion); cette chaîne va d'une oreille à l'autre.	18
53. Six *kuerraba*, boîtes en argent que les femmes se pendent au cou, et dans lesquelles elles mettent du benjoin, du *zebeud* [1].	18
54. Dix-huit *kratem*, ou bagues en argent. . . .	6
55. Six *melyaca*, ou bracelets en corne de djamous.	6
Comme on le voit, les femmes, dans le désert, ne portent pas d'or; tous leurs bijoux sont en argent.	
Total. . .	815 *douros*

ARMEMENT POUR SEPT HOMMES.

Cinq fusils de maître, venant d'Alger, montés en argent.	100 *douros*.
Deux fusils de domestiques.	20
Cinq sabres de fass, dont deux montés en argent. . .	40
Cinq pistolets, dont deux montés en argent.	35

ARMEMENT DES NÈGRES.

Quatre pistolets.	12
Quatre sabres.	12
Total. . .	209 *douros*.

HARNACHEMENT. — ÉQUIPEMENT.

Une selle de maître.	100 *douros*.
Quatre selles ordinaires.	160
Deux selles communes de domestiques.	20
Une *djebira* de maître avec peau de tigre.	17
A reporter.	297 *douros*.

[1] *Zebeud*, musc de civette.

Report.	297 *douros.*
Quatre *djebira* ordinaires.	28
Une paire de *temagues* de maître, bottes en maroquin.	12
Quatre paires de *temagues* ordinaires.	24
Une paire de *chabirs* de maître, éperons argentés, ornés de corail.	6
Quatre paires de *chabirs* ordinaires.	4
Cinq *medol*, ou chapeaux de paille ornés de plumes d'autruche.	5
Total. . .	376 *douros.*

CHEVAUX, BESTIAUX, ETC.

Un étalon pour le chef de la tente.	100 *douros.*
Quatre juments de race pour ses enfants. . . .	320
Deux juments de domestiques.	60
Six ânes.	18
(Peu ou pas de mulets dans le Sahara.)	
Deux *slougui*, ou lévriers (on ne les achète pas).	»
Quatre nègres.	240
Quatre négresses.	200
Vingt *ghrelem* ou *aussa;* on appelle ainsi un troupeau de quatre cents moutons.	8,000
Quatre *ibal*, ou troupeaux de 100 chameaux; sur les quatre cents têtes, il y a cent trente chamelles, elles sont plus chères. Je les évalue en moyenne à 30 douros par tête.	12,000
Dix chèvres ou boucs, servant seulement à faire marcher les moutons.	50
Deux gazelles apprivoisées (ne s'achètent pas). .	»
Un *oukerif el ouach*, petit de l'antilope (ne s'achète pas).	»
Une autruche (ne s'achète pas).	»
Total. . .	20,988 *douros.*

DÉPÔTS.

Le chef d'une tente de cette importance doit avoir en dépôt dans trois ou quatre ksours :

Douze cents *zedja*, ou toisons de moutons, à un demi-boudjou chaque.	200 *douros.*
Trente *bernouss* blancs, à 3 douros.	90
Trente *kueça*, *haïks*, à 2 douros.	60
Quarante *habaya*, chemises de laine, à 2 douros.	80
Quarante *hamel*, ou charges de dattes, à 7 douros.	280
Trente *hamel* de blé, ou charges pour chameaux.	240
Trente *hamel* d'orge.	150
Quatre *khrabya*, énormes vases en terre, remplis de beurre.	»
Total. . .	1,100 *douros.*

ARGENT PRÊTÉ.

J'estime à 600 douros le montant de ce qu'il peut avoir prêté ou vendu aux gens des ksours avec lesquels il est en relation d'affaires.	600
Il a dans sa tente 600 douros.	600
Il a enterré dans une maison des ksours lui appartenant.	1,000
Total. . .	2,200 *douros.*

(On n'enterre pas d'argent dans le désert comme dans le Tell, les inondations d'hiver pourraient trahir les cachettes.)

Il a une maison dans un ksour, gardée par un *khremass*, et contenant ses effets les plus précieux.	60 *douros.*

RÉCAPITULATION.

Tentes garnies, etc.	741 *douros.*
Vêtements d'hommes et de femmes.	815
Armement.	209
Harnachement, équipement.	376
Chevaux, bestiaux, etc.	20,988
Dépôts.	1,100
Argent prêté, etc.	2,200
Maison.	60
Total. . .	26,389 *douros*[1].

[1] Soit 144, 500 fr. 60 c., le douro valant environ 5 fr, 40 c.

Un Arabe ainsi pourvu ne travaille pas, il se rend aux réunions, aux assemblées de la djemâa ; il chasse, se promène à cheval, surveille ses troupeaux, il prie, etc. Il n'a que les occupations politiques, guerrières et religieuses.

Le pauvre lui-même dédaigne également le travail manuel, rien ne l'y oblige, il n'y a point d'autre culture que celle des dattiers laissée aux gens des *ksours*. Les nègres sont nombreux et ne coûtent pas cher; eux et quelques domestiques blancs suffisent aux soins dont s'affranchissent les hommes libres. Quelques-uns pourtant parmi ces derniers raccommodent les sacs et les harnachements, c'est l'exception. Il y a bien aussi, il est vrai, des maréchaux, mais en réalité ce sont des artistes ; les priviléges qui leur sont accordés, et dont j'ai eu l'occasion de parler, en font une sorte de corporation à part.

Ce que j'ai pu appeler des armuriers sont des ouvriers qui ne fabriquent pas, mais seulement réparent les armes. Les Arabes du désert sont en général plus mal armés que ceux du Tell, quoique leurs chefs ne le cèdent à personne en faste et en luxe. Cela se conçoit, ils font venir leurs armes de Tunis par Tougourt, et du Maroc par le pays de Gourara ; la longue distance à parcourir empêche que ces armes ne soient réparées à temps, et l'inhabileté de ceux qui sont chargés de ce soin ne permet pas que ces réparations soient convenables. Beaucoup de Sahariens sont encore armés de lances qu'ils n'emploient guère qu'en poursuivant les fuyards. Cette lance est un morceau de bois de six pieds avec un fer plat et tranchant des deux côtés; elle se porte ordinairement en bandoulière.

L'Arabe du Sahara est très-fier de cette vie, qui, pour être exempte du travail monotone auquel est soumis l'habitant du Tell, n'en est pas moins active et agitée, pleine de variété et d'imprévu. Si la barbe blanchit vite au désert, la cause n'en est pas à la chaleur, à la fatigue, aux voyages et aux

combats, mais aux peines, aux soucis, aux chagrins. Celui-là seul ne blanchit point « qui a le cœur large, » sait se résigner et dit : « Dieu l'a voulu. »

Cette fierté pour son pays et pour son genre de vie va jusqu'au dédain pour le Tell et celui qui l'habite. Je n'ai pas besoin de rappeler ici les sarcasmes qu'échangent les habitants du désert et ceux du Tell, et que j'ai cités ailleurs ; mais ce dont s'enorgueillit surtout l'homme du désert, c'est de son indépendance ; car dans son pays la terre est vaste et il n'y a pas de sultan. Le chef de la tribu administre et rend la justice, tâche peu compliquée, car les délits sont peu nombreux et tous prévus, et les pénalités sont fixées d'avance.

Celui qui vole une brebis, dix boudjous d'amende.

Celui qui entre dans une tente pour voir la femme de son voisin paye dix brebis.

Celui qui tue, la mort ; s'il s'est enfui, la confiscation de tout ce qui lui appartient, moins la tente qu'on laisse à sa femme et ses enfants.

Les amendes sont conservées par la djemâa pour défrayer les voyageurs, les marabouts, et faire des présents aux étrangers.

Les vols dans l'intérieur de la tribu sont sévèrement punis ; commis sur une autre tribu, ils sont tolérés ; sur une tribu ennemie, ils sont encouragés.

Les femmes font la cuisine, tissent des tapis appelés *feraché*, des *tags*, tapis pour faire les séparations dans les tentes, des *hamal*, des *ghrerayres*, sacs pour les grains, *el feldja*, étoffe dont se font les tentes, *el djellale*, couvertures de chevaux, *el haouya*, des bâts de chameau, *el aamayre*, des musettes ; les négresses vont au bois, à l'eau ; les *bernouss*, les *haïks*, et les *kabaya*, se font dans les ksours.

Riche, l'Arabe est généreux ; riche ou pauvre, il est hospitalier et charitable ; rarement il prête son cheval ; mais ce

serait une injure de le lui renvoyer. A tout cadeau, il répond par un cadeau de bien plus grande valeur. Il est des hommes qu'on cite comme n'ayant jamais refusé. Un proverbe dit :

Kasod el djouad maïrodouchy khraib. — Celui qui s'adresse aux nobles ne revient jamais la main vide.

Je n'ai pas besoin de parler des aumônes : tout le monde sait qu'après la guerre sainte, et sur la même ligne que le pèlerinage, l'aumône est l'acte le plus agréable à Dieu. Quand un Arabe est en train de manger, s'il passe un mendiant qui s'écrie : *Mtâ rebi ia el moumenin* (de ce qui appartient à Dieu, ô croyants), le croyant partage son repas s'il est suffisant pour deux, ou l'abandonne tout entier.

Un étranger se présente devant un douar; il s'arrête à quelque distance et prononce ces paroles : *Dif rebi* (hôte envoyé par Dieu : l'effet est magique; quelle que soit sa condition, on se précipite, on s'arrache l'étranger, on lui tient l'étrier pour qu'il descende, les domestiques s'emparent de sa monture dont il ne doit plus se préoccuper s'il est bien élevé ; l'homme est entraîné dans la tente, on lui sert immédiatement à manger ce qui peut être prêt, en attendant le festin.

Les attentions ne sont pas moindres pour l'homme à pied.

Le maître de la tente tient compagnie à son hôte toute la journée, et ne le quitte que lorsque vient le sommeil.

Jamais une question indiscrète, celle-ci surtout : D'où es-tu ? où vas-tu ?

Il est sans exemple qu'il soit arrivé un accident à un homme ainsi reçu en hospitalité, fût-ce un ennemi mortel; mais en partant le maître de la tente dit : « Suis ton bonheur. » Lorsque l'hôte est éloigné, celui qui l'a reçu n'est plus responsable de rien.

En sortant du repas de l'hospitalité, si l'on passe devant un douar et qu'on soit aperçu, l'on est forcé de se rendre aux offres réitérées qui vous sont faites.

Deux tribus sont cependant signalées pour leur inhospitalité : les Arbaa et les Saïd.

Quelques hommes vivent toute leur vie de ces aumônes et de cette hospitalité ; ce sont les derviches. Toujours en prière, ces pieux personnages sont l'objet de la vénération de tous, « Prenez garde de leur faire injure, Dieu vous punirait. » Jamais une demande faite par eux n'est repoussée.

A côté de ces moines mendiants qui retracent si au vif certains côtés de notre moyen âge, il convient, ce me semble, de placer ces *tolbas* (savants) et ces femmes expérimentées qui remplissent dans le Sahara le rôle qu'avaient à l'époque dont je parle les magiciens, les alchimistes, les sorciers, tous ces personnages qu'ont chantés le Tasse et l'Arioste, et dont s'est moqué Cervantès. C'est à ces tolbas et à ces vieilles femmes qu'hommes et femmes vont demander le philtre, composé d'herbes diverses préparées avec des invocations et des pratiques effrayantes et grotesques, qu'on mêle aux aliments de celui ou de celle dont on veut se faire aimer.

Ce sont eux qui, sur un papier et sur un os de mort pris au cimetière, écriront avec le nom de votre ennemi des formules magiques, puis enterreront os et papier qu'ira rejoindre votre ennemi « le ventre rempli de vers. »

Ils vous enseigneront les formules qu'il faut prononcer en fermant un couteau pour trancher la vie de votre ennemi; celles qu'il faut jeter dans le fourneau où cuisent les aliments du ménage où vous voulez porter le trouble; celles qu'il faut écrire sur une plaque de cuivre ou sur une balle aplatie que vous irez jeter dans le ruisseau où va boire la femme dont vous voulez vous venger; prise d'une dyssenterie aussi rapide que le ruisseau, elle mourra où se donnera à vous; mais pour la guérir il faudra contrarier le premier sort par un autre sort.

Puis vient tout le cortége des spectres, les fantômes de

ceux qui sont morts de mort violente, *tergou*. A celui qui te poursuit, hâte-toi de dire : « Allons, rentre dans ton trou, tu ne me fais pas peur ; tu ne m'as pas fait peur quand tu avais tes armes. » Il te suit un peu, mais se lasse. Si la terreur te prend et si tu fuis, tu entendras en l'air des cliquetis d'armes, derrière toi un cheval qui te poursuit, des cris, un épouvantable fracas, jusqu'à ce que tu tombes épuisé de fatigue.

Allez dans le Maroc, sur les bords de l'ouard Noun, à vingt jours de marche ouest de Souss, vous trouverez les plus célèbres sorciers, une école d'alchimistes et de nécromanciens, de sciences occultes, une montagne qui parle, toutes les merveilles enfin du monde magique.

C'est à ces superstitions qu'est arrivé le bas peuple ; les gens riches, les marabouts, les tolbas des zaouïa, les cheurfaa, suivent très-exactement les préceptes religieux et lisent les livres saints, mais la foule est plongée dans l'ignorance. On y connaît à peine deux ou trois prières et le témoignage du prophète ; on y prie rarement et on ne fait les ablutions que lorsqu'on trouve de l'eau.

Les chefs s'efforcent de remédier à cette ignorance ; ils font exactement, même en voyage, proclamer l'heure de la prière par des moudden ; ils établissent des écoles sous la tente ; mais la vie de fatigues, de migrations et de voyages fait promptement oublier aux Arabes les enseignements de leur enfance.

Tous se plaisent cependant à les entendre rappeler sous une forme poétique par les *meddah*, bardes, trouvères religieux qui vont dans les fêtes chanter les louanges des saints et de Dieu, la guerre sainte, et qui s'accompagnent du tambourin et de la flûte. On leur donne de nombreux cadeaux.

LA NOBLESSE CHEZ LES ARABES

La main ouverte (généreux),
Le sabre tiré
Et une seule parole.

« Prends un buisson épineux, me disait un jour l'émir Abd-el-Kader, et pendant une année arrose-le avec de l'eau de rose, il ne donnera que des épines; prends un dattier, laisse-le sans eau, sans culture, et il produira toujours des dattes. » Suivant les Arabes, la noblesse est ce dattier, et la plèbe est ce buisson d'épines.

En Orient on croit aux puissances du sang, à la vertu des races ; on regarde l'aristocratie non-seulement comme une nécessité sociale, mais comme une loi même de la nature. Personne ne songe, comme chez les peuples de l'Occident, à se mettre en révolte contre cette vérité, qu'on accepte au contraire avec une placide résignation. « La tête est la tête, la queue est la queue, » vous dit le dernier des bergers arabes. Si le peuple chez qui règne cet axiome a, lui aussi, des chimères dont il est tourmenté, il y a du moins des ambitions dont il ne souffre pas; on ne voit pas comme chez nous des milliers de cervelles s'agiter dans un perpétuel délire pour trouver le moyen de transformer la queue en tête et la tête en queue.

Outre cette noblesse d'origine lointaine et sacrée qui se compose des descendants du prophète (les chérifs), il y a chez les Arabes deux noblesses bien distinctes : l'une est la noblesse de religion, l'autre est la noblesse d'épée. Les marabouts et les *djouads*, ainsi s'appellent ces deux races d'hommes qui, tirant leur éclat, les uns de la piété, les autres du courage, ceux-ci du combat, ceux-là de la prière, se poursuivent d'une haine implacable. Les *djouads* font aux marabouts les reproches qu'on adresse volontiers en tous pays aux ordres religieux qui prétendent à la direction des affaires humaines ; ils les accusent d'ambition, d'intrigues, de ténébreuses menées, d'une convoitise perpétuelle pour les biens de la terre qui se cache sous un amour imposteur de Dieu et du ciel. Un de leurs proverbes dit : « De la *zaouïa*[1] il sort toujours un serpent. » Les marabouts, de leur côté, accusent les *djouads* de violence, de rapine, d'impiété. Cette dernière accusation peut mettre entre leurs mains une arme terrible ; ils sont vis-à-vis de leurs rivaux ce qu'était le clergé du moyen âge vis-à-vis de cette noblesse laïque qu'un anathème pouvait atteindre derrière le formidable appareil de sa force guerrière. Si les *djouads* peuvent entraîner le peuple par les souvenirs des périls affrontés, du sang répandu, par le prestige militaire, les marabouts sont armés de la toute-puissance des croyances religieuses sur l'imagination populaire. Plus d'une fois un marabout aimé ou craint par le peuple a mis en péril la domination et la vie même d'un *djied*[2]. C'est le *djied* toutefois que nous nous proposons de peindre aujourd'hui, parce que nous voulons conduire au désert les esprits qui aiment à suivre nos excursions, et que la vie du désert est la vie guerrière par excellence. Pour montrer sur-le-champ à nos

[1] *Zaouïa*, établissements religieux qui renferment ordinairement une mosquée, une école et les tombeaux de leurs fondateurs.

[2] *Djied*, singulier de *djouad*.

lecteurs ce qu'est un noble du Sahara dans tout l'éclat, tout le bruit, toute l'animation de son existence, il faudrait peindre ce qui se passe sous une grande tente au moment où la journée commence, de huit heures à midi.

La poésie antique a décrit souvent cette foule de clients qui, à Rome, inondaient les pórtiques d'un palais patricien. Une grande tente au désert est aujourd'hui ce qu'étaient les fastueuses demeures peintes par Horace et Juvénal. Gravement assis sur un tapis avec cette dignité d'attitude qui est le secret des Orientaux, le chef de la tribu accueille tour à tour tous ceux qui viennent invoquer son autorité. Celui-ci se plaint d'un voisin qui a tenté de séduire sa femme, celui-là accuse un homme plus riche que lui qui refuse de s'acquitter d'une dette; l'un veut retrouver des bestiaux qui lui ont été enlevés, l'autre demande protection pour sa fille qu'un époux brutal accable de mauvais traitements. Quelquefois une femme vient se plaindre elle-même de son mari qui ne l'habille pas, la nourrit mal et lui refuse ce que les Arabes, dans l'énergique originalité de leur langage, appellent la *part de Dieu*. Ce dernier cas se présente fréquemment. Ce ne sont jamais, il est vrai, des femmes appartenant aux classes élevées qui viennent produire au grand jour les secrètes misères de l'intérieur conjugal; mais la femme du peuple, lorsqu'elle réclame les conséquences du mariage, est persuadée qu'elle est armée d'un droit, qu'elle obéit à un devoir, et se présente avec l'intrépidité que lui donne la conscience d'être sous la double protection de la religion et de la loi.

La première vertu d'un chef, c'est la patience. Celui que viennent assaillir ces réclamations diverses prête à chacun une oreille attentive. Il s'étudie à guérir les plaies de toute nature qu'on lui découvre. « L'homme qui est au pouvoir, dit une sentence orientale, doit imiter le médecin, qui n'applique pas à tous les mêmes remèdes. » Dans ces lits de jus-

tice, qui rappellent la manière primitive dont nos anciens rois traitaient les intérêts privés de leurs sujets, le chef arabe emploie tout ce que Dieu a mis de sagesse dans son intelligence et de force dans sa volonté. Aux uns il donne des ordres, aux autres des conseils. Il n'est personne à qui il refuse où ses lumières ou son appui.

Le chef arabe n'a pas seulement besoin de la qualité que Salomon demandait au Seigneur; il faut qu'à la sagesse il réunisse la générosité et la bravoure. Le plus grand éloge qu'on puisse faire de lui, c'est de dire qu'il a « le sabre toujours tiré, la main toujours ouverte. » Cette charité un peu fastueuse, mais d'un caractère noble et touchant toutefois, dont la loi musulmane fait une obligation à tous les croyants, il faut qu'il la pratique sans cesse. Sa tente doit être le refuge des malheureux, nul ne doit mourir de faim auprès de lui, car le prophète a dit:

« Dieu n'accordera sa miséricorde qu'aux miséricordieux. Croyants, faites l'aumône, ne fût-ce que de la moitié d'une datte. Qui fait l'aumône aujourd'hui sera rassasié demain. »

Si le guerrier a perdu le cheval qui faisait sa force, si une famille s'est vu enlever les troupeaux qui la faisaient vivre, c'est au chef, toujours au chef, qu'on s'adresse. Le désir du gain ne doit jamais être une préoccupation de son esprit. Le noble arabe, qui, sous tant de rapports, rappelle le seigneur du moyen âge, diffère essentiellement de nos chevaliers par son aversion pour le jeu. Jamais les dés ni les cartes ne charment les loisirs de la tente. Un chef arabe ne peut ni jouer ni faire des prêts usuraires. La seule manière dont il fasse valoir quelquefois son argent, c'est une participation indirecte à une entreprise commerciale. Il donne à un marchand une somme, le marchand trafique, puis, au bout de quelques années, partage avec son prêteur les bénéfices qu'il a recueillis.

Il ne faut pas croire toutefois que la richesse soit en mépris chez les Orientaux. Là, comme partout, elle est au contraire une des conditions indispensables du pouvoir. Qui tombe dans la pauvreté tombe aussi bien vite dans l'obscurité, et qui arrive à la fortune entre dans la voie des honneurs ; mais pour suivre la carrière de l'ambition, c'est par le bras plutôt que par l'industrie qu'il faut s'enrichir. Quand un guerrier a fait nombre de *razzias* qui lui ont conquis en même temps de l'argent et de la gloire, on l'appelle *Ben Deraou* (le fils de son bras), et il peut aspirer aux premières dignités de sa tribu. Ceci nous ramène à cette qualité qui doit être le fond même de l'âme chez un noble, à la bravoure.

« Rien, disait Abd-el-Kader, ne rehausse mieux que le sang l'éclatante blancheur d'un bornoûs. » Le chef arabe doit, comme nos capitaines d'autrefois, être le plus vaillant de ses hommes d'armes. Il faut qu'aux fêtes de la guerre on le distingue comme aux fantasias. Son influence serait à tout jamais perdue si on pouvait soupçonner son cœur d'une faiblesse.

Mais c'est la réalité, non l'apparence, que les Arabes savent apprécier. Ils admirent une âme fortement trempée et non un extérieur de géant ou d'athlète. C'est ici le cas de combattre le préjugé répandu généralement, qu'une haute stature et la force corporelle produisent sur eux une vive impression. Il n'en est pas ainsi : ils veulent qu'on soit robuste, insensible à la soif, à la faim, apte à supporter les plus rudes fatigues, mais ils ne font pas grand cas d'une taille élevée, d'une force musculaire semblable à celle de nos hercules de foire ou de nos portefaix. Ce qu'ils estiment, c'est l'agilité, l'adresse et la bravoure; peu leur importe qu'on soit grand ou petit, et souvent même, en regardant quelque colosse que l'on vante devant eux, on les entend répéter cette exclamation sentencieuse :

« Que nous fait la taille et que nous fait la force, voyons le cœur! Ce n'est peut-être là qu'une peau de lion sur le dos d'une vache! »

Malgré cette admiration pour le courage, le point d'honneur n'existe pas cependant chez les Arabes comme parmi nous. Pour eux, il n'y a aucune lâcheté à se retirer devant le nombre, même à fuir devant un ennemi plus faible que soi, quand on n'a point d'intérêt à vaincre. Les Arabes rient souvent entre eux de nos scrupules chevaleresques. Tout en aimant les courses effrénées des chevaux et le bruyant langage de la poudre, ils veulent que leurs combats aient le plus possible un but de pratique utilité. Pleins d'ardeur quand la fortune les guide, ils se dispersent et disparaissent aussitôt qu'elle les trahit. Aussi, dans leurs jugements sur la bravoure, maintes différences essentielles existent entre eux et nous. Leur estime pour le courage ne les pousse pas à des excès de sévérité envers ceux à qui manque cette vertu. Jamais un lâche n'obtiendra des dignités dans sa tribu, mais il n'y sera pas un objet de mépris. On dira de lui tout simplement avec cette absence de colère que le fatalisme produit souvent : « Dieu n'a pas voulu qu'il fût brave, il faut le plaindre et non le blâmer. » On exige cependant que l'homme faible de cœur rachète ses défaillances par la prudence de ses conseils et surtout par une constante générosité.

La forfanterie est traitée avec plus de mépris que la crainte. « Si tu dis que le lion est un âne, va lui mettre un licol ; » ainsi s'exprime un proverbe oriental qui trouve une fréquente application. Malgré les ardeurs de leur sang et les hyperboles de leur langue, les Arabes veulent au courage cette dignité du silence dont ils font tant de cas. Ils n'ont rien sous ce rapport des nations qu'ils ont combattues au temps du Cid, ils n'en ont rien non plus sous le rapport des luttes individuelles. Chez eux, les combats particuliers sont inconnus. Une tradition, qui peut-être remonte aux croisa-

des, dit bien pourtant qu'autrefois des chefs illustres se sont battus en combat singulier; mais les plus anciens dans les tribus n'ont sur de pareils faits aucuns souvenirs personnels. Quand un homme vous a offensé, on se venge comme au seizième siècle, par l'assassinat. On trouve des gens de large conscience et de complaisante humeur qui, à des prix très-modérés, vous débarrassent de votre ennemi. Toutefois, quand on est plus avare de son or que de sa vie, quand on a la main prompte à frapper et la bourse lente à s'ouvrir, on épie une occasion de tomber soi-même sur celui dont on a reçu une injure. On le tue ou on est tué; si on succombe, on lègue souvent à un autre la dette du sang, car, pour ne pas être sous la sauvegarde du duel, la vengeance n'en est pas moins debout et florissante chez les Arabes. Elle passe souvent de génération en génération. Là on retrouve ces querelles de races qui ont rougi autrefois le pavé des villes italiennes et ensanglantent encore aujourd'hui le sol d'une île française.

Les causes les plus générales de la vendetta arabe sont les discussions pour les eaux, les pâturages, les limites, — le rapt d'une jeune femme ou d'une jeune fille, — le meurtre d'un mari jaloux, d'un rival préféré, d'une femme qui n'aura pas dit oui, — les rivalités quelconques entre les chefs, dont les parents d'abord, les amis et les clients ensuite, la tribu tout entière et les tribus alliées enfin épousent la querelle. Par cela même que le duel est inconnu chez les Arabes, il arrive que les querelles individuelles s'y vident par l'assassinat, et que, de proche en proche incessamment alimentées, les haines s'éternisent. Par contre, il est remarquable que la vendetta tend à s'effacer des mœurs d'un peuple, comme en Corse et en Italie, à mesure que le duel y est accepté. Le duel aurait en cela rendu un immense service à la société, puisqu'il aurait substitué le combat loyal face à face au meurtre par surprise. S'il met, du reste, en deuil quel-

ques familles, il ne leur lègue pas du moins, comme la vendetta, le point d'honneur douteux des éternelles représailles.

La vendetta est donc individuelle ou générale, selon que les intérêts lésés sont eux-mêmes individuels ou généraux. Si, pour une cause quelconque, il y a eu mort d'homme dans une tribu du fait d'un chef ou même d'un subalterne d'une tribu voisine, le meurtrier peut, en payant la *dia* (le prix du sang) aux héritiers de la victime, éteindre légalement l'affaire. La *dia*, c'est le *Wehrgeld* des Germains, avec cette différence qu'en outre de son caractère de légalité elle a pris chez les Arabes, dès son origine même, un caractère religieux.

Au dire des *tolbas*, elle remonterait à l'aïeul de Mohamed, Abd-el-Mettaleb, et serait la cause indirecte de la naissance du prophète. Abd-el-Mettaleb, chef de la tribu des Koréischites, n'avait pas d'enfant, et dans son désespoir il fit cette prière à son Dieu : « Seigneur, si vous me donnez dix garçons, je jure de vous en immoler un en action de grâces. » Dieu l'entendit et le fit père dix fois. Abd-el-Mettaleb, fidèle à son vœu, remit au sort à décider quelle serait la victime, et le sort choisit Abd-Allah ; mais, la tribu s'élevant contre ce sacrifice, il fut décidé par les chefs qu'au lieu d'Abd-Allah, dix chameaux seraient mis pour enjeu, que le sort serait de nouveau consulté jusqu'à ce qu'il se prononçât pour l'enfant, et qu'autant de fois qu'il se prononcerait contre lui, dix chameaux seraient ajoutés aux premiers. Abd-Allah ne fut racheté qu'à la onzième épreuve, et cent chameaux furent immolés à sa place. Quelque temps après, Dieu manifesta qu'il avait accueilli favorablement cet échange, car d'Abd-Allah il fit naître Mohamed son prophète, et depuis cette époque la *dia*, le prix du sang d'un Arabe, fut fixée à cent chameaux. On conçoit cependant que ce prix élevé subit des modifications selon les circonstances.

Il est presque sans exemple qu'un meurtrier qui a payé la

dia soit autrement poursuivi, et que les parents du mort, ses enfants même, n'acceptent pas franchement cette satisfaction ; mais s'il est trop pauvre pour la payer, ou si le gouvernement a jugé à propos de se saisir de l'affaire, il est condamné à la peine du talion : œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie. Quand j'étais consul de France à Mascara, auprès de l'émir Abd-el-Kader, en 1837, j'ai eu la triste occasion que voici, de voir appliquer la peine du talion dans toute sa rigueur.

Deux enfants s'étant pris de querelle dans la rue, leurs pères intervinrent, et d'injures en menaces, s'animant peu à peu, l'un d'eux dégaîna son couteau et en frappa son adversaire, qui tomba mort. Il avait cinq blessures, l'une au sein droit, l'autre au sein gauche, deux dans le ventre et la cinquième dans le dos. J'insiste à dessein sur ces détails.

La foule était accourue et avec elle des *chaouchs*, qui se saisirent du meurtrier et le conduisirent chez le *hakem* de la ville. Les *aoulamas* s'assemblèrent aussitôt et se constituèrent en tribunal. En moins d'une demi-heure les témoins furent entendus, et le coupable fut condamné à subir la peine du talion de la main du frère de sa victime. Sur un signe du cadi, deux *chaouchs* lui garrottèrent les poignets avec une corde en *alfa*, se placèrent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, et, précédés de l'exécuteur, le conduisirent sur la place du marché, encombrée ce jour-là de deux ou trois mille Arabes. Quelque horrible que dût être le drame étrange qui allait s'accomplir, il était pour moi l'occasion d'une étude curieuse à faire, et je parvins à surmonter l'instinctive répugnance que j'avais eue de prime abord à y assister,

Quand j'arrivai, les *chaouchs*, jouant du bâton au milieu de la foule, l'avaient rejetée sur les limites d'un grand cercle autour duquel elle se pressait, et dont le centre était occupé par l'exécuteur et le condamné, l'un son couteau à la main, l'autre calme et comme indifférent à ce qui allait se passer.

Aux termes du jugement, le meurtrier devait mourir d'autant de coups qu'il en avait donnés, et les recevoir dans le même ordre et dans les mêmes parties du corps que les avait reçus sa victime. Quand tout fut prêt, et les préparatifs s'étaient bornés à la simple mise en scène que je viens de décrire, un *chaouch* leva son bâton : c'était le signal. L'homme au couteau fondit aussitôt sur le patient et le frappa d'abord au sein droit, puis au sein gauche, mais sans atteindre le cœur sans doute, car le malheureux lui criait : « Frappe ! frappe ! mais ne crois pas que ce soit toi qui me tues ; il n'y a que Dieu qui tue ! »

Cependant le supplice continuait avec acharnement, et le supplicié, dont les entrailles s'échappaient avec des flots de sang de deux nouvelles blessures qu'il venait de recevoir dans le ventre, continuait d'injurier son bourreau.

Restait un dernier coup à frapper : le blessé se retourna de lui-même et la lame du couteau disparut tout entière dans ses reins. Il chancela mais ne tomba point. « C'est assez ! c'est assez ! cria la foule. Il n'a donné que cinq coups de couteau, et il ne doit pas en recevoir davantage. » L'exécution était en effet terminée, et le malheureux qui venait de la subir eut encore assez de force pour regagner à pied sa maison. Le médecin du consulat, M. Warnier, y arriva presque au même instant, et pendant qu'il rapprochait par la suture les lèvres béantes des deux plaies que le malade avait au ventre : « Oh ! je t'en prie, lui disait celui-ci, guéris-moi ! On dit que tu es un grand médecin ; prouve-le : guéris-moi ; que je puisse tuer ce chien ! » Mais tout fut inutile ; le malheureux mourut dans la nuit.

Si le meurtrier est au contraire un homme de grande tente, assez puissant pour que sa tribu ait des ménagements à garder avec lui, et qu'il refuse le prix du sang, il payera ce refus tôt ou tard de sa vie, qu'à défaut de la justice la vendetta saura bien atteindre ; mais de sa mort naîtra la

guerre, ainsi que je l'ai dit. Les exemples de vendetta que je pourrais citer sont nombreux, et celui qui va suivre, par cela même qu'il est emprunté aux mœurs d'une tribu saharienne, les Chamba, et d'une population du grand désert, les Touareg, séparées l'une de l'autre par un espace de deux cents lieues, donnera une idée plus juste de ces entêtements de la haine, de cette soif de la vengeance, qui toujours se traduisent par les mêmes actes de violence.

Un parti de Chamba, commandé par Ben-Mansour, chef d'Ouergla, surprit, près du Djebel-Baten, quelques Touaregs abreuvant leurs chameaux dans l'Oued-Mia, sous la conduite de Kheddache, chef du Djebel-Hoggar. Une haine implacable et dont la cause première est inconnue, tant elle est ancienne, divise les Chamba et les Touareg ; ces derniers sont d'ailleurs en état perpétuel de vendetta avec les Sahariens, soit parce qu'ils sont Berbères et non pas Arabes, soit parce qu'ils prélèvent un droit de passage sur les caravanes du Soudan.

Un combat acharné s'engagea donc sans préliminaire, et les Touareg furent mis en fuite, laissant morts dix des leurs, au nombre desquels était leur chef, dont ils trouvèrent quelques jours après le corps décapité Ben-Mansour en avait emporté la tête et l'avait exposée, comme un trophée de sa victoire, sur l'une des portes d'Ouergla. A cette nouvelle, il y eut deuil dans le Djebel-Hoggar, et l'on y jura ce serment : « Que ma tente soit détruite, si Kheddache n'est pas vengé ! »

Kheddache laissait une veuve d'une grande beauté, nommée Fetoum, et un jeune enfant. Selon la coutume, Fetoum devait commander avec l'aide du conseil des grands, en attendant que son fils eût l'âge du pouvoir. Or un jour que les grands étaient rassemblés dans sa tente : « Mes frères, leur dit-elle, celui de vous qui me rapportera la tête de Ben-Mansour m'aura pour femme, » et le soir même toute la jeu-

nesse de la montagne, armée en guerre, venait lui dire : « Demain nous partirons avec nos serviteurs pour aller chercher ton présent de noce. » A la pointe du jour, en effet, trois cents Touareg, commandés par Ould-Biska, cousin de Kheddache, se mirent en marche vers le nord ; mais à peine avaient-ils pris position à la première halte, qu'ils virent accourir sur leurs derrières une dizaine de chameaux montés, entre lesquels on en distinguait un plus agile et plus richement harnaché que les autres. On le reconnut à l'instant pour celui de Fetoum, et c'était Fetoum, en effet, qui venait se joindre à la petite armée. On la salua par des acclamations, car, et peut-être l'avait-elle fait à dessein, elle semblait venir là tout exprès pour tenir plus promptement sa promesse.

On était au mois de mai, tous les ravins avaient de l'eau, tous les sables des herbes; la saison était favorable; à la halte du huitième jour, des éclaireurs vinrent annoncer qu'une forte fraction des Chamba, commandée par Ben-Mansouar, dirigeait ses troupeaux vers les pâturages de l'Oued-Nessa. Cependant les Chamba, avertis eux-mêmes de l'approche des Touareg, avaient tourné brusquement vers le nord et gagné l'Oued-Mezab; mais ce mouvement de retraite fut bientôt signalé, et par une marche forcée d'un jour et d'une nuit les Touareg vinrent s'embusquer dans les ravins et les broussailles, à quelques lieues seulement de leurs ennemis, cette fois sans défiance. Ils s'y reposèrent toute la journée, et la nuit venue ils reprirent la plaine au trot allongé de leurs chameaux. A minuit enfin, les aboiements de leurs chiens trahirent le douar qu'ils cherchaient. Un instant après, au signal donné par Ould-Biska, tous les cavaliers s'élancent en criant le cri de la guerre. De tous les Chamba, cinq ou six seulement s'échappèrent, encore l'un fut-il atteint par Ould-Biska, qui, d'un coup de sa longue lance, le frappa dans les reins. Emporté par sa jument, le

malheureux cavalier, trébuchant, chancelant, accroché à sa selle, fit encore quelques pas; mais il s'affaissa bientôt sur lui-même et roula sur le sable, entraînant dans sa chute un enfant de sept ou huit ans qu'il avait jusque-là caché sous son bernous.

— Ben-Mansour! Ben-Mansour! connais-tu Ben-Mansour? demanda Ould-Biska.

— C'était mon père, et le voici! lui répondit l'enfant calme et debout auprès de son cadavre.

Fetoum arrivait au même instant, suivie, entourée, pressée d'un groupe de Touareg.

— C'est moi qui l'ai tué! lui cria Ould-Biska.

— Et il sera fait selon ma parole, lui répondit Fetoum; mais prends ton poignard, finis d'ouvrir le corps du maudit, arraches-en le cœur et jette-le aux chiens.

Pendant qu'Ould-Biscka, les genoux à terre, courbé sur le cadavre, procédait à l'exécution de cet ordre, Fetoum, les lèvres contractées, tremblantes d'un tremblement nerveux, se repaissait avidement de ce spectacle horrible. Et quand enfin les *slougui* eurent achevé leur affreux repas, Fetoum, dont la vengeance était satisfaite, sans tenir compte du butin que ses serviteurs entassaient et des troupeaux épars qu'ils cherchaient à rassembler, remonta sur son mahari et donna le signal de la retraite. Quant au fils de Ben-Mansour, il fut épargné; mais on l'abandonna sur place. Il y resta deux jours à pleurer avec la faim, la soif et le soleil, et le troisième il fut trouvé par des bergers et ramené à Ouergla, où il était encore en 1845. Ainsi les chiens des Touareg ont mangé le cœur du chef des Chamba, et l'on conçoit qu'entre eux ce soit à jamais le sujet d'une guerre sans trêve ni merci.

Je n'insisterai pas davantage sur ces mœurs d'une si sauvage énergie. Comme contraste, j'aime mieux aborder quelques tableaux de famille, à commencer par le respect dont

l'autorité paternelle est entourée chez les Arabes. Tant que l'enfant est en bas-âge, la tente lui appartient, son père est en quelque sorte le premier de ses esclaves, ses jeux sont les délices de la famille, ses caprices sont la vie et la gaieté du foyer; mais aussitôt qu'il est devenu nubile, on lui enseigne la déférence, il ne peut plus parler devant son père ni assister aux mêmes réunions que lui. Ce respect absolu auquel il est tenu vis-à-vis du chef de sa famille, il le doit également à son frère aîné. Cependant, malgré leur sévérité aristocratique, les mœurs arabes n'atteignent pas à la sombre rigueur qu'avaient à Rome les mœurs patriciennes. Ainsi un père ne condamnerait son fils à mort que s'il avait déshonoré sa couche; dans tout autre cas, il se bornerait à l'exclure de sa présence[1].

Nous avons esquissé rapidement et en larges traits le caractère de la noblesse arabe, essayons maintenant de reproduire dans quelques-uns de ses moments les plus solennels la vie même d'un noble.

Le jour où un enfant naît dans une grande tente, c'est

[1] « Les enfants arabes se jouent de tout danger : au lieu d'avoir sans cesse, derrière lui, une mère, une bonne, dont la principale occupation est de lui aplanir les difficultés, l'enfant arabe, aussitôt qu'il peut marcher, est abandonné à lui-même; on le laisse faire ce qu'il ose. A quel âge marche un enfant arabe? On devrait plutôt demander : A quel âge ne marche-t-il pas? Dès qu'il est né, on le pose nu sur la terre, et bientôt il essaye de se mouvoir. J'en ai vu bien souvent sur le sable, s'aidant de leurs bras et de leurs jambes, pour aller d'un côté ou de l'autre. Ils sont élevés ainsi durement jusqu'à l'âge de six ou sept ans; on leur donne alors une chemise de cotonnade blanche, et c'est là tout leur habillement. Dès qu'ils ont acquis un peu de force, leur grande affaire est de monter sur les chevaux, de les conduire au pâturage, à l'abreuvoir, et de les lancer à fond de train. Puis, le reste de la journée, ils le passent à apprendre à chanter, ou à danser les armes à la main. Le moutard arabe est donc le plus heureux des moutards du monde entier. Une chose singulière, c'est que, dans leurs écoles, ils récitent leurs leçons tous à la fois devant un *thaleb* (instituteur), à qui les fautes et les distractions échappent cependant rarement. » (*Voyage dans la haute Asie*, par M. Pétiniaud, inspecteur général des haras.)

une immense joie. Chacun vient trouver le père du nouveau-né, et lui dire : « Que ton fils soit heureux. Tandis que les hommes se pressent autour du père, la mère aussi reçoit des visites. Les femmes de la tribu se rendent auprès d'elle. Hommes et femmes ont les mains pleines de présents. Les dons sont proportionnés aux fortunes. Depuis les chameaux, les moutons et les vêtements précieux jusqu'aux grains et aux dattes, tous les trésors du déserts abondent sous la tente que Dieu vient de bénir. Celui qui reçoit tous ces témoignages d'affection et de respect est obligé d'exercer une large hospitalité. Quelquefois, pendant vingt jours, il nourrit et festoie tous ses visiteurs. Les fêtes ont dans le désert le caractère de grandeur inhérent à tout ce qui se passe sur ce solennel théâtre de la vie primitive. Aussitôt que l'enfant commence à se développer, on lui apprend à lire et à écrire, ce qui est une innovation chez les *djouads*. Autrefois le marabout seul pratiquait la culture des lettres. L'homme d'épée, comme nos barons du moyen âge, avait tout savoir en mépris : il lui semblait qu'en cultivant son esprit, on portait une atteinte à l'énergie de son cœur ; mais depuis qu'ils ont vu chez les derniers de nos soldats des connaissances qui laissent intacte la bravoure, les Arabes ont changé de pensée ; puis ceux qui ont pris le parti de nous servir se sont aperçus que l'instruction était un titre à nos faveurs. Nombre d'entre eux enfin se sont dit avec une résignation mélancolique ces paroles que j'ai recueillies un jour : « Autrefois nous pouvions vivre avec l'ignorance, car le calme et le bonheur étaient parmi nous ; mais dans ces temps de perturbation que nous sommes obligés de traverser, il faut que la science nous vienne en aide. » Ainsi notre influence accomplit lentement, jusqu'au sein du désert, cette œuvre civilisatrice dont on parle parmi nous quelque fois avec trop de découragement, quelquefois avec trop de légèreté.

La culture des lettres ne fait point négliger dans l'éducation arabe l'exercice du cheval ni le maniement des armes. Aussitôt qu'un enfant peut se tenir sur un coursier, on lui fait monter des poulains d'abord, puis des chevaux. Quand il commence à se former, on le mène à la chasse, on le fait tirer à la cible, on lui apprend à enfoncer la lance dans les flancs du sanglier. Lorsqu'il atteint seize ou dix-huit ans, lorsqu'il connaît le Coran et peut pratiquer le jeûne, on le marie. Le prophète a dit : « Mariez-vous jeunes ; le mariage dompte le regard de l'homme et règle la conduite de la femme. »

Jusqu'à cette époque, la tendresse paternelle a veillé sur la pureté de ses mœurs avec une vigilance de tous les instants. On ne l'a jamais laissé seul ; un précepteur ou des domestiques ont toujours accompagné ses pas. On a écarté de lui les hommes d'une vie dissolue et les femmes d'une conduite abandonnée. Il doit apporter à celle qu'on lui donne pour compagne un corps robuste et une âme où la souillure ne soit jamais entrée. On lui choisit une jeune fille d'une naissance égale à la sienne, d'une réputation intacte, et, s'il se peut, d'une grande beauté. Ce sont les femmes de sa famille qui s'assurent de ce point. On leur permet un examen dans les tentes où résident les filles à marier. On le fiance d'abord, et puis les noces ont lieu.

Le premier jour de ces fêtes, qui, semblables à celles de la naissance, ont une longue durée, est le jour de l'enlèvement (*nhar refoude*). Quatre ou cinq cents cavaliers magnifiquement vêtus, montés sur leurs plus beaux chevaux, munis de leurs armes les plus précieuses et conduits par les parents de l'épouse, se rendent à la tente de l'épousée. Des femmes voilées montées sur des chameaux et sur des mules les accompagnent. On choisit pour cette heureuse mission les plus jeunes et les plus jolies filles de la tribu. La route, qui dure quelquefois trois journées, est une *fantasia* conti-

nuelle. Les chevaux galopent, la poudre résonne, et les femmes jettent au vent ce long cri d'amour et de joie qui remplit d'un attendrissement indicible l'âme des enfants du désert.

Quand ce cortége triomphal arrive, le père de la fiancée se présente : « Soyez les bienvenus, dit-il, ô les invités de Dieu ! » Et ce sont des repas, des réjouissances jusqu'au lendemain, où l'on se met en marche de nouveau. Cette fois la mariée est dans la troupe, montée sur une mule ou sur une chamelle richement caparaçonnée. Elle n'a pas dit adieu à son père. Un sentiment un peu raffiné de pudeur lui interdit de paraître devant lui au moment où sa condition va changer. Il lui a été également défendu de voir ses frères aînés. Sa vie de jeune fille est finie ; désormais c'est à une autre famille qu'elle appartient. Au moment du départ, sa mère l'embrasse tendrement et lui dit :

« Vous allez quitter ceux dont vous êtes sortie, vous allez vous éloigner du nid qui vous a si longtemps abritée, d'où vous vous êtes élancée pour apprendre à marcher, et cela pour vous rendre chez un homme que vous ne connaissez pas, à la société duquel vous n'êtes pas habituée. — Je vous conseille d'être pour lui une esclave, si vous voulez qu'il soit pour vous un serviteur. — Contentez-vous de peu. Veillez constamment sur ce que ses yeux pourraient voir, et que ses yeux ne voient jamais d'actions mauvaises. — Veillez à sa nourriture, veillez à son sommeil ; la faim cause l'emportement, l'insomnie donne la mauvaise humeur. — Ayez soin de ses biens, traitez avec bonté ses parents et ses esclaves. Soyez muette pour ses secrets. — Lorsqu'il sera joyeux, ne vous montrez pas chagrine. — Lorsqu'il sera chagrin, ne vous montrez pas joyeuse.

« Dieu vous bénira ! »

Pendant que s'accomplit ce voyage nuptial, le fiancé a preparé une tente richement ornée qu'il a placée sous la surveillance de quelques amis. C'est là qu'entre la mariée avec sa mère et ses parentes. On lui offre un repas recherché, et autour d'elle se célèbre une fête où depuis la poudre jusqu'à la musique on a réuni tout ce qui entretient la

joie au désert. A dix heures du soir, le mari se glisse dans la tente, devenue déserte et silencieuse. Le lendemain matin, la mère de la mariée reçoit des mains de l'époux la chemise de sa fille. Elle étale aux yeux de tous ce trophée et dit à l'épouse fière et honteuse à la fois : « Que Dieu te donne la force et la santé ! Tu n'as pas trompé nos espérances, tu es une brave fille, tu n'as jamais jauni notre figure. »

Les fêtes d'un mariage se prolongent souvent pendant trois jours et trois nuits. Elles recommencent toutes les fois que le mari prend une nouvelle femme. La loi permet à un chef arabe d'avoir quatre femmes à la fois ; mais ce nombre ne suffit pas à contenter les désirs de ces natures mobiles et voluptueuses. C'est en vain que, par une coutume qui rappelle les mœurs bibliques, l'époux musulman peut associer des concubines à ses femmes légitimes : cette tolérance est insuffisante encore. Il faut que le divorce vienne au secours d'insatiables et incessants appétits. On cite tel chef arabe qui a eu douze ou quinze femmes légitimes. La paix, comme on peut se l'imaginer, est loin de régner dans des intérieurs où la loi souffre de pareils éléments de désordre. Quelquefois la tente est divisée en deux parties. Une chambre est exclusivement réservée pour les femmes, une autre appartient au mari ; celle-là reçoit à son tour chacune des femmes qu'il choisit pour la compagne de ses nuits. Cependant cette disposition est rare ; l'amour polygame, enfermé dans une seule pièce, est d'habitude obligé de se passer et du mystère et de la pudeur. Aussi arrive-t-il sans cesse que des jalousies terribles naissent secrètement, grandissent peu à peu et finissent par éclater. Souvent une femme aimée entre toutes ses compagnes est atteinte d'un mal mystérieux ; elle se flétrit, elle languit et meurt ; un poison préparé par la main d'une rivale est entré dans ses veines. C'est le côté sinistre des mœurs orientales. Le crime s'y accouple à la volupté.

Un fait prouve le rôle immense que jouent les femmes dans l'existence des musulmans. Dites à un Arabe qu'il est un lâche, il supportera cette injure. S'il est lâche, c'est que Dieu l'a voulu. Traitez-le de voleur, il sourira ; le vol à ses yeux est quelquefois une action méritoire. Appelez-le *tahan*, mot que le langage de Molière pourrait seul traduire avec une concise énergie, et vous allumerez dans son âme une colère qui ne pourra s'éteindre que dans le sang. Le seul homme auquel un Arabe ne doit jamais pardonner, c'est celui qui a donné le droit de lui jeter un jour au visage cette épithète malencontreuse.

Aussitôt qu'il est marié, le noble du désert entre dans une vie nouvelle, dans une sphère d'action personnelle. Il est émancipé, non point absolument toutefois s'il n'est pas chef de tente, s'il n'est pas maître de son bien, si son père vit encore. Cependant, même dans ces conditions, il comptera dorénavant dans sa tribu comme homme de bras et de conseil, et il achèvera par expérimentation cette éducation de grand seigneur, jusqu'alors ébauchée par l'habitude des bons exemples et des bons avis. Il a déjà ses clients, ses chevaux, ses *slougui* (lévriers), ses faucons (oiseaux de race), tout son équipage de guerre et de chasse.

Ses clients sont les jeunes gens de son âge, les courtisans de son avenir ; — ses chevaux ont été choisis parmi ceux qui portent bonheur (*mesuoudin*) et de la généalogie la plus vraie ; — ses *slougui*, il les a nourris de dattes écrasées dans du lait, du kouskoussou de ses repas : il les a dressés lui-même, et tandis que les chiens roturiers de la tribu aboient la nuit aux hyènes et aux chacals, les *slougui* couchent à ses pieds sous la tente et jusque sur son lit ; — ses faucons ont été élevés sous ses yeux par son fauconnier (*biaz*), et lui-même a eu soin de les habituer à son cri de lancer et de rappel.

Dans ses équipages de guerre et de chasse se pressent les

fusils de Tunis ou d'Alger, damasquinés, montés en argent, et dont le bois est incrusté de nacre ou de corail, les sabres de *fass* aux fourreaux d'argent ciselés, les selles brodées or et soie sur velours ou sur maroquin. Pour compléter l'équipement, nommons encore la sabretache (*djebira*) ornée de peau de panthère, les éperons (*chabir*) argentés, incrustés de corail ; le *medol*, haut et large chapeau de paille, empanaché de plumes d'autruche; la cartouchière (*mahazema*) en maroquin piqué de soie, d'or et d'argent.

Un jour, quand son père aura payé *la contribution que Dieu frappe sur toutes les têtes*, cette vaste tente (*kheima*) sera sienne, avec tous ses meubles de luxe, tapis, coussins de repos, sacs à bijoux, tasses en argent, provisions de chasse, de guerre et de bouche pour toute la famille, au nombre de vingt-cinq ou trente, maître et serviteurs. A lui seront encore cet étalon et ces juments entravés en vue de la tente. Ces huit ou dix nègres et négresses, ces dépôts de blé, d'orge, de dattes, de miel, prudemment placés à l'abri d'un coup de main dans un *ksour* (village), ces huit ou dix mille moutons, ces cinq ou six cents chameaux dispersés au loin dans les pâturages sous la garde de bergers errant avec eux. Sa fortune alors pourra être évaluée à 25 ou 26,000 douros (125 ou 130,000 francs).

A l'âge où nous l'avons laissé, dix-neuf ou vingt ans, il n'a point encore à se préoccuper de la gestion de cette fortune. C'est un homme de plaisir aujourd'hui. En temps de paix, à cheval, suivi de ses amis et de quelques serviteurs, montés sur des chameaux, qui tiennent en laisse ses lévriers ou même les portent devant eux, quand il se rendra aux pâturages éloignés pour visiter les troupeaux, ce sera l'occasion d'une chasse à l'autruche, à la gazelle, au *begueur el ouhache*, selon le terrain et la saison. Ses éclaireurs, lancés à la découverte, ont-ils signalé des autruches, les chasseurs, gagnant l'espace, les enlaceront dans un cercle d'abord im-

mense, et qui se resserrera peu à peu jusqu'à ce que, les ayant en vue, on se lance sur elles à fond de train en jetant le cri de chasse. Chacun choisit sa victime, la suit dans les mille tours et détours de sa course désordonnée, l'atteint alors que, battant des ailes pour aider à ses jambes, elle est forcée, et l'achève d'un coup de bâton sur la tête, car une balle ensanglanterait et souillerait le plumage.

Si ce sont des gazelles, qui souvent, tant elles sont nombreuses, semblent de loin le troupeau d'une tribu, les cavaliers se dirigent vers elles pendant que les serviteurs qui les suivent serrent la gueule aux chiens pour les empêcher de crier. A un quart de lieue de distance, on les lâche en les excitant de la voix : « Mon frère! mon ami! elles sont là! les vois-tu? » Derrière viennent les chasseurs au petit galop; mais les gazelles ont pris la fuite, et ce n'est qu'après une course éperdue de deux ou trois lieues que les lévriers entrent dans le troupeau, dont les cavaliers, cette fois lancés à toute bride et dispersés en demi-cercle, font refluer la masse sur les chiens. Chaque *slougui* a fait choix d'un des plus beaux mâles. Celui-ci bondit, s'élance, revient sur son ennemi, le combat de ses cornes, le franchit d'un saut; mais bientôt il brame plaintivement et sent ses jambes se roidir. C'est son cri de mort : d'un coup de dent sur la nuque, l'impitoyable lévrier lui brise les vertèbres, et le chasseur arrive, qui le saigne *au nom de Dieu!* (*bessem Allah!*)

Mais la chasse aristocratique et seigneuriale par excellence est la chasse au faucon. Le faucon élevé sous la tente, sur un perchoir auquel il est attaché par une élégante lanière de maroquin, est soigneusement nourri par le chef même et dressé par lui. Son capuchon et son harnachement sont historiés de soie, d'or, de filali, de petites plumes d'autruche Ses entraves sont brodées et ornées de petits grelots d'argent. Aussitôt son éducation achevée par des chasses au leurre, son maître invite ses amis au premier lancer. Tous

sont fidèles au rendez-vous, bien montés. Le chef marche en avant un oiseau sur l'épaule, un autre sur le poing garni d'un long gant de peau. « Après un *goum* partant pour la guerre, rien n'est beau, disait Abd-el-Kader, comme le départ pour une chasse au faucon. » Les chevaux hennissent et partent en bondissant, les cavaliers se dispersent dans les broussailles, battent les touffes d'*alfa;* un lièvre part, le faucon est aussitôt décapuchonné, et son maître lui crie : *Ha ou! ha ou!* (le voici!) L'intelligent oiseau pique une pointe à perte de vue, on croirait qu'il veut trahir (s'échapper); mais tout à coup il fond sur sa proie avec la rapidité de l'éclair, il l'étreint dans ses serres et l'étourdit ou même la tue, et lorsque son maître arrive au galop, il le trouve lui dévorant les yeux. Si c'est une *houbara* (outarde) que les chasseurs ont levée, le faucon la suit dans son vol : elle monte, il monte avec elle; tous les deux se perdent un moment dans l'espace hors de la vue des chasseurs attentifs, puis tout à coup on les voit retomber en tournoyant : l'outarde a les ailes brisées. Son vainqueur la tient sous lui pour que seule, disent les Arabes, elle subisse le choc de cette effroyable chute et l'en préserve.

Ces jeux violents façonnent la noblesse aux travaux de la guerre et de la razzia. Une caravane a-t-elle été pillée, les femmes de la tribu ont-elles été insultées, lui conteste-t-on l'eau et les pâturages ; les chefs se réunissent, la guerre est décidée. On écrit à tous les chefs des tribus alliées, et tous arrivent au jour indiqué avec leurs *goums* et leurs fantassins. On se jure solennellement, au nom d'un marabout vénéré, de se prêter mutuelle assistance et de ne faire qu'un seul et même fusil. Le lendemain, sans plus tarder, tout s'ébranle et se met en mouvement, y compris les femmes, montées sur les chameaux, dans des palanquins qui ne sont pas toujours assez discrètement fermés. C'est un pêle-mêle pittoresque de chevaux, de guerriers, de fantassins faisant

bande à part. Sur les flancs de la colonne, les jeunes gens les plus ardents s'éparpillent en éclaireurs ou plutôt en chasseurs, car part-il une gazelle, une antilope, une autruche ou même un lièvre, les voici s'élançant à la suite de leurs lévriers, et plus d'un audacieux saura, profitant du désordre, se glisser auprès d'un palanquin où il est attendu, y monter avec l'aide d'un serviteur bien payé, pour n'en redescendre qu'à la nuit, à la première halte.

De son côté, la tribu ennemie fait ses préparatifs; après quatre ou cinq jours de marche, les partis sont en présence. Les éclaireurs se rencontrent les premiers et commencent les hostilités par des injures comme les héros d'Homère; peu à peu le combat s'engage par petites bandes de quinze ou vingt, et bientôt tout s'anime et s'ébranle. La mêlée devient générale : tous les fusils partent à la fois, toutes les bouches se provoquent par des cris et des imprécations, et l'on s'attaque enfin corps à corps à coups de sabre.

L'heure est venue cependant où celle des deux tribus qui a perdu le plus d'hommes, de chefs surtout et de chevaux, est obligée de plier et de se rabattre sur son camp. C'est un sauve-qui-peut désordonné où les plus braves font encore de temps en temps volte-face pour tirer à l'ennemi quelques balles perdues. Il n'est pas rare alors que le chef s'élance en désespéré, le sabre au poing, dans la mêlée, et tombe glorieusement frappé. Après la victoire le pillage : l'un dépouille un fantassin, l'autre un cavalier renversé; celui-ci dispute à celui-là un cheval, à cet autre un nègre, un beau fusil, un yatagan de prix, et grâce à ce désordre, plus d'un vaincu pourra sauver ses femmes, ses chevaux, ses objets les plus précieux.

A la rentrée sur son territoire, la tribu est accueillie par une fête où l'allégresse se traduit par des festins et des offrandes aux marabouts dont il importe de se ménager les influences. La plus large hospitalité est donnée aux alliés,

à qui l'on paye également le prix de leurs services (*zebeur*). On les reconduit ensuite à trois ou quatre heures de marche dans la direction de leur territoire, et l'on se quitte enfin en se renouvelant le serment « de venir au secours les uns des autres le matin, si l'on est demandé le matin, la nuit, si l'on est demandé la nuit. »

A mesure qu'il avance en âge, l'Arabe acquiert plus de gravité ; chaque poil blanc de sa barbe le ramène à des idées plus sérieuses ; il fréquente plus volontiers les gens de Dieu et se montre envers eux plus généreux ; il est plus religieux, on le voit moins souvent à la chasse, aux noces, aux *fantasias*. Ses occupations de chef lui laissent d'ailleurs moins de temps libre : il lui faut rendre la justice, accroître son bien, élever ses enfants, se ménager des alliances. Néanmoins l'esprit chevaleresque de sa jeunesse ne fait que sommeiller en lui : que la poudre parle pour une insulte faite à sa tribu, il ne restera point sous la tente. — Trop heureux, dira-t-il, de mourir en homme au combat, et non pas comme une vieille femme. Certaines grandes familles se vantent hautement de n'avoir point souvenir qu'un seul de leurs ancêtres soit mort dans son lit.

S'il échappe pourtant à cette fin désirée, dès qu'il se sent sous la main de la mort, il fait venir ses amis, car l'amitié chez les Orientaux est conviée à tous les grands actes de l'existence humaine. « Mes frères, leur dit-il, quand il lui est possible de parler, je ne vous reverrai plus en ce monde; mais je n'étais que de passage sur cette terre, et je meurs dans la crainte de Dieu. » Puis il récite la *chehada*, c'est-à-dire l'acte symbolique de la foi musulmane : « Il n'y a qu'un seul Dieu, et Mohamed est l'envoyé de Dieu. » Si sa bouche se refuse à prononcer ces paroles sacrées, un des assistants lui prend la main droite et soulève son index ; ce signe, auquel le mourant adhère avec toute l'énergie qui réside encore dans son enveloppe terrestre, est un témoignage rendu

à l'unité de Dieu. Quand il a accompli la *chehada*, il peut mourir en paix.

Les pompes humaines ne font point défaut au chef arabe, surtout au guerrier mort en combattant pour sa tribu. On l'enveloppe dans un linceul blanc, et on l'expose sur un tapis dont on a relevé les bords. Les *neddabat*, c'est-à-dire les femmes qui remplacent en Orient les pleureuses antiques, se tiennent autour du mort les joues noircies avec du noir de fumée et les épaules drapées avec des étoffes à tentes ou des sacs en poil de chameau. A quelques pas d'elles, un esclave tient par la bride la jument de guerre ou de *fantasia*, la favorite du défunt; au *kerbous* de la selle pendent un long fusil, un yatagan, des pistolets, des éperons. Un peu plus loin, les cavaliers, jeunes et vieux, muets de douleur, sont assis en cercle sur le sable, leurs *haïks* relevés jusqu'au-dessous des yeux, leurs capuchons et bernous rabattus sur le front.

Les *neddabat* chantent sur un rhythme lugubre les lamentations suivantes :

Où est-il?
Son cheval est venu, lui n'est pas venu;
Son sabre est venu, lui n'est pas venu;
Ses éperons sont là, lui n'est pas là :
Où est-il?

On dit qu'il est mort dans son jour frappé droit au cœur.
C'était une mer de *kouskuessou*,
C'était une mer de poudre;
Le seigneur des hommes,
Le seigneur des cavaliers,
Le défenseur des chameaux,
Le protecteur des étrangers.
On dit qu'il est mort dans son jour.

LA FEMME DU DÉFUNT.

Ma tente est vide,

LA FEMME DU DÉFUNT.

Ma tente est vide,
Je suis refroidie;
Où est mon lion?
Où trouver son pareil?
Il ne frappait qu'avec le sabre;
C'était un homme des jours noirs :
La peur est dans le *goum*[1].

LES NEDDABAT.

Il n'est pas mort! il n'est pas mort!
Il t'a laissé ses frères,
Il t'a laissé ses enfants;
Ils seront les remparts de tes épaules.
Il n'est pas mort; son âme est chez Dieu;
Nous le reverrons un jour.

Après ces lamentations funèbres, les *adjaïze* (vieilles femmes) s'emparent du cadavre, le lavent soigneusement, lui mettent du camphre et du coton dans toutes les ouvertures naturelles, et l'enveloppent dans un blanc linceul arrosé avec de l'eau du puits de *zem-zem*[2] et parfumé de benjoin. Quatre parents du mort soulèvent alors par les quatre coins le tapis sur lequel il est étendu, et prennent le chemin du cimetière, précédés par l'iman, les marabouts, les *tolbas*, et suivis par les assistants. Les premiers chantent d'une voix grave : « Il n'y a qu'un seul Dieu! » Les derniers répondent ensemble : « Et notre seigneur Mohamed est l'envoyé de Dieu! »

La résignation calme pour un moment tous les désespoirs, et pas un cri, pas un sanglot ne trouble ces prières communes, ces professions de la foi du défunt, que répète pour lui la pieuse assemblée. Arrivés au cimetière, les porteurs déposent leur fardeau sacré sur le bord de la fosse, et l'iman,

[1] *Goum*, réunion de cavaliers.

[2] *Zem-zem*, puits dont l'eau vient du paradis et que les pèlerins rapportent de la Mecque.

après s'être placé à côté du mort, entouré par les marabouts, crie d'une voix forte et sonore le *salat el djenaza* (la prière de l'enterrement) :

« Louange à Dieu qui fait mourir et qui fait vivre !

« Louange à celui qui ressuscite les morts !

« C'est à lui que revient tout honneur, toute grandeur; c'est à lui seul qu'appartiennent le commandement et la puissance. Il est au-dessus de tout!

« Que la prière soit aussi sur le prophète Mohamed, sur ses parents, sur ses amis ! O mon Dieu! veillez sur eux, et accordez-leur votre miséricorde comme vous l'avez accordée à Ibrahim et aux siens, car c'est à vous qu'appartiennent la gloire et les louanges!

« O mon Dieu, N... était votre adorateur, le fils de votre esclave, c'est vous qui l'aviez créé, qui lui aviez accordé les biens dont il a joui; c'est vous qui l'avez fait mourir, c'est vous qui devez le ressusciter.

« Vous êtes le mieux instruit de ses secrets et de ses dispositions antérieures.

« Nous venons ici intercéder pour lui, ô mon Dieu! délivrez-le des désagréments de la tombe et des feux de l'enfer; pardonnez-lui, accordez-lui votre miséricorde; faites que la place qu'il doit occuper soit honorable et spacieuse; lavez-le avec de l'eau, de la neige et de la grêle, et purifiez-le de ses péchés comme on purifie une robe blanche des impuretés qui ont pu la souiller. Donnez-lui une habitation meilleure que la sienne, des parents meilleurs que les siens et une épouse plus parfaite que la sienne. S'il était bon, rendez-le meilleur; s'il était méchant, pardonnez-lui ses méchancetés; ô mon Dieu, il s'est réfugié chez vous, et vous êtes le meilleur des refuges! C'est un pauvre qui a été trouver votre munificence, et vous êtes trop riche pour le châtier et le faire souffrir.

« O mon Dieu, fortifiez la voix du défunt au moment où il vous rendra compte de ses actions, et ne lui infligez pas de peine au-dessus de ses forces. Nous vous le demandons par l'intercession de votre prophète, de tous vos anges et de tous vos saints.

« *Amin!* »

Amin! disent les assistants en faisant la génuflexion.

« O mon Dieu, reprend l'iman, pardonnez à nos morts, à nos vivants, à ceux de nous qui sont présents, à ceux de nous qui sont absents, à nos petits, à nos grands; pardonnez à nos pères, à tous nos devanciers, ainsi qu'à tous les musulmans.

« Ceux que vous faites revivre, faites-les revivre dans la foi, et que ceux d'entre nous que vous faites mourir meurent vrais croyants!

« Préparez-nous à une bonne mort; que cette mort nous donne le repos et la faveur de vous voir!

« *Amin!* »

Cette prière terminée, pendant que les *tolbas* disent le *salat el mokteâat*, on descend le cadavre dans la fosse, la figure tournée du côté de la Mecque; on l'y enchâsse avec de larges pierres, et chaque assistant se fait honneur de lui jeter un peu de terre. Les fossoyeurs nivellent enfin la tombe, et, pour la protéger contre les hyènes et les chacals, la recouvrent de buissons épineux.

C'est le moment du retour, et tout le monde reprend le chemin de la tribu, moins quelques femmes, amies ou parentes du défunt, qui, pleines de douleur, inclinées sur sa tombe, lui parlent, le questionnent, et lui font des adieux comme s'il pouvait les entendre. Mais les *tolbas* et les marabouts s'écrient :

« Allons, les femmes, retirez-vous avec la confiance en Dieu, et laissez le mort s'arranger tranquillement avec Azraïl [1]. Cessez vos pleurs et vos lamentations ; la mort est une contribution frappée sur nos têtes. Nous devons tous l'acquitter. Il n'y a pas de choix, il n'y a pas d'injustice dans cet événement. Dieu seul est éternel. Quoi! nous accepterions la volonté de Dieu quand elle nous apporte la joie, et nous la refuserions quand elle nous apporte le chagrin! Allons vos cris sont une impiété. »

[1] Azraïl est l'ange de la mort. Aussitôt qu'un homme a rendu le dernier soupir, Azraïl est envoyé par Dieu pour établir la balance des bonnes et des mauvaises actions du défunt.

Elles comprennent ces paroles et, les mains sur les yeux, sortent du cimetière, mais en se retournant à chaque pas pour crier leurs derniers adieux à celui qu'elles ne reverront qu'au jour du jugement.

Cette oraison funèbre est celle qui se prononce au désert sur toutes les tombes. La monotonie d'habitude est compagne de la grandeur. Si les mœurs arabes n'ont point de variété, elles sont imposantes et solennelles.

DE LA RÉSIGNATION (ISLAM)

Ma vertu, c'est la résignation;
Ma fortune, le mépris des richesses;
Mon bonheur, l'espoir d'une autre vie,
Et la misère vient-elle à me serrer le cou,
Je n'en glorifie pas moins Dieu.

Lorsque l'on veut étudier avec soin les mœurs d'un peuple, il faut souvent remonter à l'étymologie de certains mots, qui, à eux seuls, suffisent pour rectifier des idées erronées et pour faire entrevoir la vérité que l'on cherche. Je me suis toujours bien trouvé de cette méthode, et j'y ai de nouveau recours pour traiter aujourd'hui une question importante de religion musulmane.

Je me demande d'abord ce que signifie le mot *islam*, d'où nous avons fait celui d'*islamisme*.

Je vois que le verbe arabe *eslem*, dérivé du verbe *selem* (livrer, sauver), a pour nom d'abstraction ou pour infinitif le mot *islam*, qui signifie l'action de se livrer à Dieu, et par conséquent *résignation*.

L'islamisme veut donc dire la Religion de la Résignation, et *moslem*, d'où nous avons fait *musulman*, en lui donnant une forme empruntée à la langue turque, indique un homme résigné à Dieu.

Il ressort de ce qui précède, que le principe fondamental de l'islamisme est la résignation.

De la résignation au fatalisme, il n'y a qu'un pas, je le reconnais; mais de la résignation à la confiance en Dieu la distance n'est pas plus grande. La difficulté pour le musulman est donc de ne pas dépasser la limite qui lui a été tracée, de se maintenir entre le fatalisme qui tue et l'espérance qui vivifie.

Une telle règle de conduite est sans doute difficile à suivre; aussi ne faut-il pas s'étonner que les basses classes de la société musulmane aient incliné plutôt vers le fatalisme, poussées peut-être par la politique de leurs princes, qui, à certains moments, ont eu besoin de surexciter les passions religieuses. Mais, si l'on se reporte aux faits, aux enseignements et à la tradition, il est aisé de reconnaître que, pour les classes intelligentes et instruites, si l'islamisme exige la résignation à un fait accompli, il n'impose pas le fatalisme aveugle qui est la soumission à un fait à venir. Ces principes me paraissent d'accord avec les légendes dont je vais appuyer l'idée que je me fais de la religion musulmane.

Ces légendes, ainsi que les préceptes, les maximes, les pensées familières au peuple arabe dont nous comptons les mêler, se rapportent à deux grands sentiments que, suivant nous, on pourrait appeler la décomposition de la fatalité musulmane : la résignation et la confiance.

La résignation, c'est la foi dans ce qu'elle a d'austère et de discipliné; la confiance, c'est la foi encore, mais dans ce qu'elle a d'enthousiaste et d'attendri. Ces deux côtés d'une même médaille, nous allons essayer de les mettre en lumière. Notre aide dans cette tâche, ce sera l'appel que nous avons constamment adressé, toutes les fois que nous voulions porter le jour dans une nouvelle partie de la civilisation musulmane, aux traditions, aux souvenirs et

à la langue même du peuple qui était l'objet de nos études. La méthode que nous avons employée jusqu'à présent, et que le public a encouragée, c'est de laisser la nature arabe se peindre pour ainsi dire elle-même dans nos écrits. Nous avons plus que jamais recours à cette méthode aujourd'hui. Nous tenons la plume; laissons la parole à ceux dont nous voulons faire connaître l'esprit.

Demandez au prophète de vous définir la résignation, et voici ce qu'il vous répondra :

La résignation consiste à se trouver toujours satisfait de la part que Dieu nous a faite, et à ne jamais convoiter les honneurs ou le bien d'autrui. C'est un trésor tellement riche, ajoute-t-il, *qu'il ne peut tarir.*

Dieu a dit :

Je ne priverai pas du paradis une créature humaine, quel que soit son sexe, pourvu qu'elle appartienne à la religion musulmane. Mais la résignation est impérieusement réclamée par cette vie.

Suivant Ben-el Haret, un jeune homme, qui s'était mis à la recherche de la fortune, fut obligé, à la fin d'un long voyage, de se reposer parmi des ruines. En promenant ses regards autour de lui, il aperçut quelques lignes d'écriture qui se dessinaient sur un grand mur; il les lut. Voici ce qu'elles contenaient :

« *Je te vois assis devant moi et je comprends les chagrins dont tu es la proie. Espère en Dieu, c'est lui qui tient la clef de tous les trésors. Jette tes misères dans ses richesses, et tu t'en trouveras bien.* »

Le jeune homme, éclairé par cette révélation imprévue se remit en route en s'écriant :

— *O mon Dieu! c'est à vous qu'il appartient de me diriger, je n'étais qu'un insensé.*

La résignation se confond avec la confiance dans cette simple histoire, empreinte de l'idéal consolateur que

cherchent les hommes de tous les pays et de tous les cultes.

Le trait suivant respire un amour et une intelligence de la pauvreté qui rappellent les habitudes, les instincts, les inspirations de l'âme chrétienne.

Hamadi-ben-Hanifa offrait un jour quatre mille douros à son ami Daoud-ben-el-Taï, qu'il trouva dans une grande gêne. Cette somme provenait d'un héritage. « Acceptez cet argent, lui dit-il ; il vient d'un homme qui fut riche et généreux. » Daoud lui répondit : « Si j'étais disposé à recevoir de pareils dons, je m'empresserais d'accueillir le vôtre, autant par respect pour le mort que par déférence pour le vivant ; mais ne m'en veuillez pas si je refuse : j'ai juré de continuer à vivre comme par le passé, en me contentant de peu. »

Nous venons de voir la religion musulmane rappeler la nôtre par cette manière austère de comprendre tout un côté de la vie : voyons-la s'en rapprocher encore par une sorte de fougue ascétique, dans de grandes et soudaines inspirations.

Abd-Allah-ben-el-Merzouk s'enivra un jour à tel point, qu'il ne put faire sa prière et s'endormit. Une esclave très-pieuse qu'il possédait lui appliqua un charbon ardent sur la plante des pieds. Il se réveilla en sursaut, frappé de terreur. « Comment, lui dit alors l'esclave, pourrez-vous endurer la douleur du feu éternel, si vous ne pouvez même pas supporter le feu de ce monde périssable? » Abd-Allah se leva, fit ses prières, affranchit son esclave, et donna en aumônes tout ce qu'il possédait, s'en remettant à Dieu, désormais, du soin de pourvoir à sa vie.

Dieu a dit à Sid-na-Moussa (notre seigneur Moïse) :

— *Savez-vous pourquoi je donne des richesses aux pauvres d'esprit ?* — *Non*, répondit Sid-na-Moussa. — *Eh bien, c'est pour faire comprendre à tous que je n'aime pas les esprits sensés.*

Il y a dans ces paroles quelque chose qui, au premier abord, étonne notre raison, la révolte, et nous pousse à nous demander si nous ne sommes pas abusés par quelque infidélité de traduction. Mais quelques instants de réflexion nous amènent à comprendre le sens profond qui se cache sous les mots recueillis par le prophète. Ici, la Bible et le Koran se rencontrent, notre religion et la religion musulmane retrouvent dans leur commune origine une frappante harmonie. *La sagesse humaine n'est que folie*, a dit l'Ecclésiaste. C'est évidemment de cette fausse sagesse que la tradition arabe veut parler en exprimant cette aversion du Créateur pour les esprits sensés. Il existe dans l'âme humaine une sagesse supérieure à tous les conseils de la prudence, planant au-dessus de toutes les illusions, de toutes les apparences dont la raison nous amène si souvent à être les dupes. Cette science naturelle et supérieure, c'est l'abandon des âmes croyantes aux décrets mystérieux qui la régissent.

« *Voyez l'oiseau aux traces passagères, il n'ensemence pas, ne récolte pas, ne porte avec lui aucune provision, et cependant Dieu pourvoit à sa subsistance. Nos estomacs, me direz-vous, sont plus vastes que ceux des oiseaux. Soit; mais je vous répondrai qu'ils sont bien inférieurs en capacité à ceux des ruminants, que Dieu pourtant se charge également de nourrir.*

Voilà encore des paroles où l'on peut dire que respire le souffle chrétien, où l'on retrouve le texte sacré traduit en vers immortels par l'auteur d'*Athalie*. Voulons-nous arriver à ce que peut donner de plus délicat et de plus subtil le développement de ces pensées, poursuivons :

Un iman demanda un jour, après avoir prié, à un Arabe du désert, comment il faisait pour vivre. — Recommencez votre prière, lui dit ce dernier. — Pourquoi? —

Parce que celui qui s'est inquiété de sa nourriture a douté du Créateur.

Interrogé sur le même sujet, un autre Arabe répondit :

— *Si je ne mangeais qu'après m'être tourmenté pour savoir d'où je tirerai mes aliments, je ne mangerais jamais.*

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte et faisant son paquet.

Ainsi s'exprime celui peut-être d'entre nos poëtes qui a su animer ses œuvres du plus pur et du plus gracieux esprit de sagesse. Cette touchante résignation que la Fontaine nous recommande dans un simple et suave langage, la tradition arabe nous l'enseigne en se servant des mêmes images. Écoutons-la :

Je conviens que l'homme, en cette vie, se considère comme celui qui est invité à un festin. Il peut goûter un mets qui passe devant lui, il ne doit point songer à celui qui s'en éloigne.

Brahim-ben-Chekik disait un jour, dans une réunion d'amis :

— *Si j'ai de quoi manger, je mange, et, si je n'ai rien, je patiente.*

— Ce n'est pas assez, lui dit un de ses auditeurs, il faut faire comme moi :

— *Si j'ai de quoi, je mange et partage; si je n'ai rien, je rends encore grâces à Dieu*[1].

[1] Les Arabes ne demandent jamais de quelle religion vous êtes; ils évitent même toute conversation à ce sujet, et cependant, je ne saurais trop le répéter, toutes leurs actions et toutes leurs paroles sont empreintes de la pensée de Dieu. Combien de fois, dans mes voyages, ne m'est-il pas arrivé de voir, au lever du soleil, des Arabes agenouillés sur leurs manteaux, ayant leurs armes à côté d'eux, la tête tournée vers la Mecque, et priant, au milieu de la campagne dépeuplée et déserte, entre le ciel et le sable, avec une ferveur aussi attendrissante que dépouillée de toute

Ici, la résignation s'unit à ce mot suprême, à ce couronnement de toutes les vertus, à la charité.

El-Moussalli, rentrant chez lui, au déclin du jour, ne trouva rien à manger; sa famille n'avait même pas de lampe pour combattre les ténèbres qui commençaient à envahir sa demeure. Il se mit à pleurer de joie en s'écriant :

— *Qui me vaut donc cette bonne fortune?*

On le voit, par la résignation, l'Arabe peut même arriver à ce que renferment de plus surhumain les jouissances mystiques : à l'acceptation reconnaissante, triomphante même, on peut le dire, des maux que laisse tomber sur lui la main de Dieu.

Dieu a donné aux hommes des caractères différents, pour prévenir entre eux la discorde qui naîtrait des aspirations de tous à un même but. Si cette variété n'existait pas dans les cœurs, ils seraient tous dévorés par une même passion pour le rang suprême, les richesses, les plaisirs et les biens de cette vie. La paix publique et le calme privé seraient également impossibles.

Voyez l'Arabe nomade : il est campé dans une vaste plaine où il n'entend que le cri du chacal et la voix de l'ange de la mort.

Son habitation consiste en quelques pièces d'étoffe que l'absence de bois le force à tendre avec des os de charogne.

Le soleil est son foyer, la lune est sa lampe.

La chair et la laine du mouton, voilà ce qui pourvoit à sa nourriture de chaque jour, voilà ce qui suffit à son habillement.

affectation. J'avoue que la profonde conviction de ces gens-là a bien souvent provoqué mon étonnement, peut-être mon admiration. *Tout vient de Dieu*, telle est leur idée constante, et cette idée leur inspire, dans toutes les circonstances de la vie, une résignation sublime. (*Voyage dans la haute Asie*, par M. Pétiniaud, inspecteur général des haras.)

S'il veut faire quelque festin recherché, il faut qu'il chasse l'autruche et la gazelle.

Est-il malade, il n'a pas d'autre boisson que le lait et l'eau, point d'autres médicaments que les simples.

Sa demeure ne peut jamais crouler : il se couche où la nuit le surprend.

Il a devant sa tente ses chameaux, son cheval et son chien; sous sa tente, ses enfants et ses femmes, dont les plus riches parures consistent en pièces d'argent enfilées les unes au bout des autres.

Les odeurs du goudron, de la gazelle et des plantes du désert sont tous ses parfums.

Cet homme, pourtant, est le vrai musulman; il a détourné son cœur et ses regards de ce monde, il est content de son sort et il glorifie Dieu.

L'avidité, c'est l'indigence.

La fortune, c'est le mépris des richesses.

Ce que la philosophie a de plus vivifiant éclate assurément dans ces paroles, où l'on sent aussi se glisser un rayon de la foi :

Si vous désirez me rejoindre, a dit le prophète à sa femme Aycha, munissez-vous toujours des provisions du simple voyageur, et ne fréquentez jamais les riches. Quant à mon peuple, le commencement de sa fortune sera l'obéissance et l'abandon de toute attache terrestre; les signes de sa décadence seront l'avarice et la cupidité.

Tels sont les préceptes sur lesquels repose la religion musulmane. Conclurait-on, par hasard, de ce qu'on vient de lire, qu'une pensée d'apologie à l'endroit de cette religion aurait traversé mon esprit? Je ne puis pas le supposer un seul instant. Nous avons toujours cru qu'il importait à une nation victorieuse de connaître, pour le mieux dominer, le culte et les mœurs du peuple qu'elle avait vaincu. Depuis longtemps, nous consacrons de patients efforts à

faire pénétrer la lumière dans les parties les plus intimes de la société arabe : c'est un de ces efforts qu'il faut voir tout simplement dans le travail qui précède.

Mais ces principes, nous dira-t-on peut-être, que vous nous représentez comme si vivants, armés d'une autorité si puissante chez les musulmans, bien peu d'entre eux les pratiquent cependant aujourd'hui. — Il en est du peuple arabe comme des autres peuples : quand un gouvernement énergique et sage préside à ses destinées, on voit en honneur chez lui les préceptes inscrits dans ses lois; quand il devient la proie de l'anarchie, il traite les textes les plus sacrés comme lettre morte. Ceci n'est plus l'histoire d'un pays et d'une époque, c'est l'histoire de tous les pays et de tous les temps.

LE CHAMBI[1] A PARIS

Le pays où souffre ton orgueil, quitte-le quand ses murailles seraient bâties avec des rubis.

I

Tandis que la poésie est chez nous le don d'un petit nombre, le privilége de quelques esprits, une fleur exquise et rare qui n'appartient qu'à une certaine espèce de sol, chez les Arabes elle est partout ; elle anime à la fois, dans le pays par excellence de l'espace, du soleil et du danger, les spectacles de la nature et les scènes de la vie humaine. C'est un trésor auquel tous viennent puiser, depuis le pasteur dont les troupeaux disputent à un sol brûlant quelque touffe d'herbe flétrie, jusqu'au maître de la grande tente, qui galope au milieu des goums bruyants, sur un cheval richement harnaché.

Tel est le fait dont se sont pénétrés tous ceux qui ont longtemps vécu, comme moi, de la vie arabe. Les personnes qui en sont encore à leur apprentissage des mœurs africaines croient souvent à une exagération dans ce qu'ils ont tant de fois entendu répéter sur la poésie orientale. Ils craignent de subir une opinion toute faite, de se laisser impo-

[1] Membre de la grande tribu des Chambas, dans le Sahara.

ser ce qu'on appelle, je crois, le convenu, dans le langage des artistes. J'avais remarqué ces dispositions chez un officier de spahis, qui me permettra de le mettre en scène dans un intérêt de vérité. M. de Molènes, dont le nom, tout militaire aujourd'hui, réveillera peut-être quelques souvenirs littéraires chez mes lecteurs, contestait, dans mon cabinet, un matin, les dons poétiques du peuple arabe, quand notre entretien fut interrompu par une visite d'une nature insolite et inattendue. Le personnage qui s'offrait à notre vue portait le bornous et le haïk ; c'était un Chambi. Il appartenait à cette race d'audacieux trafiquants qui bravent la morsure des serpents, les tempêtes de sable et la lance des Touareg, ces brigands voilés du désert, pour aller jusqu'aux États du soudan chercher les dents d'éléphant, la poudre d'or et les essences parfumées. J'avais déjà rencontré dans le cours de ma vie africaine cet éternel et placide voyageur qui vous répond avec la mélancolie sereine du fatalisme, quand vous l'interrogez sur ses errantes destinées : « Je vais où me mène Dieu. » Cette fois le Chambi était venu amener au Jardin des Plantes, par l'ordre du général Pélissier, deux de ces célèbres maharis que les guerriers montent dans le Sahara, et qui atteignent, dit-on, une vitesse à faire honte aux plus généreux coursiers.

Quand le prophète aurait voulu donner un irrécusable témoin à mes paroles sur l'indélébile poésie de son peuple, il n'aurait point pu m'envoyer un hôte plus opportun que le Chambi. Celui qui allait servir de preuve vivante à mes arguments n'était pas en effet un de ces tolbas qui puisent, dans la docte retraite des Zaouïas, des inspirations inconnues du vulgaire, aux sources mystérieuses des livres sacrés ; ce n'était pas non plus un de ces guerriers suivis de cavaliers, précédés de drapeaux, entourés de musiciens, qui peuvent tirer d'une existence d'éclat et de bruit tout un ordre exceptionnel d'émotions. Non, c'était un homme de la

plus basse condition, ce que serait ici un colporteur de nos campagnes. Eh bien! dis-je à mon interlocuteur, je parierais que si j'interrogeais au hasard cet obscur habitant du désert, je tirerais à l'instant de sa cervelle des chants qu'envieraient peut-être les meilleurs de nos poëtes. Le défi fut accepté. L'interrogatoire commença. On va juger ce qui en sortit.

Ce fut d'abord un chant religieux. Il faut répéter chez les Arabes ce que disaient les poëtes antiques : « Commençons par les dieux. » Là cette source et cette fin de notre vie, c'est-à-dire la religion divine, n'est jamais oubliée. Ce Dieu dont il semble que la vie du grand air rende le contact plus fréquent, la présence plus sensible et le pouvoir plus immédiat, est toujours invoqué par les chantres nomades. Le Chambi n'interrogea pas longtemps ses souvenirs. Après avoir fredonné, pour se mettre en haleine, un de ces airs monotones comme l'horizon du désert, dont les Arabes charment leur voyage sur le dos des chameaux, voici ce qu'il nous récita :

Invoquez celui que Dieu a comblé de ses grâces,
O vous tous qui nous écoutez!
Croyez en ses dix compagnons,
Les premiers qui aient composé son cortége.
Si vous n'avez point foi dans leur parole,
Interrogez les montagnes,
Elles vous révéleront la vérité.
Savez-vous qui vous parlera aussi de Dieu?
C'est le *chelil*[1] du cheval Bourak.
Ce chelil qui est semé de boutons d'or.
Et auquel pendent des franges resplendissantes;
Ce chelil aime les hommes qui jeûnent,
Et ceux qui passent leurs nuits à lire les livres de Dieu.
Il aime aussi les braves,
Les braves qui frappent avec le sabre,

[1] Ornement de soie que l'on étend sur la croupe des chevaux aux jours de fête.

Et qui jettent dans la poussière
Les infidèles et les mécréants.
Qui le possède devance tous les autres
Auprès de Dieu, le maître du monde.
Qui le possède devra avoir une parole
Qui ne revienne jamais,
Le sabre toujours tiré
Et la main toujours ouverte pour les pauvres.
Mais ce chelil, je ne l'ai jamais vu sur la terre;
Je ne sais pas même de quelle couleur il est;
On m'en a parlé, et j'y ai cru.

Je ne sais point si je m'abuse sur le mérite de ces vers, mais il me semble qu'il y a dans ce morceau un charme et une grandeur qu'offrent rarement les œuvres de l'esprit chez les nations les plus avancées. Le dernier trait : « *On m'en a parlé, et j'y ai cru,* » ne déparerait point la composition la plus savante d'une littérature raffinée. Il exprime ce que la foi du croyant a de plus absolu et de plus enthousiaste avec une sorte de grâce sceptique: L'officier que je voulais convaincre eut la même impression que moi. Ce début nous avait mis tous deux en goût de poésie, et je fis un nouvel appel à la mémoire du Chambi.

Les poëtes, chez les Arabes, puisent tous leurs inspirations aux mêmes sources. La religion, la guerre, l'amour et les chevaux, voilà ce qu'ils célèbrent sans cesse. Souvent le même chant renferme ces éléments bornés et féconds de toute leur vie. On demande à Dieu de rendre vainqueurs ceux qui l'implorent; on demande aux chevaux de porter ceux qui les possèdent auprès des *Fatma* ou des *Aïcha*. Quelle différence entre cette primitive et vigoureuse poésie de l'Orient, si riche dans ses développements, mais si sobre dans ses matières, et notre poésie inquiète, tourmentée, fantasque, qui bouleverse toutes les régions du ciel et de la terre pour y chercher les sujets qu'elle traite en sa langue fébrile et travaillée!

Les souvenirs du Chambi se rassemblaient souvent avec peine, et sans cesse nous obtenions seulement quelques bribes de chants que nous aurions voulu pouvoir écrire tout entiers ; mais les vers sont comme des diamants qui brillent d'un éclat d'autant plus vif, qu'ils ne sont point réunis en diadèmes ou en bouquets.

Voici, au hasard, quelques-uns des fragments que j'arrachai à la mémoire de mon singulier visiteur ; je crois qu'on y verra, comme moi, de ces vastes éclairs où se découvrent des perspectives infinies.

Porte les yeux sur les douars des Angades,
Puis lève-les au ciel et compte les étoiles;
Pense à l'ennemi où tu n'as point d'ami,
Pense à nos montagnes, à leurs étroits sentiers;
Viens seul, m'a-t-elle dit, et sois sans compagnon.

Ou je suis bien étrangement abusé par le charme qu'a laissé dans ma mémoire une vie qui me sera toujours chère, ou bien il y a dans ces vers ce que l'intelligence de la nature a de plus noble et ce que l'amour a de plus passionné.

Et qui rendra plus fièrement cette chevalerie à laquelle sont soumises encore les mœurs arabes, que cette autre strophe sortie aussi toute vivante des souvenirs du Chambi :

Mon coursier devient rétif devant ma tente;
Il a vu la maîtresse des bagues prête à partir.
C'est aujourd'hui que nous devons mourir
Pour les femmes de la tribu.

Tous ceux qui ont assisté à quelques combats en Afrique savent le rôle que jouent les femmes dans toutes les scènes guerrières. C'est pour elles que parle la poudre. La réponse de tous les chefs aux ouvertures de paix qui leur sont faites, c'est : « *Que diraient nos femmes, si nous ne nous battions pas?* Elles ne voudraient plus nous préparer le kouscoussou. » C'est une grande erreur de croire que l'islamisme

maintient la femme dans un état d'abjection d'où pourraient seuls la tirer des miracles de la foi chrétienne. La femme musulmane, au contraire, a conservé chez des hommes, que sa parole précipite dans les combats, ce prestige qu'avaient les reines des tournois aux jours amoureux et guerriers du moyen âge.

Le Chambi parvint à nous réciter un chant complet, où la femme est en même temps célébrée avec un sentiment profond de tendresse morale et ces emportements de passion sensuelle, ce luxe d'ardentes images qui, depuis le *Cantique des cantiques*, éclatent en Orient dans toutes les odes à l'amour.

Ma sœur[1] ne peut se comparer qu'à une jument entraînée,
Qui marche toujours aux arrière-gardes,
Avec une selle étincelante d'or,
Montée par un gracieux cavalier
Qui sait s'incliner en courant
Quand résonne le bruit de la poudre.
Ma sœur ressemble à une jeune chamelle
Qui revient du Tell au milieu de ses compagnes,
Chargée d'étoffes précieuses.
Ses cheveux tombent sur ses épaules,
Et ont la finesse de la soie;
Ce sont les plumes noires de l'autruche mâle,
Quand il surveille ses petits dans le Sahara.
Ses sourcils, ce sont le *noûn*[2]
Que l'on trouve aux pages du Koran;
Ses dents ressemblent à l'ivoire poli;
Ses lèvres sont teintes avec du kermesse;
Sa poitrine, c'est la neige
Qui tombe dans le Djebel-Amour.
O temps! sois maudit si elle vient à m'oublier!
Ce serait la gazelle qui oublie son frère.

[1] Les Arabes, dans leur poésie, désignent sous ce nom leurs maîtresses.

[2] *Noûn*, lettre de l'alphabet arabe qui affecte la forme d'un arc.

Les chevaux peuvent seuls disputer aux femmes le privilége d'une tendresse enthousiaste dans une âme de musulman. Le cheval est, chez les Arabes, élevé à la dignité d'une créature animée par la raison. Le cheval *Bourak* a sa place au paradis parmi les saints, les houris et les prophètes. Nous avons vu quelles vertus a son *chelil*, ce merveilleux talisman qui est le partage du vrai croyant. Aussi, toute la complaisance que les Arabes mettent à décrire leurs femmes, ils la mettent également à peindre la grâce énergique et fière de leurs chevaux.

Sidi-Hamra possède une jument gris-pierre de la rivière,
Qui ne fait que caracoler.
Il possède une jument rouge
Comme le sang qui coule aux jours de fête[1],
Ou bien comme le fond d'une rose.
Il possède encore une jument noire
Comme le mâle de l'autruche,
Qui se promène dans les pays déserts.
Il possède enfin une jument gris-pommelé
Qui ressemble à la panthère
Que l'on donne en présent à nos sultans.

Voilà ce que nous débita le Chambi d'une voix aussi caressante que s'il nous eût dépeint les charmes des plus merveilleuses beautés du désert. Il nous dit aussi :

Je veux un cheval docile
Qui aime à manger son mors,
Qui soit familier avec les voyages,
Qui sache supporter la faim,
Et qui fasse dans un jour
La marche de cinq jours;
Qu'il me porte auprès de Fatma,
Cette femme aussi puissante que le bey de Médéah,

[1] Aux jours fériés, on saigne chez les musulmans un grand nombre d'animaux, qui sont ensuite dépecés et distribués aux pauvres.

Lorsqu'il sort avec des goums et des askars,
Au bruit des flûtes et des tambours.

Les Arabes sont infatigables dans la parole comme dans le silence; ils sont extrêmes en tout. Les voilà pour des journées entières à cheval, dévorant les plaines, se riant des montagnes, ou bien les voilà devant leurs tentes, couchés sur des nattes, les regards fixés sur leurs vastes horizons, pour une suite indéterminée d'heures! Mon Chambi, si je ne l'avais pas arrêté, me réciterait encore les poésies du désert. La poudre, les chevaux, les chameaux, les cris de jeunes filles, ce pauvre homme avait évoqué tous les bruits, toutes les couleurs, toutes les figures de la patrie, et il était là comme un fumeur de hachich perdu dans ce monde enchanté. Mais notre vie à nous ne nous permet pas de nous laisser envahir par la poésie. Je mis fin à une visite qui m'avait pris déjà trop d'utiles moments. J'en avais tiré, du reste, des arguments victorieux pour ma cause.

— Je me rends, me dit mon interlocuteur; je conviens avec vous qu'aucune mémoire de paysan ne serait ornée en France, ni même, je crois, en aucune contrée de l'Europe, comme celle du Chambi. Reconnaissons au pays du soleil le privilége de colorer chez tous les hommes le langage et la pensée des mêmes teintes que le ciel.

— Louons Dieu, ajoutai-je, d'avoir donné pour refuge le domaine de l'imagination à ceux qui mènent sur une terre stérile la vie de la misère et du danger.

Quant au Chambi, il ne s'inquiétait guère des réflexions qu'il venait de nous fournir; il avait repris son visage résigné et son attitude placide. Comme je lui demandais, en le congédiant, sur quelles ressources il comptait dans ses pérégrinations continuelles, il ouvrit la bouche, et me montrant, entre ses lèvres brunes, ces dents d'une éclatante blancheur qui distinguent les enfants du désert : « *Celui qui a*

fait le moulin, dit-il, *ne le laissera pas chômer faute de mouture.* » Quand il fut parti, je pensai que ce pauvre hère emportait peut-être sous ses haillons les deux plus grands trésors de ce monde : la *poésie* et la *sagesse.*

II

J'aimerais à faire connaître dans tous leurs détails les mœurs d'un pays qui maintenant est pour toujours associé au nôtre. Je l'aimerais pour maintes raisons. Chez nous ce qui excite le plus d'intérêt est ce qui parle à l'imagination. Si l'on pouvait savoir tout ce qu'il y a dans l'esprit arabe de verve, d'originalité, d'attrait, il y aurait bien vite en France un véritable engouement pour l'Algérie. Puis, je le crois aussi, il y aurait profit pour toutes les littératures européennes dans la lumière jetée sur un peuple où le climat, les coutumes et la religion ont réuni une si prodigieuse variété de richesses poétiques. Cooper a tenu en éveil la curiosité d'un immense public avec ses tribus indiennes. Les enfants du désert sont d'autres hommes que ceux des tribus américaines. Chez les populations de l'Afrique, la grâce, l'intelligence, l'éclat d'une antique civilisation, se mêlent à l'énergie de la vie sauvage. Ces hommes qui passent leur temps sous la tente, *qui vivent de l'éperon et du fusil*, sont familiers avec l'immortelle poésie du Koran, et ont sur toutes les choses humaines mille aperçus pleins de finesse. Je vais tâcher d'en fournir une preuve.

Quelques personnes, m'assure-t-on, se sont intéressées à ce Chambi que j'ai mis en scène récemment. Je me retrouvai ces jours derniers dans des conditions toutes semblables à celles où j'étais lors de la visite que j'ai exactement racontée. Je m'entretenais avec le même interlocuteur de ce qui est, j'en conviens, une préoccupation habituelle de ma pen-

sée, du pays arabe, de ses habitants, des études de toute nature qu'il y aurait pour des esprits curieux et attentifs dans la vaste contrée où s'engagent chaque année davantage nos destinées. Le personnage que l'on connaît s'offrit tout à coup à notre vue.

« Je te croyais reparti pour le désert, dis-je au Chambi. »

« — Non pas, me dit-il, je reste ici avec quelques compagnons. »

Je dirai en passant qu'il y a dans ce moment-ci à Paris un groupe d'Arabes, pour la plupart du Sahara, qui ont associé au milieu de nous leurs errantes et insouciantes existences.

« Et de quoi vivez-vous? » Il se prit à rire de ce rire intelligent et, si l'on peut parler ainsi, convaincu des nations qui n'abusent pas comme nous de ce jeu de la physionomie.

« Écoute, fit-il, nous allons tous les dimanches dans un café. Là on nous dit : Fumez, prenez du café, et l'on vous payera. En effet, quand nous avons fumé et bu pendant quelques heures, on nous donne quarante douros, qui nous servent à vivre toute la semaine. » Là-dessus il rit encore, et il ajouta une phrase dont il est difficile de traduire en notre langue la pittoresque ironie, mais qui voulait dire à peu près ceci : « *Les enfants de Mahomet profitent de ce que Dieu a créé, tout exprès pour les nourrir, une nation de badauds.* »

Ainsi les Gil Blas et les Guzman d'Alfarache n'appartiennent pas uniquement à nos contrées. Voilà que l'Afrique nous fournit aussi cette sorte de gens pour qui le pavé des grandes villes est un champ inépuisable où vient une infinité de cultures. Depuis longtemps, j'avais le désir de réunir les impressions habituelles que notre pays, nos mœurs, notre civilisation font éprouver aux voyageurs des pays arabes. Je résolus de mettre à profit la nouvelle visite du Chambi pour tirer d'une intelligence africaine toute une série d'o-

pinions raisonnées sur la France. Je commençai donc un interrogatoire où je posai d'abord à mon hôte quelques questions préliminaires sur les chrétiens. Voici quelles furent ses premières réponses :

« Vous ne priez pas, vous ne jeûnez pas, vous ne faites pas vos ablutions, vous ne rasez pas vos cheveux, vous n'êtes pas circoncis, vous ne saignez pas les animaux qui vous servent d'aliments, vous mangez du cochon et buvez des liqueurs fermentées, qui vous rendent semblables à la bête ; vous avez l'infamie de porter une casquette, que ne portait pas Sidna-Aïssa (Notre-Seigneur Jésus-Christ) : voilà ce que nous avons à vous reprocher. En échange, nous disons : Vous frappez bien la poudre ; votre *aman*[1] est sacré ; vous ne commettez pas d'exactions ; vous avez de la politesse ; vous êtes peu enclins au mensonge ; vous aimez la propreté. Si, avec tout cela, vous pouviez dire une seule fois du fond de votre cœur : *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et notre Seigneur Mohammed est l'envoyé de Dieu, personne n'entrerait avant vous dans le paradis.* »

Plus d'un lecteur sourira certainement à quelques passages de cette tirade, où il trouvera de bizarres puérilités. Peut-être n'aura-t-il point réfléchi assez avant de sourire. Ainsi, ce singulier reproche : « Vous avez l'infamie de porter une casquette, que ne portait pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, » tient précisément à ce qui donne aux mœurs orientales le plus de grandeur et de dignité. Dans ce pays de traditions antiques, rien n'a changé ; les fils tiennent à honneur d'être vêtus comme leurs pères. Cette bizarre tyrannie de la mode, que les plus sérieux esprits sont obligés de subir chez nous, est là-bas chose complétement inconnue. Les habits, comme les usages, sont sous la protection de la religion, et tirent de cette loi auguste quelque chose d'une

[1] Pardon

particulière gravité. Ce qu'il y a de ridicule dans notre accoutrement a certainement été un des obstacles les plus puissants placés entre les mœurs arabes et l'influence européenne.

Laissant de côté les considérations générales sur la race chrétienne, je demandai au Chambi ce qui lui avait paru digne d'éloge en France, et voici ce que j'en obtins :

« Il y a dans votre pays un commandement sévère. Un homme peut y voyager jour et nuit, sans inquiétude. Vos constructions sont belles, votre éclairage est admirable ; vos voitures sont commodes, vos bateaux à fumée et vos chemins de feu n'ont rien qui leur soit comparable dans le monde. On trouve chez vous des aliments et des plaisirs pour tous les âges et pour toutes les bourses. Vous avez une armée organisée comme des degrés, celui ci au-dessous de celui-là. Aucune de vos villes ne manque de fantassins; vos fantassins sont les remparts de votre pays. Votre cavalerie est mal montée, mais merveilleusement équipée. Le fer de vos soldats brille comme de l'argent. Vous avez de l'eau et des ponts en abondance. Vos cultures sont bien entendues ; vous en avez pour chaque saison. L'œil ne se lasse pas plus de voir vos légumes et vos fruits que votre sol ne se lasse de les fournir. Nous avons trouvé dans votre jardin du *Baylic* (le Jardin des Plantes) en animaux, en plantes et en arbres, ce dont nos anciens eux-mêmes n'avaient jamais entendu parler. Vous avez de quoi contenter l'univers entier en soie, en velours, en étoffes précieuses et en pierreries. Enfin, ce qui nous étonne le plus, c'est la promptitude avec laquelle vous savez ce qui se passe sur les points les plus éloignés. »

Voilà assurément un bel éloge de notre civilisation. Il semble que nous devrions exercer une grande action sur un peuple qui apprécie aussi vivement toutes les découvertes et toutes les ressources de notre esprit ; malheureusement les

Arabes mettent dans les jugements qu'ils portent sur eux-mêmes une intelligence aussi elevée que dans les jugements qu'ils portent sur nous. Ce ne sont point des sauvages, menant par la seule impulsion de la nécessité et de l'habitude une vie dont ils ne comprennent point la grandeur. Ce qu'il y a de charme profond, de saisissant attrait dans leur libre et périlleuse existence, ils le connaissent mieux que nous. Qu'on en juge par cette apologie de l'Afrique, dont le Chambi fit suivre son éloge de notre pays :

« Tandis que votre ciel est sans cesse brumeux, que votre soleil est celui d'un jour ou deux, point davantage, nous avons un soleil constant et un magnifique climat. Si par hasard le ciel vient à s'ouvrir sur nous, un instant après, il se referme, le beau temps reparaît et la chaleur nous est rendue. Tandis que vous êtes fixés au sol par ces maisons que vous aimez et que nous détestons, tous les deux ou trois jours, nous voyons un pays nouveau. Dans ces migrations, nous avons pour cortége la guerre, la chasse, les jeunes filles qui poussent des cris de joie, les troupeaux de chamelles et de moutons qui sont le bien de Dieu, se promenant sous nos regards, les juments suivies de leurs poulains qui bondissent autour de nous.

« Vous travaillez comme des malheureux, nous ne faisons rien. Notre vie est remplie par la prière, la guerre, l'amour, l'hospitalité que nous donnons ou que nous recevons. Quant aux travaux grossiers de la terre, c'est l'œuvre des esclaves. Nos troupeaux, qui sont notre fortune, vivent sur le domaine de Dieu; nous n'avons besoin ni de piocher, ni de cultiver, ni de récolter, ni de dépiquer les grains. Quand nous le jugeons nécessaire, nous vendons des chameaux, des moutons, des chevaux ou de la laine, puis, nous achetons et les grains que réclame notre subsistance et les plus riches de ces marchandises que les chrétiens prennent tant de peine à fabriquer. Nos femmes, quand elles nous aiment,

sellent elles-mêmes nos chevaux, et, quand nous montons à cheval, elle viennent nous dire, en nous présentant notre fusil : *O monseigneur! s'il plaît à Dieu, tu pars avec le bien, tu reviendras avec le bien.*

« Notre pays, en printemps, en hiver, dans toutes les saisons, ressemble à un tapis de fleurs, d'où s'exhalent les plus douces odeurs. Nous avons des truffes et le *danoum*, qui vaut les navets; le *drin* nous fournit un aliment précieux. Nous chassons la gazelle, l'autruche, le lynx, le lièvre, le lapin, le dol, le renard, le chacal, le *bekeur-el-ouhach* (l'antilope). *Personne ne nous fait payer d'impôts; aucun sultan ne nous commande.*

« Chez vous, on donne l'hospitalité pour de l'argent. Chez nous, quand tu as dit : « *Je suis un invité de Dieu,* » on te répond : « *Rassasie ton ventre,* » et l'on se précipite pour te servir. »

Si la civilisation recevait des éloges tout à l'heure, voilà le désert qui est bien autrement exalté. Je désire que cette série de paroles, traduites avec une fidélité scrupuleuse, fassent réfléchir un peu les gens qui s'indignent de ce que la race européenne et la race indigène ne forment point déjà, en Algérie, un même peuple, gouverné par les mêmes lois.

Qu'on médite sur chacune de ces phrases, et l'on verra que le travail de notre conquête est tout simplement de réunir les éléments les plus opposés. Tandis que le génie de l'Europe est l'industrie, le génie de l'Orient est l'oisiveté; tandis que l'esprit moderne poursuit la pensée chimérique peut-être des dominations pacifiques, l'esprit des temps anciens se conserve chez les populations primitives de l'Afrique, qui demeurent éprises de la guerre. Je ne désespère pas, certainement, du but que notre autorité se propose; mais pour atteindre ce but, même avec plus de rapidité et de sûreté, il est bon de ne se cacher aucun des obstacles qui nous en séparent.

On trouvera que ce sont là peut-être de bien sérieuses considérations, à propos des discours du Chambi. Les gens qui n'aiment pas faire peser sur leur esprit le poids des sérieuses pensées préféreront, sans aucun doute, à ce qui précède, ce qui me reste encore à dire. Je conclus d'après certaines de ces paroles que mon visiteur était un moraliste, et il y a un chapitre que les moralistes de tous les temps aiment particulièrement à traiter, c'est celui des femmes. Je n'eus pas à me repentir d'avoir mis le Chambi sur cette matière. Le philosophe de Ouergla mit dans son traité, sur ce qui occupera toujours les plus les fous et les sages de tous les pays et de tous les temps, une verve malicieuse, digne de Rabelais et de Montaigne. Ce fut d'abord une suite de dictons. Chez vous et chez nous, dit-il, la ruse des femmes est sans pareille.

Elles se ceinturent avec des vipères
Et s'épinglent avec des scorpions.
Le marché des femmes est comme celui des faucons :
Celui qui s'y rend doit se méfier d'elles;
Elles lui feront oublier ses travaux.
Elles détruiront sa renommée,
Elles lui mangeront son bien,
Elles lui donneront une natte pour linceul.

Après ces dictons, que je pourrais multiplier, sorte de proverbes rimés, où s'accouplent singulièrement le bon sens et la poésie, le Chambi nous fit un tableau complet de mœurs, que je veux essayer de rendre. Ce qu'il y a de profondément original fera excuser ce qu'il y a peut-être d'un peu offensant pour certaines idées de notre civilisation et de notre pays.

« Chez nous, dit notre Arabe, les femmes aiment qu'un homme soit toujours recherché dans ses vêtements, frappe bien la poudre, ait une main continuellement ouverte, mène hardiment un cheval et sache garder un secret. Voilà qui re-

garde l'amant; quant à l'époux, il faut qu'il n'oublie pas un seul jour les devoirs du mariage. Sans cela, sa femme va trouver le cadi, et du plus loin qu'elle l'aperçoit, elle se met à crier : « *O monseigneur!* lui dit-elle, *il n'y a pas de honte, quand on obéit à sa religion; eh bien! je viens au nom de ma religion accuser mon mari. Ce n'est pas un homme, il ne me regarde pas; pourquoi resterais-je avec lui!* »

Le cadi lui répond : « *O ma fille! de quoi te plains-tu? Il te nourrit bien, il t'habille bien, tu as tout ce que tu veux.*

— *Non, monseigneur*, reprend-elle, *je ne suis ni nourrie, ni vêtue; s'il n'accomplit pas ce que lui prescrit notre seigneur Mohammed, je veux divorcer avec lui.* »

Le cadi alors s'écrie : « *Tu as raison, la religion des femmes, c'est l'amour.* » Et presque toujours le divorce est prononcé.

Beaucoup de gens s'en vont disant que les femmes sont malheureuses dans la société musulmane. Je n'ai pas posé cette question au Chambi; mais si je lui avais dit: « Crois-tu que vos femmes voudraient vivre sous notre loi? » il m'aurait répondu, j'en suis sûr : « Elles regretteraient l'autorité protectrice du cadi. »

J'étendrais sans fin un sujet dont le principal mérite doit être la brièveté, si je voulais rapporter tout ce que l'habitant du désert me débita encore d'observations, de maximes, de poésies. Parmi l'amas de paroles et de pensées mêlées comme de capricieuses arabesques dans ce long entretien, je remarquai cependant une sentence en vers, que je veux à toute force citer, car elle porte l'empreinte de cet orgueil, trait distinctif du caractère arabe, que ne peut méconnaître sans danger quiconque est appelé à traiter avec les populations musulmanes.

Souviens-toi qu'une once d'honneur

Vaut mieux qu'un quintal d'or.
Ne te laisse prendre pour jouet par personne.
Le pays où souffre ton orgueil,
Quitte-le quand ses murailles seraient bâties avec des rubis,

L'auteur du *Cid* aurait aimé, je crois, cette poésie. N'est-elle pas empreinte d'une grandeur qui rappelle cette fierté que le sang castillan a tirée, sans aucun doute, des veines africaines ? Mon Chambi allait devenir pour moi un Abencérage, quand je le congédiai en lui donnant un douro. L'Arabe, qui a déjà tiré des leçons de Paris, se montra tout entier alors. Il prit la pièce entre ses doigts, et, l'élevant au-dessus de sa tête :

« *Voici ton père,* s'écria-t-il, *le mien et celui de tout le monde!* »

Je raconte ce que j'ai entendu. Quant au soin de tirer des conclusions, je le laisse à ceux qui aiment à débrouiller l'énigme bizarre de l'esprit humain.

LETTRES

ADRESSÉES A L'AUTEUR

« Paris, le 15 février 1852.

« Mon cher général, quoique des occupations multipliées me laissent peu de loisir pour la lecture de nouveaux ouvrages, cependant je n'ai pu résister au besoin de connaître votre écrit concernant les chevaux du Sahara.

« Vous donnez, sur l'élève des chevaux arabes, des notions que j'étais loin de posséder, et j'ai éprouvé un véritable plaisir à connaître les détails on ne peut plus intéressants que vous avez publiés sur la manière dont les indigènes entendent l'éducation du cheval et sur les soins minutieux qu'ils prodiguent à ces précieux animaux dans leur enfance.

« Je ne crois pas que jamais nos éleveurs imitent en cela les Arabes. Ces derniers ont pour leurs chevaux une affection que nous serons toujours loin d'avoir. Il est vrai que l'Arabe n'a d'existence plus ou moins assurée, et honorabel

même, que par son cheval; ce qui justifie bien son amour pour ce généreux serviteur.

Parmi les coutumes que pratiquent les Arabes, il en est une surtout qui m'a fort étonné : c'est celle de leur couper les crins pendant cinq années successives. Je comprends leur répugnance à couper la queue; en Afrique, ils n'ont pas à se précautionner contre les boues, comme chez nous, et leurs chevaux portent la queue beaucoup mieux que les nôtres, ce qui tient à leur construction.

« J'ai été frappé aussi des différences essentielles que vous signalez chez les chevaux de différentes contrées de l'Afrique. Ces indications si judicieuses de votre part me paraissent être un guide assuré pour les amateurs de chevaux arabes et surtout pour les acquisitions d'étalons que peut vouloir faire le gouvernement.

« Je ne puis trop vous remercier, mon cher général, de l'obligeance que vous avez eue en m'envoyant votre ouvrage, si intéressant sous tous les rapports, et si agréable par les jolies anecdotes dont il est accompagné.

« Veuillez agréer, avec tous mes remerciments, mon cher général et conseiller d'État, l'assurance de ma haute considération.

« Maréchal Exelmans. »

« Paris, le 4 février 1851.

« Je viens de lire, mon cher général, votre ouvrage sur les chevaux du Sahara algérien. Ce travail joint à un intérêt historique incontestable le mérite de présenter, sous une forme très-séduisante, des considérations pleines d'actualité.

« Les hommes qui se consacrent à l'étude de la science hippique reconnaissent aujourd'hui que la propagation du sang oriental est le véritable principe régénérateur auquel il est urgent de recourir.

« Déjà cette pensée reçoit son application : l'administration des haras se dispose à envoyer dans l'Arabie centrale des agents spéciaux pour faire l'acquisition d'étalons et de juments d'Orient. D'un autre côté, le ministre de l'agriculture, sur la demande du conseil de perfectionnement du haras de Saint-Cloud, réclame des crédits spéciaux pour créer, dans un établissement normal, et conformément à la volonté législative, une race arabe pure, de l'ordre le plus élevé.

« Tous ces faits sont de nature à donner à votre ouvrage une importance et un intérêt particuliers. S'il était publié, il nous initierait à des traditions, à des usages, à des convictions qui offriraient de précieux renseignements.

« Persuadé de l'utilité de semblables publications, le ministre de l'agriculture fait en ce moment traduire et imprimer un vieux manuscrit arabe dont l'existence était à peine connue à la Bibliothèque nationale.

« Votre ouvrage sur les chevaux du Sahara aurait une importance bien plus générale; aussi je désirerais vivement que le ministre de la guerre, dont la sollicitude pour les progrès hippiques est si éclairée, voulût bien le faire imprimer et répandre.

« Ce serait un service rendu à la question chevaline, à la France entière, et, en particulier, aux corps de troupes à cheval que nous entretenons en Algérie.

« Recevez, mon cher général, la nouvelle expression de ma haute considération et de mes vieux sentiments d'attachement.

« *Le général de division*

« OUDINOT, duc DE REGGIO. »

« Paris, le 11 avril 1851.

« Mon cher général, j'ai lu avec le plus grand intérêt le travail que vous avez bien voulu me confier, et qui donne d'une manière si intéressante et si complète l'histoire de l'éducation du cheval dans le désert.

« Cet ensemble de faits si peu connus, et pourtant si dignes de l'être, permet de se rendre compte des causes vraies de la perfection à laquelle est arrivé le cheval dans les mains des enfants d'Ismaël. Il serait bien désirable que, pendant que vous êtes au ministère de la guerre, le gouvernement fît imprimer cet ouvrage, où nos éleveurs trouveraient tant d'utiles enseignements.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments affectueux.

« *Le général de division,*
« DE LAMORICIÈRE. »

« Metz, le 1er novembre 1852.

« Mon cher général, j'ai reçu votre ouvrage sur les chevaux du Sahara, ainsi que l'obligeante lettre qui l'accompagnait. Je vous prie d'agréer mes félicitations et mes remercîments.

« Votre travail se distingue par ces divers mérites : il renferme des documents nouveaux, exacts, variés, curieux, importants ; il est plein de charmes dans beaucoup de détails, comme les bons ouvrages de poésie et les romans les plus émouvants ; il est clair, bien écrit ; enfin il présente des propositions d'un grand intérêt concernant la question hippique, tant pour l'Algérie que pour la France.

« Vous voulez bien me demander mes avis et observations; quoique ce soit comme porter l'eau à la mer, je vous les envoie ci-dessous :

« 1° Vous parlez de *Djedid* comme d'un guerrier très-redoutable. Un mot de lui le dépeint assez bien. J'avais dirigé sur les Oulad-Naïl, en 1847, une razia qui donna lieu à un combat assez vif. *Djedid* y avait pris part avec nous. Je lui dis en rentrant au camp. « Tu m'as déclaré, il y a quelques jours, que tu avais tué trente-trois hommes, tu en es donc aujourd'hui à ton trente-sixième, car, m'a-t-on dit, tu viens d'abattre trois Arabes. » *Djedid* répondit : « Quand j'ai parlé de trente-trois hommes tués, j'ai voulu dire trente-trois personnages connus, fils de personnages connus. Les trois Oulad-Naïl d'aujourd'hui sont des gens ordinaires. Pour ceux-là je n'en tiens pas plus compte que des gazelles ou des lièvres tués. J'en suis toujours au chiffre de trente-trois. »

« Il est certain que dans presque toutes les tribus de son voisinage et même fort au loin il y a eu quelque guerrier renommé tué par *Djedid*. Le chiffre total de ses victimes s'élève probablement à plusieurs centaines.

« 2° Le faucon n'est pas le seul oiseau employé à la chasse par les Arabes. Nous avons vu dans un ksar du désert deux aigles de grande espèce avec lesquels on chasse le bubale, la gazelle et le lièvre. Ces aigles furent achetés et emmenés par un de nos officiers, sur le haut de la tente duquel je les vis longtemps percher.

« 3° L'attachement de beaucoup d'Arabes pour leurs chevaux est bien dépeint dans votre ouvrage. Le mot suivant le caractérise assez. Ben-Senoussi, marabout distingué du Dira, nous avait rendu d'utiles services; les événements de 1845 le jetèrent dans l'insurrection et le ramenèrent à nous; il avait éprouvé des pertes et réclamait de moi avec grande instance son cheval qu'on lui avait pris. On fit pour le satisfaire des recherches qui furent infructueuses. Je lui fis offrir

un cheval de prise préférable au sien. « Ce n'est pas, dit-il, la valeur de la monture que je réclame, c'est ma jument, fille de ma jument qui était fille de la jument de mon père. »

« 4° La selle arabe est beaucoup plus favorable que la nôtre pour le combat. Elle gêne d'abord l'Européen, qui n'y est bien qu'après un an ou deux de pratique continue. Elle n'a pas, comme la nôtre, l'inconvénient de laisser échapper la couverte en arrière dans les courses longues et vives, si on ne ressangle pas à propos. Elle fatigue moins au galop le cheval et le cavalier qui a le corps penché en avant. Il est à remarquer que cette inclinaison du corps au galop est usitée chez tous les peuples et dans les professions qui ont la réputation de tirer le meilleur parti du cheval : tels sont les Arabes, les Turcs, les Persans les Tartares, les Cosaques et les jockeys montant des chevaux de course.

« Nos spahis français se trouvaient très-bien de la selle arabe, ainsi que du mors arabe, qui est simple, puissant, solide et employé maintenant par tous les officiers d'Afrique. Ils n'avaient pas adopté l'éperon arabe, qui est d'un effet très-énergique, mais dangereux pour le cheval parfois, et impossible à porter à pied. La selle arabe a une exagération de hauteur pour la palette et le troussequin, ce qui n'a pas lieu dans la selle turque. Généralement on peut passer la main entre le corps du cheval et la sangle de la selle arabe; le cheval a par suite la poitrine libre, mais cela crée une difficulté pour monter à cheval; aussi la politesse arabe est-elle alors de tenir l'étrier gauche pour empêcher la selle de tourner. Quoique la selle ne soit maintenue que par le frottement et l'équilibre, les cavaliers se penchent parfois presque horizontalement dans les fantazias.

« Anciennement l'usage du bouclier placé au bras gauche a pu déterminer à monter le cheval du côté droit, surtout avant l'usage peu ancien des étriers. Le bras droit libre permettait alors le grand effort nécessaire pour sauter en selle.

Quand le bouclier a cessé d'être en usage, quand l'on a porté à gauche soit un long sabre pendant, soit des pistolets, il était préférable de monter à gauche, comme nous le faisons. Dans l'Orient on monte toujours à droite, ainsi qu'en Algérie; Par suite la crinière est placée à droite. Chez nous la crinière pend à gauche, sauf pour les chevaux de race auxquels on conserve par là, malgré l'inconvénient qui en résulte pour monter en selle, le cachet des étalons remarquables amenés d'Orient pour régénérer les races. C'est une mode analogue à celle de la queue coupée. On avait fait cette mutilation aux premiers étalons arabes amenés d'Orient pour empêcher le renouvellement des vols pendant le trajet dans le désert, en rendant les chevaux méconnaissables et moins séduisants; la queue coupée prit faveur comme type encore des très-beaux étalons venus de l'Orient.

« L'adresse de quelques cavaliers dans le tir du fusil à cheval est aussi surprenante que chez nous celle des tireurs distingués, qui à la chasse abattent des oiseaux au vol en envoyant leur coup sans presque prendre le temps de viser. J'ai eu dans les spahis d'Alger un des trois cavaliers les plus renommés du pays; il faisait partir au galop son serviteur portant une pipe dont le tuyau était engagé en arrière dans l'encolure du burnous et dont le foyer dépassait la tête de deux centimètres environ, il poursuivait au galop, tirait et brisait d'une balle ce foyer de pipe.

« On a fait cette remarque dans les marches de cavalerie, les chasseurs sont généralement mieux montés que les goums, cependant, au pas, ils sont toujours dépassés par les goums; cela tient sans doute aux selles, qui placent l'éperon et les pieds de l'Européen loin des flancs, tandis que chez l'Arabe ils joignent les flancs et tendent à animer le cheval.

« Les Arabes peuvent, sans descendre de cheval, débrider pour faire boire et rebrider ensuite. Dans cette circonstance, j'ai vu un cavalier qui fut emporté par son cheval, sans bride;

j'étais inquiet de l'issue de cette course, je cherchais et ne trouvais pas de bonne solution; je fus très-étonné en voyant l'Arabe se rendre immédiatement maître de son cheval, l'arrêter court, puis le rebrider; il lui avait suffi de jeter sur les yeux de l'animal le pan de son burnous et de l'empêcher ainsi de voir.

« 5° Les vétérinaires arabes sont infiniment moins instruits que les nôtres, mais ils ont pour beaucoup d'occasions d'excellentes pratiques. Je puis citer ces deux exemples personnels. J'avais un très-beau cheval qui eut un écart de la cuisse; d'habiles vétérinaires militaires le traitèrent; au bout d'un an il était boiteux et déclaré devoir rester tel. Je le fis voir à un vétérinaire arabe qui me dit qu'il le guérirait en mettant le feu en dedans de la cuisse; son opération réussit, et le cheval rendit de bons et longs services. Une autre fois, mes chevaux, en mon absence, furent replacés dans leur écurie qui avait été inondée, aussitôt que l'eau eut disparu. Ils tombèrent tous malades des boulets, paturons et sabots. L'un mourut, trois guérirent. Un autre, qui était excellent, fut après huit mois de traitement déclaré incurable. Je me décidai à regret à le vendre; aucun Français ne l'eût acheté; un Arabe m'en offrit mille francs et m'affirma qu'il le guérirait. J'exigeai qu'il consultât le vétérinaire arabe; tous deux dirent que c'était facile à guérir. Je pris de nouveau l'avis d'officiers et de vétérinaires habiles qui trouvèrent la boiterie incurable. Je n'acceptai qu'un prix minime, persuadé que l'acquéreur se trompait. Il guérit parfaitement et promptement ce cheval qui, trois mois après, fut vendu dix-huit cents francs, et les valait.

« Il eût été fort désirable qu'un vétérinaire français pût étudier et faire connaître les procédés des maréchaux arabes; dans les spahis d'Alger j'avais décidé à ce travail M. Richard, notre vétérinaire, qui est devenu en 1849 représentant du Cantal. C'était un jeune homme intelligent, instruit, studieux,

il parlait l'arabe; déjà il avait recueilli des données intéressantes quand il fut rappelé en France. Pareille mission pourrait être avantageusement renouvelée.

« 6° Les tribus nobles du désert sont pour la guerre par rapport aux autres tribus, comme en Europe la troupe de ligne par rapport aux populations armées. Aussi dans le Tittery, l'usage est-il que des tribus ou des familles non nobles payent de temps immémorial une redevance à certaines tribus, familles ou chefs nobles, pour avoir leur protection. Les payants se nomment *Adoumi;* quand on leur manque, ils s'adressent à leurs patrons, lesquels doivent leur faire accorder réparation en employant leur influence, et, si cela est nécessaire, en combattant pour eux. Cette institution était fort utile; elle tend à tomber depuis que notre autorité a établi le calme dans le désert; elle redevient en grande vigueur quand les troubles renaissent.

« 7° Les épis et couleurs des chevaux donnent, selon les Arabes, des indices très-utiles. Ils attachent assez d'importance à l'épi qui est à la hanche; selon qu'il est haut ou bas, le cheval, disent-ils, est bon ou mauvais coureur.

Nous avons vu, depuis quelques années, un cultivateur préconisé et récompensé par le gouvernement pour avoir trouvé une manière de juger avec presque certitude si une vache sera bonne ou mauvaise laitière d'après les épis de la cuisse. Il est possible que les indices des épis aient aussi pour les chevaux plus de valeur que nous ne le supposons.

« Vous indiquez les rayons supérieurs des jambes comme devant être longs pour les bons chevaux, d'après l'opinion des Arabes. J'ai toujours entendu dire par eux qu'ils considéraient la longueur du canon comme l'indice d'un galop rapide. Quand l'Arabe achète un cheval, toujours il lève un pied de devant et l'applique contre l'avant-bras pour juger si le talon dépasse l'olécrâne, ce qui paraît un bon signe. Les Arabes habiles m'ont fait remarquer que la gazelle, le

bubale, qui courent très-bien, ont les canons excessivement longs; c'est encore ainsi dans le cerf et le chevreuil. Il m'a paru que les chevaux algériens très-rapides avaient le canon long; en Europe, l'opinion opposée prévaut.

« 9° La grosseur qu'ont au cou-de-pied les cavaliers arabes montant très-souvent à cheval n'est pas une exostose, c'est un épaississement de la peau qui présente aussi parfois une bosse de deux centimètres de saillie.

« 10° Les chevaux trouvent dans les bivouacs des tribus nomades les avantages suivants : l'effet fortifiant de l'air extérieur; la respiration d'un air non vicié; tous les trois ou quatre jours environ un sol vierge de toute souillure; une large place quand l'animal est attaché; la faculté de s'ébattre quand il est en liberté; l'animation tenant au spectacle des choses extérieures; des exercices vifs, forts, variés par le service courant; les fantazias, la chasse, la guerre; l'intérêt, les sentiments de la vie domestique, le cheval étant comme le chien, sous les yeux et dans l'intimité de la famille; une nourriture très-variée selon les temps, les circonstances et le pays; enfin une vie fortifiante, variée, agréable, animée. Si la tribu est placée sur un bon terrain par rapport au sol, à l'eau, à l'air, aux pâturages, les avantages en sont d'autant plus grands.

« Dans nos écuries, la chaleur est souvent excessive; l'air est peu renouvelé : les miasmes, les insectes tenant à une longue station et à l'agglomération sont malsains; la contagion est plus puissante; les guérisons sont plus difficiles; la nourriture toujours la même n'est favorable ni au goût ni à la santé; les maîtres, ou les chefs, ne voient que rarement les chevaux; les cavaliers soignant les chevaux changent souvent et n'ont aucune connexion d'attachement pour eux; aucun ne connaît le passé de son cheval et ne s'occupe de son avenir; ils rudoient plus qu'ils ne caressent; les chevaux sont pour eux, comme la machine à vapeur pour le

chauffeur, l'objet de devoirs dont le côté pénible n'a pas de compensation ; le cheval fait quelques exercices, presque toujours les mêmes, sans nulle animation ; il est dans une condition analogue à celle des forçats, sauf qu'il est moins souvent au grand air ; l'ensemble tend à le rapprocher autant que possible d'une machine.

« Notre cavalerie a eu des détachements qui ont fait plusieurs campagnes d'hiver. Dans l'insurrection de 1845 à 1846, elle a été presque en entier dehors tout l'hiver qui a été fort rude ; nous supposions tous que les chevaux maintenus au bivouac malgré la neige, la glace, la boue, la pluie et le vent, seraient complétement perdus. Nous avons vu avec un très-grand étonnement ces résultats : les chevaux qui n'ont pas été trop surmenés, qui ont eu leur orge assurée et qui étaient munis de couvertes, se portaient mieux que s'ils eussent chaque jour couché dans des écuries.

« Tous ceux qui ont vu revenir des troupes d'expéditions durant trois, six et douze mois, ont été frappés de l'air de bonne santé et de vigueur qu'avaient les hommes.

« Les meilleurs chevaux connus sont ceux de l'Arabie, et ils sont toujours au bivouac ; l'ardeur du soleil ne leur nuit pas. Dans le nord de l'Asie, il y a des races très-distinguées qui sont toujours au bivouac, malgré les froids les plus rigoureux. En Europe et en France même, il y a des chevaux qui sont, ou toujours, ou très-souvent au bivouac ; même l'hiver ; on remarque qu'ils ont de très-grandes qualités.

« Le sanglier est un animal fort, énergique, rapide, brave, intelligent. Le porc est faible, lourd, inintelligent, sans énergie. Tous deux sont issus de la même race initiale, qui s'est perpétuée pendant des siècles pour l'un au grand air, pour l'autre dans les maisons.

« Si une famille de sangliers était installée comme nos porcs, après quelques générations elle deviendrait comme ces derniers. Si une famille de cochons était placée en li-

berté dans les bois, au bout de quelques générations elle reprendrait les qualités qui distinguent le sanglier.

« Les conséquences de la vie au grand air, animée, variée, puis de l'habitation dans les maisons, sont bien caractérisées par ces deux états d'une même race initiale.

« Le cheval vivant au bivouac des nomades est, par rapport à nos chevaux vivant à l'écurie, comme le sanglier par rapport au cochon quant à l'hygiène, aux habitudes, à la force, à la vitalité, à la rapidité. Le cheval du nomade a même une hygiène supérieure à celle du sanglier, car à l'avantage du grand air, de l'animation, et de la variété de nourriture, il joint celui d'aliments et de soins plus complétement appropriés au but de la plus grande vigueur à obtenir.

« En élevant les cochons on se propose d'arriver au résultat du lard et de la chair : *on ne tient à la vigueur digestive que comme moyen :* le but est atteint. Pour le cheval, c'est le contraire, on ne tient pas à la chair ; mais à la vigueur, soit pour traîner de lourds fardeaux, soit pour faire des courses longues et rapides ; on désire un animal ressemblant pour les qualités plutôt au sanglier qu'au cochon. Par suite la vie hygiénique du cheval doit se rapprocher plus de celle du sanglier que de celle du cochon. Il lui faut donc une vie au grand air, animée, variée, et non une vie renfermée, monotone, uniforme, morne. La première se trouve au bivouac des nomades, la deuxième dans nos écuries.

« Les Arabes pensent que le grand air est très-favorable à la santé et à la vigueur des chevaux, ainsi que des hommes ; la tente met à l'abri du soleil, de la pluie, de la vue du public ; mais l'Arabe ne la clôt pas comme nous, il laisse avec intention un espace vide entre le bas de la tente et le sol ; l'air a toujours un libre passage par là.

Nous tenons pour nos chevaux à les bien panser et à les soustraire aux intempéries en les mettant dans des écuries. Ce qui est certain, c'est qu'encore maintenant, malgré les

talents très-grands et justement appréciés de nos hippiatres, malgré les frais très-considérables qui ont été faits, on s'adresse pour avoir les meilleurs étalons aux Arabes du Nedj, qui, comme tous les nomades, ne pansent pas leurs chevaux et les laissent toujours au bivouac.

« Les races distinguées sont celles qui, initialement bonnes, se sont maintenues pendant des siècles dans les meilleures conditions hygiéniques. Si une population avait toujours été dans une prison, même saine, pendant deux ou trois cents ans, elle aurait certainement beaucoup perdu de ses qualités premières au physique et au moral. Nous voyons en France que les populations ouvrières, qui vivent toujours renfermées et agglomérées dans les ateliers, s'altèrent très-notablement et très-promptement. Nos meilleurs soldats sont ceux qui viennent des pays agricoles, où l'on est, plus que dans les autres professions, au grand air. Tous ceux qui ont vu dans nos camps les Arabes des tribus employés comme cavaliers ou muletiers, ont été frappés de leur résistance à la fatigue, malgré une nourriture très-médiocre.

« Une loi a déterminé une limite au travail des enfants dans les manufactures. C'est très-sage, mais l'effet nuisible combattu par là est moins le travail que le mauvais air des ateliers, où les ouvriers sont trop agglomérés; car les enfants des agriculteurs travaillent plus que ceux des manufactures, et ils se portent très-bien.

« Des instructions fortement recommandées exigent dans notre cavalerie qu'on ne dresse pas les jeunes chevaux avant cinq ans au plus tôt, parce qu'autrement on les userait prématurément. Quant aux enfants, on n'agit pas ainsi pour l'éducation scolastique. Dès sept ans ils sont renfermés en très-grand nombre dans des salles, ils y travaillent dix heures par jour, ils ne prennent l'air et de l'exercice qu'une heure environ, encore en sont-ils privés s'ils sont punis de pensums. Cet état anormal se prolonge jusqu'à vingt ans. On altère

ainsi profondément la santé et la vigueur de la jeunesse. Si un poulain travaillait seulement six heures par jour, d'un an à cinq, il serait à ce dernier âge parfaitement dressé, mais usé. Le défaut de grand air et d'exercice nuit essentiellement aux élèves de nos écoles.

« La force des choses veut qu'en Europe les chevaux soient généralement dans des écuries; dès lors ils sont comme les populations qui depuis des siècles vivraient en prison. Il est vrai que l'on a déployé une grande habileté pour améliorer dans cette position leur nourriture et toute leur hygiène. Si les mêmes talents et frais eussent été appliqués à des chevaux maintenus au bivouac, il est probable que les résultats eussent été plus remarquables.

« Le grand air réussit souvent contre la morve. J'ai été autorisé à envoyer de Médéah dans le désert des chevaux et mulets dûment reconnus morveux. Les Arabes en guérirent un très-grand nombre.

« Tout ce qui précède peut faire admettre que le grand air, l'air extérieur, a une vertu fortifiante très-puissante pour la santé et la vigueur; que les intempéries du bivouac nuisent moins que le mauvais air des écuries; que, pour les hommes et les chevaux, les plus fortes races sont celles du grand air, tandis que les races qui en sont privées sont généralement d'autant plus faibles qu'elles subissent plus l'influence du mauvais air.

« Si l'on posait cette question : pour obtenir d'un cheval qu'il acquière toutes les qualités dont il est susceptible, ou pour constituer en cinquante ans une race la meilleure possible, faut-il pour le cheval ou les éléments de la race à former, employer les écuries ou le bivouac? les Arabes répondraient que le bivouac donnerait, toutes choses égales d'ailleurs, de meilleurs résultats; leur opinion peut paraître fondée.

« Pour former de bons haras en France, il serait impraticable de les constituer en nomades; mais en Algérie, où il

y a de nombreuses populations nomades, probablement on gagnerait à les utiliser comme ressource spécialement précieuse pour relever la race chevaline, en s'attachant particulièrement à des tribus qui seraient placées sur les terrains les plus favorables par les qualités de l'air, de l'eau, des pâturages, et qui se distingueraient par les meilleures habitudes hippiques. Il y a plusieurs chefs arabes renommés déjà par leurs haras: ils accepteraient probablement avec empressement toute mesure tendant à améliorer leurs races chevalines.

« Probablement les beaux étalons se conserveraient mieux dans ces haras nomades que dans nos écuries; les jeunes chevaux s'y développeraient certainement mieux; on éviterait de très-grandes dépenses, en choisissant convenablement des chefs arabes, en les aidant pour qu'ils se procurent de beaux étalons à utiliser par eux et par le public, enfin en formant beaucoup de haras nomades privés, au lieu de grands haras de l'État placés presque inévitablement dans de moins bonnes conditions. Pour l'emplacement de ces derniers, la condition indispensable de la sûreté exclura le plus souvent celle très-importante de la salubrité la plus parfaite.

« Il y aurait avantage, ne fût-ce que pour comparer, à employer simultanément les deux moyens; peut-être conviendrait-il de faire de grands frais pour obtenir de nombreux haras nomades privés placés dans d'excellentes conditions, et des frais moindres pour de rares et peu considérables haras fixes de l'État établis dans des localités aussi salubres que la sûreté le permettrait.

Recevez, mon cher Général, l'expression de ma bien affectueuse considération.

« *Le général de division, commandant la 5e division militaire, ancien gouverneur général de l'Algérie par intérim,*

« MAREY MONGE, comte DE PÉLUZE. »

« Saumur, le 18 janvier 1852.

« Mon cher général, si je suis un peu en retard à vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre ouvrage, *les Chevaux du Sahara*, c'est qu'après l'avoir lu avec curiosité, j'ai voulu le relire avec l'intérêt qu'il mérite. C'est donc avec conviction que je viens vous dire aujourd'hui que cette publication est un véritable service rendu aux progrès de la science hippique. J'ai étudié votre œuvre, non-seulement avec l'attrait qu'elle inspire et excite en nous faisant connaître des mœurs qui nous sont étrangères, mais avec la pensée d'y trouver une instruction réelle. Je ne me suis pas trompé; et, je vous le dis avec la franchise de la camaraderie, je me suis instruit en vous lisant, et j'ai trouvé d'excellents éléments d'étude pour l'école que j'ai l'honneur de commander. Ce n'est pas tout, j'y ai trouvé la confirmation de nos meilleurs principes équestres et d'éducation chevaline, confirmation bien puissante puisqu'elle émane des habitudes d'un peuple essentiellement cavalier, qui a bien plus suivi les indications de la nature que les livres. Nos professeurs auront à vous faire de nombreux emprunts, que vous permettrez, je l'espère, et d'autant plus, qu'ils seront pour les progrès d'une arme à laquelle vous appartenez, et qui est heureuse de vous compter dans ses rangs. Notre bibliothèque n'a qu'un exemplaire de votre ouvrage : à mon avis, ce n'est pas assez, et nous désirons tous que M. le ministre de la guerre nous en alloue six, afin que nos nombreux élèves, qui deviendraient vos très-nombreux lecteurs, puissent en profiter.

« Veuillez agréer, mon cher général, la nouvelle as-

surance de ma considération distinguée et affectueuse.

« *Le général de brigade, aide de camp de l'Empereur, commandant l'École de cavalerie,*

« Comte DE GOYON[1]. »

« Alger, 7 avril 1854.

« Mon cher général, j'apprends avec un plaisir extrême que vous allez faire paraître une troisième édition de vos *Chevaux du Sahara*. La faveur marquée avec laquelle ce livre a été accueilli par le public témoigne du haut intérêt qui s'attache à une question sur laquelle vous avez porté la plus vive lumière et que vous avez vulgarisée pour ainsi dire. Personne n'a comme vous le talent de dire de bonnes choses en les présentant sous des formes séduisantes, et dans vos écrits le brillant du coloris ajoute un charme de plus à la vérité de l'histoire.

« J'ai lu et relu votre livre; vous l'avouerai-je, j'ai cherché à vous trouver en défaut, à vous prendre en flagrant délit de contradiction avec ce que je sais des Arabes, de leur caractère, de leurs mœurs, de leurs usages, et je dois reconnaître que vos portraits sont toujours saisissants de ressemblance et d'exactitude.

« L'histoire de l'éducation du cheval dans le désert n'a pas seulement un mérite historique incontestable, les documents qu'elle renferme ne sont pas seulement curieux et intéressants, nos éleveurs sauront y puiser encore d'utiles enseignements, de précieuses leçons pour l'élève du cheval et la régénération de la race.

« Voulez-vous me permettre d'ajouter une modeste

[1] Aujourd'hui général de division, commandant l'armée d'occupation à Rome.

pierre à un édifice déjà si complet? En ce cas, je vous adresse une recette pour guérir les *vessigons*[1]. Elle est en grande réputation chez les Arabes. Elle diffère un peu de celle que vous avez consignée. Plusieurs expériences ont été faites sous mes yeux : elles ont parfaitement réussi. Je tiens le procédé pour infaillible, et, si vous voulez en faire profiter vos lecteurs, je vous le donne, vous pouvez le prendre de confiance.

« Puisque l'occasion se présente, mon cher général, je veux aussi vous faire compliment sur votre *Sahara algérien*, que nous avons bien des fois consulté dans nos dernières expéditions du Sud. Vos appréciations géographiques ont été très-utiles à nos commandants de colonne, et votre carte leur a servi de guide pour pénétrer dans les lointaines régions dont vous aviez fait, uniquement par renseignements, une description dont l'exactitude tient du prodige. Je suis resté saisi d'étonnement et d'admiration en voyant que la position assignée dans votre ouvrage à Ouargla, ville située à plus de deux cents lieues de nos côtes, différait seulement de quelques lieues de celle que les levés topographiques de nos officiers d'état-major on indiquée, et j'ai compris tout ce que ce magnifique travail avait dû vous coûter de scrupuleuses et patientes recherches. Tous ceux qui connaissent les Arabes, qui savent combien leurs assertions sont souvent contradictoires, apprécient la persévérance active et intelligente qu'il vous a fallu déployer pour obtenir des résultats aussi extraordinaires.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

« *Le général de brigade, commandant la cavalerie indigène de l'armée d'Afrique,*

« YUSUF[2]. »

[1] J'ai reproduit cette recette à la page 213.

[2] Aujourd'hui général de division, commandant la province d'Alger.

« Paris, le 19 février 1851.

« Mon cher général, je vous remercie de m'avoir communiqué votre ouvrage sur les chevaux du Sahara. Je ne doute pas qu'il ne soit lu avec intérêt par les officiers de cavalerie et par tous les amateurs de chevaux.

« Si quelques coutumes paraissent ne devoir être attribuées qu'aux croyances superstitieuses des indigènes, il faut reconnaître que, dans leur langue pittoresque, les Arabes expriment le plus souvent, sur l'éducation et l'appréciation des chevaux, des idées d'une justesse incontestable, qui sont pour eux le résultat d'une expérience traditionnelle. C'est d'après nature qu'ils dépeignent le *cheval de race*, le *buveur d'air*, et le portrait qu'ils en font est bien celui d'un cheval essentiellement propre aux combats et susceptible de fournir des courses longues et rapides. Puisque ces chevaux existent dans l'étendue de nos possessions d'Afrique, il faut les trouver, dût-on les aller chercher jusqu'aux dernières limites du désert. Ce sera un service de plus que nous aura rendu l'armée d'Afrique : transportés sur notre sol, ces chevaux précieux deviendront le type d'une race pure indigène.

« Quant à l'opinion émise au chapitre qui traite de la monte, de la gestation, etc. : *La jument n'est qu'un sac dont on retirera de l'or quand on y aura mis de l'or, mais dont on ne tirera que du cuivre si on n'y a mis que du cuivre*, je suis loin de la partager; mais il convient de la produire sous toute réserve et de rechercher si elle n'est consacrée que dans le Sahara algérien, contrairement aux convictions établies chez les autres peuples de l'Orient. Il serait possible que ce fût une des causes de l'infériorité relative du cheval barbe, comparativement au cheval arabe proprement dit [1].

[1] Cette opinion du général Descarrières, je crois l'avoir combattue vic-

« Je vous engage donc, mon cher général, à ne pas tarder à faire paraître un ouvrage qui ne pouvait être fait que par vous, et qui aura en ce moment tout le mérite de l'opportunité, puisque le gouvernement est à la veille de faire des sacrifices considérables pour se procurer des types de reproduction d'origine orientale.

« Recevez, mon cher général, la nouvelle assurance de l'affection bien siucère de votre tout dévoué.

« *Le général directeur de la cavalerie au ministère de la guerre,* P. DESCARRIÈRES. »

« Saumur, 18 septembre 1852.

« Mon général, dans votre si intéressant ouvrage sur les chevaux du Sahara, vous faites pénétrer le lecteur dans la vie intime des Arabes; vous faites connaître les systèmes de ce peuple cavalier pour élever, dresser et juger les chevaux. Votre livre, mon général, ne renferme que de précieux documents; et si vous avez la modestie de dire que vous ne venez pas annoncer *que ceci est bon, que ceci est mauvais*, mais que, bon ou mauvais, voilà ce que font les Arabes, je me permettrai de vous répondre, sans crainte d'être démenti par les hommes vraiment pratiques, qu'à bien peu d'exceptions près, tout est bon, très-bon, et frappé au coin de la vérité.

« Quand on aura commenté ces documents, la conviction devra être complète, et l'on restera persuadé que l'on doit avoir foi dans les idées, les préceptes, l'expérience d'un peuple dont la vie et la religion sont dans le cheval auquel il a su conserver sa noblesse et sa pureté primitives.

« En Europe, les hommes qui élèvent le mieux leurs chevaux, qui en tirent le parti le plus avantageux, mettent en pratique, suivent en tout point les principes arabes.

torieusement dans les chapitres qui ont pour titre *le Cheval barbe*, et *de l'Étalon et de la Jument*.

« Malheureusement, en France, ces préceptes sont aujourd'hui bien épars. Pour l'immense généralité, tout ce qui touche à l'élève, à l'éducation, au dressage du cheval, n'est plus connu, ou mal compris.

« L'art équestre, art si noble, si utile, si indispensable, pour mettre en valeur la production chevaline, n'est plus ni honoré, ni pratiqué dans notre pays. Les écoles chargées de transmettre autrefois les bonnes et anciennes traditions n'existent plus. Nous n'avons plus ces anciennes académies dirigées par des hommes de pratique, d'expérience, dont les conseils et l'exemple profitaient non-seulement au gentilhomme destiné à la carrière des armes, mais encore à l'homme du peuple qui, une fois instruit, allait porter son savoir dans les pays d'élèves, et assurait ainsi par une éducation rationnelle et progressive le débouché de cette production.

« De tout ce passé il n'existe plus rien; l'art équestre, sous le point de vue de son utilité réelle, n'a plus d'interprète. On ne peut donner le titre d'écuyer à ces hommes qui n'exigent du cheval que des excentricités et qui, au lieu de songer à leur conservation, ne travaillent qu'à les ruiner.

« Si d'un côté les principes sages et raisonnés de l'art équestre se sont effacés dans notre pays, d'autre part l'élève du cheval s'est déplacé, et est tombé presque généralement dans la main du fermier, qui n'élève du cheval de selle qu'à son corps défendant et quand il y est contraint par la nature du sol qu'il exploite.

« Ne comprenant rien à ce genre d'éducation, n'ayant plus le secours de ces cavaliers, de ces hommes pratiques qui, plus que jamais, leur seraient indispensables, ils se contentent de nourrir tant bien que mal leurs chevaux et les laissent vivre sans soins, sans culture aucune, dans un état presque sauvage.

« Vous voyez, mon Général, ce que peut produire un

pareil systeme. Ce manque d'éducation première rend presque toujours le cheval difficile à réduire. De là résultent des tares, des maladies inflammatoires et une grande perte de temps pour la mise en service. Aussi l'acquéreur, qu'il soit marchand ou consommateur, s'éloigne de notre production et va demander à l'Allemagne et à l'Angleterre le cheval que nous ne savons pas préparer.

« Par patriotisme, le ministère de la guerre est aujourd'hui en France, le seul acquéreur du cheval de selle français. Ce patriotisme lui coûte cher, grâce à cette lacune dans l'élevage, car le cheval de troupe est d'ordinaire forcé de rester au moins deux ans dans les dépôts avant d'être capable d'entrer dans le rang; et encore combien s'en trouve-t-il qui sont réformés avant d'avoir rendu le moindre service ! Je n'ose pas dire combien ce nombre est considérable.

« Malgré ces sacrifices énormes de la part de l'État, l'éleveur y trouve peu d'avantages. La production limitée dans les prix, comme dans ses débouchés, se réduit aujourd'hui aux besoins annuels de la remonte. Que faire, en effet, d'un excédant de produits qui ne trouveraient pas de débouchés et qui n'en trouveront jamais tant que l'éducation ne sera pas meilleure? Que résulte-t-il de cet état de chose? C'est que l'élève du cheval est en souffrance, c'est que nous restons tributaires de l'étranger, et que l'armée, malgré les sacrifices de tous les jours, est obligée d'avoir recours à lui, le jour où une remonte extraordinaire est crue nécessaire. 1830, 1840 et 1848 sont là pour prouver ce que j'avance.

« Cet abandon forcé dans lequel nos éleveurs laissent leurs chevaux s'est tellement généralisé, que ce déplorable système est passé à l'état de principe. Des gens dont la parole fait foi viennent vous dire qu'on ne doit commencer à exercer le cheval de selle que de cinq à six ans, comme si ce cheval était un être à part.

« Quant au cheval de trait, la chose se passe tout différem-

ment. Dès l'âge de dix-huit mois il travaille; on l'emploie à la culture depuis cet âge jusqu'à quatre ans, époque où il est vendu pour faire immédiatement le service du roulage, des diligences et des malles-postes, travail auquel il est préparé d'avance et qu'il fait immédiatement. Ici, le système arabe est suivi avec moins de discernement, de soins peut-être, mais il est suivi, et les chevaux jouissent en France et même en Europe d'une grande réputation.

« A l'endroit de l'élève du cheval de selle, mon Général, votre livre servira à éclairer cette question; il faut que les gens qui veulent en créer sachent que, pour atteindre un but profitable, il ne s'agit pas seulement de les faire naître, de les nourrir et de les engraisser, il faut encore qu'ils soient exercés de bonne heure pour pouvoir entrer au service le jour où ils sont présentés à la vente.

« Votre ouvrage, mon Général, sera commenté à l'école de cavalerie. Je vous ai demandé la permission d'en faire un extrait, afin que tout le monde en profite, afin que nos élèves se pénètrent bien de ces principes généraux du cavalier arabe, principes qui doivent devenir les leurs.

« Il y a quelquefois des révolutions heureuses, celle que doit faire votre livre est de ce nombre. La question chevaline tout entière, depuis si longtemps dans l'ornière, doit enfin en sortir. Ce sont surtout les hommes pratiques qui nous manquent, et cependant le gouvernement a dans les mains tous les éléments pour remplir cette lacune; espérons qu'un gouvernement fort et stable nous permettra de relever une industrie depuis si longtemps en souffrance.

« Recevez, mon Général, avec tous mes compliments, l'assurance de mon profond respect.

« *L'écuyer commandant à l'École de cavalerie,*

« D'AURE.[1] »

[1] Aujourd'hui inspecteur général des haras et des écuries de l'Empereur.

« Paris, le 1er avril 1852.

« Mon cher Général, je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre ouvrage sur les Chevaux du Sahara. Il y a longtemps que je n'ai lu un livre qui m'ait si vivement intéressé, non-seulement parce qu'il traite du sujet qui fait l'objet de toutes mes pensées, mais encore parce qu'il a cette verdeur de sentiment et ce parfum de poésie qui, quoi qu'en disent les amateurs de positivisme, est en toutes choses le sceau divin de la vérité. Deux pages de votre livre font mieux connaître le cheval et le cavalier du désert que tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur ce thème brillant. Vous peignez là où les autres disséquent, vous rendez la vie à un squelette dépouillé. Mon histoire du cheval eût eu à se louer d'un beau chapitre, si j'avais pu consulter votre ouvrage avant de la faire paraître; malheureusement *mon siége était fait*. Mais en lisant les préceptes si excellents que vous avez recueillis de la bouche du peuple le plus anciennement hippique du monde, j'ai vu avec bonheur la confirmation de cette pensée qui s'applique si bien aux questions chevalines, à savoir : que les vérités sont partout les mêmes, et que pour arriver au même but, il faut suivre le même chemin. En raisonnant ainsi, on s'instruit par l'exemple des anciens et par celui des peuples qui marchent dans la bonne voie; en raisonnant autrement, on invente une science à soi seul qui n'a souvent d'autre mérite que celui de l'ancienneté ou de la phraséologie captieuse dont on s'enveloppe. Les Arabes, en effet, ont commencé l'instruction hippique du monde. Il était logique d'aller puiser chez eux des préceptes et des enseignements; c'est ce qu'ont fait les Anglais, qui ont succédé à leur gloire équestre, et les rapprochements nombreux qu'offre votre ouvrage dans les coutumes et les usages des deux nations sont la preuve de l'infaillibilité de leurs doctrines. Ils ont tous deux considéré le cheval comme

le plus utile serviteur de l'homme et ont tout fait pour développer les qualités physiques dont la nature l'a doué. L'exercice gradué, quoique violent, la nourriture forte et appropriée, voilà les bases principales du système hippique de ces deux peuples : *air, exercice, and food :* l'air, l'exercice et la bonne nourriture.

« Je ne conçois pas, mon cher Général, et bien moins encore depuis que j'ai lu votre ouvrage, comment il se trouve des personnes qui disputent sur le cheval arabe et sur le cheval anglais. En y regardant bien, on ne retrouve chez les deux nations d'autres différences que celles des mœurs et du climat; mais *le maître de la tente,* comme vous dites, et *le sportman* anglais n'ont-ils pas tous deux cette unité de foi dans une descendance pure et consacrée de génération en génération par des épreuves et un mérite reconnu? N'exigent-ils pas tous deux ce travail *du jeune âge,* si utile quand il n'est pas exagéré? N'emploient-ils pas tous deux cet *entraînement* méthodique sur lequel on a tant attaqué les pauvres Anglais, qui, cependant, l'avaient pris sous la tente des Bédouins, et qui n'est autre chose que la préparation de l'athlète des anciens jours, préludant aux combats d'Olympie? Qu'importent maintenant chez les uns et les autres quelques bizarres pratiques, quelques préjugés excentriques; ce qui importe, c'est l'utilité et le vrai qu'il faut aller chercher là où il est, abstraction faite des temps et des lieux. Malheureusement, c'est ce qu'on ne fait pas toujours, parmi nous surtout; nous prenons souvent la mousse pour le breuvage et la forme pour le fond. Les amateurs du cheval arabe ne pensent d'ordinaire qu'à la question du sang; ils croient rivaliser avec l'élevage du désert en prenant un cheval et une jument sur les bords de l'Euphrate, en nourrissant le produit d'orge moulu, regrettant seulement de ne pouvoir y joindre le lait de la chamelle, tandis qu'il faudrait lui imposer dès son enfance ce travail dur et terrible même, que

vous avez si bien décrit dans maintes pages. Les amateurs du cheval anglais croient aussi franchement rivaliser avec l'Angleterre, en plaçant sur le dos d'un cheval un petit homme vêtu d'une veste de soie, dont les couleurs et la coupe sont servilement copiées sur celles des jockeys de Newmarket, sans s'occuper d'imiter les savants et sérieux principes des Anglais sur le choix des localités où l'on peut élever des chevaux, sur l'utilité et la pratique du travail, sur l'éducation, le travail et mille autres choses.

« En parlant des localités où l'on peut élever des chevaux, je me rappelle, mon cher Général, une conversation que j'eus un jour avec un célèbre hippiatre anglais, peu après notre conquête d'Algérie ; il regrettait fort, pour son compte, que cette terre promise ne fût pas devenue un des fleurons de la couronne britannique : ce serait, me disait-il dans un sentiment philantropique un peu suspect, ce serait un bonheur pour le monde entier et même pour la France. « Vous n'avez pas comme nous, ajoutait-il, la science de la colonisation, et, par exemple, le premier établissement que nous eussions fondé sur la terre barbaresque, eût été un vaste haras. En y réunissant les débris les plus purs du sang d'Orient, en élevant les produits avec ce que l'éducation arabe et l'éducation anglaise ont de plus rationnel et de plus parfait, nous eussions refait les *Godolphin-Arabian* et les *Barbe-Marc*, qui créèrent le pur sang anglais, nous les eussions même surpassés, car on ne peut nier que sur le sol qui les a produits, avec les éléments que l'on nous eût procurés dans toutes les écuries de la terre, avec les secours de l'expérience et de la science, nous ne fussions arrivés à créer un cheval qui eût été la plus haute expression du sang, des qualités et de la conformation. »

« Si la France, comprenant enfin ses plus chers intérêts, réalise quelque jour le vœu de mon Anglais, votre ouvrage, mon cher Général, y aura puissamment contribué,

car vous avez apporté dans cette question la lumière et la vie.

« Avant de terminer cette lettre, déjà trop longue, permettez-moi, mon cher Général, de vous féliciter de la découverte que vous avez faite : vous avez révélé au monde hippique un savant hippiatre de plus. Jusqu'à présent, l'émir Abd-el-Kader n'était connu que comme un illustre guerrier ; maintenant, les notes qu'il a jointes à votre ouvrage le placent au premier rang des hommes de science dans la question chevaline, et votre nom, sous ce rapport, est inséparable du sien.

« Agréez, mon cher Général, l'hommage de mes sentiments distingués.

« *L'inspecteur des haras,*

« HOUEL. »

« Paris, le 1er juin 1856.

« Mon général, lorsque je suis revenu de Crimée, vous avez paru désireux de savoir, dans le cercle des faits qui se sont passés sous mes yeux, comment les chevaux d'Algérie supportaient la campagne, et quelle comparaison on pouvait établir entre eux et les chevaux anglais et français, au point de vue de la guerre. Je suis heureux d'avoir pu constater une supériorité incontestable en faveur des chevaux d'Afrique.

« Les chevaux de l'armée d'Orient, si souvent embarqués et débarqués, ont été soumis à de rudes épreuves qui devaient faire ressortir leurs qualités et leurs défauts. Dans tous ces problèmes maritimes, j'ai toujours vu le cheval d'Afrique n'opposant aucune résistance pour l'embarquement, facile au débarquement, supporter admirablement bien de longues traversées sans être incommodé, et ne manifester qu'un médiocre étonnement au bruit du canon

tiré auprès de lui, sur le pont même du navire qui le portait; tandis que ses compagnons anglais ou français, quelquefois fous de frayeur, ne se laissaient hisser qu'après un long débat où les efforts et l'adresse des marins ne triomphaient qu'avec peine. J'ai été témoin de quelques accidents sérieux qui ont mis en péril la vie de plusieurs de ces chevaux et inspiré les plus vives alarmes à leurs propriétaires.

Débarqué et dans le camp, le cheval barbe conservait toujours l'avantage. La vie en plein air, les entraves, le piquet ou la corde, n'étaient pour lui ni une nouveauté ni une difficulté. Il se nourrissait plus facilement et avec moins de frais. Toute nourriture paraissait lui convenir et lui profiter.

Les chevaux anglais et français ont été, au contraire, très-éprouvés par la substitution de l'orge à l'avoine et par les changements de température. Vers la fin du séjour des armées alliées à Varna, la cavalerie anglaise, nos cuirassiers et nos dragons, avaient déjà perdu beaucoup de leurs montures, tandis que les chasseurs d'Afrique et les spahis étaient au grand complet.

« J'aurais été extrêmement curieux de voir des escadrons anglais exécuter, concurremment avec nos chasseurs d'Afrique, une opération de guerre de longue haleine : une longue reconnaissance, une marche rapide, une démonstration; il ne m'a pas été permis d'en être témoin. Mais ne dois-je pas me rappeler ces distances énormes franchies en peu de jours par des escadrons d'Afrique qui allaient frapper l'ennemi jusque dans le milieu du désert? Ces razzias poursuivies à fond de train pendant des journées entières? Ces charges dont vous avez été le témoin dans la plaine d'Eghris, et qui, commencées le matin, ne s'arrêtèrent que le soir? Ces trois escadrons qui, partis un jour de Constantine, allaient le lendemain raser des tribus

à quatre lieues au delà de Bathna et rentraient immédiatement à Constantine après avoir parcouru plus de cinquante lieues en deux jours sans perdre un cheval? Tous ces faits sont tellement connus et plaident si bien la cause de notre cavalerie africaine, que, dans l'hypothèse d'une opération anglo-française combinée, il est bien permis de penser que nos alliés eussent exprimé pour elle la plus franche et la plus loyale admiration.

« J'ai remarqué souvent, lorsque les états-majors anglais et français étaient mêlés, parcourant ensemble un terrain accidenté ou couvert de broussailles, que nos chevaux d'Afrique, faciles à manier, adroits et intelligents, franchissaient tous les obstacles avec beaucoup moins de peine que les anglais, qui les eussent cependant battus sur un terrain de courses, et qui, dans ces circonstances, leur étaient réellement inférieurs.

« Enfin, mon général, l'hiver qui vient de passer si rudement sur la Crimée me paraît l'argument le plus concluant qu'on puisse admettre en faveur du cheval barbe. Il a supporté si victorieusement cette terrible épreuve, où ses compagnons ont succombé, qu'il faut, sous peine de passer pour aveugle, accepter cette vérité : *Le cheval d'Afrique est en ce moment le type du cheval de guerre.*

« Honneur à vous, mon général, d'avoir défendu le premier et propagé cette vérité qui est destinée à rendre un immense service à notre pays.

« Veuillez agréer, mon général, l'expression de ma respectueuse affection.

« *Le lieutenant-colonel d'état-major,*

« G. DE PLACE [1].

[1] Aujourd'hui colonel, chef d'état-major de la 16e division militaire.

« Paris, le 1er mars 1861.

« Mon cher général, avant de vous avoir connu, ainsi que vos ouvrages, j'avais publié le premier volume d'un livre assez considérable sur l'étude complète du cheval.

« Le jour où j'ai eu l'honneur de vous être présenté, j'avais lu attentivement *les Chevaux du Sahara*, et je vous ai dit : « Général, si j'avais connu votre livre avant de faire « le mien, il y a beaucoup de choses que je n'eusse pas « écrites. »

« Je voulais vous faire un compliment, sans doute ; mais, outre votre bienveillance, j'ambitionnais votre estime, et une louange banale ou un désaveu stérile n'étaient pas ce qu'il me fallait pour cela. J'ai dit alors ce que je voulais dire, et aujourd'hui je l'explique.

« Oui, il est beaucoup de choses que je n'eusse pas écrites; les unes, parce qu'elles se trouvaient déjà dans *les Chevaux du Sahara*, aussi bien et mieux dites que je ne pouvais les dire ; les autres, parce que je retrouvais chez les Arabes des pratiques que j'avais vues et approuvées chez les Anglais; or, qu'elles viennent d'Arabie ou d'Angleterre, de Birmingham ou de Mascara, peu importe, si elles sont les mêmes et bonnes. Mais il y a plus. Je ne vois pas pourquoi ces analogies d'opinions et de pratiques entre les Arabes et les Anglais ne seraient pas attribuées aux emprunts faits par ces derniers.

« C'est, en effet, par le sang arabe que les Anglais ont commencé et continué le perfectionnement de leurs espèces, la création de leur race de course (*race-horse*). Pourquoi n'auraient-ils pas puisé chez les premiers maîtres du cheval arabe les premiers principes de l'art de soigner, d'entraîner, d'élever, dans lequel ils nous sont aujourd'hui si supérieurs?

« Le véritable patriotisme consiste, non pas à vanter ses

concitoyens, mais à leur être utile si l'on peut; non pas à avocasser en leur faveur, mais à combattre avec eux ou à les éclairer de ce qu'on sait. Eh bien, selon moi, le général Daumas fait aux Français le même reproche que moi. Je dis : « Pourquoi faites-vous mal, puisqu'on fait bien en « Angleterre? » Le général dit : « Pourquoi faites-vous mal, « puisqu'on fait bien chez les Arabes? » et comme au fond nous disons la même chose, il me semble que j'ai raison.

« En parlant de la race arabe, dont Mahomet est réellement le créateur ou le régénérateur, j'ai dit que ce grand génie n'avait rien négligé pour inspirer à ses sectaires le goût du cheval, dont il sentait toute l'importance; voilà une de ces choses que je n'aurais pas dites si j'avais eu connaissance des trente premières pages des *Chevaux du Sahara*.

« Cette idée y est développée et appuyée de mille preuves aussi incontestables qu'intéressantes et curieuses.

« Par contre, le chapitre des races (page 53) m'eût beaucoup servi à donner une idée des variétés africaines; car, n'étant pas voyageur, il m'a fallu réduire mes études sur les races étrangères aux documents qui portent en eux le cachet de la vraisemblance et de l'authenticité.

« La partie qui traite de l'élevage n'est pas seulement une narration curieuse et intéressante; c'est un traité à l'usage de nos éleveurs, à la seule condition de savoir le lire; malheureusement cela n'est pas donné à tout le monde.

« Ceux qui savent lire y verront qu'il faut attacher la même importance au père et à la mère; que l'essentiel n'est pas d'accoupler des animaux parfaits, comme il n'y en a guère, mais des individus qui se conviennent, ce qui est toujours possible avec de l'intelligence. Ils verront les précautions à prendre pour assurer la conception, précautions si utiles, si efficaces, que, dans mon expérience de trente ans, j'ai vu arriver ceci :

« Juments envoyées par moi à des étalons étrangers : sur quatre, une de pleine ;

« Juments étrangères amenées chez moi à mes étalons : sur trois, une de pleine tout au plus ;

« Juments m'appartenant ou m'étant confiées pour être livrées à mes étalons à ma guise : cinq sur six ; ayant, bien entendu, la faculté de refuser celles que je savais d'avance impropres à la reproduction.

« Je ne pourrais pas affirmer que dans les soins donnés aux poulains de lait tout soit conforme à mes idées; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que, si tout le monde suivait en France ces pratiques, l'élevage serait incomparablement meilleur.

« *L'éducation du poulain* forme un chapitre qui a, à mes yeux du moins, le caractère le plus singulier. Lorsque je lisais au collége le petit livre de Tacite intitulé *Germania*, il me vint, comme à tout le monde, l'idée que c'était une satire; qu'à chaque éloge prodigué aux Germains pour une vertu quelconque, ou un usage respectable, il fallait ajouter mentalement, en manière de litanie : « Ce n'est pas comme ça chez les Romains.

« Intention que je prêtais peut-être fort gratuitement à Tacite. A Dieu ne plaise que je me permette de faire dire au général Daumas ce qu'il ne dit pas. J'en prends hardiment la responsabilité et je dis :

« Toute l'éducation du poulain arabe diffère essentiellement de l'éducation de notre poulain normand; je cite la Normandie parce que la Normandie est encore le pays où l'on produit le mieux et le plus. Tous les chevaux bédouins que j'ai montés étaient dociles, francs sur la main, faits depuis longtemps et aptes à tous services en proportion de leurs moyens individuels. Le poulain français est, à cinq ans, mou, lourd, maladroit et rétif. Il faut que lui ou son cavalier tombe. Sans décider s'il n'y aurait pas au monde

une manière supérieure à celle des Arabes, je dis avec regret en lisant ce chapitre : « Ce n'est pas comme ça chez « nous. »

« Les principes du cavalier arabe ne m'ont pas appris grand'chose, parce que j'ai quarante ans d'expérience et que j'ai appris tout cela par moi-même; mais, il y a trente ans, j'aurais été bien étonné de voir mes professeurs dire de si bonnes choses.

« Le chapitre de nourriture et hygiène, bien lu, ne portera pas le lecteur européen à donner à son cheval du lait de chamelle, mais à donner judicieusement l'avoine, parce que *l'orge du matin va à la litière*, et *l'orge du soir à la croupe*.

« J'ai entendu tant de gens me dire : « Je vais aller vite et « loin; j'attends pour partir que mon cheval ait mangé !!! »

« Les robes ont toujours été l'objet d'une manie chez moi; j'ai ri de Thiroux, qui ne voyait dans la couleur qu'une chose aussi indifférente qu'un papier d'antichambre. J'ai ri de ceux qui ne veulent que le zain. J'ai ri de ceux pour qui *l'œil est tout*. J'ai lu avec curiosité les poils et les éléments de Grison, les poils et tempéraments de Solleysel; j'ai moi-même corrigé les nomenclatures des robes de Bourgelat, de Saumur et d'Alfort, que je trouve vicieuses, et, en lisant le général Daumas, j'ai retrouvé tout ce qui m'avait plu chez les anciens, tout ce que j'avais reconnu vrai.

« Oui, l'alezan vole dans les airs;

« Oui, le bai tombe dans les précipices sans se faire mal;

« Oui, le noir ressemble à la négresse du Soudan;

« Oui, le blanc fond au soleil;

« Oui, le rouan est une mare de sang;

« Oui, le jaune de juif est indigne d'un gentilhomme;

« Oui, le pie est le frère de la vache.

« Et cependant j'ai eu des chevaux pie que je préférais à de certains bais bruns.

« Les balzanes postérieures sont un indice de bonheur. Le belle face porte son linceul avec lui.

« Si vous riez, je vous prierai de remettre votre hilarité à trente ans d'ici et d'étudier en attendant comme je l'ai fait

« La ferrure se fait à froid en Algérie comme en Angleterre; les Arabes sont-ils anglomanes comme moi, ou les. Anglais ont-ils pris les habitudes arabes? qu'est-ce que ça me fait?

« On a beau me dire que la corne est mauvais conducteur du calorique, axiome assurément fort agréable en chimie; quand je vois appliquer un fer tout chaud sur le pied d'un cheval vivant, je dis avec les Arabes : « Voilà les chré- « tiens qui mettent de l'huile sur du feu. »

« Et puis l'Arabe ferre à lui tout seul; et puis il ne ferre jamais que deux pieds à la fois; et, si un fer s'égare, il déferre l'autre pied.

« Quant à l'art vétérinaire, aux maladies connues et inconnues en Europe, je laisse ces choses-là à examiner aux hommes dont la compétence est officielle.

« Quant au parti à tirer du cheval indigène, je me rappellerai cet axiome d'agriculture : qu'un fermier habile qui change de terre a besoin d'expérimenter plusieurs années son nouvel établissement, et je me garderai de tout éloge et de toute critique.

« Si le cheval indigène est utile et précieux tel qu'il est, il faudra beaucoup de soins pour le préserver des changements et des prétendues améliorations que l'on ne manquera pas de tenter.

« Je ne parlerai ni des chasses, ni des lévriers, ni des guerres du désert, ni de rien de ce qui n'est pas ma spécialité.

« Il m'est toutefois impossible de ne pas relever ici certaines observations curieuses que le lecteur attentif doit remarquer.

« Par exemple, la maladie qui affecte le cheval *frappé d'orge*, qui était connue des Grecs, et que Xénophon signale dans son traité d'équitation, maladie qui se reproduit chez nous, quoique avec moins d'intensité, lorsque l'avoine est mal administrée.

« Le remède appliqué à la boiterie de la cuisse, consistant à attacher le cheval par le paturon et à l'obliger par des coups de fouet à de violentes tractions, cette recette était connue sous Louis XIV, et Solleysel en parle dans son *Parfait Maréchal*. Il appelle cela *faire tirer l'épine*. Pratique empruntée, selon toute vraisemblance, à la maréchalerie espagnole, qui la tenait des Maures.

« Enfin, la chasse à l'autruche et à la gazelle dénote jusqu'à l'évidence à quel point les Arabes apprécient l'avantage et la nécessité de préparer graduellement les chevaux à un exercice violent.

« Cette préparation, largement entendue, constitue l'entraînement.

« Il serait temps que la monomanie et le pédantisme des spécialités arrivassent au résultat d'utilité générale que toute chose doit avoir pour l'homme sage, qui fait son profit de tout.

« Mettre un cheval à même de faire une lieue en moins de cinq minutes, à un jour donné, n'est pas assurément une science dont l'application soit d'un usage habituel et général.

« Mais rire du résultat en lui-même, nier l'utilité des courses et le talent de ceux qui les gagnent, est non-seulement un ridicule, mais une grande faute.

« Mettre une cavalerie nombreuse en état de paraître avec effet sur un champ de bataille éloigné du point de départ, est aussi une tâche importante et belle, puisque la victoire et le sort des nations peuvent en être la récompense; et qu'est-ce autre chose que la science de l'entraînement appliquée à un objet spécial?

« Qu'on apprenne cela à Epsom, en courant le derby, ou en Afrique, en chassant l'autruche, qu'importe à l'homme de sens?

« Je ne suis pas un amateur passionné des chevaux arabes; je serais plutôt enclin à les déprécier, vu les circonstances où j ai toujours vécu, me trouvant en France, où leurs qualités sont d'un emploi secondaire, et où je trouve d'autres espèces qui répondent mieux à mes goûts et à mes besoins.

« Il y a plus : je suis porté à croire que les chevaux d'Afrique ont subi une dégénération et de funestes changements qui les éloignent beaucoup du véritable type arabe.

« Trouverait-on en Afrique des étalons capables d'améliorer nos chevaux français, comme on peut le faire avec le véritable type de la haute Asie, comme je l'ai fait moi-même? Incontestablement, oui. Mais en quelle quantité?... Ceci est une question importante, et sur laquelle un homme étranger comme moi à l'Algérie ne doit pas se prononcer.

« Il est une autre question bien autrement importante, et qui se divise en deux parties distinctes.

« L'Algérie étant à nous avec ses races telles qu'elles sont, on peut, sans s'inquiéter d'importer ici le type algérien pour le conserver pur ou le croiser, on peut, dis-je, penser à faire de l'Algérie un dépôt perpétuel de remontes pour notre cavalerie, en faire le haras militaire de la France, comme la Sicile fut autrefois le grenier de Rome. — Première partie de la question.

« Le cheval d'Afrique est-il réellement le meilleur cheval de cavalerie légère, ou même de cavalerie de ligne?... Pourquoi pas?... Le général Lawœstine m'a dit avoir vu, en 1810, des dragons supérieurement montés avec les petits chevaux espagnols des montagnes de la Ronda.

« Au reste, des essais se font, et je me tairai pour laisser les soldats choisir eux-mêmes leurs chevaux comme leurs armes.

« La seconde partie de la question, la voici : La principale condition pour élever un cheval, c'est le faire à bon marché; autrement, le meilleur sol est toujours celui qui fait l'animal le plus vigoureux. Faites des haras en Beauce, en Brie, et de là sortiront nécessairement les meilleurs chevaux.

« Pourquoi ne le fait-on pas? C'est que la terre employée à nourrir un cheval peut rapporter, avec une autre culture, beaucoup plus que ne vaut ce cheval, si excellent qu'il puisse être.

« Cela posé, il est évident que l'Afrique, par son éloignement même, est apte, et doit l'être longtemps encore, à donner des produits d'un écoulement plus difficile que les terrains situés dans le voisinage des grandes villes européennes et au centre de la civilisation.

« Donc, l'Algérie peut élever pour l'exportation, à la condition toutefois que l'animal produit plaise au consommateur à qui on le fournit.

« Pourquoi donc l'Algérie ne donnerait-elle pas, outre son cheval tel qu'il est, d'autres types susceptibles de remplacer chez nous des animaux dont la production est plus chère, à cause de la plus-value des terres et des fourrages?

« Quels seraient ces types? Je l'ignore; je n'ai rien vu; mais il doit y avoir quelque chose à faire dans ce sens.

« Je ne connais pas le pays; je n'y suis attaché ni par aucun intérêt, ni par ces souvenirs de gloire militaire ou de services rendus, nobles enthousiasmes qui font de l'Afrique, pour certains Français, une seconde patrie.

« Je sympathiserais à ces sentiments, quand ce ne seraient que des illusions; mais il est impossible, avec l'esprit

le plus froid et le plus sceptique, de se défendre de ces aspirations dont le but est, après tout, de voir nos intérêts nationaux profiter de la gloire et du sang de ses compatriotes.

« C'est là, ce me semble, le meilleur esprit de conquête.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de ma haute et affectueuse considération.

« Baron DE CURNIEU. »

« Bordeaux, 1er novembre 1861.

« Mon cher général, j'ai lu et relu très-souvent, et toujours avec un nouvel intérêt, votre ouvrage sur les chevaux du Sahara. Un long séjour dans la haute Asie, pendant lequel j'ai reçu l'hospitalité sous la tente d'un grand nombre de tribus, m'a permis de l'apprécier à sa juste valeur. Tout ce que vous dites sur les mœurs des Arabes, ainsi que sur le cheval, ce compagnon inséparable de leur existence, est vrai, rigoureusement vrai; permettez-moi, cependant, de vous donner encore quelques renseignements : ils ne pourront que corroborer ce que vous avez écrit sur un sujet qui peut exercer une si grande influence sur l'élève et l'éducation du cheval dans notre pays.

« Oui, vous avez raison, cent fois raison, quand vous dites que le cheval arabe *peut la soif, peut la faim*, qu'il porte sans peine des fardeaux très-lourds, et qu'aucun cheval n'est capable de dominer aussi bien que lui la fatigue, les misères et les intempéries. En voulez-vous une nouvelle preuve? La voici :

» Quand j'étais à Ninive, ma tente était placée sur les bords du Tigre, et j'avais à côté de moi la tribu *Makhzen* (Bachi-Bouzouf) des *Haïtas*. Eh bien, les chevaux de ces

gens-là étaient maintenus au bivouac par des entraves, et, sous l'horrible soleil d'Asie, ils restaient constamment sellés, je puis dire constamment, car on ne les dessellait qu'une fois par jour pour les panser. Après le pansage, on les faisait boire, on leur pendait ensuite au nez une énorme musette pleine de paille hachée, recouverte par une abondante ration d'orge; puis on leur replaçait la selle sur le dos.

« Mais ce n'est pas tout : après plusieurs mois d'inaction, un ordre de départ arrivait-il à l'improviste, voilà les chevaux des *Haïtas* qui entraient en campagne, et qui, du pays d'une atroce chaleur, allaient sans transition aucune se transporter dans les montagnes glacées du Kurdistan ou de l'Arménie, but ordinaire des expéditions. Ils y rencontraient le froid, la faim, la soif, la neige, l'insomnie, des chemins épouvantables, la longueur et les difficultés des parcours. — A leur retour, dans quel état allaient-ils se trouver? — A leur retour, je les ai examinés tous, en détail et avec soin; leur absence avait été longue, ils avaient porté d'énormes charges, ils avaient enduré des fatigues inouïes, et leur condition était exactement celle qu'ils avaient au moment de leur départ.

« Ce qui précède, mon cher général, on ne me l'a pas dit; je l'ai vu moi-même se reproduire bien des fois pendant mes quatre années de séjour chez les Arabes de la haute Asie, d'où je conclus que, si le cheval anglais est le premier cheval de luxe et d'hippodrome, le cheval arabe est sans aucun doute le premier cheval de guerre du monde entier.

« Les plus beaux chevaux des contrées que j'ai parcourues, dans la haute Asie, sont ceux du Nedjed, où l'on ne reconnaît que cinq familles de vrai pur sang :

« 1° Les *Kohilet-Adjouz* (cette famille, réputée la première, est nombreuse);

« 2° Les *Heudeban Ez-zaï;*

« 3° Les *Saklaoui-ben-Djedrane* (cette race est presque éteinte : en 1853, il n'en existait plus que deux juments; l'une se trouvait auprès de Damas, chez le cadi Berri-Sakeur, et l'autre chez les *Anézés;* son maître s'appelle Ben-Soudam Tersabéhha);

« 4° Les *Ouadina-Korassana;*

« 5° Les *Hamdania-Samery.*

« Les Arabes du Nedjed sont, aux autres Arabes, ce que les Anglais étaient aux autres Européens, il y a quarante ou cinquante ans, quand, seuls encore, ils estimaient et employaient le pur sang. C'est dire qu'ils sont d'une incroyable sévérité pour les accouplements, et qu'ils aiment mieux perdre une jument que de la déshonorer par une mésalliance.

« Dans la haute Asie, quel n'a point été mon étonnement quand j'ai vu tous les *saïs* arabes (groom) siffler en pansant les chevaux, ne pas se servir de l'étrille, et mettre en pratique tous les moyens que nous connaissons pour rendre le poil lisse et brillant.

« Si l'on pouvait transporter à l'improviste un sportsman français sur les bords du Tigre, il serait bien surpris de voir passer de chaque côté de ce fleuve de beaux cavaliers arabes tenant à la main un petit stik (*tchacoum*) à bec recourbé, montés sur leurs chevaux bien enveloppés d'excellentes couvertures, de camails, et les préparant à la course par les meilleures méthodes d'entraînement. Ils ne se servent du trot que comme passage du pas au galop ou du galop au pas, et, chose plus curieuse encore, quand ils trottent, ils trottent à l'anglaise; ce qui revient à dire tout simplement que les Anglais trottent à l'arabe.

« En résumé, mon cher général, en fait de chevaux et d'élevage, pendant mon long voyage en Asie, j'ai acquis la conviction que les Arabes, avec leur vieille expérience hip-

pique, n'ont eu besoin de rien prendre à personne, tandis que les Anglais ont tout emprunté aux Arabes.

« Recevez, je vous prie, mon cher général, l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

« *L'inspecteur général des haras,*
« PÉTINIAUD. »

FIN

Princeton University Library
32101 055987232